



DES

NOCES D'ARGENT

DE LA

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

DU

COLLÈGE SAINT-JOSEPH, MEMRAMCOOK, N.B.

HISTOIRE—MORCEAUX—POÉSIES—PORTRAITS—
GRAVURES—BIOGRAPHIES—DISCOURS—RAPPORTS—LETTRES—
STATISTIQUES—STATUTS ET RÈGLEMENTS—
CONVENTION, ETC.

Par UN MEMBRE DU COMITE EXECUTIF.

Dans mon rude travail, semblable au voyageur,
Qui perce des f[illegible] l'im mense profondeur,
De tous côtés [illegible] des [illegible]iges vigoureuses,
De leurs nombreux ra[illegible]ux justement orgueilleuses.
Mais parmi ces enfants, issus d'un même sol,
Est un arbre géant, à la forte ramure ;
Sous un feuillage [illegible]pais, le vent souffle et murmure,
Et dans son sein [illegible] vient reposer son vol.

Sous son ombrage je m'arrête,
C'est un repos délicieux ;
Et je vois en levant la tête
Son front se perdre dans les cieux.
Faisons quelque peu son histoire,
Et traçons, d'un crayon joyeux,
La douce ébauche de sa gloire.

(Mgr G. TANGUAY.)

"PRO DEO ET PATRIA"

☞ *C'est de ce magnifique petit volume que nous avons emprunté nos gravures du* **" Village de Grand Pré,"** *des* **" Vieux Saules de Grand Pré,"** *du* **" Bassin des Mines "** *et de* **" Gaspéreau ".** *Nous prions donc MM. Joseph Knight & Cie, d'agréer l'expression de notre gratitude pour leur complaisance à nous fournir ces gravures.*—La Rédaction.

REVUE CANADIENNE

PARAISSANT LE 1ER DE CHAQUE MOIS.

Directeur : ALPHONSE LECLAIRE.

LA *Revue Canadienne* n'est pas précisément une nouveauté, puisqu'elle est entrée avec son numéro de janvier 1894 dans sa trentième année. Elle est donc bien connue de tous ceux qui suivent le mouvement littéraire en ce pays.

La Revue a pour collaborateurs tous les meilleurs écrivains du Canada, ou plutôt de la *Nouvelle-France ;* car ce titre, elle l'a toujours revendiqué, et y tient tout particulièrement par son attachement à la mère patrie et le culte de la belle langue française que nous ont légué nos ancêtres.

Comme sa devise l'indique, la *Revue Canadienne* embrasse tous ce qui intéresse la Religion, la Patrie et les Arts. C'est dire la variété des articles que l'on y trouve : Théologie et Philosophie, Sciences et Arts, Histoire et Littérature, Légendes et Nouvelles y ont tour à tour leur place.

Partout où bat un cœur de Canadien et de Français, la *Revue Canadienne* doit être reçue à bras ouverts : au Canada, car elle traite de tout ce qui touche à ses intérêts les plus chers ; aux Etats-Unis, où tant de frères exilés soupirent après la patrie absente et cherchent avec avidité tout ce qui la rappelle ; dans la vieille France enfin, car elle aime cette Nouvelle-France, qui a conservé si religieusement les nobles traditions qu'elle lui a léguées, et elle s'intéresse à ces frères éloignés, qui, malgré une longue séparation, sont restés si attachés à la mère patrie et à tout ce qui est français.

LE PRIX DE L'ABONNEMENT

A LA REVUE CANADIENNE

— EST DE —

DEUX PIASTRES ET DEMIE POUR LE CANADA,
TROIS PIASTRES POUR LES ETATS-UNIS,
QUINZE FRANCS POUR LA FRANCE,
DOUZE SCHELLINGS POUR L'ANGLETERRE,

PAYABLES D'AVANCE.

Pour ce prix plus que modéré, les abonnés, outre l'avantage d'etre mis au courant de toutes les questions du jour, auront à la fin de l'année un beau volume de près de 800 pages.

é,
as
x

u
u-
e-
ue

ce
sé
es
à

ue
ce
s,
r-
ce
i-
é-
nt

E

u
u

L'ALBUM SOUVENIR

DES

NOCES D'ARGENT

DE LA

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

DU

COLLÈGE SAINT-JOSEPH

MEMRAMCOOK.

1893-94



SA SAINTETÉ LÉON XIII.



DES

NOCES D'ARGENT

DE LA

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

DU

COLLÈGE SAINT-JOSEPH, MEMRAMCOOK, N.B.

HISTOIRE—MORCEAUX—POÉSIES—PORTRAITS—
GRAVURES—BIOGRAPHIES—DISCOURS—RAPPORTS—LETTRES—
STATISTIQUES—STATUTS ET RÈGLEMENTS—
CONVENTION, ETC.

Par UN MEMBRE DU COMITE EXECUTIF.

Dans mon rude travail, semblable au voyageur,
Qui perce des forêts l'immense profondeur,
De tous côtés je vois des tiges vigoureuses,
De leurs nombreux rameaux justement orgueilleuses.
Mais parmi ces enfants, issus d'un même sol,
Est un arbre géant, à la forte ramure ;
Sous un feuillage épais, le vent souffle et murmure,
Et dans son sein l'oiseau vient reposer son vol.

Sous son ombrage je m'arrête,
C'est un repos délicieux ;
Et je vois en levant la tête
Son front se perdre dans les cieux.
Faisons quelque peu son histoire,
Et traçons, d'un crayon joyeux,
La douce ébauche de sa gloire.

(Mgr G. TANGUAY.)

"PRO DEO ET PATRIA"

— AU —

T. R. P. C. LEFEBVRE, C. S. C.,

— ET —

AUX ANCIENS MEMBRES

— DE LA —

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE.

AU T. R. P. LEFEBVRE, C. S. C.,

Fondateur du Collège Saint-Joseph, Memramcook, N. B.,

ET DE NOTRE SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE;

AU T. R. P. LEFEBVRE, C. S. C.,

QUI A TANT FAIT POUR LA NATIONALITÉ ACADIENNE, EN GÉNÉRAL, ET POUR TOUS LES ÉLÈVES ANCIENS ET ACTUELS, EN PARTICULIER; QUI A SU ASSEOIR SON ŒUVRE SUR LES BASES SOLIDES ET DURABLES OÙ NOUS LA VOYONS AUJOURD'HUI; ET QUI, PAR L'EXPANSION DONNÉE PAR LUI A L'ÉDUCATION, A OUVERT SUR NOS RIVES, UNE ÈRE NOUVELLE A NOTRE RACE;

AUX ANCIENS MEMBRES

de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui en ont planté les premiers jalons et qui nous l'ont léguée belle et vigoureuse;

AUX ANCIENS MEMBRES

de la Société Saint-Jean-Baptiste, nos frères aînés, nos prédécesseurs, l'honneur de leur *Alma Mater*, l'honneur de notre Société Saint-Jean-Baptiste, la gloire de la Patrie;

NOUS DÉDIONS CET ALBUM-SOUVENIR.

Puisse cette compilation leur être a tous d'agréable odeur; pour nous, elle est chère à nos cœurs!

Collège Saint-Joseph, Memramcook, N. B.

Les Membres actuels de la Société Saint-Jean-Baptiste.

INTRODUCTION.

L'USAGE de célébrer les anniversaires de naissance, de joyeux avènements ainsi que d'autres faits notables faisant plus ou moins époque dans la carrière des humains, remonte à la plus haute antiquité et se perd dans la nuit des temps.

Cette coutume était surtout en honneur chez les anciens Romains, qui, dans leur vie de lutte quotidienne, ressentaient comme un besoin impérieux de retremper leur ardeur patriotique et guerrière dans ces manifestations rémémoratives de leurs glorieux trophées. Qui ne connaît cette sentence du poète, sentence qui a, en quelque sorte, consacré devant la postérité cette louable coutume de célébrer les anniversaires et qui a été depuis adoptée dans maintes circonstances: "Alboque dies notanda lapillo?"

Cet usage semble pourtant s'accréditer davantage de jour en jour parmi les générations présentes. Pour ne parler que des célébrations les plus récentes et qui nous touchent de plus près, nous ne mentionnerons que celle du 25ième anniversaire d'épiscopat du respectable Prélat qui, en 1885, présidait depuis un quart de siècle aux destinées du diocèse de Saint-Jean, et qui, à cette occasion, voulut bien venir, en compagnie de son Clergé, chômer parmi nous la glorieuse commémoration de son sacre.

En 1880, on fêtait le 25ième anniversaire de prêtrise du T. R. P. Lefebvre, C. S. C., ce qui fournit aux anciens élèves l'occasion de revoir leur *Alma Mater*, et de passer une trop courte journée en compagnie de leur estimable hôte.

Plus tard, en 1889, des quatre côtés de l'Amérique, tous étaient de nouveau conviés aux noces d'argent de l'œuvre par excellence du bon Père que l'on était venu fêter neuf années auparavant. Tout dernièrement encore, c'était au tour du *Moniteur Acadien* à recevoir nos félicitations, car lui aussi était à la besogne depuis cinq lustres.

Le beau résultat qui provient de ces fêtes de famille est si alléchant, nous dirons plus, il comporte avec lui, pour un jeune peuple comme le nôtre, des conséquences et des avantages si importants:—ceux de nous compter, de nous mieux connaître, de lier plus intimement la génération académique actuelle avec ses ancêtres de collège, de voir la route parcourue, les succès acquis, de mesurer l'étendue et la portée de notre sphère d'action, ainsi

que de rechercher les moyens les plus efficaces pour tendre au but désiré,—que nous ne pouvions pas, ainsi que nous le disions en octobre dernier, laisser passer inaperçue cette époque des *Noces d'Argent* de notre Société.

Cette célébration, en outre, sera bien de nature à confirmer les paroles sympathiques qu'un de nos frères distingués de la Province de Québec prononçait, il y a déjà plusieurs années, à l'adresse de nos compatriotes. Nous rappellerons ici les accents prophétiques de l'honorable Monsieur sur l'influence future de notre nationalité, par l'expansion de l'éducation: accents qui ont eu le commencement de leur réalisation dans l'occurrence de faits encore tout récents.

" Les Acadiens, dit-il, nous ont fait assister depuis quelques années à une véritable résurrection. Ils forment aujourd'hui un élément important dans trois des provinces du golfe Saint-Laurent, ils s'y sont multipliés alors que l'on ignorait presque leur existence ou du moins que l'on soupçonnait à peine leurs progrès et leur vitalité. Doués d'une aptitude très-grande pour le commerce et la navigation, à mesure que l'instruction sera répandue parmi eux—ils ont déjà un collège classique, (1) des couvents et des écoles—leur part d'influence augmentera avec celle des autres populations catholiques dans lesquelles ils compteront pour une proportion de plus en plus considérable." (2)

***

Du reste, c'est presque un devoir pour nous de dévoiler à tous ceux qui en font présentement partie, les brillants succès qu'obtiennent journellement, dans leur position respective, leurs devanciers dans cette Société Saint-Jean-Baptiste ; succès qui ont si puissamment contribué à l'élargissement de la patrie, et qui ont ouvert à notre nation des voies jusqu'alors inconnues.

A peine est-il besoin pour cela de dire ici le rôle saillant que surent toujours remplir avec tant d'avantage et de mérite les Hon. P. A. Landry, les Hon. Pascal Poirier et autres personnages qui, ayant débuté sur notre modeste scène académique, ont illustré plus tard notre Société par la droiture de leur esprit, le désintéressement de leurs pensées et la vaillance de leur conduite.

(1) Une autre institution classique a depuis été fondée à la Baie Ste-Marie, N. E., sous la direction des RR. Pères Eudistes.

(2) Introduction de l'hon. P. J. O. Chauveau sur le *Deuxième centenaire de l'érection du diocèse de Québec.*

Est-il nécessaire de signaler le talent bien employé et le mérite de ces apôtres de l'Evangile qui, disséminés par toutes nos provinces, instruisent leurs frères dans la loi du Seigneur, annoblissent leurs aspirations et les convient tous au banquet des élus ; de calculer le nombre toujours croissant des savants disciples d'Esculape et de Thémis : l'honneur et la fleur des professions libérales au pays d'Evangéline?

Mais ce n'est pas seulement dans les rangs de notre excellent Clergé et parmi la classe distinguée des professions, que notre Société compte ceux qu'elle a initiés aux lettres et au beau parler.

Elle se glorifie aussi de ses nombreux adeptes qui, arrivés au moment décisif de faire élection d'une carrière, en embrassèrent une, plus humble en apparence, mais plus en harmonie avec leurs aptitudes ou leurs goûts, et d'une importance souveraine pour l'expansion de notre influence nationale : nous avons nommé *l'agriculture.*

Puisque ce livre devra servir de manuel à nos jeunes confrères de l'association et à leurs successeurs, qu'il nous soit permis de les prémunir ici contre certains préjugés ou tendances assez naturelles aux illusions de leur âge, et qui souvent, hélas ! n'ont que trop de vogue parmi les jeunes gens qui se sont livrés à l'étude des classiques.

Nous voulons parler de cette apathie, voire même de cette antipathie qu'ils se pensent en droit d'entretenir à l'égard de tout ce qui n'est pas l'objet immédiat de leur petit boniment de latin et de grec. Toutes leurs aspirations convergent vers un but invariablement désigné d'avance, qui est commun à tous ceux de leur catégorie et qui souvent même leur est imposé par les autorités du foyer paternel.

Ne penserait-il pas, en effet, commettre une action qui a nous ne savons quoi d'infâmant aux yeux de ses concitoyens, ou tout au moins quelque chose de fort anormal, celui qui, après avoir obtenu un diplôme de bachelier, se livrerait à la culture de la terre, au commerce ou à quelqu'autre occupation industrielle.

Pour désabuser tout à fait quiconque serait tenté de croire que les études classiques astreignent nécessairement ceux qui s'y livrent, à embrasser une carrière libérale, et que, si tel n'est point le cas, on doive les regarder comme inutiles et superflues à un état de vie communément réputé inférieur dans la hiérarchie civile, mais qui, en soi, résume les forces vitales et premières des peuples,—nous conseillons fortement la lecture des dissertations de M. Oscar Dunn sur cette matière : dissertations qui sont encore toutes d'actualité,

dans ces temps où la manie des changements et l'outrecuidance des réformateurs ne respectent plus rien. Mais que l'on nous pardonne cette digression, à laquelle nous a amenés la force des choses.

***

Lorsque d'une part, on voit ces beaux résultats obtenus par les citoyens les plus éminents de la société acadienne qui furent autrefois les membres de notre Académie ; quand on les voit occuper les plus hautes charges de l'Etat, charges qui naguère encore étaient tout à fait inaccessibles aux nôtres ; quand on les voit figurer si dignement au Sénat, à la Magistrature Suprême, aux Chambres Législatives et aux autres emplois honorables ; et que, d'autre part, on considère l'humble rôle que semble jouer notre Société Littéraire dans sa marche quotidienne, on reste étonné et l'on comprend alors la justesse de ces paroles de M. Rameau de Saint-Père :

" Rien en effet ne peut être comparé à l'envahissement de ces petites forces individuelles qui incessamment croissent, incessamment s'avancent, unies par un instinct secret, et d'autant plus puissantes qu'elles jettent moins d'éclat et se laissent ignorer ; rien ne peut résister à cette action qui ressemble si fort à celle de la nature elle-même ; c'est le sable que le vent pousse et qui engloutit tout sous ses dunes, le flot invincible qui monte prendre son niveau, la montagne de corail bâtie par des animaux invisibles, qui, pour se faire place, font reculer devant eux l'Océan." (1)

Enfin, pour montrer davantage le prix de ces célébrations d'anniversaires, nous rappellerons ici les belles paroles de Mgr Racine, paroles prononcées dans une circonstance solennelle, et qui, tout en se rapportant à un peuple, peuvent également s'appliquer à toute association d'hommes. Qu'on nous pardonne la fréquence des citations, mais nous croyons que leur qualité et leur autorité ne peuvent que donner du lustre à notre prose.

" Heureux, disait-il, le peuple qui n'oublie pas ce que la Provi-
" dence a fait pour lui, qui consacre des jours de fête publique à la
" commémoration des grands événements de son histoire ; heureux
" le peuple qui garde un souvenir durable des œuvres de ses
" ancêtres, qui célèbre ses anniversaires glorieux aux pieds des

(1) *La France aux colonies*. Etudes sur le développement de la race française hors de l'Europe, Cha. XII.

" autels du Dieu de la patrie! Il sera digne d'estime et de bonheur, " il recevra une grande gloire et un nom éternel." (1)

II

Puisqu'il est vrai de dire qu'il faut juger l'arbre par ses fruits, c'est notre devoir, disons-nous, d'en faire une abondante cueillette pendant qu'il s'en trouve à une parfaite maturité. Nous en remplirons cette corbeille, que nous irons d'abord déposer aux pieds du père de famille qui a planté cet arbre et qui, le premier, l'a arrosé de ses sueurs : puissent les délicieux arômes qui en émaneront, le récompenser de ses labeurs et de ses sacrifices ! Puis nous en ferons notre propre réfection. Notre zèle et notre émulation auront tout à y gagner. Tous les sociétaires d'aujourd'hui et de demain éprouveront une secrète impulsion à marcher sur les glorieuses traces de leurs prédécesseurs.

C'est d'ailleurs un sentiment presqu'inné chez l'homme de faire, à un moment donné, une halte dans la vie et de se reporter par la pensée, vers l'origine de ce qui est désormais sa condition et son partage. L'homme aime à avoir une connaissance raisonnée des diverses circonstances qui ont entouré son berceau. Il revient volontiers sur les scènes qui ont préludé à son existence.

Furent-elles heureuses, ces scènes imprégnent son âme de souvenirs parfumés, la retrempent et lui aident à supporter les soucis du présent. Furent-elles, au contraire, assombries par l'orage, elles ne laissent pas d'avoir un charme qui leur est propre, faisant ressortir, s'il y a lieu, le mérite des contrastes avantageux. Les sociétés, de même que les individus, éprouvent le même besoin instinctif de retourner parfois, dans un élan rétrospectif, vers le début de leur formation. L'histoire en main, elles entreprennent joyeusement ce pieux pèlerinage dans le passé, car elles savent qu'elles ne font que payer une dette de reconnaissance, en évoquant le souvenir de leurs zélés fondateurs, et en venant s'édifier dans la contemplation de leurs vertus et de leurs sacrifices. C'est pourquoi elles sont fières de rendre publiquement leur juste tribut d'hommage à ceux qui ont planté les premiers jalons et jeté les bases de leur organisation respective.

C'est donc pour satisfaire à ces diverses obligations que les membres actifs de la Société Saint-Jean-Baptiste du Collège Saint-Joseph ont publié ce recueil et qu'ils le présentent aujourd'hui à leurs prédécesseurs distingués.

(1) Sermon de M. l'abbé Racine (devenu plus tard Mgr Racine, maintenant décédé) pour la célébration du *second anniversaire séculaire de la fondation du Séminaire de Québec.*

Nous avons cru leur être agréable, tout en faisant une chose très utile, en leur offrant un tableau historique et une statistique aussi fidèle que possible de tous les officiers qui ont annuellement composé notre Société et qui l'ont administrée depuis sa fondation. Il était très-désirable, en effet, que des mains pieuses fissent, pour le transmettre à la postérité, ce relevé des principaux faits et des personnes qui ont présidé à son organisation, car les archives de ces temps primitifs de notre association sont complètement disparues.

Les premiers rapports consignés dans nos registres ne datent que de l'an académique 1873-1874, le Révd. Père André Cormier, C. S. C., étant alors président. Il s'en suivait que ces diverses circonstances premières de la fondation étaient destinées à rester à jamais ensevelies dans l'oubli, après la disparition de ceux qui y prirent une part active. Car, dans un collège, comme les générations se renouvellent en peu de temps, les traditions sont par là même plus exposées à s'altérer et même à disparaître complètement à la longue. C'est ce qui explique une méprise que nous avons commise à notre insu, en prenant comme point de départ de notre Société l'année scolaire 1868-69.

D'après les informations que nous avions prises auprès des quelques rares personnes du temps avec lesquelles il nous était facile de nous aboucher, et qui déclaraient n'avoir qu'une vague souvenance des faits dont nous nous enquérions,—informations sur lesquelles nous avions toutefois appuyé nos données,—il ressortait que la Société Saint-Jean-Baptiste n'avait été fondée d'une manière définitive qu'en cette année 1868-69; que les années précédentes, il y avait bien eu, en vérité, quelques tentatives d'organisation dramatique dans un petit cercle d'élèves, sans nom officiel ni code, et que l'on ne pensait pas, nous dit-on, avoir été constitué en société régulière.

Mais nous sommes maintenant en état d'affirmer, grâce à des renseignements plus récents et plus précis, que la Société littéraire Saint-Jean-Baptiste fut bien et dûment organisée dès l'année 1866, et que le Révérend F. X. Cormier, de Cocagne, eut l'honneur d'en inaugurer le siège présidentiel.

Quoi qu'il en soit, nous sommes persuadé que nos amis ne nous tiendront pas compte de cette méprise, puisqu'elle nous fournit l'occasion de prendre, bien qu'un peu tardivement, l'initiative de ce mouvement. Aux personnes qui seraient tentées de nous reprocher trop sévèrement cette erreur, et par suite, le retard qui en découle pour la célébration de cet anniversaire, ainsi que tout autre

mécompte de dates ou de faits qui pourrait se glisser dans le cours de ce recueil, nous présenterons à leur considération les lignes suivantes écrites par Mgr C. Tanguay, à propos d'une œuvre dont les proportions, il est vrai, ne souffrent aucune comparaison avec ce modeste ouvrage, mais dont les moyens, aussi, étaient en rapport avec la grandeur de l'entreprise.

" Entreprenez de raconter l'histoire, dit cet éminent généalogiste, après des années de recherches, vous croyez avoir mis chaque chose à sa place, tiré les conséquences les plus naturelles, les plus légitimes connaissances acquises par vos études. Mais vous ne pourrez être en sûreté, tant que vous n'aurez pas sondé pouce par pouce le terrain sur lequel vous marchez Autrement une mine éclatera au moment où vous y pensez le moins, détruisant l'édifice élevé à grands frais. Le personnage que vous faisiez agir à telle époque, n'était pas encore né ou se trouvait mort depuis longtemps. Celui que vous faites mourir se trouve encore témoin à une foule d'actes. Vous rapportez à une seule administration ce qui a eu lieu à deux administrations différentes. Quel est l'historien qui peut dire au frontispice de son ouvrage : *Je suis sûr de ne m'être pas trompé ?* " (1)

La seule chose que nous demandons en retour de ce travail, c'est de vouloir bien user envers nous de la plus grande indulgence.

Etant tous des jeunes gens sans expérience dans l'art d'écrire, n'ayant pas encore quitté les banquettes du Collège ni la tutelle de nos bons professeurs, il va sans dire qu'il ne faut pas s'attendre à une grande habileté d'ordonnance et de rédaction de la part des compilateurs de ce livre.

Nous dirons même tout d'abord que lorsque nous avons conçu le projet de cet ouvrage, nous étions loin de songer à lui donner une forme aussi volumineuse : l'impression de nos règles en petits livrets pour l'usage exclusif des académiciens, était le seul objet de nos humbles aspirations.

On y renchérit ensuite, en proposant d'y joindre un bref historique de notre Société ; et finalement on se décida à l'enrichir des portraits de tous nos co-sociétaires qui ont veillé sur les destinées de notre chère Académie Saint-Jean-Baptiste, depuis ces cinq derniers lustres. Puis, le champ étant ouvert aux beaux projets, quelqu'un suggéra la résolution d'ajouter une esquisse historique du Collège depuis sa fondation, la biographie de Messire Lafrance, du T. R. Père Lefebvre, C. S. C., avec les quelques rares fragments qui existent encore de la *Petite chronique* de son œuvre, rédigée par le

(1) Dictionnaire généalogique de Mgr Cyprien Tanguay, introduction.

Révd. Père lui-même dès le début de celle-ci, et qui, dans une certaine circonstance, fut sauvée du naufrage de la destruction par l'esprit de conservation de M. Placide P. Gaudet, le généalogiste acadien. C'est donc au dévouement de ce bon Monsieur que nous devons la dernière matière ci-haut mentionnée, ainsi que les renseignements contenus dans le chapitre intitulé : *Le Collège St-Joseph.* Qu'il nous permette de lui en donner le crédit et de lui offrir ici nos remercîments cordiaux.

L'occasion nous parut très opportune de consigner, en même temps, dans ce recueil les rapports des *Noces d'Argent* dont nous parlions au commencement de cette introduction, et que nous avions pu recueillir à peu près dans leur parfaite intégrité dans les colonnes du *Moniteur Acadien* de l'époque, où nous avons d'ailleurs puisé une foule d'autres comptes-rendus très-intéressants de nos fêtes intimes de Collège, mais qui ne sauraient entrer dans le cadre de ce volume.

Jusque-là, il n'y avait rien de bien onéreux dans nos résolutions. Tout allait parfaitement bien, et le projet rencontrait d'emblée nos approbations unanimes.

Le principal n'était pas encore fait cependant. Nous en étions justement rendus à un obstacle terrible à la réalisation de nos vues ; obstacle avec lequel il nous fallait absolument compter, que nous n'avions pas même soupçonné dans l'enthousiasme du premier moment, et qui refroidit bien vite notre effervescence juvénile ; cet obstacle malencontreux, c'était.........*la braise,......le quibus......*, le coté pécuniaire, enfin !

On comprend facilement en effet que les déboursés requis pour l'impression du livre, la besogne du photographe et la fabrication des clichés, étaient des charges énormes et trop onéreuses pour la modicité de nos bourses écolières.

Heureusement qu'une personne alors présente à nos délibérations calma nos appréhensions d'insuccès et trancha la difficulté en ces termes : *Deus providebit.*

Riches en espérance, nous nous remîmes courageusement à l'œuvre.

Nous ne tardâmes pas à voir que nous n'avions pas eu tort d'être confiants dans la réussite de notre projet. Car, sans que nous eussions fait connaître l'insuffisance de nos ressources à âme qui vive, nous recevions, dès le lendemain, le généreux contingent d'un de nos frères aînés.

C'était une preuve assez évidente que la Providence bénissait notre entreprise et se chargeait de lui trouver des protecteurs.

Nous ne saurions passer outre sans offrir encore une fois à l'Honorable Sénateur P. Poirier, l'expression de notre sincère gratitude pour les généreux encouragements qu'il ne cesse de donner à la jeunesse de son pays. Nous sommes encore sensible au souvenir de la bienveillance que nous témoigna l'Honorable Monsieur quand, à l'issue de notre dernière séance dramatique de 1892-93 (celle du "Sonneur de Saint Paul"), il nous fit offrir par l'entremise de sa digne épouse, lui-même étant absent, une médaille d'or pour encourager parmi nous l'étude de l'histoire du Canada.

La Société Saint-Jean-Baptiste a d'ailleurs eu assez souvent l'occasion d'enregistrer les noms de quelques-uns de ses anciens membres sur le livre d'or où figurent ses insignes bienfaiteurs.

Nous y lisons avec plaisir les noms de l'Hon. Juge P. A. Landry, de Dorchester; du Révd. F. X. Cormier, curé de Cocagne, dont la libéralité envers son *Alma mater* a si puissamment aidé à la construction de la vaste et splendide annexe au corps principal du Collège déjà existant; du Révd. Ph. L. Belliveau, curé de Barachois, qui depuis deux ans nous décerne une médaille d'or pour le plus méritant dans l'éloquence. Aussi, était-ce avec un légitime plaisir et avec les sentiments d'une profonde reconnaissance que notre Société leur offrit, cette année, ses titres honorifiques.

Nous ne saurions, non plus, passer sous silence les noms de l'Hon. J. Costigan et de l'Hon. Premier de la Province du Nouveau-Brunswick, qui firent preuve, l'an dernier, d'une insigne générosité à notre égard; ainsi que ceux de Sir A. P. Caron et de l'Hon. A. Ouimet, dont l'influence a coopéré à la réussite de nos projets. Enfin, Monsieur l'abbé H. R. Casgrain voulut, cette année, nous témoigner encore une fois ses touchantes sympathies par le gracieux envoi d'un exemplaire de la 4ième édition de son "Voyage au pays d'Evangéline"; l'Hon. M. Faucher de Saint-Maurice voulut bien aussi, comme congratulations, à cette même occasion de nos noces d'argent, nous adresser une série de tous ses derniers ouvrages; M. Léon Ringuette, un magnifique volume: "Dernières tendances littéraires." A tous nous disons de tout cœur: Merci.

III

Nous prions les personnes qui nous liront de ne pas nous accuser d'avoir fait, dans le choix de nos morceaux et de nos gravures, un ramassis macabre de matières disparates.

Ce livre étant comme un numéro spécial du journal de notre Société, *l'ACADEMICA*, nous avons voulu y agir en conformité avec

un des mottos qui résume le but principal et la fin dernière de l'une et de l'autre: " Pro Deo et patria."

Pour être fidèle à la première partie de ce motto, nous avons placé au frontispice de notre ouvrage le portrait du représentant de Jésus-Christ sur la terre, de l'homme de génie que tout l'univers acclame. L'effigie de l'Evêque de notre diocèse trouve naturellement place ensuite.

La reconnaissance nous faisait un devoir de clore cette première catégorie par les photographies des principaux fonctionnaires du zélé personnel de la Congrégation de Ste-Croix qui dirige notre *Alma Mater*, et par celles de quelques-uns de ses supérieurs majeurs. Que l'humilité de ceux qui s'intéressent tant à nos intérêts ne s'alarme pas du plaisir que nous procurerons à de nombreuses connaissances.

Pour satisfaire à la seconde partie du motto, nous donnerons aussi celles de plusieurs autres amis déclarés de notre pays : de MM. Rameau de Saint Père, l'abbé H. R. Casgrain, Longfellow, P. Lemay, etc. etc.

La courtoisie nous invitait aussi à faire une mention spéciale en faveur de la Société Littéraire si florissante du Collège de St-Laurent, P. Q., Société-sœur portant le même nom que la nôtre et poursuivant le même but par des moyens identiques.

Outre les écrits où notre *Alma Mater* est personnellement concernée, nous avons pensé que l'occasion était bonne (de semblables recueils ne paraissant pas souvent par ici) de reproduire les détails de certaines fêtes, dont deux de nos distingués prédécesseurs furent l'objet. Nous voulons parler des banquets donnés en l'honneur de l'Hon. P. Poirier, en 1885, et de l'Hon. P. A. Landry, en 1887 ; premières démonstrations de ce genre faites dans notre pays à des personnes de sang français ; démonstrations bien propres à réjouir le cœur de la Mère bienfaisante qui, en les lançant dans le sentier public de la vie, ne les avait jamais perdus de vue ; de la Mère enfin qui avait partagé leurs soucis et leurs peines, et qui, dans cette circonstances, fut si heureuse d'applaudir à leur bonheur.

Nous ferons aussi renaître au grand jour de la publicité, quelques écrits de certains patriotes qui furent nos devanciers et que notre Société revendique, et à bon droit, comme ses fils de prédilection.

Tels les discours que prononcèrent en diverses circonstances l'Honorable P. A. Landry, l'Hon. Pascal Poirier et le Révd. Père Bourgeois; surtout ceux faits à la grande convention de toutes les sociétés Saint-Jean-Baptiste d'Amérique. Convention tenue à Québec en 1880, et qui fut une des solennités les plus imposantes que

nous ayons eu à enregistrer dans les fastes de notre histoire:—la glorification de tous les Français d'Amérique pactisant dans les étreintes de la fraternité.

Ces discours que nous retrouvons dans le rapport de M. J. J. B. Chouinard, sur la septième commission: "*des Acadiens*," et qui ne sont pas suffisamment connus, croyons-nous, seront pour tous les Acadiens en général, et pour les académiciens en particulier, une source féconde du plus pur patriotisme, de précieux renseignements historiques et de diction irréprochable. Nous pouvons nous féliciter de trouver dans ces pages des écrivains de la jeune Acadie renaissante, l'empreinte d'une suave poésie alliée à la plus saine philosophie.

Puisque nous venons de prononcer le mot *poésie*, nous l'appuierons davantage par les pièces si bien rimées du Révd. Père dont nous avons prononcé le nom, et par celles de notre barde national, l'harmonieux chantre de l'*Etoile*. Personne de nous n'ignore que les *Muses*, dans leur capricieuse intimité, ont usé envers ces favoris, alors qu'ils étaient d'un âge encore bien tendre, d'une libéralité, voire même d'une prodigalité, à faire sécher d'envie la pauvre gent écolière des temps présents et futurs.

Nous aimerions à donner aussi d'amples extraits des œuvres si charmantes de MM. l'abbé Casgrain, Rameau de Saint-Père, P. Lemay, ces amis de cœur qui nous ont si manifestement témoigné leurs touchantes sympathies dans leurs ouvrages, tissus admirables de sentiments et d'érudition, mais qui, hélas, demeurent trop étrangers à nos foyers.

Chaque famille acadienne ne devrait-elle pas se faire un devoir d'honneur de posséder au moins un exemplaire de ces livres? C'est là que tous les vrais patriotes puiseront une connaissance approfondie d'un passé héroïque qu'ils ne savent que sommairement; d'une histoire colossale qui leur est sacrée à tant de titres; des mœurs, des coutumes, de l'exode de leurs aïeux, ainsi que des ressources de leur pays et des espérances de l'avenir.

Ne serait-il pas à désirer, en effet, que pendant nos longues soirées d'hiver, alors que toute la famille est réunie près de la flamme pétillante du poële, que l'on cessât pour quelques instants, le simpiternel bavardage sur les mille riens du jour, et que l'on écoutât les Rameau et les Casgrain nous faire le récit des principaux faits et des difficultés de toutes sortes qui présidèrent à la fondation de notre colonie; nous redire la vaillance des Poutrincourt, des Champlain, des Hébert et de tant d'autres hardis pionniers, nos pères? Ces livres nous diront la vie laborieuse, frugale tranquille et heu-

reuse des premiers occupants de Grand-Pré et des lieux circonvoisins, jusqu'à l'époque de la plus douloureuse des épopées qu'il soit donné à l'esprit humain de concevoir.

La mère de famille surtout, à qui incombe la faveur de façonner l'imagination tendre et impressionnable de ses petits enfants, ne pourrait-elle pas s'inspirer à ces sources bénies, où elle trouverait copieusement matière à ces pieuses légendes qui, bien assaisonnées des principes de notre foi chrétienne, résument les premiers éléments de l'éducation domestique ?

Qui de nous, en effet, n'a suave souvenance de ces fables primevères ; de ces temps, où, sur les genoux de notre mère, la narration de quelques faits extraordinaires nous était donnée en retour de notre sagesse ? Avec quel religieux silence nous écoutions ces traits édifiants, qui toujours, il est vrai, sous peine de perdre leur aspect séduisant, devaient prendre invariablement la dénomination d'une *histoire* ou *d'un conte !*

Ce sont de ces récits, dont la jeune intelligence et la curiosité naturelle de l'enfant sont si friandes, que naît, à son insu, le culte si noble et si légitime des aïeux, du passé, de l'histoire et du pays.

Plus tard, après avoir grandi dans ce milieu de souvenirs toujours vivaces, de patriotisme éclairé, exempt de préjugés et de fanatisme, plus tard, disons-nous, le jeune homme au cœur bien né et à l'intelligence bien dirigée, se prend à redire ces paroles du Lauréat :

" O notre histoire ! écrin de perles ignorées !
" Je baise avec amour tes pages vénérées."

Ce jeune homme pourra lui-même, ensuite, tirer les conséquences naturelles qui découlent des exposés historiques. Il pourra acquérir des convictions, se former des principes qu'il appliquera dans la gouverne de ses actions. Ayant soigneusement examiné les diverses phases par où est passé son peuple et ses alliés, il verra ce qui a le plus aidé à leur développement, à leur élargissement et à leur homogénéité ; il verra enfin où en est la situation qu'un écrivain, penseur profond que nous avons déjà cité, résume en des termes aussi nobles que justes et vrais, et que tous aimeront à retrouver dans ces pages.

" La France avait jeté, dit-il, les germes de trois nationalités françaises distinctes sur le sol de l'Amérique ; si elle ne les eût pas abandonnées, trois filles braves, belles et fières comme elle, les nations Canadienne, Acadienne et Louisiannaise lui auraient bientôt tendu la main par de-là les mers.

" L'Acadienne comme ces vierges de l'antiquité que le ravisseur allait enlever jusqu'aux pieds des autels, a été arrachée à ses temples et à ses foyers, et emmenée captive dans une terre lointaine. Des deux autres, l'une a été traitée longtemps en esclave dans son propre pays, et l'autre affranchie trop jeune, s'est prostituée aux caresses de l'étranger : elle est la seule qui ait renié un jour sa mère et le doux langage appris à son berceau.

" Aux deux extrémités de l'Amérique du Nord, deux masses très importantes, deux nationalités distinctes tranchent encore sur l'immense mosaïque des populations de toute langue, de toute origine et de toute croyance qui viennent s'absorber dans une même masse, dans une même nationalité anglo-américaine.

" A la Louisiane, par cela même qu'elle n'a pas été persécutée, il manque à la nationalité française un élément indispensable à toutes les nationalités comme à toutes les religions, il lui manque la foi. Les Louisiannais ont dans le principe, fait bon marché de leur langue et n'ont pas insisté pour qu'elle fût reconnue officiellement dans leur rapport avec le gouvernement fédéral ; ils l'ont même laissé proscrire du sein de leur législature.

" A la Louisiane, la race anglo-saxonne ne s'est point présentée à la race française en ennemie et en conquérante ; celle-ci gardait rancune à la France de l'avoir abandonnée une première fois à l'Espagne, vendue une seconde fois aux Etats-Unis.

" Là-bas, on ne paraît ne croire qu'à demi à la nationalité ; ici on y croit plus que jamais.

" Les Canadiens-Français se sont attachés à leur religion, à leur langue et à leurs institutions en proportion des efforts que l'on a fait pour arracher toutes ces choses qui, beaucoup plus que le sol, forment la patrie.

" Pourront-ils les conserver toujours, ou du moins longtemps encore ? Problème difficile à résoudre et que les voyageurs et les hommes d'état ont envisagé sous des formes bien opposées.

" Le fait de l'accroissement extraordinaire de notre population, les nombreuses réformes sociales qui se sont introduites depuis quelques années parmi nous, les développements que prend la colonisation des terres incultes par les hommes de notre race, nos progrès sûrs quoique lents dans le commerce, l'industrie et la littérature, la réaction naturelle qui s'est faite depuis l'union législative des deux provinces, l'admission successive d'un bon nombre de nos compatriotes dans les fonctions gouvernementales devraient empêcher de désespérer aujourd'hui ceux dont les pères n'ont pas désespéré aux plus mauvais jours de notre histoire.

" *Une sage modération dans la direction de l'esprit national, un respect pour les préjugés des autres, égal à celui que nous réclamons pour nos propres croyances, une application constante à faire tourner la rivalité des deux races qui habitent ce pays à leur avantage commun*, en la transformant en une louable émulation dans la carrière des sciences, des arts et de l'industrie, parviendront peut-être à faire aimer aux autres nationalités la nôtre, que l'histoire leur a déjà appris à respecter.

" Individuellement nous n'avons rien à perdre, collectivement nous avons tout à gagner en conservant avec soin un drapeau, un signe de ralliement.

" D'ailleurs la Providence ne fait jamais rien en vain. Ce n'est pas en vain que nos pères, soldats et martyrs, ont arrosé cette terre de leur sang: ce n'est pas en vain qu'une poignée d'hommes luttant contre tous les désavantages possibles s'est accrue si rapidement; ce n'est pas en vain qu'ils ont combattu si longtemps, si courageusement et sous tant de formes; ce n'est pas en vain que nos compatriotes, pionniers de la foi, ont parcouru le désert, que nos missionnaires, à l'heure présente, évangélisent les nations de l'Occident et peuvent se dire comme au temps des Brébeuf et des Lallemant avec un saint et noble orgueil : *Gesta Dei per Francos* !" (1)

***

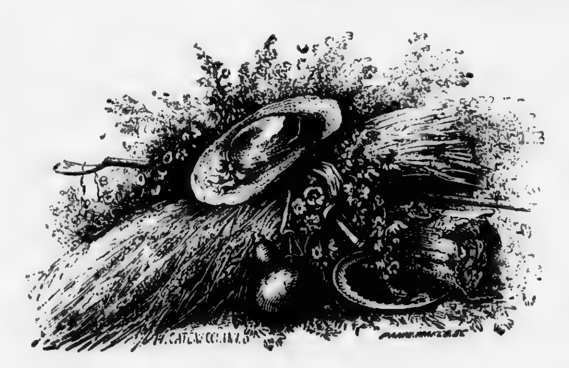
Nous terminerons cette trop longue introduction, en renouvelant l'expression de notre plus vive reconnaissance à tous ceux qui, de près ou de loin, de quelque manière que ce soit, ont contribué au succès de ce travail. Car, vu notre inexpérience, et livré à nos seules ressources, il n'était pas sans difficultés dans sa réalisation. Heureusement que nous nous sommes heurté à bien peu d'indifférents; et que tous, à quelque rare *exception* près, nous ont témoigné la plus grande bonne volonté et les plus chaudes approbations.

Nous remercions avec toute l'effusion dont nous sommes capable, les éminents écrivains qui ont bien voulu rehausser de leurs écrits le mérite de ce livre; ainsi que nos généreux annonceurs qui, tout en y trouvant leur parti, en ont assuré la possibilité pratique. Nous espérons que nos amis du public sauront reconnaître ce signalé service qui a fortement aidé à la publication de l'*Album-Souvenir*, et qu'ils leur accorderont de préférence leur patronage.

(1) Hon. P. J. O. Chauveau. *Introduction sur le deuxième centenaire du Diocèse de Quebec.*

Nous aimons aussi à payer une dette de reconnaissance au T. R. P. P. Beaudet, Provincial de la Congrégation de Ste-Croix, qui, en accordant à nos entreprises son très haut patronage, en a assuré la réalisation ; aux RR. PP. Tessier, Bourgeois et Choinière dont le concours bienveillant nous a aplani bien des difficultés et nous a donné d'heureuses inspirations ; au Révd. Père Arsenault qui a bien voulu amoindrir à notre égard les exigences quelque fois bien rigoureuses de la discipline et nous seconder pour la réussite de nos projets ; au Révd. Père Larochelle, le zélé curateur du musée acadien, qui a si généreusement mis à contribution la bibliothèque dont il a aussi la charge, pour tout ce dont nous avons eu besoin. Nous n'oublierons jamais l'aménité et l'encouragement que ce bon Père n'a cessé de nous prodiguer pendant toute la préparation de cet ouvrage ; à M. P. T. Ahern, le vice-président de notre Société-sœur de St-Patrice, qui, dans plusieurs circonstances, s'est dévoué pour nos intérêts ; au Révd. et bon Père G. Demers, C. S. C., le premier directeur de notre Société, qui veut bien, cette année, suppléer à notre indigence et nous octroyer une médaille en or pour l'éloquence ; à M. F. Robidoux, le doyen de la presse acadienne, en faveur de qui nous devons même une mention toute spéciale, et qui, par son amabilité envers nous, sa condescendence à nous rendre service et à mettre tout à notre disposition, n'a pas peu contribué au succès de cette publication ; à MM. C. O. Beauchemin & Fils, libraires et imprimeurs de Montréal, nos éditeurs, qui, dans l'exécution de leur art typographique, nous ont donné pleine et entière satisfaction. Encore une fois : *merci.*

Un Membre du Comité Exécutif.



PREMIÈRE PARTIE

HISTORIQUE-LETTRES-REMINISCENCES

CHAPITRE PREMIER

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DU COLLÈGE SAINT-JOSEPH

SES QUATORZE PREMIÈRES ANNÉES D'EXISTENCE

Monsieur le Directeur de la Société,

Je crains que la bienveillante invitation que vous m'adressiez, le 13 du présent mois, au sujet de l'historique de l'Académie Saint-Jean-Baptiste du Collège Saint-Joseph, depuis sa fondation jusqu'à nos jours, vous rapporte d'autant moins de satisfaction qu'elle me témoigne un trop haut degré de confiance.

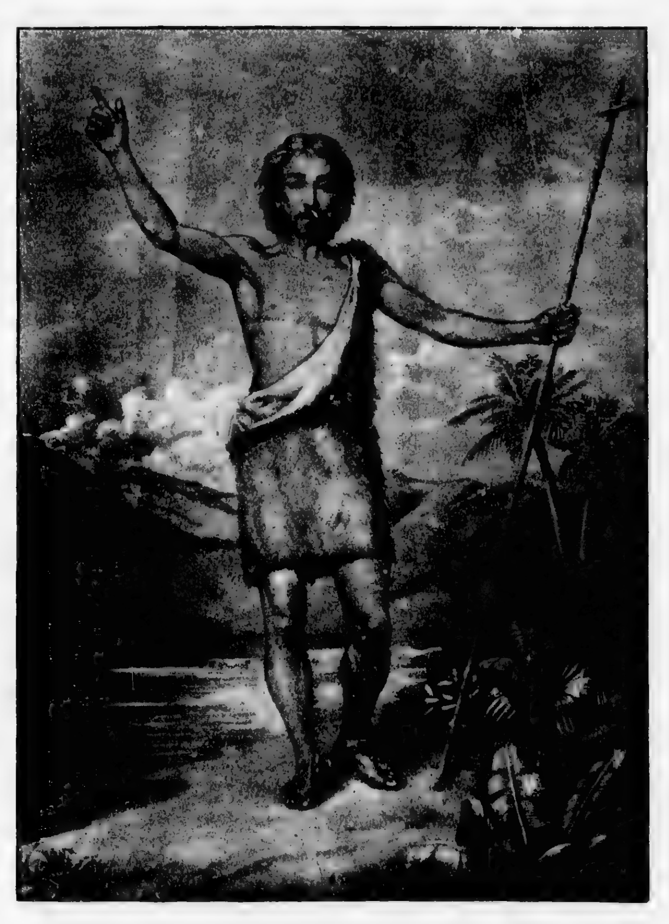
Heureusement pour moi et pour vos lecteurs, je ne saurais—selon le désir que vous m'en exprimiez—vous écrire l'histoire entière de l'Académie. Je n'ai pas suivi de près son développement moderne et contemporain.

La Société Saint-Jean-Baptiste compte ici près de vingt-huit ans d'existence. Il me serait mal, sans doute, de me permettre l'appréciation d'une époque au cours de laquelle mes relations avec cette intéressante société se sont trouvées interrompues, par suite de travaux dans d'autres situations.

Le rapport que je présente aujourd'hui ne couvrira donc que ses quatorze premières années d'existence. C'est un fait constaté que, jusqu'à l'âge de sept ans, l'Académie n'a point laissé de chroniques. Serait-ce à dire qu'elle n'eut pas l'âge de raison avant 1873 ? Ce serait téméraire de le supposer et assez dangereux de l'affirmer. Je connais d'aucuns de mes vieux compagnons de collège qui ne me pardonneraient jamais une pareille contumélie.

Il me faut donc, pour un quart de sa période d'existence qui est inconnue de la génération actuelle, consulter les anciens et évoquer nos vieilles traditions.

De là, passant à l'histoire écrite, j'irai compulser les comptes-rendus des assemblées depuis 1873, les procès-verbaux des différentes organisations de la Société. Puis, je donnerai à cet ensemble de notes la forme d'un rapport historique de l'Académie, depuis sa fondation, en 1866, jusqu'à l'introduction et l'adoption de son troisième code de lois en 1880.



“ Saint Jean-Baptiste, vêtu d'habits rudes, faits de poils de chameau, menant une vie austère dans le désert, en se nourrissant de miel sauvage et de sauterelles, enseigne à son peuple la voie du salut. La sobriété et la tempérance, dans l'usage des choses de la vie, sont donc une des premières conditions de la prospérité et de la vigueur d'un peuple. Voilà ce que nos pères ont compris et pratiqué. C'est aussi ce que leurs enfants ne doivent pas oublier.” (1)

(1) Paroles de Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières.

FONDATION DE L'ACADÉMIE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Les trois premiers Conseils Exécutifs.

1.—1866-1873.—§ 1.

L'Académie St-Jean-Baptiste fut établie au Collège St-Joseph, le 11 octobre 1866, et fut placée par le R. P. Lefebvre, supérieur, sous la direction du R. P. G. Demers, C. S. C., aujourd'hui chapelain de l'hôpital catholique de South Bend, Indiana, Etats-Unis. Cette organisation était donc instituée deux ans et un jour après la première ouverture des classes par les Religieux de Ste-Croix. L'élection eut lieu un jeudi soir. Les deux candidats qui briguaient la présidence étaient François X. Cormier et Michæl Dolan. Le premier témoigna, en cette occasion, une inexplicable assurance relativement au résultat du vote.



R. P. G. DEMERS, C. S. C.
Aumônier à l'Hôpital catholique de South Bend, Indiana, E. U.
Premier Directeur.
Membre Honoraire.

Au jour d'élection, les Cleveland d'aujourd'hui vont faire une partie de pêche. Il y a 28 ans, les candidats littéraires de la Butte-à-Pétard allaient à la grand' demande. C'est uniquement au moyen de cette *sortie* autorisée, sans doute, que nous pouvons aller retracer, à coup sûr, la date précise de la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste.

De l'urne électorale sortirent les noms des élèves suivants élus à titre d'officiers ou de conseillers.

Président: François-Xavier Cormier; *Vice-président*: Michæl J. Dolan; *Secrétaire*: Alphée F. Belliveau; *Membres actifs*: Joseph Murray, Gilbert Girouard, etc.

De suite, cette association eut ses règles qui lui furent soumises par le Révérend Père Directeur. Le premier but de l'Académie était de former les élèves à l'élocution, à l'action oratoire par des séances mensuelles données privément devant les élèves ou, de temps en temps, devant le public. Elle comptait aussi pour objet non moins important, l'étude et la culture des lettres.

Pour figurer devant le public, on exigeait des membres de l'Académie qu'ils fussent de force à composer les écrits présentés aux séances. Il leur était permis—mais en dernier ressort seulement—de soumettre leurs productions à un professeur pour les faire reviser et corriger.

Au début de la Société, des débats pleins d'à-propos et d'intérêt, étayés sur de solides arguments, développés avec une énergie et une chaleur très bien soutenues, ont été salués avec force applaudissements.

Mentionnons ici, en passant, les *Quatre Saisons*, les *Désavantages comparés* relativement à la perte de certains sens ou membres tels que la vue, l'ouïe, les bras, les jambes etc., le meilleur des trois dons de Salomon, *Santé*, *Sagesse*, *Richesses* etc., etc.

RÉVD. F. X. CORMIER, CURÉ DE COCAGNE.

Bienfaiteur insigne du Collège St-Joseph.
Premier Président de la Société.
Membre Honoraire.

Le public, qui se rendait en foule à ces premières séances dans le vieux collège, n'a pas encore perdu le souvenir de ces joutes quasi-parlementaires tenues dans les langues anglaise et française, et où la verve et l'esprit pétillant des Doian, Landry, Cormier, Murray, etc., n'ont peut-être—n'en déplaise à personne—jamais été surpassés par leurs successeurs.

A l'ouverture de chaque séance privée ou publique, les officiers de l'Académie s'alignaient sur le théâtre, chacun selon son rang d'honneur dans la Société.

Le président, médaille sur la poitrine, faisait les remarques de circonstance au sujet de la séance qui s'ouvrait. Le secrétaire lisait le procès-verbal de la dernière soirée donnée par l'Académie. Alors tous les membres, fièrement décorés d'un large ruban et d'une médaille, saluaient profondément le public pour faire place aux différents personnages qui allaient figurer sur la scène.

Une remarque incidente trouvera ici sa place. La critique des pièces jouées à cette époque serait trop longue. Du reste, au cours de mon rapport, il ne sera rien dit des drames ou même des programmes de séance.

Mais, au risque de passer pour un de ces louangeurs du bon vieux temps dont a parlé Horace, je saisis la présente occasion pour dire que de bons succès dramatiques furent remportés dans les tendres années de la Société Saint-Jean-Baptiste. Que les pièces fussent tragiques ou comiques, elles étaient, en général, d'un réussi que nos meilleurs acteurs de collège ne désavoueraient pas maintenant.



R. P. LOUIS GEOFFRION, C. S. C.

Supérieur du Collège de la Côte-des-Neiges.
Deuxième Directeur.
Membre Honoraire.

§ 2.

Dans l'été de 1867, le R. P. Demers, Directeur, alla prendre la cure du bas de Bouctouche. Le président, lui, avait revêtu l'habit du lévite le 28 avril de la même année et commençait ses études théologiques. Il n'en continua pas moins l'exercice de ses fonctions comme président jusqu'à l'été de 1868—le Révérend Père Lefebvre, supérieur, ayant, en même temps, pris charge de la Société comme Directeur.

§ 3.

Au mois de septembre 1868, la plupart des anciens membres de l'Académie étant sortis du collège, une nouvelle élection devenait nécessaire. Une assemblée eut lieu à cette fin. En ce temps-là, des privilèges particuliers étaient réservés à la classe la plus avancée. C'est ainsi qu'aux premiers siècles de l'histoire romaine, les patriciens avaient seuls le droit de vote au forum.



L'HON. PASCAL POIRIER, SÉNATEUR, SHÉDIAC.

Deuxième Président.
Vice-Président d'Honneur.

Les élèves de Belles-Lettres 1868 étaient les patriciens du collége et ils jouissaient, vis-à-vis de leurs cadets, de prérogatives aussi exclusives que ceux de Rome à l'époque des Tarquins. L'organisation n'en fut pas moins bonne et solide. Elle se trouvait ainsi constituée :

Président : Pascal S. Poirier. *Vice-président :* James McDevitt. *Secrétaire :* Fidèle Gaudet. *Conseillers :* Philippe Belliveau, Hippolyte LeBlanc. André LeBlanc. Antoine LeBlanc, Honoré Cormier et Louis Belliveau Il y avait là de beaux talents et sous la puissante direction du R. Père Lefebvre et de son assistant le R. Père Geoffrion, ce con eil des neuf se fit honneur ainsi qu'au jeune établissement dont il était, pour ainsi dire, le premier fruit.

§ 4.

Du mois de mars 1872 jusqu'à la fin de cette même année scolaire. Fidèle Gaudet. secrétaire. remplaça le président Poirier qui venait d'être nommé Directeur des Postes à la Chambre des Communes à Ottawa.

§ 5.

A l'automne 1872, une troisième administration fut appelée à diriger l'Académie St-Jean-Baptiste. Les nouveaux membres étaient comme suit :



DR. FIDÈLE GAUDET,
MÉTÉGHAN, N. E.
Troisième Président.
Membre Honoraire.

Directeur : M. Philippe J. Belliveau, eccl. ; *Président* : André Bourque ; *Secrétaire* : Philéas F. Bourgeois ; *Trésorier* : Napoléon Bourque ; *Conseillers* : André D. Cormier, Fidèle Belliveau, Placide P. Gaudet et Narcisse Landry.

Depuis quatre ans, l'Académie n'avait pas eu de règles écrites. Son premier directeur, le R. P. Demers avait emporté avec lui, en s'éloignant du collège, son livre de règles relatives à l'Académie. L'administration de 1868 à 1872 prise dans une seule classe en avait, toutefois, peu souffert. L'homogénéité de ses membres lui avait épargné bien des conflits.

Le collège, c'est souvent tout un monde en petit. Il peut surgir autant de susceptibilités entre les différentes classes d'une maison d'éducation comme on en voyait entre les clans d'Ecosse, il y a cent ans.

Or, puisqu'il était devenu nécessaire de choisir des sujets éligibles dans différentes classes, il importait beaucoup d'avoir un code de lois afin de déterminer les droits et privilèges des membres ainsi que les procédés des élections et des assemblées. Le secrétaire fut chargé de recueillir les opinions et les suggestions des membres, puis de leur donner une forme et de soumettre le tout aux délibérations du Conseil de l'Académie.



R. P. PH. J. BELIVEAU, S. J.
Troisième Directeur.
Membre Honoraire.



R. P. A. T. BOURQUE, C. S. C.,
MISSIONNAIRE AU BENGALE.
Quatrième Président.
Membre Honoraire.

C'est ainsi que furent préparées les règles qui sont en tête du premier registre de la Société St-Jean-Baptiste. Bien des chaleureuses

discussions, des passe-d'armes plus ou moins vives accompagnèrent la présentation du Conseil et l'adoption de ces premiers statuts. Joseph Howe et ses amis ne soutinrent pas leurs fameuses *Douze Résolutions* à la Chambre d'Halifax avec plus de confiance en eux-mêmes que n'en témoignèrent les *philosophes* de 1872 en défendant les clauses de leurs lois. Au mois de mars 1873, elles étaient adoptées et approuvées par le R. P. Supérieur du Collège.

Le lecteur nous saura gré, peut-être, de les insérer ici. Elles sont tirées substantiellement du registre. Si je me permets d'en corriger un peu la forme, le fond n'en est pas changé: pas une clause ne disparaît à moins qu'elle ne se répète ailleurs.

RÈGLES

DE L'ACADÉMIE SAINT-JEAN-BAPTISTE

DU COLLÈGE ST-JOSEPH (1872-1873)

CHAPITRE PREMIER

Règles relatives à chaque membre.

DU DIRECTEUR.

Monsieur le Directeur de l'Académie représentant l'autorité du Collège et exerçant comme tel le plus grand pouvoir au sein de la Société Saint-Jean-Baptiste, doit être respectueusement écouté et obéi, parce que son avis est censé avoir pour objet l'intérêt et l'honneur de la maison. Il a plein pouvoir de s'opposer à toute motion tendant à léser, d'une manière directe ou indirecte, les droits ci-dessus mentionnés.

L'Académie est elle-même une société établie et approuvée par le R. P. Supérieur. Son but est de promouvoir le goût d'une saine littérature, le succès dans l'art oratoire et d'y arriver par l'organisation de séances littéraires et dramatiques soit publiques, soit privées. A ce titre, au Directeur revient le droit de préparer ces dernières, c'est-à-dire de choisir les sujets, de composer le programme des séances d'accord avec le R. P. Supérieur et de concert avec le président de l'Académie ainsi que le vice-président.

DU PRÉSIDENT.

En vertu de sa charge, monsieur le Président est tenu de présider à toutes les assemblées qu'il jugera à propos de convoquer. Incapable par lui-même de faire adopter une motion si tous les

membres ou officiers s'y opposent, il a le droit de vote comme les autres membres et il jouit. en sus, du privilège de trancher une question au cas où il y aurait, de part et d'autre, une parité de votes.

Le président veillera à la préparation et à l'entretien du théâtre. Dans les assemblées de la Société, il rappellera à l'ordre ceux qui n'observent pas les convenances ou qui se rendent coupables de personnalités choquantes à l'égard des autres membres.

Après avis préalable, il pourra exclure de la dite société quiconque ne se conformera pas à cet avis.

DU SECRÉTAIRE CORRESPONDANT.

Le secrétaire correspondant a pour fonction de s'occuper de toutes les matières écrites, rapports, programmes, motions, etc. Après chaque réunion de l'Académie, il est de son devoir de donner lecture des délibérations de l'assemblée avant la levée de la séance subséquente, en suivant régulièrement les formes telles quelles. Les matières du programme ayant été réglées quant à leur nombre et à leur place, il doit s'occuper d'en faire préparer un certain nombre de copies pour distribuer dans l'auditoire. Cette distribution lui est réservée en vertu de sa charge.

Toutes les lettres d'invitation que l'Académie jugera à propos d'envoyer, seront faites et expédiées par le secrétaire-correspondant, les frais de poste étant payés à même le trésor commun. Il agira en union de vues avec le Président et le remplacera, s'il y a lieu, pour tout ce qui est relatif aux invitations particulières. Comme tous les autres membres, il a le droit de vote.

DU SECRÉTAIRE TRÉSORIER.

Le secrétaire trésorier doit tenir compte des dépenses faites par l'Académie pour la préparation des séances. Non seulement il lui incombe de payer les objets ou costumes achetés pour les pièces, mais il devra aussi liquider les comptes d'impression, frais de poste etc.

Le résultat des dépenses et les comptes qui s'y rattachent, doivent être lus et présentés à la société, à la fin de chaque mois. Il a aussi droit de vote.

DES MEMBRES ACTIFS.

Les conseillers de l'Académie ont, dans les assemblées, les mêmes droits que les deux secrétaires relativement à la liberté de présenter des motions, de donner leur vote, d'émettre leurs opinions et de participer, en un mot, à toutes les délibérations. Ils doivent, de plus, connaître le résultat des assemblées, des dépenses etc, tel qu'il a été fait mention ci-dessus.

CHAPITRE II

Des assemblées.

1° Dans toute assemblée constituée sur des bases régulières, il doit se trouver nécessairement une autorité prépondérante, un pouvoir qui en dirige les fonctions.

Or, en examinant bien les lois qui régissent toutes les réunions littéraires, politiques etc., et en tenant compte des règles prescrites dans ces sociétés, nous voyons la distinction des rangs et le bon ordre fondés sur l'observance des bienséances. En première ligne, le Président, à titre de chef et parce qu'on lui a reconnu le talent nécessaire pour diriger une assemblée et remplir ses devoirs honorablement, doit être respecté par tous.

Ses avis, ses conseils doivent être écoutés, à moins qu'une motion contraire et la force du vote ne renversent ses opinions. Pour aucune raison il n'est permis de l'interrompre. Nul membre ne devra prendre la parole dans une assemblée sans avoir, au préalable, obtenu permission du dit président.

2° Entre membres, il n'est pas permis de s'interrompre. De plus, tout propos qui viserait à révéler les défauts ou à attaquer le caractère d'un co-sociétaire, est strictement défendu. Monsieur le président a le droit de rappeler à l'ordre tout délinquant de cette sorte et de le faire exclure de l'Académie, s'il devient coutumace.

4° Les bienséances exigent que chacun se tienne, pendant les réunions dans une posture convenable. Quand quelqu'un veut parler, il doit se lever, se faire autoriser par le Président à prendre la parole, exposer ses raisons et ensuite se rasseoir.

CHAPITRE III

Des règles générales.

1° Le programme de chaque séance doit être strictement suivi. Si un personnage de drame ou n'importe quel autre élève appelé à figurer sur la scène se trouve indisposé ou absent, les auditeurs devront recevoir une explication de la part de Monsieur le Président ou de son remplaçant.

Le dit programme une fois approuvé par l'autorité compétente ne saurait être modifié à moins de raisons supérieures.

2° Il y aura une réunion mensuelle des membres de l'Académie. Toute assemblée extraordinaire doit être annoncée aux membres, d'avance, par M. le Président.

3° Le secrétaire-correspondant qui, de fait est vice-président, remplacera le président au cas où ce dernier serait malade ou abent.

4° Les dépenses nécessitées pour le maintien de l'Académie seront payées par l'argent tiré de la caisse commune de la dite Académie.

5° Une motion non secondée ne passera pas au vote. Une motion secondée pourra être discutée selon le cas, puis sera ensuite livrée au vote.

6° Sur la demande des membres de l'Académie, M. le Président se fera un devoir de les convoquer en assemblée afin de prendre régulièrement en considération les motifs de la susdite convocation.

7° Un membre ne peut résigner sa charge sans des raisons plausibles, et encore ne doit-il le faire qu'avec la permission de l'Académie.

8° Dans toutes les séances publiques, les membres officiers et les membres actifs devront paraître ensemble sur le théâtre, quand l'ouverture de la séance se fera par le président.

RÈGLES PARTICULIÈRES.

Dissolution de la Société et renvoi de ses membres.

1° L'Académie ne pourra être dissoute que par une motion régulièrement proposée, secondée et acceptée par les deux tiers des membres qui la composent ou par le Supérieur de la maison.

2° La Société St-Jean-Baptiste ne conservera dans son sein que les membres dont la conduite honorable et régulière est de nature à la faire respecter.

3° Une conduite immorale ou anti-religieuse, l'infraction habituelle des règlements de l'institution, le mépris de l'assemblée et des présentes règles etc., seront toujours un cas d'exclusion. Dans les cas imprévus et graves, sur une plainte du président et de ses conseillers faite au supérieur de la maison, le renvoi pourra être également prononcé par ce dernier.

4° L'Académie qui, pour le fonctionnement de ses affaires, n'a choisi que sept membres, a cependant, le droit d'en augmenter le nombre.

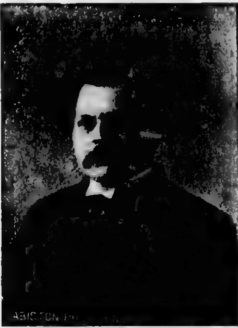
CONCLUSION.

Les présentes règles pourront être amendées par le Conseil de l'Académie réuni, pourvu que la substance n'en soit pas changée. Nulle règle ne devra être annulée ou changée substantiellement sans l'autorisation du supérieur de la maison. De même on ne pourra ajouter de nouvelles clauses à ces règles, si ce n'est en cas d'urgence.

QUELQUES ANCIENS MEMBRES.



RÉVÉREND H. A. MEAHAN.
CURÉ DE MONCTON, N. B.



PROF. ALPHÉE BELIVEAU.
ÉCOLE NORMALE, FRÉDÉRICTON.



RÉVD. PÈRE H. D. LEBLANC, M. H.
COLLÈGE DE FARNHAM, P. Q.



DR. J. A. LÉGER.
SHÉDIAC.



RÉVD. JOS. LEVASSEUR, M. H.
CURÉ DE PAQUETVILLE, N. B.

II

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DEPUIS 1873 JUSQU'A 1880.

Depuis le mois de septembre 1873, l'Académie a conservé dans des registres les rapports des assemblées régulières tenues par les diverses administrations qui l'ont dirigée jusqu'à nos jours.

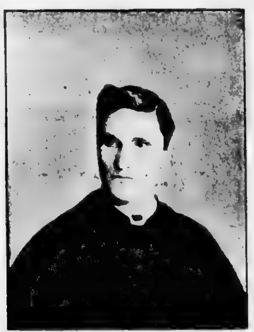
§ 1.

(1873–1874).

Au mois de juin 1873, les officiers de la Société avaient fait leurs adieux au collège.

Quelque temps après la réouverture des classes en septembre de la même année, l'organisation de l'Académie se fit sous la direction du Révd. E. E. Labbé et après les assemblées du 23 et du 24 octobre le résultat des élections fut enregistré comme suit :

Directeur : Révd. E. E. Labbé, C. S. C. ; *Président :* André D. Cormier ; *Secrétaire :* Narcisse A. Landry ; *Trésorier :* George V. McInerney ; *Conseillers :* Denis A. Bourgeois, Henry Meahan, Pacifique LeBlanc, John Costigan, George Laforest et Simon LeBlanc. Le nombre des membres excédait celui du Conseil précédent.



R. P. A. D. CORMIER, C. S. C., COLLÈGE ST-JOSEPH. Cinquième Président et cinquième Directeur. Membre Honoraire.

Quelques mois plus tard, dans l'assemblée du 20 novembre et après les motions d'usage, George McInerney devenait vice-président et Denis Bourgeois le remplaçait à titre de secrétaire trésorier—fonction dans laquelle il fut remplacé, à son tour, en janvier 1874, par Pacifique P. LeBlanc. Il est ici à regretter qu'une sage suggestion soumise alors à l'Académie par son Révd. P. Directeur et adoptée par les membres, n'aît pas été mise à exécution à partir de cette époque. Il s'agit de l'enregistrement des programmes des séances, pratique qui a été négligée jusqu'à 1880.

§ 2.

(1874–1875).

Comme un ou plusieurs des officiers de la Société St-Jean-Baptiste sont choisis depuis quelques années parmi les étudiants en philosophie, désormais, chaque année verra une élection nouvelle. Le vote de l'Assemblée du 10 décembre 1874 donna le résultat suivant :

Président: Narcisse A. Landry ; *Secrétaire:* George Laforest: *Trésorier:* Edouard Gaudet; *Conseillers:* Ambroise Richard, Jean Hébert, Irenée Levasseur, Narcisse Robidoux et Simon LeBlanc qui devint secrétaire correspondant au mois de novembre.



M. N. A. LANDRY,
AVOCAT, BATHURST.
Sixième Président.
Membre Honoraire.

Ce fut à cette même époque que les élèves de langue anglaise— sur l'approbation du Révd. Père Lefebvre, supérieur— formèrent la Société littéraire et dramatique de St Patrice qui, depuis sa fondation, a toujours joui d'une haute réputation et qui est aujourd'hui magnifiquement organisée et très prospère.

Du mois de Mars 1875, les membres de la Société St-Jean Baptiste firent une requête pour avoir un directeur lequel leur fut accordé dans la personne du Révd. P. L. N. Larche, C. S. C. Quelques semaines plus tard, des petits troubles de famille qui éclatèrent au milieu de la société se terminèrent par la résignation du président.

Une nouvelle élection eut lieu le 30 Avril 1874 et les noms suivants nous annoncèrent le nouveau ministère formé:

Président: EDOUARD GAUDET; *Secrétaire*: SIMON LEBLANC; *Trésorier*: JEAN HÉBERT; *Conseillers*: AMBROISE RICHARD, IRÉNÉE LEVASSEUR, N. ROBIDOUX et JEAN MAILLET.

DR. E. T. GAUDET,
ST-JOSEPH, MEMRAMCOOK.
Septième Président.
Membre Honoraire.

§ 3.

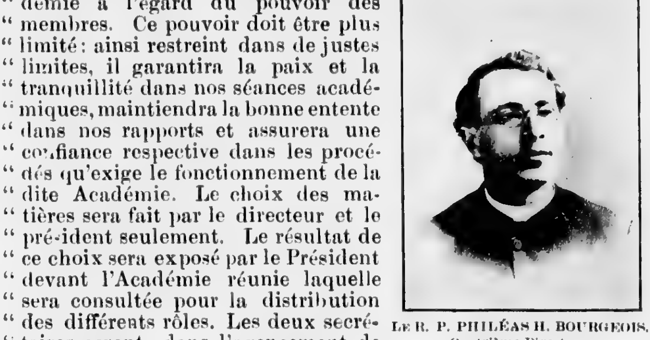
(1875-1876.)

Le 12 octobre 1875, M. Philéas F. Bourgeois Eccl. Directeur, convoque les anciens membres de l'Académie ainsi que plusieurs nouveaux élèves pour remplacer les absents. Un vote est pris au moyen du scrutin secret. Après qu'il est dépouillé, on constate que l'Académie est ainsi organisée:

Président: IRÉNÉE LEVASSEUR ; *Secrétaire* : JEAN HÉBERT ; *Trésorier* : LÉON RINGUETTE ; *Membres actifs*: JEAN MAILLET, FRANÇOIS LÉGÈRE, ALBINI BOURGEOIS et PHILIPPE L. BELLIVEAU.

Le Directeur qui pourtant—trois ans auparavant—avait contribué, à titre de secrétaire, à la rédaction des règles de la Société, commençait à y voir diverses défectuosités dont il est fait mention au registre dans le rapport du 12 octobre 1875. On y lit ce qui suit :

" Les particularités de la déclaration étant terminées, M. le Directeur fit connaître à l'assemblée quelques défectuosités inhérentes " au sens littéral des règles de l'Académie à l'égard du pouvoir des " membres. Ce pouvoir doit être plus " limité: ainsi restreint dans de justes " limites, il garantira la paix et la " tranquillité dans nos séances académiques, maintiendra la bonne entente " dans nos rapports et assurera une " confiance respective dans les procédés qu'exige le fonctionnement de la " dite Académie. Le choix des matières sera fait par le directeur et le " président seulement. Le résultat de " ce choix sera exposé par le Président " devant l'Académie réunie laquelle " sera consultée pour la distribution " des différents rôles. Les deux secrétaires seront, dans l'agencement de " leurs fonctions, sous l'immédiate dépendance de M. le Directeur."



LE R. P. PHILÉAS H. BOURGEOIS.
Quatrième Directeur.
Membre Honoraire.

Dans le courant de l'année scolaire, F. X. Robichaud est élu conseiller en remplacement de François Légère, démissionnaire.

§ 4.

(1876-1877)

La direction de l'Académie est confiée de nouveau à M. Philéas F. Bourgois, Eccl., c. s. c. Il annonce à la première assemblée, que les autorités du Collège désirent que—pour quelque temps—la Société St-Jean-Baptiste s'occupe, d'une manière plus particulière, de la lecture à haute voix, afin de cultiver par là l'accent et la prononciation de la langue française. Il est aussi décidé qu'une plus grande attention sera donnée aux déclamations, etc.

L'élection des membres donne le résultat qui suit:

Président: IRÉNÉE LEVASSEUR; *Vice-président*: JEAN HÉBERT; *Secrétaire-correspondant*: F. X. ROBICHAUD; *Secrétaire-trésorier*: LÉON RINGUETTE; *Membres actifs*: LUCIEN J. BELLIVEAU, THÉOPHILE GOGUEN, FERDINAND MICHAUD, PHILIPPE BELLIVEAU et DÉSIRÉ LÉGÈRE. Un bibliothécaire choisi parmi les élèves est élu, cette année, pour s'occuper des livres à louer et tenir compte de leur distribution et de leur retour.



RÉVD. J. HÉBERT,
CURÉ DE ST-PAUL, KENT, N.-B.
Membre Honoraire.

L'HISTOIRE DU DRAPEAU BLANC.

Un drapeau qu'on appela, pour quelques années, le *drapeau national* fut acheté au mois de juin 1877. Il est décrit à peu près dans ces termes, au registre de l'Académie: "Un drapeau blanc "avec écusson d'azur au milieu, et au centre même, une fleur de "lys simple afin de le distinguer du drapeau des Bourbons. Au "bas de l'écusson, une banderolle contenant l'inscription: *Fortuna* "*opes auferre, non animum potest.*

"Etoffe en mérinos blanc de première qualité: dimensions, six "verges de longueur sur quatre de largeur. Facture de la maison "Coulazou et Beullac, Montréal."

Les membres du comité spécial qui furent chargés de négocier l'achat de ce drapeau et de faire ériger un mai, au haut duquel il serait hissé aux jours de fête, étaient: M. le Directeur de l'Académie et MM. A. D. Richard, Irénée Levasseur, F. X. Robichaud et Jean Hébert.

Ce mai qui a 82 pieds de longueur au-dessus de terre a été placé en face du Collège St-Joseph, le 22 juin 1877. Il est fait de deux pièces de bois jointes bout à bout et resserrées dans des ceintures en fer. Ces dernières ont été battues et préparées avec le fer de la croix qui surmontait le vieux clocher de l'église paroissiale de St. Thomas de Memramcook.—C'est M. Patrice Chiasson de Chéticamp, Cap Breton, alors élève du Collège, qui a préparé ce mai, pendant ses récréations. Drapeau et mai ont coûté environ cent piastres.

Les noms des souscripteurs sont inscrits dans le livre des rapports de l'Académie.

UN ACTE HÉROIQUE A L'ÉTANG DU VIEUX MOULIN.

Un curieux épisode se rattache à la construction du mai dont nous venons de parler et les lecteurs nous pardonneront cette digression, si nous nous permettons d'en introduire ici le récit.

C'était un beau jeudi, dans les premiers jours de juin.

A Memramcook, le mois de juin passe d'ordinaire, pour être charmant. Ce n'est pas que ce *charmant* soit encore quelque chose de très extraordinaire. Mais, les mois d'avril et de mai sont, en général, si froids et désagréables que le dernier mois de l'année scolaire jouit de tous les mérites d'un contraste avantageux, brille d'un éclat nouveau tout en égayant la nature par le joli aspect que ses chaudes effluves donnent à nos champs et à nos bois.

Les membres du comité spécial du drapeau national venaient d'obtenir un grand congé pour aller donner un coup de main—s'il y avait besoin—et faire sortir de la forêt, les pièces nécessaires pour ce mât de cogagne.

Les deux billots de construction étaient déjà coupés. Ils avaient chacun de 45 à 50 pieds de longueur et ils étaient, en diamètre, de bonne dimension.

Deux chevaux du Collège avaient été retenus pour ce travail et X, leur guide ordinaire, s'était appareillé pour nous amener, d'une seule course, ces deux pièces jusque sur l'arrière-cour du collège.

Ce jour-là, le R. Père A. T. LeBlanc et le R. Frère Laurent nous accompagnaient à titre d'amateurs ou plutôt, peut-être, dans le but de faire leur promenade du jeudi, dans cette direction.

Les pièces coupées étaient à une distance de trois quarts de mille à l'ouest de la vieille chaussée du moulin. X et un autre homme se rendirent sur les lieux et peu de temps après, ils arrivaient au vieil étang avec les troncs de bois, n'ayant éprouvé jusque là aucune difficulté.

Nous nous attendions tous à un peu de retard, à la chaussée du moulin.

Le plan que nous voulions proposer au guide, c'était de dételer les chevaux, faire passer ces derniers dans la ravine, puis jeter, à force de bras, les billots dans l'étang, les manœuvrer à travers le lac avec cordes et perches, et enfin y faire atteler les chevaux de l'autre côté.

Ce lac avait 25 brasses de largeur, trois à douze pieds de profondeur. Le fond était mou, rempli de racines et de vieilles souches, peu fait, en un mot, pour donner du pied aux chevaux quand ces derniers n'auraient plus assez d'eau pour nager.

Arrivé à l'étang, X arrêta ses chevaux pendant deux minutes à peu près. Quelqu'un de nous en profita pour lui proposer notre plan. Mais, il était déjà onze heures du matin et nous n'avions pas compté avec les fatigues et la faim de notre guide.

" Gâchette, répondit-il, croyez-vous que je vais dîner à minuit ?"

Et sans nous donner le temps d'ajouter un mot, il saute sur un des chevaux, les cingle tous deux de son fouet et ainsi attelés à ces troncs d'arbres, les lance à la nage dans l'étang.

A peine s'étaient-ils avancés de quelques pieds, qu'un des chevaux touche au fond, se prend les pattes dans de vieilles racines de souche probablement, et disparaît sous l'eau. C'était celui que notre malheureux guide avait monté, aussi disparut-il avec le cheval "sous ce linceul limpide" comme a dit un poète. Un instant après, cheval et guide revenaient à la surface. X enfourche un billot en criant d'une voix un peu étouffée et émue "Gedap".

Nous renonçons à décrire la scène qui, pendant cinq minutes, se déroula devant nous. Les chevaux, après avoir traversé la moitié du lac, se dirigèrent vers la chaussée. Mais, assez loin des rives il n'y avait que deux à trois pieds d'eau et un fond de boue. S'embourbant, ils se jetaient l'un sur l'autre avec des efforts désespérés tandis que notre guide disparaissait, de temps en temps, sous un billot pour remonter sur l'autre.

Heureusement, pendant que les chevaux se débattaient ainsi, les crocs en fer introduits dans les pièces de bois, et auxquels les traits des chevaux étaient reliés, s'arrachèrent. Plus libres, ces pauvres bêtes parvinrent au rivage, tandis que, de son côté, X fendait aussi les ondes pour regagner la terre ferme.

Cette scène nous parut longue d'une heure.

Les chevaux en sortant ruisselaient d'eau, saignaient à toutes les

pattes: leurs narines se gonflaient pour respirer, leurs flancs battaient comme des soufflets de forge.

—Gâchette, s'écria notre guide, comme si un léger nuage eût assombri, pour un moment, sa figure triomphante, mes crocs sont arrachés.

Il ne s'imaginait guère que sans cela, ses chevaux seraient restés dans l'étang. Quelques minutes plus tard, les attelages étaient raccommodés. X ceintura, de quelques bons coups de fouet, les cotes de ses chevaux et continua sa route cette fois sans désemparer jusqu'au collège. Le R. Père Lefebvre, qui était alors supérieur et économe n'eut pas le moindre vent de cette aventure avant six mois.

Et telle est l'histoire vraie des pièces de bois dont est construit le mai en avant du Collège.

§ 5.

(1877-1878.)

Sous le même Directeur que pendant les deux années précédentes la Société fut organisée le 17 septembre pour la courante année scolaire. Tel est le résultat du vote:

Président: Léon Rinquette. *Vice Président:* Lucien J. Belliveau. *Secrétaire:* Aimé LeBlanc. *Trésorier:* Désiré Légère. *Membres Actifs.*—Philéas C. Bourgeois, Philippe L. Belliveau. Wilfrid Haché, Gilbert Boudreau et Joseph Levasseur.

L'Académie s'abonne, cette année, à des revues et à des journaux français dans le but de faire acquérir à ses membres une plus grande facilité d'expression dans la conversation française.



M. LÉON RINGUETTE,
MUSICIEN, ST-HYACINTHE.
Neuvième Président.
Membre Honoraire.

§ 6.

(1878-1879.)

A l'ouverture des classes en septembre 1878, l'Académie a un nouveau Directeur. C'est le R. Père A. D. Cormier C. S. C. qui, dans la suite, durant une douzaine d'années et plus a dirigé ce conseil aussi énergiquement que sagement. Pendant cette année encore, le R. Père Bourgeois s'occupa de la partie littéraire des séances.

Une société dite de St-Jean-Chrysostôme fut organisée à cet effet. Elle n'a guère duré plus qu'un an et n'a pas laissé de chroniques écrites. Il en est, cependant, fait mention incidemment dans un rapport du 10 novembre 1877, au folio 90 du 1er Volume des rapports de l'Académie.

Le Rev. Père Cormier fit son élection annuelle les 4, 8 et 10 du mois de novembre avec le résultat qui suit:
Président: Aimé LeBlanc. *Vice-président:* Lucien J. Belliveau. *Secrétaire:* Philippe L. Belliveau. *Trésorier:* Gilbert Boudreau. *Membres Actifs:* Joseph Levasseur, F. X. Robichaud, Wilfrid Taché, Adélard Ringuette et Elysée Gallant.

Pendant l'année, des intéressantes discussions eurent lieu au cours des réunions de la Société. La fête nationale du 24 juin fut célébrée avec un éclat inaccoutumé. Une magnifique illumination et un feu d'artifice tels que notre population n'en avait encore jamais vus jusqu'à cette date, des cérémonies religieuses très édifiantes, des discours patriotiques bien inspirés tant de la part des élèves actuels que des anciens—tout contribua à rendre cette fête mémorable dans l'esprit du peuple, célèbre dans les annales de la Société St Jean-Baptiste.

§ 7.

(1879-1880.)

Le 29 septembre 1879, l'Académie fut organisée et composée des membres suivants :

Président : Lucien J. Belliveau. *Vice-président :* F. X. Robichaud. *Secrétaire :* Philippe L. Belliveau. *Trésorier :* Gilbert Boudreau. *Membres actifs :* Wilfrid Haché, Joseph Levasseur, Désiré Légère, Adélard Ringuette et Elysée Gallant. Des difficultés s'élevèrent au sein de cette administration au point que le Directeur, le R. P. A. D. Cormier ne vit d'autre alternative que celle de prononcer, au nom du R. Père Supérieur, la dissolution de la Société.



DR. LUCIEN J. BELIVEAU,
SHÉDIAC, N.-B.
Onzième Président.
Membre Honoraire.

Cette décision fut prise et exécutée le 10 novembre 1879.

Les causes de ces troubles avaient été reconnues, comme nous l'avons vu, quelques années auparavant : elles devaient amener un travail de correction qui se fit l'année suivante, relativement aux règles de l'Académie.

Sur l'ordre du R. Père C. Lefebvre, Supérieur, une assemblée fut convoquée le 7 décembre suivant. Il s'agissait de réorganiser la société. Une élection eut lieu. Par le ballottage des votes, le conseil des officiers et des membres actifs se trouva ainsi formé.

Président : Aimé LeBlanc. *Vice-président :* Wilfrid Haché. *Secrétaire :* Philippe L. Belliveau. *Trésorier:* Gilbert Boudreau. *Membres actifs :* Désiré Légère, Joseph Levasseur, Adélard Ringuette, Elysée Gallant et Thomas Bourque.

—Au mois de mars 1880, l'Académie St-Jean-Baptiste donnait une magnifique séance à l'occasion de la fête de St-Joseph. Le programme de cette soirée est consigné dans le registre de l'Académie, ainsi que la plupart des programmes qui ont été exécutés après cette époque.

Dans l'été et l'automne de la même année, deux grandes fêtes auxquelles prirent part beaucoup d'anciens membres de l'Académie, font époque dans les annales de la société.

La première fut l'excursion des députés acadiens à la grande célébration nationale de Québec, les 24, 25 et 26 juin 1880.

Le 12 octobre de la même année, un nombreux groupe d'anciens élèves revenaient au collège pour y célébrer en commun le 25ème anniversaire d'ordination du R. Père Supérieur. C'était la première réunion générale des élèves.

En cette occasion, ceux qui, à la faveur des leçons reçues dans la Société St-Jean-Baptiste, s'étaient formés à la parole publique, nous prouvèrent comme ils l'ont prouvé ailleurs par la suite, combien ces organisations et ces exercices sont utiles, lorsqu'ils sont dirigés avec compétence, avec règle et mesure.

Les grands maîtres en éloquence ont recommandé *l'action* pour devenir éloquent. Pour s'y former, le moyen le plus efficace et le plus direct, c'est l'exercice.

C'est la raison pour laquelle un célèbre professeur de rhétorique considérait l'action dramatique comme un moyen très sûr pour former un jeune homme à l'action oratoire. Il composait des pièces qu'il faisait jouer à ses élèves. A ce sujet, un commentateur dit que les succès oratoires auxquels le Père Porée parvenait avec des enfants était à peine croyable. Sur le théâtre, on aurait dit des jeunes orateurs exercés depuis longtemps, tant les allures de ces enfants étaient réglées et parfaites.—*Vix credibile est quantis curis infantes adhuc oratores ad perfectissimam dicendi et agendi artem erudiret.........Prodibant in theatrum ea libertate quæ ingenuos adolescentes deceret.* (*Præf. Fabul.*)

—Maintenant, Monsieur le Directeur, je mets un terme à ce rapport qui résume l'histoire des quatorze premières années de l'Académie St-Jean-Baptiste. Il a été rédigé à la hâte et il le témoigne en bien des endroits.

J'y ajoute, pour conclusion, que la plupart des jeunes messieurs, que nous avons vus figurer successivement parmi les officiers ou membres de l'Académie St-Jean-Baptiste, sont, aujourd'hui, des hommes à l'âge mûr—jouant, chacun leur rôle, sur la scène du monde.

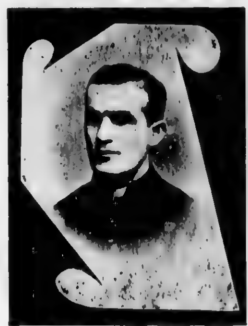
En sortant du collège, ils laissaient derrière eux un essaim de jeunes gens pleins de ressources et d'espoir.

Depuis 1880, ces derniers—après avoir fait honneur à l'Académie, tandis qu'ils étaient sur les bancs de l'école ont fait respectivement leurs adieux à leur *Alma Mater :* ils allaient à leur tour, prendre leur place au milieu de la société pour y travailler avec non moins d'énergie, de succès et de tact que leurs devanciers.

PH. F. BOURGEOIS, Prêtre.

Memramcook, ce 26 janvier 1894.

Quelques Anciens Membres.



RÉVD. L. G. LEBLANC,
CURÉ DE STE-ANNE, KENT,
Membre Honoraire.



DR. PH. J. B. LEBLANC,
DETROIT, MICH.



L'HON. A. D. RICHARD,
DORCHESTER.
Membre Honoraire.



REVD. A. E. MONBOURQUETTE,
CURÉ DE PORT FÉLIX, N. E.
Membre Honoraire.



M. AIMÉ H. BELLIVEAU,
Clerc, Département des Pêcheries, OTTAWA.

III.—1880-1894.

§ 1.

1880-1881.

"Réorganisation de l'Académie St-Jean-Baptiste au Collège St-Joseph, ce 30 de septembre 1880,"—(tel qu'il appert textuellement au folio 113 du vieux registre de la Société.)

"L'an du Seigneur mil huit cent quatre-vingt, ce trentième jour de septembre, sur la demande du R. Père Cormier, c. s. c., directeur, les membres qui faisaient partie de l'Académie St-Jean-Baptiste l'année précédente, se réunirent dans la salle ordinaire de ses délibérations pour compléter le conseil académique. Après quoi, on procéda aux élections par suffrages secrets. M. Joseph Levasseur fut nommé pour dépouiller les votes. Le résultat de l'élection fut comme suit :



RÉVD. PH. L. BELIVEAU.
CURÉ DE SUSSEX, N.-B.
Douzième Président.
Membre Honoraire.

"*Président* : M. PHILIPPE BELLIVEAU ; *Vice-président* : M. WILFRED HACHÉ; *Secrétaire* : M. JOSEPH LEVASSEUR ; *Trésorier* : M. DÉSIRÉ F. LÉGER ; *Conseillers* : MM. Gilbert Boudreau, Adélard Ringuette, Elisée Gallant. Thomas Bourque et David Cormier." Celui-ci fut bientôt remplacé par Edmond Belliveau. MM. Aimé Gaudet et Sylvère Arsenault furent plus tard ajoutés au Conseil.

Ce fut sous cette administration que l'on fit repeindre à neuf les coulisses et quelques-unes des toiles du théâtre par l'artiste français, Edouard.

Selon la coutume, la séance de résistance fut donnée le 19 mars, jour de la fête patronale du Collège. Nous ne ferons plus mention des séances que la Société donnera, chaque année, à cette date conventionnelle, et qui ont toujours attiré une si grande foule de spectateurs, de toutes les paroisses environnantes, que le vaste local était bientôt devenu insuffisant.

§ 2.

1881-82.

Au commencement d'octobre, l'Académie fut de nouveau réunie, et le retour du scrutin donna le résultat suivant :

Président : M. DÉSIRÉ F. LÉGER ; *Vice-président* : M. EDMOND BELLIVEAU ; *Secrétaire* : M. ANTHYME ROY ; *Trésorier* : M. SYLVÈRE ARSENAULT ; *Conseillers* : MM. Elisée Gallant, Thomas Bourque, Aimé Gaudet. Joseph Huberdeau et Jad. Robichaud. M. D. Léger étant parti vers la fin de l'année scolaire, M. Elisée Gallant fut choisi pour le remplacer.

On fit frapper, cette année, pour servir en guise d'insignes, de magnifiques médailles en argent, propres, par une marque distinctive, à chacun des officiers de la Société.



RÉVD. D. LÉGER,
CURÉ DE FOX-CREEK, N.-B.
Treizième Président.
Membre Honoraire.

§ 3.

1882-83.

Ce fut en novembre que l'Académie eut sa première assemblée d'organisation. Les membres suivants furent élus:

Président: M. ELISÉE GALLANT ; *Vice-président*: M. SYLVÈRE ARSENAULT ; *Secrétaire* : M. LOUIS LEBLANC ; *Trésorier*: M. THOMAS BOURQUE ; *Conseillers* ; MM. Aimé Gaudet, Vital LeBlanc, David Landry, Henri Garon, F. X. LeBlanc.

Sur résignation de M. Elisée Galiant, M. Sylvère Arsenault fut élu au grade présidentiel. Ce qui amena deux charges vacantes, qui furent occupées comme suit : M. Thomas Bourque, *vice-président* ; M. Vital LeBlanc, *trésorier*.

FONDATION DE L'ACADEMICA.

Ce fut le 5 avril 1883, que l'heureuse idée d'organiser un petit journal littéraire et hebdomadaire fut adoptée par les académiciens.



DR. THOS. J. BOURQUE,
RICHIBOUCTOU.
Membre Honoraire.

Le 11 du même mois, il fut décidé que le futur organe de l'Académie St-Jean-Baptiste s'appellerait l'"Académica", et que sa devise serait cette sentence du docte Horace: "*Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.*"

Dès son début, l'*Académica* prit une tournure des plus engageantes ; et on put voir dès lors les succès que l'humble feuille devait plus tard remporter. En effet, fidèle à sa devise, il a toujours été une cause de jouissances et de véritable gain littéraire pour ses rédacteurs et leurs collaborateurs.

Que d'heureux moments écoulés au sein de nos réunions académiques, et dûs à la verve poétique, aux saillies piquantes et aux joyeuses facéties que de jeunes littérateurs nous servent tous les huit jours par la voix de l'*Académica*!

Emettons ici le vœu que faisait dernièrement un académicien à l'égard du joyeux *Académica*:

" On constate, disait-il, que ce qui a largement contribué au développement de la littérature française au Bas-Canada, ce sont les revues littéraires. Or, la jeune Acadie n'a pas encore sa revue littéraire, et nous savons qu'il y en a bien peu d'étrangères de répandues dans le pays. N'appartiendrait-il pas naturellement au Collège St-Joseph de prendre l'initiative de ce mouvement littéraire et d'avoir, comme plusieurs autres collèges bas-canadiens, sa publication propre, qui serait peut-être bien un peu modeste pour commencer, mais qui rencontrerait sûrement l'appui de plusieurs collaborateurs distingués, tant parmi nos amis du voisinage, que chez nos cousins de l'étranger dont les sympathies sont d'avance acquises au pays d'Evangéline et à ses institutions? "

Notre opinion personnelle est que le temps n'est probablement pas encore arrivé de donner lieu à ce projet, mais qu'aussi, on ne saurait traiter d'utopie les desseins de notre ami touchant la publicité future de notre *Académica*.



R. P. S. J. ARSENAULT, C. S. C.,
COLLÈGE ST-JOSEPH.
Quinzième Président.
Membre Honoraire.

§ 4.

1883-84.

Président : M. SYLVÈRE ARSENAULT ; *Vice-président* : M. THOMAS BOURQUE ; *Secrétaire*: M. LOUIS DE G. LEBLANC; *Sous-Secrétaire* : M. DAVID LANDRY ; *Conseillers*: MM. Vital LeBlanc, F. X. LeBlanc, A. Cormier, Amable Montbourquette, P. E. Poirier.

Voici en quels termes M. le Secrétaire débute son premier rapport. C'est un cri de l'âme montrant bien l'attachement que les élèves ont pour leur société littéraire.

" Voilà donc l'Académie St-Jean-Baptiste formée pour l'année 1883-84. Avec quelle anxiété n'attendions-nous pas l'époque privilégiée qui devait nous mettre en mesure de continuer ce que nous avions si forcément abandonné l'année dernière quand il nous fallut dire *au revoir* à notre chère Académie!

" Autant l'abandon de notre "Académica" surtout, nous fit de peine, autant nous éprouvons aujourd'hui de véritable bonheur en voyant et notre Académie et son journal nous arriver avec tous leurs plaisirs! "........(au folio 216 du vieux registre.)

§ 5.

1884-85.

Au mois d'octobre, les officiers suivants furent élus :

Président : M. DAVID LANDRY ; *Vice-Président* : M. VITAL LEBLANC ; *Secrétaire* : M. AMABLE MONTBOURQUETTE ; *Sous-Secrétaire* : M. F. X. LEBLANC ; *Conseillers* : MM. Amédée Cormier, Edouard Léger, Clément LeBlanc, Fidèle Babineau et Firmin Michaud.



DR. DAVID V. LANDRY,
ST-JOSEPH, MEMRAMCOOK.
Seizième Président.
Membre Honoraire.

§ 6.

(1885–86.)

Le R. Père Cormier, C. S. C., qui depuis 1878–79 avait continuellement été le directeur de l'Académie, n'était plus là, cette année, pour la réorganiser. Voilà ce qui fit qu'elle ne donna aucun signe de vie jusqu'au mois de décembre.

C'est alors que quelques-uns des anciens membres pressèrent le R. F. Tessier, C. S. C., d'en prendre la direction.

Sous la conduite de ce jeune et zélé ecclésiastique, la Société St-Jean-Baptiste brilla d'un vif éclat littéraire.

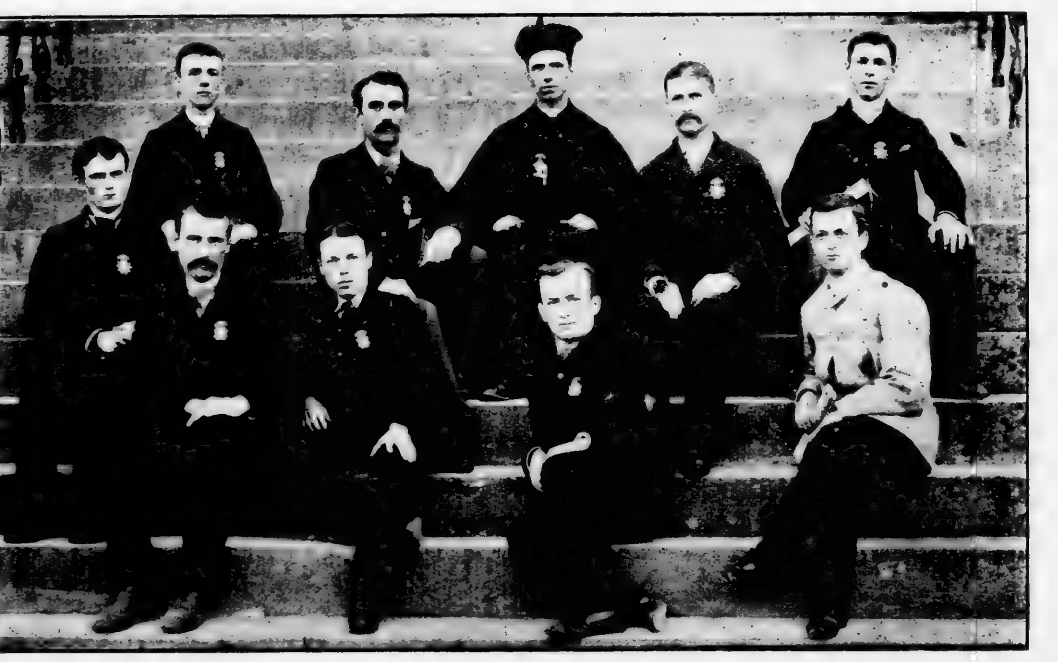
Ce fut surtout de ce côté, que le nouveau directeur s'efforça de guider les académiciens pendant les quelques années qu'il leur consacra. Pour y parvenir, il favorisa autant que possible la composition sous toutes ses formes : essais, poésies, débats, narrations, déclamations etc. Par l'exercice assidue et judicieuse de ces dernières, il avait en vue de favoriser l'élocution chez ses jeunes adeptes, et de détruire chez eux les vices de la prononciation et des faux tons.

RÉVD. P. F. TESSIER, C. S. C.,
COLLEGE ST-JOSEPH.
Sixième Président.
Membre Honoraire.

La partie dramatique—sans être négligée toutefois, puisque les annales de cette époque font mention des grands succès qu'obtint la pièce jouée à la Saint-Joseph, "l'Homme de la Forêt-Noire,"—la partie proprement dite *dramatique* fut reléguée au second plan et dut céder le pas à la partie littéraire, vers laquelle se concentraient toutes les forces.

Le Conseil était ainsi composé :

Président : M. Vital LeBlanc ; *Vice-Président* : M. F. X. LeBlanc ; *Secrétaire* : M. Clément LeBlanc ; *Sous Secrétaire* : M. Amédée Cormier. Plus tard. M. Paul E. Poirier devint *Secrétaire*, et M. Clément LeBlanc *Vice-Président*. *Conseillers* : MM. Ambroise Allain, Alyre Roy, Arthur Lamontagne, Firmin Michaud, Livain Vautour.



CONSEIL DE LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE EN 1887-88.

§ 7.

(1886-87.)

Le 6 octobre 1886, l'Académie se réunissait sous la direction du R. P. F. Tessier, qui devait la conduire encore pendant deux ans pour sa prospérité et l'avancement de ses membres.

Les élus furent :

Président : M. Clément O. LeBlanc ; *Vice-Président :* M. Fidèle Babineau ; *Secrétaire :* M. Alban Robichaud ; *Sous-Secrétaire :* M. Arthur Lamontagne ; *Conseillers :* MM. Livain Vautour, Georges Bernier, Henri Roy, Alyre Roy, Edmont Talbot.



FEU RÉVD. VITAL D. LEBLANC,
Vicaire de Milltown, N.-B., décédé le 12 mai 1892, à l'âge de 30 ans.
Dix-septième Président.

§ 8.

(1887-88.)

Directeur : R. P. F. Tessier, C. S. C. ; *Président :* M. Alban Robichaud ; *Vice-Président :* M. Clément LeBlanc ; *Secrétaire :* M. Fidèle Babineau ; *Sous-Secrétaire :* M. Pierre Arsenault. *Conseillers :* MM. Arthur Lamontagne, Alyre Roy, Edmond Talbot, Joseph Lapointe, Honoré Maillet.

§ 9.

(1888-89.)

Sous la direction du R. P. Elp. L. Guertin, C. S. C., les officiers suivants administrèrent l'Académie :

Président : M. Pierre Arsenault ; *Vice-Président :* M. Alban Robichaud ; *Secrétaire :* M. Honoré Maillet ; *Sous-Secrétaire :* M. Fidèle Babineau ; *Conseillers :* MM. Alfred Trudel, Ivon Lamontagne, Joseph Sirois, Augustin Haché.

On verra plus loin le rapport détaillé de la *Convention* des anciens : douces circonstances où la Société vit réunis tous ceux qui étaient passés dans son sein, et qui maintenant lui font honneur sur tous les dégrés de l'échelle sociale.

DR. C. O. LEBLANC,
BOUCTOUCHE.
Dix-huitième Président.
Membre Honoraire.

§ 10.

(1889-90.)

Directeur : R. P. A. D. Cormier ; *Président :* M. Alban Robichaud ; *Vice-Président :* M. Alfred Trudel ;

Secrétaire : M. Pierre Arsenault ; *Sous-Secrétaire :* M. J. Lapointe ; *Conseillers :* MM. Alfred Doucet, P. Bourque, D. Comeau, P. Michaud, Jos. Sirois.



RÉVD. A. ROBICHAUD.
VICAIRE A ST-JEAN, N.-B.
Dix-neuvième Président.
Membre Honoraire.

§ 11.

(1890-91.)

Ce ne fut que le 9 janvier 1891 que l'Académie sortit de la longue léthargie de près de six mois, dans laquelle l'avait plongée la maladie de son zélé directeur, le R. P. A. D. Cormier, C. S. C.

Le Conseil fut ainsi constitué :

Président : M. Alfred Trudel ; *Vice-Président :* M. Désiré Comeau ; *Secrétaire :* Joseph Sirois ; *Sous-Secrétaire :* John LeBlanc ; *Conseillers :* MM. Edgar Guay, Arthur Beauchesne, Edouard LeBlanc, Ferdinand Robidoux, Henri Cormier.

§ 12.

(1891-92.)

Directeur : R. P. A. D. Cormier, C. S. C. ; *Président :* M. Jos. Sirois ; *Vice-Président :* L. E. A. Beauchesne ; *Secrétaire :* Alfred Trudel ;



R. P. ELP. GUERTIN, C. S. C.,
Septième Directeur.
Membre Honoraire.



RÉVD. P. ARSENAULT.
VICAIRE A TIGNISH, I. P. E.
Vingtième Président
Membre Honoraire

Sous-Secrétaire : Ferdinand Robidoux ; *Conseillers :* MM. Daniel Gaudet, Henri Cormier, Charles Hébert, Albert Poirier, Edgar Guay.

§ 13.

(1892–93.)

L'Académie fut réorganisée sous la direction du R. P. A. D. Cormier, C. S. C., qui dut ensuite, à cause de ses nouvelles occupations, se faire remplacer par le R. P. J. H. Migneron, Eccl., C. S. C.



M. ALFRED TRUDEL,
Séminaire de Québec.
Vingt et unième Président
Membre Honoraire.

Tels furent les officiers :

Président : M. Joseph Sirois ; *Vice-Président :* M. Ferdinand Robidoux ; *Secrétaire :* M. L. E. A. Beauchesne ; *Sous-Secrétaire :* Henri Cormier ; *Conseillers :* MM. Daniel Gaudet Charles Hébert, F. X. Cormier, Marcel Allain, Albert Poirier, Edg. Guay.

Le partie littéraire fut l'objet de soins tout particuliers, et de nombreuses séances académiques, composées d'essais poétiques, de compositions, déclamations, débats oraux ou écrits, etc., furent organisées dans le courant de l'année pour encourager les aptitudes naturelles, développer le goût des lettres et le talent de l'élocution.

Les jeunes acteurs se distinguèrent surtout dans la séance dramatique qu'ils donnèrent à la fin de juin, à l'occasion de la fête patronale de la Société, devant le nombreux auditoire venu pour applaudir " Le Sonneur de Saint Paul " dont nous donnons la photographie ci-contre ....



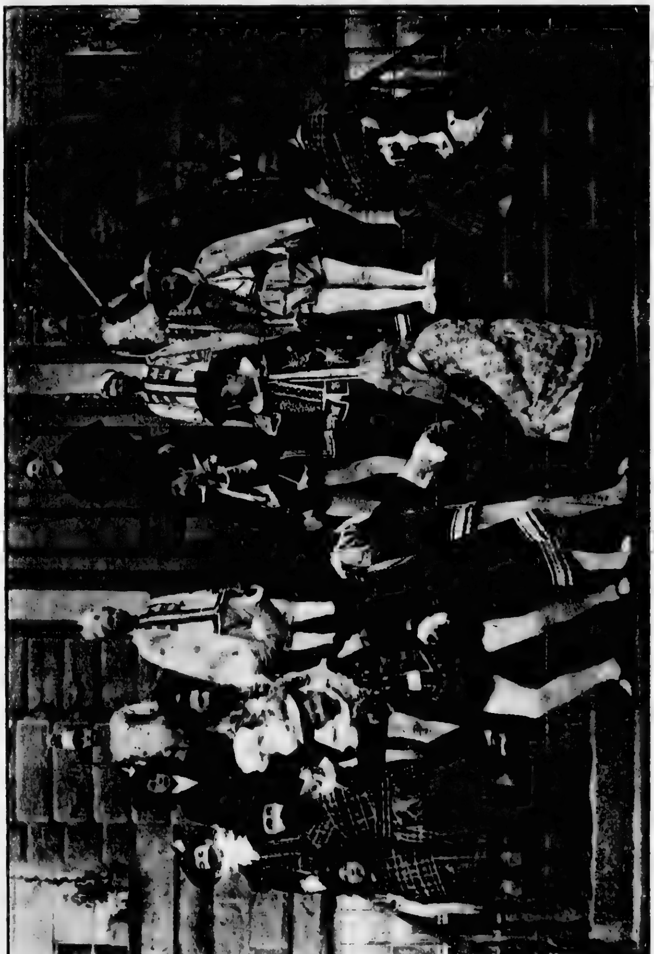
M. JOS. SIROIS, Eccl.,
COLLÈGE ST-JOSEPH.
Vingt-deuxième Président.
Membre Honoraire.

La Société fit, cette année, l'acquisition d'un grand tricolor au milieu duquel est le castor industrieux, entouré d'une guirlande des vertes feuilles de nos forêts.

C'était le seul drapeau que nous n'avions pas encore au Collège. La présentation solennelle au T. R. Père Supérieur en fut faite le 30 mai, veille de la Fête-Dieu, au cours d'une charmante petite soirée académique où avait lieu aussi le concours de déclamation pour la médaille d'or offerte par le R. P. Belliveau.

Ce fut le lendemain matin, à l'occasion de la procession du Très-Saint-Sacrement, que pour la première fois, l'oriflamme aux trois couleurs et aux emblêmes du Canada déploya fièrement ses plis au souffle vigoureux d'une forte brise *Memramcookienne.*

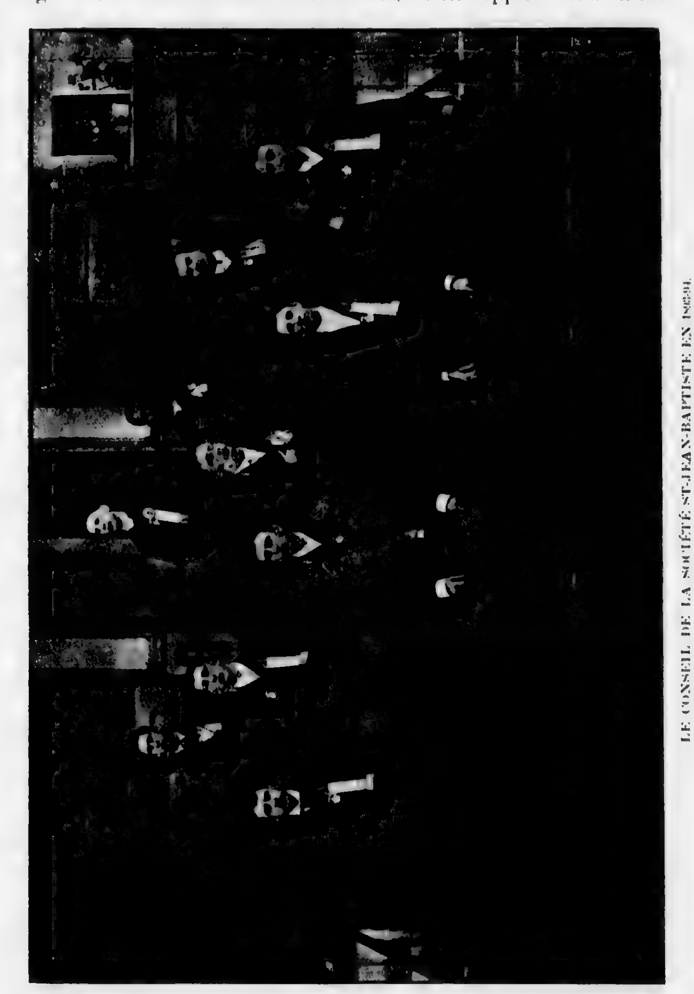
On fit aussi l'emplette du splendide collier en drap d'or que porte le président, lorsqu'il représente officiellement la Société dans les



LE SONNEUR DE ST-PAUL.—Drame joué par les membres de la Société St-Jean-Baptiste en juin 188[illegible], à l'occasion de leur fête patronale.

grandes circonstances, comme pour la lecture des adresses, au discours d'ouverture des séances publiques, dans les processions, etc.

On acheta cinquante belles insignes de Saint-Jean-Baptiste, à l'usage de tous les membres de la Société, et en supplément aux mé-



LE CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE EN 1893

dailles qui ne servaient qu'aux officiers.

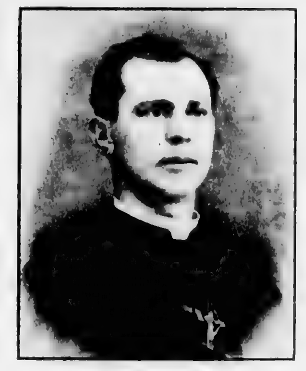
On fit peindre de magnifiques décors pour le théâtre.

Enfin on fit bâtir le beau kiosque qui porte le nom de notre Société et que l'on voit sur les bords enchanteurs du lac St-Camille.

§ 14.

(1893-94.)

Année remarquable dans les annales de la Société par l'esprit d'entreprise de ses membres. En effet, outre la marche ordinaire des travaux et des affaires académiques, ils surent conduire à bonne fin leur dessein de faire couler la statuette de leur bienfaiteur et père, le T. R. C. Lefebvre, C. S. C., et de livrer à leurs co-sociétaires et à tous leurs amis, ce recueil de souvenirs de Collège, pour la réussite duquel ils ont dû surmonter tous les nombreux obstacles qui s'attachent inévitablement à toute entreprise de cette nature.



M. J. H. MIGNERON, C. S. C.
Directeur actuel.

Les modifications qu'ils ont fait subir au code de lois qui régissent la Société, et qui, ainsi augmentées, suffisent pour le présent à toutes les exigences de leur nouvelle sphère d'action, doivent ajouter quelque chose à leur crédit.

On ne saurait passer sous silence les brillants succès remportés tout récemment par les académiciens, dans l'exécution d'un drame presque inabordable pour nos théâtre de collège par ses exigences et ses difficultés scéniques. Au rapport des représentants de la presse, "Les Boucaniers" est le plus grand drame qui ait été joué jusqu'à présent à Saint-Joseph ; le brio et surtout le naturel avec lequel les élèves rendirent leur rôle respectif, charmèrent l'un des plus nombreux auditoires qui se soient encore donné rendez-vous dans notre salle académique.

M. HENRI CORMIER.
RHÉTORICIEN.
Président actuel.

Président : M. Henri Cormier ; *Vice-Président :* M. L. E. A. Beauchesne ; *Secrétaire :* M. Charles Hébert ; *Secrétaire-Adjoint :* Daniel Gaudet ; *Conseillers :* MM. Auguste Bolduc, Ferdinand Robidoux, François X. Cormier, Marcel Allain, Albert Poirier.

Chapelain Titulaire : R. P. F. Tessier, C. S. C.

Les comités suivants furent formés en novembre dernier par vote de l'Académie, pour l'année courante :

Comité Exécutif.—MM. Henri Cormier, Ferdinand Robidoux, Auguste Bolduc, L. E. A. Beauchesne et Chs. Hébert.

Comité de Réception.—MM. Albert Poirier, Henri Cormier, Auguste Bolduc, Ferdinand Robidoux et Daniel Gaudet.

Comité de Costumes.—Henri Cormier, Eric Robidoux, Benjamin Williams et François-Xavier Cormier.

Comité de la Salle.—MM. Marcel Allain, Romain Robichaux, Auguste Bordage et Achille Langlois.

Comité du Théatre.—MM. Napoléon Bolduc, Damase Richard, Alfred Lemelin, Arthur Demers.

STATUTS REFONDUS

DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DU COLLEGE ST-JOSEPH.

" *Mors et vita in manu linguæ.*"
" *Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.*"

PREAMBULE.

A une assemblée spéciale des membres actifs de la Société Saint Jean-Baptiste du Collège de St-Joseph, tenue le 15 octobre 1893, il fut unanimement résolu :

Que pour organiser et maintenir la Société d'une manière avantageuse, il est nécessaire d'augmenter et de modifier les statuts et règlements de la dite association, à cause de sa nouvelle sphère d'action littéraire qu'elle a embrassée depuis peu et de l'augmentation toujours croissante de ses membres.

Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste, sera chargé de mettre ces règlements à exécution et de veiller à ce qu'ils soient strictement observés.



CONSTITUTON

CHAPITRE I.

Composition de la Société St-Jean-Baptiste.

Article I. Cette Société sera essentiellement composée des élèves du cours classique français, auxquels elle pourra s'adjoindre quelques élèves de langue française du cours commercial.

CHAPITRE II.

But de la Société.

Article II. La Société St-Jean-Baptiste a pour but : 1° De former ses membres à la littérature française et à l'éloquence ;

2°. de leur fournir un motif de réunion académique et l'occasion de fraterniser ;

3° de cimenter l'union qui doit exister entre les membres d'une même famille ;

4° de promouvoir par toutes les voies, les intérêts littéraires et scientifiques de la population écolière française du Collège et des membres de l'association en particulier.

5° enfin, d'engager tous ceux qui en font partie à pratiquer mutuellement tout ce que l'honneur et la fraternité prescrivent aux enfants d'une même famille et d'une même patrie.

Et, pour l'efficacité et la prospérité de ses entreprises littéraires et autres, la Société se met sous la protection du grand St-Jean-Baptiste qu'elle a adopté pour patron dès son début, et qu'elle honorera chaque année, l'avant dernier mardi avant la sortie des élèves (celle-ci ayant généralement lieu avant le 24 juin.)

CHAPITRE III.

Officiers de la Société.

Article III. La Société St-Jean-Baptiste aura un Directeur choisi par le supérieur du Collége, et un Conseil composé des officiers suivants, dont l'élection se fera chaque année comme ci-après arrêté : Un président, un vice-président, un secrétaire-archiviste, un secré-adjoint, un copiste (*ad libitum scribæ*), quatre conseillers.

Article IV. Il sera nommé un chapelain titulaire si le directeur n'est pas prêtre.

CHAPITRE IV.

Choix des officiers.

Article V. Le *président* sera choisi parmi les étudiants en philosophie ou les rhétoriciens. Si c'est un philosophe qui est élu, le *vice-président* sera un rhétoricien, et si c'est un rhétoricien qui est élu, le *vice-président* sera un philosophe.

Article VI. Le *secrétaire-archiviste* sera choisi parmi les étudiants de la classe des belles-lettres.

Article VII. Les autres officiers et conseillers seront choisis indistinctement parmi les étudiants des trois plus hautes classes du cours classique.

Article VIII. Tous les membres se feront un devoir d'honneur de ne donner leurs votes qu'aux élèves les plus dignes et les plus capables de remplir avantageusement les diverses charges de la société ; *a fortiori* de ne jamais employer aucun procédé illicite ou malhonnête qui pourraient influer aux élections ou autrement.

CHAPITRE V.

De l'élection des officiers.

Article IX. L'élection des officiers se fera annuellement à la première assemblée régulière, par bulletins fermés et à la majorité absolue des voix, c'est-à-dire, à la moitié plus une des voix de tous les membres actifs de la Société.

Article X. Quand les voix seront partagées entre plusieurs candidats, de manière à ce qu'aucun n'ait obtenu la majorité absolue des voix, un second ballotage aura lieu entre les deux candidats qui auront obtenu le plus grand nombre de votes.

Article XI. A l'élection générale, ceux-là seuls auront droit de voter, qui appartenaient à la Société l'année précédente, et qui étaient en règle avec la dite Société, à la dernière assemblée régulière de la susdite année précédente.

Article XII. Pour que l'élection du président soit valide, il faudra qu'elle soit ratifiée par l'autorité du Collège. Cet acte d'approbation ou d'improbation se fera dans les huit jours qui suivront son élection.

Article XIII. Le président élu ne pourra siéger que pendant une année et ne poura être président d'aucune autre société de ce collége, à moins qu'il n'abandonne le siège présidentielle de la dite Société St-Jean-Baptiste.

Article XIV. En cas de résignation des officiers de la Société St-Jean-Baptiste, la dite Société devra accepter ou rejeter la susdite résignation, et dans le premier cas, pourvoir au remplacement du démissionnaire.

Article XV. Pour être élu officier, un candidat devra avoir été membre de cette Société au moins six mois, à dater du jour où il a été élu membre ; être en règle avec la Société avant son élection et être présent à l'assemblée où il est élu.

Article XVI. Pour être éligible à la charge de président, de vice-président, de secrétaire-archiviste, de secrétaire-adjoint, il faudra avoir conservé au moins, la note moyenne, presque très-bien (4.5) aux examens semestriels, et avoir une conduite satisfaisante.

Article XVII. Pour être éligible aux autres charges, il faudra avoir conservé au moins la note moyenne bien (4).

Article XVIII. Pour avoir le droit de vote, il faudra avoir conservé au moins la note presque bien (3.5).

Article XIX. L'astronomie, la sténographie, la clavigraphie, la musique et autres matières facultatives ne seront pas comprises dans les susdites moyennes.

CHAPITRE VI.

Membres honoraires.

Article XX. Outre les membres onéraires ou membres actifs (sous cette dénomination seront désormais compris tous les membres de la Société sans exception, en autant qu'ils résident permanemment au Collège) on pourra de plus, décerner, avec sagesse et discernement, le titre de *Membre honoraire* à ceux qui, par leurs services signalés envers la dite Société, ou qui, par leur conduite distinguée ou par leurs mérites, ont obtenu dans le monde un poste qui fait honneur à la Société qui les a formés.

Article XXI. Pourra être admis membre honoraire de l'association sur une proposition de deux membres de la Société, et avec l'assentiment de la majorité présente, tout citoyen de quelqu'origine que ce soit. Cette nomination sera regardée comme un témoignage de reconnaissance. Les membres honoraires pourront assister aux assemblées générales sans voix délibérative.

CHAPITRE VII.

Dispositions générales.

Article XXII. La Société pourra établir toute disposition qui sera jugée en harmonie avec le texte et l'esprit de la constitution, aux termes suivants :

Article XXIII. Lorsqu'on voudra ajouter, retrancher, amender un ou plusieurs articles du règlement, il faudra l'assentiment des deux tiers (⅔) du Conseil, des deux tiers (⅔) de la Société, et de l'autorité du Collége.

Article XXIV. Tout projet de loi, d'amendement aux lois, ou de règlement provisoire devra être présenté par écrit, déposé sur le bureau du président et lu au moins huit jours d'avance avant d'être soumis aux voix.

Article XXV. Tout cas imprévu par les lois devra passer au Conseil.

CHAPITRE VIII.

Des amendements.

Article XXVI. Un amendement ne sera considéré comme tel, que lorsqu'il ajoutera ou retranchera quelque chose à la motion principale, sans toutefois anéantir entièrement l'idée de la motion sur laquelle il porte. Alors lorsqu'une motion sera suivie d'un amendement, le dit amendement sera le premier mis aux voix, et s'il est accepté, la motion modifiée par l'amendement se trouvera, par le fait même, acceptée ; si, au contraire, le dit amendement est rejeté, la motion sera alors mise aux voix, comme une motion ordinaire.

CHAPITRE IX.

Radiation des membres.

Article XXVII. Tout membre qui, par ses infractions répétées aux règles de la Société, ou qui, par des moyens quelconques, chercherait à nuir à la dite Société, ou qui aurait déjà compromis son honneur, sa dignité ou ses intérêts, pourra être exclus de son sein par le Conseil.

Article XXVIII. Un officier incriminé ne pourra faire partie du Conseil ou du comité chargé de le juger : mais il pourra y faire un discours de défensé. Ensuite le Président devra remplacer le susdit officier si deux membres du Conseil ou du comité chargé de le juger l'exigent.

CHAPITRE X.

Réorganisation annuelle de la Société.

Article XXIX. A la dernière assemblée de l'année scolaire, la Société devra nommer trois officiers qui auront pour mission de la réorganiser l'année suivante. L'un de ses officiers devra agir comme président, l'autre comme secrétaire-archiviste, et le troisième sera collecteur des bulletins. Les fonctions de ces officiers finiront avec la première assemblée générale.

CHAPITRE XI.

Des séances.

Article XXX. La Société St-Jean-Baptiste devra donner, à chaque semaine, ses séances littéraires. La première devra consister en compositions et en déclamations ; la seconde, en une discussion de vive voix ; la troisième, en un débat écrit ; la quatrième, dans la lecture du journal l'*Académica*, et ainsi de suite jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Article XXXI. La Société St-Jean-Baptiste donnera, pendant l'année, autant de séances dramatiques, publiques, qu'il lui sera permis par l'autorité de la maison. La date de chaque séance sera fixée par la dite autorité.

Article XXXII. Le but de la Société étant de favoriser le progrès de ses membres dans la composition et la déclamation, ceux-ci devront accepter ce qui leur aura été assigné par la dite Société.

CHAPITRE XII.

Des biens de la Société.

Article XXXIII. La Société prendra un soin scrupuleux de sa garde-robe et de son mobilier. Tout objet appartenant à la dite Société ne pourra être prêté à des étrangers sans la permission du Directeur et du Président.



RÈGLEMENTS

CHAPITRE I.

Des assemblées.

Article I. Les assemblées générales de la Société auront lieu à tous les quinze jours.

Article II. Les deux tiers (⅔) des membres devront être présents ensemble, en assemblée générale ou extraordinaire, pour constituer un *quorum*.

Article III. Le Directeur pourra seul, à son gré ou sur demande de quelque membre, pour affaire importante, convoquer les assemblées extraordinaires.

Article IV. Le Directeur pourra seul, aux mêmes termes que l'article précédent, convoquer les assemblées du Conseil.

Article V. Cinq membres seront requis pour constituer un "*quorum*" au Conseil.

Article VI. Les assemblées générales auront lieu le premier et le troisième mercredi de chaque mois, à huit heures du soir. A moins que l'autorité n'adopte, pour cause, un autre temps qui serait plus convenable aux mouvements généraux de la maison.

CHAPITRE II.

Des séances.

Article VII. Les séances littéraires auront lieu le mercredi de chaque semaine, à la même heure que dite ci-haut, dans la salle de théâtre ou dans un autre local assigné par l'autorité, et dans l'ordre indiqué par l'article trentième des constitutions.

Article VIII. Outre le soir de règle, la lecture du journal l'*Académica* pourra aussi se faire indistinctement soit au cours des séances littéraires, soit aux assemblées régulières, alors que les affaires de routine et d'occurrence seront expédiées. Ceci, du reste, sera du ressort des membres qui aviseront au temps opportun de la lecture.

CHAPITRE III.

Ordre des affaires.

Article IX. 1° Appel des membres.
2° Discours d'ouverture et appel à l'ordre par le Président.
3° Lecture et approbation ou discussion des minutes des assemblées et des séances précédentes.
4° Discussion d'une question laissée en suspens à l'assemblée précédente.
5° Rapports
- 1° Des comités spéciaux ;
- 2° Du Comité Exécutif ;
- 3° Du Comité de plagiat, etc.

6° Ballotage des membres.
7° Proposition de nouveaux membres.
8° Liquidation des comptes et montant de la recette.
9° Election des officiers.
10° Installation des officiers.
11° Discours des récipiendaires.
12° Motions, amendements et discussions.
13° Ajournement.

CHAPITRE IV.

Questions d'ordre.

Article X. A l'heure fixée pour la réunion de cette Association le Directeur fera d'abord la prière de règle, puis le Président prendra le fauteuil, demandera le silence et appellera les membres à l'ordre.

Article XI. Pendant les assemblées et les séances, les membres seront assis et découverts ; on devra garder le plus grand silence pour ne pas nuire aux délibérations. On s'abstiendra d'un changement inutile de place, et, si l'on voulait sortir, on devra en demander la permission au Président.

Article XII. Lorsqu'on demandera une division des voix sur une question quelconque, le Président pourra faire voter en faisant lever la main, ou par assis et levé ou bien par tout autre moyen reconnu par les usages parlementaires. Sur réquisition de trois membres cependant, il faudra donner le scrutin secret.

Article XIII. On ne s'écartera pas de l'ordre prescrit par l'ordre des affaires, à moins que cette irrégularité ne soit sanctionnée par la majorité des membres présents.

Article XIV. Lorqu'un membre parlera, il devra s'adresser au Président, de sorte qu'il ne lui sera jamais permis d'apostropher directement aucun autre membre de la Société. Il ne pourra parler de tel membre qu'en le désignant par son nom de famille avec la préfixe rigoureuse de : Monsieur........, ou par le nom d'office ou de grade que tel membre occupe dans la dite Société, ex. : M. le Secrétaire a dit.........

Article XV. Aucun membre de la Société ou du Conseil n'aura le droit de parler sans la permission préalable du Président. Pour demander cette permission, la formule sera : M. le Président.

Article XVI. Dans les assemblées générales ou du Conseil, on discutera en premier lieu les points indiqués par le Président dans son discours d'ouverture. Chaque membre pourra ensuite faire les observations ou présenter les motions qu'il voudra, pourvu toutefois qu'elles soient dignes de considération.

Article XVII. Toute motion laissée en suspens dans une assemblée précédente, devra être discutée la première dans l'assemblée suivante.

Article XVIII. Aucune motion ne peut être proposée pendant qu'il y en a une autre en suspens.

Article XIX. Aucune motion ne peut être discutée avant qu'elle ne soit secondée.

Article XX. Toute motion ou propositon devra d'abord être secondée et répétée par le Président et définitivement mise aux votes.

Article XXI. Toute motion d'ajournement sera toujours une motion d'ordre.

Article XXII. Les usages parlementaires seront toujours observés dans tous les cas non prévus par ces questions d'ordre.

Article XXIII. Dans les séances littéraires, après la lecture des débats, quelques minutes seront laissées à chaque parti pour réfuter, s'il est besoin, les débats de son adversaire. Chaque parti n'aura qu'une réplique ; celui qui aura lu le premier son débat, répliquera le premier et alternativement.

Article XXIV. Pour qu'un rapport soit considéré comme authentique, il faudra qu'il soit revêtu de la signature du Directeur, du Président et du Secrétaire-Archiviste. Ces deux derniers devront le signer après l'approbation de la Société ; quant au Directeur, sa signature sera toujours libre.

CHAPITRE V.

Des Comités.

Article XXIV. Des comités spéciaux de trois membres au moins et de sept au plus, pourront être nommés pour s'enquérir, examiner, régler et faire les démarches nécessaires à la réussite d'une affaire quelconque.

Article XXV. Il est de toute convenance que celui qui a proposé un comité en fasse partie, comme étant le premier intérérессé ; il en est de même pour le président de l'assemblée, à moins qu'il n'en soit empêché par la clause suivante. C'est à ce dernier alors à réunir le comité, à veiller à ce qu'il n'empiète pas sur ses droits reçus de la Société, et à faire rapport de sa mission au temps assigné. Si la Société est satisfaite, elle déchargera le Comité après lui avoir accordé un vote de remerciements. Un membre qui se prononcera contre le principe ou la substance d'une matière devant être renvoyée à un comité, ne pourra faire partie de ce comité.

Article XXVI. Les comités ci-après seront formés d'une manière permanente à la deuxième assemblée annuelle de la Société :

Comité Exécutif ; Comité pour examiner et censurer les plagiats ; Comité des costumes ; Comité du théâtre ; Comité de la salle ; Comité de réception.

CHAPITRE VI

Du Comité Exécutif.

Article XXVII. Un comité de trois membres sera nommé pour donner les compositions, les déclamations et les sujets de discussions littéraires. Ce comité s'occupera aussi de la rédaction du journal de la Société : l'*Académica*. Le Président de la dite Société devra nécessairement faire partie de ce comité.

Article XXVIII. Dans le cas où l'un des membres de la Société serait absent de l'assemblée pendant laquelle des travaux venant du Comité Exécutif lui seraient donnés, un des membres du dit Comité Exécutif devra l'en avertir. Ce membre appelé *Moniteur*, sera nommé par la Société pour toute l'année.

CHAPITRE VII

Du Comité des Plagiats.

Article XXIX. Toute composition soupçonnée d'avoir été plagiée devra être revue par un comité de sept membres. Le Président de la Société devra faire partie de ce comité. Il devra y avoir trois membres permanents nommés par la Société au scrutin secret, au temps ci-dessus dit, et l'accusé choisira trois défenseurs.

Article XXX. Lorsqu'un membre sera accusé de plagiat devant le Comité élu pour juger ce vol littéraire, ou sera accusé de quelques délits au Conseil, les officiers et autres personnes constituant ces deux corps ne devront pas divulguer les noms des accusateurs, ni de ceux qui ont proposé, secondé ou voté pour ou contre telle punition ; mais seulement le nombre de voix pour et contre.

CHAPITRE VIII.

Du Directeur

Article XXXI. Le Directeur de la Société, représentant l'autorité du Collège, et, comme telle, ayant prépondérance, pourra suspendre l'effet des statuts quand bon lui semblera. Il devra être nécessairement écouté et obéi lorsque son avis aura pour objet l'intérêt de la Société et l'honneur de la Maison ; il a plein pouvoir d'arrêter toute motion ou proposition quelconque, surtout si elle tendait à attaquer le dit honneur, et que, sous n'importe quel rapport, elle blessât directement ou indirectement la dite autorité

Article XXXII Le Directeur devra ouvrir toute assemblée générale ou spéciale de la Société et du Conseil, par le *Veni Sancte* pour implorer les lumières du Saint-Esprit sur l'assistance, et par une courte invocation à Marie et au Saint Patron de la Société. Il terminera les dites assemblées par la récitation du *Sub tuum*.

Article XXXIII. Le Directeur est investi du soin des finances et recettes des séances publiques.

Devoirs des Officiers.

CHAPITRE IX.

Du Président.

Article XXXIV. Le *Président* devra présider les assemblées générales et spéciales de la Société et du Conseil, ainsi que les séances littéraires. Il incombera au Président, ou dans le cas où il ne pourrait le faire, au Vice-Président, de préparer le discours inaugural à la première séance littéraire de chaque année académique. Le *Président* sera en toutes circonstances le représentant naturel de la Société St-Jean-Baptiste, mais dans le cas où il prendrait sur lui de représenter officiellement la Société sans l'assentiment du Conseil ou de la dite Société, il devra alors porter seul la responsabilité de sa démarche.

Article XXXV. Si le *Président* ne pouvait pas, on ne voulait pas représenter la Société, lorsqu'elle recevra une invitation dans laquelle elle sera priée d'envoyer un représentant, le Conseil devra alors nommer un membre qui le remplacera.

Article XXXVI. Le Président veillera à ce que les officiers et les membres des Comités s'acquittent de leur devoir. Il inspectera et proclamera publiquement le résultat du ballotage, et fera connaître toute autre décision de la Société.

Article XXXVII. Le *Président* ne votera qu'en cas de partage égal des voix, et alors sa voix prépondérante devra décider la question en litige.

Article XXXVIII. Il donnera la parole au premier qui la lui demandera légalement, et, si deux membres ou plus se lèvent en même temps, il déterminera celui qui le premier devra prendre la parole.

Article XXXIX. A la fin de chaque séance littéraire, le *Président* devra donner le programme de la séance subséquente. Il veillera en général à ce que les Constitutions, Statuts et Règles d'ordres soient observés dans toute leur intégrité. Il décidera toute question d'ordre ; il présentera à la considération des membres toute motion régulièrement faite.

Article XL. Aux séances académiques, il verra à ce que le théâtre soit préparé et la salle disposée à recevoir l'auditoire. Il veillera également à ce que le programme approuvé soit exécuté dans l'ordre de la disposition des morceaux, et, dans son discours d'ouverture, il fera connaître le dit programme à l'auditoire.

Article XLI. Dans les assemblées générales ainsi qu'à celles du Conseil, le *Président* fera connaître les motifs pour lesquels la Société, ou le Conseil, se trouve convoqué.

Article XLII. Dans les séances littéraires, si le président ni le vice-président ne pouvaient assister ni présider à la séance, le Directeur devra nommer un suppléant

Article XLIII. Quand un membre absent de l'assemblée dans laquelle on lui aura donné des travaux quelconques, ne pourra faire ces travaux pour des raisons valables, il en avertira le Président qui pourra l'en dispenser et donner son travail à un autre membre de la Société. Il en sera de même pour tout membre à qui il surviendrait des raisons pour ne pas faire son travail après l'avoir accepté.

Article XLIV. Le *Président* devra rappeler à l'ordre tout membre qui dirait des choses inutiles ou ne se rapportant pas à la question présentement débattue; mais celui-ci pourra en appeler à la Société et continuer de parler si les deux tiers (⅔) de l'assemblée présente y consentent.

Article XLV. Le *Président* n'aura le droit de proposer aucune motion quand il occupera son siège.

Article XLVI. Quand le Président voudra faire une motion, ou prendre part aux discussions, il devra se démettre de sa charge et se faire remplacer par un autre membre, excepté par ceux qui auront proposé ou secondé la motion alors débattue.

Article XLVII. A la fin de chaque assemblée régulière, si le temps est jugé suffisamment long, le Président de la dite assemblée choisira deux membres de la Société pour discuter les sujets qui leur auront été assignés par le Président. La victoire se décidera par le vote de la Société, suivant l'article de la Constitution relatif au vote des assemblées générales.

Article XLVIII. En cas d'absence du président et du vice-président, la Société nommera celui qui devra en remplir temporairement les fonctions.

Du Vice-Président.

Article XLIX. Quand le Président sera absent, le *Vice-Président* le remplacera dans le complet exercice de ses fonctions et sera soumis à tous les articles du chapitre précédent.

Article L. Le *Vice-Président* sera chargé de revoir les travaux du copiste et d'en vérifier l'exactitude. Les initiales de son nom serviront de preuve à la revision.

Du Secrétaire-Archiviste.

Article LI. Le *Secrétaire-Archiviste* devra faire le rapport exact de toutes les assemblées générales, du Conseil, ainsi que des séances littéraires et dramatiques. Il devra avertir les membres de la Société, de chaque assemblée générale ou du Conseil, et faire la lecture du règlement deux fois l'an, la première fois à la première assemblée d'octobre; la seconde, à la première assemblée de février.

Article LII. Le *Secrétaire-Archiviste* devra distribuer les bulletins et les collecter lorsque les membres de la Société voteront.

Article LIII. Dans les Procès-Verbaux des assemblées générales et du Conseil redigés par le Secrétaire-Archiviste, celui-ci devra mentionner les motions, ceux qui les ont proposées, ceux qui les ont secondées, le nombre de voix pour et le nombre de voix contre.

Article LIV. Il devra inscrire dans le registre, au commencement de chaque année scolaire, les noms des membres, selon leur ordre de dignité, la date de leur admission, de leur résignation ou expulsion. Il y inscrira également les sujets de discussion littéraires, compositions et déclamations, données par le Comité-Exécutif et ensuite faites sur le théâtre; avec les noms de ceux qui remporteront la victoire dans ces joutes académiques. Il lira publiquement en assemblée générale, les minutes de chaque assemblée générale et du Conseil, en observant l'ordre dans lequel les questions débattues ont été présentées.

Article LV. Le *Secrétaire-Archiviste*, dans ses rapports des assemblées du Conseil, inscrira le nom de chaque membre présent aux dites assemblées, et de plus, dans le rapport de chaque motion, il devra inscrire le nom de ceux qui ont voté pour et contre telle motion, excepté toutefois lorsque les membres du Conseil infligeront une punition quelconque: alors, dans ce cas seulement, le *Secrétaire-Archiviste*, ne mentionnera pas le nom de ceux qui ont proposé et secondé telle motion, non plus que les noms de ceux qui ont voté pour et contre telle motion, mais il donnera le nombre de voix pour et le nombre de voix contre.

Article LVI. Le *Secrétaire-Archiviste* pourra requérir les services du Secrétaire-Adjoint pour la correspondance, l'écriture des programmes, matière de séances, etc.

Du Secrétaire-Adjoint.

Article LVII. Le *Secrétaire-Adjoint* devra assister le Secrétaire-Archiviste dans l'accomplissement de sa charge. Il sera donc prêt à lui prêter aide et assistance quand celui-ci requérera ses services, surtout pour les correspondances, etc.

En l'absence du Secrétaire-Archiviste, le *Secrétaire-Adjoint* en remplira les fonctions et sera alors soumis à tous les articles du chapitre précédent. Il signera sur le registre tous les rapports qu'il aura lui-même faits en cette qualité.

Du Copiste.

Article LVIII. Le *Copiste* devra transcrire sur le cahier, d'une manière propre, exacte, avec ordre et élégance, tous les rapports et procès-verbaux qui auront été signés par le Secrétaire-Archiviste et le Président. Il devra ensuite les passer au Directeur, au Président et au Secrétaire-Archiviste, ou, à son défaut, au Secrétaire-Adjoint, selon l'article XXIV, pour qu'ils y apposent leur signature respective. Il devra en outre paginer le cahier à mesure qu'il y enregistrera un rapport, s'il ne l'est pas d'avance. Pour être éligible à ce poste, il faut nécessairement avoir une belle écriture.

CHAPITRE X.

Autres lois relatives aux membres de la Société.

Article LIX. Tout élève, en devenant membre, s'engage par le fait même, à se soumettre aux statuts et règlements de l'Association.

Article LX. Tout membre devra assister à chaque assemblée et à chaque séance littéraire de la Société, à moins de raisons majeures, sans quoi il sera passible d'une amende de cinq centins, et ses droits comme membre de la dite Société seront suspendus jusqu'au payement de la dite amende.

Article LXI. Tout membre qui, sans en avoir reçu la permission, s'absentera d'une assemblée ou d'une séance, sera tenu de donner au Président les raisons qui ont motivé une telle absence, et celui-ci jugera si les raisons sont valables.

Articles LXII. Toute déclamation légalement donnée, devra être exercée au moins trois fois avant d'être récitée publiquement.

Article LXIII. Tous les travaux littéraires, de quelque genre que ce soit, devront être soumis à l'autorité et corrigés avant d'être lus ou déclamés.

Article LXIV. Lorsqu'un membre voudra se retirer de la Société, il devra donner sa démission par écrit au Secrétaire-Adjoint, qui en donnera lecture au Conseil ; cette lettre devra renfermer les raisons du démissionnaire. Le Conseil les approuvera ou les désapprouvera selon qu'il les jugera bonnes ou mauvaises.

Article LXV. Les officiers et les membres de la Société devront s'efforcer, comme étant leur devoir, de travailler toujours à faire honneur au corps qu'ils constituent et à en promouvoir les intérêts en toute circonstance. Les convenances exigent qu'ils ne répandent pas inutilement au dehors les procédés de la Société.

Article LXVI, Quand le Président, ou tout autre membre parlera, il ne pourra être interrompu par personne, excepté dans le cas où il parlerait de choses ne se rapportant aucunement à la question discutée dans le moment.

Article LXVII. Tous les officiers et les membres de la Société devront porter leurs insignes de St-Jean-Baptiste propres à leurs grades, avec leurs médailles, lorsque le Directeur et le Président l'exigeront, et cela à nos fêtes collégiales. Si un membre venait à perdre ou à endommager son insigne ou sa médaille, il serait tenu de rembourser à la Société le prix du dit insigne ou de la dite médaille.

Article LXVIII. Tout aspirant à la Société devra donner son nom au Président qui soumettra cette demande au Conseil. Le dit aspirant ne pourra être reçu dans la Société que sur motion de deux membres du dit Conseil, adoptée par la majorité présente du susdit Conseil.

Article LXIX. Tout nouveau récipiendaire devra acheter un recueil des présentes. Le revenu de cette vente, versé dans le trésor de la Société, servira à en défrayer les dépenses diverses.

CHAPITRE XI.

Membres en défaut.

LXX. Ceux qui n'auront pas fait les travaux imposés par la Société pourront être exclus de la dite Société si le Conseil le juge à propos.

Article LXXI. Lorsqu'un membre sera exclu de la Société, il devra en être averti par une lettre du Secrétaire.

Article LXXII. Tout membre sera passible d'une amende de dix centins, qui, hors des assemblées parlerait mal de la Société. En ceci, le délinquant sera averti pour une première infraction, et sera puni plus sévèrement pour les subséquentes : il pourra même se voir priver de ses droits comme officier ou membre de la Société, et *a fortiori* tel membre, s'il devient coutumace, sera soumis aux termes de l'article vingt-septième des Constitutions.

Article LXXIII. Tout membre, qui, dans une assemblée aurait été mis à l'ordre par qui de droit, et refusera de se soumettre, pourra être exclu de cette assemblée.

Article LXXIV. Lorsqu'un des membres du Conseil négligera ses devoirs envers la Société, il sera mis hors du dit Conseil si la majorité du dit Conseil l'exige.

Article LXXV. Le Conseil pourra exclure tout membre qui aura enfreint les lois d'une manière grave, conformément à l'article vingt-septième des Constitutions.

Article LXXVI. Tout officier qui, sans raison valable, s'absenterait du Conseil pendant trois assemblées consécutives, pourra être exclu du dit Conseil si la majorité de la Société l'exige.

Article LXXVII. Tout membre, qui, dans les assemblées du Conseil ou de la Société, parlerait grossièrement ou adresserait des injures à son adversaire, devra être interrompu par le Président, ou, à son défaut, par un membre quelconque, lequel, sur le refus du Président, pourra en appeler à l'assemblée. Les deux tiers ($\frac{2}{3}$) de la dite Société décideront alors si le délinquant devra être mis à l'ordre ou non. Le dit délinquant pourra être exclu de la susdite assemblée. Dans ce cas le membre en question encourera l'amende comme étant absent par sa propre faute.

CHAPITRE XII.

Des Suffrages.

Article LXXVIII. Une messe sera offerte (par le Directeur, s'il est prêtre) deux fois l'an, pour le profit des membres vivants et défunts de la Société. La première sera dite le premier samedi après la réorganisation annuelle de la Société ; la seconde, le jour de la fête du Saint Patron de la Société, le 24 juin. Mais si l'on célèbre cette fête avant le 24, à cause de la sortie, cette seconde messe sera dite le jour que la Société aura adopté pour la célébration de sa fête patronale.

Article LXXIX. Quand un membre actif mourra, une messe basse sera dite pour le repos de son âme, pendant la première semaine de son décès.

Article LXXX. Les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste assisteront à ces messes en corps et porteront leurs insignes.

Article LXXXI. A la mort d'un membre actif, la Société devra envoyer une lettre de condoléance à la famille du défunt, et prendre le deuil pendant un mois.

Article LXXXII. Tous les membres doivent se présenter à confesse et recevoir la sainte communion au moins une fois le mois, ainsi qu'il est d'ailleurs prescrit par la règle de la maison pour tout élève catholique. Il serait fort désirable que les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste se distinguassent toujours par leur piété, leur conduite satisfaisante, leurs bonnes manières et par l'observance en tout et partout d'un juste *décorum*.

Article LXXXIII. Les présentes règles, approuvées par l'autorité de la maison pour le fonctionnement de l'Académie Saint-Jean-Baptiste, rentrent en force " Le 30e jour d'octobre mil huit cent quatre-vingt-treize, et n'auront pas d'effet rétrospectif. Il est cependant du ressort de l'autorité de les amender, voire même de les annuler, si des circonstances ou des motifs graves l'exigent. Ceux qui composent l'Académie se souviendront que leur titre d'*Académiciens* ne les soustrait nullement à la règle de la maison, ni à la parfaite soumission due à leurs Supérieurs. Cette nouvelle législation remplace l'ancienne dans tout ce qui est de son domaine.

Article LXXXIV. La divise de la Société Saint-Jean-Baptiste sera le fameux vers de l'Art Poétique d'Horace : " *Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci ;* " ainsi que la dernière partie du verset 21e du 18ème chapitre des Proverbes : " *Mors et vita in manu linguæ.*"

Vraie copie de la minute des présentes conservée dans les archives de la Société Saint-Jean-Baptiste du Collège Saint-Joseph.

UN MEMBRE DU COMITÉ-EXÉCUTIF.

Collège St-Joseph, février 1894.

(SIGNÉ) C. LEFEBVRE, C. S. C., *Supérieur.*
J. H. MIGNERON, C. S. C., *Directeur.*
HENRI CORMIER, *Président.*
CHS. HÉBERT, *Secrétaire.*

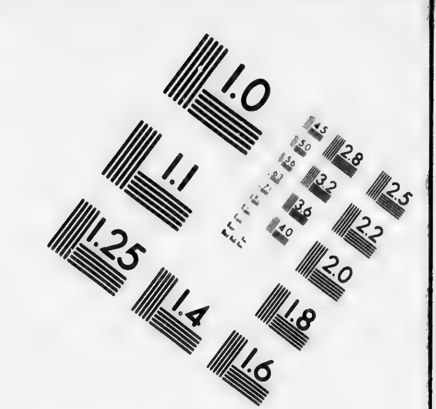
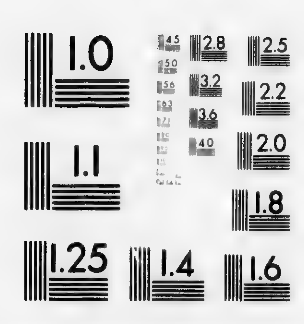
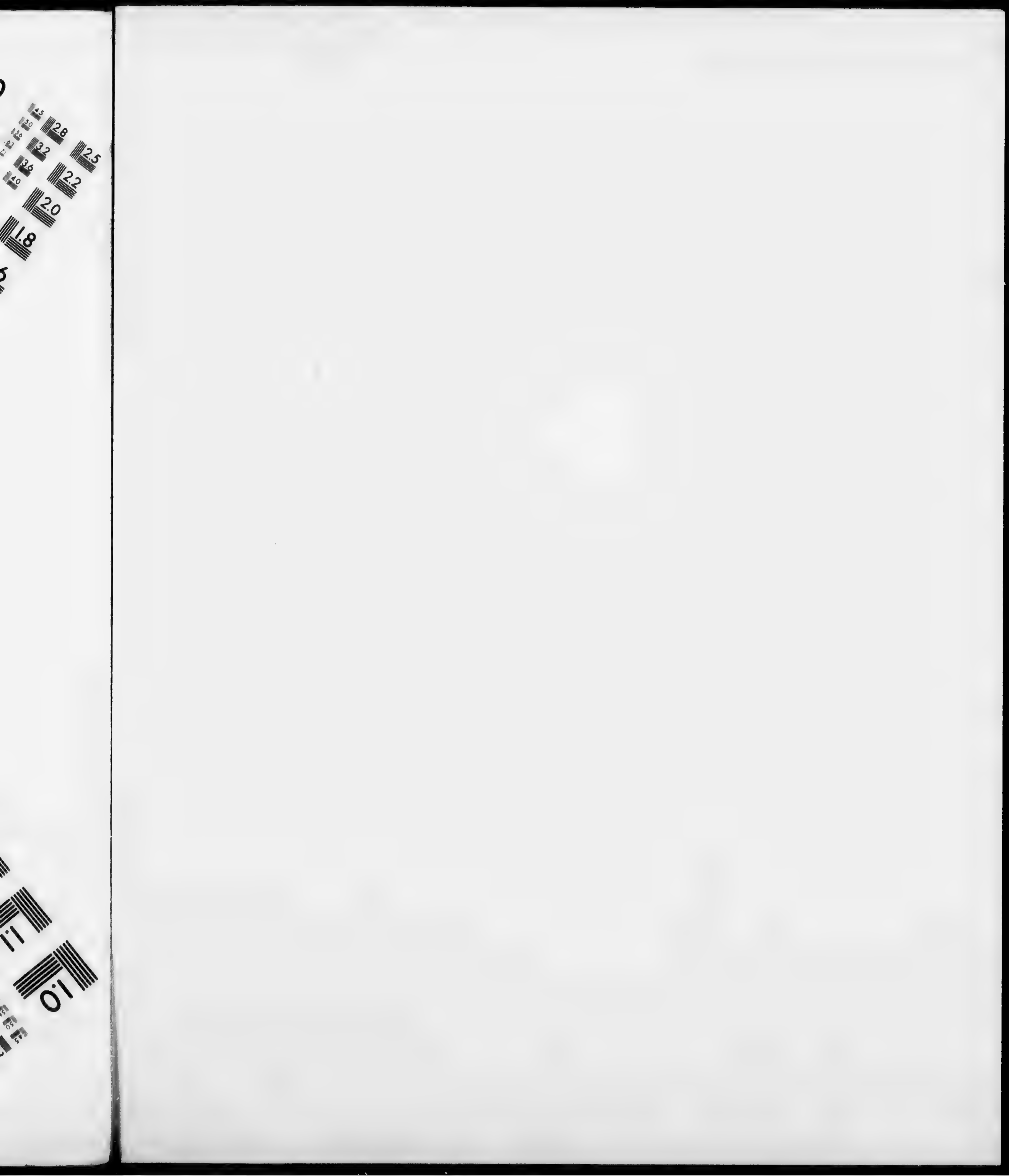


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6″



Sur un vote unanime de la Société, le chant suivant " O Carillon " fut adopté comme chant officiel de la Société St-Jean-Baptiste, sans que ce soit au préjudice, bien entendu, de nos autres vieux airs, toujours si doux et si suaves à l'oreille de tout enfant du Canada.



" Cet étendard qu'au grand jour des batailles,
Noble Montcalm, tu plaças dans ma main,
Cet étendard qu'aux portes de Versailles.
Naguère, hélas ! je déployais en vain,
Je le remets aux champs où de ta gloire
Vivra toujours l'immortel souvenir,
Et, dans ma tombe emportant ta mémoire,
Pour mon drapeau je viens ici mourir.

" Qu'ils sont heureux ceux qui dans la mêlée
Près de Lévis moururent en soldats !
En expirant, leur âme consolée
Voyait la gloire adoucir leur trépas.
Vous qui dormez dans votre froide bière ;
Vous que j'implore à mon dernier soupir,
Réveillez-vous ! Apportant ma bannière,
Sur vos tombeaux, je viens ici mourir. "

TABLEAU DES MEMBRES HONORAIRES

DE LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DU COLLÈGE ST-JOSEPH

T. R. P. Camille Lefebvre, C. S. C., Supérieur, Président d'honneur.

T. R. P. Philippe Beaudet, C. S. C., Provincial, Saint-Laurent, P. Q., Président d'honneur.

Honorable P. A. Landry, juge de la Cour Suprême, Saint Jean, N. B, Vice-Président d'honneur.

Honorable P. Poirier, Sénateur, 2ème Président, Shédiac, N. B., Vice-Président d'Honneur.

M. E. Rameau de Saint-Père, écrivain, France, Membre Honoraire.

M. l'abbé H. R. Casgrain, écrivain, Québec, Membre Honoraire.

M. Pamphile Lemay, écrivain, Québec, Membre Honoraire.

Honorable John Costigan, Secrétaire d'Etat, Ottawa, Membre Honoraire.

M. Azarie Brodeur, M. D., Chevalier de la Légion d'Honneur, Montréal, Membre Honoraire.

Honorable Jos. O Arsenault, M. P. P., Abram's Village, I. P. E., Membre Honoraire.

R. P. G. Demers, C. S. C., 1er Directeur, South Bend, Ind., Membre Honoraire.

R. P. Louis Geoffrion, C. S. C., 2ème Directeur, Côte-des-Neiges, Membre Honoraire.

R. P. Philippe Belliveau, S. J., 3ème Directeur, Québec, Membre Honoraire.

R. P. Phîléas F. Bourgeois, 4ème Directeur, Collège Saint-Joseph, Membre Honoraire.

R. P. A. D. Cormier, C. S. C., 5ème Directeur, Collège Saint-Joseph, Membre Honoraire.

R. P. Frédéric Tessier, C. S. C., 6ème Directeur, Collège Saint-Joseph, Membre Honoraire.

R. P. Elphège Guertin, C. S. C., 7ème Directeur, Collège Saint-Joseph, Membre Honoraire.

M. l'abbé F. X. Cormier, 1er Président, Curé de Cocagne, N. B., Membre Honoraire.

M. Fidèle Gaudet, M. D., 3ème Président, Météghan, N. E., Membre Honoraire.

R. P. André Bourque, C. S. C., 4ème Président, Missionnaire au Bengale, Asie, Membre Honoraire.

M. Narcisse A. Landry, avocat, 6ème Président, Bathurst, N. B., Membre Honoraire.

M. Edouard Gaudet, M. D., 7ème Président, Memramcook, N. B., Membre Honoraire.

(Irénée Levasseur, décédé, 8ème Président.)

M. Léon Ringuette, musicien, 9ème Président, Saint-Hyacinthe, P. Q., Membre Honoraire.

M. Lucien Belliveau, M. D., 11ème Président, Shédiac, N. B., Membre Honoraire.

IN MEMORIAM

DE QUELQUES FILS TRÉPASSÉS DE LA SOCIÉTÉ.



FEU LE RÉVD. FIDÈLE BELLIVEAU,
Curé du Village de Richibouctou,
Décédé le 31 août 1891.



FEU LE DOCTEUR E. H. LÉGER, M. P.
Décédé le 8 août, 1892,
à l'âge de 27 ans.



FEU GILBERT A. GIROUARD,
M. P., pour le comté de Kent
de 1878 à 1883, et décédé
en janvier 1885.



FEU LE RÉVD. VITAL A. LEBLANC,
Vicaire de Milltown, N.-B.,
décédé le 12 mai 1892,
à l'âge de 30 ans.

R. I. P.

M. l'abbé Philippe L. Belliveau, 12ème Président, Barachois, N. B., Membre Honoraire.

M. l'abbé Désiré F. Léger, 13ème Président, Fox Creek, N. B., Membre Honoraire.

R. P. Sylvère Arsenault, C. S C., 15ème Président, Collège Saint-Joseph, Membre Honoraire.

M. David Landry, M. D., 16ème Président, Memramcook, Membre Honoraire.

M. Clément O. LeBlanc, M. D., 18ème Président, Bouctouche, N. B., Membre Honoraire.

M. l'abbé Alban Robichaud, 19ème Président, Saint-Jean, N. B., Membre Honoraire

M. l'abbé Pierre Arsenault, 20ème Président, Tignish, I. P. E., Membre Honoraire.

M. Alfred Trudel, 21ème Président, Québec, Membre Honoraire.

M. Jos. Sirois, Eccl., 22ème Président, Collège Saint-Joseph, Membre Honoraire.

R. P. Alfred Roy, C. S. C., Saint-Laurent, P. Q., Membre Honoraire.

R. P. A. Crevier, C. S. C., Directeur de la Société-sœur du Collège de St-Laurent, P. Q., Membre Honoraire.

R. P. Hypolite LeBlanc, C. S. C., Farnham, P. Q., Membre Honoraire.

M. l'abbé Louis G. LeBlanc, curé de Sainte-Anne, N. B., Membre Honoraire.

M. l'abbé J. Hébert, curé de Saint-Paul, N. B., Membre Honoraire.

M. l'abbé Jos. Levasseur, curé de Paquetville, N. B., Membre Honoraire.

M. l'abbé A. E. Montbourquette, curé de Port Félix, N. E., Membre Honoraire.

R. P. A. Leblanc, C. S. C., Collège Saint-Joseph, Membre Honoraire.

Honorable A. D Richard, avocat, Dorchester, N. B.

M. Ferdinand Robidoux, Shédiac, N. B., doyen de la *presse* acadienne-française des Provinces Maritimes, Membre Honoraire.

M. John Costigan, avocat, Manitoba, Membre Honoraire

M. Placide P. Gaudet, généalogiste, Membre Honoraire.

M. Thos. J. Bourque, M. D., Richibouctou, N. B., Membre Honoraire.

M. Narcisse Robidoux, Service Civil, Ottawa, P. O., Membre Honoraire.

CHAPITRE II.

Réminiscences.

C'est de l'histoire ancienne que vous me demandez de faire. C'est quelque chose comme Noé racontant à ses compagnons de navigation des épisodes datant de la tour de Babel. Avec cette différence, en ma faveur, que l'aïeul de la vigne, lui, n'était pas le contemporain des événements qu'il racontait.

Quand je songe que ceux de ma génération datent de la grande époque ! Que déjà nous sommes des vieux, et de très vieux ! Nestor, roi de Pylos, n'était pas plus antique, à la prise de Troie,—ni peut-être plus verbeux—que ne le sont aujourd'hui les fondateurs de la société littéraire St-Jean-Baptiste du Collège Saint-Joseph, dont vous fêtez le vingt-cinquième (ou le vingt-septième) anniversaire.

Comme tous les événements qui veulent être respectés, celui-ci se perd dans la nuit des souvenirs. A quelle date précise fut fondée notre Société ? Qui en fut le promoteur ?

Voilà de quoi occuper plusieurs générations de chercheurs.

Nous n'étions que huit ou dix, à la fondation de votre institut. Mais au nombre suppléait la sérénité qui ne doute de rien. Chacun de nous était aussi sûr de soi que les quarante de Richelieu. Nous sentions circuler dans nos veines des courants d'immortalité.

Pour combattre et vaincre ses ennemis Ajax ne demandait aux dieux qu'un peu de lumière. Tout ce dont nous avions besoin, pour devenir illustres et très illustres dans les lettres, c'était qui un dictionnaire de rimes, qui une bonne encyclopédie (Larousse à cette époque n'avait pas encore fait la fortune de nos plus grands écrivains) qui un peu de loisirs. Des loisirs surtout pris sur les heures de version grecque.

Comme Chapelain, les plus pressés ébauchaient des poèmes épiques ; d'autres, plus modestes, rêvaient un nouvel art poétique qui devait laisser loin derrière soi Horace et Boileau ; mon compagnon de pupitre ébauchait une histoire universelle en plusieurs in-folio. Deux ou trois se réservaient. Moi pour qui Crébillon père n'avait plus de secrets, et qui avais entendu parler d'Eschyle, je m'étais jeté dans les horreurs de la tragédie. Carnage et sang ! Mes *Euménides*, dont j'ai retrouvé le cadre à mon dernier déménagement, faisaient mal à voir. Au troisième acte, c'est à peine s'il survivait assez de personnes pour enterrer les morts. Il me fut impossible de terminer les cinq actes traditionels. A la fin du quatrième, il ne me restait vivants que les trois Furies Alecton, Tisiphone et Mégère, et encore celles-ci ne durent-elles leur salut qu'au fait bien constaté par les auteurs d'*Electre* qu'elles étaient innocentes.

Ce qui ajoutait à nos mérites c'était les conditions dans lesquelles nous opérions. Aujourd'hui avec un beau grand collège en pierre de taille, possédant toutes les améliorations perfectionnées que l'on trouve dans les universités américaines ; avec une salle et des professeurs de gymnase ; avec une infirmerie pour y transporter les blessés à la fin de vos parties de *foot-ball* ; avec un préau spacieux comme celui du Grand Séminaire de Montréal ; avec des lacs artificiels superbes ; des promenades dans le genre du *Lovers' walk* d'Ottawa ; avec un système de bains à donner l'illusion d'une université japonaise ; surtout avec une bibliothèque dont les deux cents volumes légués par feu l'abbé Lafrance ne composent pas toute la richesse, des faits et gestes comme ceux que je viens de rapporter à l'honneur de mes contemporains n'auraient rien de particulièrement surprenant.

Mais il n'en était pas ainsi aux origines de notre cher collège. Il faut se rappeler sous quelles conditions il se trouvait alors. Je parle

de la période s'étendant de l'année 1864 à l'année 1872, date de ma sortie.

Un carré long, en bois, d'une soixantaine de pieds dans une direction et d'une quarantaine de l'autre; une chapelle en style gothique, produit d'une tombola, avec un maître-autel en style ionique, don d'une paroisse désabusée à l'endroit de l'architecture grecque; une cour se confondant avec les prairies environnantes, puis, un peu au nord de l'emplacement où se trouve aujourd'hui le gymnase, un moulin ouvrant son aile aux vents du nord-ouest, voilà, au matériel, tout ce qui constituait le collège Saint-Joseph — humbles commencements, dont nous, les anciens, conservons toujours un souvenir ému, mêlé de fierté !

Mais le moulin à vent, quel rouage me direz-vous, quelle fonction remplissait-il dans l'économie *collégiale ?* Ah ! prenez garde d'y toucher irrévérencieusement. Il a sa légende le moulin de la butte à *Pétard*, tout comme le moulin de *Sans-Souci*, cher à Frédéric-le-Grand.

D'abord c'est lui qui nous sciait tout notre combustible, qui nous chauffait en hiver, et nous permettait de cuire nos aliments toute l'année. Pas tout seul, il va sans dire. Et c'est ici que commence la légende et qu'il convient de s'incliner avec respect.

Ces humbles commencements que je viens d'esquisser, cette architecture disparate, cette exiguité de proportions des bâtiments, ces dons offerts et acceptés, tout trahit le manque de ressources pécuniaires, la gêne pour tout dire. C'est que le fondateur du beau collège Saint-Joseph, le rénovateur de la nationalité acadienne-française, le très révérend Père Camille Lefebvre avait pour lui une intelligence et un courage hors ligne, un cœur plus grand encore, mais pas d'argent. Comme toutes les œuvres marquées du sceau de la sublimité, celle-ci est fondée sur le sacrifice, sur la vertu qui s'immole, sur l'amour.

Curé de la grande paroisse de Memramcook, ayant en sus la desserte des missions du Ruisseau-des-Renards, de Scoudouc et des Micmacs des Beaumont ; ces charges ne constituaient qu'une portion des travaux dévolus au Père Lefebvre, au "Père Supérieur," comme nous l'appelions toujours.

Les professeurs faisaient souvent défaut ; il les remplaçait au besoin. A ses moments de loisirs, il en formait d'autres. Tous les examens trimestriels et de fin d'année étaient présidés par lui. Nos séances dramatiques étaient organisées par lui et quel directeur de théâtre (collégial) il faisait ! Tous les dimanches une heure d'instruction religieuse aux élèves réunis.

Avec cela il trouvait le temps de venir nous visiter, parfois, en récréations, et de se mêler à nos jeux. Puis, discrètement, comme quelqu'un qui se dérobe pour faire une grande action de charité, dont il semble avoir presque honte, il s'en allait, si le combustible manquait à la cuisine, si le poêle du dortoir menaçait de s'éteindre, scier la provision de bois pour la nuit !

Ce dernier trait ne souffre pas de commentaires. Je plains ceux qui n'en saisissent pas la grandeur.

Que de longues heures passées dans cette occupation, humiliante

aux yeux de ceux qui ne comprennent pas le sacrifice, sous les froides rafales d'hiver, occupé à préparer de chaudes nuits aux enfants sur lesquels veillait son cœur paternel !

C'est pour en être réduit à ces dures extrémités que ce jeune prêtre de trente ans avait quitté de plein gré, son pays natal, la province de Québec, où les populations rurales se portaient en foule pour entendre sa parole éloquente dans les croisades, restées célèbres, qu'il fit au début de sa carrière contre l'intempérance. Un avenir brillant de triomphes oratoires lui était réservé au Canada. Il préféra venir chercher une vie d'abnégation et de sacrifices en Acadie. Ne vous semble-t-il pas, comme à moi, qu'il a choisi la meilleure part ?

Quant à notre moulin à vent il ne faut en parler qu'avec respect.

Au point de vue de la discipline traditionnelle, le collège laissait peut-être à désirer. Nous ne nous en plaignions pas.

La barrière la plus efficace à nos déchaînements d'écoliers était la crainte que " cela " ne vint aux oreilles du "Père Supérieur."

Cette pensée avait la vertu de nous retenir bien mieux que tous les règlements émanant du département de la discipline. En fidèle historien, je dois constater que nous n'abusions guère, dans les choses graves, mais beaucoup dans les cas de moindre importance.

Comme toutes les grandes institutions humaines, voire même divines, le collège Saint-Joseph, sorti du peuple, resta assez longtemps mêlé au peuple.

Le " Père Duchêne," au nom des révolutionnaires de 1793, réclamait Jésus pour le premier sans-culotte ; et les socialistes d'aujourd'hui prétendent étayer leur doctrine de partage et d'égalité universelle sur ce qui se passait parmi les premiers chrétiens. Au début, l'élève du collège Saint-Joseph, n'était guère distinct du paroissien de Memramcook. Rien de conventionnel ne les séparait. Cette promiscuité, sans faire grand dommage aux paroissiens, valait aux élèves de nombreuses et de précieuses occasions de s'émanciper.

Le chroniqueur est ici sur un terrain glissant sur lequel il est peut-être prudent qu'il n'appuie pas.

Voici, cependant, qui ne portera préjudice à personne.

L'église paroissiale était le rendez-vous commun des paroissiens et des "escholiers" pour les exercices religieux du dimanche, messe et vêpres. Les grands garçons du collège y rencontraient les grands garçons de la paroisse. Des courants de sympathie s'établissaient, à côté d'éléments réfractaires. De notre côté, nous entendions être respectés de la jeunesse paroissiale. Celle-ci s'y prêtait assez volontiers, mais à de certaines conditions, cependant. Il nous fallait donner des preuves de notre supériorité.

Chez les vieux Acadiens, comme au reste, chez les Grecs au temps de Périclès, un homme ne jouissait de la plénitude de la considération de ses contemporains que si, à la supériorité intellectuelle il joignait les vertus physiques. *In corpore sano, mens sana.* Les Athéniens avaient les jeux Olympiques, le pentathle comprenant la lutte, la course, le saut, le disque et le javelot, où le vainqueur était couronné d'aches et de lauriers ; les élèves au Collège Saint-Joseph

et les garçons de la paroisse de Memramcook, en l'an de grâce 1870, avaient " le vieux canon."

C'est toute une autre légende, presque une épopée, que " le vieux canon." D'autres en retrouveront l'histoire. Qu'il me suffise de dire qu'il avait été trouvé dans le marais, sur son affut vermoulu ; qu'il portait la marque de fabrique française, et qu'il pesait deux cent quarante livres anglaises.

Le fait qu'il avait probablement servi dans les guerres du " grand dérangement " était, pour le moment, le dernier de nos soucis. Ce qui importait c'était de charger le même canon sur son épaule. Dans la paroisse comme au collège, celui qui " chargeait le canon " était un homme qu'il n'était plus permis de discuter. Les enfants n'avaient pas de place dans ce royaume-là.

Que de tribulations, que d'angoisses, que de triomphes ce canon ne nous a-t-il pas valus !

La fabrique paroissiale en avait la garde—durant onze mois de l'année il était tenu en remise, mais à la Fête-Dieu on le sortait. Il suivait la procession, escorté de la cavalerie et de l'infanterie paroissiales, et, à chaque reposoir, lorsque le prêtre élevait l'Hostie, il tonnait de sa voix puissante, et les volutes de fumée qui s'échappaient de sa large gueule faisait rêver, les uns au jugement dernier, les autres au plaisir qu'il y aurait eu à reprendre sa revanche contre les " Bastonnais."

Pendant quatre semaines, y compris les dimanches et fêtes, il dormait sur son affut, au rebord du chemin conduisant du collège à l'église paroissiale et au couvent.

C'est là que les initiés venaient se faire confirmer en grâce, c'est-à-dire charger, s'ils le pouvaient, le canon sur leur épaule ; c'est là que, sur concours, se gagnaient et s'octroyaient les brevets de virilité.

La paroisse avait sa phalange d'hommes forts pour qui le " chargement " du vieux canon n'était qu'un jeu.

Au point de vue du nombre nous étions débordés. A peine pouvions nous recruter cinq ou six diplomés, parmi les soixante ou soixante et dix que nous étions. Et encore dans les efforts tentés par les plus courageux, sinon les plus robustes, d'entre nous, était-il arrivé de malheureux accidents, connus de nos rivaux. L'un d'entre nous, versificateur de longue haleine, fut ramassé un beau jour, sans connaissance, avec le canon sur le corps. Un phénomène de malléabilité fut aussitôt constaté par un de ses confrères fort en physique expérimentale. Notre poète avait six pieds deux pouces de haut quand il tomba sur le dos avec le canon sur lui. Trois jours plus tard, quand il fut bien constaté qu'il n'en mourrait pas, il se trouva avoir allongé d'un pouce et demi. Effet de la pression des couches, nous expliqua le professeur.

Dans l'intervalle un de ses compagnons de classe avait composé une élégie funèbre, et un autre avait fait son épitaphe, en vers Alexandrins de quatorze pieds.

Cet âge est sans pitié.

Cette mésaventure fit du bruit dans la paroisse, et nous songeâmes à prendre une revanche éclatante. J'ai dit qu'au point de vue

du nombre nos concurrents l'emportaient sur nous. Oui, mais nous nous prétendions leurs maîtres en prouesses individuelles. Nous avions surtout parmi nous un confrère en philosophie d'une force et d'une adresse prodigieuses. Il était notre triomphe, notre gloire dans les grandes occasions. Elève de haute intelligence, au reste; premier prix perpétuel en mathématiques ; penseur profond, dont les syllogismes et les biceps étaient également redoutables. Au demeurant, le plus excellent garçon de tout le collège.

La jeunesse paroissiale le connaissait, et les plus robustes hésitaient de se mesurer avec lui. Nous l'appellions notre *acies ordinata.*

Le tournoi au canon eut lieu, par un beau dimanche, un peu avant l'heure de la grand'messe. Une foule considérable, jeunes filles et garçons, s'était rassemblée. Parmi celles là, deux ou trois des plus grandes du couvent, venues pour chercher la malle au collège, se trouvaient égarées.

Le menu fretin, côté de la paroisse et côté du collège, se mesura d'abord avec des succès et des insuccès divers. Plusieurs avaient " chargé " le canon ; mais aucun n'avait soulevé l'enthousiasme, les écoliers avaient décidément le dessous.

Alors notre philosophe, solennel, souriant comme un athlète romain se présentant dans l'arène, s'avance à pas lents et mesurés, et, ayant regardé autour de lui, souleva le canon comme un autre eut fait d'un fétu, le laissa retomber négligemment sur son affut, et promena de nouveau son regard sur la foule pour constater l'effet produit.

Nous retenions notre souffle, haletants, enthousiasmés.

Une des prouesses de notre Samson, et celle sur laquelle nous comptions le plus, consistait à prendre le canon par ses extrémités, le soulever, sans appui, au bout de ses bras, et à le faire passer "branli," comme nous disions, par dessus son épaule, sans froisser ses vêtements.

Les forts de la paroisse semblaient atterrés, et les deux ou trois demoiselles du couvent sortaient discrètement leurs mouchoirs brodés pour acclamer dans la personne du vainqueur le corps entier des athlètes du collège. Car si nous avions la paroisse contre nous, par contre, nous avions pour nous les pensionnaires de Mlle Lapierre.

Acies ordinata, en homme habitué aux mouvements des foules, attendit que l'émotion fût à son comble. Alors, ayant retroussé avec lenteur les manches de sa redingote, et pincé du pouce et de l'index les coins de sa moustache naissante, il posa une main dans la gueule du canon, l'autre à l'extrémité opposée, le souleva tout d'une pièce jusqu'à la hauteur de l'épaule et se prépara à le lancer, par un suprême effort, loin en arrière de ses talons. C'est ce qu'il fit. Mais au même instant une détonation, qui ne venait pas du canon, se fit entendre métallique, sonore.

Un éclat de rire homérique accueillit ce dernier exploit. Nos alliées du couvent s'enfuirent consternées, et la victoire demeura aux garçons de la paroisse.

Pauvre vieux canon ! Il éclata tout de bon, deux ou trois ans plus tard, en faisant du service pendant une procession du Très-Saint Sacrement. Toute la paroisse se le rappelle encore en le regrettant.

PASCAL POIRIER.

DÉSENCHANTEMENT

insi que des oiseaux qui partent en volée
Les espoirs m'ont abandonné.
Je connais la douleur. Mon âme est désolée
Comme la chambre où je suis né.

Je suis parti joyeux sur la route inconnue
Où chemine l'humanité.
Je ne devinais pas, en mon âme ingénue,
Qu'il n'est partout que vanité.

L'amitié qui luisait, comme une douce étoile,
Pour éclairer mes jeunes pas,
L'amitié s'est enfuie ! Un nuage la voile ;
Je la cherche et ne la vois pas.

Je croyais en l'honneur et j'estimais les autres.
J'avais foi dans la charité.
Je croyais aux héros, je croyais aux apôtres,
Je croyais à la Vérité !

Mais le monde a détruit ma naïveté douce !
    Par un mystérieux décret
Toute coupe a du fiel et tout plaisir s'émousse ;
    La vertu s'effeuille en secret.

De plus en plus, autour de moi, la solitude
    Etend son silence poignant.
Je sais l'oubli du monde et son ingratitude.
    Mais je m'en vais me résignant ;

Me résignant ainsi qu'une faible victime
    Qui se couche sur le bûcher,
Car Dieu veut que je souffre. Et j'ai perdu l'estime
    De ceux que j'avais cru toucher !

Mon regard se tournait, aux jours de ma jeunesse,
    Vers l'orient tout de soleil.
J'aimais le matin rose et sa chaude promesse ;
    Je chantais l'éternel réveil.

Et maintenant, mouillé de larmes, il contemple
    Le ponant qu'un cercle d'or ceint.
Le ponant où le jour va mourir, c'est le temple
    Qui se ferme après l'hymne saint.

Mais je vois, par-delà l'horizon de ce monde,
    Une éblouissante clarté,
C'est un rayon du Dieu dont la grâce m'inonde,
    C'est le seuil de l'éternité !

PAMPHILE LEMAY.



CHAPITRE III.

Lettres.

J. M. J.

La Société Saint-Jean-Baptiste du Collège Saint-Joseph, N. B.,

Au T. R. P. Beaudet, C. S. C.,

Provincial de la Congrégation de Sainte-Croix.

Très Révérend Père Provincial,

Les membres actuels de la Société Saint-Jean-Baptiste de ce Collège, désireux de témoigner leur reconnaissance à la congrégation religieuse qui leur fournit le moyen de développer leurs facultés intellectuelles et morales, au moyen de cette société littéraire qu'elle a instituée il y a maintenant un quart de siècle, saisit avec empressement cette occasion du 25ème anniversaire de sa fondation, pour renouveler officiellement à leur nom et au nom de leurs ainés de la famille littéraire de Saint-Joseph, leur tribut de gratitude, de respect et de soumission filiale, à celui qui veille avec une sollicitude si éclairée au gouvernail de l'œuvre de l'éducation, dont ils goûtent actuellement les bienfaits régénérateurs.

Veuillez donc agréer, Très Révérend Père, le titre de Président Honoraire qu'elle vous décerne à cette occasion de ses "Noces d'Argent," et les vœux qu'elle forme pour votre bonheur et la prospérité de votre famille religieuse de Sainte-Croix,

Nous sommes, de votre Révérence, les fils respectueux et reconnaissants,

Les Membres de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Par CHARLES HÉBERT, *Sec.*

Collège Saint-Joseph, Saint-Joseph, Westmorland, 6 octobre 1893.

J. M. J.

St-Laurent, 13 Octobre 1893.

A Messieurs les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste du Collège Saint-Joseph, Memramcook, N. B., par leur secrétaire, M. C. Hébert.

Messieurs,

J'ai reçu hier votre gracieuse lettre, touchant les noces d'argent de votre belle Société Saint-Jean-Baptiste Merci de vos bonnes paroles et des nobles sentiments qu'elles expriment. Ce n'est point dû à mes faibles efforts si le bien se fait au Collège Saint-Joseph sur une si large échelle. Remerciez votre courageux et zélé fondateur, le très Révd. Père C. Lefebvre, M. A. A lui l'honneur et la gloire du bien immense opéré dans cette noble institution si chère à mon cœur. A lui le travail surhumain et le succès inespéré, immense, opéré dans cette maison. Vous avez coopéré à cette œuvre si belle en mettant à la disposition de votre Supérieur et de vos professeurs votre talent, votre intelligence et une grande dose de bonne volonté. Vous êtes les enfants dévoués de votre *Alma mater* et l'orgueil de la Congrégation de Sainte-Croix. Dites bien à tous les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste, combien je sais apprécier ce qu'ils ont fait et combien je suis fier des Acadiens. Merci à tous et succès pour l'avenir.

Votre tout dévoué en N.-S.

P. BEAUDET, Ptre., C. S. C.

Ci-suit la teneur de la carte envoyée par la Société en octobre '93, aux Messieurs dont les noms précèdent comme membres honoraires.

Monsieur,

Les membres actuels de la Société Littéraire Saint-Jean-Baptiste du Collège Saint-Joseph, désireux de resserrer les liens qui les unissent à leurs aînés dans la famille littéraire de Saint-Joseph dont vous avez été un des plus zélés présidents *ou membres*, sont heureux de pouvoir vous offrir le titre de

MEMBRE HONORAIRE

à l'occasion du 25ème anniversaire de la fondation de l'Académie à laquelle ils ont le bonheur d'appartenir.

Notre Société croit ne pas pouvoir laisser passer inaperçue cette époque de ses "Noces d'Argent"; en conséquence, elle se propose de ménager sous peu une petite surprise, aussi douce qu'intéressante, particulièrement à ceux qui se sont succédé dans son administration et à tous ceux qui ont eu la bonne fortune d'y appartenir.

Les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste font des vœux pour votre bonheur; puisse le Ciel couronner de succès toutes vos entreprises!

Agréez, Monsieur, l'assurance de nos sentiments respectueux et tout dévoués.

(Signé)

HENRI CORMIER,
Président.

CHARLES HÉBERT,
Secrétaire.

Bathurst, N. B., 17 octobre 1893.

Monsieur le Secrétaire,

J'accepte avec un sentiment de vive reconnaissance le titre de membre honoraire de votre société, titre dont vous avez bien voulu m'honorer.

Les liens qui m'unissent au Collège St.-Joseph et à la Société St-Jean-Baptiste, dont j'ai été pour un temps bien court l'humble président, me sont aussi chers aujourd'hui qu'ils l'étaient jadis. Rien n'est intervenu pour les affaiblir et je vous prie de croire que j'apprécie l'honneur que vous venez de me faire.

Je vous remercie surtout des bons souhaits que vous faites à mon égard. Puissiez-vous tous, quand votre tour viendra, réussir et prospérer comme vous désirez que vos devanciers le fassent!

Et croyez-moi votre tout dévoué, etc.

N. A. LANDRY.

M. CHS. HÉBERT, *Secrétaire de la Société St.-Jean Baptiste.*

SAINT-HYACINTHE, 18 Octobre, 1893.

A Monsieur C. HÉBERT, Sec.

Monsieur,

Je suis très heureux de l'aimable pensée des membres actifs de la Société Littéraire Saint-Jean-Baptiste du Collège Saint-Joseph, Memramcook, d'offrir aux anciens présidents de cette belle association, le titre de Membre Honoraire. C'est une marque de délicatesse qu'il me fait plaisir de constater, et aussi une preuve convaincante de l'estime que les cadets de cette belle Société

ont pour leurs frères aînés. Je remercie le Président, son Conseil, et tous les membres actifs de la Société, de la très flatteuse proposition d'élire membre honoraire de la Société Saint-Jean-Baptiste du Collège Saint-Joseph, son très humble serviteur. J'accepte donc le titre avec joie, ému toutefois par les nombreux souvenirs qui viennent en ce moment assaillir ma pensée, et me transporter au milieu de vous, où je revois mes anciens camarades, notre Vénéré Supérieur, l'âme de cette belle institution, (le Collège Saint-Joseph), notre *Alma Mater* qui nous a nourris,—trop peu hélas! car nous n'en avons jamais trop,—des bons et vrais principes qui font de l'homme un citoyen honnête, sévère dans ses croyances, marchant toujours dans un avenir heureux, sachant que Dieu est avec lui.

Pour vous, les cadets, et en même temps les représentants et administrateurs de notre belle Société, je forme des vœux de bonheur et de succès dans les différentes carrières que vous choisirez; pour notre Vénéré Supérieur longue vie et paix sur la terre comme au ciel! pour notre Société, une prospérité qui devra se maintenir tant que l'Institution poursuivra son enseignement moral et religieux.

Espérant que mes souhaits seront réalisés, je reste

Votre très humble serviteur,

L. RINGUET.

P. S.—A l'occasion des Noces d'Argent de la Société, permettez-moi de vous faire cadeau d'un ouvrage intitulé : *Tendance des Littérateurs contre l'irréligion du peuple, etc.* Vous recevrez cet ouvrage dans quelques jours. L. R.

ST-JOSEPH, Co. WESTMORLAND, N. B. 19 octobre 1893.

A M. le Président de l'Académie St-Jean-Baptiste,

Monsieur,

Je m'aperçois que je suis un peu en retard, dans le paiement de la dette de reconnaissance que je dois à la Société Littéraire St-Jean-Baptiste, pour le joli et très flatteur qualificatif dont elle a daigné m'honorer, à l'occasion de ses noces d'argent.

Je dois vous dire, monsieur le Président, que je me reconnais très indigne de ce beau titre; mais je tâcherai de le rappeler souvent à ma mémoire, afin de m'en rendre plus digne à l'avenir.

Daignez donc, cher Monsieur, recevoir mes plus sincères remerciments pour toutes les bonnes et belles choses, qui m'ont été transmises par votre charmante et intéressante lettre datée du 17 du présent mois, et veuillez, en même temps, présenter mes plus chaleureux souhaits de bonneur et de prospérité, à tous vos aimables associés, à l'occasion de la 25ème anniversaire de la fondation de leur florissante Académie,

Votre très obligé

H. T. LEBLANC, Ptre. C. S. C.

A Monsieur le Secrétaire de l'Académie Saint Jean-Baptiste, Collège Saint-Joseph.

Cher Monsieur,

Je reçois avec plaisir et reconnaissance la carte que l'Académie Saint-Jean-Baptiste, à l'occasion de ses *Noces d'Argent*, adresse à ceux qui ont eu l'honneur et l'avantage d'être du nombre de ses membres.

Si votre inestimable Société, à laquelle je dois mes plus agréables souvenirs de Collège, a daigné me décerner le titre de Membre Honoraire, ce doit être

plus par déférence qu'à raison des bons offices que j'ai pu lui rendre; aussi, je ne saurais lui témoigner ma reconnaissance et lui dire la profonde gratitude que je lui ai.

En retour des vœux formulés, puisse-t-elle, "mêlant l'utile à l'agréable" toujours progresser et remporter tous les suffrages.

Croyez, Monsieur le Secrétaire, à la sincérité de

Votre humble serviteur,

ALFRED J. TRUDEL.

Petit Séminaire, Québec, 20 Oct. 1893.

Québec, 78 rue la Chevrotière, 21 octobre, 1893.

Monsieur HENRI CORMIER, Président de la Société Littéraire de Memramcook.

Mon cher Monsieur,

Veuillez remerciez votre Société de l'honneur qu'elle m'a fait en me nommant un de ses Membres Honoraires. Vous avez raison, votre charmant pays de l'Acadie a toutes mes sympathies.

En souvenir des *Noces d'Argent* de votre Société, je la prie d'accepter l'hommage de l'exemplaire ci-joint de la quatrième édition de mon Pèlerinage au Pays d'Evangeline.

Votre bien dévoué.

H. R. CASGRAIN.

BARACHOIS, N.-B., 21 octobre 1893.

A Monsieur CHARLES HÉBERT.

Cher Monsieur,

Je vous suis profondément reconnaissant de votre délicate attention qui me confère le titre de Membre Honoraire de l'Académie Saint-Jean-Baptiste.

J'ai eu l'honneur de faire partie de cette Association dès mon entrée au Collège, et d'y demeurer pendant tout mon cours, c'est-à-dire sept ans. J'y ai toujours porté un vif intérêt et j'en conserve, jusqu'à ce jour, un très bon souvenir.

Je vous souhaite une continuelle prospérité, et je demeure

Votre tout dévoué,

PH. L. BELLIVEAU, Prêtre.
GRAND SÉMINAIRE, QUÉBEC.

A Messieurs les Membres de l'Académie Saint-Jean-Baptiste.

Chers Messieurs,

Grande a été ma surprise l'autre jour, en recevant de votre part, l'aimable invitation de compter au nombre des membres honoraires de l'Académie. Je suis d'autant plus honoré de l'insigne faveur, que la Société semble prendre un nouvel essor dans la voie du progrès et de la perfection. Acceptez donc mes remerciements les plus sincères et souvenez-vous de ce dicton anglais : "Great oaks from little acorns grow." Maintenant pour ce qui regarde le livre que vous vous proposez de présenter aux anciens élèves, je ne puis qu'applaudir de tout mon cœur à l'excellente idée. C'est une belle manière de célébrer les "Noces d'Argent" de cette Société, qui, d'ailleurs, le mérite à plusieurs

titres, car comme vous le remarquez d'une manière implicite dans votre lettre, nos hommes d'Etat, notre clergé acadien ont fait leurs premières armes dans cette Société. Le rôle d'une telle société nous paraît insignifiant si nous n'envisageons que ses actions journalières, mais lorsqu'on embrasse d'un coup-d'œil le bien qu'une telle société, bien dirigée, produit sur la jeunesse, elle nous paraît alors digne des plus chaleureux encouragements.

Je ne sais pas si ce que je viens de coucher sur le papier signifie quelque chose, mais ce que je sais, c'est que mon cœur se réjouit et applaudit à vos succès.

Je demeure votre tout dévoué,

P. P. ARSENAULT, Eccl.

Octobre 22, 1893.

P. S.—Succès à la noble entreprise ; des saluts à tous, surtout au Rév. Directeur.

GRAND SÉMINAIRE, 22 Octobre 1893.

A Mr. CHARLES HÉBERT, Secrétaire,

Mon Cher Ami,

J'ai reçu avec non moins de joie que de reconnaissance cette petite carte de la part de l'Académie, en apprenant qu'à l'occasion de la célébration de ses "Noces d'Argent," elle voulait bien me compter au nombre de ses membres honoraires. Magnifique idée que cette célébration : plus digne d'éloge encore est ce projet qu'occupe actuellement vos esprits, celui de ramasser les documents voulus afin de publier l'historique de cette Société si chère à nous tous. J'applaudis donc des deux mains à votre noble entreprise lui souhaitant tout le succès qu'elle mérite.

Ton tout dévoué en N.-S.,

ALBAN ROBICHAUD.

COLLÈGE DE ST-LAURENT, 24 octobre 1893.

A M. CHS. HÉBERT, Secrétaire de la Société St.-Jean-Baptiste.

MEMRAMCOOK.

Mon Cher Monsieur,

Le Père Roy offre ses sentiments de la plus vive reconnaissance à l'Académie St.-Jean-Baptiste, et l'assure qu'il apprécie hautement l'honneur qu'elle a daigné lui conférer. Après le bonheur que j'ai eu par le passé d'applaudir aux succès remarquables de cette Société, mon plus doux plaisir est d'apprendre que les membres actuels ajoutent encore à sa brillante renommée.

Agréez, Cher Monsieur, de nouveau l'expression de la vive reconnaissance avec laquelle je demeure,

Votre tout dévoué serviteur,

A. ROY, C. S. C.

SHÉDIAC, N. B. Ce 24 octobre 1893.

Monsieur le Président,

La Société Litteraire St.-Jean-Baptiste ne pouvait guère me faire un plaisir plus sensible qu'en me nommant l'un de ses présidents honoraires.

M. l'abbé F. X. Cormier, de Cocagne, fut le premier président actif de la Société, si j'ai bonne mémoire. J'en ai été le second, je crois. Dans tous les

cas, je me rappelle fort bien l'élection—une des rares que j'ai courues dans ma vie—qui me porta au pinacle littéraire de notre cher collége. A part d'être éligible, j'étais électeur. Mon vote fut déposé en faveur du docteur Fidèle Gaudet, présentement de Météghan. Comment sortis-je élu de l'urne? Je n'en sais rien. J'en fus même très intrigué dans le temps; car je ne croyais pas avoir obtenu la pluralité du vote. En y réfléchissant depuis, à la lumière de ce qui se passe dans le grand monde politique, il m'est venu à l'idée, *Horresco referens*, de vagues soupçons de *boodlage*. Je n'ai jamais connu le coupable; n'ai jamais songé à le poursuivre, et ne lui en ai jamais voulu. Jamais offense ne m'a été plus douce à pardonner.

Mais en tout honneur, puisque j'en suis à faire une confession rétrospective, je déclare qu'après enquête faite, il m'est resté la conviction que j'avais été nommé irrégulièrement, que l'élu légitime était le docteur Gaudet.

Le scrutin dépouillé, chacun avait reçu une voix, la sienne, le docteur Gaudet deux, et moi zéro. Au moins c'est ce que j'appris plus tard.

Laissez-moi, Messieurs les Présidents et Secrétaires, vous prier de vous faire l'interprète de mes plus vifs remerciements auprès de la Société St-Jean-Baptiste tout entière, et me souscrire avec beaucoup de plaisir et d'honneur votre co-sociétaire.

PASCAL POIRIER.

P. S.—Je mets cinq dollars sous ce pli pour votre bibliothèque. Si vous ne trouvez rien de mieux à en faire, et que vous me permettiez une timide proposition, je m'abonnerais à une revue française de France.

P. P.

Collége Sainte-Anne, Church Point, Co. Digby, N. S., 23 Octobre 1893.

M. Charles Hébert, Secrétaire.

Cher Monsieur,

Je vous prie de présenter au Rev. Père Directeur, à monsieur le Président et à tous les membres de la Société Littéraire Saint-Jean-Baptiste du Collége Saint-Joseph, mes sincères remerciements pour le souvenir délicat que vous m'avez réservé dans la célébration des noces d'argent de la Société et dont vous m'avez fait part dans votre communication du 20 courant, reçue hier. Je n'ai eu des relations avec votre Société que pendant quelques années seulement. Elle était alors dans sa première décade, c'est-à-dire dans son enfance. Je sais que depuis lors, l'Académie a grandi, vieilli, que son organisation actuelle est bien plus ferme et qu'elle lui garantit d'excellents moyens de succès.

Puisse sa sphère d'utilité s'agrandir tous les jours et puisse-t-elle d'ici à ses noces d'or, nous former, dans l'art oratoire, une plus nombreuse phalange d'hommes encore, pour toutes les tribunes et tous les genres d'éloquence.

Votre tout dévoué en J. C.

PH. F. BOURGEOIS, Ptre.

Les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste du Collége St-Joseph,

A l'Honorable Pascal Poirier, Sénateur, Shédiac,

Honorable Monsieur,

Dans leur assemblée académique et hebdomadaire d'hier soir, les membres de notre Société littéraire ont reçu avec beaucoup de plaisir vos bonnes paroles à leur adresse. Vos réminiscences du passé collégial,—et particulièrement du passé académique, les ont singulièrement charmés.

Votre péché, croient-ils, a dû être un péché caché et non accusé : il est probable que c'est pour cette raison que la confession en a été si fidèle dans toutes les circonstances concomitantes du délit (si délit il y eut), malgré les quelques vingt-cinq années révolues depuis cette époque.

La voix de la conscience, pensent-ils encore, ne pouvait plus se taire, dans cette circonstance, où vainqueur et victime—c-à-d. vous même et M. Fidèle Gaudet—vont instinctivement se rencontrer aux mêmes sources de ce passé collégial.

Quoi qu'il en soit, vos descendants académiques, les sociétaires d'aujourd'hui, à qui les aïeux d'il y a 25 ans ont transmi les clefs de notre juridiction actuelle et omnipotente *intra vires*,—décrètent par la présente, revalider votre élection, en dépit de tout ce qu'elle a pu avoir de contraire aux constitutions et statuts d'alors ; et, au risque de sanctionner l'iniquité, en approuvant ce qu'il y a pu avoir de frauduleux dans certaines manœuvres électorales du temps, pour l'obtention de la charge présidentielle (heureux serions-nous si ce *boodlage* était passé de mode dans nos luttes *minuscules !*) notre Société vous reconnait officiellement comme l'Elu de 68 ; elle vous accorde l'absolution sans condition, et de plus, elle vous octroie à cette occasion de ses " Noces d'Argent "—j'allais dire de son jubilé—une indulgence plénière pour vous et vos proches, jusqu'à la troisième génération inclusivement.

Veuillez nous excuser, Honorable Monsieur, si nous abusons de votre complaisance en allongeant peut-être un peu trop cette joyeuse facétie, à laquelle vous avez d'ailleurs donné lieu.

Nous ne saurions trop vous remercier pour votre généreuse et encourageante offrande de cinq dollars. Nous applaudissons à votre suggestion de nous abonner à une revue littéraire de France, mais vous connaissez le projet que nous caressons en ce moment et qui a trait à la publication d'un recueil illustré. Cette entreprise va nous coûter bien cher à cause de la fabrication des nombreux clichés des portraits et gravures diverses qui orneront ce livre ; si vous le voulez bien, Hon. Monsieur, nous utiliserons cette somme pour défrayer l'impression et les clichés.

Vous renouvelant encore une fois l'expression de notre gratitude, nous demeurons, Honorable Monsieur,

Vos bien reconnaissants,

Les Membres de la Société St-Jean-Baptiste,

par CHS. HÉBERT, SECRÉTAIRE.

Collège St-Joseph, 26 oct. 1893. MEMRAMCOOK, N. B.

Collège St.-Joseph, N. B., 26 octobre, 1893.

M. Chs. Hébert, Sec. de la Société St-Jean-Baptiste,

Collège St.-Joseph, E. B.

Mon Cher Monsieur,

Je suis on ne peut plus flatté de l'insigne honneur que vous me faites, en me nommant membre honoraire de votre digne et florissante Société St-Jean-Baptiste. Je vous en remercie bien cordialement et veuillez bien communiquer à MM. les membres actifs de votre Société, l'assurance de mon faible appui dans tout ce qui pourrait leur être utile pour le succès de leur entreprise, à l'occasion du 25e anniversaire de la naissance de l'Acad. St-Jean-Baptiste dans notre chère Alma Mater.

Votre tout dévoué,

S. J. ARSENAULT, C. S. C.

Richibouctou, 30 octobre, 1893.

Monsieur Charles Hébert, Secrétaire S. L. St.-Jean-Bapt.

Collège St-Joseph.

Cher Monsieur,

Je vous remercie sincèrement et cordialement du titre honoraire que vous venez de me conférer. Mon appréciation de l'honneur que l'Académie me fait est des plus hautes. Cette chère académie, je ne l'oublie jamais! J'y ai passé des moments si agréables! aussi bien dans ses assemblées que dans ses soirées littéraires. L'intérêt et le dévouement de notre directeur, le Rév. A. D. Cormier, contribuaient tant, je pourrais dire, à nous rendre agréable et à nous faire considérer comme récréation ce qui semblait être un travail.

J'apprécie d'autant plus cet honneur que vous me faites, que je suis séparé de votre Société depuis déjà bien des années.

Agréez, Messieurs les Académiciens, mes souhaits les plus sincères et comptez-moi au nombre des vôtres.

Votre dévoué,

THOS. J. BOURQUE.

QUÉBEC, 3 novembre 1893.

MM. CORMIER et HÉBERT, Collège Saint-Joseph.

Messieurs,

Pardon! Ma réponse à vos aimables paroles est en retard. J'arrive de la forêt primitive. Je cherche, dans la solitude, l'oubli de douleurs profondes et la guérison d'un mal intolérable; la dyspepsie.

Enfin, me voici, et je me hâte de vous remercier de l'honneur que vous me faites en m'offrant le titre de Membre Honoraire de la Société Saint-Jean-Baptiste du Collège de Saint-Joseph.

Je connais votre Collège et sa réputation éveille partout l'envie. C'est sans doute à cause des beaux *talents* qui fleurissent et mûrissent dans ses murs. Votre Société Saint-Jean-Baptiste, doit être utile, car vous êtes, aussi vous, dans une arène retentissante, où malheureusement la valeur et le droit ne l'emportent pas toujours.

J'aime les Acadiens, mes frères, car ils ont lutté et souffert comme nous. Comme nous, ils sont enfants de la vieille France Catholique. Leurs espérances sont nos espérances, mais leurs dangers sont les nôtres. Liguons-nous pour le bien. Fils de martyrs, soyons les aïeux des triomphateurs.

Je fais des vœux pour votre bonheur et ma main amie serre la vôtre.

PAMPHILE LEMAY.

P.-S.—J'apporte de la forêt une petite poésie pour le "jour des morts". S'il m'est possible d'écrire quelque chose *à votre intention*, pour votre belle Société Saint-Jean-Baptiste, je le ferai de grand cœur.—P. L.

SAINT-PAUL, Kent Co., N. B., *via* Canaan Station T. C. R., 11 Nov., 1893.

MM. HENRI CORMIER, Président, CHARLES HÉBERT, Secrétaire de l'Académie Saint-Jean-Baptiste du Collège Saint-Joseph.

Messieurs,

Mes occupations multiples m'ont empêché jusqu'aujourd'hui d'accuser réception de votre diplôme me nommant Membre Honoraire de l'Académie Saint-

Jean-Baptiste du Collège Saint-Joseph, à l'occasion de ses *Noces d'Argent*. Je vous remercie beaucoup de l'honneur que vous me faites et encore plus pour les bons souhaits que vous faites à mon égard. Puisse cette chère Académie toujours marcher dans la voie du progrès et des connaissances utiles! Ce sont là les vœux que je fais pour les membres actuels et pour ceux qui viendront après vous. Et en terminant, je me souscris bien sincèrement avec mes saluts,

Votre tout dévoué,

JEAN HÉBERT, Prêtre.

QUÉBEC, le 13 Novembre 1893.

Monsieur le Président de l'Académie Saint-Jean-Baptiste,

Monsieur,

Je vous demande pardon de répondre si tard à votre aimable lettre. J'étais tellement occupé à donner des retraites ou à préparer des sermons que je n'avais point cœur à écrire; j'attendais un jour de loisir pour faire ma petite correspondance.

Hélas! mal m'en a pris, car vous avez bien su me punir. N'est-ce pas une punition que cette demande que vous m'adressiez quelques jours plus tard?

Une page pour votre recueil illustré? Y pensez-vous? Si jamais j'ai eu quelque souffle littéraire, je l'ai bien perdu et actuellement, je me sens hors d'haleine. Je ne puis donc rien vous promettre. Il m'est assurément difficile de vous refuser, mais, vu les circonstances, il sera très difficile de faire droit à votre bienveillante invitation.

Je ne mérite guère l'honneur que vous me faites de me nommer membre honoraire de l'Académie Saint-Jean-Baptiste. Je l'apprécie d'autant mieux que je connais votre Société pour l'avoir vue, de mes yeux, se former et progresser. J'ai été sur la fin de mes études, l'un de ses membres. Ce souvenir de tendre jeunesse et qui remonte à plus de vingt ans, m'est bien cher et le titre de membre honoraire que vous m'offrez aujourd'hui m'est on ne peut plus agréable. Croyez bien que je suis heureux et fier d'être des vôtres et si jamais l'occasion s'en présente, je ne manquerai point de faire valoir mon droit d'assister à vos séances.

Je vous remercie et vous souhaite à tous bon courage au travail et succès dans vos études.

Votre tout dévoué condisciple,

P. BELLIVAU, S. J.

J. M. J.

Monsieur Charles Hébert,
Secrétaire de la Société St.-Jean-Baptiste
au Collège St.-Joseph, N. B.

Monsieur le Secrétaire,

Ne jugez pas du plaisir que m'a causé l'honneur que la Société St-Jean-Baptiste de St.-Joseph a bien voulu me décerner, par le peu d'empressement que j'ai mis à vous répondre.

Pénétrant quelque peu le secret de la "*surprise en question*" et entrevoyant les difficultés que les œuvres de zèle et d'éclat entraînent nécessairement avec elles; j'ai voulu attendre, examiner, être enfin sûr du succès pour vou féliciter d'avance.

Courage donc, chers amis, groupez-vous autour de votre dévoué Directeur, soyez des hommes d'action, de bonne volonté et surtout de persévérance, et nul doute qu'un succès au-delà de toute espérance couronnera vos efforts.

Prenant mon titre de " Membre Honoraire " au sérieux et me rappelant que j'ai déjà eu l'autorité de Directeur, je me permettrai de vous donner un conseil.

Trop longtemps, l'on pourrait dire, l'Académie a été considéré comme une " Mine " que chacun se permettait d'exploiter sans réellement s'occuper d'un des principaux buts, pour ne pas dire le but pratique d'une telle société dans un collège. Je veux parler de l'avancement des membres dans la littérature. L'année dernière plus que jamais vous avez compris cet abus, auquel vous avez voulu remédier. Je vous engage donc de ne rien retrancher ni négliger de votre programme de l'an dernier, surtout pour ce qui se rapporte à vos représentations académiques privées. C'est à mon point de vue, par ces exercices surtout que vous vous rendez, véritablement utiles à vous-même et à votre Société. Soyez donc unis plus que jamais lorsqu'il s'agit de seconder votre Directeur dans l'accomplissement d'un devoir aussi important que nécessaire.

Connaissant l'intérêt que je porte à la jeunesse studieuse, laissez-moi vous dire en terminant que je suis flatté du titre dont vous m'avez honoré, et je ne saurais vous en remercier plus vivement qu'en vous promettant de faire tout en mon pouvoir pour promouvoir les intérêts d'une Société qui s'efforce d'inspirer à ses membres ces principes solides et vertueux qui font les véritables patriotes, principes qui tous découlent du plus beau sentiment : l'amour de la Religion et de la Patrie.

Vous souhaitant donc plein succès dans votre beau projet je demeure votre tout dévoué.

F. TESSIER, Ptre.

St-Joseph, N. B., 13 novembre.

Bureau du Ministre de la Justice, Ottawa, 8 novembre 1893.

Mon cher Monsieur,

.........Je souhaite que l'œuvre que vous avez entreprise soit couronnée de succès.

Tout à vous.

JOHN THOMPSON.

Révérend Directeur de la Société St-Jean-Baptiste.

Révérend Directeur de la Société St.-Jean-Baptiste.

Mon cher Monsieur,

.... Je vous souhaite tout le succès possible et si je puis être utile pour aider la publication du recueil dont vous parlez, je serai heureux de le faire.

Avec mes meilleurs souhaits, croyez-moi,

Votre bien dévoué,

ADOLPHE P. CARON,

Ottawa, 10 novembre 1893.

Québec, 29 novembre 1893.

...... Veuillez, Monsieur, agréer avec mes vœux les plus sincères pour le succès de votre entreprise, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

PAUL DE CAZES.

SPENCER GRANGE, PRÈS QUÉBEC, 29 Nov. 1893.

La création d'une Société Littéraire française au Nouveau-Brunswick, a toutes mes sympathies, veuillez le croire !

Veuillez donc présenter, de ma part, avec mes meilleurs souhaits au Bureau de Direction, la brochure que j'envoie.

Comme fascicule de l'Alliance scientifique de France, elle a dû être distribuée en mai dernier dans les cinq parties du monde, où l'Alliance a des Délégués.

Votre tout dévoué,

J. M. LeMOINE.

M. J. H. Migneron, C. S. C.
Comté de Westmorland, N. B.

Cher Secrétaire,

Il y a longtemps que j'aurais dû répondre à votre bienveillante lettre, me priant de vous écrire quelque chose pour votre recueil illustré, etc., j'ai retardé à répondre dans l'espoir de pouvoir vous promettre quelque contribution. Il me fait peine d'avoir, à la fin, à vous demander excuse. Je ne me sens pas de force comme écrivain à pouvoir figurer avec avantage avec les écrivains que vous avez sans doute invités. Tout ce que je puis faire, c'est de vous souhaiter beaucoup de succès, vous promettre et vous donner plus tard $5.00 en argent pour vous aider à rencontrer les frais que vous aurez à encourir. Je vous remettrai ce montant à une prochaine visite au collège.

En attendant, veuillez bien excuser le retard que j'ai apporté à vous répondre et me croire

Votre tout dévoué,

P. A. LANDRY.

M. CHARLES D. HÉBERT, *Secrétaire*.

SAINT-AUGUSTIN DE PAQUETVILLE, 19 Décembre 1893.

Au Président de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Mon cher Président,

J'ai reçu votre circulaire, par laquelle on me décerne le titre de Membre Honoraire de la Société Littéraire de Saint-Jean-Baptiste. Quoique je ne mérite pas cet honneur, je l'accepte néanmoins parce qu'il m'est offert de bonne grâce, par des frères dans la grande famille Collégiale de Saint-Joseph, et qu'il contribuera à resserrer encore d'avantage les liens sacrés qui doivent exister toujours, en tout et partout, entre les enfants d'une même mère.

Ce sera le trait-d'union qui m'unira surtout à vous, mes chers amis de la Société Saint-Jean-Baptiste. Je vous prie, M. le Président, de vous constituer mon *alter ego*, à votre prochaine Réunion Littéraire, et de remercier, en mon nom, la Société Saint Jean-Baptiste pour l'honneur et le plaisir qu'elle me fait en me nommant Membre Honoraire.

A l'occasion des *Noces d'Argent* de la Société, je fais des vœux pour elle et lui souhaite cordialement longue vie, bonheur et prospérité !

Puisse-t-elle, cette chère Société, en marchant toujours de succès en succès, parvenir dans 25 ans, à ses noces d'or, avoir pour couronne une phalange d'hommes qui feront honneur à la Religion et à la Patrie !

Mes salutations respectueuses à M. le Directeur de la Société Littéraire Saint Jean-Baptiste, et à vous, mon cher Président, et à tous les membres, une bonne et heureuse année et le paradis à la fin de vos jours, c'est le souhait de prédilection du Saint Docteur de Genève.

Votre bien humble en N. S. J. C.,

JOS. M. LEVASSEUR, Prêtre

Ottawa, 36 décembre, 1893.

M. Henri Cormier, Prés. de la Société Littéraire St-Jean-Baptiste.

Cher Monsieur,

Je regrette beaucoup que la maladie m'ait empêché de reconnaitre sans délai l'honneur que viennent de me faire les membres de la Société Littéraire St-Jean-Baptiste du Collège St.-Joseph en m'offrant le titre de membre honoraire à l'occasion du 25[e] anniversaire de la fondation de l'Académie. Je profite de ma première sortie pour vous dire, en votre qualité de président, combien j'apprécie la délicate attention dont je suis l'objet de la part de votre Société ; et si jamais je puis lui être d'aucune utilité, veuillez croire que mes services seront toujours à sa disposition pour la mieux faire atteindre son but.

Vous remerciant bien cordialement, Monsieur le président, vous et tous les membres de la Société, pour le grand honneur que vous m'avez fait et des vœux que vous exprimez pour mon bonheur, j'ai le plaisir de me souscrire.

Votre très dévoué serviteur.

N. ROBIDOUX.

RIVIÈRE BOURGEOIS, C. B., le 5 janvier 1894.

M. CHARLES HÉBERT, Secrétaire de l'Académie Saint-Jean-Baptiste,
Collège Saint-Joseph, Memramcook, N. B.

Cher Ami,

Veuillez porter à la Société Littéraire Saint Jean-Baptiste du Collège Saint-Joseph, mes sincères remerciements pour l'honneur qu'elle me fait en me présentant le titre de Membre Honoraire. Je l'accepte sans hésitation, et je fais des vœux pour le succès de notre Académie, aux membres actifs de laquelle je souhaite une bonne et heureuse Nouvelle Année.

Bien à vous en N. S.,

A. E. MONBOURQUETTE.

NOTRE-DAME, Ind., 2 Mars, 1894.

Monsieur le Président,

Je viens de recevoir votre bonne note, m'établissant membre honoraire de votre belle Société Littéraire Saint-Jean-Baptiste. Merci du souvenir que les associés ont gardé du vieux Père Demers.

Je n'ai pas oublié, depuis 29 ans, le Collège de Memramcook avec tous ses membres, en particulier ma classe de Philosophie que j'aimais beaucoup. Depuis ce temps bien des choses sont passées dans ma vie: à 73 ans on n'espère plus d'être jeune.

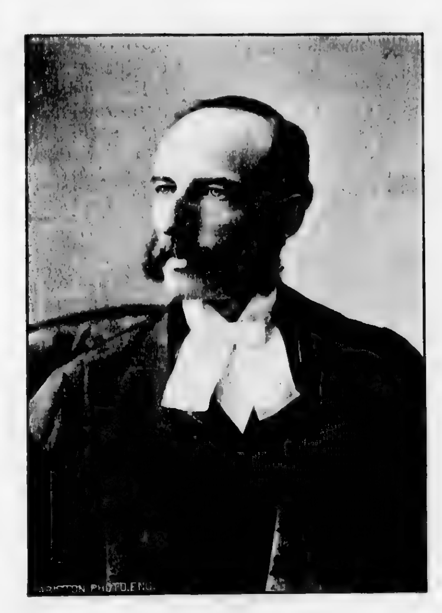
J'ai beaucoup voyagé, en France surtout, d'où je n'ai rapporté qu'une bonne paire de rhumatismes.

Je n'en demeure pas moins votre honoré membre

Père G. DEMERS, C. S. C.

P.-S.—Je vous envoie cinq dollars ($5.00) pour aider votre Société.

Ecrivez-moi de temps en temps et je vous tiendrai bon compte; vous n'y perdrez rien. Bon succès.—Père DEMERS.



SON HONNEUR P. A. LANDRY,
JUGE DE LA COUR SUPRÊME DU NOUVEAU BRUNSWICK.
Vice-Président d'Honneur.

SON HONNEUR LE JUGE LANDRY AU COLLÈGE SAINT-JOSEPH.

Le beau spectacle qui vient de s'offrir à nos regards est bien de nature à faire naître dans nos cœurs des impressions bien douces et dont le souvenir nous sera toujours agréable.

Jeudi, le 5 octobre, nous avions le bonheur de voir au milieu de nous, l'homme éminent vers qui tous les yeux sont maintenant tournés, celui que les vœux populaires viennent d'élever à la haute et noble charge de Juge de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick : j'ai nommé l'honorable Juge Landry.

Intimement lié aux principaux évènements de notre politique et des luttes glorieuses qui ont eu lieu dans le cours des vingt dernières années, dans la patrie d'Evangeline, son nom occupera une large place dans le récit des faits remarquables que l'histoire est chargée de transmettre pour l'enseignement des générations futures.

Jeudi, vers les sept heures du soir, Son Honneur le Juge Landry, accompagné du Très Révd. Père Supérieur et de la Faculté du Collège, se rendait au milieu des mélodieux accords de la fanfare dans la salle élégamment parée de son *Alma Mater*, pour y recevoir de la part des élèves actuels des félicitations, à l'occasion de sa promotion si bien méritée. Deux adresses lui furent présentées, l'une en français, par M. Henri Cormier, Président de la Société Littéraire St-Jean-Baptiste, l'autre en anglais, par M. Michael Murphy. Ci-suit l'adresse française lue par M. Cormier :

FÉLICITATIONS DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DU COLLÈGE SAINT JOSEPH

A Son Honneur le Juge Landry, de Dorchester, à l'occasion de sa promotion à la Cour Suprême de la Province du Nouveau-Brunswick, en protestation contre les dires malveillants d'une presse par trop belliqueuse, et aussi, à l'occasion des " Noces d'Argent " de la Société St-Jean-Baptiste.

Honorable Juge,

Un moment, faisons trève aux luttes de la vie, un moment, secouons les soucis qui sont l'apanage de l'homme, et faisons halte en disant avec le poete :

" Et moi sur qui la nuit verse un divin dictame,
" Qui sous le poids des jours courbe un front abattu,
" Quel instinct de bonheur me réveille ? O mon âme,
" Pourquoi me réjouis-tu ?"

Permettez-nous donc, Honorable Monsieur, à nous qui profitons maintenant des bienfaits de cette Société Littéraire St-Jean-Baptiste, dont vous avez en quelque sorte posé les prémisses par les représentations dramatiques qui ont précédé son organisation actuelle, de nous faire auprès de vous les truchements de tous les membres actifs de la Société St-Jean-Baptiste et de la jeunesse acadienne-française qui se presse actuellement sous l'aile bénie de leur *Alma Mater*. Permettez-nous de venir, en ce moment, vous arracher à vos durs labeurs, à vos travaux pénibles, consacrés à la prospérité de notre nation, au maintien de la paix et de la justice, au règne de la concorde et de l'harmonie parmi les sujets de notre humanité gémissante. Au milieu de cet immense désert de la vie, nous voudrions, un instant, vous laisser entrevoir une oasis sous ce toit collégial, puisque, après la réception de lauriers si bien mérités, vous voulez bien venir en parfumer ces lieux, témoins de vos premiers succès et qui nous sont si chers, à tous, à tant de titres ; puisse cette oasis vous paraître charmante par la sensation qu'éprouve tout bon cœur dans le commerce d'âmes aimantes et sensibles qui sont ici réunies pour souffler par leurs lèvres sincères des paroles amis " *rari nantes* " dans ce siècle où la défiance, pour ne pas dire plus, règne en maîtresse. Grâce à Dieu, votre bon vouloir et votre intégrité quasi-proverbiale nous accordent ce moment de

bonheur que nous éprouvons réellement aujourd'hui, et nous permettent de vous assurer de notre amitié, de notre confiance et de notre admiration qui s'attachent à votre personnalité.

Sans doute, votre modestie s'émeut et se trouble en face de ces protestations affectueuses que nous trahissons, mais l'accent d'une voix amie doit être en tout sincère et fidèle. Nous aimerions, Honorable Monsieur, à voir ici toute votre famille, entr'autre votre aimable épouse pour l'assurer de notre respect et lui faire part de nos souhaits.

Veuillez, Honorable Monsieur, croire à notre sincérité, et comme souvenir de cette heureuse visite que vous voulez bien payer à votre *Alma Mater*, acceptez le titre de Vice-Président Honoraire de la Société St-Jean-Baptiste, qu'elle vous décerne à l'occasion de ses "Noces d'Argent" et de votre honorable promotion.

LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE
DU COLLÈGE SAINT-JOSEPH.

Son Honneur fit une réponse vraiment magistrale, et son discours fut couverts de longs et enthousiastes vivats. Il ne parla que quelques moments, mais il sut intéresser par des obervations aussi judicieuses que bien pensées Nous sommes les descendants d'un peuple qui fut autrefois vaincu et dispersé d'une manière atroce et honteuse; comme race vaincue, nous étions habitués à nous méfier de nos capacités et de nos ressources, à marcher le front courbé et à nous estimer incapables de disputer en talents avec nos voisins plus fortunés. Il signala le progrès sensible opéré au milieu des Acadiens par l'éducation, et montra que c'est elle qui nous ouvre une route par laquelle nous pourrons parvenir au rang qui nous est conservé au sein de notre peuple. Donc, à vous, mes jeunes compatriotes, enfants de la noble Acadie, de suivre les traces de vos devanciers. Marchez courageusement dans la voie de la vertu, et, à l'exemple de nos glorieux ancêtres, que votre devise soit: "Dieu et la Patrie." Je vous remercie pour vos bons sentiments à mon égard.

Le bouquet de la soirée fut un grand congé accordé par le Très Révd P. Supérieur sur la demande de Son Honneur le juge Landry, qui, pour sa part, donna vingt dollars à la population écolière pour défrayer le *veau gras*.

LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DU COLLÈGE ST-JOSEPH

A M. Ferdinand Robidoux, Shédiac, rédacteur du *Moniteur Acadien*, et doyen de la presse acadienne française.

Monsieur le Rédacteur,

Les membres de la Société Littéraire St-Jean-Baptiste du Collège St-Joseph, désireux de faire entendre une nouvelle note au concert de félicitations enthousiastes qui s'élevaient, il y a un an, d'un bout à l'autre des provinces maritimes, à l'époque des *Noces d'argent* de votre *Moniteur*, saisissent avec empressement cette occasion du

25e anniversaire de leur Société, pour vous faire savoir que toutes leurs sympathies vous sont acquises, et vous offrir, en même temps, le titre de *Membre honoraire* de cette même Société St-Jean-Baptiste.

Sœur aînée du *Moniteur*, la Société St-Jean-Baptiste du Collège St-Joseph l'a toujours suivi de l'œil, et surtout du *cœur*, dans sa marche accidentée, pendant ces cinq derniers lustres. Elle l'a toujours accueilli avec tous les égards et la tendresse qui lui étaient dus. Car le *Moniteur* a toujours été pour le sociétaire de St-Jean-Baptiste, un fidèle, charitable et complaisant ami. Combien de fois, dans sa mission providentielle, n'est-il pas venu, en effet, coquet et pimpant, dérider les noirs soucis qui, à la perspective d'un *pensum* bien mérité, assiègent nos jeunes fronts de vingt ans. Souventes fois aussi, n'est-il pas venu réduire à néant ces gigantesques châteaux en Espagne, élevés par de romanesques ou amoureux petits Roméo à la frimousse naissante, en leur rappelant par de bons et sains principes, par le récit fréquent des luttes à soutenir dans la vie, et de la nécessité de la chasse au pain quotidien, en leur rappelant, dis-je, qu'il leur est bien plus profitable de chasser loin d'eux cette idole aux cheveux d'or pour s'astreindre à la pénible digestion des racines grecques et à la froide pitance d'un M. Boileau.

Bien qu'il n'ait pas toujours la volumineuse ou verbeuse loquacité de certaines feuilles de *bon ton*, le *Moniteur* toutefois n'a pas peu contribué à tromper les ennuis d'un long congé pluvieux ; quelquefois même, il prenait un ton si engageant, que l'écolier, séduit, abandonnait Ovide à ses élucubrations fantastiques, César à ses conquêtes ambitieuses, Virgile à ses chants et à ses pleurs, Xénophon à ses pérégrinations aventureuses, Horace à ses orgies gastronomiques ; que l'écolier, dis-je, trompant la surveillance du maître d'étude, délaissait le vieux Démosthènes, Cicéron et ses anathèmes, pour caresser tendrement et en tapinois son cher petit *Moniteur*, et faire avec lui, en contrebande, un charmant bout de causette, quitte à partager ensemble les angoisses d'une surprise, les désagréments d'une mauvaise note et les langueurs de l'impitoyable *piquet*.

Quelque fictif que ça paraisse, ceci est pourtant de la plus rigoureuse exactitude. Mais, trêve d'incidents personnels !

Oui, Monsieur le rédacteur, la Société St-Jean-Baptiste s'est toujours vivement intéressée au sort de votre feuille, qui, depuis plus d'un quart de siècle, combat avec ardeur les bons combats. Dans les épreuves du début humble et pénible de votre journal, elle a fait des vœux pour la prospérité de ce premier organe des populations acadiennes-françaises ; puis, plus tard, elle a partagé ses appréhensions et compati à ses déboires. Lorsqu'en 1874, en 1879 et en 1886, le ciel trouva que l'œuvre était assez forte pour lui imprimer le stigmate qui féconde, la Société vint encore mêler ses accents plaintifs à ceux des amis du *Moniteur ;* avec eux, elle vint pleurer sur les ruines par trois fois fumantes de leur unique défenseur.

Maintenant elle le félicite d'avoir survécu à ses désastres ; de la route glorieuse parcourue, et du programme qu'il a adopté comme devise et qui résume le but de notre Société : *Notre religion, notre langue et nos coutumes.*

Elle fait des vœux pour sa prospérité ,pour sa longue vitalité ; et elle inscrit aujourd'hui son chef sur son livre d'or, parmi ceux qui ont bien mérité de la Société St-Jean-Baptiste du Collège St-Joseph et de la Patrie.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Bien à vous,

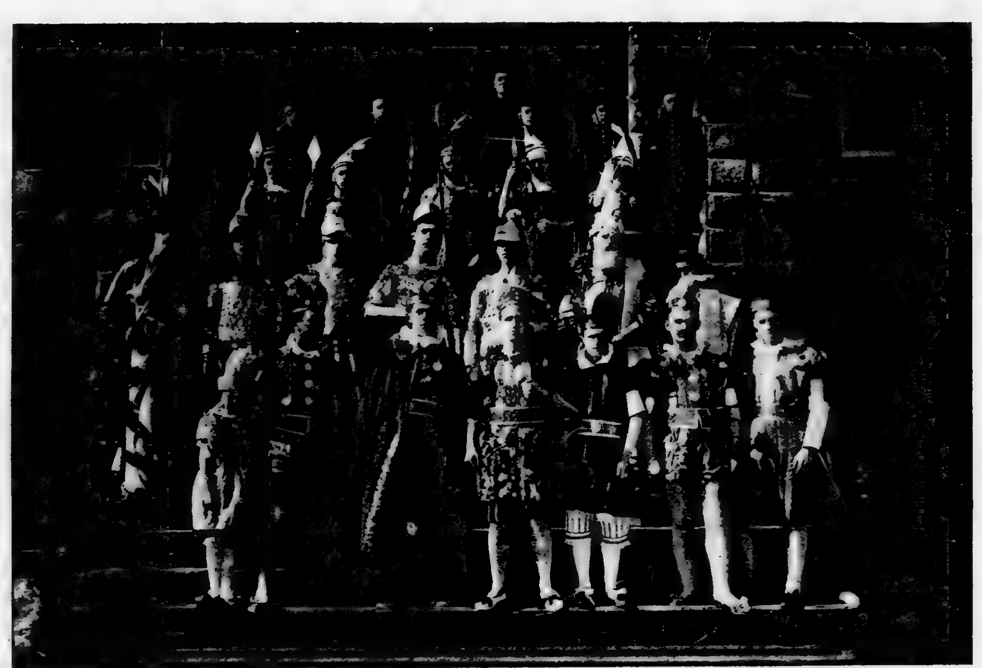
CHS. HÉBERT,
Secrétaire de la Société St-Jean-Baptiste.

Le directeur du *Moniteur* est très sensible à l'honneur que l'Académie St-Jean-Baptiste du Collège St-Joseph veut bien lui conférer et aux trop flatteuses choses que son secrétaire veut bien adresser à notre journal. Nous avons, il est vrai, porté le plus vif intérêt à cette Société académique, où se sont formés presque tous les vaillants soldats qui combattent aujourd'hui dans l'arène pour la cause acadienne, mais nous étions loin de nous croire digne du titre dont sa bienveillance nous honore. A l'avenir, nous tâcherons de le mériter.

Quelle reçoive à l'occasion de ses noces d'argent nos sincères félicitations sur ses succès passés et nos vœux les plus ardents pour son avenir utile et brillant comme l'a été jusqu'ici sa carrière.

—*Le Moniteur Acadien.*





PIZARRE.– Drame joué par la Société St-Patrice à sa fête patronale de 1883. D'après photographie de J. N. Leblanc, Moncton.

PIZARRE.- Drame joué par la Société St-Patrice à sa fête patronale de 1883. D'après photographie de J. N. Leblanc, Moncton.

DEUXIEME PARTIE

LIVRE PREMIER

HISTORIQUE—BIOGRAPHIE

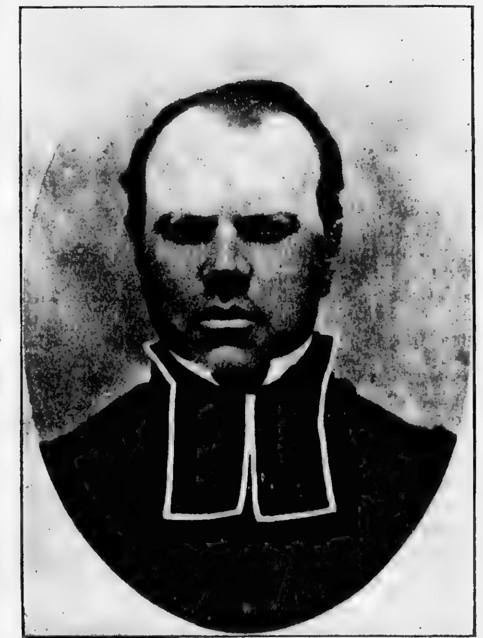
25ème ANNIVERSAIRE DE PRÊTRISE DU T. R. C. LEFEBVRE, C. S. C

CHAPITRE PREMIER

MESSIRE F.-X.-S.-K. LAFRANCE.

1°. Esquisse biographique de feu M. l'abbé F. X. S. K. Lafrance, fondateur du Séminaire Saint-Thomas de Memramcook devenu en 1864 le *Collège Saint-Joseph.*

2°. Rapide coup d'œil sur les œuvres de ce bienfaiteur de l'Acadie, et sur celles du T. R. P. Lefebvre, C. S. C., fondateur du *Collège Saint-Joseph.*



FEU MESSIRE F.-X.-S.-K. LAFRANCE.
EX-CURÉ DE ST-THOMAS DE MEMRAMCOOK, fondateur du Séminaire St-Thomas et bienfaiteur insigne du Collège St-Joseph. Décédé le 26 novembre 1867.

François-Xavier-Stanislas de Kostka Hyenveux dit Lafrance, naquit en la ville de Québec, le 26 février 1814, du mariage de Louis-Charles Hyenveux dit Lafrance. et de Marie Emélie Angélique McDonald. Après avoir terminé son cours d'études au Petit Séminaire de Québec, il se livra durant quatre ans à l'étude de la médecine. Il eut, jusqu'en février 1837, le Docteur Hall pour patron. En suivant les Hôpitaux avec le Docteur

Hall, en l'hiver de 1836-1837, le jeune Lafrance contracta les fièvres typhoïdes et vint à deux doigts de la mort. Mais, grâce aux soins assidus de son patron et au dévouement de sa bonne et sainte mère, le futur fondateur du Séminaire de Saint-Thomas de Memramcook put triompher de la maladie et se rétablir. Il n'était encore que convalescent quand sa mère fut atteinte de la même maladie, qui l'enleva le 17 janvier 1837. Un mois plus tard, le 17 février, le Dr. Hall succombait lui aussi. Après la mort de ce dernier, M. Lafrance prit pour patron le Dr. Douglass, de Québec, sous lequel il étudia jusqu'au mois de juin 1837.

En quittant le Docteur Douglass, M. Lafrance alla passer quelques mois de repos à la campagne; et au mois de septembre 1837, il entrait au Séminaire de Québec, où il passa une année. Il prit la soutane en septembre 1838, et fut alors tonsuré à Québec par Mgr l'Archevêque Turgeon. Quelques jours plus tard, il faisait ses adieux à sa famille et à sa ville natale, et il s'embarquait pour l'Ile du Prince-Edouard. M. Lafrance fit sa théologie à l'ancien collège de Saint-Andrews, non loin de Charlottetown, où il enseigna durant sa cléricature une classe latine et française. Le vénérable Evêque de Saint-Jean, Mgr Sweeny, suivait alors les cours de cette institution et fut l'élève de celui qui, plus tard, devint le promoteur de l'éducation parmi les populations françaises de l'Acadie.

Messire Lafrance reçut l'ordre sacré de la prêtrise des mains de Mgr Benoit Donald McDonald, le 2 avril 1841, dans l'église de Saint-Augustin de Rustico, I. P. E. L'Ordinaire du diocèse résidait alors à Rustico dont il était le curé, et Messire Lafrance fut son vicaire jusqu'à la fin du mois de mai suivant. Après deux mois de vicariat chez Mgr McDonald, il fut envoyé vicaire du Révd. Dunphy, curé de la ville de Saint-Jean, N.B., où il passa dix-huit mois.

Le 5 octobre 1842, Messire Lafrance arrivait à Tracadie, N. B., en qualité de curé; il fut le premier prêtre résidant en cette paroisse.

La mission comprenait alors Tracadie, Poquemouche—Haut et Bas—Nigaouec et l'église de la mission de Burnt-Church, sur la baie de Miramichi. Durant les neuf ans et trois mois qu'il resta à Tracadie, Messire Lafrance fit construire une école près de l'église et en confia la direction à Charles-Edouard Lafrance, son frère, homme fort érudit qui enseignait depuis quelques années à Rustico.

Personne n'ignore que dans la paroisse de Tracadie règne depuis le commencement du siècle actuel une hideuse maladie: la lèpre.

Je renonce à décrire ici le pénible ministère—ministère tout de charité, d'abnégation et d'héroïsme—que Messire Lafrance exerça pendant neuf ans et quelques mois, auprès de ces pauvres êtres si mal partagés du côté de la nature; auprès de ces pauvres lépreux, repoussés de tous, abandonnés à eux-mêmes pendant un certain temps par les autorités civiles, et qui ne trouvaient de consolations à leurs maux que dans les paroles fortifiantes de leur médecin spirituel et dans les pensées de foi et d'espérance que notre sainte religion catholique offre à tous, surtout aux déshérités du sort.

Messire Lafrance quitta Tracadie le 8 janvier 1852, et arriva à Memramcook, en qualité de curé, le 12 du même mois. Sa nou-

velle mission comprenait Memramcook, Petitcoudiac, Irishtown et Scoudouc.

A cette date, il n'y avait pas encore d'église à Irishtown ni à Moncton, qu'on nommait alors le Coude (Bend) et qui n'était qu'un petit village dont les habitants étaient presque tous protestants.

CHAPITRE II.

Fondation du Séminaire Saint-Thomas de Memramcook.

La lettre suivante adressée de Memramcook, le 2 avril 1854, à M. Louis Robichaud, un de ses anciens paroissiens de Nigaouec, est fort intéressante et montre à jour le cœur généreux du pieux missionnaire qui fait le sujet de cette étude, et la date de la fondation de l'édifice qui devait être plus tard le Collège Saint-Joseph. Les passages anglais qui se rencontrent assez fréquemment dans les lettres de Messire Lafrance, nous montrent bien la manière de parler du pays, où les deux langues étaient en contact quotidien, s'allient très facilement dans la conversation. Lisons: "C'est aujourd'hui le quatorzième anniversaire de ma consécration au service des autels, et j'ose espérer que dans votre charité, vous offrirez à Dieu une petite prière pour qu'il m'accorde la grâce de faire un meilleur usage de mon ministère à l'avenir que par le passé.

" Depuis mon passage au milieu de mes anciens paroissiens de Nigaouec, j'ai décidé une grande entreprise: un séminaire. La bâtisse principale, ou du centre, que nous allons élever dans huit jours, aura quarante-cinq pieds sur trente, à deux étages et à mansardes, avec une cuisine en arrière de trente pieds sur vingt, à deux étages également. Le site est déjà acheté, payé, et près de £200 sont dans les fonds. Tous les matériaux de construction, tels que planches, madriers, lattes, briques, chaux, sable, pierre, etc., seront sur les lieux dans quinze jours. Vous savez que le pauvre peuple acadien n'a jamais eu justice jusqu'à présent, du côté de l'éducation; et, si ceux qui prennent au milieu d'eux la douce appellation de pères ne mettent pas la main à l'œuvre, ils en seront longtemps privés encore. Je ne me cache pas qu'ils ont des préjugés, mais tant qu'on ne commencera pas à déraciner ces préjugés de la nation, ils ne feront qu'accroître, et, dans un temps plus éloigné, ils deviendront *unmanageable*. Lorsque j'étais au Nord, j'ai fait, selon mes revenus, des efforts qui porteront leur fruit, j'ose l'espérer, dans le temps assigné par la Divine Providence. Ici, avec des revenus plus amples, je puis faire quelque chose de plus; et ce quelque chose, tout le monde en convient, aurait dû être commencé *a long time ago*. J'ai eu la présomption de croire que l'œuvre m'avait été destinée; et, voilà qu'avec l'encouragement de tous les bons chrétiens du pays, l'œuvre est commencée, assurée. Si les soins de la famille vous laissent un moment de loisir, cet été, et que vous daigniez visiter nos parages, *it will cheer your heart to see the success of your co-citizens.*

" Si le printemps n'eût pris le dessus depuis deux jours, nous aurions de la neige aux oreilles. Le jour et la nuit sont presque

trop courts pour satisfaire à toutes les demandes de mon district, et j'en ai été quitte, juste aujourd'hui quinze jours, après une longue nuit sur le chemin, pour une seconde édition de l'inflammation de poitrine dont je suis à présent à peu près guéri. C'est ce à quoi nous devons nous attendre dans les combats du Seigneur, d'ici à ce que le nombre des soldats soit augmenté.

" Vous avez entendu, sans doute, l'appel que vous a fait votre Evêque pour sa cathédrale, et j'ose espérer que Nigaouec se montrera dans ceci, comme toujours, libéral. J'ai souscrit moi-même £50, et dites à mes anciens enfants qu'ils suivent la trace de leur père dans les œuvres de cette nature.

" Vous ne sauriez croire l'activité qui règne ici. On élève des bâtiments dans toutes les directions, et on dirait que les forêts, par enchantement, ont été couchées sur les chemins. Je ne néglige aucun moyen propre à la réussite de mon œuvre. J'ai fait une demande à la législature, où j'ai de nouveau fait entendre ma voix pour mon peuple, afin qu'on lui accorde la part qu'il a le droit d'exiger pour sa nourriture spirituelle : l'Education. Je n'attends rien de ce côté, mais ce sera une arme de plus dont je saurai me servir aux prochaines élections."

Il dit dans la même lettre, qu'il devait faire, au printemps, un voyage au Canada, dans l'intérêt de son établissement d'éducation.

Le 28 décembre 1854, Messire Lafrance écrivait ainsi à M. Louis Robichaud : " Je profite de la présente, pour vous faire, ainsi qu'à votre famille et à la paroisse, mes meilleurs souhaits pour la nouvelle année. Notre église (1) sera finie pour le milieu de mai prochain, et je vous ferai connaître plus tard le jour de sa consécration. J'ai par le temps qui court cinq églises à desservir—plus cent cinquante familles irlandaises sur la ligne du chemin de fer, entre le Bend et Shédiac. Je suis à l'œuvre jour et nuit. Combien de temps pourrai-je tenir? Dieu le sait! Je suis en apparence déjà bien épuisé. Je désirerais n'avoir jamais laissé mon ancienne mission, mais Dieu l'a voulu.

" Notre séminaire marche ; nous avons quarante-quatre écoliers du jour et une vingtaine pour l'école du soir. Nous avons une compagnie pour les cérémonies de l'église, qu'on exerce tous les dimanches après les cérémonies,—de plus un jeune chœur de chantres est sur le point de commencer ses exercices ; tout cela à la plus grande gloire de Dieu."

Dans une autre lettre en date du 14 avril 1855, il dit : " Notre église ne sera terminée que pour le commencement de juin. On n'a plus qu'à finir le sanctuaire et à peinturer. L'ancienne église de Memramcook a été autrefois admirée et la nouvelle commence à attirer les mêmes éloges. Ce sera la plus belle église du diocèse, après la cathédrale. J'ai bien proche la moitié de mon ouvrage du carême et du jubilé de finie, et je suis presqu'à moitié mort ; chance si je suis en vie avant la fin.

(1) Outre la construction d'une maison d'éducation, M. Lafrance faisait aussi terminer l'église en pierre commencée sous le curé Gauvreau, son prédécesseur, et dont l'intérieur n'était pas encore fait.

" Nous avons obtenu £150 de la législature pour notre établissement. De sorte que, malgré toutes les prédictions contraires, il faut espérer que nous réussirons."

On trouve la note qui suit dans un vieux livre de comptes écrit de la main de M. l'abbé Lafrance : " A la page suivante commencent les comptes du Séminaire de Saint-Thomas de Memramcook fondé par le Révd F. X. K. Lafrance, prêtre missionnaire du lieu, en l'année 1854.". Sur la page à gauche on lit :

" Premier mars 1854.

" Recettes pour le Séminaire de St-Thomas de Memramcook." C'est une liste donnant les noms et les montants fournis par chacun de ceux qui ont payé pour la construction de cette maison d'éducation. Le premier nom inscrit sur la liste est celui du Révd F. X. K. Lafrance, pour le montant de £100.

Sur la page à droite on trouve l'en-tête suivant :

" Premier mars 1854.

" Dépenses pour le Séminaire St-Thomas de Memramcook." Entr'autres choses, on y lit les items suivants :

" Payé pour terrain	£45 00
" " élever la bâtisse	71 00 "

Sur une feuille volante placée dans le vieux livre et écrite par M. Lafrance lui-même, sont donnés les montants reçus du gouvernement et des différentes paroisses, ainsi que les dépenses occasionnées par la construction et le maintien du Séminaire. Ce document qui n'a pas de date, semble avoir été fait en 1859. Voici ce qu'il nous apprend :

RECETTES.

Gouvernement	£400	0	0
Memramcook	80	0	0
Barachois	30	0	0
Petitcoudiac	25	0	0
Shédiac	5	0	0
Scoudouc	5	0	0
	£545	0	0

DÉPENSES.

A M. Charles Lafrance	£ 350	0	0
A M. Juste Haché	100	0	0
A Mlle Oregan	40	0	0
Pour bâtisse	20	0	0
Pour terrain	45	0	0
Pour ditto	300	0	0
Pour ditto	150	0	0
Pour ditto	45	0	0
Pour livres	50	0	0
Pour globes	10	0	0

Pour poêles et tuyaux....................	£12	0 0
Pour tables, bancs, etc..........................	10	0 0
Pour bois..	3	0 0
Dû sur école..	30	0 0
	£1165	0 0
	545	0 0
	£620	0 0

CHAPITRE III.

Emplacement du Séminaire.

Le terrain où fut construit ce Séminaire se trouve sur une jolie éminence, connue longtemps sous le nom de "Butte-à-Pétard," et qui, à l'arrivée de Messire Lafrance à Memramcook, appartenait à une douzaine de personnes environ, lesquelles ne voulaient s'en départir à aucun prix. Le Révd. M. F. Gauvreau essaya d'acheter ces vingt arpents de terrain pour y bâtir l'église, mais ce fut peine perdue. Cette *commune,* comme on l'appelait, était pour les propriétaires un legs trop précieux pour le vendre, disaient-ils. Mais le Révd. M. Lafrance, devant qui rien ne pouvait résister quand il s'agissait d'une entreprise religieuse et nationale, sut si bien s'y prendre, qu'il les fit consentir à les lui vendre pour le prix de cent quatre-vingt dollars ($180.00). Il y avait d'un côté de ce lopin de terre la jolie propriété de feu M. Joseph Saulnier; et de l'autre, celle de M. Dominique Saulnier, son frère. Messire Lafrance acheta ces deux lots qui formaient trois cents arpents, ainsi qu'un autre lopin de terre de cinquante arpents, appartenant à M. Bénoni Leblanc; plus deux arpents, à l'endroit où se trouve actuellement la maison de M. Jean B. Gaudet; et quatre autres, dans un autre endroit, que lui vendit M. Dominique Saulnier; le tout formait une propriété de trois cent soixante arpents qui lui coûta £2,160. Nous verrons plus loin pourquoi Messire Lafrance céda en franc-alleu toutes ces terres, le 2 juillet 1863, à Sa Grandeur Mgr Sweeny, évêque de Saint-Jean, N. B., qui, dix à douze ans plus tard, en donna le titre de possession au Collège Saint-Joseph.

CHAPITRE IV.

Ouverture du Séminaire Saint-Thomas.

L'ouverture des classes au Séminaire Saint-Thomas de Memramcook eut lieu le 15 novembre 1854, d'après ce que m'écrivit M. Charles E. Lafrance, à l'automne de 1887, en réponse à la communication de la note suivante que M. l'abbé Lafrance a inscrite sur un feuillet d'un vieux livre: "M. Charles Lafrance est entré à mon service comme maître d'école, le 1er octobre 1854, à raison de £60 par an, plus £25 pour Mlle Oregan, plus £25 pour sa pension, en tout £110." "L'entrepreneur de la bâtisse n'ayant pu l'achever au temps convenu, me dit M. Charles Lafrance, il fallut attendre au 15 novembre pour l'ouverture des classes."

C'était une école mixte, fréquentée par les enfants des deux sexes. M. Charles E. F. Lafrance, instituteur émérite et frère du fondateur de l'institution, en avait la direction, ayant Mlle Oregan pour assistante. Peu de temps après, il eut un autre assistant dans la personne de M. Juste Haché, de Caraquet.

Ce n'était que temporairement que M. l'abbé Lafrance ouvrait les portes de son école modèle aux enfants des deux sexes, car dès le printemps de 1856, il entreprenait la construction d'une Académie pour les filles. Sur un des feuillets du vieux livre dont j'ai déjà fait mention, on lit: "Liste des souscriptions pour l'académie des filles à Memramcook, mars 1856." Le premier nom inscrit sur cette liste est celui du Révd. M. Lafrance pour le joli montant de £200. La charpente de cette maison d'éducation projetée était élevée en avril 1857, comme on l'a vu par les extraits de la lettre du 7 avril de la même année.

Cette charpente ne fut jamais entourée en planches, et une partie était encore debout au printemps de 1864. Elle se trouvait du côté ouest du grand chemin, en bas du presbytère et sur une petite éminence, près du ruisseau du moulin, presqu'en face du joli couvent construit depuis, de l'autre côté du chemin, et qui est sous la direction des Révérendes Sœurs de Charité.

Dans sa lettre du 7 avril 1857, M. l'abbé Lafrance dit qu'il espère pouvoir aller en Canada dans le cours de l'été, afin d'engager les Frères de la Doctrine Chrétienne à venir prendre la direction de son établissement. A-t-il fait ce voyage? je ne suis pas en mesure de le dire; mais ce qui est clair, c'est qu'il voulait faire de son Séminaire une école pour les garçons seulement, tandis que les filles auraient une Académie pour elles.

Mais ces projets, hélas! ne devaient pas être réalisés dans le temps. Comme c'est ordinairement le sort de toute œuvre juste et excellente, ces projets devaient d'abord passer par le creuset des dures épreuves et des considérations humaines. M. l'abbé Lafrance ayant donc rencontré une forte et puissante opposition contre laquelle sa position ne lui permettait pas de résister, il dut abandonner, quoique bien à contre-cœur, la construction de son Académie pour les filles, et se contenter de son Séminaire pour répandre les lumières de l'éducation aux enfants des deux sexes.

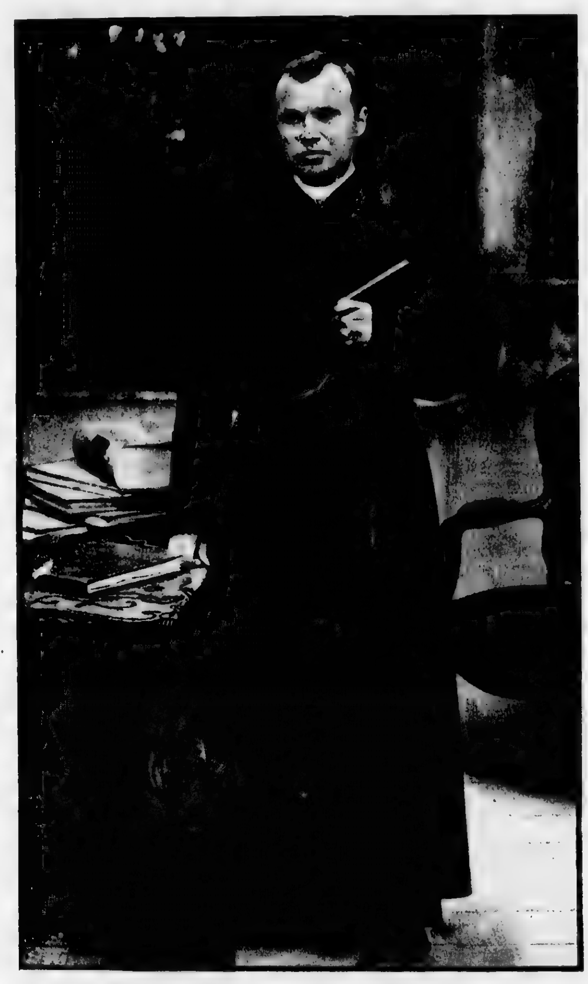
Quelque temps après, M. l'abbé Lafrance dont l'état de santé devenait de plus en plus alarmant, voyant avec chagrin que les affaires de son Séminaire n'allaient pas comme il aurait voulu, résolut d'en fermer les classes; ce qui arriva en juillet 1862.

CHAPITRE V.

Cession des propriétés de Messire Lafrance à Mgr Sweeny.

Cependant l'œuvre commencée par le vénéré curé de Memramcook, au prix de tant de labeurs et de sacrifices, ne devait pas périr par cette fermeture temporaire. La Providence veillait sur elle et la destinait à régénérer tout un peuple.

Un nouveau Moïse allait bientôt surgir, qui, plus heureux que l'ancien sur le versant du Nébo, aurait, après bien des sueurs et des



Très Révérend P. G. FRANCAIS, C. S. C.,

Supérieur-Général de la Congrégation de Ste-Croix, Neuilly, France.

souffrances, la douce et suprême consolation d'avoir pu conduire son peuple dans la terre promise: la régénération des Acadiens par les bienfaits de l'éducation.

Dieu qui sait si bien régler chaque chose et faire disparaître au moment propice les obstacles qui obstruent la marche du progrès tant temporel que spirituel de ceux qui le craignent et le servent fidèlement, semble avoir jugé, dans sa sagesse infinie, que les fils des confesseurs de la foi avaient assez longtemps supporté le joug de l'ignorance, conséquence inévitable du malheureux état dans lequel la force des circonstances les avait plongés, depuis la tragédie ourdie par les ignobles Shirley et Lawrence et mise à exécution dans les mois d'octobre et de décembre de 1755.

Un digne fils de la Verte Erin venait d'être promu à l'évêché de St-Jean, qui, bien sympathique aux pauvres Acadiens, favorisa, autant qu'il fut en son pouvoir, l'établissement des institutions projetées par Monsieur Lafrance pour le bénéfice de ses paroissiens: car son long séjour de missionnaire parmi eux lui avait fait connaître et apprécier ce petit peuple, et il avait compris comme Messire Lafrance, que la planche de salut des populations acadiennes est l'éducation chrétienne dans leur langue maternelle. Ce digne et saint Evêque est Mgr John Sweeny, le vénérable prélat qui depuis trente-quatre ans préside avec tant de sagesse et de succès au gouvernement ecclésiastique de ce diocèse.

Il existait une grande amitié entre Mgr Sweeny et Messire Lafrance, qui avait été, comme nous l'avons dit plus haut, le professeur de Sa Grandeur quelques années auparavant, au Collège de St-André, I. P. E. Aussi, quand Messire Lafrance eut fermé les portes de son Séminaire, s'adressa-t-il avec confiance à son ordinaire pour que celui-ci fît venir à Memramcook une communauté religieuse, laquelle continuerait l'œuvre déjà commencée. Pour mieux assurer la réussite et le succès de l'entreprise, il offrait d'abandonner la cure de Memramcook à celui qui serait choisi comme supérieur de cet établissement d'éducation.

Messire Lafrance insista également auprès de son évêque, pour que Sa Grandeur acceptât en franc-alleu tous les biens-fonds qu'il avait achetés à Memramcook et qui constituaient une magnifique propriété de trois cent soixante-seize arpents, d'une valeur de £2,160. L'Evêque y consentit; et, le deux juillet 1863, un acte était passé par-devant notaire, par lequel Messire Lafrance léguait en franc-alleu à Mgr Sweeny tous les biens-fonds qu'il possédait à Memramcook, à condition que Sa Grandeur se chargeât de placer une communauté religieuse au Séminaire de St-Thomas de Memramcook.

CHAPITRE VI.

Mgr Sweeny rencontre le Visiteur-Général de la Congrégation de Ste-Croix.

Une circonstance toute fortuite se présenta aussitôt après la signature de ce document et facilita grandement la mise à exécution du vœu ardent de Messire Lafrance et de la promesse que lui avait faite son Evêque.

Dans le cours de l'été 1863, Mgr Sweeny fit un voyage à New-York, où les décrets de la Divine Providence voulurent qu'il fît la rencontre du Visiteur-Général de la Congrégation de Ste-Croix, le R. P. Charles Moreau, de passage en cette cité. (1)

(1) Ce R. P. Charles Moreau était le neveu du T. R. P. Marie-Basile Moreau, alors général de la Congrégation de Ste-Croix et promoteur du nouvel arrangement fait dans la dite Congrégation, en 1835, par l'adjonction aux Frères laïques, appelés *Frères Joséphistes* et occupés dans l'enseignement des écoles paroissiales et aux travaux manuels, de prêtres reconnus sous le nom de *RR. PP. Salvatoris*, dont la part est la prédication de la parole divine dans les paroisses et l'enseignement supérieur dans les collèges et les universités.

" La Congrégation de Ste-Croix est née dans le siècle présent (le 12 juillet 1820) au moment où la France commençait à réparer les ruines de la révolution et les désastres de l'empire. Son mérite originel est d'avoir été fondée précisément pour les besoins de notre époque. Un saint prêtre, M. l'abbé Jacques-François Dujarié, curé de Ruillé-sur-Loire, au diocèse du Mans, fut porté par un zèle vraiment sacerdotal à jeter les modestes fondements d'un institut qui répondit aux nécessités les plus pressantes du moment.

" Après lui, M. l'abbé Basile Moreau fut chargé par Mgr Bouvier, évêque du Mans, de prendre la direction de cette fondation, et il fut nommé supérieur des frères de St-Joseph le 31 août 1835, époque où il transféra le noviciat dans la ville épiscopale du Mans et donna un développement considérable à l'œuvre en lui faisant subir de profondes modifications. Car le nouveau supérieur s'adjoignit, comme il a été dit précédemment, des prêtres dans le but de former une société complètement distincte de celle des frères, de sorte, cependant, que ces deux sociétés réunies, ne formeraient qu'une seule congrégation, dite *Congrégation de Ste-Croix.* Elle a été approuvée, comme institut religieux, par le Saint-Siège, le 18 juin 1855.

" La fondation de la société des Pères remonte au 12 octobre 1835, date mémorable dans les annales de cette congrégation, et qui fit présager dès lors sa prospérité et les succès marquants qui la signalèrent dans la suite.

" De la France, la congrégation se répandit bientôt dans les autres parties du monde, où elle possède des missions divisées en quatre provinces. Outre celle du Bengale Oriental,—où sept des pères de la province du Canada (dont un Acadien, le R. P. Bourque) se sont rendus depuis quatre ans, ayant à leur tête un ancien provincial de la dite province, maintenant évêque de Dacca, Mgr Louage, C. S. C.,—il y a celle de France, où ses religieux dirigent un grand nombre d'écoles paroissiales et plusieurs autres maisons d'éducation plus importantes ; entr'autres le Collège de Neuilly (à Paris) une des premières institutions du genre en France et qui compte, chaque année, au-delà de sept cents élèves. Celle de l'Indiana, aux États-Unis, dont le centre est la grande et belle Université de Notre-Dame, Indiana, qui est sans contredit ce qu'il y a de mieux en Amérique. Enfin, la province du Canada dont le siège est à Notre-Dame des Neiges, Montréal.

" C'est en 1847, que des religieux de Ste-Croix quittaient la France et se rendaient au Canada, sur l'appel de Mgr Bourget, évêque de Montréal. Le Révd. Monsieur St.-Germain, curé de St.-Laurent, leur avait préparé une bien modeste demeure avec un local pour leur classe, bien pauvre et bien étroit ; mais des âmes dévouées et habituées à se contenter du strict nécessaire sont facilement satisfaites. C'est en cette paroisse que quelques années plus tard, les religieux de Ste-Croix jetaient les fondements du Collège de St-Laurent, si avantageusement connu aujourd'hui par tout le Canada et les États-Unis par son enseignement classique et commercial, et qui donne journellement l'instruction à cinq cents élèves.

" Pour répondre aux nombreuses et pressantes sollicitations adressées à leur dévouement, les religieux de Ste-Croix durent fonder en Canada et jusqu'ici, au Nouveau-Brunswick, plusieurs établissements d'éducation dont quelques-uns, tels que le Collège de Notre-Dame-des-Neiges, (Montréal); de

Très Révérend Père PHLLIPPE BEAUDET, C. S. C.,

Provincial, Curé à St-Laurent, Près Montréal, Président d'Honneur.

Le bon évêque de St-Jean profita donc de cette rencontre providentielle pour faire part au Père Visiteur Général de la Congrégation de Ste-Croix des démarches qu'il comptait faire pour placer une communauté religieuse enseignante à Memramcook, et il pria le R. P. Moreau de vouloir bien faire, en son nom, une proposition en ce sens au supérieur de sa communauté.

La demande de Mgr Sweeny ayant été acceptée par les autorités de la Congrégation de Ste-Croix, le T. R. P. Général envoya à l'automne de l'année 1863, au R. P. Lefebvre, C. S. C., (1) qui était alors occupé à donner des missions en divers endroits des diocèses bas-canadiens, l'ordre de se tenir prêt à partir pour Memramcook, N. B., en qualité de curé de cette paroisse et de supérieur du nouvel établissement que la communauté venait de décider de fonder en cet endroit. Mais le départ du R. P. Lefebvre de St-Laurent, ne s'effectua que le 27 mai de l'année 1864, et dans les circonstances suivantes.

St-Joseph, à Memramcook, N. B. ; de Ste-Croix, à Farham, P. Q., rivalisent d'importance et de succès avec la maison tant réputée de St-Laurent. La maison-mère de la congrégation fut longtemps à Ste-Croix du Mans, en France, puis transferée à Notre-Dame-du-Lac, Indiana. Mais depuis la mort du T. R. P. Sorin, Supérieur-Général, arrivée à l'Université de Notre-Dame, Indiana, le 31 octobre 1893, la maison mère a été transférée de ce dernier endroit à Rome, avec le T. R. P. Gilbert Français pour Général.

" Le T. R. P. Philippe Beaudet, C. S. C., autrefois supérieur à St-Laurent, puis curé à Grande Digue, N.B., et maintenant curé à St-Laurent, est Provincial pour le Canada.

Le R. P. G. A. Dion, ex-supérieur du Collège de St-Laurent, homme très érudit dans les sciences et les lettres a été nommé par le dernier chapitre général, tenu en août 1893, comme successeur au R. P. Franciscus, à la dignité de Procureur-Général de la Congrégation de Ste-Croix à Rome. C'est le premier Canadien qui soit délégué à la Ville Eternelle pour remplir cette importante fonction.

(1) Il me serait doux de m'arrêter un instant devant ce modèle des vertus sacerdotales. Mais les sacrifices qui ont toujours cherché l'oubli s'indigneraient, et je craindrais de perdre l'estime de celui que j'ai appris à vénérer dès mon enfance. Je renonce donc à faire tout panégyrique de cet homme de bien, persuadé d'ailleurs que des mains plus compétentes se chargeront un jour d'une si douce besogne.

Qu'il me soit permis cependant de reproduire ici quelques lignes d'une esquisse biographique du T. R. P. Camille Lefebvre, faite par un suave écrivain, et où l'auteur retrace de main de maître les différentes étapes de la carrière si noble du vénérable apôtre de l'éducation acadienne.

Après avoir parlé de la première décade du saint et fructueux ministère exercé au Bas-Canada : à St-Eustache, à St-Laurent, à St-Aimé, à Ste-Rose, &c., par le futur fondateur du Collège St-Joseph, l'auteur s'exprime ainsi :

" Et pourtant le Père Lefebvre n'avait pas encore commencé son œuvre.

" La Providence ne lui avait pas encore indiqué sa mission, il faisait pour ainsi dire son apprentissage dans la carrière sacerdotale. De même qu'à l'époque féodale, les jeunes nobles passaient des années à pratiquer lés exercices de la chevalerie, ainsi cet aspirant à la plus noble chevalerie de la terre, se préparait aux travaux qui devaient remplir sa carrière dans la glorieuse croisade à laquelle il était destiné. Enfin neuf ans après son ordination, il avait gagné ses épaulettes, et le chevalier commençait sa mission. Son champ était à des centaines de milles de Québec, dans une province arrosée par la mer, où un village acadien, un autre Grand Pré reposait dans la fertile vallée ; où vivaient de nouveau Benoit BelleFontaine, Basile Lajeunesse, le forgeron ; Gabriel et Evangéline ; où les coutumes, les costumes et la langue rappelaient plutôt la Normandie au 16ème siècle, que le Nouveau-Brunswick, au 19ème."

CHAPITRE VII.

VOYAGE DU VÉNÉRABLE ÉVÊQUE DE SAINT-JEAN A MONTRÉAL.—DÉPART DU T. R. P. LEFEBVRE POUR L'ACADIE.

Mgr Sweeny, voyant que l'on acquiesçait à ses instances, voulut se rendre jusqu'à Montréal, au-devant des futurs ouvriers qui étaient destinés à travailler sous sa paternelle bonté, à cette partie de la vigne du Père Commun confiée à son zèle et à sa sollicitude pastorale. Sa Grandeur arriva à Montréal le 24 mai et se rendit directement à St Laurent, afin de faire connaissance du sujet qui lui était destiné pour rencontrer les vues de Messire Lafrance. Le R. P. Lefebvre était alors absent, se trouvant à St-Jacques-le-Mineur, où il partageait les labeurs du ministère avec le curé, Messire Morin. C'est là qu'il reçut la dépêche de revenir à l'évêché de Montréal où l'attendait l'Evêque de St-Jean.

La première question que lui fit Mgr Sweeny fut celle-ci : " Savez-vous l'anglais ? " La réponse fut négative ; ce qui parut un peu déconcerter le bon évêque. Mais sur la promesse qu'il serait possible de l'apprendre, celui-ci parut reprendre courage ; cependant on doit à la vérité de dire que cette promesse ne fut jamais complètement réalisée, car l'avenir prouva que le bon Père n'avait pas la langue tournée à la saxonne.

Ce fut donc en compagnie de ce vénérable prélat que le R. P. Lefebvre partit de Montréal, le 27 mai, et arriva à Memramcook le 7 juin 1864. Sa Grandeur avait voulu venir Elle-même l'installer à son nouveau poste. Elle préludait, par cette première marque d'estime et de bienveillante considération, à cette protection toute spéciale qu'Elle n'a cessé d'accorder au Collège St-Joseph.

CHAPITRE VIII.

ARRIVÉE DU T. R. P. LEFEBVRE A MEMRAMCOOK.

Bien douce fut la joie de Messire Lafrance, lorsqu'il apprit l'arrivée du R. P. Lefebvre, car il voyait dans sa personne un successeur apte à conduire à bonne fin l'œuvre déjà commencée et qu'il avait tant à cœur ; aussi le reçut-il avec toute l'effusion d'une âme généreuse et reconnaissante.

Que de fois nous avions entendu cet homme de Dieu répéter à ses paroissiens : " Ne perdez pas courage, mes frères ! un collège sera fondé au milieu de vous ; des religieux nous viendront bientôt."

Le dimanche suivant l'arrivée du P. Lefebvre, nous le vîmes monter en chaire pour la dernière fois et prononcer ces paroles prophétiques en présentant son successeur à ses paroissiens : " Enfin il est arrivé le nouveau Moïse qui doit conduire son peuple dans la terre promise ! Dieu soit loué ! " Il fit ensuite ses adieux aux habitants de Memramcook qu'il desservait depuis au-delà de douze ans ; et, la semaine suivante, il allait prendre la cure de la paroisse du Barachois, à six milles à l'est de Shédiac.

Laissons à présent le R. P. Lefebvre lui-même, dans un document sous forme de lettre au général de sa Congrégation, portant la date du 29 mars 1870 et intitulé : *Petite chronique de l'établissement du Collège St-Joseph de Memramcook*, raconter sa réception dans son nouveau domaine, l'état dans lequel il trouva le bâtiment qui devait servir de collège et les difficultés qu'il lui fallut surmonter dès son arrivée. Voici :

" En arrivant à Memramcook, nous descendîmes à la maison curiale, où nous fûmes reçus par le digne monsieur Lafrance, missionnaire en ce lieu depuis douze ans et fondateur de l'établissement dont je venais prendre la direction. Ce respectable prêtre nous reçut avec tous les égards de la charité la plus délicate et l'expression de la joie la plus sincère. Ses vœux étaient enfin exaucés, il allait voir le fruit de ses sueurs arrivés à maturité. Car, dans son désir ardent de venir en aide aux religieuses populations acadiennes françaises, il avait depuis longtemps formé le pieux et patriotique projet de fonder un collège afin de procurer à la jeunesse un moyen efficace d'acquérir les connaissances qui font tout à la fois le bon chrétien et le citoyen intègre et vertueux. Afin d'assurer autant que possible la réussite de cette idée, le fruit de ses rigoureuses épargnes fut employé à l'acquisition d'une belle propriété sur laquelle fut édifiée une maison en bois, de quarante-cinq pieds sur trente, ayant deux étages outre les mansardes, et une allonge de vingt-quatre pieds sur vingt, aussi à deux étages. Mais des circonstances incontrôlables devaient laisser inhabitée cette nouvelle maison destinée à servir de pierre d'attente au futur collège et cela pendant deux longues années.

" A mon arrivée à Memramcook, cette maison se trouvait en très mauvais état ; des réparations considérables étaient indispensables, si nous voulions l'utiliser. Quelques vieilles bâtisses dispersées çà et là sur la propriété étaient " censées " en être les dépendances. Après avoir minutieusement examiné toute chose, je me mis immédiatement à l'œuvre. Le plus embarrassant était de savoir par où commencer cette rude besogne, car tout était à *créer*. La propriété elle-même était dans un état d'abandon complet. Les clôtures étaient ou renversées ou complètenent disparues, la terre était devenue une commune où chacun envoyait paître ses animaux. La saison des semailles s'avançant rapidement, je m'empressai de faire relever les clôtures afin de préserver la crue de l'herbe et le mil de la visite inopportune de ses anciens habitués.

" Tel fut l'objet de mes premiers soins et la mise en scène de cette suite de travaux incessants qui ont absorbé une grande moitié de mon temps et tous mes moments de court loisir depuis que je suis ici. L'état de dégradation où se trouvait la maison réclamait mon attention, car devant servir et de communauté et de collège, il fallait bien m'en occuper ou m'exposer à ne pas ouvrir les classes à l'automne selon qu'il en avait été convenu. Mais comment réaliser ce projet ? Les moyens matériels me faisaient complètement défaut. Tout mon avoir consistait alors en vingt écus américains qui, convertis en monnaie anglaise, se réduisaient à huit dollars. C'était bien peu de choses pour mettre une terre en valeur, presque bâtir

une maison, monter un ménage, me procurer toute une batterie de cuisine et garnir les classes d'un mobilier indispensable. Monseigneur prenant en pitié l'état de gêne où je me trouvais, voulut bien m'avancer quelques dollars ; et l'excellent monsieur Lafrance, en laissant Memramcook pour se rendre à sa nouvelle mission du Barachois, mit à ma disposition quelques meubles, et me fit present d'un cheval et d'une excellente vache laitière. Ces dons furent reçus avec une vive reconnaissance, mais j'étais loin d'être tiré d'embarras. Ce fut dans ces pénibles circonstances que je consacrai tout particulièrement l'œuvre de cette difficile fondation au bienheureux saint-Joseph, le priant d'en être le protecteur et de présider à son développement. Heureuse pensée qui valut à cette fondation la protection signalée du tout puissant gardien de la crèche de Bethléem."

CHAPITRE IX.

ÉTAT DES ACADIENS A L'ARRIVÉE DU TRÈS RÉVÉREND PÈRE LEFEBVRE.

Je me permettrai maintenant d'intercaler ici la partie suivante de la belle étude du R. P. O'Neil, sur le T. R. P. Lefebvre, C. S. C. Ce passage est bien propre à montrer la condition des Acadiens en 1864, à l'arrivée de leur bien-aimé régénérateur :

" Pour se faire une juste idée des labeurs de notre missionnaire il nous faut étudier la condition des Acadiens à son arrivée au milieu d'eux. Il y a un quart de siècle, les Acadiens gémissaient dans l'ignorance. " Le plus grand malheur des Acadiens n'a pas été leur dispersion,—dit un savant écrivain canadien, M. l'abbé H. R. Casgrain, mais l'abandon presque complet dans lequel ils ont été laissés durant près d'un siècle. Durant toute cette douloureuse période, ils n'ont eu, on peut dire, aucun moyen d'instruction. "

" Les résultats sont faciles à imaginer. Entourés de peuples étrangers par la langue, la religion et les sympathies ; ainsi privés de rapports qui auraient pu stimuler leurs facultés intellectuelles, ils étaient tombés dans la stagnation intellectuelle. Pis encore, leur ignorance, qui était une infortune imméritée, était dénoncée comme un crime. On peut dire sans exagération, qu'il y a trente ans, leurs concitoyens plus favorisés regardaient les Acadiens des Provinces Maritimes comme une race inférieure, un peu plus élevée peut-être que les sauvages dans l'échelle sociale, mais bien audessous de la race anglo-saxonne. Cette idée était bien fausse, comme les dernières années l'ont amplement démontré ; mais on ne peut nier que dans la condition des Acadiens à cette période l'observateur superficiel pouvait trouver des raisons apparentes pour justifier cette croyance.

" Si nous exceptons quelques cas isolés, ils n'étaient pas représentés dans les professions libérales, dans le haut commerce, dans le service civil. Dans la politique, ils étaient sans chefs et sans influence. Ils n'avaient point de journaux français, peu d'écoles françaises et encore moins d'instituteurs français. Dans l'agricul-

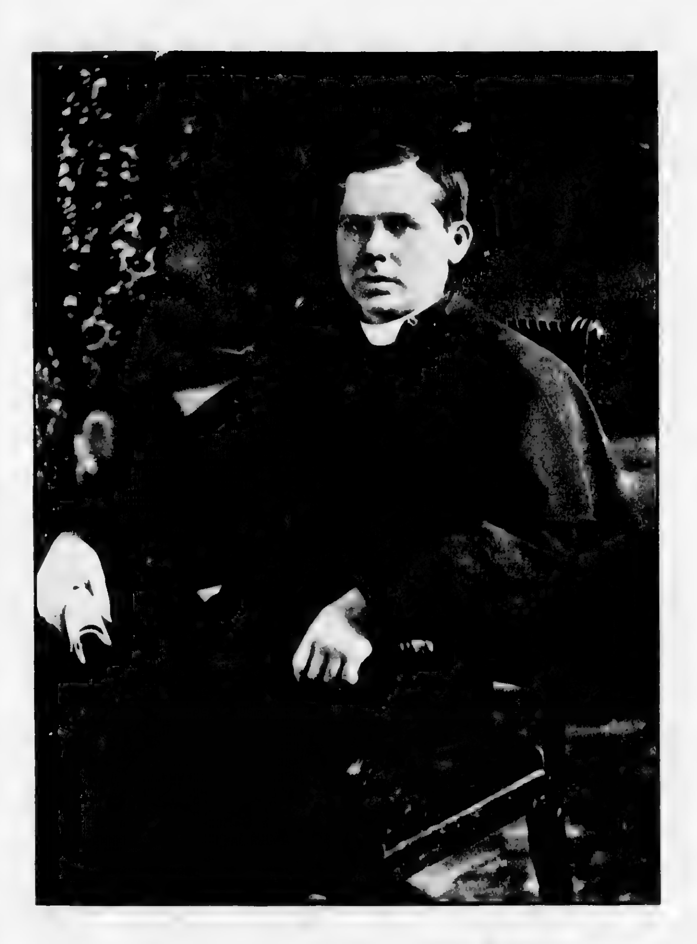
ture, l'architecture, les arts et métiers, leurs méthodes étaient plutôt primitives que scientifiques. En un mot, les Acadiens étaient bien moraux, industrieux, et doués d'une abondance de talents naturels, mais intellectuellement, socialement et moralement, ils étaient *arriérés*. Chétive, sans vigueur et sans ambition, l'Acadie suivait de loin et en chancelant ses rivaux vigoureux, quand un médecin bienfaisant, prenant ses malheurs en pitié et sa fidélité en admiration, résolut de fortifier son système débilité et ses muscles affaiblis pa[illegible]tion; de transformer en un mot l'enfant languissant en géant robuste, désireux et capable de rejoindre ses compétiteurs dans la voie de la prospérité et de la grandeur nationale. Le manque d'instruction était la cause de la faiblesse de l'Acadie; le médecin, le nouveau curé de Memramcook, le R. P. Lefebvre enfin, appliqua immédiatement l'antidote, c'est-à-dire l'éducation. En quelques mois, il prépara une moyenne bâtisse de bois, organisa le personnel enseignant, et le 10 octobre 1864 il ouvrait le Collège Saint-Joseph."

CHAPITRE X.

Premiers Religieux de Sainte-Croix arrivés en Acadie.

Peu de semaines après l'arrivée du R. P. Lefebvre à Memramcook, il fut rejoint par deux membres de la communauté: les Frères Dieudonné et Alphonse, en qualité de professeurs au Collège. D'autres religieux de Sainte-Croix vinrent à l'automne. Le premier fut le R. P. Jean Bazoge, originaire de Coulombiers, canton de Beaumont-sur-Sarthe (France), où il vit le jour le 22 septembre 1731. Il arriva directement de la maison de Saint-Laurent à Memramcook, le 4 septembre 1864, ayant laissé à Saint-Jean le R. P. O'Brien pour y recevoir l'onction sacerdotale. Le 8 du même mois, le R. P. François-Antoine Robert, né à Saint-Flour, en Bretagne, (France) en l'an 1822, le R. P. O'Brien, nouvellement ordonné, et le Frère Elzéar vinrent grossir le nombre de la petite communauté. Le R. P. Robert et le Frère Elzéar arrivaient directement de France. Le premier avait été maître des novices Joséphites à la Charbonnière, à une demi lieue de Sainte-Croix du Mans, où il avait reçu du T. R. P. Général son obédience pour Memramcook, en qualité de supérieur d'une école de réforme que le T. R. P. Moreau avait, parait-il, songé à établir à Memramcook, en même temps qu'un collège. Mais ce projet ne fut pas mis à exécution. Messire Lafrance s'y était, et avec raison, énergiquement opposé. Le Frère Elzéar était chargé de s'occuper d'agriculture.

Ces sept religieux, dont quatre Pères et trois Frères, furent les premiers membres de la Congrégation de Sainte-Croix arrivés à Memramcook, à l'été et à l'automne de 1864.



Révérend P. G. A. DION, C. S. C.,

Ex-Supérieur du Collège de St-Laurent, P. Q., et maintenant Procureur-Général de la Congrégation de Ste-Croix à Rome.

CHAPITRE XI.

Ouverture des classes au Collège Saint-Joseph.

C'est le 10 octobre 1864 que s'ouvrirent les classes au Collège St-Joseph. Cet évènement, qui ne fit pas grand bruit dans le temps, devait par la suite marquer une nouvelle ère de progrès parmi les descendants des victimes de l'exode de 1755. Ce jour-là, une messe solennelle du Saint-Esprit fut célébrée à l'église paroissiale de Memramcook par Messire Lafrance, pour implorer du Très-Haut les lumières célestes sur le nouvel établissement d'éducation. Dans le cours de la journée, dix-neuf élèves, tous enfants de la vallée de Memramcook, avaient leurs noms enregistrés comme demi-pensionnaires dans cette institution depuis si longtemps désirée; une dizaine d'externes firent aussi leur entrée le même jour, et je fus du nombre de ces derniers.

A la fin de cette première année scolaire, le 26 juillet 1865, on comptait, y compris trois ou quatre pensionnaires, les demi-pensionnaires et les externes, soixante-deux élèves fréquentant les classes de cette maison d'éducation encore au berceau. " Humbles prémisses, écrivait le fondateur, mais destinées cependant à régénérer tout un peuple."

L'année fut très-heureuse sous le rapport de l'enseignement; les élèves témoignèrent beaucoup d'aptitude pour l'étude et d'application au travail. Les professeurs en étaient très-contents, et quand advint la distribution des prix, le 26 juillet 1865, les parents furent si vivement touchés de voir leurs jeunes enfants répondre avec aplomb aux questions qu'on leur posait (l'examen eut lieu publiquement, au second étage de la sacristie, aujourd'hui chapelle des dames de Sainte-Anne) "qu'il leur fut impossible, écrivait encore le R. P. Lefebvre, de nous exprimer leur bonheur et leur reconnaissance autrement que par des larmes. Le bon et pieux M. Lafrance surtout était au comble du bonheur."

" Voilà, disait-il à ses anciens paroissiens qu'il chérissait autant qu'il en était aimé, voilà le commencement des belles choses dont je vous ai si souvent entretenus. Courage! Courage! mes amis, le bienfaisant soleil de l'instruction chrétienne se lève, bientôt il vous réchauffera de sa douce et fortifiante chaleur."

A l'ouverture de la seconde année, il y eut 63 élèves qui s'inscrivirent. Ce nombre quoique petit, était cependant tout ce que l'établissement pouvait contenir; et encore professeurs et élèves étaient loin de jouir du confortable.

Pendant cette seconde année, le Révérend Père Lefebvre s'occupa à compléter les réparations commencées l'année précédente; il s'appliqua à améliorer les terrains attachés au Collège comme dépendances et en fit des prairies artificielles en l'été de 1866.

Ce fut au commencement de la troisième année, septembre 1866, que s'ouvrivent les classes latines du cours classique. Dix-huit élèves en firent partie, dont sept qui avaient étudié en d'autres collèges, montèrent en belles-lettres. Les neufs qui commencèrent leurs éléments latins furent: Pascal Poirier, James McDevitt, Fidèle

Gaudet, André T. LeBlanc, Hypolite D. LeBlanc, Louis Belliveau, Philippe J. Belliveau, Antoine T. LeBlanc et Honoré Cormier. De ce nombre, cinq sont prêtres, un est avocat et sénateur, un est instituteur, un est médecin et l'autre est mort commis-marchand.

Le nombre maximum des élèves, cette année-là, ne dépassa pas 78.

A l'ouverture des classes de la quatrième année, septembre 1867 les élèves suivants passèrent au cours classique: André T. Bourque Philéas F. Bourgeois, Alphée Belliveau, Aimé H. Belliveau, Jean Nadeau, Dominique Belliveau, Dominique Cormier et Gilbert A. Girouard. De ce nombre deux sont prêtres, un est professeur à l'école normale provinciale, un est employé civil dans le département des pêcheries à Ottawa, deux sont marchands, un mort religieux de Sainte-Croix, et l'autre est décédé après avoir été député de Kent au fédéral pendant plusieurs années.

Nous suspendrons pour quelques instants l'histoire du Collège pour faire entrer ici les détails de la mort, des cérémonies funèbres et de l'érection du monument de celui qui en avait été le promoteur.

CHAPITRE XII.

Mort de Messire Lafrance.

Ce fut en cette année que survint la mort de M. l'abbé Lafrance. Sa santé, depuis longtemps ruinée par les rudes labeurs d'un long ministère et par de fréquentes attaques d'épilepsie, le força bientôt à demander un vicaire. Le R. P. Bazoge, C. S. C., professeur au Collège St-Joseph, lui fut envoyé en 1866.

Le matin du 26 novembre 1867, on eut la vive douleur de trouver Messire Lafrance mort dans son lit, foudroyé par une attaque d'apoplexie. Cette triste nouvelle se répandit rapidement et jeta un voile de deuil dans les paroisses qu'il avait desservies et parmi toutes les populations acadiennes des Provinces Maritimes.

Ses restes mortels furent apportés à Memramcook, le 29 novembre. Les funérailles eurent lieu le 30 du même mois, au milieu d'un nombreux clergé et d'une foule immense de fidèles de Memramcook et des paroisses environnantes.

Il fut inhumé dans le caveau de l'église de St-Thomas, à côté du premier prêtre résidant de Memramcook, M. l'abbé Joseph LeRoux, décédé en l'hiver de 1793–94.

Durant près de vingt-deux ans les cendres de cet homme de Dieu, de ce bienfaiteur des Acadiens, ont reposé dans le caveau précité avec une seule plaque commémorative.

CHAPITRE XIII.

Erection du monument.

Le T. R. P. Lefebvre attendait le moment propice pour faire élever un monument à la mémoire de ce bienfaiteur insigne du Collège St-Joseph ; ce fut à l'occasion de l'année jubilaire de cette

institution qu'un riche monument en granit rose fut érigé dans le cimetière de la paroisse de Memramcook par les citoyens reconnaissants de cette localité et des paroisses avoisinantes. Ce monument a une élévation totale de vingt-trois pieds et neuf pouces; le piédestal de la colonne ayant onze pieds de hauteur, et la colonne elle-même, d'une égale élévation, est surmontée d'une croix en marbre blanc.

Le bas de la colonne est sis sur une moulure de style ionique d'une grande élégance. Sur le frontispice du socle, on lit l'inscription suivante en belles lettres d'or:

" A la mémoire du Révd. F. X. S. Yanveu-Lafrance, ancien curé de St-Thomas de Memramcook, promoteur de l'éducation du peuple acadien et bienfaiteur insigne du Collège Saint-Joseph, mort curé du Barachois, le 27 novembre 1867, âgé de 58 ans. (1)

Sur l'arrière se trouve cette autre signifiante et appropriée inscription, tiré du psaume 40, verset 1:

Beatus qui intelligit super egenum et pauperem, in die mala liberavi eum Dominus.

Traduction: " Bienheureux celui qui comprend les épreuves de l'indigent et du pauvre, au jour d'épreuve Dieu le délivrera."

R. I. P.

CHAPITRE XIV.

Translation des cendres de Messire Lafrance.

La translation des restes du vénéré défunt a eu lieu le 10 octobre 1889. J'emprunte au *Moniteur Acadien*, édition du 15 octobre, le compte-rendu de cette imposante cérémonie funèbre. Voici:

" On célébrait, jeudi dernier, 10 octobre, au Collège Saint-Joseph, le 25eme anniversaire de l'ouverture des classes de cette institution. On faisait aussi l'inauguration du monument Lafrance et la translation des cendres du regretté missionnaire, au dévouement et aux sacrifices duquel l'Acadie doit la fondation de son premier Collège.

" Cette imposante cérémonie avait attiré à l'église, tant de la paroisse que des localités avoisinantes, une grande foule de fidèles. On remarquait, entr'autres, MM. Charles E. F. Lafrance, instituteur, de Moncton, et G. A. Lafrance, relieur de la ville de Québec. frères du vénéré défunt auquel on rendait ce jour-là un éclatant témoignage public de reconnaissance; l'honorable P. A. Landry, M. P., l'honorable P. Poirier, sénateur, et l'honorable A. D. Richard, conseiller législatif.

" Les cendres de feu l'abbé Lafrance, qui reposaient sous le chœur de l'église depuis sa mort, avaient été levées la veille et placées dans la grande allée, en face de l'autel, sur un catafalque entouré de cierges.

(1) Il y a deux inexactitudes dans cette inscription. La première est que messire Lafrance est mort dans la nuit du 25 au 26 novembre et non le 27. L'autre est pour ce qui regarde l'âge du défunt. C'est 53 ans et 9 mois qu'on devrait lire et non 58.

" A neuf heures et demie, la messe solennelle de *Requiem* commença. Le saint sacrifice fut offert par M. l'abbé F. X. Cormier, curé de Cocagne, assisté du Révd. Père A. T. LeBlanc, comme diacre et de M. l'abbé V. Leblanc, vicaire au Cap Pelé, comme sous-diacre. Au chœur on remarquait les RR. PP. C. Lefebvre, A. Roy, A. D. Cormier, J. Lecours, J. Bazoge, Girard, Guertin, Manning, Tessier ; le Révd. Père Labbé, curé du Barachois, MM. les abbés P. Bradley, curé du Cap Pelé, A. Ouellet, curé de Shédiac, Massé, curé de Grandigue, D. Léger, curé de Fox Creek, et Hudon, vicaire à Bouctouche.

" L'église avait revêtu ses plus beaux ornements de deuil ; on lisait sur les draperies noires qui faisaient le tour des galeries, les inscriptions suivantes en lettres blanches :

" Il a passé en faisant le bien."
" La mort ne l'a pas surpris."
" Son nom demeurera éternellement."
" Sa mémoire sera en bénédiction."
" Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis."
" Ayez pitié, Seigneur, de l'âme de votre serviteur."
" Le juste ne meurt pas."
" Il a prié et il a été exaucé."
" Il a combattu les bons combats et l'espérance fut sa force."

" Le chœur des élèves, dirigé par le Révd. Père Perquis, accompagné sur l'orgue par M. Alban Robichaud, et le chœur paroissial, dirigé et accompagné sur l'orgue par M. le professeur S. Arsenault, ont exécuté le chant. Le chœur paroissial était placé dans la nef en face du petit autel à gauche, et le chœur des collégiens occupat, la galerie. La messe des morts, si solennelle, si imposante, si lugubre à la fois, fut rendue alternativement par les deux chœurs exercés avec soin par les directeurs. Jamais chant funèbre ne fut plus impressionnant.

" Après la messe, le Très Révérend Père Lefebvre monta en chaire pour prononcer l'oraison funèbre de l'illustre prêtre que l'Acadie vénère comme un bienfaiteur. Prenant pour texte les versets 14 et 15, c. xlvi, de l'Ecclésiaste : " Leur nom demeurera éternellement, et leur mémoire sera toujours bénie," l'éloquent prédicateur déclara que ces paroles adressées jadis aux hommes illustres d'Israël s'appliquaient particulièrement à feu l'abbé François-Xavier Yanveu-Lafrance, parce qu'il avait sacrifié sa vie au service de Dieu et à l'éducation de son peuple.

" Après le sermon, M. le curé Bradley, du Cap Pelé, fit l'absoute et l'on porta processionnellement les cendres de M. Lafrance au tombeau creusé, pour les recevoir, au milieu du cimetière, au pied du superbe monument récemment érigé par la reconnaissance des paroissiens de Memramcook, Scoudouc et Barachois, à la mémoire vénérée du promoteur de l'éducation au sein du peuple acadien. Les milliers de personnes qui encombraient l'église les y suivirent dans un religieux silence en adressant au Roi des Cieux de ferventes prières pour le repos éternel de ce bienfaiteur public."

Il reste encore de fort belles choses à écrire sur la vie et les œuvres de ce saint prêtre. Je laisse cette tâche à d'autres qui sont plus en mesure de traiter ce sujet que je ne le suis.

CHAPITRE XV.

Incorporation du Collège Saint-Joseph.

Le 23 mars 1868, le Collège St-Joseph fut incorporé comme université par acte de la Chambre locale. Cette faveur lui a été obtenue par l'énergie et les efforts constants de feu l'avocat Jos. Moore, alors député de Westmoreland. Feu M. Amand Landry et M. Urbain Johnson, le premier, député de Westmoreland et le dernier, de Kent, ont aussi énergiquement travaillé pour la réussite de la dite incorporation et pour obtenir à la maison une allocation annuelle de $400. L'année suivante les mêmes députés usèrent de leur crédit auprès de leurs collègues et obtinrent au Collège $400 de plus, faisant une subvention annuelle de $800.

Voici la teneur de la charte originale de l'Acte d'incorporation du Collége St-Joseph ; ainsi que les dernières modifications ajoutées à icelle à la dernière session des chambres provinciales du Nouveau-Brunswiek :

LXIII

AN ACT TO INCORPORATE THE COLLEGE OF SAINT-JOSEPH, IN THE COUNTY OF WESTMORLAND.

Sec.
1. College incorporated.
2. Board of Governors, how constituted.
3. Powers of Board.

Sec.
4. Faculty, of whom constituted.
5. College Board, do
6. Powers of Board.
7. When College may confer Degrees.

Passed 23rd March 1868.

Be it enacted by the Lieutenant Governor, Legislative Council, and Assembly, as follows:

1. That the Roman Catholic Bishop, the Reverend C. Lefebvre, Roman Catholic Missionary in charge of the church of Saint-Thomas, Dorchester, the Reverend Michael John Donnelly, Roman Catholic Missionary in charge of the church of Saint-Joseph, Shediac, the Reverend (*Jean*) Bazoge, Roman Catholic Missionary in charge of the church of Saint-Henry, Shediac, the Reverend Francis Babineau, Roman Catholic Missionary in charge of the church of Saint-Theresa, Botsford, the Reverend A. Gosselin, Roman Catholic Missionary in charge of the church of Saint-Peter, Dundas, and their respective successors, Roman Catholic Missionaries in charge of the said churches respectively, Amand Landry, esquire, Joseph Belliveau, esquire, and their successors, their associates and successors, be and they are hereby created and declared to be a body politic and corporate in deed and name, and shall have succession for ever, by the name of "The College of Saint-Joseph."

2. The said persons and their successors in office shall be and constitute the Board of Governors of the said College for ever, and as such shall have full power and capacity to purchase, receive, take, hold, and enjoy for the use and benefit of the said College, lands, tenements, and hereditaments ; provided, however, that the annual value of the lands, tenements and hereditaments which they may hold for such purposes, shall not at any time exceed the value of one thousand pounds.

3. The said Board of Governors shall from time to time appoint and remove the President, Professors and Tutors of the said College, and such other instructors, officers, and servants, as they may deem necessary for carrying on the financial, educational and other departments of the said College, prescribe their duties, and allow them such remuneration for their respective services as they may deem advisable.

4. The President and the Professors appointed according to the third section of this Act, shall constitute the Faculty of the said College.

5. The College Board shall consist of the Faculty and Board of Governors of the said College.

6. The College Board shall prescribe the requisites for matriculation, the course of study for undergraduates, and regulate all other matters relating directly to the department of education.

7. Whenever the said Collefie of Saint-Joseph shall have a Faculty consisting of a President and two or more Professors, and ten or more regularly matriculated students, it shall have full power and authority to confer upon properly qualified persons the Degree of Bachelor, Master, and Doctor, in the several Arts and Faculties, in the manner and upon the conditions which may be ordered by the College Board.

(Acts of the General Assembly of N. B. passed in the month of March 1868, p. p. 104 et 105).

(31st.) Anno tricesimo primo Victoriæ Reginæ.

LXV

AN ACT TO AMEND AN ACT TO INCORPORATE THE COLLEGE OF SAINT-JOSEPH, IN THE COUNTY OF WESTMORLAND.

Sec.
1. 1st Sec. Vic. Cap. 63, repealed.
2. New Corporation formed.

Sec.
3. Members of Corporation may be increased.

Passed 17th May 1871.

Be it enacted by the Lientenant Governor, Legislative Council, and Assembly, as follows :

1. The first section of an Act passed in the thirty first year of the Reign of Her present Majesty, intituled *an Act to incorporate the College St-Joseph, in the county of Westmorland*, is hereby repealed, in lieu thereof;

2. The Reverend Camille Lefebvre, President of the said College of St-Joseph, the Reverend J. L. Geoffrion, Vice-Président of said College, and the Reverend J. O. Lecours, Steward of the said College of Saint-Joseph, and their respective successors, in office, be and they are hereby declared to be the body politic and corporate in deed and in name, and shall have succession for ever by the name of "The College of Saint-Joseph."

3. It shall and may be lawful for the said body corporate at any time to extend their number to five, by and with the written consent of the said President or his successors.

Acts of General Assembly passed in the month of May 1871, p. p. 269 et 270.

XCVIII

AN ACT IN FURTHER AMENDMENT OF AN ACT INTITULED "AN ACT TO INCORPORATE THE COLLEGE OF SAINT-JOSEPH."

Passed 14th April 1873.

Be it enacted by the Lieutenant Governor, Legislative Council, and Assembly :

That the said "College of Saint-Joseph," by their President for the time b ing, may and are hereby authorized and empowered, absolutely or conditionally, by way of mortgage or otherwise, to sell, convey and transfer any or all the real estate and property at any time owned or held by the said "College of Saint-Joseph," and in case of such sale, to invest the proceeds in

the purchase of other real estate, or otherwise for the benefit of said Corporation, in their discretion ; and for the purposes aforesaid may make and execute all necessary deeds, leases, releases, mortgages or other instruments, under their corporate seal, and the signature of the President thereof.

(Acts of the General Assembly passed in the months of March and April, 1873, p. 325).

On the 14[th], April 1873, an act was passed to authorize the Roman Catholic Bishop of St-John to convey certain Lands in the county of Westmorland to the College of Saint-Joseph. At that date the Roman Catholic Bishop of St-John, N. B. The Right Rev. Jno. Sweeny, was seized and possessed in fee simple of certain lots and parcels of land containing 376 acres, more or less, situate in the Parish ot Dorchester, and County of Westmorland, on the west side of the Memramcook River conveyed to the said Roman Catholic Bishop of St-John N. B., by the Reverend Francis X. Lafrance, by deed bearing date the second day of July in the year of our Lord 1863. By this act it was granted unto the said Roman Catholic Bishop of St-John, full power and authority to convey all and singular the said lands and premises to " The College of Saint-Joseph." Chapter 78[th], 36[o] Victoriæ, A. D. 1873, p. 259.

A BILL PASSED IN APRIL 1894.

AN ACT RESPECTING SAINT-JOSEPH'S COLLEGE.

Be it enacted by the Lieutenant Governor and Legislative Assembly, as follows :

1. The Reverend Camille Lefebvre, the Reverend Joseph Girard, the Reverend Edward Labbé, the Reverend André D. Cormier, the Reverend Arthur Barry O'Neil, the Reverend Jean-Baptiste Choinière, and the Reverend André T. LeBlanc, all members of the Religious Order known as the Fathers of the Holy Cross and now connected as professors and teachers with the College of Saint-Joseph at Memramcook, in the County of Westmorland, and their successors be, and they are hereby declared to be, a body politic and corporate by and under the name of " Saint-Joseph's College."

2. The College buildings and real estate and all other property both real and personal, of the College of Saint-Joseph, incorporated by Act of Assembly, 31[st] Victoria, Chapter 63, and all real estate, buildings and property of every kind and description held or used in connection with the College known as Saint-Joseph's College at Memramcook aforesaid, are hereby vested in and declared to belong to the said Saint-Joseph's College hereby incorporated, to be held and enjoyed by the said Saint-Joseph's College and their successors forever, subject to any liens or other encumbrances now existing againet the same.

3. In case of any bequest, deed or gift heretofore made, or which may be hereafter made, to the College of Saint-Joseph, or to Saint-Joseph's College, or to any person or persons in trust for the said College, the same shall be constructed to belong to the said Saint-Joseph's College, which shall have the right to receive the same.

4. The said persons named in Section I of this Act, and their successors in office to be appointed as hereinafter provided for, shall be the Board of Governors of the said College, and shall be known and described as the Board of Governors of Saint-Joseph's College, and shall have the management and control of all the affairs and property of the said College, and shall have power and authority to manage and control the educational and prudential affairs of the said College, and may make all such rules and regulations, as they may deem advisable, relating thereto.

5. The President and Professors of the said College appointed to the Board of Governors shall constitute the Faculty of the said College, who, subject to the Board of Governors, shall have the control and discipline of the students attending the College.

6. There shall be a College Board to consist of the Faculty and Board of Governors for the time being, which College Board shall prescribe and control the requisites for matriculation, the courses of study for undergraduates, the granting of degrees, and generally all matters relating to the educational work of the College.

7. Whenever the said St-Joseph's College shall have a faculty consisting of a president and two or more professors and ten or more regular matriculated stndents, it shall have full power and authority to confer upon properly qualified persons the degrees of Bachelor, Master and Doctor in the several arts and faculties in the manner and upon the conditions which may be ordered by the College Board.

8. The first meeting of the said Board of Governors, for the organization thereof under the provisions of this Act, shall be held at the said College building at a time aud place to be named by the said The Reverend Camille Lefebvre, or in case of his death or absence or failure to call such meeting, then by any other two of the persons named in the first Section of this Act. Notice of such meeting shall be given to the other members of the Board of Governors, either personally or by posting up a notice of such meeting in three conspicuous places within the said College Building one week prior to the day of such meeting.

9. At such meeting the said Board of Governors, or a majority of them, shall proceed to elect a President, Secretary, Econome, and such other officers as they may deem necessary. At such meeting, as well as at all subsequent meetings, four members of the said Board of Governors shall constitute a quorum for the transaction of business.

10. Vacancies thereafter occuring amongst the officers so appointed from time to time, whether by death, resignation, removal from office or otherwise, shall be filled by the Board of Governors.

11. There shall be an annual meeting of the Board of Governors at such time and place as may from time to time be fixed by the Board, and it shall be the duty of the said Board at the first meeting held after the passing of this Act, or adjournment thereof, to prescribe the time and place for holding such annual meetings.

12. In addition to the annual meetings, special meetings of the Board shall be held from time to time as may be deemed desirable and necessary, and such meetings shall be called in such manner as the College Board may from time to time prescribe.

13. The President, Vice-President, Secretary, Econome and other Executive Officers, shall be elected from among the Board of Governors.

14. The said Board of Governors shall have the power from time to time at a regularly convened meeting of said Board called for the purpose, by a majority of the votes of those present, to remove any of their number and to appoint a successor to the person removed either at the same or at a subsequent meeting.

15. All vacancies which may occur from time to time in the Board of Governors, whether by death, resignation, removal or otherwise, shall be filed by the remaining members of the said Board at a meeting duly called for that purpose. The election to fill such vacancies shall be made from among members of the congregation known as the Fathers of the Holy Cross.

16. The said Corporation hereby created is empowered to purchase and receive by gift or otherwise, and to hold and enjoy both real and personal estate ; provided, however, that the annual income to be derived there from shall not exceed ten thousand dollars.

17. All acts heretofore done and performed. or purporting to be done and performed in the name of the College of Saint-Joseph, or of the Board of Governors thereof, or any of its officers acting or porporting to act for the said College, shall be as valid and effectual to all intents and purposes as if the said College of Saint-Joseph was a legally authorized Corporation, and the Board of Governors thereof was duly and properly constituted.

18. All Academical Honors or Degrees heretofore conferred by or in the name of the said the College of Saint-Joseph shall have the same value and

effect as if the same had been conferred by the Board of Governors of Saint-Joseph's College, legally and properly constituted.

19. The said Saint-Joseph's College shall be liable to pay all debts and obligations now existing against the said the College of Saint-Joseph, and all legal proceedings which could be instituted against the said the College of Saint-Joseph, may hereafter be instituted and prosecuted against the said Saint-Joseph's College.

20. The said Act 31st Victoria, Chapter 63 and the Act 34th Victoria, Chapter 65 are hereby repealed, but such repeal shall not affect any act or thing heretofore lawfully done.

(Ce qui suit est une traduction aussi littérale que possible du texte anglais de l'Acte d'incorporation tel qu'émis par la législature du Nouveau-Brunswick).

31*e Année du règne de Victoria. —Année* 1868.

ACTE POUR INCORPORER LE COLLÈGE DE ST-JOSEPH DANS LE COMTÉ DE WESTMORELAND.

Passé le 23 mars 1868.

Qu'il soit statué par le Lieutenant-Gouverneur, le Conseil Législatif et l'Assemblée :

1. Que l'Evêque Catholique Romain, le Révérend C. Lefebvre, missionnaire catholique romain, curé de Saint-Thomas, Dorchester; le Révérend Michæl John Donnelly, missionnaire catholique romain curé de Saint-Joseph, Shédiac; le Révérend J. Bazoge, missionnaire catholique romain, curé de Saint-Henri, Shédiac; le Révérend François Babineau, missionnaire catholique romain, curé de Sainte-Thérèse, Botsford, le Révérend A. Gosselin, missionnaire catholique romain, curé de Saint-Pierre, Dundas, et les missionnaires catholiques romains qui leur succéderont dans leurs cures respectives, Amand Landry, écuier, Joseph Belliveau, écuier, et leurs successeurs, soient et sont par les présentes nommés et déclarés corps politique et incorporés en acte et nommément à jamais, sous le nom de " Collège de Saint-Joseph."

2. Et qu'il soit statué que les dites personnes et leurs successeurs dans le dit établissement soient, et constituent le Bureau des Gouverneurs du dit Collège pour toujours, et, comme tels, auront plein pouvoir et droit d'acheter, recevoir, prendre, retenir et jouir, pour l'usage et profit du dit Collège, de terres, habitations, hérédités, pourvu cependant que le revenu annuel des terres, habitations et hérédités qu'ils tiendront à ces fins n'excèdera pas, en aucun temps, la valeur de un mille louis (£1000).

3. Et qu'il soit statué que le dit Bureau des Gouverneurs nommera et remplacera, de temps en temps, le Président et les précepteurs du dit Collège et d'autres professeurs semblables, des officiers et des domestiques selon qu'ils le croiront nécessaire pour diriger les finances, l'éducation et les autres départements du dit Collège, marquer leurs devoirs et leur distribuer, pour leurs services respectifs, des récompenses telles qu'ils le jugeront à propos.

4. Et qu'il soit statué que le Président et les Professeurs nommés conformément à la troisième section du présent Acte constitueront la Faculté du dit Collège.

5. Et qu'il soit statué que le Bureau du Collège sera composé de la Faculté et du Bureau des Gouverneurs du dit Collège.

6. Et qu'il soit statué que le Bureau du Collège prescrira tout ce qui est requis pour l'inscription, le cours d'étude pour les sous-gradués, et règlera toutes les autres questions directement relatives au département de l'éducation.

7. Et qu'il soit statué que toutes les fois que le dit Collège de Saint-Joseph aura une faculté composée d'un Président et d'au moins deux professeurs, et d'au moins dix étudiants régulièrement immatriculés, il aura plein pouvoir et autorité de conférer aux personnes qui y ont un juste droit le degré de Bachelier, Maître et Docteur, dans les differents Arts et Facultés et sous les conditions ordonnées par le Bureau du Collège.

Amendements à la charte d'incorporation, Cap. LXV.

ACTE POUR AMENDER L'ACTE D'INCORPORATION DU COLLÈGE ST-JOSEPH DANS LE COMTÉ DE WESTMORLAND.

Sec.
I. Première clause, Vic., Cap. 63, abrogée.
II. Formation d'une nouvelle corporation.
III. Pouvoir d'augmenter le nombre des membres de la corporation.

Passé le 17 mai 1871.

Qu'il soit statué par le Lieutenant-Gouverneur, le Conseil Législatif et l'Assemblée :

1. Que la première clause d'un Acte, passé dans la trente-unième année du règne de Sa Majesté, intitulé : *Acte pour incorporer le Collège de St-Joseph dans le comté de Westmorland*, soit abrogé, et à la place :

2. Le Révérend Camille Lefebvre, président du dit Collège de St-Joseph, le Révérend Louis Geoffrion, vice-président du dit Collège et le Révérend Joseph-Octave Lecours, économe du dit Collège de St-Joseph, et leurs successeurs respectifs dans cet établissement soient et sont par les présentes déclarés corps politique et collectif en acte et nommément, et auront droit de succession pour toujours, sous le nom de Collège de St-Joseph.

3. Et qu'il soit statué que, dorénavant, il sera légal pour le dit corps collectif, d'augmenter en aucun temps, le nombre de ses membres à cinq, d'après et avec l'assentiment écrit du dit Président et de ses successeurs.

ACTES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PASSÉS DANS LE MOIS DE MAI 1871, PP. 269–270.

CHAPITRE XVI.

Continuation de la Petite Chronique de l'établissement du Collège Saint-Joseph de Memramcook.

Au printemps de 1868, le Supérieur du Collège, voyant que le temps de songer sérieusement à bâtir était arrivé, fit faire une

allonge de 50 pieds ajoutée à l'ancien corps de bâtisse, qui lui-même subit une métamorphose presque complète. Une aile de 52 pieds sur 25, destinée à servir de chapelle, y fut également ajoutée. Le tout coûta $4,000. Le coût de la chapelle était de $1,600.



LE VIEUX COLLÈGE ST-JOSEPH.
En 1868, après la construction de l'annexe.

A l'ouverture des classes, en septembre 1868, l'allonge du Collège était terminée et la chapelle en partie. A cette cinquième ouverture des classes, cinq élèves passèrent encore au cours classique, savoir : John O'Flaherty, Louis Napoléon Bourque, Joseph Blodgett, John McGowan et Placide P. Gaudet. De ce nombre, deux sont prêtres dont l'un est décédé, un est médecin, un est instituteur et l'autre journaliste.

A l'ouverture des classes de la sixième année, septembre 1869, trois élèves entrèrent au cours classique : Fidèle Belliveau, André D. Cormier et Maxime Bastarache. Les deux premiers sont prêtres et l'autre est décédé avant d'avoir terminé son cours.

Au commencement de l'année scolaire 1870-71, Joseph A. Léger, Onésime Leblanc et François X. Vautour commencèrent l'étude du latin. Le premier est médecin, le second employé civil dans les bureaux du gouvernement à Moncton et l'autre est marchand.

Nous reprendrons maintenant la continuation de la *Petite Chronique du Collège Saint-Joseph*, car ce manuscrit est un abrégé très fidèle de l'histoire du Collège qui fut longtemps le seul collège français des Provinces Maritimes. Malheureusement la majeure partie de ce précieux travail a été détruite il y a plusieurs années, et ce qui en reste est très incomplet.

SECONDE-ANNÉE. (1865-66.)

"Notre pauvre *wigwam*, comme nous appelions quelquefois notre collège, n'avait été qu'en partie réparée. Pour comble de malheur, l'hiver fut d'une rigueur excessive..... De forts vents du nord faisaient pénétrer le froid à travers les murs, et n'ajoutaient pas peu à nos souffrances. Nous étions obligés de couper nous-mêmes, ou scier notre bois de chauffage, à la pluie comme à la neige ; et la dépense qu'il nous fallait en faire journellement était d'autant plus grande que l'état de notre collège était plus mauvais. Nos chers élèves nous furent d'un grand secours dans ces temps difficiles ; toujours ils se prêtèrent avec beaucoup de grâce à tout ce qui pouvait alléger le fardeau dont ils nous voyaient chargés dans l'unique but de leur venir en aide.

" Malgré ces petites misères l'année s'écoula assez heureusement.

" Ce fut pendant le cours de cette année que je commençai à m'occuper d'une manière plus spéciale d'améliorer un peu notre ferme par l'assolement, l'engrais et la préparation de bonnes prairies artificielles. Ces dernières surtout réussirent parfaitement, au point que sur une prairie où en 1865 je recueillis dix tonnes de foin, j'en ai engrangé en 1869 au delà de soixante-quinze tonnes, qui à huit dollars, prix que le foin vaut actuellement, donne la jolie petite somme de $600.00.

" Ce fut aussi en cette même année que je commençai les fondations d'un nouveau presbytère. Prévoyant qu'il pourrait abriter le personnel du collège en attendant qu'il plût à la Divine Providence de nous fournir les ressources ou d'agrandir notre petit collège ou d'en construire un nouveau. Secondé efficacement par mes zélés paroissiens qui partageaient mes vues, un presbytère de 45 pieds sur 35, en pierres piquées, fut commencé en mai 1866 et complètement achevé en décembre 1867. Cette maison d'un style sévère et régulier est à deux étages outre les mansardes, et possède une magnifique cave de 8 pieds de hauteur. L'intérieur des deux étages du centre est parfaitement fini, et divisé de telle sorte qu'il peut offrir un logement commode à douze personnes outre les domestiques. Comme je l'avais prévu, cette nouvelle maison devint la résidence de la petite communauté. Ne restaient au collège que le préfet de discipline et les maîtres de récréation qui cumulaient aussi la charge de surveillants de dortoir.

TROISIÈME ET QUATRIÈME ANNÉE (1866-68.)

" La troisième année vit s'ouvrir le cours classique régulier. Dix-huit élèves en firent partie dont dix en éléments, quatre en belles-lettres, ayant commencé leur cours classique en d'autres collèges, et quatre en syntaxe, ces derniers avaient étudié la grammaire latine sous la direction du R. P. Bazoge dès l'année précédente." (1)

(1) Il me semble qu'il doit y avoir une erreur ici, car au lieu de dix qui commencèrent les éléments latins, je n'en trouve que neuf et les noms de ceux-ci sont donnés plus haut. Ces neuf terminèrent leurs cours en 1872, y compris deux années de philosophie. Deux autres élèves, qui avaient commencé l'étude du latin à St-Jean, terminèrent leurs classes avec eux, ce sont : Francis Walsh et Henry McGill, tous deux prêtres. De plus, en l'année 1866-67, il devait certainement y avoir un élève sinon plus en philosophie, c'était M. François X. Cormier, aujourd'hui curé de Cocagne. Voici ce que cet abbé m'écrivait le 8 juin 1889 : " J'étais en belles-lettres, quand je suis entré au Collège St-Joseph, en l'année 1864-65, et j'avais pour compagnon Michael McSorley Il n'y avait que nous deux en belles-lettres pour commencer. Il y avait bien Michael Dolan, James McCaffery et Joseph Murray, mais ils n'étaient pas aussi avancés que nous. Le R. P. Robert était notre professeur. Je fis quatre ans au Collège St-Joseph, et ensuite je suis allé au Grand Séminaire de Montréal Wm. O'Mahoney et Edward Meahan venaient aussi en classe avec nous. Plus tard, vinrent Pierre A. Landry, André Belliveau et Honoré Leblanc.

Son Honneur le juge Pierre A. Landry m'écrit : " Je suis entré au Collège St-Joseph en l'automne de 1864, quelque temps après l'ouverture des classes, et j'en suis sorti au printemps de 1866. J'ai eu pour professeur le P. Bazoge, le P. Robert, M. Louis Gagnon, alors ecclésiastique et aujourd'hui curé de St-Isidore, comté de Gloucester, et autres."

" Le nombre maximum des élèves pendant cette troisième année ne dépassa pas soixante huit, dont cinq pensionnaires et le reste demi pensionnaires et externes.

" Le temps était venu de songer sérieusement à bâtir ou, du moins, agrandir la maison déjà existante. Nous nous arrêtâmes après mûres réflexions, à cette dernière idée. Le plan fut dressé et soumis à l'examen du conseil provincial qui l'approuva et en autorisa l'exécution. Mais là n'était pas la difficulté, il fallait se procurer les ressources nécessaires à la réalisation de cette entreprise. Il est vrai que sur requête par nous présentée aux chambres assemblées, le gouvernement de la province nous avait octroyé une allocation annuelle de quatre cents dollars ($400 00), mais cette somme était insuffisante. Notre collège ne pouvait encore subsister par lui-même et les ressources de la paroisse et les aumônes perçues à l'occasion des retraites ou missions données dans les différentes localités des diocèses étaient presque toutes absorbés par les besoins actuels et généraux d'entretien du personnel et par l'achat des ustensiles indispensables à la culture de la ferme ainsi que par l'acquisition du mobilier de première nécessité. De plus, j'avais vu nos ressources déjà si limitées, diminuer encore par le départ du R. P. Robert pour le diocèse de Chatham. Nous n'avions pas cru devoir refuser ce service que nous demandait Mgr Rogers, en faveur des missions de son diocèse La demande de ce vénérable et zélé prélat qui est encore aujourd'hui si dévoué à notre œuvre qu'il daigne honorer de sa protection distinguée, fut ratifiée par l'autorité provinciale. Malgré ce déficit et l'accroissement des dépenses du personnel devenu plus nombreux, nous résolûmes néanmoins de mettre nos plans à exécution.

" C'était une dette de quatre mille dollars ($4000.00) dont nous allions grever notre naissante fondation. Nous n'hésitâmes point,

M. André J. Belliveau qui a commencé l'étude du latin avec MM. F. X. Cormier et Honoré Leblanc au Collège de Ste-Anne de la Pocatière, P. Q., me dit : " Je suis entré au Collège St-Joseph en l'automne de 1865 et en suis sorti en juillet 1866. Il n'y avait alors que les élèves suivants au cours classique : F. X. Cormier, Honoré Leblanc, Michael McSorley, Michael Dolan, Joseph Murray, Pierre A. Landry, Moore et André J. Belliveau. Honoré Leblanc est sorti aux vacances de Noël 1865. Je n'ai passé que cette année-là au Collège St-Joseph. Nos professeurs étaient les RR. PP. Bazoge et Robert. Vers la fin de l'année, M. Louis Gagnon, ecc., est arrivé et a remplacé le P. Robert, parti en janvier 1866 pour le diocèse de Chatham."

Voici ce que m'écrit le R. P. Bazoge sur ce sujet : " En autant que je puis me le rappeler, ce ne fut qu'en 1865 que je fis une classe de grammaire française à M. Pierre A. Landry, et, la même année, j'enseignai aussi la grammaire latine et fis traduire le *De Viris Illustribus* ainsi que le *Cornelius Nepos* à MM. André J. Belliveau et Joseph Murray. Je faisais simultanément l'étude des latinistes avec le R. P. Robert qui enseignait le latin à MM. François X. Cormier, Michael McSorley, Michael Dolan, Honoré Leblanc et Pierre A. Landry."

J'aimerais de pouvoir ici donner les noms des quatre élèves dont parle le T. R. P. Lefebvre, qui passèrent en syntaxe en septembre 1866, et ceux des quatre autres qui montèrent en belles-lettres en même temps, et c'est pour élucider ce point que j'ai fait les extraits des lettres précitées. Parmi les noms mentionnées dans les lettres sus-énoncées, il y en a quelques-uns qui devaient certainement figurer parmi les élèves du cours classique de l'année 1866-57,

Révérend P. A. GUY, C. S. C., Maître des Novices

De la Congrégation de Ste-Croix, à Ste-Geneviève, P. Q., comté Jacques-Cartier.

pleins de confiance dans la bonté divine, et assurés de la protection toute puissante de notre bien heureux père, saint Joseph. Cette confiance ne fut pas vaine, comme vous le verrez bientôt. Une annexe fut donc ajoutée à l'ancien corps du bâtiment qui lui-même devait subir une métamorphose presque complète. De plus une aile de 42 pieds sur 26 fut aussi ajoutée à la nouvelle construction. Cette seconde annexe était destinée à la chapelle et le rez-de-chaussée devait servir de salle commune pour la petite communauté. Ce fut à cette occasion que je crus devoir faire appel à la charité des dévoués serviteurs de saint Joseph. Il fut donc statué que deux messes pour les bienfaiteurs vivants et morts seraient dites à perpétuité dans ce nouveau sanctuaire tout spécialement consacré à notre glorieux patriarche et père, et pour affermir de plus en plus cette salutaire dévotion envers ce bon saint, je fondai une petite association locale dite : *Association de Saint-Joseph du Collège de Memrameook.*

Cette petite association des pieux serviteurs de saint Joseph eut le bonheur de recevoir la bienveillante approbation de Sa Grandeur Mgr l'évêque de St-Jean, et se répandit avec une rapidité tenant du prodige. Les aumônes offertes spontanément par les pieux sociétaires atteignirent dans le court espace de huit mois la jolie somme de deux mille piastres ($2,000.00). Or, le coût de la chapelle, y compris quelques augmentations ajoutées au plan, n'était que de seize cents piastres(1,600.00). Aussi rien ne fut épargné pour rendre ce petit temple digne autant que possible de son saint patron, et de la piété de ses zélés serviteurs.

" Construite dans le style gothique, cette petite chapelle offre un coup d'œil qui plaît singulièrement. L'autel, du même style, est un petit chef d'œuvre d'art et un petit modèle de régularité. Les longs pans sont ornés d'un très beau *via crucis.* Les statues de St-Joseph, de l'Immaculée Vierge, mère de Dieu, de notre très glorieuse Dame du Sacré-Cœur, de St-Jean-Baptiste, de St-Patrice et de St-Augustin, décorent admirablement le sanctuaire. Ce coup d'œil déjà si charmant est encore rehaussé par les rayons aux mille couleurs que projettent les chassis à vitrailles élégamment coloriées qui complètent la beauté de ce petit sanctuaire.

" La chapelle heureusement finie, le prix d'entreprise payé, il fallait songer à faire terminer sans délai, l'entreprise proprement dite du collège. Je me décidai à faire une seconde demande au gouvernement local. Je mis cette nouvelle requête au pied de notre vénéré patron afin qu'il daignât en assurer le succès. Il s'agissait cette fois de solliciter une augmentation de six cents piastres. Cette demande souleva de vives récriminations de la part d'un certain nombre de membres protestants fanatiques, mais notre supplique ayant été habilement soutenue par les députés mêmes protestants de notre comté et de tous les catholiques des chambres, nous eûmes le bonheur d'obtenir quatre cents piastres, ainsi notre première allocation se trouvait doublée. Ce secours providentiel, nos petites ressources venant de nos missions, l'augmentation de nos élèves, nous mirent en mesure de rencontrer honorablement les termes des échéances des paiements déterminés par notre contrat avec notre

entrepreneur, M. John Ward, de Shédiac, et de conduire cette seconde entreprise à bonne fin."

[La partie du manuscrit ayant trait à la cinquième année (1868-69) a malheureusement été détruite.]

SIXIÈME ANNÉE (1869-70).

" Aujourd'hui nous sommes passablement bien logés. Notre collège, quoique construit en bois, offre un joli coup d'œil. L'intérieur est commodément divisé. La petite communauté y trouve un logement convenable et sain. Les dortoirs, qui peuvent donner place à 90 élèves, sont bien aérés et proprement tenus, et offrent toutes les conditions requises pour entretenir la santé. Les classes, les études sont suffisamment spacieuses. La grande salle de récréation, ayant 45 pieds sur 30, fournit aux élèves un lieu où ils peuvent s'amuser commodément, et nous fournit aussi un espace assez spacieux pour nos petites séances académiques données en public dans le cours de l'année scolaire.

" Le nombre maximum de nos élèves a été, cette année, de 89 dont 71 pensionnaires et demi pensionnaires.

" Telle est, mon T. R. Père, l'histoire abrégée des faits essentiels qui ont été les plus dignes de remarque dans la fondation de cette nouvelle pépinière confiée aux soins des enfants de Sainte-Croix. Actuellement (29 mars 1870) le personnel du collège se compose de quinze membres dont 4 prêtres religieux profès, deux frères profès, deux frères novices, deux postulants frères, cinq ecclésiastiques séculiers dont trois appartiennent au diocèse de Saint-Jean, et deux au diocèse de Québec, qui, tout en enseignant dans le collège, suivent leur cours de théologie.

" Les élèves sont répartis comme suit dans les classes: 10 en rhétorique, 6 en belles-lettres, 3 en versification latine, 6 en éléments et syntaxe, le reste se partage dans les différentes classes du cours commercial.

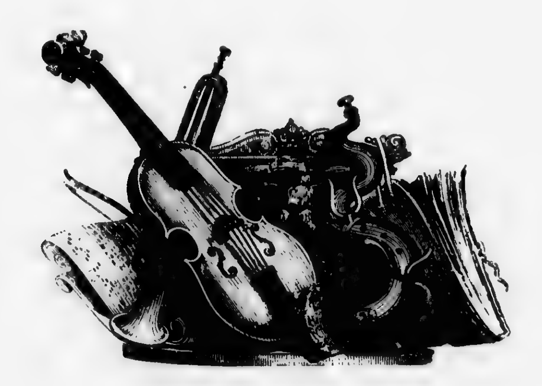
PETITES NOTES.

" Les ordinations suivantes ont eu lieu à notre collège depuis sa fondation: les révérends pères O'Brien, Demers, Coyne, O'Mahony et Bernier, qui avaient en partie fait leur cours de théologie pendant leur noviciat à la maison provinciale du Canada. Les révérends messieurs Théophile J. Allard, Louis Gagnon, du diocèse de Chatham, et Jean-Marie Vanier, du diocèse de Saint-Jean, ont aussi reçu l'onction sacerdotale après avoir suivi leur cours de théologie à notre collège. Monsieur Edward Meahan, actuellement au noviciat et le Révd. Père Collerette, profès depuis la dernière retraite annuelle et fait sous-diacre dernièrement à Montréal, appartiennent aussi à notre collège. Messieurs François-X. Cormier, Michael Dolan, John Knox, après avoir fait leur cours classique à notre collège, font leur séminaire chez les messieurs de Saint Sulpice à Montréal.

" Ce petit grain de sénevé, si faible, si gravement exposé à périr dans sa première germination, commence aujourd'hui à étendre ses

jeunes rameaux sur lesquels les oiseaux du ciel viennent se reposer, et en grand nombre chercher cette nourriture qui donne la vie et l'entretien.

"Ce collège tout humble qu'il soit est pourtant devenu le centre de réunion de tout le clergé du diocèse. Ce fut sous son humble toit qu'avait lieu, l'été dernier, 1869, la retraite ecclésiastique présidée par Sa Grandeur Mgr Sweeny et prêchée par le R. P. Bass, de la compagnie de Jésus et supérieur de la maison provinciale de son ordre à New-York. Notre dernière distribution de prix, qui a eu lieu le 1er juillet 1869, fut honorée de la présence de deux vénérables prélats: NN. SS. les évêques de Saint-Jean et de Chatham, accompagnés d'un nombreux clergé. Sa Grandeur Mgr McIntyre, évêque de Charlettetown, et Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Halifax nous ont aussi fait l'honneur de leurs visites. Ces dignes et vénérables évêques, après avoir daigné bénir notre œuvre, exprimèrent formellement le vif désir d'avoir dans leurs diocèses de semblables institutions et demandèrent des enfants de Sainte-Croix pour en prendre la direction. Mais, hélas! nous sommes bien forcés de répéter avec le divin Législateur, "*Multa copiosa est messis, sunt autem ravi opifires.*" Prions, T. R. Père, avec toute l'ardeur dont nous sommes capables afin qu'il plaise au Père de famille d'envoyer des ouvriers à sa vigne. Le bien à faire est immense, le champ est vaste et à peu près inculte. Que de beaux fruits à cueillir si nous étions en nombre suffisant pour en prendre soin, et les séparer des ronces et des épines qui menacent de les étouffer. Puisse le ciel se laisser fléchir par tant de vœux qui lui sont adressés, et bientôt nous aurons le bonheur de voir nos rangs grossis de ces pieuses phalanges d'hommes dévoués qui voudront conserver leurs talents et leurs vie au bien-être spirituel et matériel de ces peuples si dignes de l'intérêt qu'on leur porte."



FANFARE DU COLLÈGE ST-JOSEPH, EN 1893-94.—D'après photographie de J. N. LeBlanc, Moncton.

CHAPITRE XVII.

LA FANFARE.

En l'été de cette année (1870) le R P. Lefebvre fit l'achat d'instruments de musique pour le Collège. C'est M. J. B Landry, de Saint-Jean, N. B., qui fut chargé de les faire venir de France. C'est aussi le même monsieur qui, pendant deux mois, vint une fois la semaine au Collège enseigner aux élèves à jouer sur ces instruments.

Voici les noms de ceux qui formaient ce premier corps de musique: John O'Flaherty, petit bugle; Ls. Napoléon Bourque, 1er cornet en mi b; André T. Bourque, 1er cornet en si b; Hyppolite D. LeBlanc, 2e cornet en si b; Pascal Poirier, bariton; Honoré D. Cormier, 1er tenor; Philippe J. Belliveau, 2e tenor; Louis Belliveau, euphonium; Herbert Blodgett, 1ère contrebasse; James McDevitt, 2e contrebasse; Antoine T. LeBlanc, grosse caisse; Philéas F. Bourgeois, petit tambour; André T. LeBlanc, cymbales.

La première fois que la fanfare joua en public fut le 22 novembre 1870, jour de la fête de Sainte-Cécile.

John O'Flaherty fut le directeur de la fanfare du Collège, et ensuite ce fut Ls. Napoléon Bourque, jusqu'à la fin de l'année scolaire de 1873-74.

A l'automne de 1874, M. Rinquette, professeur de musique, remplaça M. Nap. Bourque, alors étudiant en médecine, et garda ce poste jusqu'à l'arrivée du R. P. André T. Bourque, C. S. C., à l'été de 1881. Au départ de ce dernier, en l'été de 1889, pour Saint-Laurent, le R. P. Sylvère J. Arsenault, C. S. C., prit la direction de la fanfare.

Sous les RR. PP. Bourque et Arsenault on acheta plusieurs nouveaux instruments, et aujourd'hui la fanfare du Collège passe pour un des meilleurs corps de musique des provinces maritimes.

Depuis le mois de février 1894, le R. P. Mohan, C. S. C., à la direction de la fanfare et de l'orchestre.

Voici les noms des membres actuels de la fanfare: Révd. M. Mohan, cornet et directeur; Eric Robidoux, F. H. Deckie, Am. Melanson et Geo. Ross, cornets; Révd. S. J. Arsenault, Marcel Allain, clarinettes; F. X. Léger, W. Ouellette, Dav. O'Keefe et Toussaint Arsenault, altos; Ch. Chapais et H. Rive, tenors; Ferd. Robidoux et Cam. A. Cormier, trombonnes; Aug. Bolduc, bariton; Bas. Saint-Armand, euphonium; Alb. Poirier et Hormisdas Levasseur, contrebasses; A. E. Sweeney et Frank Williston, grosse caisse, cymbales et petit tambour.

L'orchestre est composé des messieurs suivants: Révd. M. Mohan, 1er violon et directeur; Hormisdas Levasseur et Ferd. Robidoux, violons; Marcel Allain, clarinette; Eric Robidoux, cornet; Cam. A. Cormier, trombonne; Révd. S. J. Arsenault, contrebasse; Révd. M. Defoy, piano.

C'est à regret que je m'arrête ici dans l'historique de ma chère *Alma Mater*, le temps mis à ma disposition pour compléter ce travail étant expiré et la matière étant exigée pour l'impression. Mais les discours et rapports faits à la convention des anciens élèves et consignés dans le livre suivant, pourront, je crois, y suppléer.

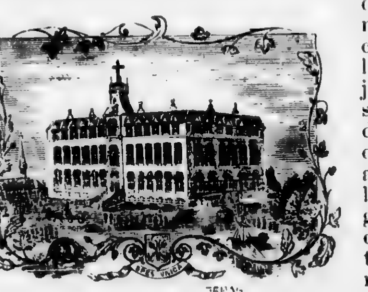
Je terminerai cette étude par la reproduction d'une correspondance parue dans les colonnes du *Moniteur Acadien* en l'année 1888, sous le titre du chapitre suivant :

CHAPITRE XVIII.

LE TRÈS RÉVD. CAMILLE LEFEBVRE, C. S C., APÔTRE DE L'ÉDUCATION PARMI LES ACADIENS.

"......... Peu de personnes peut-être attachèrent dans le temps beaucoup d'importance à l'ouverture d'une école servant également d'externat et de pensionnat, dans l'enceinte de laquelle n'était qu'un nombre fort restreint d'élèves ; personne, on peut le dire sans crainte, ne comprit entièrement la signification de cette démarche ; mais elle marqua une époque dans l'histoire ecclésiastique du Nouveau-Brunswick, et elle eut une influence plus puissante sur les cinquante mille Acadiens que n'importe quel autre évènement qui survint depuis que Winslow lut des marche-pieds de l'autel de l'église de Grand Pré la proclamation qui condamnait leurs pères à l'exil.

" Ce n'est pas notre but de tracer les progrès du Collège St-Joseph depuis son humble commencement, à travers les combats incessants contre les circonstances adverses, jusqu'à la position florissante qu'il occupe aujourd'hui. Qu'il suffise de dire que les élèves français et anglais affluèrent bientôt, les élèves anglais y figurent généralement pour les deux cinquièmes ou la moitié ; que pour loger le nombre croissant des élèves, il fallut agrandir les bâtisses ; qu'en 1875 un superbe édifice de pierre, de 120x65 pieds, fut érigé ; qu'en 1885 il fallut construire une allonge de 70x40 pieds et que le registre qui ne renfermait que peu d'élèves en 1864, en a plus de 200 en 1888.



LE COLLÈGE ST-JOSEPH BATI EN 1875.

" Pour accomplir toutes ces choses avec le peu de moyens qu'il avait et en dépit des obstacles qu'il avait à surmonter, il ne fallait rien moins que le zèle et l'esprit de sacrifice du Père Lefebvre, sa confiance inébranlable en la divine providence et son indomptable énergie.

" Un collège n'étant encore qu'à son berceau à sa 24e année, on n'aurait pas lieu d'être étonné si St-Joseph n'avait encore rien fait pour améliorer la condition du peuple dans les intérêts duquel il a principalement été fondé. Ce qui doit étonner, c'est que, en si peu de temps, l'éducation ait modifié dans une si large mesure l'état des Acadiens. Jamais sol asséché n'a bu avec plus d'avidité la bienfaisante rosée du ciel que l'Acadie n'a absorbé les eaux salutaires du savoir ; jamais terre ne s'est transformée plus prompte-

ment en verdoyante fertilité que la société acadienne. Comptant pour plus de cent mille âmes dans les Provinces Maritimes, les Acadiens sont aujourd'hui représentés avec honneur, au Sénat, aux Communes et dans les chambres provinciales. Leurs chefs politiques déploient des vues larges, et leur influence politique, puissante dans bon nombre de comtés, est prépondérante dans plusieurs.

"Leurs prêtres, leurs avocats, leurs médecins, soutiennent avantageusement la comparaison avec ceux des autres nationalités. Trois journaux sont publiés dans leur langue, rédigés avec talent, ce sont de zélés apôtres des intérêts acadiens. Leurs hommes d'affaires sont entreprenants et prospères ; leurs artisans, leurs cultivateurs et leurs pêcheurs intelligents et habiles. Leurs instituteurs, qui se comptent par centaines et se multiplient constamment, reçoivent une instruction soignée ; et les écoles communales sont très fréquentées. Il reste sans doute beaucoup à faire, mais il est évident que l'Acadie est sortie de sa torpeur intellectuelle et sociale, et que, dans les mêmes conditions, les descendants de 1755 peuvent marcher côte à côte avec leurs voisins anglais, écossais ou irlandais. Il serait peut-être exagéré d'attribuer ce progrès social si rapide à une seule institution ou à un seul individu, il est certain que rien n'a plus puissamment contribué à ce résultat que le Collège Saint-Joseph, et que nul ne peut dire avec plus de justice que le Père Lefebvre : *Pars magna fui.*

"Ce n'est pas seulement comme fondateur et président du Collège de Memramcook que le Père Lefebvre a contribué au bien être de son peuple de prédilection. Orateur d'une puissance extraordinaire, il a traversé l'Acadie, du Madawaska au Cap Breton, prêchant des missions, des retraites et des jubilés ; et, tout en exhortant au spirituel les masses qui se pressaient autour de lui, il n'a jamais oublié de leur indiquer les moyens à prendre pour arriver au véritable progrès social et matériel.

"Ami sincère de la colonisation, il prêche avec persistance contre l'émigration des jeunes gens aux Etats-Unis. Il les encourage à s'établir sur les terres de la couronne et à s'assurer une indépendance permanante en quelques années.

"Dans sa paroisse de Memramcook il a de beaucoup facilité l'adoption des méthodes de culture perfectionnée. Il c[illegible]a grande ferme du collège et met en pratique les théories qu'il prêche à ses paroissiens dans les réunions agricoles. C'est à l'esprit d'émulation qu'il a ainsi provoqué, que sont dues les nombreuses améliorations qu'on y remarque.

"Comme curé, le Père Lefebvre a fait de Memramcook une paroisse modèle et florissante. Parmi les églises catholiques du Nouveau-Brunswick, l'église Saint-Thomas ne le cède qu'à la cathédrale de Saint-Jean. C'est un vaste édifice de pierre, dont le corps a été bâti avant 1864. Il y a quelques années on a reconstruit la façade au prix de $9,000 ; ce qui a de beaucoup perfectionné l'architecture de l'extérieur. Plus récemment, l'extérieur a été repeint à neuf. Un joli jeu de cloches, un orgue de $1,800, de beaux autels, de jolies statues, des ornements de prix, en un mot, Saint-Thomas est pour-

vu de tout ce qui peut contribuer à la solennité et à la grandeur du culte. Toutes ces choses sont autant de manifestations de l'esprit de foi et de piété qui anime les paroissiens. Les confréries religieuses abondent ; une association—*Les Dames de Sainte-Anne*—possède une jolie chapelle. Non seulement l'on assiste en grand nombre aux offices du dimanche, mais encore les offices de la semaine, du carême, les neuvaines, les quarante-heures, le mois du rosaire attirent à l'église une foule considérable. Les sacrements sont fréquentés avec une édifiante régularité, les mariages mixtes sont inconnus ; quand sonne l'*Angelus*, tout le monde se découvre et la récite, où que l'on soit ; le Saint-Sacrement est l'objet des adorations les plus ferventes.

" Dire que le Père Lefebvre est aimé et estimé de ses paroissiens serait donner une faible idée de l'immensité de l'affection et du respect qu'on lui porte, et qui éclatent parfois tout spontanément, comme le 14 février dernier, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, alors qu'il reçut un superbe témoignage de la reconnaissance que ces travaux apostoliques inspirent à tous. Les adresses française et anglaise qui accompagnèrent la présentation d'un riche cadeau respiraient les plus nobles sentiments. Jamais le curé de Memramcook ne fut plus heureux que dans sa réponse à ces adresses. Doué au physique et au moral, de tous les avantages qui peuvent contribuer à la grâce extérieure de l'orateur, il possède au surplus la sympathie, le feu et la ferveur qui rendent la parole véritablement éloquente. Un peu plus grand et un peu plus gros que la moyenne, il a un extérieur noble et imposant sans avoir rien de hautain. La physionomie, où se révèle une puissante intelligence, a beaucoup de ressemblance à celle de l'honorable Ed. Blake. Une voix riche et pleine, qui peut à volonté rendre toutes les notes de la gamme, geste gracieux, vocabulaire inépuisable, diction pure et élégante, imagination féconde contrôlée par un jugement sûr, voilà quelques-unes des qualités qui ont mérité au curé de Memramcook la place éminente qu'il occupe parmi les prédicateurs des Provinces.

" Il a eu ses 57 ans en février dernier (1888) ; il est donc dans toute sa vigueur, et les rudes fatigues qu'il a essuyées dans ses trente-trois années de sacerdoce et de travaux pour l'éducation, n'ont guère laissé de traces. Son tempérament sanguin lui a permis de survivre à des revers qui en auraient terrassé bien d'autres ; et il y a tout lieu de croire qu'il pourra continuer pendant plusieurs décades encore, à servir le Seigneur dans le champ qu'il a choisi.

" Mais quand viendra l'heure suprême, les sanglots de tout un peuple chanteront son *Requiem*, et dans le cœur de tout un peuple vivra à jamais la mémoire du vénéré bienfaiteur de la race acadienne."

PLACIDE P. GAUDET.

Memramcook, ce 16 février 1893.



L'HON. ARTHUR BOIS, 1er Ministre. Son Excellence HONORÉ DION, Gouverneur. M. L. E. A. BEAUCHESNE, Chef de l'Opposition.

D'après photographie de J. N. LeBlanc, Moncton.



TRÈS-RÉVÉREND PÈRE CAMILLE LEFEBVRE, C. S. C.

PRÉSIDENT D'HONNEUR DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Le Très-Révérend Père Camille Lefebvre, supérieur du collège Saint-Joseph depuis sa fondation et curé de Memramcook depuis 1864, naquit à Saint-Philippe, comté de Laprairie, P. Q., le 14 février 1831, de Louis-Joseph Lefebvre, cultivateur, et de Marie-Véronique Bouthiller. Entré au noviciat des religieux de Sainte-Croix en 1852, il fit sa profession religieuse le 1er novembre 1854 et fut ordonné prêtre le 29 juillet 1855. Il arriva à Memramcook le 7 juin 1864 et ouvrit le collège Saint-Joseph le 10 octobre de la même année, laquelle fera époque dans l'histoire de la renaissance de l'Acadie française.

En effet, c'est à proprement parler de cette époque que date le mouvement de progrès intellectuel au sein de nos populations. Le collège Saint-Joseph est la première institution qui ait donné aux Acadiens le privilège de l'enseignement français sur un pied d'égalité avec la langue anglaise, dans les provinces Maritimes, et c'est dans ses murs que se sont formés la plupart des Acadiens qui dirigent aujourd'hui les destinées de notre peuple.

En 1871, le Révd. Père Lefebvre fut nommé supérieur provincial de son ordre au Canada, charge qu'il a remplie jusqu'au printemps 1880.

En 1873, il fut envoyé en France afin de recruter des sujets pour sa communauté.

En 1876, il fut nommé missionaire apostolique par le Saint Siège.

En 1880, les anciens élèves du collège se sont rassemblés pour célébrer avec lui ses noces d'argent à l'occasion de son 25eme anniversaire d'ordination et en 1889, ils sont revenus célébrer les noces d'argent du collège Saint Joseph.

Il fallait un homme tel que le Père Lefebvre pour assurer le succès d'un collège au milieu de nous à l'époque où il fut fondé. Prédicateur entraînant, ses missions dans les différentes parties du pays ont toujours porté des fruits abondants, et les fidèles qui le peuvent ne manquent jamais de se rendre là où l'on sait que le Père Lefebvre doit prêcher.

Aimant la jeunesse, il s'intéresse constamment et avec un zèle qui ne se dément point au bien être et à l'avenir des élèves du collège et son cœur les suit à chaque pas dans les combats et les luttes de la vie.

Le nom du Père Lefebvre occupera une grande place dans l'histoire du pays, et la somme de bien qu'il a accomplie au sein de l'Acadie a déjà gravé sa mémoire dans le cœur des patriotes reconnaissants.—(*Le Moniteur Acadien Illustré.*)

CHAPITRE XVIII.

I. Voici la teneur de la circulaire envoyée aux anciens élèves par l'Hon. Pascal Poirier, à l'occasion des noces d'argent du Très Révérend Père Lefebvre.

Monsieur,

Plusieurs d'entre les anciens élèves du Collège Saint-Joseph de Memramcook ont résolu d'offrir au Révérend C. Lefebvre, à l'occasion du 25e anniversaire de son ordination, un témoignage éclatant et tangible de leur reconnaissance.

Ils se sont souvenus de tout ce qu'a fait le Révd. Père Lefebvre pour la race acadienne en général et pour eux en particulier ; le Collège de Saint-Joseph, fondé et assis sur des bases durables où nous le voyons aujourd'hui, l'éducation, dont chacun de nous aurait été privé sans lui, répandue parmi nous, une ère nouvelle enfin ouverte par lui à notre race.

Après délibération il a été convenu de lui faire hommage de son portrait peint à l'huile. Ce portrait, laissé au *parloir* du collège, subsistera aussi longtemps que l'institution elle-même et sera un monument constant de notre admiration et de notre reconnaissance pour celui qu'il représentera.

Des pourparlers ont été entamés avec M. Edouard, artiste français distingué actuellement occupé à peindre à fresque la cathédrale de Saint-Jean, N. B. Ce monsieur consent à peindre en pied le portrait du Révd. Père Lefebvre moyennant $125.

Le cadre sera très large, doré du meilleur or, ciselé, ouvragé et surmonté des armes du collège et coûtera $75. Coût total, $200.

Ce montant, il doit être possible de le prélever parmi les anciens élèves, ceux de bonne volonté.

Vous êtes donc respectueusement mais instamment prié de vous unir aux autres élèves sortis comme vous du Collège Saint-Joseph, de souscrire à la liste générale et d'envoyer votre contribution au soussigné, qui rendra compte de tous les deniers perçus.

Il sera prudent d'expédier par *lettre chargée* ou par *mandat postal* le montant de sa contribution.

La présentation, si les contributions rentrent dans un court délai, aura lieu à Memramcook le 10 octobre prochain, jour anniversaire de la fondation du collège.

Vous êtes prié d'envoyer le montant de votre contribution aussitôt cette lettre-circulaire reçue, et de l'adresser au sous-signé à Shédiac, N. B.

Je suis, avec considération, Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

PASCAL POIRIER.

SHÉDIAC, N. B., 5 août 1880

II.—NOCES D'ARGENT DU TRÈS R. P. C. LEFEBVRE.

(1855-1880.)

ILLUMINATION—ADRESSES—DISCOURS—CONCERT—MESSE ET SERMON—DONS—DINER—"TE DEUM."

C'était fête à Memramcook les 12 et 13 courant, et jours de gala au Collège Saint-Joseph. La vieille et intéressante paroisse s'était mise en habits de réjouissances pour honorer le héros du jour. Les collégiens avaient revêtu leurs plus belles parures; le Collège avait changé de physionomie et disparaissait sous les fleurs, les décorations, les oriflammes, les drapeaux qui ondulaient à la brise d'une belle journée d'automne. L'on célébrait les noces d'argent du Très Révérend Père C. Lefebvre, curé de la paroisse et supérieur de cette Maison d'éducation; l'on fêtait les vingt-cinq ans d'apostolat du missionnaire, de l'Apôtre de la foi qui a réveillé tout un peuple de la léthargie où l'avait plongé une série de malheurs et de circonstances plus malheureuses encore.

ILLUMINATION.

La célébration des noces d'argent du Révd. Père Lefebvre a commencé mardi, à 7 heures, par l'illumination du Collège. En un clin d'œil, cet imposant édifice, de sombre qu'il était, est devenu une masse de lumière et de feu. C'était bien là le flambeau de l'éducation, éclairant l'Acadie, et le foyer de la science et de la religion, instruisant ses enfants. L'effet de l'illumination vue des hauteurs voisines, était magnifique et présentait un beau coup d'œil.

ADRESSES ET CONCERT.

A 9 heures précises, les portes de la grande salle du Collège furent toutes grandes ouvertes, et la foule, assez nombreuse eu

égard au mauvais temps qu'il faisait alors, prit place sur les sièges qui avaient été préparés pour l'occasion. La salle était artistement décorée; le mur disparaissait sous les fleurs et les feuilles qui serpentaient partout. Les chiffres 1855 et 1880, et le monogramme C. L., formés avec des immortelles, charmaient la vue et apparaissaient de chaque côté du théâtre et sur le mur de la salle.

Parmi les personnes présentes on remarquait le Très Révérend Père Lefebvre, les Révds. MM. Bradley, Dousset, Leflô, Lavoie, Bazoge, Michaud, Belliveau, Labbé, Roy, A. Cormier, Leblanc et McGill; l'hon. M. Landry, M. Girouard, M.P., pour Kent, les avocats Richard et McInerney, les Drs. F. Gaudet, E. Gaudet, Geo. La Forest, MM. Alphée Belliveau, Ed. Babin et sa dame, etc., etc.

MM. Wilfrid Hachey et C. J. O'Reilly, représentant les élèves de 1880, s'avancèrent sur l'estrade et lurent, chacun dans sa langue, une adresse aux anciens élèves de l'institution qui s'étaient rendus en assez bon nombre à cette fête de leur vénéré supérieur. Aux adresses des élèves actuels répondirent MM. G.A. Girouard et G.V. McInerney, en termes bien sentis qui leur valurent des applaudissements prolongés.

MM. Carney et P. Belliveau félicitèrent ensuite, au nom des élèves actuels, le Révd. Père Lefebvre à l'occasion de ses noces d'argent. Le Révd. P. Lefebvre prit alors la parole, et pendant une demi-heure tint suspendu tout l'auditoire à ses lèvres. L'impression qu'il fit fut aussi grande et aussi profonde que l'émotion qu'il ressentait lui-même.

Le programme du concert reçut alors son exécution. Le prof. Ringuette s'est surpassé, lui et les jeunes musiciens sous sa direction. Les tableaux vivants ont réussi à perfection. M. A. Ringuette a joué un solo de cornet des plus difficiles et aussi des mieux réussis.

A la fin du concert, l'hon. M. Landry et les Rvds. MM. Michaud et Belliveau prirent tour à tour la parole et passèrent dans le cœur des assistants les sentiments dont le leur débordait.

MESSE ET SERMON.

Il était bien minuit quand le concert se termina et que chacun se retira pour goûter un court repos nécessité par les émotions de la soirée et la prévision de celles du lendemain. L'on se donna tous rendez-vous à la messe solennelle de mercredi, qui commença à 9½ heures.

Lè Très Révd. Père Lefebvre officiait, assisté des RR. MM. Belliveau et Girard comme diacre et sous-diacre. Le sermon a été donné par le Révd. Père André Cormier. Le Révd. prédicateur qui, soit dit en passant, n'avait eu qu'un moment de préparation, a élevé sa voix sacrée pour remercier la divine Providence d'avoir conservé à la paroisse, au Collège, à l'Acadie, la précieuse existence de celui dont on célébrait les vingt-cinq ans de prêtrise et d'apostolat qu'il a consacrés à répandre les bienfaits de la parole de Dieu et de l'éducation. Le Révd. Père Cormier a ajouté un autre fleuron à la couronne qui ceint son jeune front et il n'a qu'à monter plus souvent dans la chaire sacrée pour devenir l'un de nos plus éloquents prédicateurs.

Pendant la messe, le chœur du collège sous la direction du Prof. Ringuette, a fait entendre une messe musicale des plus jolies. A l'offertoire, un orchestre de plusieurs violons et instruments de musique a exécuté un charmant morceau.

ADRESSES ET CADEAU DES PAROISSIENS.

Aussitôt après la messe, la foule s'est rendue au collège où MM. A. D. Richard et P. McGowan, présentèrent au Révd. Père Lefebvre deux adresses au nom des paroissiens français et irlandais, accompagnées d'une bourse. Le vénéré pasteur, dans un discours d'une heure, remercia ses ouailles de leur beau cadeau et de leurs sentiments d'amour et de filiale affection.

L'hon. M. Landry et M. G. McInerney, à la bouche de miel et à la parole dorée, et les RR. MM. Bradley et Michaud, prirent successivement la parole et prononcèrent des discours vraiment éloquents. Ils insistèrent particulièrement sur le fait que, depuis sa fondation, qui date d'hier, pour ainsi dire, le Collège St-Joseph a changé la face des choses en ce pays, a fait un bien immense tant sous le rapport matériel qu'intellectuel. Le Collège a donné à l'éducation et à l'instruction populaire, un élan qui s'est fait sentir jusque dans les coins les plus reculés de la contrée. Depuis quinze ans, les maisons d'éducation surgissent comme par enchantement du sol acadien jadis si dénudé sous ce rapport. Quand on songe aux progrès accomplis dans une si courte période, l'on s'étonne et l'on ne peut s'empêcher de reconnaître que la main de Dieu est là. Un exemple raconté par le T. R. P. Lefebvre lui-même, fera paraître cette vérité plus frappante. Par une rigoureuse et excessivement froide journée de janvier 1865, les poêles du Collège St-Joseph s'éteignaient ....faute de combustible. Le personnel enseignant et les élèves ne durent de ne pas geler qu'à la générosité d'un voisin qui partagea de bonne grâce les maigres fagots de bois ensevelis sous la neige devant sa porte. Aujourd'hui, l'égide acadienne de la science, de la religion et de la patrie, est l'une des plus belles maisons d'éducation du pays, et grâce à Dieu, les *fournaises chauffent*. Et sans la générosité du regretté Messire Lafrance, la paternelle sollicitude de Sa Grandeur Mgr Sweeny et du génie bienfaisant du Très Révd. P. Lefebvre, nous n'aurions probablement pas aujourd'hui de représentants dans la haute politique, les professions libérales, le service civil, etc.

DINER.

A 2 heures, la cloche du réfectoire se fit entendre et son carillon argentin ne fut jamais salué avec plus de joie et d'allégresse que ce jour-là. Il y avait de quoi. Les tables ployaient sous les mets les plus succulents, auxquels on s'empressa de faire honneur. Ici, les élèves actuels firent cadeau à leur vénéré supérieur d'un service de couteaux et fourchettes en argent, en témoignage de leur reconnaissance et de leur amour. Plusieurs personnes notables de Memramcook et d'ailleurs avaient été spécialement invitées au dîner, entr'autres les Drs. Maillet et Boissy.

CADEAU DES ANCIENS ÉLÈVES.

A trois heures, les portes du parloir furent ouvertes pour découvrir aux yeux de la foule le portrait en peinture à l'huile du Révd. P. Lefebvre, grandeur naturelle, fait par l'artiste français M. Edouard. L'hon. M. Landry et M. G. McInerney le lui présentèrent, au nom des anciens élèves, chacun par une adresse couchée dans les termes les plus sincères de gratitude profonde, et d'hommage à ses éminentes qualités.

Voici l'adresse lue par l'hon. M. Landry :

Au Très Révd. Père Lefebvre, C. S. C., Supérieur du Collège Saint-Joseph.

Très Révérend Père,

Permettez aux anciens élèves du Collège Saint-Joseph, votre Collège, et notre Collège à tous, de se réunir autour de vous, comme l'on voit les enfants d'une famille que le bon Dieu a bénie, se presser autour d'un aïeul vénéré. Vous êtes le père et l'aïeul de la plupart de ceux qui, dans l'Acadie française, ont reçu les bienfaits de l'éducation. Votre famille est nombreuse : plusieurs générations d'élèves vous appellent leur père ; tous vous vénèrent et vous aiment, et Dieu les a bénis à cause de vous. Pour bénédiction, à vous,il vous a donné le succès dans votre œuvre, et il a mis dans votre main les cœurs de tous ceux qui ont passé dans cette institution.

L'amour et la reconnaissance sont l'aimant qui nous attirent à vous aujourd'hui. Nous sentions depuis longtemps le besoin de nous réunir comme autrefois, de nous épancher devant vous et de vous entendre nous parler.

Le vingt-cinquième anniversaire de votre ordination au sacerdoce nous en fournit l'heureuse occasion. C'est une réunion de famille que nous faisons : ce sont vos noces d'argent que nous venons fêter, joyeux tous ensemble comme des écoliers qui partent en congé pour aller embrasser leur père, le jour de sa fête. Dans notre joie nous n'oublions pas de remercier Dieu et de lui demander de renouveler pour nous ces agapes de famille : notre prière la plus ardente, c'est qu'il vous conserve à notre amour et à notre pays, et qu'il vous donne la plénitude des années comme autrefois aux patriarches, parce que nous voulons dans vingt-cinq ans revenir en phalanges serrées, nous presser autour de vous comme nous le faisons aujourd'hui, et fêter ensemble vos noces d'or.

Comme faible témoignage de la reconnaissance de vos anciens élèves, présents à cette fête, ou absents, nous vous prions de recevoir cette peinture, votre portrait, que nous portons tous gravé dans nos cœurs comme il l'est sur cette toile.

COLLÈGE ST-JOSEPH DE MEMRAMCOOK, 12 OCTOBRE 1880.

S. H. McGill, C. S. C., A. T. Leblanc, Ptre., C. S. C., A. D. Cormier, Ptre C. S. C., Jas. McDevitt, Ptre., A. B. O'Neil, C. S. C., R. L. Walsh, Pierre A. Landry, Ministre des travaux publics, G. A. Girouard, M. P., G. L. LaForest, M. D., E. J. Gaudet M. D., A. D. Richard Avocat, Geo. V. McInerney L. L. B. Avocat, Alphée Belliveau Professeur, F. Gaudet, M. D., Pierre H. Léger, Instituteur, Philias A. Richard, Instituteur, Joseph D. Leblanc, Instituteur, Placide P. Gaudet, Instituteur, et autres anciens élèves.

Le Révd. P. Lefebvre, visiblement ému, accepta le cadeau dans un discours bien senti et approprié dont il a le secret. Ses paroles si douces, si affectueuses, et en même temps si graves, toujours empreintes du cachet de son esprit supérieur, se sentent, se gravent dans le cœur, mais ne se rendent pas.

TE DEUM.

Après cette cérémonie si touchante, et ajoutons, si imposante, la foule se rendit à l'ég.ise où, après les Vêpres, un *Te Deum* solennel fut chanté en actions de grâces des faveurs que le ciel a accordées aux héros du jour, aux paroissiens et aux élèves actuels et anciens. L'on ne pouvait mieux finir ces réjouissances, et ce retour de vingt-cinq ans et de quinze ans, qui sera gravé en lettres ineffaçables dans les annales de l'histoire du Collège St-Joseph et du pays acadien.

Un tribut de gratitude avant de finir.

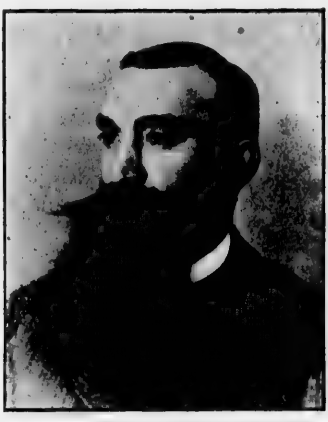
En notre nom et au nom des autres anciens élèves qui sont allés voir leur *Alma Mater* à l'occasion de cette fête religieuse et collégiale, nous remercions le plus cordialement possible M. Hyp. Leblanc, eccl., des attentions délicates dont il nous a tous entourés pendant notre séjour au Collège. Ce monsieur a puissamment contribué à mettre chacun de nous à l'aise et chez soi dans la Maison d'éducation, où nous avons puisé les moyens à notre disposition aujourd'hui pour conduire chacun notre nacelle sur la mer parfois agitée du monde.

(*Du Moniteur Acadien*, édition du 21 octobre 1880).





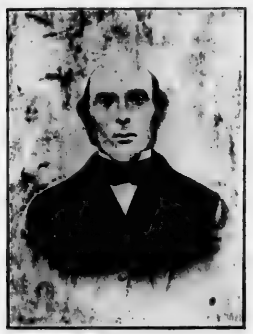
L'HON. JOS. O. ARSENEAULT, M. P. P.,
ABRAM'S VILLAGE, I. P. E.
Membre Honoraire.



M. PLACIDE P. GAUDET,
GÉNÉALOGISTE.
Membre Honoraire.

IN MEMORIAM

DE DEUX BIENFAITEURS DU COLLÈGE.



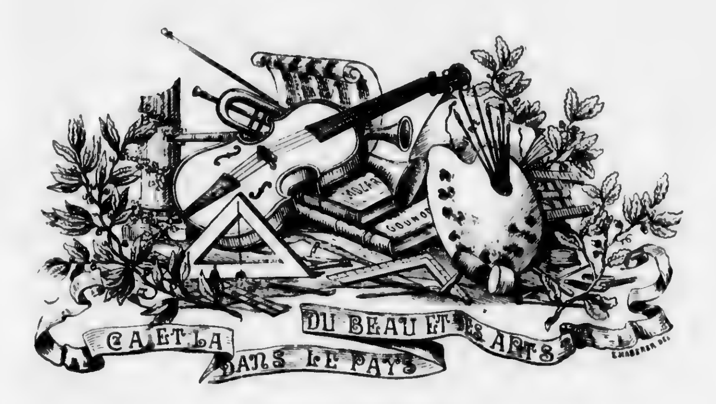
FEU AMAND LANDRY,
M. P. P. pour le comté de Westmorland de 1846 à 1870, decédé en 1877. Un des promoteur de l'Acte d'Incorporation du Collége, à la Législature Provinciale. Père de l'hon. juge P. A. Landry.



FEU LE RÉVD. S. E. POIRIER,
Né à Tignish en 1801 et décédé le 3 août 1887. Donateur d'une bourse au Collège St-Joseph. Le premier prêtre acadien, ordonné le 28 juin 1828.

R. I. P

LIVRE SECOND



CHAPITRE PREMIER

PREMIERE COLLATION DES DEGRES UNIVERSITAIRES

DISCOURS DE L'HONORABLE PASCAL POIRIER

(*Du Moniteur Acadien du 26 juin* 1888.)

LE COLLEGE SAINT-JOSEPH

I

CLOTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE DE 1887-88.

Grande fête littéraire et musicale.—Auditoire d'élite et nombreux.

Il y a vingt-quatre ans, Memramcook était témoin d'un événement peu remarqué dans le temps, mais qui devait avoir les conséquences les plus grandes et les plus heureuses pour la population catholique en général et pour le peuple acadien en particulier.

On inaugurait cette année-là un collège commercial et classique, et ce collège, c'était le *Collège Saint-Joseph*, qui, humble à son berceau, passa rapidement à une adolescence vigoureuse pour devenir ce qu'il est aujourd'hui : une institution forte et renommée, dont les classes sont fréquentées par une jeunesse active et studieuse, laquelle se recrute dans presque toutes les provinces du Canada et même jusqu'aux Etats-Unis. Fondé et dirigé par l'une des plus belles communautés enseignantes de l'Amérique, ayant à sa tête, depuis son existence, une des plus belles et des plus brillantes lumières du clergé et l'un des plus héroïques amis de la jeunesse, le Collège Saint-Joseph a écarté des difficultés en apparence insurmontables avant d'arriver à la belle et enviable position qu'il occupe aujourd'hui parmi les maisons d'éducation du pays.

Et s'il manquait quelque chose pour donner une juste idée de l'estime et de l'appréciation du public, la fête de jeudi soir (21 juin) a amplement comblé cette lacune. L'auditoire qui se pressait dans ses salles se composait en effet de l'élite de la société.

Au dehors tout annonçait grande fête Les drapeaux, les oriflammes, les sons harmonieux de la musique, invitaient la foule à venir se reposer dans cette agréable oasis de l'intelligence.

A 7½ heures, tous les sièges de la grande salle des séances étaient occupés. Outre les Révérends Pères de la maison, on remarquait aux côtés du vénérable Supérieur, MM. les abbés Jos. Pelletier, curé de St-Louis ; P. Bradley, curé du Cap-Pelé ; E. Labbé, curé du Barachois ; Donnelly, curé d'Amherst ; Joseph Michaud, curé de Bouctouche ; Antoine Ouellet, curé de Shédiac ; F. X. Cormier, curé de Cocagne ; James McDevitt, curé de Silver Falls ; F. Belliveau, curé de St-Anselme ; J. Hébert curé de St-Paul ; H. Meahan, curé de Moncton ; Ph. L. Belliveau, curé de Sussex ; H. Ouellet, vicaire du Cap-Pelé, et D. Légère, vicaire à Bouctouche. Le Révd.; M. Campbell, recteur de l'église anglicane à Dorchester, occupait un siège d'honneur. Parmi les assistants nous avons remarqué les hons. P. Poirier, P. A. Landry, A. D. Richard et D. L. Hanington, M. Josiah Wood, député, M. le Dr DeBertram, de New-York, président du chemin de fer de Bouctouche, les docteurs L. N. Bourque, Boissy, E. T. Gaudet, L. J. Belliveau, Doherty, McInerney et E. H. Légère, MM. Geo. V. McInerney, R. A. Chapman, W. W. Wells, H. Emmerson, W. J. Robinson, A. W. Chandler, H. T. Stevens (*Times*), Peter McSweeney, J. V. Bourque, A. S. Poirier, André J. Belliveau, Geo. F. Fair, F. A. McCully, Ed. Babin, A. J. Cormier, E. M. Estey, Edward O'Brien, Lady Smith, Mesdames Josiah Wood, A. D. Richard, H. T. Stevens, F. Poirier, C. H. Galland, H. R. Emmerson, etc., honoraient la séance de leur gracieuse présence. Parmi les journalistes nous avons remarqué M. R. O'Brien, du *Globe*, M. Stevens du *Times*, M. Landry, de l'*Evangéline*, le *Telegraph*, le *Sun*, le *Transcript*, le *Moniteur*, étaient également représentés.

La salle décorée avec un goût exquis, présentait un superbe coup d'œil. De distance en distance, on lisait sur les murs des inscriptions appropriées.

A 7.45 heures s'ouvrait la séance, dont voici le programme :

1. Sélection—Ouverture.—Ripley.............................Orchestre
2. Chœur.—" Les Montagnards "..............................Société Philarmonique
3. Emmerson Prize Essay.—" The Irish Question ".........Wm. O. McInerney
4. Solo de Violon —Fantasia—Dancla..............................Y. Lamontagne
5. Discours de circonstance —Lecture..............................Hon. P. S. Poirier
6. Chorus.—" Row, Boatman, Row "..............................Philharmonic Society
7. Discourse.—Alumnus Address..............................Geo. V. McInerney, L.L.B.
8. Selection,—" Andante Waltz."—Pettee..............................Orchestra
9. Distribution des Médailles et Diplômes et Collation des Degrés.

On le voit, c'était une fête exclusivement musicale et littéraire, ce qui n'a pas empêché qu'elle ait excité le plus vif intérêt du commencement à la fin.

Les morceaux d'orchestre et les deux chœurs qui ont charmé l'auditoire, ont été rendus avec une précision admirable ; le Révd. Père A. T. Bourque, professeur de musique, mérite les plus chaleureuses félicitations.

M. William O. McInerney a lu une partie de son travail sur *La Question irlandaise*, travail qui a mérité le prix (les œuvres de Shakespeare) offert par M. H. R. Emmerson pour la meilleure étude sur ce fécond sujet.

L'événemeимt a été sans contredit la conférence de l'honorable sénateur Poirier : *De l'enseignement des sciences naturelles dans nos collèges.* Du commencement à la fin, le conférencier fut suivi avec attention. Le sujet est d'une importance majeure ; c'est aussi une question délicate et difficile à traiter. Les fréquents applaudissements qui ont interrompu M. Poirier prouvent non-seulement qu'il a su rendre son étude intéressante, mais encore que ses appréciations portaient juste.

M. George V. McInerney, avocat, a prononcé un discours éloquent au cours duquel il a rappelé en termes reconnaissants les services rendus à la jeunesse par le Collège Saint-Joseph. Comme aux autres orateurs les applaudissements ne lui ont pas été ménagés.

Vint ensuite la distribution des médailles et la collation des degrés universitaires :

Honor medal.—Donated by Hon. P. A. Landry, Dorchester, N. B. Awarded to William O. McInerney, Kingston, N. B.

Médaille d'Or —Présentée par M. H. Landry, Boston, Mass. Décernée, pour excellence dans la 1ère Classe Française, à Martin Dubé, Notre-Dame du Lac, P. Q.

Gold Medal.—Donated by Rev. James McDevitt, Silver Falls, N. B. Awarded for Progress in 3rd Mathematics, to Daniel Gallagher, Woodstock, N. B.

Médaille d'Argent.—Présentée par l'Hon. P. S. Poirier, Shédiac, N. B Décernée, comme Prix d'Excellence pour la Rhétorique Française, à Clément LeBlanc, Sainte-Marie, N. B.

The Classic Medal.—Donated by Rev. J. N. McLeod, Mainadieu, C. B. Awarded to James Friel, Cape Bald, N. B.

Gold Medal.—Donated by Very Rev, J. Rézé, C. S. C., Montreal, P. Q. Awarded, for Progress in English Rhetoric, to Wallace Lynott, Saint-George, N. B.

Médaille d'Argent.—Présentée par Révd. C. Lefebvre, C. S. C., supérieur. Décernée, comme Prix d'Excellence pour l'Instruction Religieuse, à Fidèle Babineau, Saint-Louis, N. B.

Silver Medal.—Donated by Rev. C. Lefebvre, C. S. C., président. Awarded as Excellence Premium in Christian Doctrine, to Frank O'Neil, Saint-Andrews, N. B.

The Emmerson Prize.—Donated by H. R. Emmerson, Esq., Dorchester, N. B. Awarded for Best Essay on "The Irish Question," to William O. McInerney, Kingston, N. B.

Des diplômes ont été décernés pour le cours commercial à André Clair, Yvon Lamontagne, Arthur O'Leary, John Rice, Henri Roy, Edouard Saulnier, Edmond Talbot, V. Vienneau, Onésime Violette.

Les degrés suivants ont été conférés :

Bachelier-ès-lettres.—Daniel E. Corbett.

Bachelier-ès-arts.—Frank O'Neill, Edward L. O'Brien.

Maître-ès-arts.—Révd. James McDevitt, Hon. Pierre A. Landry, Hon Pascal Poirier, George V. McInerney.

MM. P. A. Landry, D. L. Hanington, H. R. Emmerson, Josiah Wood, le Révd. M. Campbell prononcèrent quelques mots de chaleureuse félicitation, et le Très Révérend Père Lefebvre, en remerciant le public d'être venu en aussi grand nombre à cette fête du collège, rendit hommage aux hommes qui s'intéressent à ses débuts. Faisant un retour sur la marche ascendante suivie par son œuvre de prédilection, il donna à entendre qu'il pouvait bien être temps pour lui de chanter son *Nunc Dimittis.* A ces mots, il s'éleva de tous les coins de la salle contre cette idée, d'énergiques protestations qui prouvent que

10

plus que jamais l'on veut à la tête de Saint-Joseph celui qui a présidé à son berceau.

La distribution des prix a eu lieu vendredi matin. M. D. E. Corbett, élève finissant, a fait de touchants adieux, et le Supérieur a congédié les élèves par une allocution toute paternelle.

Ci-suit le texte de l'étude lue par l'honorable M. Poirier à l'occasion de la première collation des degrés universitaires, au Collège Saint-Joseph, le 21 juin 1888 :

DE L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES NATURELLES DANS NOS COLLEGES.

Il s'est trouvé des utopistes qui ont essayé d'imposer un système d'instruction—le leur—uniforme pour tous les peuples. J'aimerais autant un philantrope qui entreprendrait de servir le même plat à toutes les nations de la terre. L'un serait aussi près de la vérité que l'autre; et les deux auraient à peu près les mêmes chances de réussir. Le fait est que les tempéraments des peuples varient comme les idiosyncrasies de leurs estomacs; et la choucroute qui constitue les plus chères délices des races teutoniques fera toujours lever les épaules, sinon le cœur, aux Italiens, pour qui le macaroni est le dernier mot du triomphe gastronomique; tandis que l'Ecossais—*L'Ecossois*, comme nous disons encore ici—préfèrera toujours à l'un et à l'autre son bol de *porridge* au lait, qui fait les filles aux joues rubicondes et les hommes de six pieds de haut.

Il en est ainsi de l'instruction. Quoique tous les hommes soient à peu près aptes à parcourir le cercle exploré des sciences humaines, on trouvera toujours entre les diverses nations qui se partagent la surface de notre planète des différences notables et des préférences marquées.

Ces diversités n'excluent pas une certaine unité, basée sur la nature même de l'homme et quelques fois sur l'éclectisme; et, de même que le lait et le pain conviennent à tous les hommes également, il est dans l'instruction, c'est-à-dire dans l'alimentation des intelligences, une nourriture qui doit se retrouver chez toutes les nations qui aspirent à atteindre ou à conserver le premier rang dans la civilisation moderne. Cette nourriture, ce lait et ce pain de l'intelligence, ce sont les lettres et les sciences, j'entends les sciences naturelles aussi bien que les sciences abstraites. Le défaut de l'un ou l'autre de ces deux aliments marquera désormais la déchéance de toute nation qui s'en privera. Les lettres, la poésie, les sciences non appliquées ont suffi à nourrir l'enfance des sociétés; au monde atteignant une plus active maturité il faut des aliments plus substantiels, il faut les sciences naturelles en plus.

Il est entendu que j'écarte ici à dessein toute controverse religieuse. L'instruction religieuse et morale est à mes yeux la plus essentielle de toutes les doctrines, et dans nos collèges catholiques elle occupe, Dieu merci, la première place. Elle est au reste du ressort exclusif de Celle à qui Jésus-Christ a dit: *Docete omnes gentes.*

La question dont je veux particulièrement m'occuper ce soir concerne les gens du monde d'aussi près que les ministres de l'Eglise, que les saints et dévoués hommes du cloître, les communautés enseignantes. Je demande avec tout le respect et la déférence dus à mon ancien et bien aimé Supérieur, à mes professeurs et à mes compagnons d'étude, la permission d'exposer au point de vue des professions libérales et des besoins de l'âge et du pays où nous vivons, mes vues personnelles sur le meilleur programme d'études à faire suivre à la jeunesse canadienne. Mes idées pourront n'être pas acceptées; mais je ne froisserai ni n'offenserai personne, car mon intention n'est pas de froisser ni d'offenser qui que ce soit. Au reste mes observations s'appliqueront aux systèmes d'études suivis dans les collèges et universités catholiques de la province de Québec.

Donc dans quelle proportion doit être distribuée aux enfants de nos collèges la nourriture intellectuelle dont je viens de parler, les lettres et les sciences, afin de les bien armer pour les luttes qui les attendent dans notre pays? Quant aux autres aliments, l'histoire, la géographie, les beaux arts, quoique essentiels à un bon cours d'études, nous les considérons comme inférieurs aux lettres et aux sciences, et il n'en sera pas question ce soir.

Comme la meilleure méthode d'étudier une question de ce genre est la méthode comparative, j'examinerai d'abord brièvement le programme d'études de nos collèges, ensuite celui des universités protestantes, puis nous constaterons ensemble les résultats.

Le cours d'études adopté dans les collèges et universités du Bas-Canada date de la Renaissance et a les Jésuites pour organisateurs. Il a été strictement suivi en France jusqu'à la Révolution. Aujourd'hui on l'appelle, en langage du gouvernement l'"école secondaire", pour le distinguer de l'enseignement supérieur et des écoles spéciales et techniques. Pendant les luttes pour le concours entre les communautés enseignantes et l'Université de France, sous le règne de Napoléon III, il a fallu le modifier dans le sens du gouvernement. Les modifications comme on s'y attend, portèrent sur les sciences naturelles et aussi quelque peu sur les mathématiques spéciales et l'histoire. Mais le cours classique proprement dit ne subit, lui, aucun changement, excepté dans la méthode d'enseignement, un peu, et dans le choix des auteurs: le latin et le grec continuèrent d'en constituer la base et l'édifice.

Au Canada ce programme d'études, importé de France, avant la Révolution, par l'Université Laval et le Collège de Montréal, n'a guère varié depuis son origine première, ni depuis son intronisation ici. On le retrouve uniforme, identiquement le même par l'esprit sinon dans les détails, dans les nombreux collèges que cette province a l'avantage de posséder. Les points saillants du système sont: la prépondérance absorbante, absolue, des classiques latins et grecs; les études grammaticales, le développement presque exclusif des facultés de la mémoire, la mnémotechnie, et, comme corollaire, la mise en activité de toutes les puissances vives de l'imagination. La géographie y est introduite sous forme de nomenclature de caps, de promontoires, d'îles et de capitales; l'histoire, même celle du Canada, y prend la forme d'un squelette plus ou moins décharné: l'arithmétique, la tenue des livres et la comptabilité sont considérées du domaine de l'école primaire; (j'aurai ici des restrictions à faire tout à l'heure, et les sciences naturelles brillent sur le programme d'études, mais c'est à peu près tout. Si elles sont enseignées c'est avec de telles réticences, avec un tel aveu d'infériorité et avec une méthode si peu attrayante et si peu pratique qu'il vaudrait peut-être autant qu'elles ne fussent pas enseignées du tout. Du côté de la morale et du sentiment religieux l'instruction y atteint, dans une atmosphère libre et saine, les limites de ce que l'on peut espérer de plus parfait ici bas. L'élève a constamment devant les yeux le précepte et le modèle. Ce sera là l'éternelle supériorité de nos collèges et de nos couvents sur toutes les institutions rivales.

Quel a été le résultat de ce programme d'études? De l'autre côté de l'Atlantique il a fait de la nation française la nation la plus brillante de l'Europe; étincelante d'esprit comme son prototype le peuple d'Athènes; distinguée entre toutes dans les œuvres d'imagination, dans les beaux arts, dans les lettres, la poésie, le théâtre et dans les amplifications de rhétorique. Il a fait, de plus, des Français les plus parfaits courtisans de l'Europe; c'est à dire une aristocratie intellectuelle inhabile à vivre sous un maître avec une férule.

Toutes proportions gardées les mêmes causes ont été suivies des mêmes résultats au Canada. Le Canadien-français est le plus aimable diseur, le plus beau parleur, l'écrivain le plus fécond, le poète le mieux inspiré, l'artiste le plus distingué, l'auteur à l'imagination la plus vive, le sujet le plus propre aux discussions byzantines, de toute la confédération. Seulement, grâce à son état de colon, ayant toujours vécu loin des faveurs de la cour, et par suite du mépris et des injustices dont il a été l'objet de la part de certains gouverneurs anglais, avant 1837, il est devenu de toutes les nationalités dont se compose la confédération canadienne, la race la plus foncièrement éprise de ses libertés civiques et pratiques.

Quel est maintenant le système d'études des universités et collèges anglais de l'Ontario, de la province de Québec et de nos Provinces Maritimes?

Dans une grande proportion l'inverse de celui que je viens de décrire. Les sciences naturelles, les sciences plus ou moins appliquées y occupent le haut de l'échelle, et y sont enseignées, avec plus ou moins de méthode. La langue, les humanités, les classiques latins et grecs y sont relégués à l'arrière-plan. Les Anglais et les Ecossais sont nos maîtres dans l'art de se procurer les choses utiles à la vie; quoiqu'ils ne le soient pas dans l'art d'en jouir. Le commerce est entre leurs mains. Ils l'entendent mieux que nous.

Cependant les Canadiens-français de Montréal ont fait dans le commerce et les institutions financières des progrès par sauts et par bonds depuis vingt ans, date qui coïncide avec le commencement d'une plus grande vulgarisation de l'arithmétique et de la tenue des livres dans leurs écoles et leurs collèges.

Les quelques notions pratiques en géologie et en chimie que nos frères séparés ont puisées à l'académie et à l'université ont préparé ceux d'entre eux dont c'était la vocation à devenir les agronomes, des horticulteurs et des éleveurs suffisamment renseignés pour pouvoir ensuite risquer leurs propres expériences et se perfectionner eux-mêmes. Ils ont pris dans l'étude de la botanique et de l'automologie, l'habitude de l'observation, habitude si importante dans la vie matérielle et même intellectuelle, l'observation et la comparaison! Ce qu'ils apprennent de pétrologie et de minéralogie leur donne souvent dans la suite un grand avantage sur les Canadiens-français pour qui ces deux sciences sont à peu près lettres mortes. Notre pays possède tant de mines à découvrir et à exploiter!

Bref! Les Anglais dans les sciences sont décidément nos supérieurs, témoin la Société Royale du Canada, fondée par lord Lorne il y a quelques années, où il a été à peu près impossible de recruter dans nos collèges et en dehors de nos collèges pour la section des sciences mathématiques, physiques et chimiques et pour celle des sciences géologiques et biologiques réunies, plus de quatre ou cinq membres franco-canadiens sur quarante membres dont les deux sections se composent. Notre infériorité se manifeste encore davantage quand on examine la composition du département de la géologie, à Ottawa. Aucun des nôtres n'en fait partie, et pourquoi? parce qu'aucun ne possède les connaissances préparatoires qu'il faut pour y entrer. L'école Archambault, cependant, commence à former de bons sujets; et l'on me dit que M. l'abbé Laflamme, de l'Université Laval, a réussi à inculquer le goût des sciences naturelles à un certain nombre de ses élèves. Tant mieux.

D'un autre côté les Anglais dissertent moins finement et moins bien que nous. Leur langage écrit diffère peu de leur parler usuel. Tout le monde chez eux peut faire un *speech* ou écrire un article de journal. Dans le domaine des choses de l'esprit, nous sommes leurs maîtres.

Or auquel des deux systèmes donner la préférence, me direz-vous? au système anglais avec la prépondérance du programme en faveur des sciences, ou au système français avec le latin et les lettres pour base? A qui la palme? Là n'est pas précisément la question. Mais ne serait-il pas possible d'améliorer les deux systèmes? Voilà où je veux en venir. Prendre à l'un un peu de ce qui fait sa supériorité et l'ajouter à l'autre, tout en conservant à chaque peuple la prépondérance du système le plus conforme à son tempérament. Car, ainsi que je l'ai dit au commencement de cet essai, ce serait folie que de vouloir assimiler en toutes choses l'enseignement qui se donne chez tous les peuples de la terre. Mais c'est une folie encore bien plus grande que de négliger ou de refuser d'adopter une réforme utile, de bénéficier pour son propre compte d'une grande invention, de rejeter une expérience qui a valu à d'autres leur fortune, sous prétexte que son grand père s'en est bien passé, ou que cela a été trouvé par d'autres. C'est là le langage de ceux de nos cultivateurs qui ne veulent pas perfectionner la culture de leur terre.

Pourquoi dit-on que le Français comme race et comme individu, s'est amélioré au Canada? Est-ce influence climatérique? Cela est plutôt dû à notre contact avec l'élément anglo-saxon, au frottement de notre civilisation avec une civilisation étrangère. Les Anglais du Bas-Canada ont eux-mêmes beaucoup gagné en urbanité, en grâce, en bons procédés dans le commerce de

leurs concitoyens français. A cet échange-là celui qui donne enrichit l'autre, sans s'appauvrir lui-même.

Les Canadiens-français ont-ils perdu de leurs propres qualités en en empruntant de nouvelles à leurs concitoyens de nationalité étrangère? Leur patriotisme, par exemple, en a-t-il été diminué? Leur religion ébranlée? Leur amour même pour la France, affaibli? Tout le contraire. La vie est faite de combats, et les vrais succès de la vie sont faits d'amour et d'émulation. L'exclusivisme en bloc, les murailles de la Chine, et les préjugés n'ont jamais rien enfanté de louable. Dans l'ordre de la perfectibilité prenons chez les autres, pourvu que ce soit avec discernement, et aimons tous les progrès : ils rapprochent de Dieu.

Nous sommes ici un million et demi de citoyens d'origine française : un million deux cent mille dans la Province de Québec, et trois cent mille dans l'Ontario, le Manitoba et les provinces maritimes. Tous ou à peu près tous nous sommes catholiques romains, ce dont il ne faut cesser de louer Dieu. D'un autre côté les autres nationalités réunies forment au-delà des deux tiers de la population totale de notre pays. La plupart sont protestants.

De quelle manière suppléerons-nous au nombre qui est contre nous? Comment soutiendrons-nous contre eux, et contre le reste de la terre, la concurrence dans le commerce, l'industrie, les richesses, la prépondérance politique, la grandeur nationale? Pour cette grande lutte engagée sur tous les points, qu'elles doivent être nos armes de combat? Je réponds : celles qui sont les plus propres à nos traditions et à notre tempérament, d'abord ; puis j'ajoute sans hésiter : toutes celles que possèdent nos concurrents, toutes, surtout les plus récentes et les plus perfectionnées.

L'école c'est l'arsenal, il ne faut jamais l'oublier. C'est à l'école aussi que se recrute et se forme l'armée de ceux qui combattent les combats pacifiques, si je puis m'exprimer ainsi, de la vie nationale, aussi bien que ceux qui livrent les combats sanglants sur le champ de carnage : les soldats à l'école primaire, l'état-major au collége et à l'université.

Après Sadowa la presse française disait : c'est l'école primaire prussienne qui a battu l'Autriche ; après Sédan la presse européenne répétait : c'est l'école technique allemande qui a écrasé la France.

Nos hommes politiques et *professionnels* seront ce que le collège les aura faits. Forts pour la lutte et la victoire, s'ils sont supérieurement armés et experts dans les armes dont ils auront à se servir, ils seront forts pour la victoire, si comme les soldats prussiens en 1870, ils connaissent le terrain qu'ils auront à parcourir et les sentiers qu'il leur faudra trouver; s'ils partent avec l'idée qu'un homme en vaut un autre et quelquefois davantage; s'ils n'ignorent aucune des armes de leurs adversaires. Mais si, tout entiers aux choses et aux nécessités d'un autre âge, ils sont plus familiers avec le disque et le javelot qu'avec la poudre à canon et la dynamite, avec la catapulte et le bélier qu'avec l'électricité et la vapeur, avec la Theogonie du vieil Hésiode qu'avec Dana et Ampère, avec l'ambroisie des dieux de l'Olympe qu'avec la chimie de Silliman et de Payen ; s'ils ne savent attaquer qu'à la manière des Grecs devant Troie et se défendre qu'avec la tactique militaire de Turnus; si comme les Gaulois de Vercingétorix ils n'ont que leur poitrine nue et leur courage à opposer aux légions de César autrement et mieux armés ; s'il leur faut comme les français à Crécy répondre avec des arbalètes aux bouches à feu des Anglais ; et, si en un mot, leur éducation n'est pas contemporaine et n'embrasse pas toutes les sciences auxquelles l'activité des hommes de notre siècle se livre avec une si fiévreuse énergie, ils seront bientôt distancés dans l'arène, battus en champ clos aussi bien qu'en bataille rangée.

Les découvertes si merveilleuses de notre génération, d'autres les feront, et elles tourneront à leur profit; l'usage des procédés qui affermissent tous les jours la royauté de l'homme sur la matière n'arrivera jusqu'à eux qu'en second lieu ; ils seront bientôt les seconds et les derniers en richesse, en bien-être, en considération, en influence, en puissance.

A moins que nous ne soyons aussi bien armés et entraînés que les autres races qui nous entourent, je devrais dire mieux armés et supérieurement entraînés, attendu que nous leur sommes inférieurs par le nombre, ils avance-

ront et nous demeurerons dans le *statu quo*. Or le divin mot du Maître : "Celui qui n'avance pas recule," s'applique à la progressibilité matérielle presque aussi directement qu'à la perfectibilité de l'âme. Les Chinois d'il y a trois mille ans étaient à la tête de la civilisation humaine. Dans leur satisfaction orgueilleuse ils ont mis les scellés, ne croyant pas qu'il fût possible d'atteindre plus haut ni d'aller plus loin. Ils sont demeurés dans le *statu quo* pendant que les autres peuples avançaient. Voyez comme ils ont reculé !

Si dans la confédération canadienne nous n'avançons pas ; si nous nous contentons orgueilleusement des vieux clichés ; si, satisfaits des triomphes du passé nous nous asseyons paresseusement sur le bord de la route, regardant, comme les Chinois et les Egyptiens, les autres peuples passer, nous ne tarderons pas, je le répète, à être devancés ; et l'on dira de nous, catholiques Français de l'Amérique britannique, ce que les ennemis de notre foi ont dit de l'Autriche, de l'Espagne, du Portugal et des colonies catholiques du Sud de l'Amérique ! Voyez ce qu'ils ont fait avec leur Religion ! Voyez ce que leur Religion en a fait. Et il y aura scandale dans le monde à cause de nous, et tu auras été de nouveau calomniée, divine Eglise du Christ, foyer de toutes les lumières, source vive de tous les progrès.

Je désire n'être pas mal compris et surtout mal interprété. A tout prendre nous ne sommes pas inférieurs aux nations qui nous entourent. Dans le domaine des choses de l'esprit et de l'âme, j'ose dire que nous avons le pas sur elles, et ce domaine est certainement le plus noble et le plus désirable ; mais dans les progrès matériels du siècle ils prennent les devants sur nous et cela ne doit pas être. Car je n'admets pour ceux de ma race et de ma religion aucune infériorité sous le soleil.

Je n'ai pas dit non plus que nos collèges et nos universités eussent une efficacité moins grande que les académies et les universités anglaises. Dieu m'en garde ! Sous certains rapports, l'hygiène morale, par exemple, la salubrité de l'atmosphère religieuse qui s'en exhale, l'exemple de dévouement et d'abnégation que les élèves ont continuellement sous les yeux, nos communautés enseignantes ont sur les "collegiate institutions" toute la supériorité qu'a la Sœur de Charité sur l'infirmière laïque. Et pour le recueillement si nécessaire à de fortes études, nos institutions religieuses ne souffrent point de rivaux, à telles enseignes que je n'hésite pas à dire qu'avec la même méthode d'enseignement, des professeurs d'égale compétence, et le même programme d'études, quatre années dans nos collèges en vaudront six dans les meilleures universités laïques, tant est sain et fortifiant l'air ambiant qui s'y respire !

Je n'ai pas insinué non plus qu'à tout prendre le programme d'études de nos collèges ne vaut pas celui des institutions enseignantes anglaises. Les cours y sont en rapport avec les traditions et le tempérament des nationalités qui les suivent, et de tous temps les races latines, greffées sur la race hellénique, ont montré une aptitude et des goûts particuliers pour la conquête de l'esprit, dédaignant celles qui se font sur la matière. Cela est tellement vrai que les grecs pur sang méprisaient le travail manuel, hormis le maniement des armes ou la gymnastique ; que les patriciens romains le trouvaient avilissant ; que la noblesse française le considérait comme dérogatoire à une bonne éducation ; tandis que d'un autre côté les cadets des familles nobles d'Angleterre ont fait dans le commerce et l'industrie, la grandeur de leur nation.

Le point à propos duquel je tiens le plus à être parfaitement compris, c'est la question des classiques latins et grecs. Dans les institutions catholiques, le latin, langue de l'Eglise, doit toujours être maintenu. Et comme sur cent étudiants qui complètent leur cours, le tiers est appelé aux ordres sacrés de la prêtrise, il faut que le *curriculum* prépare le jeune lévite à la sublime vocation où Dieu l'appelle. Mais je suis d'avis qu'il ne faudrait pas trop perdre de vue la carrière future des deux autres tiers. L'homme du monde, autant que le curé ou le religieux, a besoin d'une armure complète, et il est souvent trop tard pour armer le chevalier quand il est déjà poussé dans le carroussel et que le tournoi est commencé.

Quant aux modifications à apporter au programme des études, et aux mé-

thodes de tuition, si je voyais nos grandes maisons d'éducation se réunir une fois l'an, pendant les vacances, au moyen de leur délégués, pour discuter la question de l'enseignement et des perfectionnements à y apporter, je croirais qu'avant dix ans l'Europe catholique nous envierait notre système. Ceux-là seuls qui nous ont nourris du pain de la science, depuis Monseigneur Laval, les ordres enseignants, religieux et séculiers, pourraient prendre utilement l'initiative du mouvement.

Une chose m'a souvent frappé dans la province de Québec. Pendant qu'en Allemagne, en Angleterre, en France, en Suisse, en Belgique, la question scolaire fait l'objet des études les plus profondes de la part des professeurs, des hommes d'Etat, des spécialistes, des savants de toutes descriptions; qu'il se publie tous les jours depuis un siècle des traités, des études, des expériences, rien ou à peu près rien ne s'élabore dans cet ordre d'investigations dans la province de Québec. Le Rapport Officiel de l'honorable M. Chauveau est encore ce qu'il y a de plus complet. C'est à faire croire à l'observateur que le grand mouvement qui a fait faire à la civilisation un pas de géant depuis un siècle est passé inaperçu, inétudié, depuis Rimouski jusqu'à Rigaud, et que la marche précipitée des événements contemporains ne regarde pas la génération canadienne qui s'instruit. Sans doute il n'en est rien; mais pourquoi les catholiques ne se mettraient-ils pas à la tête du mouvement, afin de lui donner une direction agréable à l'Eglise au lieu de laisser à d'autres, aux infidèles souvent, le soin de tenir le flambeau et d'éclairer la marche? Or la marche et le mouvement se font, depuis soixante ans, dans la direction des inventions, des applications et des découvertes scientifiques. Le champ des lettres est à peu près exploré; celui des sciences naturelles est encore en friche, et c'est de ce côté qu'aujourd'hui l'humanité se jette. La terre, le monde, l'univers appartiennent aux sciences positives et naturelles. Leur domaine s'étend sur tout ce que Dieu à créé de matériel. Et ceux-là remporteront la palme des succès matériels qui auront la clef des sciences.

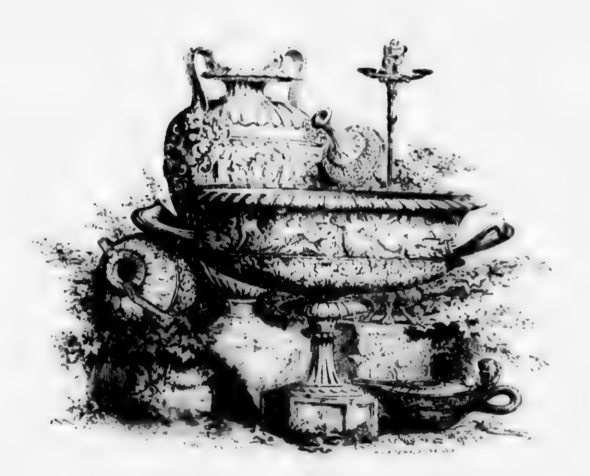
J'ai, ce soir, avec beaucoup de hardiesse et de témérité, abordé une question délicate et de très haute importance. Je l'ai fait dans un esprit amical, comme il arrive parfois que des amis se jugent entre eux sévèrement pour mieux apprendre ce qu'il y a d'imperfections dans leurs voies, et pour prévenir les jugements hostiles de leurs ennemis. J'ai de propos délibéré détourné mes regards de l'astre pour ne chercher que la nébuleuse. J'ai essayé de trouver des taches au soleil. Ah! si je vous en avais fait contempler les rayons! Si je vous avais rappelé ce que les communautés enseignantes, collèges et couvents ont fait pour les Canadiens-français! Si j'avais retracé devant vous le miracle de la conservation de la religion et de la nationalité de leurs pères par le clergé catholique! Mais non! notre propre Collège St-Joseph nous en dit plus, des choses mêmes qui regardent le Canada, que ma plume n'en saurait écrire. Nous avons ici devant nos yeux la pleine mesure de ce que peuvent faire la volonté la plus persévérante servie par des intelligences d'élite et des cœurs haut placés. L'œuvre que notre Collège, aujourd'hui notre Université, opère au milieu de nous depuis vingt ans, les communautés enseignantes l'opèrent dans la province de Québec, depuis deux siècles; et cette œuvre, nulle association étrangère à notre foi ne saurait l'opérer, car c'est l'œuvre d'un amour, d'une charité, d'un dévouement surhumains. Sur ce terrain, nos institutions collégiales et universitaires sont absolument sans rivales.

Ce n'est pas un gouvernement qui a doté notre beau Collège St-Joseph; ce ne sont pas les bourses princières des particuliers, qui le maintiennent (et si j'ai tant insisté ce soir pour qu'on enseigne davantage aux jeunes gens l'art de faire de l'argent, c'est pour que quelques-uns d'entre nous soient bientôt en moyens de renouveler le précédent de M. l'abbé Cormier); ce ne sont les legs des Gérards et des millionnaires californiens qui l'enrichissent, c'est un homme qui l'a fondé sans autres ressources que celles avec lesquelles saint François-Xavier a entrepris le rachat des Indes, le très révérend Père Lefebvre; ce sont de dévoués et éclairés religieux qui en sont gratuitement les professeurs, les révérends pères de la communauté de Sainte-Croix. Que les institutions étrangères nous montrent quelque chose de comparable!

L'œuvre accompli par ce glorieux Collège dans vingt-quatre ans tient du miracle ; c'est toute une nationalité ramenée des régions de la mort et ressuscitée à l'espérance. Au point de vue matériel, c'est un des plus superbes édifices scolaires que possède le pays ; au point de vue des études classiques, il s'y donne un cours qui le cède point au cours des meilleurs collèges bas-canadiens ; et au point de vue de ce qui constitue le côté fort des institutions anglaises, il me suffira de dire pour ne pas entrer dans plus de détails, que l'arithmétique, la comptabilité, la banque et la tenue des livres ne sont pas mieux ni plus pratiquement enseignées dans les meilleures écoles spéciales anglaises.

Oui, nous sommes fiers de notre Collège, et c'est un jour glorieux que celui qui nous réunit tous, professeurs, élèves et amis de l'éducation, au foyer de notre *Alma Mater*, je devrais dire *mater gentis*, pour être témoin de la collation des degrés universitaires dont elle veut bien honorer quelques-uns de ses anciens élèves.

PASCAL POIRIER.





BASE BALL. D'après photographie de J. N. LeBlanc, Moncton

UN ANCIEN ELÈVE DU COLLÈGE DE MEMRAMCOOK.

Dans la revue que faisait, il y a quelques semaines, le *Globe* de Saint-Jean des hommes de profession sortis du Collège Saint-Joseph de Memramcook, un des noms les plus marquants a été omis. C'est celui de M. Azarie Brodeur, lauréat de la Faculté de Médecine de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, et professeur à l'Université-Laval de Montréal.



DR. M. AZARIE BRODEUR.

Pour un jeune homme qui voit venir ses quarante ans, voilà qui n'est pas mal commencé. Peu de médecins, même en Europe, peuvent se glorifier, à soixante ans, d'une carrière aussi bien fournie.

Le docteur Brodeur fit sa rhétorique au Collège de Memramcook, en 1869, dans une classe de neuf, dont il est sorti cinq prêtres, un avocat et deux médecins. Quatre ans plus tard, nous le trouvons à l'Université Victoria de Montréal avec deux de ses compagnons de collège acadiens, M. le docteur Fidèle Gaudet et M. le docteur Jos. Léger. Puis il part pour Paris, ce "nombril du monde" comme disait Victor Hugo.

Du "nombril" à la tête il y a loin ; et quand on est cinq ou six mille étudiants déterminés à remporter la palme, bien des courages restent, en route, sur le carreau. La palme, pour les étudiants en médecine de Paris c'est l'internat, puis la thèse victorieuse ; après quoi la réputation est faite, la porte des hôpitaux s'ouvre au nouveau professeur, la carrière lucrative commence.

Quatre années d'externat puis quatre années d'internat dans les hôpitaux ! Avant d'y prétendre il faut faire le stage assigné aux médecins ordinaires. Brodeur se met à l'œuvre comme un galérien. Douze heures de travail par jour pendant quatre ans. Le premier obstacle est franchi ; il est fait externe. Nouveau concours ; nouveau succès. L'internat lui ouvre les portes des hôpitaux. Après douze ans d'études ininterrompues, poussées avec une détermination incroyable, le rhétoricien de 1869 est fait Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris, et sa thèse "De l'intervention chirurgicale dans les affections du rein," lui vaut—chose rare—le ruban de la Légion d'honneur.

En bon patriote qu'il est, le docteur a préféré, au succès, peut-être à la renommée qui l'attendait à Paris, s'en venir à Montréal, où, à son arrivée, l'hiver dernier, on lui a offert une chaire à l'Université Laval, et où d'emblée, à la suite de succès professionnels éclatants, il a conquis la première place entre les fils d'Esculape de la métropole.

Il vient de conquérir encore mieux que cela, une gracieuse Canadienne, Mademoiselle Adèle Prévost, qu'il conduisait à l'autel au commencement de la semaine dernière.

—*Le Moniteur Acadien.*

CHAPITRE DEUXIÈME.

LA GRANDE CONVENTION DES ANCIENS ÉLÈVES

1

PROCÈS-VERBAL DES SECRÉTAIRES DU COMITÉ D'ORGANISATION

25e Anniversaire du Collège St-Joseph.

Un certain nombre d'entre les anciens élèves du Collège Saint-Joseph, au Nouveau-Brunswick, réunis, le 29 novembre 1888, dans une des salles du collège, formèrent le projet d'inviter tous leurs condisciples à s'unir pour célébrer, avec le plus d'éclat possible, le 25e anniversaire de la fondation de leur *Alma Mater*.

A cet effet, et afin de procéder plus régulièrement, M. l'abbé James McDevitt, M. A., curé de Silver Falls, dans le diocèse de St-Jean, N. B., fut nommé président de l'assemblée, et l'honorable Pascal Poirier, M. A., Sénateur, secrétaire.

La proposition suivante fut alors soumise et adoptée :

Considérant que le Collège St-Joseph a marqué une ère nouvelle dans l'histoire de l'Education catholique au Nouveau-Bruswick,

Qu'il est juste de reconnaître par quelque témoignage ou démonstration publique les bienfaits conférés parmi les populations acadienne et anglaise par cette bénie institution.

Les anciens élèves et les élèves actuels de l'institution s'engagent à célébrer le plus dignement possible, à la date du 26 juin 1889, le 25e anniversaire de la fondation du Collège St-Joseph.

Sur proposition dûment adoptée, un comité exécutif est ensuite choisi et les messieurs suivants sont nommés :

M. L'ABBÉ JAMES MCDEVITT, M. A., Président.
L'HON. PIERRE A. LANDRY, M. A., } Vices-Prés.
M. L'ABBÉ F. X. CORMIER, }
M. GEORGE MCINERNEY, M. A., } Sec.-Trésoriers.
L'HON. PASCAL POIRIER, M. A., }

Membres du Comité Exécutif.

Révd. Père Philippe Belliveau, S. J., Montréal.
M. le docteur Azarie Brodeur, Chevalier de la Légion d'Honneur, Montréal.
M. l'abbé Fidèle Belliveau, Fox-Creek, N. B.
M. l'abbé H. A. Meahan, Moncton, N. B.
Hon. Ambroise Richard, Dorchester, N B.
Docteur Edouard Gaudet, Memramcook, N. B.
M. N. A. Landry, L.L.B., *Courrier des Provinces Maritimes*, Bathurst, N.B.

Docteur L. N. Bourque, Moncton, N. B.
Docteur Fidèle Gaudet, Meteghan. N. S.
M. James Barry, Principal St-Malochi's School, St. John, N. B.
M. l'abbé Philias Bourgeois, Havre-à-Boucher, N. S.
M. l'abbé McGill, Lisbon, Maine.
M. l'abbé J. M. O'Flaherty, St. Andrews, N. B.
M. l'abbé R. L. Walsh, Boston, Mass.
M. l'abbé L. Allain, Merriton, Ont.
M. Aimé Belliveau, Ottawa, Ont.
Docteur J. B. McInerney, Portland, N. B.
Professeur Alphée Belliveau, Frédéricton, N. B.
M. Edward O'Brien, School Inspector, Frédéricton, N. B.
M. l'abbé Philippe L. Belliveau, Su-sex, N. B.
M. l'abbé C. Collins, Fairville, N. B.
M. l'abbé F. L. Carney, Debec, N. B.
M. l'abbé Désiré Léger, Carleton N. B.
M. l'abbé David Harnett, Stockfish, N. B.
Docteur A. A. LeBlanc, Arichat, N. S.
M. Valentin Landry, l'*Evangéline*, Digby, N. S.
M. François Vautour, Grosses-Coques, N. S.
M. Edward McPhelim, *Chicago Tribune*, Chicago.
M. Charles Donohue, Barrister, Chelsea, Mass.
Docteur Edouard Léger, Bouctouche, N. B.
Docteur William Dolan, Fall River, Mass.
Docteur Charles Hewson, Amherst N. S,
Docteur S. C. Bliss, Sackville. N. H.
M. John Nadeau, Fort Kent, Maine
M. Arthur Charters, Barrister, Dorchester, N. B.
M. John Costigan, Barrister, Calgary, Man.
Docteur John Mehan, Bathurst, N. B.
Docteur Joseph Léger, Shédiac, N. B.
Docteur Lucien Belliveau, Shédiac. N. B.
M. l'abbé John Hébert, St-Paul, N. B.
M. l'abbé F. Casey, St-Jean, N. B.
M. l'abbé Maxime Babineau, Caraquet, N. B.
M. Narcisse Robidoux, *Moniteur Acadien*, Shédiac, N. B.
M. Placide Gaudet, *Moniteur Acadien*, Shédiac, N. B.
M. Zoël Léger, Waltham, Mass.
M. Pierre LeBlanc, Waltham, Mass.
M. Richard Tucker, 518 Washington St., Boston, Mass.
M. Edouard Babin, Moncton, N. B.
M. André Belliveau, St-Joseph, N. B.
M. Edouard Belliveau, Comeauville, N. S.
M. John Boden, New-York City.
M. Valentin Bourque, Amherst, N. S.
M. Hilliard Bowser, Amherst, N. S.
M. James Butler, 103 Dresden Row, Halifax, N. S.
M. l'abbé John Carson, Village de Richibouctou, N. B.
M. l'abbé Peter Duffy, Diocèse de Chatham, N. B.
M. Timothy Caissy, St. Jean. N. B.
M. Wisley Chapman, Rockland, N. B.
M. Edward Corbett,.........P. B. S.
M. Fabien Cormier, Cormier's P. O., N. B.
M. John Carrigan, Emigrant Settlement, N. B.
M. Charles Crispeau, Havre-à-Boucher, N. S.
M. Alexander Cullinan, St-Stephen, N B.
Docteur Edward Doherty, Memramcook, N. B.
M. H. R. Emmerson, M. P. P. Dorchester N. B.
M. Allen Farrell. Newcastle, N. B.
M. Charles Foley, Barrister,.........Manitoba.
M. Omer Gastonguay, Halifax, N. S.

M. Archibald Gillies, Miscouche, I. P. E.
M. J. B. Goguen, Ste-Marie, N. B.
M. Pierre Haché, Bathurst, N. B.
M. Francis Hart, Grand Falls, N. B.
M. Fréd. Laforest, Avocat, Edmundston, N. B.
Docteur George Laforest, Ste. Rosalie, P. Q.
M. David Landry, Cocagne River, N. B.
Révd. Père André LeBlanc, Collège St-Joseph, N. B.
M. l'abbé Antoine Leblanc, Au Sable Mich., U. S., (care of Father Winter).
Révd. Père Hyppolite LeBlanc, St-Césaire.
M. J. P. LeBlanc, Church Point, N. S.
M. Napoléon LeBlanc, Cape-Bald, N. B.
M. Vital LeBlanc, Grand Séminaire de Québec.
M. François Leger, Barachois, N. B.
M. Raphaël Léger, 88 Kirkland St., Cambridge, Mass.
M. John Madigan, Houltain, Maine.
M. Arthur Maillet, rue St-Laurent, Montréal.
M. Daniel Martel, Arichat, N. S.
M. Francis McGinley, Duluth, Minnesota, U. S.
M. Michael McGrath, St-Jean, N. B.
Rév. Edward Meahan, Collège St-Laurent, P. Q.
M. Guillaume Melanson, Church Point, N. S.
M. Ferdinand Michaud, Rivière-du-Loup, P. Q.
M. Martin Nolin, Bouctouche, N. B.
M. l'abbé William O'Leary, Kingsclear, Frédéricton, N. B.
Rév. Arthur O'Neil, Collège St-Laurent, P. Q.
M. Emmanuel Poirier, Miscouche, I. P. I.
M. Michael Quigley, Newcastle, N. B.
M. Adélard Ringuette, Collège l'Assomption, P. Q.
M. Léon Ringuette, St-Hyacinthe, P. Q.
M. James Sherry, Memramcook, N. B.
M. Francis Sweeney, Barrister, St. John, N. B.
M. George Teed, Dorchester, N. B.
M. John Travers, St. John, N. B.
M. l'abbé Henry Walsh, Boston Mass.
M. l'abbé Richard Walsh, St-Dominic Church, East Boston, Mass.
M. Horace Whitney, Driver I. C. R., Moncton, N. B.
Révd. Sylvère Arseneau, Collège St-Laurent, P. Q.
M. Gilbert Boudreau, Barachois, N. B.
Rév. Paul Dufour, Eccl., Grand Séminaire, Québec.
M. David Gagnon, Avocat, Madawaska, N. B.
M. John Feegan, Avocat, Halifax. N. S.
M. Donald McDonald, Rivière-du-Loup. P. Q.
M. Samuel McManus, Bouctouche, N. B.
Rév. Frank McMurray, St. John, N. B.
M. Arthur O'Leary, Richibouctou, N. B.
M. Joseph Roy, Collège Ste-Anne de la Pocatière, P. Q.
M. Ernest Sirois, Grande Rivière, P. Q.

Le devoir du comité exécutif est de parfaire toute l'organisation de la fête avec pouvoir de prendre toutes les mesures nécessaires à cette fin.

Trois membres du comité, pourvu que le Président ou l'un des vices-présidents et les deux secrétaires en fassent partie, constitueront un *quorum* ayant tous les pouvoirs du comité exécutif.

La question du souvenir à laisser au Collège et à son Supérieur, le Très Révérend Père Lefebvre (lequel en est en même temps le glorieux fondateur), ayant été soulevée, la résolution suivante fut unanimement adoptée :

Attendu que le nombre des élèves du Collège St-Joseph va augmentant d'année en année ;

Que nonobstant la construction d'une aile additionnelle (don généreux de M. l'abbé F. X. Cormier, un des anciens élèves de l'institution), le manque d'espace se fait sérieusement sentir ;

Il est résolu qu'une souscription en espèces soit prélevée parmi les anciens élèves et les amis de l'éducation et qu'il en soit fait don, le 26 juin prochain, au Très Révérend Père Lefebvre, pour aider à la construction d'une autre aile au Collège, dite *l'aile des anciens élèves.*

Le comité exécutif s'étant ensuite réuni en vertu des pouvoirs ci-haut conférés, a nommé agents de listes de souscriptions toutes les personnes dont le nom figure comme membre du dit comité.

Un cahier d'honneur renfermant le nom de tous les souscripteurs, avec la somme versée, sera déposée au parloir de *l'aile future* pour être conservé en mémoire de l'événement du 26 juin 1889.

Tous ceux qui ont étudié au Collège St-Joseph sont par les présentes invités à se trouver le 26 juin prochain à l'assemblée générale, au *conventum* des anciens élèves, qui aura lieu au collège même, où il y aura séance, avec discours, musique et présentation d'une bourse au Très Révérend Père Lefebvre.

L'arrivée des anciens élèves devra avoir lieu, autant que possible, le 25 juin, dans l'après-midi, au Collège où il y aura réception et séance par les élèves actuels.

M. James McDevitt, M. A., Président.
P. A. Landry, M. A., } Vices-Présidents.
Révd. F. X. Cormier, }
G. V. McInerney, M. A., } Sec.-Trésoriers.
Pascal Poirier, M. A., }

Memramcook, N. B., 19 janvier 1889.



II

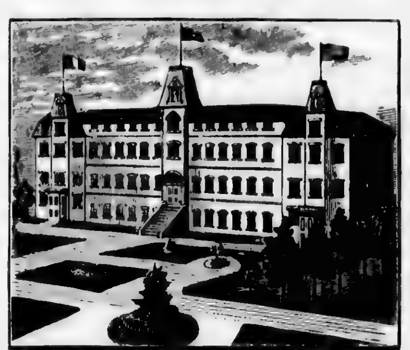
(Du *Moniteur Acadien*, édition du 28 juin 1889.)

NOCES D'ARGENT.

25e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DU COLLÈGE SAINT-JOSEPH.

Trois jours de fêtes nationales.

La célébration des "Noces d'Argent" du Collège Saint-Joseph de Memramcook fera époque impérissable dans l'histoire de l'Acadie et sera l'une des pages les plus réjouissantes de ses annales. Le jugement impartial des générations futures donnera à cette fête la première place parmi les triomphes et les victoires de leur patrie, et le récit de l'évènement présent sera toujours l'une des plus justes causes de leur orgueil national.



LE COLLÈGE SAINT-JOSEPH
Tel qu'il sera après la construction de l'aile projetée.

Il a fallu cent ans et plus de guerres et de combats incessants, de persécutions inouïes, d'embûches diaboliques, pour abattre et vaincre les fondateurs de l'Acadie et anéantir leurs projets : vingt-cinq années d'éducation et d'avantages intellectuels ont suffi pour relever les ruines et remonter la patrie sur des bases inébranlables et sur des assises glorieuses.

Le Collège Saint-Joseph a été le flambeau de notre civilisation et le phare de nos espérances ; nous étions perdus, et voilà qu'une main puissante et secourable nous saisit au passage et nous arrache du péril. Elle nous montre le chemin du soleil, écarte les difficultés du réveil, et nous ranime au sentiment de la conservation et de la vie.

Enfant docile, l'Acadien écoute la voix du sauveur, comprend sa destinée et travaille à son salut. Un quart de siècle lui a suffi pour reprendre sa place au foyer des peuples heureux et vivaces. Il garde le souvenir du malheur passé, mais contemple le présent avec fierté, regarde l'avenir avec confiance.

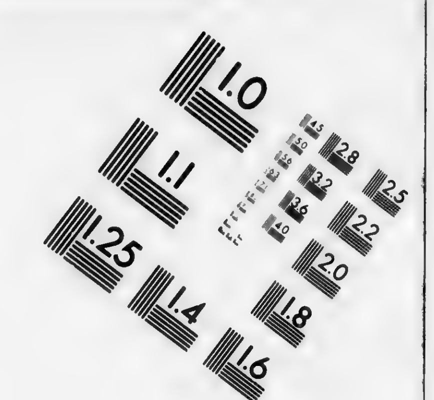
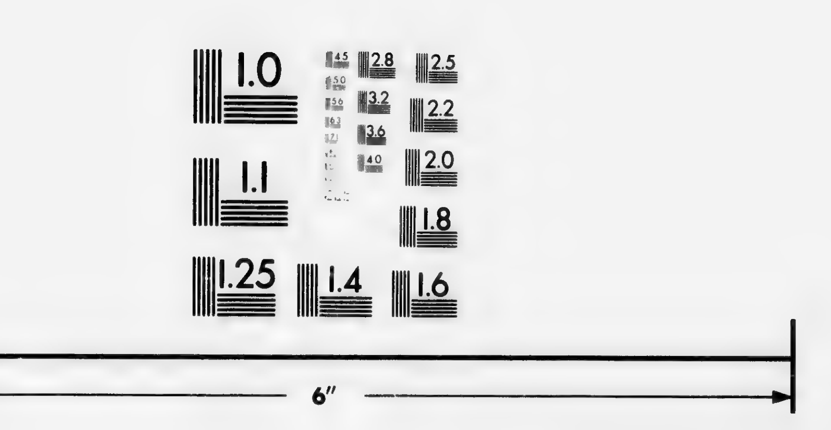


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





Ce changement absolu dans la position de l'Acadie—hier abattue, aujourd'hui altière—c'est l'œuvre du Collège Saint-Joseph ! Est-il étonnant qu'à l'occasion des " Noces d'Argent " de cette institution, ses enfants accourent l'acclamer, et lui offrir un témoignage de leur reconnaissanceéternelle ?

LA SÉANCE ET LA JOURNÉE DU 25 JUIN.

Memramcook, 25 juin.

Une séance de fin d'année au Collège Saint-Joseph est toujours une fête intéressante, entourée de gais incidents et saluée par les vives acclamations de tout un monde joyeux et enthousiasmé. Aujourd'hui c'est plus que cela encore, c'est la première des brillantes démonstrations organisées à l'occasion du 25e anniversaire de la fondation de cette Institution, que l'Acadie regarde à bon droit comme l'auteur de son réveil national et le point de départ de son existence glorieuse.

C'est demain le grand jour, aujourd'hui n'est que le prélude, la vigile de la célébration ; cependant, déjà la fête est commencée ; les magnifiques jardins du Collège, les avenues, les bosquets, sont couverts de drapeaux et d'oriflammes, tandis que les bâtisses disparaissent sous la verdure et les décorations artistiquement disposées. Ces beautés valent bien la peine d'une description spéciale. Sur la façade du collège une guirlande de verdure, partant de la statue de Saint-Joseph dans la tourelle surmontant l'édifice, s'étendant en deux rangs de festons à chaque fenêtre du premier et second étage. La porte principale est artistiquement décorée d'un arc gothique de verdure, ayant pour fonds les couleurs nationales, portant au centre l'écusson acadien entouré de cette inscription, prise des premiers mots de la Cantate de Bienvenue aux Anciens Élèves : *Salut ! Frères, Salut !* Les deux colonnes portent le castor acadien et la lyre irlandaise. Le joli bocage en face du collège est orné de plus de deux cents oriflammes de couleurs variées, parmi lesquelles on rencontre les couleurs pontificales. Deux cordons d'oriflammes s'étendent de terre jusqu'au faîte du grand mai, à la tête duquel flottent le drapeau acadien et le drapeau américain, faisant face aux pavillons anglais et irlandais hissés sur le collège.

L'avenue du parterre est bordée de deux rangées de mats surmontés d'oriflammes, et décorés d'écussons variés aux initiales du Révd. Messire Lafrance et du Très Révd. Père Lefebvre, les deux fondateurs du Collège.

La façade de l'aile si généreusement bâtie et offerte par M. l'abbé F. X. Cormier, est décorée d'une inscription vraie et appropriée : " *Hilarem datorem diligit Deus.*" " Dieu aime celui qui donne de bon cœur." Au centre de l'inscription se trouve l'écusson acadien avec les initiales en lettres d'or du donateur : F. X. C.

Le champ de jeux des élèves est entouré de mats avec des oriflammes. L'ancien collège a voulu, lui aussi, reprendre ses airs de fête des anciens jours en se revêtant de pavillons.

Le vaste réfectoire du collège a lui aussi ses décorations de verdure avec les inscriptions suivantes: *Deus honoravit patrem in filiis.* Dieu a honoré le père dans ses enfants. *Filii tui sicut novellæ olivarum in circuitu mensæ tuæ.* Tes fils sont nombreux comme des noyaux d'olive autour de la table. Deux inscriptions frappantes de vérité aujourd'hui surtout, où les générations écolières du passé s'asseient aux côtés de la génération actuelle.

Sa Grandeur Mgr Sweeny est arrivée à midi en compagnie d'un nombreux clergé appartenant aux trois provinces maritimes. La fanfare du collège salue la présence de Monseigneur par quelques beaux morceaux de son répertoire.

La foule est déjà grande; parmi cette foule joyeuse on remarque des figures particulièrement gaies, des personnes mieux entretenues que leurs voisins: ce sont les anciens élèves accourus de toutes parts pour revoir leur Alma Mater et lui offrir un cadeau digne de ses bienfaits. On se presse autour d'eux, on les interroge; les élèves actuels les regardent avec admiration, presque avec effroi, et se disent: Voilà ce que nous serons bientôt!

Les anciens, eux, se cherchent et se trouvent; les condisciples de classe d'il y a 10, 15, 20 ans se reconnaissent et s'embrassent après une si longue séparation; on se raconte les anecdotes du bon vieux temps; on se rappelle les petites querelles de collégien, on en rit de bon cœur et on s'aime de plus bel pour cela. Les étudiants de l'ancien collège sont muets d'admiration en face du nouvel édifice et de ses dépendances. Quels changements en si peu d'années? C'est le palais, qui remplace la mâsure! la fleur au lieu de l'ortie! Nulle part le progrès n'a été plus rapide, plus marqué, mieux conduit. L'après-midi se passe ainsi en conversations, en promenades autour des terrains pleins de souvenirs, et dans les jeux auxquels prennent part les anciens et les élèves actuels. La fanfare fait souvent entendre ses airs joyeux et la gaieté règne dans tous les cœurs.

A 7½ heures du soir s'ouvrent les grandes portes de la vaste salle académique du Collège où les anciens ont appris le métier de l'éloquence: la séance de ce soir nous prouve que leurs successeurs sur la scène sont dignes de leurs aînés. La salle est entièrement garnie de guirlandes se croisant et se recroisant en arcs tout entremêlés de milliers de roses de différentes couleurs. Au-dessus du théâtre se lit cette inscription: *Qu'il est bon et qu'il est doux pour des frères d'habiter ensemble.* De chaque côté du théâtre, sur un fond bleu, blanc et rouge entouré de guirlandes se présentent les portraits au crayon des RR. PP. Lafrance et Lefebvre, travail artistiquement exécuté par une enfant de la paroisse, Mlle Philomène J. Belliveau. Au milieu de chaque feston de guirlandes qui entourent la salle, sont placés les écussons portant le nom des différentes matières dont se composent les cours classique et commercial. des diverses professions des anciens élèves comme: Sacerdoce, Législature, Barreau, Médecine, Commerce, &c. Au fond du théâtre se projettent les dates de la fondation et du jubilé, 1864 et 1889, en lettres d'argent sur un fond d'azur. On remarque aussi une autre inscription qui est comme l'idée principale de la fête: *Un seul cœur et une seul âme*

Pas une place vide dans la salle; toutes les paroisses des environs comptent des habitants parmi cette foule.

NN. SS. les évêques Sweeny et Rogers occupent les places d'honneur, Mgr de Chatham étant arrivé dans l'après-midi; à leurs côtés sont le Très Révd. Père Lefebvre, le personnel du Collège, et les membres suivants du clergé, anciens élèves :

M. Babineau, vicaire à Caraquet;
F. Belliveau, curé de Fox Creek;
Ph. L. Belliveau, curé de Sussex;
Ph. F. Bourgeois, curé de Havre-Bouché;
J. Boyd, curé de l'Etang du Nord, Iles Madeleine;
F. Carney, curé de Debec;
C. Collins, curé de Fairville;
F. X. Cormier, curé de Cocagne;
J. Casey, évêché de Saint-Jean;
D. Harnett, curé de Sainte-Anne, Chockpish
J. Hébert, curé de Saint-Paul;
Ls. de G. Leblanc, évêché de Saint-Jean;
D. F. Leger, do do
J. Levasseur, curé de Pâquetville;
H. A. Meahan, curé de Moncton;
J. McDevitt, curé de Silver Falls;
A. B. O'Neill, C. S. C., Saint-Laurent;
H. Ouellet, vicaire au Cap Pelé;
S. Arsenault, sous-diacre, Saint-Laurent;
Révd. M. Hudon, vicaire à Bouctouche;
Révd. Père Massé, curé de Grandigue;
V. Leblanc, sous-diacre, Québec.

Les membres présents du clergé qui ne sont pas anciens élèves du Collège Saint-Joseph, sont:

Révd. Père Beaudet, curé de Saint-Laurent;
Révd. M. Egan, curé de Parrsboro;
Révd. H. Joyner, évêché de Chatham;
Révd. M. Laberge, curé de Saint-Martin, Québec;
Révd. M. Leblanc, curé de Pointe Claire, Québec;
Révd. M. Michaud, curé de Bouctouche;
Révd. Père Labbé, curé de Barachois;
Révd. M. Richard, curé de Rogersville;
M. le curé de Menoudie.

Sur les sièges réservés aux anciens élèves, nous remarquons:

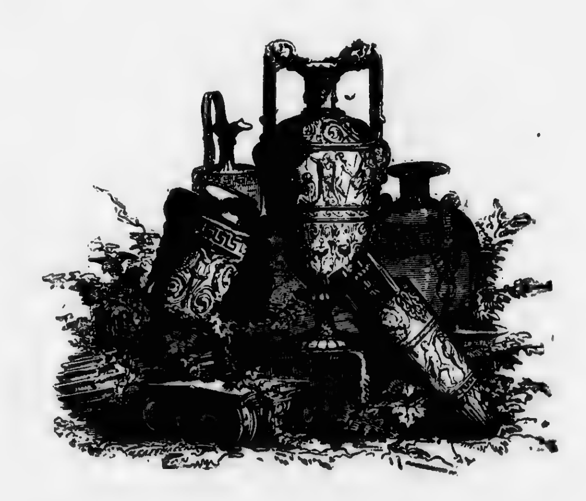
L'hon. sénateur Poirier, Shédiac;
L'hon. P. A. Landry, M. P., Dorchester;
L'hon. A. D. Richard, M. C. L., Dorchester;
Th. Bourque, M. D., Richibouctou;
E. Doherty, M. D., Memramcook;
Wm. Dolan, M. D., Fall River;
F. Gaudet, M. D., Météghan;
E. T. Gaudet, M. D., Memramcook;
A. P. Landry, M. D., Eel Brook;
N. A. Landry, avocat, Bathurst;
E. H. Léger, M. D., Bouctouche;
Geo. V. McInerney, avocat, Richibouctou;
F. Sweeny, avocat, Saint-Jean;
E. O'Brien, inspecteur d'écoles, Bathurst;
Alphée Belliveau, professeur à l'Ecole Normale, Frédéricton.

La séance, commencée à 7½ hrs., s'est terminée à 10 heures. Elle a été particulièrement brillante et animée.

PROGRAMME.

1. Cantate de Bienvenue, ...Grand Chœur.
2. Adresses anglaise et française,—par M. O'Neill et P. Arsenault
3. Duo Piano. Ouverture. "Couronne de Diamants."......*Auber*......A. Robichaud et W. Croke
4. Declamation-" Perseverance."-by B. Hennebery
5. Bildles' Ball, ... Chorus and Dance
6. Discours français: " Progrès de l'Education en Acadie." ......par H. Maillet
7. " Euryanthe " Marche ...... Orchestre
8. Déclamation: " Louis XVII." A. Beauchesne
9. Solo Violon: " Air varié de Dancla." par Y. Lamontagne
10. English Speech: " National Greatness." By W. McInerney
11. Fantaisie. " Réunion." Fanfare.... *Hevey*
12. Feux d'artifices sur le terrain du collège, ascension de ballons, musique par la Fanfare, etc., etc.

L'emporte-pièce a été la cantate de bienvenue composée pour la circonstance par le Révd. Père André Bourque, professeur de musique de grand talent. En voici les mots:



CANTATE DE BIENVENUE

CHŒUR

Les Elèves Actuels.

Salut! Frères, salut! Fils d'une noble mère,
Sous le toit maternel vous étiez attendus.
Après vingt ans et plus, Celle qui nous est chère
Vous dit comme autrefois : Soyez les bienvenus.
Depuis longtemps déjà, notre ardente jeunesse
Avec impatience attendait ce beau jour.
Nos cœurs avec amour, nos voix avec ivresse,
Acclament des Aînés le glorieux retour.

(SOLO) *Voix de Saint Joseph.*

De vous que j'ai nourris et dont la tendre enfance
Fut jadis mon amour et mon plus cher espoir,
Mon cœur garda toujours la douce souvenance,
Il tressaille aujourd'hui d'aise de vous revoir.
Dans le succès brillant que couronne la gloire,
Dans les combats obscurs où s'ennoblit le cœur,
Je vous suivis des yeux et toujours la victoire
Chez vous s'est mariée avec le vieil honneur.

Voix des Minimes.

On dit que ce brillant bocage
Où croissent de puissants rameaux,
Jadis n'avait point de feuillage,
Qu'on n'y voyait que des roseaux.
Le roseau vers les cieux sublimes
S'est élancé, fort désormais ;
Il arrive aux plus hautes cimes,
Il atteint les plus hauts sommets.
Permettez-nous cette figure :
Vous êtes cet arbre puissant,
Dont la verte et forte ramure
Frappe le regard du passant.
Déjà votre abondant ombrage
Défend contre les feux du jour,
Et contre les traits de l'orage,
Celle que vous aimez d'amour.

CHŒUR FINAL.

Salut! Frères, salut!...... Fils d'une noble mère,
Sous le toit maternel vous étiez attendus.
Après vingt ans et plus, Celle qui nous est chère
Vous dit comme autrefois: Soyez les bienvenus.
Aussi frères chéris, croyez à l'allégresse
Qui brille sur nos fronts dans un aussi beau jour;
Unissons nos accents, chantons avec ivresse:
Qu'il fait bon d'être ensemble ! Oh ! quel joyeux retour.

—

Nous regrettons de ne pouvoir en donner la musique : elle est aussi charmante que la composition littéraire. Le reste du programme a été exécuté à la lettre avec un succès très heureux. Le discours de M. H. Maillet et celui de M. W. McInerney ont été fort remarqués. La partie musicale a été sans reproche.

Après le chant de la cantate, M. P. Arsenault et M. A. O'Neill, au nom des élèves actuels ont déclamé chacun dans leur langue une adresse aux anciens élèves, qui ont répondu par la voix du Rév. M. McDevitt et de l'hon. P. A. Landry.

ADRESSE

DES ÉLÈVES ACTUELS AUX ANCIENS.

Messieurs,

Pourquoi donc ces drapeaux qui flottent au souffle des doux zéphyrs ? Pourquoi ces oriflammes chargées d'inscriptions d'où s'échappe à flots le parfum des meilleurs souhaits d'une bienvenue toute fraternelle imprégnée d'une charité, d'un amour si suave que nos cœurs en sont tout émus ? Ah ! c'est qu'il se passe ici quelque chose de nouveau, quelque chose de singulièrement joyeux et touchant tout à la fois. C'est une mère qui revoit avec un indicible plaisir ses enfants bien-aimés qu'elle a élevés et nourris du pain vivifiant de la foi et de la science. Elle les revoit grandis, forts d'une mâle expérience, aguerris au contact des combats de la vie.

Déjà ils ont fait leur marque dans le monde en y remportant de nombreux triomphes. La Religion et l'Etat les ont vus à l'œuvre et les comptent déjà, quoique jeunes encore, au nombre de leurs vaillants et fermes défenseurs. Voilà pourquoi le Collège Saint-Joseph tressaille aujourd'hui d'allégresse et traduit en partie son bonheur en souhaitant la bienvenue à ceux qui jadis furent ses élèves, ses enfants de prédilection, et qui sont maintenant sa joie et les plus beaux diamants de sa couronne.

Frères aînés, permettez-nous ce doux nom, nous sommes les Benjamins de cette institution qui fut votre *Alma Mater*. Nous disons à notre tour : Soyez les bienvenus sous ce toit témoin de vos labeurs soutenus, de vos succès et de vos premières victoires, prélude de celles qui doivent vous illustrer sur une plus vaste scène. En effet la chaire sacrée, les diverses enceintes législatives, les temples de Thémis, la science d'Esculape et jusqu'à la muse d'Eutorpe devaient trouver en vous des hommes éclairés et des maîtres habiles et judicieux.

L'enseignement, l'agriculture, la colonisation, espoir de notre chère patrie, se réjouissent de trouver dans vos personnes des amis dévoués et sincères. En voilà plus qu'il n'en faut pour que votre présence, ce soir, sous ce toit béni, soit non seulement une source de joie pour notre commune *Alma Mater*, mais encore un grand bienfait pour nous. Vous fûtes les pierres angulaires du Collège Saint-Joseph et vous l'avez solidement constitué en répondant admirablement au généreux dévouement qui vous avait été prodigué par vos directeurs toujours heureux de se dépenser pour votre avancement, votre bonheur et celui de nos frères dont vous êtes maintenant les généreux et dévoués défenseurs. Nous aussi nous voulons marcher sur vos traces, ne jamais nous rendre indignes de notre chère *Alma Mater*, et comme vous, profiter de ses leçons pour travailler au bonheur de ses semblables et à l'avancement de notre chère patrie.

Voilà, frères aînés, les sentiments que votre présence évoque dans nos jeunes âmes et les chaudes résolutions qui font battre nos cœurs au contact de votre présence au milieu de nous. Vous avez donc été bien inspirés en venant célébrer le 25[me] anniversaire de votre *Alma Mater*, vous avez apporté le bonheur et la joie dans son sein et fortifié dans nos cœurs de nobles et géné-

reuses résolutions. Soyez donc les bienvenus, frères, dans cette enceinte où vous avez passé de si heureux jours. Et vous qui, sans être élèves de cette institution, l'honorez ce soir de votre présence à titre d'amis et même de bienfaiteurs insignes, soyez aussi les bienvenus, et recevez l'expression des sentiments de notre vive reconnaissance, pour ce témoignage de délicate attention de votre part qui nous honore autant qu'il nous encourage dans la voie du devoir et de l'honneur.

Encore une fois, soyez tous les bienvenus et veuillez accueillir avec bienveillance les efforts que nous ferons pour rendre aussi agréable que possible votre séjour au milieu de nous.

P. P. ARSENAULT,

Président de l'Académie Saint-Jean-Baptiste.

ADRESSE ANGLAISE

DES ÉLÈVES ACTUELS AUX ANCIENS.

REVEREND GENTLEMEN,

Ladies and Gentlemen,

This evening I have the honor to extend to you, on behalf of the faculty and students, a hearty welcome to our *Alma Mater*. It is certainly very gratifying to behold you here on this occasion, when prosperity and happiness are beaming on our college home. To unite again the tender hearts of her children, and gather them once more around her maternal hearth, does our *Alma Mater* celebrate this glorious feast. She welcomes to-day to her friendly walls, her sons whom she has sent forth to battle with the world. She welcomes the loving friends who have marked with a hushed delight her increase in fame and honor. Joyfully does she throw open her hospitable doors and extend the warm hand of friendship, bidding you rejoice and grow young again among the endearing mementos of childhood.

An unbounded admiration rises within us when we survey the battle field of life, and behold the sons of the institution everywhere victorious in the contest. The liberal professions are honorably represented, and it is with a certain degree of pleasure that our *Alma Mater* regards the success of her children. You are the jewels that decorate her brow. We are her future hope. To you is confided the honor of sustaining in the eyes of the world her unfading reputation; to us also will that pleasing duty be one day confided. Quite aware of the difficulties we will soon have to encounter, we must endeavor to raise aloft her spotless banner, and follow in the footsteps of you, her older sons, on whom we look with reverence to-night. Oh, *Alma Mater*, thou hast reason to rejoice in their presence, and cast upon them an affectionate look of pride!

With anxious hearts we have lovingly looked forward to this occasion, when you would meet once more within these walls, and bring to our minds some happy scenes of your college days. Pleasure, indeed, does it afford our beloved Superior to see his children clasp each other's hands in friendship, and incite one another with a new love for the institution. Though we are personally unacquainted with the greater number of you, still we feel as if we knew you all, and it delights us to call you our brother students. In you we contemplate those noble principles that are truly characteristic of faithful sons of an institution, and active members of society. Long have we been taught to respect you.

"So boldly and manfully ever advancing,
Your labors subsiding, your glories enhancing,
Alma Mater, your guardian, will never deplore you.
But proudly shall look on the fame that hangs o'er you."

A. O'NEILL.

RÉPONSE DE L'HONORABLE P. A. LANDRY.

Je suis flatté de l'honneur insigne que l'on m'a fait en me désignant pour répondre à la jolie adresse que vous venez de nous lire. Le seul regret que j'éprouve, c'est de ne pouvoir faire justice à la tâche qui m'incombe. Cette réunion, je n'en doute pas, restera mémorable dans l'histoire de l'Acadie, et fera époque dans les annales du Collège Saint-Joseph. Outre le plaisir de se rencontrer, de se saluer, de se serrer la main, cette réunion solennelle nous procure de douces et agréables émotions. Que de souvenirs n'évoque pas dans nos cœurs le spectacle qu'il nous est donné de contempler? Souvenirs mêlés de douceur et d'amertume. La joie et la douceur se rattachent au souvenir de nos jours de collège, comme la reconnaissance est inséparable du souvenir des sacrifices faits par les vénérés Pères qui sont dévoués à nos intérêts. Le bonheur se mêle à la pensée des bienfaits que nous a prodigués notre *Alma Mater;* et les espérances les plus douces naissent de la contemplation du bien que ce collège béni est destiné à opérer au milieu de nos populations. La vue du progrès manifeste dont font preuve ce magnifique édifice, ce joli parterre, cette foule intéressante d'élèves, ne peut manquer de remplir de joie le cœur de tout homme aimant l'éducation et l'avancement de son pays. Le seul mélange de tristesse que nous puissions y trouver, est dans le souvenir du malheureux état dans lequel se trouvait notre bonne population acadienne sous le rapport de l'éducation avant l'ouverture du collège dont nous célébrons le 25e anniversaire. Mais cette douleur, par une contradiction étrange, ne fait que rendre plus douce et plus agréable la contemplation du progrès immense opéré depuis 1864, fruit direct et indirect des bienfaits propagés par cette maison d'éducation.

Vous avez eû l'obligeance de nous rappeler dans votre bonne adresse qu'un bon nombre des anciens élèves occupent des positions importantes dans l'Eglise et dans l'Etat. En autant que cela se rapporte aux Acadiens, c'est l'indice d'une amélioration marquante dans notre position vis-à-vis nos voisins d'origine étrangère. Avant le collège, notre bonne population acadienne comptait pour peu dans les sphères influentes, soit religieuses, sociales ou politiques. En autant que ce progrès se rapporte au collège même, nous y voyons la preuve indubitable que les connaissances acquises dans son enceinte ne sont pas inférieures à celles obtenues dans les autres collèges de la Puissance. Ce n'est pas exagérer les faits que d'affirmer que le Collège Saint-Joseph de Memramcook a fait depuis son ouverture plus de bien au point de vue de l'éducation, là où le besoin se faisait le plus sentir, qu'aucun autre collège du Canada. Vingt-cinq ans, c'est une période bien courte dans la vie d'une nation, et cependant ce court espace de temps a suffi pour opérer la renaissance du peuple acadien, pour le faire sortir triomphant d'un oubli presque complet, et pour lui inspirer un courage et une espérance qu'il semblait avoir perdus dans la profondeur des malheurs inouïs qui furent son triste partage.

A l'époque où les portes du collège s'ouvraient pour inviter notre population à envoyer la jeunesse se procurer cette éducation qui lui avait fait défaut depuis si longtemps, nos malheurs nous avaient réduits à une condition déplorable au point de vue social et civil. Mais en compensation, au point de vue religieux, patriotique et moral l'épreuve cruelle par où nous avait fait passer la divine Providence, avait laissé notre population l'égale sinon la supérieure des nationalités qui nous entouraient. Partout où nous étions connus, quoique ce fut dans un cercle bien étroit, on nous traitait comme inférieurs et comme incapables ou indignes d'être considérés sur le même pied que nos voisins. Mais, en revanche, notre bonne foi et notre probité n'étaient jamais mises en question. Les gouvernements, tout en nous tolérant la jouissance de cette liberté d'action qui est l'héritage des sujets de Sa Majesté la Reine dans notre pays, ne faisaient aucun effort pour nous procurer notre quote-part des fonctions publiques à laquelle notre nombre nous donnait droit. Et nous, habitués à servir et à nous méfier de nos aptitudes à bien remplir les devoirs qui se rattachent aux charges publiques, nous subissions sans nous plaindre, cet état de choses. La législation, l'administration

de la justice, la distribution des deniers publics, la disposition des emplois, le règlement des affaires jusque dans les moindres détails, la magistrature, tout ce qui donne de l'influence et de l'importance à un peuple, était entre les mains de nos concitoyens plus fortunés. Il nous était bien permis de déplorer cet état malheureux, de constater le grand désavantage où nous étions dans le dur combat de la vie, et surtout d'en souffrir toutes les peines et chagrins; mais avant l'ouverture du collège, l'espérance de voir des jours plus heureux semblait nous avoir abandonnés. Notre résignation à notre sort pénible était devenue si complète, que nous l'acceptions comme nous ayant été donné en partage pour toujours.

Nous semblions, par notre insouciance, désespérer de la guérison du mal dont nous étions atteints, oubliant que Dieu n'abandonne jamais un peuple qui lui reste fidèle. Un coup d'œil rapide sur notre présente situation suffit pour nous démontrer qu'un changement réel, important et avantageux s'est opéré depuis l'ouverture du collège. En 1864, avec quelques exceptions seulement, les districts d'école français, dans toute la province du Nouveau-Brunswick, étaient sans école; et là où il y en avait, la grande majorité des instituteurs étaient incapables d'enseigner les notions les plus élémentaires de la langue française. Aujourd'hui les écoles se sont multipliées au centuple, et nos instituteurs enseignent intelligemment, correctement et avec beaucoup de succès, le français et l'anglais. Je n'insisterai pas sur l'importance de ce changement et sur la valeur incalculable de nos écoles connues sous le nom d'écoles communes. Le devoir de l'instituteur n'est que secondaire à celui du père et de la mère.

En 1864, nous n'avions pas un seul journal imprimé en langue française dans la province; pas un dans les provinces maritimes. Aujourd'hui nous en avons trois. Le temps à ma disposition est trop court pour étudier en détail les services rendus à notre population par le *Moniteur Acadien*, le *Courrier des Provinces Maritimes* et *L'Evangéline*. Tous trois méritent notre encouragement, notre appui et notre reconnaissance. Le premier, cependant, a un droit tout particulier à notre gratitude pour son courage en se constituant notre organe dans un temps si difficile, et pour avoir conduit l'œuvre seul pendant bien des années avec une sagesse et un dévouement dignes des plus hautes louanges.

Je viens de vous dire qu'en 1864 nous étions presque sans écoles où l'on enseignait le français; nous étions sans journaux. Nous pouvons ajouter que nous avions un nombre bien limité de prêtres acadiens; nous étions sans avocat, sans médecin, nos marchands français étaient bien peu nombreux, nos juges de paix pouvaient se compter sur les doigts de la main, dans les emplois publics nous n'avions personne, si l'on excepte quelques petites charges insignifiantes. Toutes ces choses sont changées pour le mieux et à notre avantage. Aujourd'hui nous avons un nombre satisfaisant de prêtres, de médecins, d'avocats, de marchands, de juges de paix surtout; nous comptons pour quelque chose dans les emplois publics—mais loin de notre juste part encore, surtout dans les plus élevés,—et partout où nos Acadiens figurent dans les fonctions plus haut mentionnées, ils se tirent d'affaire avec honneur. Dans toutes les autres occupations de la vie il y a eu amélioration et avancement prodigieux. Si cela ne sentait pas la politique, je dirais que le progrès le moins satisfaisant en nombre est celui de notre représentation dans les branches populaires de nos parlements. Dans les chambres hautes nous avons des représentants dignes et habiles—et tous deux, élèves du Collège Saint-Joseph,—nous n'en avions point avant 1864. Pour l'absence du progrès, quant au nombre, dans les chambres basses, nous n'avons que notre propre insouciance à blâmer.

Mais ce collège ne s'est pas borné aux Acadiens dans la distribution de ses bienfaits. Ses portes ont été généreusement ouvertes à toutes les nationalités. Le spectacle splendide que nous avons devant nous ce soir,—où nous voyons comme élèves actuels et anciens, comme patrons de notre *Alma Mater*, Anglais, Irlandais, Ecossais, Américains, Canadiens et Acadiens, où nous entendons se souhaiter la bienvenue dans les deux langues, française et anglaise,—démontre assez clairement que les bienfaits du Collège Saint-Joseph de Memramcook se sont répandus chez toutes les nationalités qui ont voulu profiter

des avantages qu'il leur offrait. Oui, messieurs, ce spectacle est éloquent et proclame hautement plusieurs faits importants et consolants. Il nous démontre de la manière la plus agréable, la bonne entente et l'harmonie qui règnent entre les élèves des différentes nationalités, rivalisant d'émulation dans l'acquisition des sciences et la pratique des arts. Il nous donne la preuve la plus convaincante de la facilité qu'il y a, dans un pays comme le nôtre, composé de différentes races et de différentes croyances religieuses, de se bien comprendre et de travailler avec émulation, mais dans un esprit de fraternité, pour le plus grand bien. Ce spectacle est l'image, en petit il est vrai, mais non moins fidèle des desseins de Dieu sur notre Canada. Dans ses mystérieux décrets, Dieu a donné au Canada une population hétérogène. Régis par une constitution et des lois qui garantissent à tout bon citoyen pleine et entière liberté de conscience, liberté de parole et liberté d'action, il est possible, il devrait être facile aux membres de la famille canadienne de vivre dans une harmonie aussi parfaite et de marcher dans la voie d'un progrès aussi marquant que nous le voyons sous ce toit. Ici, sous ce toit béni, sous la direction sage, prudente et éclairée du Révérend Supérieur, les élèves s'éprennent des plus nobles sentiments de patriotisme et d'amour de la patrie. On leur enseigne le respect des opinions d'autrui, l'amour fraternel, la charité envers ses voisins, la soumission aux autorités, et une confiance raisonnée dans l'avenir de son pays. Dieu, il me semble, a décrété que le même enseignement doit être propagé parmi tous les sujets britanniques dans notre beau pays du Canada. Puissent ces derniers profiter de ces leçons jusqu'à faire régner dans tout le pays la même harmonie que l'on voit ici, à assurer la même soumission aux autorités, et à inspirer le même amour du pays que nous portons tous à notre *Alma Mater*. Nous n'avons pas encore à nous féliciter d'un état de choses aussi parfait dans la confédération. Espérons cependant que les enseignements et les bons exemples de nos gouvernants et des gouvernés tendent vers ce but.

Pour nous, les anciens élèves Acadiens surtout, c'est un bonheur et un avantage tout particulier que de pouvoir visiter le Collège Saint-Joseph de temps à autre. Quand le général veut inspirer à ses soldats de la bravoure, du courage, du patriotisme, il leur rappelle les plus grandes gloires, et les plus grands triomphes de leur Patrie. Il leur parle des héros qui se sont dévoués et sacrifiés au service de leur pays. Et s'il peut les conduire sur le théâtre même où les gloires ont été acquises, les triomphes remportés, où s'illustrent encore quelques héros valeureux, et au moins, où reposent les cendres de ceux qui se sont endormis sur le champ de l'honneur, l'influence sur l'esprit des soldats devient encore bien plus considérable, bien plus puissante. Pour nous, Acadiens, nous trouvons ici le théâtre sur lequel notre plus grand triomphe a été remporté, le triomphe de notre réveil national, de notre renaissance comme peuple ; le triomphe de la préservation de notre langue. Certes ! c'est bien là un grand triomphe, un évènement dans la vie de notre race bien propre à nous inspirer de la bravoure, du courage, du patriotisme, de la valeur. Et s'il en faut encore, nous trouvons ici les cendres du héros qui a conçu l'idée et préparé les voies de la construction d'un collège au milieu de nous, du héros qui a épuisé sa santé, ses forces et ses deniers pour jeter les bases de cette institution qui fait notre gloire. La mémoire de ce bienfaiteur de notre race est profondément gravée dans notre cœur, et son nom, aujourd'hui sur toutes les lèvres, devra bientôt, au moyen du témoignage de reconnaissance que ses anciens paroissiens sont à préparer, se trouver inscrit sur un monument durable et digne. Nous connaissons l'histoire des luttes et des sacrifices du défunt Messire Lafrance. Inutile de la répéter.

Eh bien ! nous trouvons ici sur cette scène qui a été témoin de notre régénération, le régénérateur lui-même! Est-ce bien nécessaire que je prononce ce nom vénéré et si cher aux cœurs acadiens, pour que votre attention se concentre sur l'idole, le père de notre race acadienne? Eh non ! Vous saisissez déjà ma pensée. Encore bien moins est-il nécessaire que j'essaie de vous rappeler les titres nombreux qu'il a à notre reconnaissance et à notre amour. La plus belle page de notre histoire sera celle qui racontera les sacrifices, le zèle, le dévouement, la sagesse, les succès du noble cœur, du généreux et ardent apôtre de l'éducation—le Révérend Père Camille Lefebvre.

Vous avez, messieurs, la gracieuseté de nous dire que vous désirez marcher sur nos traces. Cela nous flatte beaucoup; cependant, veuillez ne pas borner vos efforts à ce point. Le peu de bien que nous avons pu accomplir n'est qu'un imparfait commencement. C'est bien, imitez ceux qui vous ont précédés ici dans les œuvres que vous jugerez dignes d'imitation: mais si vous voulez correspondre aux espérances que le public fonde sur vous, vous viserez à nous surpasser dans le combat qui conduit au succès honorablement acquis. A vous sera appliqué, par un public exigeant, le proverbe: "On demandera beaucoup à celui qui aura reçu beaucoup." Les moyens à la disposition du collège pour faire le bien grandissent avec le temps et le progrès qu'il accomplit. Tous les avantages qu'il possède ont été généreusement et soigneusement mis à votre service. Dans la même proportion que vous aurez été plus favorisés, le public s'attendra à recevoir plus de vous. Que vous vous montrerez dignes de votre mission, comme vous vous êtes montrés studieux, dévoués, soumis et intelligents, nous n'avons aucune raison d'en douter.

Veuillez agréer l'expression de notre vive reconnaissance pour les bons mots que vous nous adressez, et veuillez aussi croire au bonheur dont nos cœurs sont remplis en ayant l'avantage de nous unir à vous pour célébrer le 25ème anniversaire de notre *Alma Mater*.

Le souhait le plus ardent que puissent formuler les anciens élèves dans cette occasion, c'est que les inspirations reçues dans la présente circonstance se gravent profondément dans les cœurs des élèves, tant actuels qu'anciens; que les liens qui nous unissent deviennent encore plus étroits et plus sympathiques; que les beaux talents dont vous avez donné preuve, fortifiés et éclairés par l'instruction chrétienne reçue ici et par les précieuses notions de la vérité et de la justice inculquées dans cette enceinte, donnent au Canada, notre beau pays, des sujets éclairés, loyaux et dévoués, des sujets qui feront honneur à leur patrie, qui seront la joie et le bonheur de leurs familles et qui feront, par là, la gloire de notre *Alma Mater*, le Collège Saint-Joseph de Memramcook.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. HONORÉ MAILLET, ÉLÈVE DE RHÉTORIQUE, A LA SÉANCE DU 25 JUIN, AU COLLÈGE SAINT-JOSEPH.

Messeigneurs,

Révérends Messieurs, Mesdames et Messieurs,

S'il est des moments destinés à faire époque dans la vie de cette florissante institution, j'ose croire qu'il ne peut s'en trouver de plus agréables que ceux qui s'écoulent maintenant avec tant de rapidité, et qui doivent se continuer, avec un nouvel éclat, au lever de l'aurore. En effet, quoi de plus délicieux pour notre *Alma Mater* que l'inestimable jouissance de se reposer un instant dans cette rafraîchissante oasis! Quoi de plus agréable pour elle que de jouir de la douce présence de deux augustes prélats dans cette province! Quoi de plus propre à lui inspirer des sentiments de joie et d'allégresse, que de posséder dans son sein cette multitude qui fut jadis ses enfants privilégiés et qui viennent aujourd'hui lui renouveler leur amour et leur reconnaissance, après lui avoir acquis une auréole de gloire et une renommée déjà impérissable!

Oui, Messieurs, elle est belle la fête que nous célébrons; elle est touchante et suave cette réunion intime des anciens élèves, dans ce séjour adoré où ils ont acquis l'amour du devoir avec la science.

Pour nous, qui coulons dans cet asile des jours sans mélange, sans inquiétude et sans remords, nous saluons avec joie ce jour heureux, où, par une faveur insigne, il nous est permis d'unir nos faibles accords au concert magnifique qui s'élève pour acclamer les bienfaits que rend à notre peuple cette maison qui nous est chère à plus d'un titre. Cependant, cet honneur prend pour nous les formes d'une tâche difficile et délicate en face de cette démonstration toute solonnelle.

En présence d'un auditoire aussi nombreux et aussi distingué, au milieu duquel figurent les personnages les plus éminents et les plus haut placés dans la société, je sens mon cœur se remplir d'une indicible émotion. Ce n'est donc pas sans quelque hésitation que j'essaie, ce soir, de retracer les progrès rapides que l'éducation a faits au sein de notre population, depuis des années encore peu nombreuses. Je vous prie donc, Messieurs, de vouloir bien me suivre un instant: après avoir jeté un regard sur le passé, nous nous arrêterons devant les faits contemporains, et nous nous demanderons où se trouve le principal moteur du progrès qui s'accentue de plus en plus au milieu de nous.

Pour constater ce progrès presqu'inouï, il n'est pas nécessaire de se transporter au temps où nos pères rentrèrent dans leurs foyers, après avoir rompu le pain de l'exil; qu'il nous suffise de remonter à cette époque encore récente, où nous n'avions pour toute école que les rares leçons de l'exilé de la Verte Erin, ou du Canadien passant de temps à autre dans nos parages; où nous étions obligés de nous en tenir à la foi de l'étranger pour la lettre de nos transactions; où enfin, des circonstances incontrôlables et malheureuses nous fermaient toute entrée aux positions influentes dont jouissaient nos voisins plus fortunés.

Qu'il a dû être difficile à nos pères de soutenir le combat de la vie sans l'éducation! cette arme puissante qui assure la gloire et la prospérité de toute nation, cette arme, seule capable de promouvoir les intérêts de la patrie et de l'Eglise. Aussi, pendant de longues et difficiles années, ils ont combattu pour leur avancement sans l'aide et sans l'appui d'autrui; ils ont lutté seuls, entourés d'une population qui leur était étrangère par les mœurs, la langue et l'origine. Quoi d'étonnant, Messieurs, si dans de telles circonstances, nous eussions perdu notre identité comme peuple, si notre langue eût été remplacée par celle de nos voisins, si, en un mot, notre nationalité eût disparue pour jamais du sol de la jeune et vigoureuse Amérique. Cependant ce ne fut point le cas; notre nationalité est sortie pure et intacte du milieu des obstacles qui enrayèrent notre avancement, et nonobstant l'absence presque complète d'écoles, notre belle langue—don sacré de nos pères, résonne encore aujourd'hui sur toutes les plages de l'Acadie.

L'Eglise, par le moyen de ses ministres, a pris soin de ces âmes délaissées, faibles épaves de tout un peuple que la tourmente avait disséminé aux quatre vents du ciel. Elle s'est emparée d'elles au moment où elles allaient disparaître, ensevelies sous la poussière de l'oubli et de l'abandon Quelques zélés missionnaires, venus de la vieille France, puis du Canada, notre allié, leur distribuèrent tour à tour le pain mystérieux du chrétien. Ces généreux missionnaires qu'un dévouement héroïque amenait au sein de ces colonies abandonnées, instruisaient l'ignorant et répandaient le baume de la consolation dans ces âmes troublées par des tribulations de toutes sortes. Gloire à vous, prêtres infatigables, qui nous avez transmis, par l'entremise de nos pères, le domaine précieux de la Religion! Honneur à vous, illustres champions de la Foi, qui avez sauvé de la perdition et notre langue et notre nationalité!

Plus tard, Messieurs, quand des moyens pécuniaires permirent à nos ancêtres de procurer à leurs enfants les leçons précieuses de l'instruction, les maîtres firent défaut, et ainsi les talents que Dieu nous avait départis, comme à toute autre nation, demeurèrent dans un état latent. Pendant de longues années notre position comme peuple, resta sans amélioration; aussi, disons avec un savant auteur, ami sympathique de notre race, que notre plus grand malheur n'a pas été notre déportation, mais le manque d'éducation et l'état presque complet d'abandon qui ont signalé notre marche lente et pénible à travers les siècles.

Tel était, en quelques traits imparfaits, l'état d'inaction dans lequel gémissaient autrefois nos glorieux ancêtres, courbés sous le poids d'une ignorance trois fois séculaire. Et cependant quelle bravoure n'ont-ils pas déployée au milieu de tant de difficultés! Quel cachet de grandeur, quelle ampleur de vue se déroulent à chaque page de leur lamentable histoire! De quel dévouement héroïque n'ont ils pas fait preuve pour conserver leur foi, leur langue et leurs coutumes—dépôt sacré qui n'a rien perdu de son éclat en passant à leurs nombreux descendants.

Il est remarquable, Messieurs, que dans l'œuvre de régénération et de préparation de l'avenir des peuples, les regards des maîtres et des chefs les plus autorisés se portent de préférence sur l'éducation. Permettez-moi de vous citer ici les paroles que l'immortel Léon XIII, l'honneur et la gloire de l'Eglise, adressait, il y a quelque temps, à un évêque éminent de France—paroles qui montrent toute l'importance de l'éducation : " Retournez, disait-il au prélat, retournez dans votre diocèse et ne cessez pas de stimuler, d'exhorter vos prêtres à travailler à la noble cause de l'éducation ; car sur ce point d'appui repose la société tout entière." M. Rameau de Saint Père, cet illustre vieillard dont les savants écrits ont si puissamment contribué à nous tirer de l'oubli, ne cesse, dans les sages conseils que lui dicte son profond intérêt pour nous, d'attirer notre plus sérieuse attention sur l'éducation de notre jeunesse. Pourquoi donc ces pressantes exhortations à profiter des bienfaits, des lumières de l'éducation ? Ah ! Messieurs, c'est que l'éducation est pour nous comme pour tout peuple, le dernier mot de la lutte, la garantie de la défaite ou de la victoire.

" C'est l'éducation, a dit Mgr Dupanloup, qui, par l'influence qu'elle exerce " sur l'enfant et sur la famille, éléments primitifs de toute société, fait les " mœurs domestiques, inspire les vertus sociales et prépare des miracles inespérés de restauration intellectuelle, morale et religieuse. C'est l'éducation " qui fait la grandeur des peuples et maintient leur splendeur, qui prévient " leur décadence et au besoin les relève de leur chute. *Sanabiles fecit nationes* " *orbis terrarum.*"

Ces grandes vérités ne sauraient briller d'un plus vif éclat qu'en les appliquant au peuple acadien. En effet, on ne peut se défendre d'un certain étonnement à la vue du progrès providentiel qui s'est accompli au milieu de nous depuis un certain nombre d'années, progrès qui nous laisse concevoir les plus douces espérances pour l'avenir, si toutefois, nous sommes fidèles aux desseins de Dieu sur nous. Car, Messieurs, si Dieu a voulu que le peuple acadien reçût dès son berceau la consécration du malheur, s'Il a permis qu'il fût violemment arraché du sol dans lequel il avait poussé de vivaces racines, s'Il a fait surnager les fragments de ce peuple à des naufrages multipliés, s'Il a permis toutes ces choses, dis-je, on peut croire qu'Il lui réserve, tôt ou tard, un rôle important dans le concert sublime des nations. Aujourd'hui donc, que le flambeau de l'éducation a jeté sa lumière tardive mais salutaire au sein de nos populations, nous prenons notre place au soleil de la liberté ; nous cessons d'être simples spectateurs, silencieux et timides, du progrès des nations qui nous entourent ; comme elles, nous voulons, nous aussi, voguer sur l'océan de la prospérité et arriver avec elles au port qui nous est assigné. L'ambition que le malheur et une ignorance forcée avaient presque éteinte en nous, se réveille et nous pousse, quoique lentement, vers les degrés du pouvoir. Oui, aujourd'hui, nous voyons avec plaisir des Acadiens figurer honorablement aux différents degrés de l'échelle sociale, où ils travaillent avec ardeur et énergie à la défense de nos droits et de nos intérêts les plus chers. Nos écoles rurales se multiplient à vue d'œil afin de rendre notre jeunesse active et intelligente. Un clergé nombreux et zélé, sans négliger notre progrès spirituel, se dévoue à notre avancement intellectuel et moral. L'agriculture, cet art si longtemps négligé parmi nous et pourtant la base des richesses du peuple, prend depuis quelques années un nouvel élan, grâce au généreux dévouement et à l'influence de quelques-uns de nos frères. L'industrie, cet autre ressort de prospérité, s'étend à l'aide de l'éducation, qui en favorise le développement.

Messieurs, le soleil bienfaisant de l'éducation s'est levé pour nous, et ses rayons vivifiants ont fait changer la face des choses. Ils ne sont plus ces temps d'autrefois, où pour la recherche d'un missionnaire, pour les soins d'un médecin, pour l'exportation de nos produits, il nous fallait franchir des distances énormes et au milieu des difficultés de toutes sortes. L'instruction, fille de la civilisation, a enlevé tout obstacle, et la confiance publique coule maintenant dans un chenal plus large et plus profond.

Réjouissons-nous donc, Messieurs, en voyant notre avenir se montrer sous un si bel aspect ; réjouissons-nous en songeant que notre nom, naguère encore perdu dans l'ombre, figure dans les annales des peuples d'aujourd'hui. Mais au milieu des transports de notre allégresse, n'oublions pas ceux qui ont don-

né le branle au mouvement progressif que nous constatons avec un légitime orgueil, et qui travaillent encore avec tant de courage, à l'extension de notre foi et de notre instruction.

Je vous ai montré le pas que nous avons fait dans la voie de l'éducation et les heureux résultats qui en ont été la suite; mais vous n'ignorez pas que ces progrès sont l'œuvre immédiate de nos maisons d'éducation; que la date de leur fondation a été pour nous la date de l'ère nouvelle, de l'ère de la renaissance. Oui, ce sont elles qui ont pris l'enfant du cultivateur et l'ont fait monter au plus haut degré de l'échelle sociale; ce sont elles qui l'ont conduit, comme par la main, dans les rangs les plus distingués des professions libérales; ce sont elles qui l'ont assis sur la chaire de nos écoles pour répartir les saines doctrines dans nos campagnes; ce sont encore elles qui l'ont fait gravir les degrés des autels; à tous elles ont ouvert les portes de la science, et en ont éclairé les sentiers tortueux du flambeau resplendissant de la Religion. Mais de tous ces progrès, le Collège Saint-Joseph peut aujourd'hui revendiquer sa juste part; car, Messieurs, voilà vingt-cinq ans qu'il remplit cette sublime mission! Vingt-cinq ans qu'il donne à la Religion de zélés défenseurs et à la Patrie de vaillants protecteurs. Vingt cinq ans qu'il éclaire et dirige notre route encore semée d'écueils!

Mais comment parler du Collège Saint-Joseph, sans nommer celui qui l'a conduit au point de prospérité où nous le voyons aujourd'hui; comment faire l'éloge de cette florissante institution qui peut marcher l'égale des meilleurs collèges du Canada, sans prononcer le nom de celui qui, comme sentinelle avancée de l'éducation dans notre pays, a contribué si largement à notre rapide régénération; de celui qui, au sein même des plus grandes difficultés, n'a jamais faibli dans la noble tâche qu'il s'était tracée, d'allumer dans l'Acadie un foyer ardent qui devait refléter au loin une lueur salutaire et dans l'espace et dans l'avenir. Il a arrosé de ses sueurs le grain de sénevé que son pieux et généreux prédécesseur, feu messire Lafrance, d'heureuse et sainte mémoire, avait confié au sol, et ce grain a germé sous les rayons bienfaisants de la Religion; aujourd'hui, c'est un arbre magnifique à l'ombre duquel nous venons chaque année chercher le pain de l'intelligence qui nous est si nécessaire.

Lafrance! Lefebvre! noms à jamais mémorables, vous êtes pour jamais gravés dans le cœur des enfants de l'Acadie; noms impérissables, vous surnagerez longtemps encore sur l'abîme de l'oubli: noms entourés de vénération et de respect, vous serez répétés à l'envie par les générations futures!

Plus heureux que votre prédécesseur, vous, Très Rév. Père Supérieur, qui siégez ce soir au milieu de cette nombreuse famille qui s'applaudira toujours d'avoir passé des années heureuses, mais, hélas trop courtes sous votre bienveillante tutelle, vous jouissez en ce moment du fruit de vos labeurs. Plus heureux encore que Moïse sur le versant du Nébo, votre pied peut maintenant fouler le sol de promission et votre regard, se promener à loisir sur un vaste horizon: il peut embrasser les obstacles et les souffrances du sentier parcouru et contempler dans les lueurs de l'avenir la réalisation des légitimes espérances que vous nourrissez au fond de votre cœur. Jouissez donc, en ce grand jour, du bonheur si mérité que vous procure ce regard vers l'avenir. Oui, jouissez-en, et permettez à vos enfants de partager votre bonheur.

L'ILLUMINATION.

A l'issue de la séance la foule se porta sur le terrain du collège, où un spectacle féérique s'offrit à ses regards étonnés. La colline était éclairée par mille flambeaux, lanternes chinoises et feux pyrotechniques. Un ballon aux couleurs multicolores, brillant comme un météore, s'éleva dans les airs et resta suspendu dans l'espace comme une boule de feu magique. Le feu d'artifice a été merveilleux dans ses effets. Pendant une heure le firmament a été illuminé de gerbes de feu éblouissantes, de fusées éclatantes, de soleils

rivaux de l'astre du jour. Jamais on n'avait vu de si belles choses, et ce spectacle, le dernier de la journée, couronnait dignement le premier jour des fêtes du 25e anniversaire.

Ensuite, chacun se retira gai et content de l'agréable soirée qu'on venait de passer.

III.

(Du *Moniteur Acadien*, édition du 3 juillet 1889.)

LES FÊTES DU COLLEGE SAINT-JOSEPH.

LE SECOND JOUR.—LA MESSE.—LE BANQUET.—LA SÉANCE.—PRÉSENTATION DE LA BOURSE.—DISCOURS.—L'HON. JOHN COSTIGAN.

Les noces d'argent du Collège Saint-Joseph de Memramcook sont maintenant une chose du passé. Depuis un an, on en parlait avec amour et avec anxiété; chacun désirait le succès de cette fête unique, mais personne n'ignorait les grandes difficultés à surmonter par les auteurs de ce beau projet.

Dieu merci, la fête a été brillante, et nous répéterons à son endroit ce qu'un journal s'écriait à propos de la récente célébration de la Saint-Jean-Baptiste à Québec: "Dire les délicieuses impressions que nous avons éprouvées durant ces deux jours à jamais mémorables, est au-dessus de toutes les forces de notre imagination." Les anciens élèves de cette institution se sont illustrés en cet acte solennel; le peuple acadien a dû grandir dans l'esprit des autres nationalités. Honneur à ses organisateurs; honneur aux souscripteurs de "l'Aile des anciens Elèves" dont le patriotisme s'est si noblement montré en cette circonstance. C'est avec bonheur que nous enregistrons leur dévouement à la cause de la religion et de la patrie.

Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons déjà dit de la première journée de la célébration; jamais Memramcook n'avait été témoin d'une semblable démonstration. Mais si la journée du 25 juin a été extraordinairement brillante, celle du lendemain n'a pas été moins animée et elle a vu l'accomplissement du but de cette réunion d'anciens élèves et d'amis éclairés de l'Education.

Ci-suivent par lettre alphabétique, les noms de quelques anciens élèves présents à la fête:

Rév. Sylv. J. Arsenault, C. S. C, Saint-Laurent.
Rév. P. L. Belliveau, Sussex,
" M. P. Babineau, Caraquet,
" F. Belliveau, Fox Creek,
Thos. J. Bourque, M. D., Richibouctou,
Alphée Belliveau, Frédéricton.
Rév. Ph. F. Bourgeois, Hâv.-à-Boucher,
A. J. Belliveau, Saint-Joseph,
Maxime Belliveau, Ottawa,
Ed. Belliveau, Moncton,
Damien Belliveau, Joggins Mines,
J. V. Bourque, Amherst,
Frank O'Brun, College Bridge,
William Babin, Fox Creek,
L. J. Belliveau, M. D., Shédiac,
Jas Buckley, Ottawa,
Jos J. Bourgeois, Moncton,
L. N. Bourque M. D, "
Jas Barry, Saint John,
Didier L. Bourgeois, Moncton,
Thos E. Babin "

David D. Cormier, Cap Pelé,
Rév. F.-X. Cormier, Cocagne,
Cyrille P. Cormier, Memramcook,
Honoré D. Cormier, Cormier's Cove,
Rév. F. L. Carney, DeBec,
" F. Casey, Saint John,
Félicien Cormier, Cormier's Cove,
W. A. Dolan, M. D., Fall River,
Rév. Chs. Collins, Fairville,
" D. F. Léger, Saint-John,
Emile E. Dubé, Rivière-du-Loup,
E. P. Doherty, M. D., Memramcook.
Aimé Duguay, "
John A. Doherty, "
John P. Fegan, Halifax,
E. T. Gaudet, M. D., Saint-Joseph,
Placide P. Gaudet, Shédiac,
André T. Gaudet, Memramcook,
Joseph Gaudet, Saint-Joseph,
Damien L. Gaudet, "
Lucien I. G. Gaudet, "
Dosithé J. Gaudet, Shédiac,
Antoine M. Gaudet, Dorchester
Ferdinand Gaudet, Memramcook,
Jos V. Gallant, Grandigue,
Siméon Gaudet, Memramcook,
Rév. A. Hudon, Bouctouche,
" J. Hébert, Saint-Paul,
M. O. Hewson, Amherst,
F.-X. Leblanc, Bouctouche,
David V. Landry, Memramcook,
Rév. Ls. de G. Leblanc, évêché de Saint-Jean,
O. S. Léger, Moncton,
Philip P. Landry, Moncton,
Alphonse T. Leblanc, Dupuis Corner,
Vital Leblanc, Belliveau Village
Jas B. Lane, Dorchester,
W. J. Leblanc, Moncton,
Siméon D. Leblanc, Collège Bridge,
Rév. J. M. Levasseur, Paquetville,
Philicien S. Leblanc, Memramcook,
Maxime Leblanc, Memramcook.
A. Leblanc, "
Ed M. Léger "
N. A. Landry, Bathurst,
Clem O. Leblanc, Moncton,
Joseph D. Leblanc, College Bridge,
Pierre H. Leger, Grandigue.
E. H. Leger, M. D., Bouctouche,
Thos O. Leblanc, Memramcook,
Tilman T. Landry "
Rév. A. T. Leblanc C. S. C., Collège St-Joseph,
Patrice T. Léger, Shédiac,
Joseph Landry "
Thadée M. Léger,
Max Landry, Memramcook,
P. A. Landry, M. P., Dorchester,
Thos McFadden, St-John,
Rév. J. McDevitt, Silver Falls,
John McGowan, Memramcook,
Geo. McSweeney, Moncton,
Geo. V. McInerney, Richibouctou,
James McInerney, M. D., Saint-Jean,
Edw. O'Brien, Bathurst,
A. O'Leary, Richibouctou,
Rév. A. B. O'Neill, C. S. C., St-Laurent,
" H. Ouellet, Cap Pelé,
Hon. Pascal Poirier, Shédiac,
Chas E. Power, Halifax,
Auguste Poirier, Shédiac,
N. Robidoux, "
Hon. A. D. Richard, Dorchester,
F. Gaudet, M. D., Meteghan,
D. E. Richard, Belliveau Village,
Louis Richard, "
J. Ernest Sirois, Grande Rivière, Gaspé,
Frank J. Sweeney, St-John
J. P. Sherry, Memramcook,
André A. Vienneau "
Aimé M. Vienneau "
Zoel M. Vienneau "

N'est point compris dans cette liste le personnel enseignant du collège.

Toutes les professions honorables comptent des membres parmi ces hommes : le clergé, le barreau, la médecine, le journalisme, la classe enseignante, le commerce, l'agriculture, le service civil. Un bon nombre se sont déjà signalés dans leur carrière, et bien que la fortune n'ait pas souri également à tous, pas un seul n'a à rougir de sa position et de son succès personnel.

26 JUIN.

Le programme du jour débute par la grand'messe à l'église paroissiale.

C'était bien débuter que d'invoquer le secours du Très-Haut pour qu'il daigne accorder au Collège Saint-Joseph les secours dont il a besoin pour accomplir sa haute mission.

L'église est décorée de banderoles multicolores avec de la verdure. A chaque colonne est suspendue une riche bannière. L'ornementation de l'autel respire la grâce et le bon goût.

La grand'messe est célébrée par le Très Rév. Père Lefebvre assisté des RR. MM. F. X. Cormier et James McDevitt comme diacre et sous diacre; thuriféraire, Rév. M. F. L. Carney, curé de DeBec, et les cérémonies sont dirigées par M. l'abbé J. Hébert, curé de Saint-Paul, Kent. Mgr Sweeny, évêque diocésain, assiste au trône ayant à ses côtés les RR MM. Harnett et Collins. Vis-à-vis siège sur un fauteuil Mgr Rogers, évêque de Chatham, assisté du Rév. H. Joyner, secrétaire de Sa Grandeur. Au chœur figure un nombreux clergé où l'on remarque les RR. Pères Beaudet, C. S. C., curé de Saint-Laurent, P. Q., LeBlanc, curé de Saint-Martin, P. Q., Laberge, curé de la Pointe Claire, P. Q., Cordeau, curé de Menoudie, N.-E., Egan, curé de Parrsboro, N. E., Richard, curé de Rogersville, N. B., et un grand nombre de prêtres du diocèse de Saint-Jean.

A la messe, la messe du second ton en plain chant est exécutée par deux chœurs. Au grand orgue se trouvent les anciens élèves sous la direction de M. l'abbé Ph. F. Bourgeois, curé de Hâvre-à-Boucher. Le grand orgue est tenu par le Rév. Père A. T. Bourque, C. S. C., organiste de la paroisse. Au haut de la nef, le chœur des élèves actuels sous la direction du Rév. Père Perquis, C. S. C., maître de chapelle du collège, alterne avec les anciens. Ce chœur est accompagné d'un harmonium touché avec habileté par M. Alban Robichaud, élève de rhétorique, et par plusieurs instruments formant orchestre. Cette messe ainsi exécutée avec tant de précision fait voir toute la grandeur et la majesté qu'on peut trouver dans le plain chant. Les divers morceaux liturgiques de plain chant tels que l'Introït et le Graduel sont chantés par les élèves actuels de manière à prouver suffisamment le soin que l'on apporte à cultiver le plain chant dans cette institution.

Après la bénédiction solennelle de l'évêque diocésain, M. l'abbé Philippe L. Belliveau, curé de Sussex, un des plus jeunes prêtres sortis du Collège Saint-Joseph, monte en chaire et fait le sermon, touché au coin dubon goût, de la vérité et de l'élégance, que l'on trouvera dans le texte ci-dessous. Il faut remarquer que ce sermon devait être débité en plein air, et ce n'est qu'au dernier moment qu'on a changé le programme. Voilà ce qui explique quelques phrases de l'exorde.

SERMON

prononcé par M. l'abbé Philippe L. Belliveau, curé de Sussex.

Salutate eam dicentes: pax huic domui.
Saluez-là en disant: que la paix soit dans cette maison. (S. Mathieu x, 12.)

Mes Frères,—Je n'avais que trois ans à la fondation du Collège Saint-Joseph, et ce fait seul aurait dû, ce me semble, en inviter un autre à en raconter l'histoire et à en faire l'éloge, dans cette très solennelle circonstance.

Il me faudrait aujourd'hui le concours de la poésie, le langage académique des princes de la littérature et de la rhétorique, la puissante éloquence des maîtres de l'art oratoire, pour chanter les gloires de ce jour où je ressens, en ce moment plus que jamais, que ces dons ne sont pas arrivés jusqu'à moi.

Il me faudrait le courage et l'assurance d'un vieil orateur, pour vous voir ainsi saisis d'émotion, à la vue de ce spectacle grandiose qui se déroule sous nos regards; et plus je songe à ma témérité, en acceptant l'invitation de M. le Secrétaire du comité, plus je tremble, et plus je requiers votre bienveillante indulgence à la pensée que j'en suis à mon premier discours d'importance, étant, comme je le suis en ce moment, l'objet d'une bonté maternelle, et cela, dans ma paroisse natale, au milieu de mes frères, de mes amis, en face de mon Alma Mater, sous l'œil de mes anciens supérieurs, professeurs et condisciples, devant l'élite de la société et le vaste concours de peuple qui se presse autour de cet autel.

Quel spectacle en effet, M. F., que celui que nous avons sous les yeux ! Nous sommes accourus de tous les coins des provinces maritimes, de la vieille province de Québec, de l'Ontario, et même de la vaste république américaine, sans distinction de race, de croyance et de profession, pour chômer le 25e anniversaire de l'ouverture des classes dans le Collège Saint-Joseph. Honneur à ceux qui ont été les instigateurs de cette convention ! Honneur au comité d'organisation, qui, au cri d'appel, a su rassembler un aussi grand nombre des anciens élèves autour de leur Alma Mater ! Tous nous avons pour quelques jours suspendu nos travaux, pour venir, comme les enfants d'une même mère, nous reposer, un instant, dans cette charmante oasis, parler du passé, renouveler les doux souvenirs du collège, et redire à cette institution notre amour et notre reconnaissance. Nous avons voulu d'abord donner une preuve que nous nous rappelons les leçons ici reçues, en dressant cet autel à la face du ciel, et en demandant à la religion d'inaugurer ce jubilé collégial. Lorsque tout à l'heure l'homme d'état et le légiste, le magistrat et l'homme de la médecine, l'homme de finance ou du commerce, l'ouvrier et le cultivateur, toute cette phalange, en un mot, autour du clergé, se courbait librement dans le silence et l'adoration, au pied de l'autel, jamais spectacle ne parut plus beau. Au milieu des émotions qui se pressent, de l'élan, de l'enthousiasme qui se produisent ; à la vue des centaines de drapeaux qui ondulent gracieusement sous le souffle des zéphyrs ; du haut de cette riante colline surmontant la vallée verdoyante, et à l'ombre du toit béni où nous avons passé les plus belles années de notre jeunesse, je suis tenté de traduire notre bonheur par ces paroles de la Sainte Ecriture, et de m'écrier avec le Psalmiste : " Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum " — Ah ! que c'est une chose bonne et agréable que les frères soient unis ensemble.

I

Il fut un jour, M. F., où deux peuples, affaiblis par des années de malheur, oubliés presque complètement dans les affaires de l'état, exclus même, par la force des circonstances, des charges de l'Eglise, marchant, pour ainsi dire, dans une demi-obscurité, demandèrent à grands cris une lumière pour éclairer leur marche, un phare lumineux pour les sauver du naufrage.—C'étaient les descendants des exiles de la Verte Erin, et des victimes de 1755. Une persécution longue et systématique avait laissé sa marque sanglante sur les deux. Chez les uns, c'était une sorte de contentement déplacé, dans le malheur ; chez les autres, l'abattement et le désespoir ; mais chez d'autres encore on trouvait une foi vive dans l'avenir, et une agitation continuelle pour l'amélioration des choses.—L'ignorance, pour tout dire dans un mot, était le centre de tous nos déboires. Nous regardions au loin, du rivage, cherchant à distinguer la vague qui porterait le vaisseau, contenant dans ses flancs l'homme de Dieu, l'envoyé de la Providence. Hélas ! il ne venait pas, et le peuple souffrait, demandant du pain, le pain de l'éducation. " Parvuli petierunt panem et non erat qui frangeret eis. " Les petits ont demandé du pain, et il n'y avait personne pour leur en donner. (Jérémie.)

Le vieux monde nous avait depuis longtemps abandonnés ; nous le sentîmes enfin, et tournâmes nos regards fatigués vers la Nouvelle-France, au souvenir plus vivace, et dont les relations avec nous étaient plus fréquentes. C'est de là que nous est venu le secours si longtemps attendu, dans la personne de feu Messire Lafrance, d'heureuse et sainte mémoire. Nous disons souvent M. F., que Dieu est la Sagesse Eternelle : c'est toujours vrai ; et ce fut vrai surtout dans le choix que fit la Providence du missionnaire qui devait jeter les bases de notre régénération. Les commencements devaient être difficiles ; il y avait, de la part de quelques-uns, dont les vues étaient diamétralement opposées aux siennes, une certaine apathie à vaincre ; il se trouvait des préjugés à renverser, des sacrifices personnels à faire, des ménagements à garder . . Dieu avait tout prévu, et nous envoya un digne apôtre, rempli d'énergie et de fermeté, plein de discernement et de tact, amoureux du travail et du sacrifice, administrateur aimable avec les siens et populaire au dehors. Telles sont les quel-

ques qualités distinctives de feu messire Lafrance, dont nous n'apprécierons jamais assez les sacrifices, et dont nous n'honorerons jamais assez la mémoire. Après avoir aplani toutes les difficultés, il parvint enfin à jeter les bases de cette glorieuse institution dont nous célébrons aujourd'hui l'anniversaire au milieu de cette pompe extraordinaire, de ce déploiement de jeunesse, de beauté et d'enthousiasme.

Un excès de travail avait déjà miné la constitution vigoureuse de ce zélé missionnaire, et Dieu avait décidé que sa part de l'œuvre ne serait que la plus humble, quoique, peut-être, disons le mot, la plus ardue. Ce n'était encore qu'une école, à laquelle il n'avait pas osé donner le nom de collège, et cependant, comme Moïse expirant sur les flancs du Nébo en contemplant la terre promise, il dut dire un éternel adieu à son ouvrage chéri et s'éloigner pour toujours du champ arrosé de ses sueurs.

Lorsque celui qui, jusqu'alors, avait tout été pour cette fondation, dut la quitter, allait-elle être abandonnée à tout jamais, et la population catholique de cette province devait-elle, une fois de plus, être rejetée dans l'obscurité? Oh! non; Dieu nous avait pris sous sa protection, et venait de placer sur le trône épiscopal de ce diocèse un digne et vénérable prélat, Monseigneur Sweeny, qui, disons-le à sa gloire, comprit, lui, toute l'importance d'un collège pour l'éducation de son troupeau, et s'en fut immédiatement à la recherche d'une communauté d'hommes dévoués, afin de leur en donner la direction. Le zèle de Sa Grandeur ne s'est pas arrêté là, et depuis lors, il n'a cessé d'être, pour cette institution, un ami dévoué et un généreux bienfaiteur.

M. F., une pensée m'a souvent frappé, c'est qu'une force inspiratrice a dû diriger notre vénérable Evêque dans le choix qu'il a fait de l'homme unique, qui, aujourd'hui, préside aux destinées de notre Alma Mater, le digne continuateur de l'œuvre commencée—j'ai nommé le Très Rév. Père Lefebvre. Son éloge n'est plus à faire; il est dans toutes les bouches, il est surtout dans tous les cœurs. Il a été pour nous le Père de la Patrie, l'ami sympathique et infatigable de la jeunesse catholique de ce pays, et ne cesse de faire l'admiration de toute la population de ces provinces. Il n'est pas permis de dire des vivants ce que nous disons des morts, mais si je blesse aujourd'hui son humilité, je suis certain du pardon, car un père est indulgent pour ses enfants. En effet, nous tous, anciens élèves de cette maison bénie, le regardons comme un père et aimons à être considérés comme ses enfants adoptifs. Et je ne crains pas d'affirmer ici, et en cela, représentant en quelque sorte les quinze cents élèves qui depuis vingt-cinq ans ont fréquenté les classes de cette institution, je crois interpréter les sentiments intimes de tous, sans exception, en déclarant qu'un des moteurs les plus puissants de cette grande réunion a été le doux espoir de revenir, une fois de plus, lui serrer la main, revoir sa physionomie sympathique, et entendre de nouveau, le timbre argenté de sa voix éloquente.

Ne perdons pas notre temps, M. F., en vous racontant, en détail, ce qu'a fait notre cher et vénéré supérieur dans sa patrie adoptive, depuis qu'il a débarqué sur nos rivages désolés, sur les plages désertes de l'Acadie. Notre œil nous dira tout, si nous le tournons seulement vers le sommet de la colline. Ce sont les monuments qui redisent l'histoire des héros. Les changements immenses que notre œil contemplera, les constructions gigantesques élevées comme par enchantement redisent assez haut son courage, son énergie, son zèle constant et son amour illimité pour l'éducation de la jeunesse.

II

Tout cela nous dit, M. F., que malgré des difficultés apparemment insurmontables, le collège Saint-Joseph a continué sa marche, de succès en succès, sous l'habile direction de son bien-aimé supérieur et de ses dévoués collaborateurs, les membres de la Congrégation de Sainte-Croix.

Il est passé en proverbe, parmi nous, que de son existence date l'ère de notre régénération, à cause de l'amélioration qui s'est fait sentir depuis lors. Ce dont nous avions besoin, c'était, avant tout, une éducation chrétienne, en même temps que des connaissances scientifiques, et c'est ce que nous a donné notre

collège. Je ne veux pas dire qu'il ne se trouvait pas déjà, au pays, des hommes remarquables par leur intelligence et leurs talents naturels. Dieu merci, la Providence, en permettant aux persécuteurs de nous abattre, nous avait laissé toutes les qualités qui font un peuple fort; et la meilleure preuve en est, qu'avec l'éducation, ces qualités supérieures chez un grand nombre, ont été mises en relief d'une manière éclatante. Pour me servir d'une comparaison, je dirai que ces belles intelligences étaient à l'état du diamant encore relégué au fond de la mine. Il a en soi toute sa richesse, toute sa splendeur et tout le brillant de ses beautés, mais il ne nous éblouira de ses feux, sous le rayon de lumière, que lorsque la lime du diamantaire aura poli sa surface. Ce qui fait un peuple, c'est l'éducation. "Prenez l'enfant d'une mère civilisée," dit un savant évêque, "et faites-le élever dans la hutte d'un sauvage, il apprendra le langage du sauvage. Prenez l'enfant d'un sauvage sous les soins d'une mère civilisée, et il aura le langage, les idées de la civilisation."

Nous ne remercierons jamais assez le collège Saint-Joseph de nous avoir donné une éducation chrétienne, car c'est là la source du vrai progrès, et la sauvegarde d'une nation. Aujourd'hui, surtout, qu'une loi inique, dans cette province même, rend difficile la tâche de l'instituteur, en ce qui concerne l'enseignement religieux, il apparaît dans toute son utilité. C'est à cette source pure et toujours jaillissante que la jeunesse vient s'abreuver; c'est à ce foyer lumineux du zèle et du vrai patriotisme que nos jeunes cœurs viennent se réchauffer; c'est à une science dégagée de toute doctrine perverse que nos intelligences viennent se former pour la vie.

Hélas! mes Frères, nous savons trop, ce que peut sur le cœur humain, sur l'esprit de toute une nation, une école sans Dieu, une doctrine matérialiste! Regardez le vieux monde, parcourez l'Allemagne, l'Italie et la Russie, vous voyez partout les sociétés secrètes en perpétuel travail contre l'autorité, les passions populaires en ébullition, les malcontents méditant l'assassinat et le pillage. Portez vos regards même sur notre vieille France, et vous verrez un spectacle peut-être encore plus navrant. Tiraillements continuels; révoltes incessantes persécutions religieuses, et pourquoi? Parce que, nous disent ceux qui s'y connaissent, on a chassé Dieu de l'école, et la Religion de l'université. L'esprit de ténèbres semble s'être emparé du monde sur les vieux continents, et mène tout à sa guise. Le rationalisme fait son œuvre, les libres-penseurs font son œuvre, les sectes impies sèment partout la dévastation et la ruine; et Dieu est partout offensé, Jésus-Chrit outragé, l'Eglise méconnue, et les choses saintes sont profanées et foulées aux pieds! Tels sont les fruits d'une éducation impie, M. F.; elle sape les fondements de la société, et ceux qui, dans les ténèbres, organisent contre elle l'armée des révoltés, s'écrient comme autrefois Caton parlant de Carthage: "*delenda est*, il faut qu'elle soit détruite." Ce sont ces clameurs lugubres et formidables, s'échappant des bas-fonds de la société, qui faisaient naguère s'écrier au Père Monsabré du haut de la chaire de Notre-Dame de Paris: "Messieurs, la masse des pauvres et des prolétaires s'entasse comme une montagne volcanique, près des riantes collines où vous jouissez. N'entendez-vous pas gronder le feu de ses jalousies et la lave de ses colères? Ne voyez-vous pas monter au ciel la noire fumée de ses revendications? Habitants d'Herculanum et de Pompéï, sauvez-vous! Ce Vésuve humain va crever. Demain les inégalités sociales disparaîtront dans une catastrophe, jusqu'à ce que notre incurable sottise les ait rétablies."

Grâces en soient rendues au ciel, ce déplorable état de choses n'a pas encore traversé l'Océan, mais l'Amérique est jeune, et il n'est pas trop tôt pour nous armer au combat. Nous aurons, comme d'autres, nos batailles à livrer et nos frontières à défendre. Heureux jour pour nous si nous avons encouragé l'éducation chrétienne, et pour revenir à notre sujet, si nous avons patronné le collège Saint-Joseph, qui, aujourd'hui, porte le plus haut le flambeau de l'éducation dans nos provinces.

Son utilité s'est suffisamment affirmée dans l'amélioration de notre état, dans le développement de nos ressources, dans le progrès sur toute la ligne, pour que nous nous dispensions de vous offrir des arguments en sa faveur. Regardez autour de vous, M. F., et en cela je m'adresse à toute la population catholique de cette province, que voyez-vous? Vous avez un grand nombre de vos

propres enfants au chevet des souffrants et des affligés, leur prodiguant le secours de la religion et de la médecine; c'est l'œuvre du collège Saint-Joseph. Regardez au barreau, devant les tribunaux de la justice, vous voyez encore la jeunesse de ce pays, défendant avec succès le droit de l'opprimé; c'est l'œuvre du collège Saint-Joseph. Jetez un coup d'œil dans les bureaux publics; vous verrez qu'un grand nombre de ceux qui s'acquittent le mieux de leur devoir doivent leur éducation au collège Saint Joseph; et que dirai-je d'une profession trop souvent oubliée et méprisée, celle de l'instituteur sur la chaise de l'école? Vous y voyez encore l'élève du collège. Vous souvient-il du temps où vous n'aviez pour vos écoles que l'exilé de la Verte Erin ou le Canadien en voyage? Vous souvient-il du temps où pour arriver à un missionnaire, pour obtenir les services d'un médecin, pour exporter vos blés et vos grains, il vous fallait parcourir de longues distances dans des routes presqu'impraticables? Ces temps ne sont plus, grâce à Dieu; le progrès est apparu, et le progrès est engendré par l'instruction.

III

Bénissons donc le Collège St-Joseph pour ce qu'il a déjà fait pour nous, car tout cela est sa mission, directe ou indirecte. Il doit d'abord former des prêtres pour l'Eglise, pour le salut des âmes. Combien de vocations perdues sans lui! Combien peu auraient les moyens d'aller à l'étranger recevoir le pain de l'éducation! De plus, les enfants du pays réussissent toujours mieux au sein des populations, parce que, très-souvent, ils ont plus à cœur les intérêts de leurs compatriotes, c'est pourquoi nous devons leur fournir les moyens de se préparer au sacerdoce, en recevant, tout d'abord, une éducation classique. Le collège doit former des hommes pour l'Etat. Comme l'Eglise a besoin de ministres dévoués, l'Etat requiert également des hommes dont l'intelligence a été formée pour le bien: Il ne désire pas ceux dont l'esprit a été empoisonné par l'irréligion et les principes révolutionnaires, mais plutôt, des esprits imbus de principes chrétiens, qui à un moment donné, leur feront épouser une cause juste. La société requiert, enfin, la formation de sujets intègres, de citoyens éclairés, dans toutes les branches et dans toutes les conditions.

La société, M. F., sera ce qu'on l'aura faite; et si elle s'est abreuvée aux sources pures d'une éducation chrétienne, elle sera infailliblement une société chrétienne.

Est-ce là toute la mission de notre collège? Loin de là. Il doit encore former et éclairer nos fermiers et cultivateurs, leur indiquant les moyens d'améliorer leurs terres, de les rendre plus productives, et les préparer, même s'il est nécessaire, à faire honneur à leurs concitoyens aux premières charges de l'état. —N'allez pas croire, M. F., que le cultivateur doit être oublié dans l'ignorance, et que sa vocation, qui est si honorable, doit être dédaignée. Pour ma part, je préfère m'écrier avec un éminent économiste, et le meilleur littérateur canadien-français de nos jours: "Place aux agriculteurs! Place aux colonisateurs! Que le glorieux clairon des batailles reste longtemps muet dans nos fertiles campagnes! La musique que mon pays préfère c'est le son des cloches annonçant le baptême de ses enfants; ce sont les hymnes sacrées qui remplissent ses églises; c'est la chanson du laboureur revenant, le soir, au logis à travers ses champs couverts de riches moissons; c'est le refrain du petit pâtre mêlant sa voix claire aux bêlements de ses troupeaux." "Si donc, messieurs," ajoute-t-il, "vous sentez en vous-même une sève, une activité, des forces et des ressources pécuniaires que vous voulez mettre au service de la patrie, employez les à promouvoir l'agriculture et la colonisation. Et quand vous rencontrez sur votre route l'un de ces hommes que l'on a si justement nommés apôtres de la colonisation, saluez, messieurs, saluez bien bas, car c'est un conquérant qui passe"

La mission du collège, M. F., revêt tous ces aspects, embrasse tous ces devoirs, renferme toutes ces obligations. Pour que vous vous rendiez compte du succès remporté, je n'ai qu'à vous déclarer avec orgueil que les premières générations collégiales ont déjà amplement prouvé ce que je viens d'avancer, et

sont un exemple pour les générations futures. Elles sont encore jeunes, dans l'adolescence pour ainsi dire, et cependant, l'observateur verra partout des signes d'une précoce maturité. Elles comptent déjà dans leurs rangs, tant dans le clergé régulier que séculier, de dignes prêtres qui n'en cèdent à personne en talent, en zèle, et même, dans certain cas, en *générosité*. Nous comptons, aux plus grands conseils de la nation, de brillants hommes d'état, et dans l'arène politique, toute une phalange de fiers lutteurs capables de disputer le terrain, pied à pied, avec les premiers hommes du pays. Nous avons au journalisme et dans les assises de la justice, de vaillants défenseurs; dans le domaine de la médecine, des hommes dont la renommée s'étend au loin, et dans le commerce et l'industrie, de florissants sujets. Nous comptons enfin dans l'agriculture une foule de nobles colons, de forts travailleurs, des citoyens intègres qui nous font honneur.

Ne soyez donc pas surpris, M. F., si à cette pensée vivifiante nous entourons notre collège, aujourd'hui notre université, de toute cette pompe, de toute cette joie, de toute cette vénération. Vous tous qui ne vous êtes pas assis sur les bancs du collège, qui n'avez pas coulé des jours heureux et tranquilles sous ce toit béni, qui ne vous êtes pas armés aux combats de la vie à l'ombre de ces murs, vous ne comprenez peut-être pas tout le charme que renferment, pour nous, ces deux mots par lesquels on désigne la maison qui nous a instruits—*Alma Mater*. Ils veulent dire: une mère bonne, bienfaisante. Nos mères de la terre nous ont enfantés à la vie du monde, à l'existence corporelle; nous les aimons du plus profond de nos cœurs. Notre Alma Mater, comme une seconde mère, nous a enfantés à la vie de la science, nous a initiés au secret de connaissances inépuisables, a formé nos intelligences, dirigé notre jugement et montré à nos cœurs la voie droite du devoir; c'est pourquoi nous la chérissons de tout l'amour dont nos âmes sont capables, et la saluons en ce jour en disant: Que la paix soit avec vous—" Salutate eam dicentes: Pax huic domui."

C'est pourquoi nous sommes accourus, en grand nombre, ô Institution bénie célébrer ton glorieux 25e anniversaire et te souhaiter un cinquantenaire plus glorieux encore. Nous aimons à contempler, en ce jour de fête, tes murs sévères, ton enceinte joyeuse, tes pieux sanctuaires, tes tourelles élancées. Comme du sommet de la riante colline tu domines fièrement la plaine de ta forme majestueuse! Puisses-tu toujours surmonter les difficultés, dominer l'adversité, et continuer ta marche triomphante, pour la plus grande gloire de Dieu, le bien de l'Eglise, et le service de la Patrie. Ainsi-soit-il.

Après le dîner, eut lieu le tournoi-d'adresse et de force au gymnase, qui est regardé comme la plus importante addition au collège, car on reconnaît toute la vérité de l'axiôme: un esprit sain dans un corps vigoureux. A une heure toutes les galeries et l'espace libre dans la vaste bâtisse étaient remplies de spectateurs, dont les plus curieux étaient peut-être les anciens élèves, cette institution étant inconnue de leur temps. Au signal donné, dix-huit élèves costumés, sous la conduite de leur condisciple W. McInerney, défilèrent dans la salle des exercices au pas cadencé, battant la marche comme des vieux troupiers. Graduellement le pas s'allongea jusqu'à la rapidité de la course, en gardant toujours une régularité disciplinaire et un ordre parfait. Puis vint l'exercice des haltères, qui fut succédé par celui des bouteilles (indian clubs) sous la direction d'Alfred Trudel, fils de M. Ulric Trudel et neveu des Messires Trudel, du comté de Gloucester. C'est peut-être ici le temps de dire l'admiration et l'étonnement des spectateurs en présence des tours d'adresse et de force accomplis par ce jeune homme au poignet de fer et au torse d'acier. Il n'a pas concouru dans les prix parce que sa supériorité est trop évidente. M. McInerney vient après lui, et dans le dernier semestre scolaire ce sont eux qui agissaient comme instructeurs au gymnase.

Le reste du programme comprenait des exercices sur les barres horizontales, hautes, parallèles, les chevalets, anneaux de fer, sauts, etc. Le tout a été exécuté avec une grâce et une facilité remarquables. Des prix furent accordés à Harry Melanson, E. Cummins, J. Ryan, Letellier, Beauchesne, Michaud, Belliveau, Babineau, et Marcel Léger. Ce dernier est le fils de M. Anselme Léger, bijoutier, de Shédiac, et de tous les petits, c'est lui qui a mon-

tré le plus de souplesse et d'agilité. Les juges étaient M. l'abbé Carney, M. le prof. A. Belliveau, et M. H. Sheffield, premier instructeur du gymnase. La musique était fournie par l'orchestre du collège.

LE BANQUET.

A trois heures eut lieu le grand banquet donné aux anciens élèves par le Très Rév. Père Lefebvre. En voici le menu :

1ERE ENTRÉE

Huitres.

2EME ENTRÉE

Bœuf rôti, veau rôti,
canards rôtis, jambon rôti,
poulets rôtis.

3EME ENTRÉE

Légumes de la saison,
patates rôties, patates mâchées,
sauce aux tomates,
pois verts, blé-d'inde,
salade à la laitue.

DESSERT

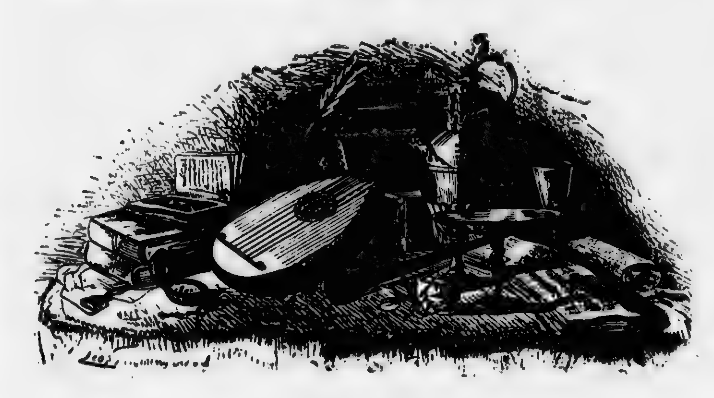
Oeufs à la neige, blanc-mange,
pain de savoie en pyramide,
pain marbré, pain aux fruits,
tartes à Lafayette.
Café.

Inutile de dire que les convives ont fait honneur à ce succulent repas, apprêté selon les règles du meilleur art culinaire par les révérendes Sœurs de Ste Croix. Les décorations des tables étaient exquises, et la gaieté la plus franche se lisait sur toutes les figures.

Afin de pouvoir accomplir tout le programme de la journée, il ne fut proposé qu'un seul toast, mais l'entrain et l'enthousiasme avec lesquels il fut accueilli ont démontré l'excellence du choix : la santé de l'hôte vénéré, le T.R.P. Lefebvre. M. le curé F. Belliveau, qui avait été chargé d'être l'organe des convives, s'est acquitté admirablement bien de sa tâche et a su exprimer en peu de mots tout l'amour et la reconnaissance dont chacun était animé envers l'objet de cette fête mémorable. M. l'abbé McDevitt proposa la même santé en anglais, et ses paroles furent également couvertes d'applaudissements. Le Père Lefebvre répondit avec toute l'émotion qu'on lui sait, et, faisant allusion aux noces d'or du collège auxquelles tous les assistants faisaient des vœux pour assister, il exprima l'espoir qu'une réunion des anciens élèves se renouvelât dans dix ans. " Vingt-cinq ans ! c'est trop long, dit-il ; il fait si bon de se revoir et converser ensemble." On a approuvé chaudement cette heureuse idée et il est très probable qu'elle sera mise à exécution.

Le banquet se termina par le chant de " Vive la Canadienne." Ce repas fraternel restera l'un des plus beaux souvenirs que les anciens élèves ont rapportés des noces d'argent du collège.

Le tournoi entre les clubs de base ball du collège et de la paroisse fut ensuite le principal attrait de l'après-midi. Le vaste champ des jeux était couvert de monde, et chaque coup d'adresse était l'objet d'applaudissements répétés. Vers 5 heures, à l'agréable surprise de tous, un ballon gonflé de gaz s'éleva dans les airs et alla se perdre dans le firmament au-delà de la rivière, en suivant la même direction que celui de la veille.



LA SÉANCE DU SOIR.

A 8 heures commença la séance donnée par les anciens élèves. On étai arrivé au moment le plus solennel et le plus important de ces deux jours de fêtes impérissables. Chacun prit sa place dans la grande salle avec un air de dignité et d'émotion bienséant avec l'occasion.

PROGRAMME.

1. Fanfare.
2. Chant—Chœur et Solo.
3. Discours français.... M. NARC. LANDRY.
4. Solo de Violon.
5. Déclamation anglaise, par M. l'avocat G. V. MCINERNEY.
6. Chanson française, par M. le Dr L. N. BOURQUE.
7. Solo de Piano.
8. Chanson anglaise, par M. l'abbé BOYD.
9. Déclamation française, par M. l'abbé P. BOURGEOIS.
10. Comédie impromptu.
11. Fanfare.
12. Adresse anglaise au TRÈS RÉVÉREND PÈRE LEFEBVRE par M. L'ABBÉ JAMES MCDEVITT.
13. Adresse française au même par M. L'ABBÉ F. X. CORMIER. (PRÉSENTATION D'UNE BOURSE.)
14. Réponse du Révérend Père C. LEFEBVRE.

Ce programme fut suivi à la lettre jusqu'au dixième morceau, alors que M. le sénateur Poirier expliqua pourquoi la comédie annoncée ne pouvait être jouée, faute de réunion préparatoire indispensable des personnages de cette scène. Ce fut un grand désappointement, car on avait ouï dire beaucoup de bien de cette comédie tout à fait de circonstance et écrite par un ancien élève, le Révd. Père Ph. J. Belliveau, jésuite, dont tout le monde regrettait vivement l'absence involontaire.

Dans cette séance les anciens élèves ont démontré, naturellement et sans préméditation, l'excellence de l'instruction qu'ils ont puisée dans la Maison qui les revoyait avec bonheur et écoutait de nouveau avec fierté leurs paroles éloquentes. Les déclamations de M. Geo. V. McInerney et de M l'abbé Bourgeois ont été récitées avec une exécution parfaite, tandis que M. N. A. Landry

a été grand dans son discours. M. le Dr L. N. Bourque et M. l'abbé Boyd, dont la voix est toujours belle, étaient particulièrement bien disposés ce soir là et ils ont chanté avec beaucoup de succès.

Pendant la séance, lecture fut faite d'un télégramme venant de l'hon. John Costigan, qui, de loin, avait bien voulu unir sa voix amie au concert de vœux ardents pour la prospérité de la belle université de Memramcook.

Ottawa, 26 juin.

Très Révérend Supérieur,

Je désire vous féliciter, vous et votre collège, à l'heureuse occasion de son 25e anniversaire—25 années de progrès marquants dans l'éducation générale de notre province et de bienfaits incalculables à la race acadienne et à la religion, et Dieu veuille que son succès ne soit jamais ralenti.

John Costigan,

Ces belles paroles du sympathique ministre du Revenu de l'Intérieur furent vivement applaudies, et l'on se dit qu'en lui le collège Saint Joseph comptait un ami sincère et fervent.

Discours de M. N. A. Landry.

Révérends Messieurs, Mesdames et Messieurs:

La tâche que le comité d'organisation a cru devoir m'imposer en cette circonstance, quoique des plus agréables sous plus d'un rapport ne manque pas d'éveiller en moi certaines craintes de ne pouvoir répondre, avec toute l'éloquence voulue, à l'attente de ceux qui ont eu l'heureuse idée de célébrer le 25me anniversaire de la fondation du Collège Saint-Joseph. N'eût été que les circonstances qui nous voient rassemblés ici ce soir me rappellent des souvenirs qui me sont bien chers et font naitre en moi des émotions que partagent sans doute tous ceux qui prennent part à cette magnifique démonstration; n'eût été l'estime, l'amour que je nourris pour mon Alma Mater et pour son digne et vénéré Supérieur, amour qui s'accroit chaque fois que j'ai le plaisir de visiter ma paroisse natale, j'aurais sans doute laissé à d'autres la tâche que je me suis ainsi imposée. Mais le désir de faire ma quote part pour honorer mon Alma Mater a prévalu et m'a porté à me charger d'un devoir, d'une tâche, que tout autre de mes anciens condisciples remplirait avec plus d'avantage que moi—avec plus d'avantage, oui, mais non avec plus d'amour, de bonheur. Quel est celui d'entre nous, en ce jour grand, sacré pour nous tous qui ne se trouvera pas heureux de parler et d'entendre parler à la louange de cette mère chérie, qui, en nous enfantant à la vie intellectuelle et en nous rompant le pain de la science, nous a donné une vie nouvelle, nous a instillé pour ainsi dire un nouveau sang dans les veines, nous a introduits dans un monde nouveau où s'étalent des beautés toujours nouvelles, un monde dont les riants horizons s'élargissent sans cesse, le monde de l'intelligence, nourrie, exercée, cultivée, monde qui reste à jamais inconnu à ceux à qui l'Education n'en a pas ouvert les portes.

Le Collège St-Joseph de Memramcook marque aujourd'hui la 25me année d'une existence déjà ferme, florissante, qui promet l'avenir le plus heureux. Si, au lieu d'un quart de siècle il avait déjà une existence séculaire avec toute l'importance, le prestige et les avantages de ces vénérables maisons d'éducation que l'on voit en différentes parties du Canada et des autres pays du monde, nous en serions peut-être encore plus fiers que nous le sommes. Mais il ne serait pas plus cher à nos regards, pas plus digne de notre confiance, de notre protection, de notre encouragement, de nos plus brillantes espérances, de nos vœux de prospérité les plus sincères.

Il convient, mesdames et messieurs, dans une circonstance comme celle-ci de jeter un coup d'œil rétrospectif sur votre Alma Mater et de rappeler quelques phases de son existence. Mon but n'est pas de vous faire l'histoire du Collège St-Joseph ; cette histoire est familière à chacun de vous et je suis certain qu'un bon nombre d'entre vous la connaissent mieux que moi. Mais, puisque nous sommes ici pour célébrer le 25me anniversaire de la fondation d'une institution qui a marqué une ère nouvelle chez le peuple acadien surtout, tout en répandant les bienfaits de l'éducation chez les autres, il n'est pas hors de propos de porter sa pensée au temps où le Collège n'avait pas pris son existence, c'est-à-dire il y a un quart de siècle passé. Un quart de siècle! C'est bien long et c'est en même temps bien court. Pour ceux qui souffrent les peines de l'exil, pour ceux qui ne voient jamais briller l'étoile de la prospérité, pour ceux qui travaillent péniblement à l'avancement d'une œuvre qui ne porte aucun fruit, c'est peut-être bien long ; mais pour ceux qui vivent heureux et prospères dans un pays qui leur assure pleine et entière jouissance de leurs libertés civiles et religieuses, pour ceux qui peuvent se nourrir chaque jour du pain d'une éducation solide et chrétienne, pour ceux dont l'étoile semble les guider, et les guide en effet, vers une destinée meilleure, pour ceux qui voient leurs labeurs couronnés des plus brillants succès—un quart de siècle, c'est bien court.........

Au mois de février de l'année 1852 un digne et vénérable prêtre, dont le nom sera à jamais honoré partout où il a exercé son saint ministère et qui connaissait parfaitement les besoins de notre jeune Acadie mettait pour la première fois le pied dans la belle et grande paroisse de Memramcook. Il y est arrivé comme bien d'autres dignes missionnaires avant lui : sans pompe et sans aucune démonstration particulière de la part de ses nouveaux paroissiens. Ah ! eussent-ils su que ce bon prêtre nourrissait dès lors l'idée d'un projet tout nouveau destiné à dissiper les ténèbres de l'ignorance, qui couvraient alors, comme un voile sombre, une grande partie de l'Acadie, ces braves paroissiens auraient sans doute salué l'arrivée du Père Lafrance avec plus d'éclat qu'ils ne l'ont fait. Mais on ne fut pas longtemps avant de s'apercevoir que ce vaillant prêtre, tout en se livrant avec assiduité à l'exercice de son saint ministère, nourrissait dans son cœur le projet louable et patriotique de fonder, dans le centre même de la paroisse une école académique, destinée à rendre les plus grands services au pays tout entier. En effet, deux années plus tard le bon père Lafrance fondait son collège, et l'année suivante avait lieu l'ouverture des classes. On peut comprendre avec quel empressement on accueillit l'idée de fonder une telle institution et le zèle et le dévouement de l'abbé Lafrance envers son œuvre de prédilection, lorsque l'on songe que le premier édifice fut construit dans l'espace d'une seule année. Mais il ne suffisait pas de construire l'édifice et d'en ouvrir les portes à la jeunesse du pays ; car soit manque d'encouragement, soit que le temps ne fût pas encore arrivé où le peuple fût à même de comprendre les bienfaits qui devaient nécessairement découler d'une telle institution, ce vaillant prêtre eut la douleur de voir les portes de son collège fermées quelques années seulement après sa fondation.

......Douze années s'étaient écoulées depuis la première ouverture des classes dans l'ancienne bâtisse. La Providence, dont nous ne pouvons toujours sonder les desseins, voulut que le bon Père Lafrance quittât la paroisse où il avait planté le germe d'un arbre qui devait bientôt prendre racine, croître, fleurir et porter des fruits pour le plus grand bien du pays. Le besoin d'une maison d'éducation telle que l'avait rêvée le Père Lafrance se faisait de plus en plus sentir. La jeunesse acadienne surtout augmentait en nombre, et ce n'était qu'à de grands sacrifices de la part des parents qu'elle pouvait puiser des forces intellectuelles à la source de la science. Ce fut dans ces circonstances assez difficiles, et avec une perspective qui n'était pas des plus brillantes, que le Très Rév. Père Lefebvre, le digne et vénéré Supérieur du Collège depuis sa véritable fondation en 1864 fut invité à prendre charge et du collège St-Joseph et de la paroisse de Memramcook. Certes, le quart de siècle qui s'est écoulé depuis a bien montré que le digne évêque du diocèse de St-Jean, Sa Grandeur Mgr Sweeny, qui a toujours montré le plus vif intérêt envers le collège St-Joseph, ne s'est pas trompé dans son choix. Trois mois plus tard les portes

du collège St-Joseph étaient de nouveau ouvertes à la jeunesse du pays; mais cette fois, elles ne devaient pas se fermer de si tôt.........Ici je m'arrête pour un moment...... Et pourtant c'est ici que commence la véritable histoire du Collège........ Vous tous, mes anciens condisciples qui avez étudié sous cette voûte bénie, ou sous celle de l'ancienne bâtisse, et vous, les habitants de cette belle et florissante paroisse, laissez parler ici votre cœur; il vous dira mieux que les paroles les plus éloquentes qui pourraient sortir de ma bouche ce qu'a fait, ce qu'a accompli et ce que fait encore au point de vue de la Religion et de l'Education, le bon et dévoué prêtre dont le cœur tressaille de bonheur chaque fois qu'on lui parle des succès remportés par quelque ancien élève.

Combien, cependant, son cœur tout paternel a-t-il saigné, dans les commencements, à la pensée que l'œuvre à laquelle il dévouait son énergie, les grands talents qui le distinguent, sa vie même, pourrait peut-être ne pas porter tous les fruits qu'il avait droit d'en attendre, je ne saurais le dire: mais il y a peu de doute que les premières années ont été assez pénibles sous plusieurs rapports. Toutefois son courage héroïque ne lui a jamais fait défaut et aujourd'hui il peut contempler son œuvre avec une légitime fierté. S'il est trop humble pour le dire, nous nous permettrons de le proclamer pour lui....

Le 10 octobre de l'année 1864, jour de l'ouverture des classes dans l'ancienne bâtisse, marque, à n'en pas douter, une époque nouvelle non seulement dans l'histoire de cette paroisse mais dans celle des provinces maritimes; dès ce jour l'Acadie a pu voir l'étoile longtemps obscurcie qui la conduit à pas sûrs vers ses destinées.

La première année, il n'y avait qu'une cinquantaine d'élèves qui fréquentaient les classes; aujourd'hui 200 sont inscrits sur les registres. A l'ouverture des classes en 1864, le Très Révd. Père Lefebvre ne comptait que quatre aides; aujourd'hui le personnel enseignant est de 26. A mesure que le nombre d'élèves augmente il faut de nécessité augmenter le nombre des instituteurs; espérons qu'à la fin d'un demi-siècle le nombre des élèves et des maîtres se sera accru dans la même proportion, et qu'à la célébration des noces d'or du Collège St-Joseph, le digne et vénéré supérieur d'aujourd'hui en sera encore le vénérable directeur. L'augmentation dans le nombre des élèves a été si marquée que les murs de l'ancienne bâtisse sont devenus trop étroits pour le confort général, et au mois d'avril 1875, on commençait la construction de la magnifique bâtisse en pierre qui est un honneur pour la paroisse en même temps qu'elle reflète le plus grand crédit sur le personnel du Collège.

Les élèves qui sont sortis de ses murs se comptent par centaines, tous conservent les plus heureux souvenirs de leur *Alma Mater*, comme l'atteste la réunion imposante de ce soir. Un grand nombre occupent des positions honorables, élevées, où ils se font honneur aussi bien qu'à leur *Alma Mater*. Dans le domaine des lettres plusieurs se sont déjà distingués en plus d'une occasion et se sont montrés dignes de prendre leur place à côté des meilleurs littérateurs du pays. En fait d'orateurs de mérite réel, je pourrais en nommer un grand nombre qui, certes, ne sont pas à dédaigner. Dans le domaine de la science, le Collège St.-Joseph a aussi ses très dignes représentants, et je pourrais étendre la liste et dire que dans toutes les sphères honorables de la vie le collège a des enfants qui se distinguent et lui font honneur. Au concours à l'étranger les élèves du Collège St.-Joseph se sont distingués aussi bien que dans leur propre pays. Mais, chez toutes les vocations, ceux qui font peut-être le plus d'honneur à leur *Alma Mater*, par leur piété, leur dévouement, leur science, ce sont ceux qui ont embrassé la vie sainte et élevée du sacerdoce. Honneur donc au collège St.-Joseph d'avoir porté de tels fruits, même avant sa maturité. Honneur à son digne et vénéré supérieur pour tous les sacrifices qu'il s'est imposés afin de rendre prospère et florissante son œuvre de prédilection.

Considérant le terrain déjà conquis par le collège St-Joseph de Memramcook dans la considération publique, et surtout dans l'opinion de ceux qui ont vraiment à cœur l'avancement du petit peuple acadien, voyant la grande somme de bien déjà obtenue par l'entremise de cette jeune mais vigoureuse institution, nous avons droit, en ce jour qui marque une nouvelle étape dans son existence, nous avons droit de nous féliciter mutuellement de sa prospérité

toujours croissante et de l'immense influence pour le bien qu'elle exerce et qu'elle est appelée à exercer à l'avenir en faveur de notre nationalité. Il nous reste à bénir la divine Providence de l'avoir fait surgir et croître au milieu de nous. Les bienfaits de cette institution ne sont pas limités à la jeunesse acadienne. Il est vrai que c'est pour la nationalité acadienne qu'elle a été fondée, qu'elle existe, c'est elle qu'elle a principalement en vue, et c'est en elle qu'elle a sa raison d'être mais les autres nationalités au milieu desquelles nous vivons et avec lesquelles nous voulons toujours vivre en bons voisins profitent aussi des avantages que le collège St.-Joseph offre à tous sans reserve et sans épargne.

A nous, anciens élèves, de faire fructifier, chacun dans sa carrière, la semence intellectuelle que nous y avons reçue, Hélas! les beaux et joyeux jours du collège sont passés pour nous et nous ne pouvons plus en goûter que par le souvenir—mais le souvenir vit toujours. A vous jeunes élèves, qui êtes encore ici à même de vous nourrir du lait et du miel d'une bonne et saine éducation, de profiter des heureux jours qui sont encore à vous. Chaque moment du temps que vous passez ici est précieux, ne l'oubliez pas—précieux pour vous-mêmes, précieux pour vos familles, précieux pour la patrie. C'est par votre application à l'étude, par votre docilité à vos maîtres, par votre bonne conduite sous tous les rapports, que vous conférerez le plus d'honneur sur votre collège. Que tous, anciens et nouveaux élèves, nous fassions en sorte que notre *Alma Mater* soit honorée de nous avoir pour enfants, et qu'elle tire encore plus de gloire de nous tous qu'il peut lui en revenir de la célébration de cette belle et grande fête en son honneur.

STABAT MATER.

(QUELQUES IDÉES TIRÉES D'UN FRAGMENT DU SERMON DU PÈRE CAUSSSEITE.)

IL gravit la montagne et s'étend sur sa croix,
Ce bon Nazaréen, hier roi de la Judée,
Aujourd'hui condamné—victime de leur choix!
On l'attache au gibet......Une femme éplorée,
Comme Agar au désert voit ce drame sanglant;
L'Agneau du Golgotha, c'est Jesus, son enfant......
Et comme une prêtresse, au jour du sacrifice,
Debout devant la croix, où souffre la Justice,
Stabat Mater.

Femme, les as-tu vus, ces cheveux, ce beau front,
Ces traits purs qui jadis portaient ta ressemblance,
Cette divine chair que ton amour profond
Adorait en Jésus?......Aujourd'hui la souffrance
Les a tant difformés!...Fuis ce triste convoi,
Car ton Cœur maternel fléchira sous le poids
De ce spectacle affreux!...Mais la Vierge Marie
Se tient près de la croix, muette et recueillie,
Stabat Mater.

Le matin, des soldats tiraient sa robe au sort,
Que la Mère eût voulu garder cette relique
Empreinte de son sang, premier don de la mort!...
Autrefois quand Jacob reconnut la tunique
Du bien aimé Joseph qu'on disait dévoré,
Il n'eut plus de repos qu'il ne fût retrouvé:
Mais la mère du Christ doit boire le calice.
Aussi près de la croix, auprès du sacrifice
Stabat Mater.

Mon Père, dit le Christ, pourquoi me délaisser
Dans ce tourment horrible où mon âme succombe ?...
Et la mère s'avance,—elle veut lui parler,
Lui dire que partout et jusque sur sa tombe
Son amour le suivra...Mère ?...Ce nom n'est plus :
Jean sera votre fils, lui déclare Jésus !...
Dans ce délaissement, sous cet adieu sévère
Debout baisant la croix : désormais solitaire
Stabat Mater.

Quand le prophète-roi reçut d'un messager
L'annonce de la mort de son enfant rebelle,
Il ferma son palais : seul il voulait pleurer
Son indigne Absalon......La douleur maternelle
De la Vierge à la croix doit se voir au grand jour :
Ce n'est pas un ingrat, c'est le Dieu de l'amour
Qui meurt sur ce gibet ! C'est son Fils qu'on immole
Et debout près du Christ—sans pleur et sans parole
Stabat Mater.

Ah ! juifs, quand, autrefois, les enfants d'Israël
Immolaient un agneau, ne donnait-on pas l'ordre
D'éloigner la brebis ?...Et devant cet autel,
Barbares, vous souffrez qu'en un pareil désordre,
Une mère dût voir votre homicide trait
Lancé par vos bourreaux sur Celui qu'elle aimait?
Cependant, immobile auprès de la victime
La Vierge est là debout, en sa douleur, sublime
Stabat Mater.

Non, ne m'appelez plus Noémi, mais Mara,
Mes beaux jours sont passés—je n'ai que l'amertume
D'avoir perdu Jésus. De Caïn à Judas
Le monde tout entier que la fureur allume
Immole son sauveur, fruit béni de mon sein !
Pourtant, près de la croix acceptant son destin
On l'aperçoit toujours, Rachel inconsolable,
Offrant à Dieu, son père, un deuil inénarrable
Stabat Mater.

Tout le ciel s'obscurcit, le soleil est éteint,
Le jour se change en nuit et les rochers se fendent
Les femmes d'Israël ne se tiennent qu'au loin,
Les morts ressuscités dans les bourgs se répandent
Et le soldat romain, tout épris de frayeur,
Se frappe la poitrine et connaît son Sauveur ;
Seule, devant la croix, contemplant l'agonie
Qui consume Jésus, on voit encore Marie
Stabat Mater.

O Vierge de douleurs ! que ce Stabat est grand,
Qu'il exprime l'amour et le cœur d'une mère !...
Qu'à notre dernier jour, qu'à ce dernier instant
Où la mort dressera devant nous son Calvaire,
Vous soyiez près de nous, à nos derniers adieux
Pour combattre avec nous, pour nous ouvrir les cieux ;
Et tous les assistants et le prêtre en prière
Pourront dire en fermant notre fixe paupière
Stabat Mater.

PH. F. B.

ADRESSES :

MM. les curés F. X. Cormier et J. McDevitt montèrent alors sur l'estrade pour lire, au nom des anciens élèves, dans les deux langues, chacun une adresse au Très Révérend Père Lefebvre.

Voici l'adresse de M. L'ABBÉ McDEVITT :

Very Reverend President :

Amidst the gay scenes, pleasing recollections and feelings of pride which this joyous festival has awakened, we have not forgotten a pleasing duty which as old students we now intend to perform. No doubt the general purpose of this reunion is to celebrate the success of this institution and commemorate the benefits it has conferred on those who have shared its favors during the twenty five years of its existence. For this purpose have we presented our simple programme that we might add to the general amusement, while we awakened memories of those happy seances when *we* were students, and *you* our beloved Superior.

Yet this would fail to demonstrate our chief purpose unless we added the public expression of our esteem of him without whom there might be neither celebration nor institution. We need scarcely say that it is an occasion to which the " old students have long looked forward with fond anticipation—glad in the knowledge that it would afford them an opportunity to renew their expressions of love, gratitude and respect to the kind Superior and wise counsellor of former years—and so, we have come from the Senate and the pulpit, from the bar and the office, from the workshop and the field, to congratulate you upon the success of Saint Joseph's and gratefully offer you the unanimous expressions of our attachment to the college and respect for its president.

It seems to us that from none can you ever more fully earn such a testimony than from us who were so often and so long the witness of your devotion to our interests in those darker and doubtful days when this institution was still struggling in its infancy.

We have not forgotten the burdens you assumed, the sacrifices you made, the time, energy and knowledge you laid under tribute to our advancement —nor the many blessings which these have brought us. Thus, we believe as the first fruits or your labors we cannot better reward you in the way you most appreciate than by meeting, to day, to tell you that your work, on our behalf, has not been in vain—that apart from the growth and prosperity of this institution we can congratulate you upon the success that has smiled upon those who have gone forth upon the public and private paths of life, with your counsels and example as guide.

Nor have we forgotten the untiring zeal with which you watched over our mental training—the words of hope and courage which transformed our student tasks into pleasing duties, or the words of eloquence to which we all loved so much to listen. In your endearing personal qualities we learned how amiable was virtue and what influence learning lends to character.

It must, therefore, be a source of honorable pride to see again, assembled around you, so many of those whose education you directed—coming back to lay the honor of their success at the feet of St. Joseph's college and its worthy president.

For you, posterity need raise no commemorative column, need build no arch of triumph. This prosperous institution will exist, we fondly believe, an eloquent memorial of your good works, extending its blessings to posterity, long after we will have all passed from these scenes.

Yes, very reverend father, we can assure you that *you have unconsciously* built your own monument, yet, great as has been your success, gratified as you must feel, to-day, at the result of your quarter of a century's labors, it must please every friend of St-Joseph's to learn that you contemplate prepa-

ring the way for still greater triumphs in extended accommodations to this already vast building.

We venture, therefore, to ask that we be permitted to add a stone in the name of the "old students" to the proposed addition, as our best wishes for the future, and appreciation of the past. For this purpose we make you a small offering.

That you may be long spared to continue the good work to which you have devoted your life, with the realization of your hopes, here and hereafter is the constant wish and frequent prayer of THE "OLD STUDENTS" OF ST-JOSEPH'S COLLEGE.

June 26th, 1889.

Ci-suit le texte de l'adresse française présentée par M. l'abbé F.X. Cormier:

AU TRÈS RÉVD. PÈRE CAMILLE LEFEBVRE, C. S. C., FONDATEUR ET SUPÉRIEUR DU COLLÈGE ST-JOSEPH.

Bien Cher et Vénéré Père,

La fête qui nous rassemble, après vingt-cinq ans, sous ce toit béni où s'est écoulée notre heureuse enfance, comptera parmi les plus heureux évènements de notre vie. C'est avec bonheur que nous redevenons, pour tout un jour au moins, élèves actuels de notre cher Collège; que nous reprenons notre vie d'autrefois, si longtemps interrompue, que nous retrouvons nos anciens compagnons d'étude, peu différents, il nous semble, malgré l'absence, de ce qu'ils étaient jadis, et surtout que nous nous pressons autour de vous... pour vous offrir comme aux beaux jours regrettés, l'hommage respectueux de nos cœurs reconnaissants.

Oui! Cher et Vénéré Père, cette fête vous la remplissez toute entière, tout ici est plein de vous. Nous vous confondons avec l'œuvre de philanthropie selon les hommes, de charité selon Dieu, à laquelle vous avez attaché votre vie. Nous sentons que sans vous le miracle du Collège St. Joseph n'existerait pas. Vous l'avez fait sortir tout entier de votre cœur; pour sceau vous lui avez donné votre belle âme généreuse. Nous même, que serions-nous, si, un jour, guidé par l'esprit de Dieu, vous n'aviez quitté votre pays natal, le Canada, pour venir régénérer l'Acadie.

A votre arrivée à Memramcook, il y a vingt-cinq ans, rien ou à peu près rien de ce qui constitue cette superbe Université n'existait encore. Le Vénéré M. Lafrance, de sainte, d'héroïque mémoire, avait bien, il est vrai, acheté et disposé un terrain pour y fonder un Collège; mais les professeurs ne venaient pas, et les ténèbres et le découragement envahissaient de plus en plus notre chère Patrie. Lui seul ne désespérait point. Il répétait souvent à ses paroissiens: "Ne perdez pas courage, mes frères—il sera fondé un collège au milieu de vous:—des religieux viendront bientôt."

Aussi quelle ne fut pas la joie de cet homme de Dieu, quand, un dimanche de juin 1864, nous le vîmes monter en chaire le visage rayonnant, transfiguré, et, avec les larmes dans la voix, prononcer ces paroles en vous présentant à ses paroissiens: "Enfin, il est arrivé le nouveau Moïse qui doit conduire son peuple dans la "terre promise." Dieu soit loué."

Ces paroles prophétiques ont reçu et reçoivent encore leur accomplissement; puisque c'est vous qui nous avez conduits dans la terre promise de l'éducation chrétienne et française, terre qui sans vous nous serait encore probablement fermée. Nous associerons toujours le nom de M. François Xavier Lafrance à celui du Révd. Père Camille Lefebvre, car le précurseur fut en tout digne du fondateur. Tous deux sont la pierre angulaire de l'édifice de notre nationalité reconstituée.

Nous aimons à joindre à ces deux noms le nom de notre premier pasteur, Sa Grandeur Monseigneur Sweeny, qui sut comprendre votre haute mission et l'encourager de tout le poids de son influence d'Evêque et dans les moments critiques, n'hésita pas, dit-on, à faire des avances dignes de son grand

cœur et de l'œuvre dont il s'était déclaré le protecteur, entrant par là dans la pensée généreuse de feu messire Lafrance dont il complétait l'œuvre. Nous sommes heureux dans cette solennelle circonstance de lui exprimer notre profonde reconnaissance.

Notre reconnaissance embrasse aussi, Révérend Père, tous vos collaborateurs, tous ces vaillants religieux qui s'exilèrent avec vous et se firent une gloire de venir consumer humblement leur vie au milieu de nous.

Mais surtout et par dessus tout nous remercions Dieu de vous avoir suscité comme autrefois il suscita Moïse, pour délivrer un peuple malheureux qui lui était cher. Ce sentiment n'est pas celui de vos anciens élèves seulement, c'est celui de l'Acadie toute entière.

Comme la faible offrande que nous vous faisons et que nous vous prions d'agréer, ne représente ni la mesure de notre reconnaissance impuissante, ni la somme de ce qui vous est justement dû, nous remettons à Dieu qui seul en est capable, le soin de vous mesurer une récompense qui soit égale à vos mérites. Nous lui demandons, de plus, de vous maintenir encore de longues années à la tête de cette institution bienfaisante. Qu'ils seront heureux et reconnaissants ceux qui vivront dans vingt-cinq ans d'ici s'ils peuvent célébrer avec vous et sous votre doux patronage le glorieux cinquantenaire du Collège St-Joseph.

La bourse,—volumineux portefeuille contenant $2,500 et plus—fut présentée au Supérieur par M. le sénateur Poirier et M. Geo. V. McInerney, secrétaires-trésoriers du comité d'organisation, et jamais secrétaires trésoriers n'eurent de tâche plus agréable à remplir que ces deux messieurs qui venaient déposer entre les mains de l'apôtre de l'éducation en Acadie l'hommage et l'offrande de toute une population reconnaissante.

RÉPONSE DU TRÈS RÉVD PÈRE LEFEBVRE.

Le vénérable supérieur et fondateur du collège Saint-Joseph, aujourd'hui ayant droit au titre d'université, se leva profondément ému et répondit à peu près en ces termes :

Messieurs et chers amis,

J'accepte le don généreux que vous faites à votre Alma Mater, afin de lui procurer les ressources pour compléter son agrandissement. Une aile ne suffit pas à un oiseau. Vous avez compris cela et vous venez d'apporter à la maison où vous avez reçu votre éducation, plusieurs plumes puissantes qui lui aideront à se parer de l'aile qui lui manque pour assurer sa stabilité.

" Certes, mes bons amis, si celui dont nous publions à juste titre les louanges peut contempler de la céleste patrie ce qui se passe actuellement dans cette institution, que sa grande et belle âme doit tressaillir d'allégresse. Une noble pensée animait le cœur généreux de M. Lafrance: faire le bien et se rendre utile à ceux pour lesquels il avait quitté son cher Canada. Un jour que je conversais intimement avec lui, il me dit : " Mon père, je vous donne non seulement mes intentions mais mon cœur et les sentiments qui l'animent. Le rêve de toute ma vie a été de travailler pour l'éducation des catholiques de cette province sans distinction de nationalités. Vous avez une mission importante à remplir : servir de trait-d'union entre les divers éléments afin d'en faire de bons chrétiens et de bons citoyens."

" Cette pensée ne m'a plus quitté, et un de mes soins particuliers a été de cimenter cette union sacrée entre les élèves pour les rendre forts sur la scène du monde et de manière à ne faire qu'un seul cœur et qu'une seule âme, marchant la main dans la main. Vous étiez les enfants de deux peuples également persécutés pour la même cause. Donc vous deviez vous donner la main pour revendiquer les droits des deux nations : l'Acadie et l'Irlande. Cette union s'est perpétuée dans cette institution.

" Les orateurs d'hier et d'aujourd'hui ont épuisé tout ce que cette magnifique fête peut inspirer à l'âme élevée. Je ne veux pas répéter leurs beaux sentiments si biens pensés et exprimés. Laissez-moi seulement dire un mot sur l'éducation, dont le grand but est de développer dans chaque individu toute la perfection morale et intellectuelle dont il est susceptible. Rendre l'enfant meilleur, utile à ses semblables et à lui-même, le préparer par la vie commune du collège aux exigences, aux devoirs, aux luttes de la vie publique, tel est l'objet de ce beau mais difficile ministère que remplissent auprès de la jeunesse, ces maîtres qui l'entourent de leur dévouement et de leur amour.

" Rendre l'enfant meilleur. Voilà donc le premier et le plus essentiel objet de l'éducation. Or, disons-le maintenant et bien haut, la seule base possible d'une éducation morale, c'est la Religion. Réunissez, accumulez tous les enseignements, toutes les sciences, tous les soins pour accomplir cette œuvre sainte qu'on appelle " l'éducation d'un enfant, " si vous n'y faites concourir l'idée religieuse, tout s'écroulera. " Si le Seigneur ne bâtit lui-même la maison, l'architecte travaille en vain."

" Oui, mes bons amis, chez tous les esprits d'élite, dans toutes les intelligences d'ordre, cette vérité demeure incontestée ; l'éducation, à quelque degré qu'elle s'élève, sous quelque forme qu'elle se produise, à qui qu'on en confie la direction, elle ne peut être bonne et solidement utile qu'à la condition d'être sincèrement et solidement religieuse. Les anciens avaient bien reconnu cette vérité. Chez eux, la religion accueillait l'enfant presque à son berceau, l'accompagnait dans les écoles publiques et ne le quittait que lorsque son esprit assez fort pouvait braver les dangers et son cœur assez formé pouvait résister aux attraits du vice C'est là sans doute le secret de ces quelques vertus païennes que nous admirons encore aujourd'hui au milieu du débordement des sociétés antiques.

" Chez nous, mes bons amis, tant que l'éducation restera marquée au cachet de l'instruction religieuse, nous prospérerons. Notre patrie illuminée du divin flambeau de la religion progressera pour le bonheur de ses enfants. Partout fleurira le respect des lois, l'harmonie sociale et cette charité qui faisait dire des premiers chrétiens : voyez comme ils s'aiment. Mais à partir du jour néfaste où, méprisant les enseignements de la religion et son incorruptible morale, nous nous asservirons à une indépendance qui n'a pour guide que les lumières vacillantes d'une raison trop souvent victime des plus mauvaises passions, nous serons bien près de notre ruine si déjà elle n'était, sinon consommée du moins décrétée dans les desseins du Souverain Législateur dont nous aurions méprisé les justes volontés et les desseins adorables. Plus d'un pays est déchu de sa prospérité première au jour où dédaignant de se soumettre au joug honorable de la religion, il s'est vu obligé d'accepter le joug avilissant de petits tyrants, victimes eux-mêmes d'instincts les plus méprisables. Traversons l'océan et contemplons ce qui se passe dans la glorieuse France, patrie de nos ancêtres. Que voyons-nous ? Hélas ! un bien triste spectacle. Celle qu'on se plaisait jadis à nommer du beau nom de fille ainée de l'Eglise est écrasée par un gouvernement athée, Voltaire qui disait : " mentons, mentons, il en restera toujours quelque chose" a réussi à tromper de nobles et grands cœurs. La France a compris cependant que sans la religion il ne peut y avoir d'éducation solide et véritable et les catholiques qui sont en grande majorité, luttent contre l'instruction sans Dieu.

" J'ajoute que l'éducation religieuse a pour but de rendre l'enfant utile à lui-même. De fait pour entrer dans le champ clos des luttes de la vie il doit être fortement préparé et orné des grandes vertus chrétiennes qui en feront un citoyen intègre. Elles lui serviront de boussole pour le guider à travers les épreuves. Elles le guideront dans la prospérité ou le malheur, et si le succès le trouve plein de modération, le malheur le montrera résigné et soumis, répétant avec conviction : " Sic Deus voluit." Le mot découragement ne fera jamais partie de son vocabulaire et la chose qu'il signifie le trouvera inébranlable dans l'occasion. Tous ont des épreuves ici bas et sans la religion et sans la foi la vie ne peut être que malheureuse et désespérée. Vous, anciens élèves du collège Saint-Joseph, soyez fidèles à Dieu, à la religion, à la patrie et à vos ancêtres. Les dangers sont grands là où la foi n'existe pas.

" Je nourris une pensée d'avoir une école d'agriculture attachée au collège Saint-Joseph, mais la réalisation de ce projet est forcément remise à plus tard. La colonisation a rencontré des hommes vaillants dans ce pays, et la patrie doit leur être reconnaissante des efforts qu'ils ont faits pour agrandir le domaine de la religion et conserver sur le sol de l'Acadie ceux qui y ont vu le jour en les empêchant d'émigrer à l'étranger.

" Maintenant, mes bons amis, permettez-moi de vous remercier de tout mon cœur de votre bonté si généreuse. Je sais que vous n'êtes qu'à votre début ; j'admire vos sacrifices, car j'ai la preuve que vous restez attachés au collège Saint-Joseph. La patrie s'honore de vous avoir pour serviteurs."

Nous rougissons de ne pouvoir donner que cette pâle analyse du magistral discours du Père Lefebvre. Que les anciens élèves étaient heureux d'entendre de nouveau cette voix puissante qui leur avait enseigné sur les bancs de l'école le sentier du devoir et de l'honneur !

Aux vives sollicitations de l'assistance, MM. les curés Ouellet, de Shédiac, Richard, de Rogersville, M. le sénateur Poirier, M. le curé Leblanc, de St-Martin, Qué., M. Geo. V. McInerney, le R. P. O'Neil, C.S.C., prononcèrent chacun un discours impromptu plein de charmes et de vivacité. Celui de l'hon. M. Poirier a résumé en une seule phrase toute l'histoire de la renaissance de l'Acadie: " Avant l'expatriation, nous étions un petit peuple français et catholique. Aujourd'hui, après une longue série de malheurs inouïs, nous nous retrouvons une nation française et catholique ! "

M. l'abbé Leblanc, de St. Martin, a fait une petite improvisation tout à fait touchante. " Je suis d'origine acadienne, dit-il ; comme les vôtres, mes ancêtres ont connu les misères de l'exil, le pain noir de l'ennui, les souffrances de la faim. Nous avons trouvé une seconde patrie dans la province de Québec, où nous vivons contents et heureux aujourd'hui. Je vois avec bonheur, mes frères, que vous avez retrouvé vous aussi, la joie et la tranquillité."

M. l'avocat McInerney a parlé au point de vue de sa nationalité, et il a été très heureux dans ses remarques. On connaît son éloquence et sa facilité de langage. Il a exprimé son amitié pour la race acadienne, et il est content de voir les Français et les Irlandais se réunir fraternellement pour fêter une maison qui doit son existence et sa prospérité à ces deux éléments.

M. le curé de Shédiac, dans un style châtié et avec une parole pleine de finesse, a fait l'éloge du collège et de sa faculté, et l'on sentait que ses sentiments partaient du cœur.

M. le curé Richard a fait un discours de vingt minutes, respirant le patriotisme et la fierté nationale. Il a parlé surtout de son sujet favori, l'agriculture et la colonisation, qui sont les deux points d'appui véritables de tout progrès matériel. Les humbles commencements du collège Saint-Joseph lui prouvent que toute bonne entreprise nationale est entourée à son début de graves embarras et de difficultés nombreuses. Le succès finit cependant par couronner les efforts légitimes, et il (M. Richard) s'en retournera chez lui, animé d'un nouveau courage et ne désespérant pas de l'œuvre de la colonisation.

La brillante soirée se termina par le chant de " Dieu sauve la Reine, " et par des vivats longs et enthousiastes en l'honneur du Collège et de son vénéré Supérieur.

La distribution solennelle des prix eut lieu le lendemain. Le 26 au soir, cinq élèves reçurent leurs degrés universitaires : MM. McInerney, Byrne, O'Neil, Friel et Olloqui.

Pour terminer ce compte rendu imparfait des noces d'argent du collège de Memramcook, nous dirons que cette fête a été brillante au delà des légitimes espérances de ses organisateurs et de tous les intéressés. On a lieu de s'enorgueillir du nombre et de la qualité des visiteurs et la présence seule de NN. SS. les évêques de St. Jean et de Chatham suffirait pour donner à ce 25e anniversaire un éclat et une importance de première grandeur. Le personnel du collège et les anciens élèves doivent se montrer très reconnaissants envers Mgr Sweeny pour cette nouvelle marque d'approbation et d'amitié en leur faveur ; il s'est toujours montré le plus puissant protecteur et le plus ferme appui de notre université ; que notre gratitude et nos hommages respectueux lui soient agréables.

On a beaucoup aussi remarqué la présence de M. Josiah Wood, M. P. de Sackville.

Le chiffre du cadeau des anciens élèves est fort respectable si l'on tient compte des circonstances et des lieux. On ne pouvait raisonnablement espérer rien de plus ; on aurait pu donner moins sans faillir à la générosité. Les secrétaires-trésoriers sont très satisfaits de ce beau résultat.

La fête doit son succès également aux deux nationalités qui ont le plus bénéficié du collège Saint-Joseph, les Irlandais et les Acadiens. Ils ont travaillé de concert avec un empressement méritoire digne des plus grands éloges. Nous ne pourrions, cependant, en toute justice, taire le nom de M. le sénateur Poirier, qui a été l'âme du mouvement ; c'est lui qui s'est chargé de la plus grande somme du travail nécessaire pour mener à bien une entreprise de ce genre. C'est à lui surtout que revient l'honneur de la journée.

NOCES D'ARGENT DU COLLEGE SAINT-JOSEPH.

(*Extrait du Courrier des Provinces Maritimes.*)

Les joyeuses fêtes que l'on avait préparées au Collège St-Joseph de Memramcook afin de célébrer dignement le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de cette institution bénie, sont passées ; mais le souvenir qu'elles ont éveillé dans le cœur de ceux qui ont eu le bonheur d'y assister ne s'effacera pas de si tôt. En effet, quel plus beau spectacle que de voir les enfants d'une même mère unis par les liens de la plus étroite amitié, se réunir après une séparation de presque un quart de siècle !

La célébration des noces d'argent du Collège St-Joseph fait époque dans l'histoire de cette maison d'éducation, aujourd'hui si florissante. C'est un nouveau triomphe qu'elle remporte, un nouveau fleuron qu'elle ajoute à sa couronne déjà si resplendissante. Désormais, assurée de l'amour que lui portent ses plus dignes enfants, elle pourra marcher avec plus d'assurance dans la voie du progrès et répandre ses lumières avec plus de profusion dans toutes les parties de l'Acadie.

L'histoire de l'Acadie a ses pages sombres. Au moment le plus critique de notre existence nationale, lorsque l'arbre commençait à peine à faire sa sève, on a voulu lui porter un coup mortel et extirper ses racines du sol. La jalousie, la haine, les persécutions, la trahison ont tour à tour menacé cet arbre de la nation : mais tandis que l'on se plaisait à jeter ses jeunes bourgeons aux quatre vents du ciel, ses racines s'enfonçaient de plus en plus sous le sol et aujourd'hui, grâce à la rosée bienfaisante qui est venue lui apporter le Collège St-Joseph, ses rameaux s'étendent dans toutes les parties du Canada. L'arbre n'est plus menacé ; il a un protecteur fort, puissant, qui le nourrit, le protège —ce protecteur, c'est le Collège St-Joseph.

NOCES D'ARGENT

25e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DU COLLÈGE ST-JOSEPH.

Trois jours de Fête Nationale.

(*Extrait de l'Evangéline.*)

L'historien a vu, pendant trois jours, se dérouler des événements qu'il va bientôt enregistrer dans les fastes de notre belle histoire d'Acadie. Il a vu sur les ruines du pays, ou plutôt où étaient ces ruines, un concours immense de patriotes et d'étrangers se presser, se réjouir autour d'un temple né du dévouement d'un homme de talent et de patriotisme noble et généreux ; il a assisté à la célébration du 25e anniversaire de cette institution cimentée de charité et d'amour, et il s'est réjoui comme les autres.

Le collège St-Joseph a été le flambeau qui éclaire le sentier de l'avenir pendant les vingt-cinq dernières années ; dans cet intervalle un grand nombre de jeunes gens s'y sont préparés pour combattre les glorieux combats de la religion et de la patrie, et tout à coup, se souvenant des anciens jours, ils se sont rendus en foule auprès de leur *Alma Mater* pour mêler leurs acclamations aux chants enthousiastes de la patrie reconnaissante.

Aujourd'hui, après un grand nombre d'années de luttes, l'Acadie, fière du courage de ses enfants, regarde l'avenir avec la confiance que lui inspire sa foi.

Nous empruntons au *Moniteur* quelques extraits du rapport qu'il publie de la fête :

Les journaux anglais s'occupent aussi des noces d'argent du collège St-Joseph ; le *Times* de Moncton surtout fournit des détails complets sur la fête, et ses rapports sont marqués au coin de la plus aimable bienveillance. Nous lisons dans le *Sun :*

" Les noces d'argent de l'institution de Memramcook sont un événement d'une haute importance pour les Acadiens-Français des Provinces Maritimes. Le collège St-Joseph fait une belle œuvre pour la cause de l'éducation supérieure et son personnel enseignant n'est excellé par aucune autre institution semblable au Canada."

Le *St-John Globe*, dans son numéro du 24, fait un historique très fidèle du collège dont il donne le dessin tel qu'il existait en 1864 et tel qu'il est aujourd'hui.

(*Moniteur Acadien.*)

CHAPITRE TROISIÈME.

Conformément aux désirs de nos bons amis de langue anglaise, nous donnons en cet idiome le compte-rendu de cette convention; compte-rendu que nous reproduisons textuellement du "Times" de Moncton et du "Globe" de St-Jean, en ne retranchant sur l'un que certains passages qui ne seraient que la redite de l'autre.

ST. JOSEPH'S COLLEGE.

ITS SILVER JUBILEE TO BE CELEBRATED THIS WEEK.—HISTORICAL SKETCH OF THE INSTITUTION.—HOW IT WAS FOUNDED—ITS GROWTH AND THE GOOD WORK IT HAS DONE.

(Du "St-John Globe.")

Picturesquely situated on an eminence overlooking the Memramcook Valley and commanding an extensive view of one of the most charming landscapes in the province, stand the buildings of St. Joseph's College. Twenty-six years ago this institution had no existence; to-day it is one of the most important educational factors in the country. The college is one of the many on this continent which are conducted by the Fathers of the Congregation of Holy Cross. It was founded in the year 1864, and was incorporated, with power to confer degrees, by an Act of the New Brunswick Legislature, in 1868. Its history has been wonderfully progressive. Beginning with a small number of students, so small as to almost discourage the Father Superior in his good work, the attendance has increased till now the names of some two hundred are enrolled in the different classes. With a poorly appointed building, in which to receive the first-comers, surrounded with lands in almost a wilderness state; to-day, in the midst of beautiful gardens and well-kept lawns, stands a noble stone structure, with a cluster of adjoining buildings, a monument to the dauntless courage and God-fearing zeal of St. Joseph's beneficent founder and promoters.

On the 7th of June, 1864, there arrived at Memramcook a young Canadian Priest, of the Congregation of Holy Cross—Rev. Camille Lefebvre, the present Superior of the institution. His

MISSION WAS TO ESTABLISH A COLLEGE

in which the Catholic youth of the country might receive a liberal education, an education consisting in the harmonious development

of the moral, intellectual, and physical qualities ; for a system that ignores of neglects any one element of this triple culture of heart, mind and body is radically defective, and the results achieved by such a system cannot be other than sadly imperfect.

Ten years before the arrival of Rev. Father Lefebvre in the Memramcook valley, Father Lafrance, who was then parish priest of that place, had opened a school for both sexes. His project, however, did not meet with the success which he had anticipated for it. The Seminary of St. Thomas, as it was called, existed only for a short time. The want of an institution where a sound and practical education with thorough instruction in Catholic doctrine could be obtained, was keenly felt. Bishop Sweeny, of St. John, saw that steps should be made towards the establishment of a college, and he was the man to take the matter in hand. In the fall of '63 he had a conference with Rev. Father Moreau, who was Provincial Visitor of the Order of Holy Cross in America. Bishop Sweeny requested that a congregation of this order be sent to Memramcook to take charge of the proposed college. His request was complied with and in the following spring Rev. Father Lefebvre received the order to remove from Montreal to Memramcook. With him came Father O'Brien, Father Robert, Father Bazoge, and Brothers Dieudonné and Alphonsus. In December of the same year two others, Brothers Edmund and Daniel, joined the congregation. The land and building, formerly used for St. Thomas Seminary, were presented by Father Lafrance to the new institution, which was known at St. Joseph's College. The house but poorly accommodated the staff of teachers. The students were obliged to find board in the neighbourhood. In some notes dotted down at the time,

Father Lefebvre says:

"At my arrival in Memramcook I found the house in a very bad condition. Extensive repairs were indispensable. The entire property had been allowed to run down : fences were overturned and in some places completely destroyed, and the lands had become a common." The means at his disposal were very limited, and work had to be done at once. Father Lefebvre says: "It was in these trying circumstances that I consecrated entirely the work of founding the institution to a Hand infinitely more powerful than that of man. I considered it particularly fitting that we had dedicated our infant college to the protection of the guardian of Bethlehem's crib." With pecuniary assistance from Bishop Sweeny the college succeeded in getting the building and grounds ready for the reception of students in the fall. Forty boys and young men presented themselves for admission, and at the end of the first collegiate term Father Lefebvre wrote to Father Lafrance: "When I consider the present condition of the college, the reports from the professors of such satisfactory work having been done by the students in all the classes, I am filled with happiness."

It was felt that a more systematic training could be given the students if they boarded at the college. Accordingly an addition

of 45 x 50 feet was made to the original structure, and a chapel 22 x 32 feet, four years after the founding of the Institution. This provided accommodation for 80 boarders and 125 students in classes. The growth of the college surpassed the most sanguine expectations of it promoters. The need of much larger buildings was pressing. In 1875 a subscription of $3,000 was presented to the Institution, and the building of the present magnificent stone structure was begun. Large donations followed from those wishing to help in the good work, although the responsibility which devolved upon the congregation of Holy Cross in building such an expensive edifice wat at first a great one. Soon after its completion, the Institution was on a good financial basis. The building could accommodate 150 students.

THE COLLEGE AS IT IS

With the addition of a large wing made three years ago, containing, besides dormitory and refectory, a beautiful chapel, 225 students can be accommodated. The entire building, with furnishings, costs $44,500. On the first floor of the main building is the exhibition hall, which is capable of seating from five hundred to six hundred persons, and a large recreation room. The story above is devoted to the parlor, museum and class rooms; and the professors' and tutor's room are situated in the upper flat of the building. While the present college edifice is excellent in all its appointments, the steady increase in the number of students demands more room. The Alumni of St. Joseph's propose to meet this demand. On Wednesday, 25th, their beloved Alma Mater will have lived her first quarter of a century. As a fitting celebration of the silver jubilee a well-filled purse will be presented to the institution by the old boys of St. Joseph's and this amount will be devoted to adding another wing to the college building.

Of the six priests and brothers who composed the first teaching staff of the college, Father Lefebvre is the only one who is still connected with the institution. Father O'Brien is at present in the United States. Father Robert after retiring from St. Joseph's, was stationed at Petite Roche. He died some years ago. Father Bazoge is curate of the Memramcook church. Brother Dieudonné is is now stationed at Montreal; and Brother Alphonsus, who afterwards studied for the priesthood, is Parish Priest at St Albert, Manitoba. Father Lefebvre was born at St. Philippe, in Quebec, on Feb. 14th, 1831; and was ordained priest in the year 1885 just one hundred years after the sad expulsion of the Acadians from their homes on the fertile banks of Memramcook and in the fruitful Annapolis valley, to whose descendants Providence had ordained that he should become a factor. The selection of Father Lefebvre to the Superiorship of the College, at the most trying time in the history of every such institution — its inception—was preeminently a good one. He proved from the first to be the right man in the right place. The choice made twen-

ty-five years ago has never been regretted. Under the Superior's care the infant College has developped wonderfully, and to-day it proudly holds it own among the institutions of learning throughout the country. Father Lefebvre has well been called an apostle of education.

THE CONGREGATION OF THE HOLY CROSS

In the year 1793 Father Dujarie organized a community of brothers at Le Mans, in France, in aid of Primary education, which had been suffering from the disorders of the time. They were called "Brothers of St. Joseph." It was thought best, in 1837, to admit priests to the society, which now assumed the name of the "Holy Cross," and in its present form was approved in 1857 by the Holy see. The congregation consists of priests and lay brothers, all engaged in teaching, or in the necessary manual or other labor connected with the maintenance of schools and colleges, though the priests are sometimes occupied in parish work also. In 1841 Father Sorin, with six others of the congregation, arrived from France and established themselves in Indiana, where the mother-house now is at the University of Notre-Dame.

Some idea of phenomenal growth of this order may be gained from the number of colleges under its control. The congregation has thirty-six colleges in France, two in Belgium, fifteen in Canada, and over forty in the United-States. Of the Canadian institutions three are classical colleges, and in the others thorough business courses are imparted. In 1886 the members of the order on this continent also numbered six hundred and eighty.

ST. JOSEPH'S STAFF.

The following is the present teaching staff at St. Joseph's:—

Rev. Camille Lefebvre, C. S. C., Superior.
Rev. A. Roy, C. S. C., Assistant Superior.
Rev. L. E. Guertin, C. S. C., Prefect of French Studies, Professor of French Rhetoric and of Mathematics; and Director of French Academy.
Rev. J. P. Manning, C. S. C., Prefect of English Studies, Professor of Elements and Syntax, of English Belles-Lettres, of Rethoric and of Christian Doctrine; Director of English Academy.
Rev. A. D. Cormier, C. S. C. Prefect of Discipline.
Rev. F. Perquis, C. S. C., Professor of Rethoric.
M. L. Guertin, C. S. C., Professor of Rhetoric and Science.
Rev. A. T. Leblanc, C. S. C., Professor of Rythm and of vertification.
Rev. J. Girard, C. S. C., Professor of Christian Doctrine.
Rev. J. B. Langlais. C. S. C., Professor of Special Classes, and Curator of Museum.
Rev. A. T. Bourque. C. S. C., Professor of Music.
Rev. Geo. Berthiaume, C. S. C., Accountant, Professor of Business Class, and of Telegraphy.
Brother Ovide, C. S. C., Professor of Fourth French Class.
Mr. R. H. Gagnon, Professor of Elements and Syntax.
Mr. Ed. Savage, Professor of First English.
Mr. P. Hogan, Assistant Professor of First English.
Mr. Charles A. Finnegan, Professor of Second English.
Mr. N. V. Castonguay, Professor of Third English.
Mr. A. Chisholm, Professor of Fourth English.
E. T. Gaudet, M. D., Attending Physician.

COLLEGE SOCIETIES.

On the 15th October, 1874, five of the students of St. Joseph's assembled together for the purpose of establishing a literarysociety. They were Mr. G. V. McInerney, A. M., LL. B., at present practising law at Richibucto; Rev. H. A. Meahan, now parish priest at Moncton; Rev. Charles Collins, priest at Fairville; Patrick Gillepsie; Charles Donahoe, who is now engaged in the legal profession at Boston; Rev. A.B. O'Neil, at present Professor at the St. Laurent College, late English Master at St. Joseph's; and Edward J. McPhelim, now an editor on a Chicago paper. Mr. McInerny was elected the first president, and Mr. Meahan secretary. All filled with a love for their patron saint, unanimously proclaimed that the society should be placed under the protection of Erin's Apostle and be called "St. Patrick Academy." The object of the Academy was laid down as being not only the promotion of the literary progress of those who compose it, but moreover to advance the honor of the house as regards its entertainments. St. Patrick's Academy has proved an important factor at St. Joseph's, and the society is at present in a healthy condition.

Besides St. Patrick's Academy there are four other societies in in connection with St. Joseph's college. They are the Society of the Blessed Virgin, of which the Rev. A. D. Cormier is director, Academy of St. John the Baptist, Philharmonic Society, and St. Gregory Choir- A large number of the students avail themselves of the opportunities offered by those different societies.

The gymnasium at St. Joseph's is superior to any college gymnasium in the Maritime Provinces. It was built last year at a cost of nearly $2,000. The institution is indebted to the Rev. A. D. Cormier, the Prefect of Discipline, for this very important addition to the college.

Through his indomitable energy and business ability the gymnasium was built and furnished. The building contains also a billard hall and a well appointed reading room.

THE EXERCISES THIS WEEK

For these events extensive preparations have been made both in and out of the college, and June 25th and 26th will undoubtedly be the grandest days that Memramcook has ever seen. The proceedings in the forenoon of Tuesday will be full of interest to the pupils. In the evening the students will give a welcome soirée to the Alumni, when the following programme will be carried out.

1 Cantata, composed by Rev. A. T. Bourque.
Choir
2 Welcome adresses—English and French to Old Students...............
A. O'Neil and P. Arsenault.
3 Piano duet—"Crown of Diamonds"..Auber
A. Robichau and Wm. Croke.
4 English Declamation—"Perseverance."
B. Henneberry.
5 Chorus—"Birdy's Ball"...
A number of small boys.
6 French oration—"Progress of Education in Acadia".......................
H. Miallet.

The addresses of welcome to the Alumni will de responded to in English by Rev. James McDevitt, A. M., of Silver Falls, and in French by Mr. P. A. Landry, M. P.

On the conclusion of the literary entertainment a grand illumination and display of fire-works will take place in the college gardens. Judging from the extensive preparations which are being made for this part of the entertainment the visitors at St. Joseph's will enjoy an exceedingly pleasant evening.

On the following morning the celebration of the Silver Jubilee by the "old students" will begin. These students organised for the purposes some months ago, with Rev. James McDevitt as chairman, and among other things decided to raise a fund for the erection of an additional wing to the college. Solemn Mass will be celebrated at 9 o'clock in the parish church, solemnized by the Rev. C. Lefebvre, assisted by the Rev. F. X. Cormier in the capacity of Deacon. Rev. John Hebert, of St-Paul, Kent, will officiate as master of ceremonies. The choir will be directed by Dr L. N. Bourque, of Moncton, assisted by the Rev. Father Bourque of the college. A sermon will be delivered by Rev. Philip Belliveau of Sussex. In the afternoon an alumni banquet will take place, under the auspices of the Rev. Father Superior. There will be a gymnasium exhibition and field sports by the students on the same afternoon. In the evening the alumni will give an entertainment in the Academical Hall. The programme will be both musical and literary. The music will include choruses and piano and violin solos. An address in English will be delivered by M. Geo. V. McInerney, and an address in French by M. Narcisse Landry, editor of the Bathurst *Courrier*, Rev. P. Bourgeois, of Havre à-Boucher, N. S., will give a French declamation. A real novelty in the programme will be the production of a comedy in one act, written for the occasion by Rev. P. Belliveau, a native of Memramcook, and now a Jesuit Father in St. Mary's college, Memramcook. The "cast of characters," as dramatic critics, would say, is "a strong one." Senator Poirier, M. P. A. Landry, M. P., Hon. A. D. Richard, Drs. L. Belliveau, L. N. Bourque, and E. Gaudet, M. G. V. McInerney, and Rev. Fathers McDevitt and Cormier—gentlemen representing the Church, the Dominion and Local Parliament, the Bar and the Medical Profession—are to be the performers. At the end of all will come the event of the evening! The presentation of addresses to the Rev. Superior—the English address being presented by Father McDevitt, and the French address by Rev. F. X. Cormier. At the same time the money collected for the new wing will be presented. Father Lefebvre will respond, and the proceedings will close.

On the following day the college commencement exercices will take place.

(Du "*Daily Times*", Moncton, Tuesday, June 25, 1889.)

A NATIONAL EVENT.

The silver jubilee of the educational institution at Saint-Joseph's is an event of national importance to the French Acadian people. These institutions mark a new era in the history of our French fellow citizens in the Maritime Provinces. Previous to their establishment they possessed none of the advantages of higher education, and common schools were all too rare. But this is change and today the French Acadian population seemingly takes as much interest in educational matters as the people of any other nationality. The success of the institutions at Saint-Joseph's has been phenomenal, and it is a remarkable fact that, with one or two exceptions, all of the first class of graduates became prominent in professional life. There might be mentioned in this connection the names of Rev. Father F. X. Cormier, Fathers LeBlanc (two), Father McDevitt, Silvers Falls, N. B., Father Edward Mehan of Saint-Laurent College, Montreal, Hon. P. A. Landry, M. P., Hon. P. Poirier, Senator, Dr E. T. Gaudet, Drs Hewson and Moore and others, all members of the first graduating class and prominent in their several walks of life. There is no doubt that the good work will be continued.and that as the masses of the people, both French and English become better educated, they will become better citizens, less of race prejudice will exist, and there will be more of the feeling that we have a common country worth living and striving for.

NOCES D'ARGENT.

EXTENSIVE PREPARATIONS AT SAINT-JOSEPH'S COLLEGE FOR THE CELEBRATION OF THE SILVER JUBILEE OF ITS FOUNDING.

A Great Display of Flags and Fireworks. The Entertainments tonight and to-morrow night.

Extensive preparations have been made at Saint-Joseph's College Memramcook, for the celebration of the anniversary of the founding of the institution. The gardens, under the care of Father Langlais, have always been an attractive feature of the place and the splendid grove has been greatly admired by all visitors, but the display of to-night, should the weather be favorable, will be one of great brillancy. Some 50 or more flag poles have been erected along the walks and through the grounds and from these will be flying as many flags. The entire front of the college building has been covered with spruce and other decorations hanging pendant from window to window, and banners will project from each window. Over the main entrance a handsome

ARCH OF WELCOME

had been erected, and when the whole is lighted by 200 Chinese lanterns to-night the scene will be a brilliant one.

Inside the college the extensive college hall, where the entertainments will take place, is a mass of decorations and mottos. Pendant wreaths of spruce and flowers suspended from the celing cross one another the entire length of the hall, and among the different colored mottos on the walls are "Commerce," "Bar," "Legislature," "Industry," "Medicine," "Sacerdoce," "History," "Arts," "Sciences," etc. Over one of the side entrances in the motto "Anima Una" and opposite it the motto "Cor Unum." Above the stage front and extending the entire width is the latin text, "Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum." (Behold how good and joyful it is to dwell together as brothers), in gold letters on blue shield. On the sides are the dates 1864-1889. The refectory is decorated in a similar manner.

The old students will arrive at the college to-day and to-morrow. Some 200 or 300, including many prominent graduates, are expected to be present.

THE ENTERTAINMENT TO-NIGHT.

The celebration will be commenced this evening by the seance of the actual students in the college hall, the programme for which is as follows:

Welcome Chorus.. Grand Choir

Addresses in English and French..

MESSRS A. O'NEIL AND P. ARSENAULT.

Piano Duett—Ouverture... "Crown of Diamonds."..

A. ROBICHAUD and W. CROKE.

Declamation—Perseverance..

H. HENNEBERY.

Birdies Ball, chorus and dance..

(Small Boys in costume.)

Address in French—Progress of Education in Acadia..

H. MAILLETT.

"Euryanthe"—March..

Orchestra.

Declamation—Louis XVII..

A. BEAUCHESNE.

Violin Solo.. "Air Varié de Dancla"

Y. LAMONTAGNE.

English speech.. "National Greatness."

W. McINERNEY.

Fantaisie—"Réunion"..Hevey

COLLEGE BAND.

To be followed by a display of fireworks on the college grounds ascension of balloons, music by the band, etc. One of the features of the evening will be the welcome songs prepared especially for the occasion by Rev. A. T. Bourque, professor of music at the college to be sung by full choruses of present students at the opening of the entertainment. This piece of music has been printed by Landry & Co., of St-John, on the frontispiece being a portrait of the very Reverend Superior and pictures of the old and new college building.

PROGRAMME FOR TO-MORROW.

To-morrow at 9 o'clock there will be a Grand mass in the parish church, at 13 o'clock an exhibition in the gymnasium, at 14.30 the ancient student's banquet takes place, at 15 o'clock the base ball game and at 19 the entertainment by former students, the principal feature of which will be the address to the very Reverend Superior, Father Lefebvre, and the presentation of purses from French and English in aid of the construction of the new wing to the college.

The closing exercises, including valedictory by Mr E. Byrne, distribution of prizes, etc., will take place on Thursday morning.

MISCELLANEOUS.

The work of preparing for the celebration this week has been in progress some time under the several efficient committees. Rev. Father Perquis, assisted by students, has prepared all the decorations, and they are certainly creditable. Fathers Roy and Cormier are the committee on refreshments; Father LeBlanc, reception, and Father Cormier, the illustrations and fireworks.

Among the visitors expected to-night is Father O'Neil, formerly of the faculty, who will receive a warm welcome.

The progress of the educational institutions at St-Joseph's is well illustrated by a comparison of the old and new buildings. The college when first erected was only half the size of the old building as it now stands. This building is at present occupied by the sisters who have the care of the college, and as an infirmary. The new building is 125 x 80 four stories. The stone portion cost $45,000; the wooden wing $7,000 and the proposed new wing will cost $10,000. The college authorities are indebted to Rev. F. X. Cormier, parish priest of Cocagne, and one of the first graduates, for the funds required in the construction of the present wing. The proposed new wing will be 50 x 100 feet, four stories, and will contain exhibition hall with large stage for theatricals, and rooms for music, museum, conservatory, etc. Upwards of 180 students were in attendance during the term just closing, nearly all of whom were boarders. When the college was first established there were only about a dozen boarders.

The teaching staff at St-Joseph's is not excelled by that of any similar institution in the country.

In connection with the college, there are the following societies :

SODALITY OF THE B. VIRGIN.

Rev. A. D. Cormier, C. S. C., Director.
John Ryan, Prefect.
Fidèle Babineau, 1st Assist.
Edward Byrne, 2nd Assist,
Alfred Trudel, Secretary.
James Friel, Treasurer.
A. Robichaud, A. O'Neill, M. Curry, Y. Lamontagne, A. Hache, Counc.

ST. PATRICK'S LITERARY AND DRAMATIC SOCIETY.

Rev. J. P. Manning, C. S. C., Director.
John J. Ryan, President.
Andrew O'Neill, Vice-President.
James Friel, Secretary.
Ed. Byrne, Treasurer.
Wm. O. McInerney and James Friel, Editors Journal.
Wm. O. McInerney, D. Gallagher, T. Lovett, M. Curry, Councillors.

ACADEMIE ST-JEAN-BAPTISTE.

Rev. L. E. Guertin, C. S. C., Directeur.
Pierre Arsenault, Président.
Alban Robichaud, Vice-President.
H. P. Maillet, Secrétaire.
Fidèle Babineau, Assist. Secrétaire.
J. Lapointe, A. Trudel, J. Sirois, Y. Lamontagne, A. Hache, Conseillers.

PHILHARMONIC SOCIETY.

Rev. A T. Bourque, C. S. C., Director.
Alf. Trudel, President.
Ed. Commins, Vice-Pres.
W. O. McInerney, Secretary.
Y. Lamontagne, Treasurer.
A. Robichaud, W. Cooke, P. Bourque, P. Arsenault, Councillors.

ST-GREGORY CHOIR.

Rev. F. Perquis, C. S. C., Director.
Alban Robichaud, President.
John Ryan, Vice-President.
Pierre Arsenault, Secretary.
Augustin Hache, Treasurer.
Jos. Sirois, F. Babineau, M. Curry, P. Bourque, R. Coté, H. Chamberland, Councillors.



ST-JOSEPH'S COLLEGE.

ENTERTAINMENT BY THE PRESENT STUDENTS.—A WARM WELCOME TO THE DISTINGUISHED VISITORS.—MR. MCINERNEY'S ORATION ON "NATIONAL GREATNESS."—MR. MAILLETT'S ADDRESS ON THE PROGRESS OF EDUCATION IN ACADIA.

Brief Descriptive Notes of the Gymnasium and the Museum: The Programme for to-day.

(Du *Daily Times.*)

St-Joseph, June 25.—The scene at the College to-day is one of great gayety, and smiling faces, the evidence of happy hearts, are seen on every hand. The work of the faculty and students has has been well done and the jubilee celebration is an assured success.

The afternoon was spent in promenading around the grounds and rooms of the college. The visitors seemed to enjoy themselves heartily, At 19 o'clock the college hall was filled to its utmost capacity. At 9.30 the curtain rose and Fr. Bourque's grand welcome chorus opened the seance. This opening piece was a brilliant affair both in composition and in execution and Fr. Bourque certainly deserves great credit.

The addresses of welcome were then read. The English address read by M. A. O'Neill was as follows:

Rev. Gentlemen, Ladies and Gentlemen: This evening I have the honor to extend to you, on behalf of the faculty and students, a hearty welcome to our *Alma Mater*. It is certainly very gratifying to behold you here on this occasion, when prosperity and happiness are beaming on our college home. To unite again the tender hearts of her children, and gather them once more around her maternal hearth does our *Alma Mater* celebrate this glorious feast. She welcomes to-day to her friendly walls her sons whom she has sent forth to battle with the world. She welcomes, too, the loving friends who have marked with a hush delight her increase in fame and honor. Joyfully does she throw open her hospitable doors and extend the warm hand of friendship, bidding you rejoice and grow young again among the endearing mementos of childhood.

An unbounded admiration rises within us when we survey the battle-field of life, and behold the sons of this institution everywhere victorious in the contest. The liberal professions are honorably represented, and it is with a certain degree of pleasure that our *Alma Mater* regards the success of her children. You are the jewels that decorate her brow. We are her future hope. To you is confided the honor of sustaining in the eyes of the world her unfailing reputation; to us also will that pleasing duty be one day confided. Quite aware of the difficulties we will soon have to encounter, we must endeavor to raise aloft her spotless banner, and follow in the footsteps of you, her older sons, on whom we look with reverence to-night. Oh, *Alma Mater*, thou hast reason to rejoice in their presence, and cast upon them an affectionate look of pride!

With anxious hearts we have lovingly looked forward to this occasion when you would meet once more within these walls, and bring to our minds some happy scenes of your college days. Pleasure, indeed, does it afford our beloved

Superior to see his children clasp again each other's hands in friendship, and incite one another with a new love for the institution. Though we are personnal'y unacquainted with the greater number of you, still we feel as if we knew you all, and it delights us to call you our brother students. In you we contemplate those noble principles that are truly characteristic of faithful sons of an institution, and active members of society. Long have we been taught to respect you.

"So boldly and manfully ever advancing,
Your labor subsiding, your glories enhancing,
Alma Mater, your guardian, will never deplore you,
But proudly shall look on the fame that hangs o'er you."

THE ADDRESS IN FRENCH.

M. Peter Arsenault read the address in French, which is sum marized as follows:

In looking round here to-day, in seeing flags and banners gaily waving in the breeze, rising and falling in welcome salutation to the many men and youths proudly filing in, we are lead to ask why all this demonstration, why such joy beaming in every face and such a sparkle in every eye? and the answer is, a mother welcomes back her children, those she nourished with the life giving bread of faith and science and whom now she proudly sees in the highest walks of life. They have nobly made their mark; religion and the state show their work and to-day their *Alma Mater* welcomes them once more to her bosom. Youthful children of a youthful mother they are her brightest jewels. * * Brothers, welcome! We the Benjamins of this institution cheerfully extend you our hearty greeting. The church, the bar, legislature, medicine have all found in you able and successful votaries. Our country has met in you active and patriotic citizens. You have furnished us, your younger brothers, examples worthy of emulation. We wish to tread in your footsteps; we wish never to render ourselves unworthy children of our *Alma Mater*, we wish like you to profit from her lessons, to be an honor both to her and to our young and advancing country. These are the sentiments, these the resolutions that your presence here to-night awakens in our hearts. Glorious was the inspiration that led you thus to come and celebrate St-Joseph's Silver Jubilee and testify to the love of your old college home. Welcome, then, many times welcome, to the place wherein many of the happiest of your days were passed. And you, who though not students, honor us with your presence this evening, welcome be also, welcome as the friends and benefactors of this institution. We sincerely tender you, one and all, our hearty thanks for the delicate attention you now pay our beloved Superior, and we hope at the same time that you may look kindly on the efforts we make these few days to render your stay as agreeable as possible.

Hon. Mr. Landry replied to the French address in a brilliant address of considerable length. Father McDevitt responded to the English address, his remarks being brief, eloquent and to the point.

The piano duet by Messrs. Robichaud and Croke was well executed, and Master Henneberry's declamation, "Perseverance" took decidedly well.

Birdie's Ball, a chorus and dance by small boys in costume, was one of the prettiest things on the college stage this good while.

Next came a French oration by H. Maillet. His subject was,

THE PROGRESS OF EDUCATION IN ACADIA.

The subject was well treated of; the material good; and the delivery unexceptionable. The following is a short summary:

If there be moments destined to form an epoch in the annals of this flourishing institution, I dare say that the present cannot but be regarded as one of the most auspicious of these.

Yes, gentlemen, beautiful is the feast we now celebrate, touching and agreeable is this reunion of old students in this beloved mansion, where they have acquired the love of duty, together with their education. In the presence of this, an assembly composed as it is of persons so eminent and so high placed in society, my heart is filled with an unspeakable emotion. It is not, then, without a timid hesitation that I have this evening undertaken to review the rapid progress of education among our people.........The orator began to trace the progress of education from the comparatively recent times when the only means of education opened to the aspiring Acadian youth were those afforded by the presence of some itinerant schoolmaster from the "Emerald Isle," or some Canadian who passed one day in one village and the next many miles off; when the Acadians, through their ignorance of all book lore were obliged to depend on the good faith of strangers for their written transactions; and when this same ignorance shut them out from all positions of emolument which their more fortunate neighbors enjoyed............ But the church, always watchful over the welfare of her children, came to the relief of these oppressed souls at a moment when they were on the verge of disappearing in the shadows of oblivion. Zealous missionaries from old France and from our sister province Canada, came to sow the seeds of learning in the wilds of Acadia. Honor to your illustrious champions of the faith who have saved from destruction our language and our nationality........... .... It is remarkable that in the regeneration and the preparation of nations for a great future, the attention of the master spirits is always directed towards education.

Then followed appropriate quotations from several authors and speakers, proving what is now the general opinion; that education is most necessary to the welfare of a people. The speaker then gave as an example of this assertion the progress of the acadian people since the first light of education dawned upon them; and said that Acadia's future greatness would be founded on the principles of a Christian education. On the future of Canada in general and Acadia in particular, the orator made some able remarks.

Then followed some remarks on our present system of education, on our arts and sciences and our commercial advancement of the

present day, all of which the speaker thought subjects of congratulation to every truly patriotic mind.

Then came an eulogy on the work that St-Joseph's has accomplished in Acadia and an eloquent tribute to the memory of Father La France, the projector of the institution, and the work and perseverance of Father LeFebvre, its founders and present superior.

The closing was as follows: "The names Lafrance and Lefebvre will be forever engraved on the hearts of Acadia's people, forever memorable in the annals of Acadia's history. Respected and venerated, they shall pass down from father to son as long as the Acadian race shall exist.

"More fortunate than your predecessor, Rev. Father Superior, you sit here to-night in the midst of your loving children, and behold and enjoy the fruits of your labors. More fortunate than Moses, your foot now treads the promised land, and your eyes with pleasure scan a vast horizon; your mind can wander back to the trials and difficulties you have overcome; it can wander forward to the realization of the legitimate hopes now measured in the recesses of your heart. Enjoy then, today, the happiness which this glance into the future permits you to behold. Yes rejoice and permit your children to share this rejoicing with you.

An orchestra piece came next and was played in the usual style of the finely trained college orchestra. Master Beauchene's declamation: Louis XVII was a very fine effort and the young gentleman was applauded to the echo. The violin solo by Y. Lamontagne was executed in the fine style of that gentleman, who is a first class violinist and one of the best who ever played here. Then came the oration on—



NATIONAL GREATNESS.

Mr. McInerney's oration on "National Greatness" was one of the ablest ever heard here. It was away ahead of the general run of college commencement orators, and the excellent material it contained lost nothing in the delivery of the young orator. He first spoke of patriotism and its effect when correctly regulated. He condemned the spirit of many to-day who would make National Greatness consist in extent of territory and in hight of power. The success of the nation is the success of the individual National greatness. That nation is mightiest where man may most easily and

effectually fulfill the end of man. The people must be educated; but before being educated they must be fed. (Here came some remarks on the duties of the government and of the politician). Religious education is the only insurance of substantial civil greatness. Education *as a science* is not enough; liberty is necessary to a country, but a *national* liberty. Repeals, reforms, are needed at times ; but revolutionary reforms, seldom. A good constitution in a country evolves itself. The closing was as follows: " The successfull moulding of a country's career lies with the citizen, the patriot and the statesman. The three are really one, yet we suppose a difference in rank and in duty. To the individual as a citizen should come the truth, that as he rises, so rises his state. The social problems which confront us, says a great English orator, are many and formidable. Let the government labor to its utmost, let the legislature pass days and nights in your service ; but after the very best has been achieved, the question whether the English father is the father of a happy family, and the centre of a united home, is the question, which depends mainly upon himself. Let every man's reform, like his charity, begin at home and then society like Thames water will rise and purify itself. In a democracy or constitutional monarchy the laws framed by the wills of the people are witnesses of their opinions. Is the popular idea one that recognizes no law but that which is conducive to money making—the legislators are as bubbles that float on the tide, and row with the current. Laws are not made in the government assemblies ; they take form at the people's firesides. If the families are pure, if the father possess that sturdy integrity which has immortalized Cincinnatus, the laws will be laden with that honesty which makes obedience sweet, and with that incomparable justice which demands veneration.

Let the patriot revel, if he will, among memories ; let him thrill his countrymen with the thoughts of golden ages past, that they may grow onward in the perfection of the work of their ancestors ; but let him remember as well, that deeds, not dreams, build up a nation, that the complement of the idea is the physical energy and the will, that a moment's action is worth more than a life's narration. The richest jewel of the pure state is the pure statesman. He feels that beneath his official robes he is still a man, one with the people for whom he rules, open from human nature to error, ruling justly only by the knowledge drawn from him at whose work sprang forth the harmony of the universe. The eloquent truth seems sanctified a hundred fold when rushing like a pure fountain from the lips whereon the trembling prayer lately bung. No social gloom cast a shadow over his radiant mind. He advances to the solution of the intricate question in the full confidence that "to the upright there ariseth a light in the darkness." He brings to every fireside a part of the national responsibility, makes every man a legislator in the affäirs of the family and the home, for he believes with the poet—

How small of all that human hearts endure,
That part which laws or kings can cause or cure.

Under such a rule the people rise in goodness and greatness as naturally as the tide rises in the river's bed. From the country's contented hills and dales, from the honest hearts that, woven in one, from that country's brightest crown, there comes a spirit of holy happiness and universal prosperity, that when it has raised the nation to shine in the esteem of even an infidel world, breathes on it an eloquent, a divine esto aeterna—be thou eternal.

A band piece closed the performance and all then adjourned to the outside grounds, where Fr. Cormier conducted a brillant display of fire works. The college band was in attendance.

NOTES.

Two very fine crayon drawings are on exhibition in the reception room. One, a picture of Fr. Lefebvre, was presented by Mlle Philomene Belliveau ; the other, a portrait of Rev, Fr. LaFrance, was ordered to match the first one. Both are well drawn and mounted and are every creditable works of art.

Among the visitors are the following :

His Lord. Bis.	Sweeny,	Messrs.	G. V. Landry.
Bishop	Rogers,	"	S. Poirier,
Reverends	Meshan,	"	Chss. Power,
"	Cormier,	"	F. Robidoux,
"	McDevitt,	"	Dr. Dolan,
"	Bradley,	"	E. J. Sirois,
"	Boyd.	"	E. Dube,
"	Legere,	"	C. E. Northrup,
"	Hebert,	"	John Feegan,
"	Belliveau,	"	Hon. P. A. Landry,
"	Hudon,	"	G. V. McInerney
"	LeBlanc	"	Hon. D. Richard,
"	Collins,	"	Al. Belliveau,
"	Levaseur,	"	O. N. Legere,
"	Bourgeois,	"	Thos. McFadden,
"	Collins,	"	E. J. Berner,
"	LeBlanc,	"	T. O'Leary,
"	Labbe,	"	Jas. Berry,
"	Kearney,	"	Dr. Doherty,
"	Casey,	"	LeBlanc,
"	Richards,	"	N. A. Landry,
"	Masse,	"	Val Bourque,
"	Harnett,	"	P. Gaudet,
"	Sonier,	"	E. Belliveau,
Messrs.	E. L. O'Brien	"	T. N. Bourque,
"	F. LeBlanc,	"	Syl Arsenault,
"	A. J. Cormier,	"	Dr. Ed Leger.

THE PROGRAMME FOR TO-DAY.

The celebration of mass will occupy the forenoon, In the afternoon there will be the various sports, etc, and in the evening interesting proceedings in the college hall, in which the old students will take a prominent part. The principal event, of course, will be the adress to the very Reverend Father Lefebvre. Rev. Father J.

McDevitt will read the English address, Rev. Father F. X. (mier the French. The purse in aid of the new wing is expected to contain three thousand dollars ($3000).

To-morrow morning the valedictoy, presentation of prizes, etc.

THE LATEST NEW FEATURES

About the College: An Excellent Gymnasium and a Museum that Promises Great Things.

After the new ell which was added in 1885 the principal additions to the college were the museum and gymnasium. The first was started two years ago and a collection of no small pretentions is now displayed therein. Rev. Father Langlais, who has charge of it has the taste and knowledge and experience requisite for the founding of a good collection. Old Students, friends of the college, and even total strangers have generously contributed, and on the shelves and in the cases may be seen curiosities of various countries together with many interesting relics of the first settlers ' Acadia. These latter were more easily obtained, having been sured heirlooms in most Acadian houses, and the knowledge they would be well preserved led their owners to part with them and hand them over to the college. One noticeable relic is the key of the old chruch of the Grand Pre. Severals swords and some ax-heads dug up on the site of Fort La Tour are also to be seen; also various ornaments of the churches. Of foreign countries many peculiar shells are shown. Eastern sandals, old Bretagne sabots are among the curiosities, as also some very fine moccasins and slippers. Fine samples of coal are shown and many tropicals plants, an olive branch from Gethsemane occupying a prominent place.

Father Langlais has also a fine collection of stuffed birds. Being considerable of an ornithologist, the work is very well done for an amateur. His collection of insects is also worthy of remark. The coins are the most numerous and some are quite remarkable, noticeably one dating back to the second century, a Roman coin of the reign of Antonius Pius. The paper money collection is also a neat one. In the line of old books not much is shown, though there are several volumes of respectable antiquity. This collection of curiosities, scientific specimens, etc., is being gradually enlarged, and in a few years we may hope to see St-Joseph's with a very creditable museum.

A desire to give the student a healthy exercise and amusement, especially in winter time when outdoors sports are out of the question, led the faculty to the resolution of building a gymnasium, wherein physical culture might be added to the objects of a general education. Want of necessary funds kept back the project for some time till at last Father Cormier took the matter in hand and ably indeed has he fulfilled the original intentions. On coming back last September the boys were agreably surprised to see the long looked for gymnasium standing really and substantially before them, and their surprise and delight was much increased on entering it and finding in it all the appliances necessary, and many

more that they had never thought of. An able and experienced instructor was engaged, and during the winter months there were at least three drills per week, with a certain amount of daily exercise. Under the instructor's supervision many became proficient in the use of the gymnastic apparatus. Strict attention was paid the calisthenic exercices on the clubs and dumb bells, and the developped muscle and more erect carriage of the boys who took any interest in these exercises show the good resulting therefrom. Much progress was also made in the other branches. In tumbling, exercises on the bars, both parallel and horizontal, exercises on rings, high jumping, vaulting, etc., a large number of the students can compete with the gymnasts of any of our institutions. In the short time they have been in practice they have made remarkable progress and are well able to give a first class exhibition. In the few exhibitions that have been given this year a noticeable and very agreable feature was the music furnished by the college orchestra under Father Bourque's direction. An extended gallery in the buildings admits of the seating of a good number of spectators, and a convenient place is afforded either band or orchestra.

The main building contains a billard hall with all things necessary to cultivate a taste for that very agreable and interesting game. For those who do not drill in the gymnasium or who are tired of drilling, the Reading room above furnishes a place of rest and entertainment, being well stocked with the maritime dailies, American papers, periodicals, books, etc. To reward the young for the interest they took in the gymnastics, a gold medal and several valuable prices were awarded for proficiency in the exercices. Mr. H. Melanson of Bathurst, N. B., captured the medal. E. Commins won the second prize, a valuable book; other prizes were awarded, Theod. Lamontagne, J. Ryan, P. Michaud. Messrs. McInerney and Trudel having acted as instructors for the last three months were debarred from entering as competitors.



OLD STUDENTS' DAY.

YESTERDAY PROCEEDINGS AT ST-JOSEPH'S. CONGRATULATIONS FROM HON. JOHN COSTIGAN. ADDRESSES TO THE VERY REVEREND SUPERIOR. AND A HANDSOME PURSE IN AID OF THE NEW WING. THE SEANCE LAST EVENING: DISTRIBUTION OF MEDALS, ETC.: VALEDICTORY.

The second day's celebration of St-Joseph's Silver Jubilee was opened yesterday morning by a celebration of mass in the parish church, which was beautifully decorated for the occasion. Mass was said by the very Reverend Father Superior with Father F. X. Cormier, of Cocagne as deacon, and Father McDevitt, of Silver Fall as sub-deacon. The Bishops of St-John and Chatham were present, the former presiding. The service was attended by a large congregation. The principal feature of the music on the occasion was the two choruses, one by old students, led by Rev. Father Cormier, the other by actual students, led by Father Perquis. At the end of the mass, Rev. Father Belliveau, of Sussex, delivered an address appropriate to the occasion.

GYMNASTIC EXHIBITION

The exhibition in the gymnasium, which took place immediately after dinner, attracted an audience which more than filled the gallery. This institution which was noticed at length in yesterday's TIMES, is one of the newest and best features of the college. The students are indebted to the energetic prefect of discipline, Father Cormier for this admirable resort, and the young men and boys who performed drill yesterday showed a proficiency highly creditably to themselves and their instructors. The athletic appearance of the participants was especially noticeable and as the various exercises were gone through with there was loud and frequent applause in the gallery.

At the close of the exhibition, a number of prizes were distributed in addition to the medal noted elsewhere. Prize for two youngest and best performers on high bars and rings went to masters Letellier and Beauchesne ; vaulting to master Cummings ; tumbling, master Leger ; parallels, master Michaud ; high bar and rings, master Belliveau and horizontal bar, Babineau.

THE OLD STUDENTS' BANQUET

Took place in the college refectory. The excellent spread reflected credit on the cuisine of the college. The Very Reverend Superior presided and among the principal guests were the Hons. P. A. Landry, Senator Poirier. A. D. Richard, Geo. V. McInerney, and a large number of the priests who belong to the alumni. There

was only one toast, that of the Very Reverend C. Lefebvre proposed by Father Belliveau of Fox Creek in a short but appropriate speech, in which he referred to great good done by the college and the kindness of heart which has prompted the reverend superior to extend the privilege of education to so many of the poorer children. Father Lefebvre replied in a humorous speech, during which he expressed the hope that the next reunion would take place before another 25 years had elapsed.

BASE BALL

The base ball field was the centre of the attraction during the afternoon for those who were not in attendance at the banquet. The college nine played the village nine a game of seven innings, the former winning as they pleased, the score being 33 to 12. The college battery, Cummins and Carrol, did some good work. The village battery was McDonald and Sherry.

TELEGRAM OF CONGRATULATION.

The following telegram of congratulation was received at the college during the afternoon :

OTTAWA JUNE 26th.

Very Rev. Superior :

I wish to congratulate you and St-Joseph's college on this conspicuous occasion of its 25th anniversary—25 years of signal progress in the general education of our province and of incalculable benefits to the Acadian race and to religion, and may its success never be impaired.

JOHN COSTIGAN.

THE SEANCE LAST EVENING

Old Students enjoying themselves : Adress to Rev. Father Lefebvre : A handsome purse.

An interesting feature of the celebratlon was the seance by the old students, in college hall last evening. A large number were present, including many ladies. The following was the programme carried out :

College Band.
Chant—Chorus and Solo, College boys.
Discours français—M Narcisse Landry.
Violin solo—Mr. Lamontagne.
French song—"David before Saul," Dr. Bourque
Orchestra.
English song—Rev. O'Neil Boyd.
French declamation—Rev. P. Bourgeois.
Band.
Address in English to Very Rev. Father C. Lefebvre by Rev. James McDevitt.
Address in French to the same by Rev, Fr. F. X. Cormier.

(Presentation of Purse.)

Response by Rev. Father Lefebvre.
The pursed contained about $,2500. The English address was as follows:

Adress of the alumni of St-Joseph's college Memramcook, N. B., to the very Rev, C. Lefebvre, President, on the 25th anniversary of its foundation as follows :

Very Reverend President :

Amidst the gay scenes, pleasing recollections and feelings of pride which this joyous festival has awakened, we have not forgotten a pleasing duty which as old students we now intend to perform. No doubt the general purpose of this reunion is to celebrate the success of this institution and commemorate the benefits it has conferred on those who have shared its favors during the twenty-five years of its existence. For this purpose have we presented our simple programme that we might add to the general amusement, while we awakened memories of those happy seances when *we* were students, and *you* our beloved Superior.

Yet this would fail to demonstrate our chief purpose unless we added the public expression of our esteem of him without whom there might be neither celebration nor institution. We need scarcely say that it is an occasion to which the "old students have long looked forward with fond anticipation—glad in the knowledge that it would afford them an opportunity to renew their expressions of love, gratitude and respect to the kind Superior and wise counsellor of former years—and so, we have come from the Senate and the pulpit, from the bar and the office, from the workshop and the field, to congratulate you upon the success of St-Joseph's and gratefully offer you the unanimous expressions of our attachment to the college and respect for its president.

It seems to us that from none can you ever more fully earn such a testimony than from us who were so often and so long the witness of your devotion to our interest in those darker and doubtfull days when this institution was still struggling in its infancy.

We have not forgotten the burdens you assumed, the sacrifices you made, the time, energy and knowledge you laid under tribute to our advancement—nor the many blessings which these have brought us. Thus, we believe as the first fruits of your labors we cannot better reward you in the way you most appreciate than by meeting, to-day, to tell you that your work, on our behalf, has not been in vain—that apart from the growth and prosperity of this institution we can congratulate you upon the success that has smiled upon those who have gone forth upon the public and private paths of life, with your counsels and example as guide.

Nor have we forgotten the untiring zeal with which you watched over our mental training—the words of hope and courage which transformed our student tasks into pleasing duties, or the words of eloquence to which we all loved so much to listen. In your endearing personal qualities we learned how amiable was virtue and what influence learning lends to character.

It must, therefore, be a source of honorable pride to see again, assembled around you, so many of those whose education you directed—coming back to lay the honor of their success at the feet of St. Joseph's college and its worthy president.

For you, posterity need raise no commemorative column, need build no arch of triumph. This prosperous institution will exist, we fondly believe, an eloquent memorial of your good works, extending its blessings to posterity, long after we will have all passed from these scenes.

Yes, very reverend father, we can assure you that *you have unconsciously* built your own monument, yet, great as has been your success, gratified as you must feel, to-day, at the result of your quarter of a century's labors, it must please every friend of St. Joseph's to learn that you contemplate preparing the way for still greater triumphs in extended accommodations to this already vast building.

We venture, therefore, to ask that we be permitted to add a stone in the name of the "old students" to the proposed addition, as our best wishes for the future, and appreciation of the past. For this purpose we make you a small offering.

That you may be long spared to continue the good work to which you have devoted your life, with the realization of your hopes, here and hereafter is the constant wish and frequent prayer of

THE "OLD STUDENTS" OF ST. JOSEPH'S COLLEGE.

June 26th, 1889.

The Very Reverend Superior replied in French, in his happiest vein. Speeches were also made by Rev. Fathers Michaud, Richard, LeBlanc (Quebec), Ouellette, A.B. O'Neill, Senator Poirier, Geo. V. McInerney, and the evening's entertainment was brought to a close with God Save the Queen.

MR. LANDRY'S ORATION.

Mr. Landry's French oration treated very ably of the early history of the college. He spoke first of the pleasure he had in being present and assisting in the reunion, and said that were it not for the love that he bore towards his Alma Mater and the very reverend superior of the College, he would have left the matter in other hands. He went on to say: The college is to-day celebrating the 25th anniversary of a firm and prosperous existence which promises much for the future. If, instead of a quarter of a century, it had existed, for one hundred years, with all the importance and advantages of those venerable institutions which we see in different parts of Canada and the world, we, the alumni, would feel still prouder of the institution, but it would not be dearer to our hearts, or more sacred to us, or more worthy of our confidence and our protection, or more worthy of our encouragement or of our most brilliant hopes and our most sincere wishes for its prosperity. He

then cast a retrospective glance on the college itself, following several phases of its existence. In the month of February, 1842, the worthy and venerable priest, whose memory will ever be green where he exercised his pastoral duties, and who understood perfectly the wants of young Acadia set foot for the first time in the beautiful and prosperous village of Memramcook. Two years later he founded an academical school, and the following year opened the classes in the same. Owing to the liberal encouragement received and the personal sacrifices of the founder, the college building was constructed within the space of one year, but for some reason he had sorrow of seeing the door of the college closed four years only after its foundation. 12 years had elapsed since the first opening of classes in the old building when divine providence, whose purpose we cannot always see, ordered that the Rev. Fr. LaFrance should leave the parish, where he had sown the germ of a tree destined to take root, grow, bloom and carry fruits for the good of the people. The necessities for such an institution were being more and more felt, the Acadian youth becoming more and more numerous, and it was only through great sacrifice on the part of parents that they could gain intellectual strength.

It was under these circumstances and with prospects that were not of the brightest that the very Rev. Fr. Lefebvre, the worthy and venerable superior of the college since its true foundation in 1864 was asked to take charge of the parish of Memramcook. Truly the quarter of a century that has since passed over our heads has shown that the worthy Bishop of St. John, who has always taken a lively interest in the college, did n. make an unwise choice. Three months after Father Lefebvre's arrival the doors of the college were again thrown open to the youth of the country, this time not to be closed. The 10th of October, s864, the day on which the classes were opened in the old building, marks beyond a doubt a new epoch, not only in the history of this parish but in that of the Maritime Province. On that day L'Acadie was able to see the star for a long time obscured, which guides it with firm steps towards its destinies. The first year there were but 41 students attending classes; to-day 200 are inscribed on the register. At the opening of the college in 1864 the Very Rev. Father Lefebvre had only four teachers to aid him in his arduous work. To-day the college counts 20 teachers. In April, 1875, work was commenced on the magnificent stone building which is an honor to the parish and to the managers of the institution. The students who have been sent out in the world are numbered by hundreds. All entertain most happy recollections of their Alma Mater, as shown by the imposing reunion on this occasion, and very many occupy honorable positions, where they do honor to themselves as well as to their Alma Mater. In the domain of litterature several have already distinguished themselves on more than one occasion and have shown themselves worthy of taking their places side by side with the best talent of the country. In point of oratory very many occupy unusual prominence. In the domain of science, in all the honorable spheres of life, the college has sons who distinguish

themselves and do her honor, but of all the vocations those who do perhaps more honor to their Alma Mater, through their piety and their services, are the ones who have embraced the religious life. All honor then to the college of St. Joseph for having borne such fruit even before its maturity. All honor to the worthy Superior for his many sacrifices in order to make prosperous and flourishing the object of his most cherished hopes. Considering the vast amount of good done by this young but worthy institution, it is our privilege on this day, which marks a new era in its existence, to rejoice and to mutually congratulate ourselves on its ever increasing prosperity and on the immense influence for good which it exercises and which it is destined to exercise in future in favor of our nationality. The benefits of the institution are not limited to the Acadian race. It is true that it is for the Acadians that it was founded, that it is for the Acadians that it exists, but other nationalities with whom we live and with whom we desire to live in bonds of fraternity profit as well by the advantages which the college of St. Joseph's offers to all without reserve and without stint. It behooves the alumni to fructify each within his own sphere the intellectual seed which we have received within those walls. Also, the joyous and happy college days are forever passed, and we can only enjoy them through our remembrance, but memory lives forever. And you young students who are here still to receive the milk and honey of a good solid education that you may profit by those joyful days which are still yours, each moment of the time you pass here is precious, precious for yourselves, precious for your families, precious for the country. It is by your application to your studies, by docility to your masters, by good conduct in every respect that you will most honor your college. Let us all, old and new students, act in such a manner that our alma mater may be honored to call us her sons, so that it may receive more glory through us than can come to it through the celebration of this grand and joyful feast in its honor.

NOTES.

Among the additional visitors who registered yesterday were the following:

Dr McInerney, St. John; Dr Belliveau of Shediac: Coun. McSweeney and Dr L. N. Bourque of Moncton; Geo. V. McInerney of Kent County and Josiah Wood, M.P., of Sackville.

Mr. C. E. Northrup spent yesterday at the college taking photographic views of the college, the Convent of the Sacred Heart, the presbytery and several groups of students.

Bishops Sweeny and Rogers, who had spent Tuesday at the college, returned home yesterday at noon.

Archbishop O'Brien of Halifax was represented at the celebration by Fr. Egan and Bishop Cameron of Antigonish by Fr. Bourgeois, formerly of the college but now of that diocese.

THIS MORNING'S PROCEEDINGS.

MEDALS AND PRIZES AWARDED: A LARGE COMMERCIAL CLASS: DEGREES CONFERRED: VALEDICTORY.

This morning the final exercises are taking place and the remaining students will leave for their homes. The medals, etc., have been awarded as follows:

Jubilee medal—premium of honor—donated by Rev. C. Lefebvre, C. S. C., Superior, awarded to Daniel Gallagher, Johnsville, N. B.

Silver medal, donated by His Excellency the Governor General, awarded for proficiency in philosophical dissertations to James Friel, Cape Bald.

The Classic medal, donated by His Excellency the Governor General, awarded to Daniel Gallagher, Johnsville, N. B.

Gold medal, donated by Hon. P. A. Landry, M. P., Dorchester, awarded for progress in business class to James Lyons, Kentville, N. S.

Gold medal, donated for excellency in French literature, Y. Lamontagne, Ste. Anne des Monts, P. Q.

Bronze medal, presented by His Excellency the Governor General, awarded for excellency in mathematics to F. Dupuis, Moncton.

Silver medal, donated by Rev. J. N. McLeod, Mainadieu, C. B., awarded to E. O. Rielly, Emigrant Road, West county.

Silver medal, presented by Rev. C. Lefebvre, awarded for excellency in religious instruction (French), Y. Lamontagne, Ste. Anne Des Monts.

Silver medal, donated by Rev. C. Lefebvre, for excellence in Christian doctrine, to Andrew O'Neill, St John.

The Emmerson prize donated by H. R. Emmerson, M. P. P., Dorchester, for best essay on the Future Destiny of Canada, to James Friel, Cape Bald.

Gymnasium medal—Harry A. Melanson, Bathurst.

COMMERCIAL GRADUATING CLASS.

Camille Belliveau, Memramcook.
Ernest Bourgeois, Roxbury, Mass.
John Brown, Emigrant Sett.
Peter Brown, St. Francis.
Fred Carroll, St. Stephen.
Michael Curry, St. Paul, Minn.
James Lyons, Kentville, N. S.
James McMahon, Weymouth, N. S.
Harry Melanson, Bathurst.
Honore Melanson, Scadouc.
Ed. J. Power, Dorchester, N. B.
Wm. Sloan, St. John, N. B.
T. P. Ahern, Cape Cove, Gaspe, P. Q.

The following A. B. degrees were conferred last evening:

Ed. J. Byrne, Sussex, N. B.
James Friel, Cape Bald, N. B.
W. O. McInerney, Kingston, N. B.
Andrew O'Neill, St. John, N. B.
Rufino DeOlliqui, Kingston, N. B.

THE VALEDICTORY.

The valedictory address is to be delivered by Edward Byrne, and a summary is as follows:

Rev. President. Rev. Gentlemen, Ladies and Gentlemen ;

A curfew knell is about to toll and to my humble hands falls the duty of its ringing. The last hour of our college life has come, and while it is with us it arrays before our minds a myriad of reflections. On this happy June morning we perceive in all its beauty and glory the dawn of our long desired vacation. What ineffable joy and gladness does the word convey to the heart of the student ! Now, surrounded by the mists of almost impenetrable obscurity, the turbulent waters of worldly life open to receive us, and in a few short moments we shall be engulfed in its eddying circles. Shall we perish, remains to be seen ; but if we take as our pilots the essential and substantial principles of our *Alma Mater*. there is before us a happy and prosperous voyage, not a disastrous shipwreck. We must continually strive to imprint indelibly upon our minds these words: "*Initium sapientiæ timor Domine.*" Our duties to God exact special attention in as much as we are but creatures, finite and material, consequently subordinate to a Creator, infinite and spiritual. We must bear in mind that it is not by elaborate compliments, but by our good conduct and steady habits, that we can show we wish success to our college home, and therefore we should exert every muscle, sinew and nerve in striving to become good citizens of the world. Clothing ourselves with these laudable intentions, we take our positions in life, and we may rest assured that if they are rightly utilized we will be amply compensated for all our troubles and exertions.

Beloved Superior : From an humble village school, this institution, through your vigilance and undeviating attention, has been lifted to the zenith of fame—pre-eminent for sanctity ; pre-eminent for learning. The exhaustless fecundity of her holiness and erudition is a source of delight to the Catholic youth of Acadia. A kind and affectionate father you have been to us all. .Verbal eulogiums convey but a faint idea of the sentiments of filial love and veneration pervading the deep recesses of our hearts. May God grant you the grace to guide the destinies of St. Joseph's for many years to come, and when your work is over, great and glorious will be its reward.

Respected Faculty : It is on this befitting occasion we tender you a last farewell. When placed under your beneficial tuition, we were enveloped by the dark clouds of ignorance, but now the sky is decked with the glorious tints of a glorious morn. If we but conscientiously follow the principles instilled into our hearts, our every effort will be pregnant with good results, an honor we will be to ourselves and to you our loving professors.

Fellow Students : Resigned to sad necessity, we at last reluctantly leave you. Sorrow unbidden rises in our breasts at the thought of departure. When weighed down by the trials and tribulations of this life, we turn in spirit to the scene of our boyhood days, then, will the chimes of memory's bells pealing through the mists of years waft in strains melodious the many sweet and tender recollections of our college friends.

Classmates: At last the long expected moment has arrived. Now that it is with us, does a retrospective glance into years gone by reveal to us, the visions of the past realized in the present. Ah! no, those aspirations of youth once so cheering, are now tinged with sadness. The hours of duty and relaxation both have conduced to strengthen the bonds of fraternal affection. Never has the lustre of years spent together been dimmed by the sordid thought of self. Now all is over. We have selected our weapons. Into the great fray we are about to enter. Like the advice of the Spartan mother is the one fondly given us by our dear *Alma Mater*. No more shall we figure in her classrooms. As classmates we assemble here this morning; as classmates never more shall we meet. The sun has risen for the last time upon the class of '89; this evening his golden beams will play around a lonely scene. What memories will flood our minds to-night? Will they be the thoughts of harsh words that at times have touched our feelings, of trifling wrongs that inflict a sting? Ah! no, for long since have they been laved by the purifying waters that flow from the sumptuous spirit of amiability. Our memory of the past was not only in its good. Now in bidding a last farewell, our hearts are filled with fond yet sad emphasis, and as children leaving their cherished homes, we pronounce a filial benediction: Happiness and prosperity forever reign within thy walls, oh *Alma Mater*, and let thy sons continue to ascend gloriously and victoriously the paths of truth which herein shine resplendently on every side.



CONVENTUM

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

DU

COLLÈGE SAINT-JOSEPH

1893–1894.

"*Maxima vis in consensu amicorum.*"

OBJET DU CONVENTUM.

Le moment de la séparation approche: bientôt il va falloir se serrer la main une dernière fois, et quitter tout ce qui nous est si cher ici pour s'avancer dans le rude sentier de la vie. A notre pensée se présentent aujourd'hui les inquiètes appréhensions de l'avenir en même temps que la suave réminiscence de notre heureuse existence d'écoliers, si vite disparue dans l'abîme du passé. Allons-nous donc briser pour toujours ces liens si doux? Nous séparerons-nous sans emporter l'espoir de nous revoir encore réunis tous ensemble? Ah! non, cette idée est trop affligeante: nous sommes encore trop jeunes pour dire un éternel adieu à tout ce qui fut pour nous la source d'un bonheur si calme et si paisible.

Nous voulons plus tard revoir encore ces lieuxqui nous rappelleront de si tendres souvenirs, parcourir ces endroits, témoins de ces plaisirs purs et tranquilles du jeune âge, qui n'apparaissent dans tous leurs charmes que lorsqu'ils se sont déjà envolés, venir exprimer de nouveau notre reconnaissance à ces dévoués professeurs qui nous ont guidés dans l'étude de la science.

Nous voulons surtout nous rassembler encore; nous compter, raviver la flamme de cette amitié qui fut si pleine de charmes pour nous, et si la fortune inconstante s'était appesantie sur quelques-uns d'entre nous, nous voulons les revoir afin de leur tendre la main, de les secourir, de sécher leurs pleurs.

Dans ce but nous avons signé le *Conventum* ci-après. Confiants dans son succès, et nous jurant à tous une amitié inaltérable, nous nous séparons désormais, plein d'espoir, en nous disant: "*Au Revoir.*" E. H.

RÉSOLUTIONS:

1. Un comité d'organisation composé d'un Président, d'un Secrétaire-Trésorier, d'un Assistant Secrétaire-Trésorier, sera nommé pour veiller à l'exécution des résolutions suivantes afin d'arriver au but que se propose le *Conventum*.

2. D'après le vœu unanime, la réunion se fera au Collège Saint-Joseph, le vingt-quatrième jour de juin, en l'année mil neuf cent cinq (1905).

3. Les membres devront, d'ici à un an, se donner mutuellement leur photographie.

4. Le Secrétaire avertira chaque membre trois mois d'avance, de la date du *Conventum* pour connaître leurs dispositions à ce sujet.

5. En répondant au Secrétaire, chacun devra lui envoyer sa photographie afin de pouvoir emporter, comme souvenir du *Conventum*, une carte de portraits de tous les membres.

6. S'il y a lieu chacun s'engage à souscrire aux frais nécessités pour les préparatifs de la fête.

7. Chaque membre qui changera de résidence devra en avertir le Secrétaire et réciproquement.

8. Si la mort venait frapper quelqu'un d'entre nous, tous, en autant qu'ils le pourront, se feront un devoir d'assister à ses funérailles, et de faire dire une messe de *requiem* à son intention.

9. Dans le même cas, le Secrétaire sera chargé d'écrire au nom de tous les Membres, une lettre de condoléance à la famille du défunt.

10. Ceux qui entreront dans le sacerdoce s'engagent à offrir une fois par année le saint sacrifice de la messe pour les Membres du *Conventum*.

11. Le matin de la réunion tous assisteront à une messe d'action de grâces, pour remercier Celui qui nous aura permis de nous réunir encore.

12. Nous choisissons pour devise: "*Maxima vis in consensu amicorum.*"

13. Ces résolutions seront livrées à l'impression, et une copie en sera remise à chacun des membres.

14. Ces résolutions, étant l'expression des vœux de tous, ont rencontré l'approbation unanime.

En foi de quoi ont apposé leurs signatures.

E. LEFEBVRE, *Président d'honneur.*
F. TESSIER, Ptre C. S. D., *M. Hon.*
J. H. MIGNERON, C. S. C. *Directeur.*
PH. F. BOURGEOIS, C. S. C., *M. H.*
HENRI CORMIER, *Président.*
F. ROBIDOUX, *Secrétaire.* AUGUSTE BOLDUC, *Ass.-Sec.*
CHARLES HÉBERT, ALBERT POIRIER
L. E. A. BEAUCHESNE, MARCEL ALAIN
DANIEL GAUDET, F. X. CORMIER

Collège Saint-Joseph, 14 Avril 1894.

1894  1905



LES TRENTE ANS DE S. JOSEPH.

Avant de recevoir, Saint Joseph, la tutelle
De ce vaste bercail—l'Eglise universelle,
Jésus, le Rédempteur, avait passé trente
[ans
Au bourg de Nazareth, sous tes soins vigi-
[lants.
Et tandis que le Christ préparait sa carrière
Tout à fait méconnu hors ton humble chau-
[mière,
Une voix redisait à ton cœur, en
[tout lieu,
Ces mots qui descendaient de la
[voûte infinie:
—Veille, Joseph, sur le Messie,
C'est là mon Fils et c'est ton Dieu.—

Joseph—trente ans passés—un pauvre mis-
[sionnaire
Abordait presque seul une plage étrangère:
Il avait une tâche, un dur apostolat,
Mais il ne redoutait ni travail, ni combat.
Le champ était bien grand, l'enfance assez
[docile;
Il te nomma gardien de ce nouvel asile.
—Ce premier grain, dit-il, produira la mois-
[son,
Je veux pour l'arroser, y consacrer ma vie:
Garde, Joseph, cette maison
C'est pour mon Maître et la patrie.—

L'institut fut fondé. Sur son toit la croix
[sainte
Ne laissa pas pourtant d'inspirer de la
[crainte

Car en soixante et dix, le pouvoir temporel
Retira son appui par un décret formel.
La nacelle était frêle et le danger terrible,
On crut pour un instant tout succès impossible ;
Mais le prêtre confiant qui guidait la manœuvre,
Se tournant vers Joseph, lui dit d'un cœur serein :
—Veille, Joseph, c'est là ton œuvre
Sois-en le guide et le soutien.—

Le jeune arbre tint bon devant cette tourmente
Et l'on vit sous son ombre une jeunesse ardente,
L'espoir de leurs foyers, l'avenir du pays,
Pourvu que le devoir fût possible ou compris.
Mais, hélas! le jeune homme ignore tant la route
Que toujours, sur son sort, on peut garder un doute :
Et le prêtre anxieux conjurant la déroute,
Disait en les voyant s'éloigner, l'arme au bras :
—Veille, Joseph, ils sont soldats
Qu'ils combattent les bons combats.—

Ils s'en vont, tour à tour, prendre chacun sa place,
Les premiers sans boussole et sans guide et sans trace :
Il faut battre la route et si l'adversité
Vient blesser ces soldats, jamais l'indignité
Ne marquera leurs fronts. Lorsqu'arrive la lutte
Et ces malheurs soudains auxquels l'homme est en butte
Leur ancien directeur qui les veille de près
Dit à son saint patron qui ne faiblit jamais :
—Veille, Joseph, sur leurs carrières,
Qu'ils soient heureux, qu'ils soient prospères.

Trente ans se sont passés : le zélé missionnaire
Est encore à son poste. Il est sexagénaire,
Mais son cœur reste jeune et son teint reste frais.
Il a planté la croix, il cueille les succès.
Sur les bancs de l'école où se font bien des rêves,
Il peut voir les enfants de ses premiers élèves
Grandissant aujourd'hui dans la même atmosphère
Et redisant joyeux ainsi que leurs parents
—Joseph, garde nous notre Père
C'est le vœu de tous ses enfants.

PH. F. B[illegible]RGEOIS, Ptre.

Memramcook, 5 mai 1894.





Enfin Duvernay vint! Son instinct admirable.
Réunit la Sait. Jean sous la feuille d'érable.
L'industrieux castor tressaillit dans les bois.
De clocher en clocher chanta le coq gaulois :
" Nos institutions, notre langue et nos lois ! "

FÊTE NATIONALE.

Jour de saint Jean-Baptiste, ô fête glorieuse !
Tu portes avec toi la trace radieuse
De nos vieux souvenirs français ;
Rappelant à nos cœurs les vertus de nos pères,
Tu montres, rayonnant de feux et de lumières.
Leur gloires et leurs nobles bienfaits.

Douce et fraîche oasis, par le Seigneur donnée,
Tu vois les Canadiens revenir chaque année,
A l'ombre de tes vers rameaux,
S'abreuver à long traits à ta source bénie,
En chantant à la fois l'hymne de la patrie,
Et les grands noms de ses héros.

Il est sur le sol d'Amérique
Un doux pays chéri des cieux,
Où la nature magnifique
Prodigue ses dons merveilleux.
Ce sol fécondé par la France
Qui régna sur ses bords fleuris,
C'est notre amour, notre espérance.
Canadiens, c'est notre pays.

Pour conserver cet héritage
Que nous ont légués nos aïeux,
Malgré les vents, malgré l'orage,
Soyons toujours unis comme eux.
Marchant sur leur brillante trace,
De leurs vertus suivons la loi,
Ne souffrons pas que rien efface
Et notre langue et notre foi.

Oh ! de l'union fraternelle,
Jour triomphant et radieux,
Ah ! puisse ta flamme immortelle
Remplir notre cœur de ses feux :
Oui, puisse cette union sainte,
Qui fit nos ancêtres si grands,
Garder toujours de toute atteinte
L'avenir de leurs descendants.

Les vieux chênes de la montagne
Où combattirent nos aïeux ;
Le sol de la verte campagne
Où coula leur sang généreux
Le flot qui chante à la prairie
La splendeur de leurs noms bénis,
La grande voix de la patrie,
Tout nous redit : soyez unis.

O Canadiens-Français, dans ce jour solennel
Marchons donc fièrement sous la vieille bannière
Qui vit de Carillon le combat immortel.
Nous sommes les enfants de la race guerrière
Qui fait briller partout son nom resplendissant.
En martyrs, en héros, race toujours féconde,
Elle tire aujourd'hui ce glaive étincelant
Dont les larges rayons illuminent le monde.

Entendez-vous au loin, sous les murs des Sforza,
Retentir dans les airs l'hymne de la victoire ?
Voyez-vous ces héros, vainqueurs de Magenta,
Se couronner encor des palmes de la gloire,
Aux champs de Marignan, illustré par Bayard ?
Soyons fiers aujourd'hui du beau nom de nos pères,
Soyons fiers de marcher sous leur vieil étendard,
Car ces guerriers vainqueurs, ces héros sont nos frères.

A NOTRE-DAME DU ROSAIRE.

LE soleil a perdu de sa brillante ardeur :
Août, Septembre ont passé. Le joyeux moissonneur
Enrichi de leurs dons, dit à Dieu les louanges
Que la reconnaissance a mises dans son cœur.
Octobre va chasser hélas ! l'oiseau, la fleur,
Mais au chrétien il parle des saints anges.

O pieuse harmonie ! A cette dévotion
Si chère au cœur chrétien, la sainte religion
A joint le culte aimé du céleste Rosaire.
Par cette arme puissante un grand saint autrefois,
Que Marie inspira, vainquit les Albigeois,
Horde hérétique, à l'âme sanguinaire.

Dominique toucha ces rebelles enfants
Que le Père commun des fidèles croyants
Vainement essayait de convaincre et d'instruire.
L'enfer lâcha sa proie, et le peuple d'Albi,
O Vierge du Rosaire ! à ton nom converti,
Vit la lumière en son âme reluire.

Telle tu fus pour moi dans le premier combat :
Egide tutélaire, arme au brillant éclat,
Force mystérieuse, à Satan redoutable.
Sa milice infernale en vain se déchaîna :
Contre ton bras puissant sa fureur échoua.
Tu me fis vaincre, ô Reine secourable !

Mais le repos n'est pas de ce monde trompeur ;
Sans cesse il faut lutter. Si du combat l'ardeur
Semble parfois s'éteindre, hélas ! c'est pour renaître
Plus forte et plus terrible. Aussi combien de fois
N'as-tu pas, mère aimable, entendu de ma voix
L'accent plaintif t'adjurant de paraître.

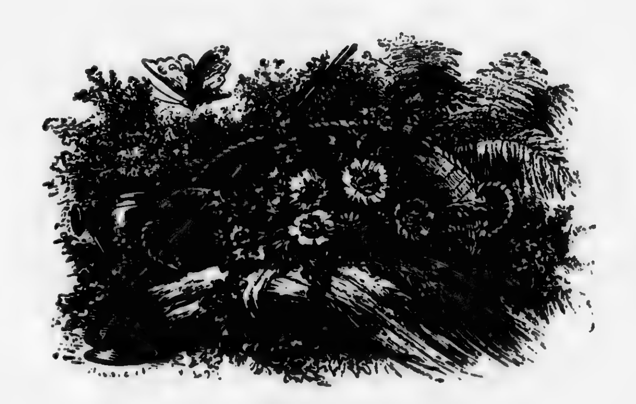
Au milieu de l'orage, Etoile de la mer,
Tu brillas à mes yeux : soudain le flot amer,
Qui ballottait ma nef, menaçant, plein de rage,
Apaisa sa fureur et cessa de mugir.....
La tempête avait fui ; le souffle du zéphyr
Disait tout bas : ne crains plus le naufrage.

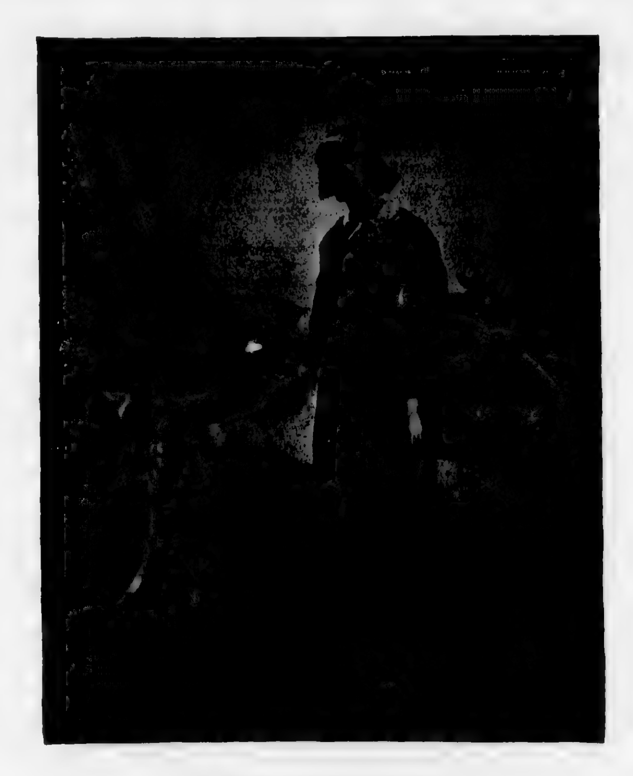
Et quand Dieu me fit voir la voie où cheminer,
Aussitôt tu fus là, éclairant le sentier,
Guidant mes pas craintifs, soutenant mon courage.
Du sacerdoce saint la haute dignité,
Comme du cloître aimé la mâle austérité,
Devint pour moi le précieux héritage.

Oh ! puissé-je toujours, fidèle à ton conseil,
Attendant sans frayeur du tombeau le sommeil,
Demeurer attaché par ce lien admirable
Dont Jésus me rendit disciple de sa Croix !
A mon heure dernière, ô Mère ! entends ma voix,
Et Fais-moi voir le séjour adorable.

G. A. DION, C. S. C.

Côte-des-Neiges, 10 octobre 1887.





EVANGELINE.

Ode composée à l'occasion de la 3ième Convention acadienne tenue a la Baie Ste Marie, N. E.

Pieuse Evangeline au ciel tu les contemples
Les enfants de Grand Pré, les bannis d'autrefois
S'assemblant aujourd'hui, dans les murs de leurs temples
Pour célébrer leur fête, à l'ombre de la croix.
Non comme au temps jadis, mais joyeux, l'âme gaie,
Tu les vois traversant les ondes de la baie
Passer près de Grand Pré, cingler le Blomédon.
Ils arrivent d'au loin, l'espoir dans leur poitrine
Pour voir les vieux foyers, réimprimer leur nom
Au sol d'Evangéline.

Au jour du grand exode, ils étaient seize mille ;
Ils se sont décuplés depuis un siècle et tiers :
La paix règne aujourd'hui, l'Anglais n'est plus hostile.
Nous avons enterré, pardonné volontiers
Les torts d'un autre siècle ; et remplis d'énergie
Nous avons fait surgir la seconde patrie
Qui grandit et prospère ! Ah ! c'est que rien n'abat
Le courage acadien ! C'est que rien n'extermine
Ceux qui se sont voués à payer le rachat
Du sol D'Evangéline.

Au temple du Seigneur, commencera la fête,
Car nous avons gardé la piété des vieux jours :
Rien n'a pu la ravir, l'exil ni la conquête.
Au sein de la tourmente, elle obtint les secours
Qui calmèrent nos cœurs. Oh ! superbe héritage,
Le plus beau des joyaux sauvés dans le naufrage,
Tu brilles à nos fronts. Oui ! nous tenons au cœur
Le respect des aïeux et la sainte doctrine
Transmise à leurs enfants, dans toute sa ferveur
La foi d'Evangéline !

Plus de pleurs ni de deuils, ni de longues alarmes ;
Ces heures ne sont plus, nous vivons dans la paix.
Sans épier le soldat, ni craindre les gendarmes,
Nous pouvons réunir demain notre congrès
Délibérer ensemble et dire à notre race
Qu'elle doit s'élever et prendre enfin sa place
Au rang qui lui est dû ... Nos institutions
Notre langue et nos droits, legs de notre origine
Nous serons garantis par nos conventions
Au sol d'Evangéline !

Et toi, belle martyre, enfant de l'Acadie.
Que l'exil transplanta dans un monde étranger,
Tu souris aujourd'hui dans la sainte patrie !
—Ce n'est donc plus, dis-tu, mon peuple naufragé
Disséminé partout aux quatre vents du monde
Ce sont les descendants de la race féconde
Qui sut se relever. Ce sont les Gabriels
Echappés de l'exil, de l'antique ruine
Qui viennent visiter en ces jours solennels
Le sol d'Evangéline.

PH. F. BOURGEOIS Ptre.

COMMENT FUT FORMÉE LA NATION FRANÇAISE.

DIEU venait de tirer la terre du néant:
Il se reposait, las de ce travail géant.
Les anges l'entouraient, se voilant de leur robe.
Or, Dieu leur dit: Prenez les rognures du globe,
Et de tous ces débris rassemblés par vos mains,
Faites des nations qui peuplent ces chemins!"

L'un d'eux, au même instant, trouve un sac de voyage,
Il y met du brouillard, des vapeurs, un nuage,
Un lingot d'or qu'il cache en un bloc de charbon,
Une voile, une rame, un sabot d'étalon;
Puis, avisant d'en haut une île de la terre,
Il y jette le tout et dit: "C'est l'Angleterre!"

Dans une peau de bouc presque pleine de vent,
Un autre met d'abord, pêle-mêle, en rêvant
Un éventail d'ivoire, un pepin de grenade,
Les cornes d'un taureau, la robe d'un alcade,
Un soulier de satin, un manteau de velours,
Une échelle de soie, escalier des amours;
Puis quand l'outre est gonflée à se croire montagne,
Il la lance à la terre en disant: "C'est l'Espagne!"

Un troisième alors prend un masque d'arlequin,
Du marbre, des couleurs, des pinceaux, un burin,
Un poignard, une croix, un soupir de poète,
Des laves de volcan, un gosier de fauvette,
Un œil de signora, plus agaçant que pur,
Un canon d'escopette, un coin de ciel d'azur;
Il en forme un faisceau qu'avec grand soin il lie
Et, le laissant tomber, il dit: "C'est l'Italie.

Le Seigneur attendait: alors un séraphin
Prit un cœur de lion, un glaive d'acier fin
Le soc d'une charrue, un aiguillon, un livre.

Un rire que peut-être une larme va suivre,
Le baiser d'une femme, un rayon de soleil,
Une rose des cieux, un grain de blé vermeil,
Les feuilles d'un laurier, un raisin de vendange.

Et la corde d'argent à la lyre d'un ange;
Puis, attachant le tout avec une faveur,
Il s'inclina disant: "Bon et puissant Seigneur,
Je sais bien que mon œuvre, hélas! est incomplète;

Je vous prie, à genoux, de la rendre parfaite;
Il ne faut qu'une chose...... un sourire de Dieu!"
Dieu sourit...... son sourire éclaira le saint lieu...
Le séraphin ému de tant de bienveillance,
Ouvrit sa main féconde et dit: "Voilà la France!"

ACHILLE KIRWAN.



LE VIEILLARD ACADIEN.

PAR FEU J. O. FONTAINE.

LE deuil règne partout sur la terre acadienne,
Comme à l'heure fatale où le crime et la haine,
Dans l'exil entraînant un peuple tout entier,
En un désert changeait ce sol hospitaliter.
Sous les buissons cachant à peine leurs ruines,
Beaubassin et Grand Pré, jadis orgueil des mines,
Semblent pleurer encor sur leurs champs désolés,
Pleurer sur leurs tombeaux, sur leurs fils exilés;
Comme autrefois Sion pleurait, triste et plaintive,
Sur ces murs abandonnés, sa nation captive.
Seul, un vieillard, dont l'âge a blanchi les cheveux,
Erre d'un pas tremblant, dans ces funèbres lieux.
De lointains souvenirs nourrissent ses pensées
Il lui semble revoir mille scènes passées.
Tantôt son front s'anime, un sourire joyeux
Vient effleurer sa lèvre et tantôt de ses yeux
Tombent des pleurs brûlants, mais soudain son visage
Exprime tour à tour, l'effroi, l'horreur, la rage.
Près des débris épars du temple vénéré,
Où jadis tout un peuple, à Dieu fut consacré,
Une humble croix de bois, la croix du cimetière
Au milieu des cyprès se dresse solitaire.
C'est là que l'Acadien aux approches du soir,
Pour pleurer ses destins, pour gémir, vient s'asseoir.
"Mes vœux sont exaucés! Ma vieillesse flétrie
Dans ces plaines en deuil te retrouve, ô patrie!
O lieux aimés, témoins des jours de mon printemps,
Enfin je vous salue après tant de tourments!
Hélas! Je reviens seul; ma race infortunée,
Aux douleurs de l'exil, à jamais condamnée
Sous des climats lointains pleure en vain son berceau;
Pour moi seul je reviens demander un tombeau,
Et sur ce sol baigné des sueurs de nos pères,
De nos vainqueurs vivront les familles altières
O vous qui reposez sous ces froids monuments,
Ancêtres, écoutez la voix de vos enfants!
Ancêtres, levez vous! Par quels crimes terribles,
Avez-vous mérité ces châtiments horribles?
Dites, quels attentats, quel sacrifice affreux
Ont attiré sur vous les colères des cieux?
Vous, coupables! Hélas! pardonnez cette injure,
Rien ne ternit jamais votre honneur sans souillure.
Pour garder de la foi les saints enseignements,
Et pour ne pas prêter de criminels serments:
—C'est là votre forfait—, contre une race inique,
Faibles, vous souteniez une lutte héroïque.
O valeureux enfants de la noble Albion,
Quel honneur désormais s'attache à votre nom?
Il faut, pour triompher de la faible Acadie,
Ouvrir tous les trésors de votre perfidie!
Ah! vous êtes toujours ce peuple meurtrier
Qui traîna Jeanne d'Arc sur l'ignoble bûcher!
Vous nous avez trahi! ô moment déplorable
Qui maintenant encore de désespoir m'accable!
Acadiens dont la ruse a désarmé les bras
Voyez vous accourir ces infâmes soldats?

Quel n'est pas leur courage à répandre les flammes;
A frapper sans pitié de malheureuses femmes!
O ciel! je le crois voir dans toutes ces horreurs,
Au milieu des soupirs, des sanglots et des pleurs,
Egorger les enfants sur le sein de leur mère,
Séparer les époux, et le fils et le père.
Ma mère dans ses bras me tenait enlacé,
Un soldat l'aperçoit, il en est offensé.
Quitte ton fils, dit-il, d'une voix menaçante:
Ma mère à ses genoux se jette suppliante
Pour fléchir le cruel, par ses cris douloureux;
Il répond seulement par un sourire affreux,
M'arrache de ses bras, me rejette loin d'elle
Et déjà dans sa main, son épée étincelle.
Plus prompte que l'éclair, elle vole entre nous
Pour me sauver au moins, en recevant ses coups.
Le barbare en hurlant: c'est ton heure dernière!
Il la frappe, un sang pur arrose la poussière,
Et bientôt elle expire en murmurant: Adieu!
Et je m'évanouis dans ce funeste lieu.
Je m'éveillai bien loin de ma douce Acadie,
Orphelin, seul au monde et lassé de la vie.
Dès ce jour, pour moi le bonheur s'évanouit,
Le vent de l'infortune et m'agite et me suit
Soixante ans dans l'exil, j'ai traîné mes misères,
Mes souvenirs cruels et mes peines amères.
Loin de tous mes amis emporté par le sort,
J'ai vécu soixante ans en appelant la mort.
J'ai voulu te revoir, ô ma belle patrie.
Avant que de mes ans la source fût tarie,
Dans le vieux cimetière à l'ombre des cyprès,
Je viens chercher ma tombe et dormir dans la paix.
Mon père! auprès de vous reposera ma cendre,
Sous ce sol où bientôt la mort va me descendre!
Mais le corps de ma mère ... où l'ont-ils déposé!
Aux vautours dévorants a-t-il été laissé?
Ou des loups affamés, dans un repas immonde ...
Ah! je me sens frémir, la rage en mon cœur gronde
Peuple des innocents le cruel oppresseur,
Peuple, tigre altéré de sang et de douleur,
Race, qui fut toujours à l'honneur infidèle
Qui portes à ton front une tache éternelle.
Qui pour plaire aux tyrans renonças à ta foi,
Que tant de sang versé s'élève contre toi!
Auprès d'un Dieu terrible obtiennent enfin vengeance!
Que dis-je malheureux! Dieu pardonne l'offense!
Anglais, je vous pardonne, et pour vous vers les cieux
Vont monter d'un mourant la prière et les vœux.
Arbitres des bontés, veillez sur l'Angleterre,
Et faites la grandir, forte, heureuse, prospère.
Convertissez son peuple à vos dogmes divins,
Et qu'elle soit un jour encor le sol des saints."
Le vieillard à ces mots se couche sur la pierre,
Et le dernier sommeil vient clore sa paupière.
Il repose aujourd'hui sous l'humide gazon,
Mais sa tombe ignorée, est sans croix et sans nom.



" Debout sur un tertre battu par les flots et figurant les fameux aboiteaux de la Nouvelle-Ecosse, une jeune paysanne symbolisant l'Acadie, Evangéline elle-même, offre à l'admiration des siècles, aux hommages de la postérité, le médaillon de Longfellow, drapé aux couleurs américaines " Projet d'un monument à Longfellow.—*La Presse.*

HOMMAGE A LONGFELLOW.

—

I

L'homme aux humbles projets et le puissant génie
Courbent le front devant la mort.
Comme un vil instrument le luth plein d'harmonie
Après avoir vibré s'endort.

Ainsi l'a voulu Dieu. La même loi fatale
A chacun fait égal destin.
Humble chant de bonheur ou clameur triomphale,
Qu'importe la voix qui s'éteint!

Qu'importe!......... non, la voix qui, forte et souveraine,
Planta ce qui fut noble et beau,
Sans effort se dégage, immortelle et sereine
De la nuit noire du tombeau.

II

Quel est donc ce héros, quel est l'homme célèbre
Qu'un peuple entier pleure aujourd'hui ?
Pourquoi ce sombre deuil ? Pourquoi ce glas funèbre
Et ces fleurs qui pleuvent sur lui ?

Qui met, dans tous les cœurs, cette douleur profonde ?
Quelle est ta gloire, ô citoyen,
Pour que sur ta poussière, au deuil du Nouveau-Monde
Se mêlent les pleurs de l'ancien ?

Qu'as-tu fait de si grand ? Dis-nous quel coup d'audace
A tourné vers toi tous les yeux,
Pour que ce continent avec orgueil, te place
Parmi ses enfants glorieux ?

As-tu dans les combats remué les tonnerres
Et, réveillant d'anciens échos,
Renouvelé l'éclat, des gloires centenaires
Et les exploits des vieux héros ?

As-tu, puissant tribun, des luttes politiques
Connu les plaisirs décevants,
Ou allumé, penché sur des textes antiques,
La lampe obscure des savants ?

Dis-nous, illustre mort, quelle vaste carrière
Te vaut cette immortalité,
Ce spectable inouï d'un grand peuple en prière.........
" Humble et pensif, moi, j'ai chanté!

" Douze lustres, durant j'ai célébré la gloire,
Sans jamais la rêver pour moi,
Et si tout un grand peuple honore ma mémoire,
Ami, je ne sais pas pourquoi.

" Admirateur naïf d'une grand nature,
Je la célébrai dans mes vers,
Sans jamais demander si ma gloire future
Rayonnerait dans l'univers.

" J'ai chanté nos grands lacs et nos immenses fleuves,
Nos champs et nos vastes cités;
J'ai célébré surtout les sanglantes épreuves
D'où naquirent nos libertés.

" Un jour, on m'a nommé chantre d'Evangéline,
Parce qu'exhumant le passé,
J'ai tiré de l'oubli la charmante héroïne
D'un petit peuple dispersé.

" Rêveur, calme et serein, toujours de la mêlée
J'ai fui les sanglants tourbillons,
Préférant loin du bruit ma retraite isolée,
Pleine de fleurs et de rayons.

" Pourquoi ce peuple ému penché sur ma poussière ?
Pourquoi ce bruit sur mon cercueil ?
J'aimais la solitude......... Une modeste pierre
Suffit au rêveur sans orgueil."

III

Longfellow, tu fus grand et les muses voilées
Sur ta cendre disent tes vers.
Tu ne chanteras plus, mais tes strophes ailées
Planeront sur tout l'univers.

Barde, tu n'avais pas cette note éclatante
Que jettent les clairons vainqueurs,
Mais ton luth était doux, ta muse était touchante
Et faisait vibrer tous les cœurs.

Oui, lorsque tu chantas les preux de l'Amérique,
Que ton vers redit leur succès,
Poète, souviens-toi que ta voix sympathique
A remué nos cœurs français.

Je ne suis pas de ceux qu'un rayon de ta gloire
Enveloppa dans sa splendeur,
Mais je viens, barde obscur, offrir à ta mémoire
L'humble tribut de ma douleur.

Ceux que le ciel a fait frères par la pensée,
Aujourd'hui le sont par le deuil.........
Adieu !........ c'est le seul mot que ma muse oppressée
Puisse jeter sur ton cercueil !

ADOLPHE POISSON.

A MESSIEURS LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DU COLLÈGE ST-JOSEPH, N. B.

La philosophie de l'histoire a été envisagée sous bien des aspects différents, etc., bien des écoles se sont succédé dans cette branche de l'enseignement humain. Mais au fond il n'y a vraiment que deux écoles en face l'une de l'autre, comme il n'y a que deux armées dans l'humanité : l'une qui prétend tout expliquer par la seule intervention des éléments humains, et l'autre qui croit voir dans les destinées des nations tout un plan providentiel, et la divine sagesse dirigeant les événements vers la réalisation de ce plan sublime, tout en respectant la liberté humaine.

C'est à cette dernière école que nous appartenons, et plus nous avançons dans la vie, plus nous sommes convaincu que l'histoire est un mystère, un problème insoluble, si nous en excluons la Providence.

Un des esprits les plus remarquables de notre siècle, mais que l'irréligion a jeté hors de sa voie, et qui a perdu sa vie dans la publication des œuvres les plus malsaines—Renan, a écrit les lignes suivantes :

" Le point de vue moral est trop étroit pour expliquer l'histoire. Il faut s'élever à l'humanité, ou pour mieux dire, il faut dépasser l'humanité, et s'élever à l'Etre suprême où tout est raison et où tout se concilie. Là est la lumière blanche, qui plus bas est réfractée en mille nuances, séparées par d'indiscernables limites."

Que de mots vagues ! Quelles phrases obscures ! Que d'efforts pour expliquer ce qui est si simple, du moment qu'on admet l'intervention de Dieu dans le gouvernement des nations !

Eh ! bien, oui, mes jeunes amis, pour dissiper l'obscurité des problèmes historiques il faut la lumière blanche, celle qui vient du soleil des intelligences, et que les verres humains n'ont pas réfractée.

C'est à cette lumière qu'il faut étudier l'histoire de votre race, si pleine de deuils navrants et d'immortelles espérances. Car si vous fermez les yeux à cette lumière, qui vient d'en haut, vous ne saurez jamais vous expliquer certains triomphes insolents du mal, et ce mystère des souffrances imméritées. Vous ne verrez pas qu'il y a des races, florissantes en apparence, qui marchent vers la mort, pendant que d'autres, à peine viables, s'acheminent lentement dans l'ombre vers la vie et vers un idéal de progrès qui leur assure l'immortalité !

La race acadienne est au nombre de ces dernières, et il n'en est pas auxquelles s'appliquent avec plus de vérité ces belles paroles du roi-prophète :

Euntes ibant et flebant, mittentes semina sua.

Venientes autem venient cum exultatione, portantes manipulos suos.

Le premier verset peint le malheur de vos ancêtres, et le second s'applique à vous-mêmes, leurs petit-fils. En s'en allant et en pleurant, les exilés jetaient sur leur passage des germes de vie, des semences de vérité et de justice qui ne pouvaient pas périr ! Et voici maintenant que leurs descendants s'avancent et progressent dans la joie portant sur leurs épaules des gerbes d'épis qui promettent d'abondantes moissons pour l'avenir !

A. B. ROUTHIER.

L'ETOILE.

Au-delà de la nue et du firmament bleu
Brille d'un doux éclat une étoile bénie;
Les rayons qu'elle verse, ineffable harmonie,
Sont comme un sourire de Dieu.

Les saints du paradis invoquent cette étoile,
Lampe du sanctuaire éternel, feu divin,
Elle remplit le monde, et l'ardent chérubin
Devant cette clarté se voile.

Avant l'aube du jour elle éclaire le ciel.
Elle éclairait les cieux quand le jour prit naissance;
Elle était née avant que l'univers immense
Sortit des mains de l'Eternel.

Quand les noirs ouragans portés sur les nuages
Déchirent en hurlant les écluses des cieux,
Et qu'on entend au loin les flots séditieux
Gémir sous le fouet des orages;

A travers les lueurs fauves d'un ciel de feu,
Le pêcheur aperçoit, dominant la tempête,
Cette Etoile bénie, au-dessus de sa tête,
Ce doux sourire du bon Dieu.

C'est l'Etoile du pauvre et de celui qui pleure.
Ceux que l'on foule aux pieds, les déchus, les flétris,
Les mornes exilés d'amertume nourris,
Ceux qui souffrent dans leur demeure;

Ceux que sous son talon courbe un maître cruel.
Les mendiants d'un peu de bonheur sur la terre,
Le pêcheur repenti, le proscrit solitaire,
Tous les déshérités du ciel

Lui disent: O ma Mère! O ma libératrice!
L'œil de larmes brûlé par elle est essuyé;
C'est le baume des cœurs, la reine de pitié,
C'est la grande Consolatrice.

***

Toi qui sais entre tous ce que c'est que souffrir,
Terre de mes aïeux, malheureuse Acadie;
Toi qui sur ton Calvaire as bu jusqu'à la lie
Le calice de fiel qu'ils sont venus t'offrir;

C'est ton Etoile à toi, ton phare, ta lumière,
Elle t'a protégée à cause de ta foi;
Pendant ton agonie elle a pleuré sur toi,
Elle a pleuré sur toi comme pleure une mère.

Pendant qu'on te liait et qu'on te dépouillait,
Profanant la beauté que Dieu t'avait donnée,
Pauvre vierge, ici-bas de tous abandonnée :
Seule du haut des cieux ton étoile veillait.

Elle veille toujours. Mais ta douce parure,
La couronne de fleurs que tu portais au front,
Tout est souillé, tout a subi l'ignoble affront ;
O Vierge, ils ont porté sur toi leur main impure !

Tu n'es plus la plus belle, hélas ! comme autrefois,
O ma chère Acadie, en la jeune Amérique,
Les larmes ont terni ton regard angélique ;
Toi qui chantais la gloire, on n'entend plus ta voix.

Le passant se détourne en voyant ta misère ;
Personne ne vient plus à tes solennités ;
Tes enfants autrefois, des puissants redoutés,
Courbent en rougissant leur front dans la poussière.

Acadie ! Acadie ! ô terre de malheur,
Ne mets point ici-bas ta suprême espérance ;
Regarde vers le ciel d'où vient la délivrance :
Le faible doit chercher là son consolateur.

Laisse aux forts, aux puissants leurs fêtes somptueuses.
Dans les palais dorés que ferais-tu, hélas ?
Serviteur chez les grands ? Oh, cela ne vaut pas
La fière pauvreté des chaumières heureuses.

S'il te faut vivre ainsi jusqu'à la fin des jours,
Qu'importe ? Il est assez de bonheur sur la terre
Pour celui dont le cœur est droit et qui n'espère
Qu'en lui seul et qu'en Dieu de durable secours.

Rappelle-toi les jours anciens, ô ma patrie.
Et garde pour tes fils l'antique Assomption.
Ils ne sont pas finis les jours d'affliction :
Que ton étoile soit l'Etoile de Marie.

PASCAL POIRIER.

CHAPITRE DEUXIEME

LE LAC ST CAMILLE ET LE PARC DU COLLÈGE

Sur les propriétés du Collège St-Joseph, à quelques dix ou douze arpents en arrière de celui-ci, au-delà d'un magnifique bocage dont nous parlerons bientôt, se trouve un petit lac artificiel, qui, avec son pittoresque entourage et son aspect de solitude agréable, est bien propre à faire vibrer la lyre de plus d'un fils d'Apollon.

Assez récemment encore — les vétérans de la génération collégiale actuelle en ont souvenance — avant que l'on eût mis une barrière aux écoulements de sources situées sur les hauteurs avoisinantes, l'endroit où se trouve aujourd'hui le lac, n'était qu'une *coulée* désagréable à voir, qu'une ravine déroulant à cinquante pieds au-dessous du niveau de la plaine, ses sinuosités bourbeuses entre deux rives escarpées, encombrées de deux troncs d'arbres tout couverts de vétusté ; de broussailles envahissantes devenues un enchevêtrement infranchissable et qui, dans leur incohérence, accusaient une nature inculte, sauvage, ne paraissant propre qu'à être laissée sempiternellement au rancart.

Cette ravine était le rendez-vous de prédilection de toutes les *pirounes* (1) de la contrée d'alentour, qui, par droit de conquête, je suppose, ou bien par prescription, y avaient presqu'exclusivement leurs coudées franches : aussi, y prenaient-elles leurs bruyants ébats avec tout le laisser-aller et le sans-gêne de qui se sent parfaitement chez soi. Bien grande dut être leur ire, lorsque l'homme, un jour, s'avisa d'empiéter sur le domaine de cette gent irascible et dyscole.

Le Parc du Collège, cependant avait été, peu d'années auparavant – grâce aux attaques d'une dyspepsie enragée chez une personne qui *connaît* bien les parages dont il est question, et qui, comme exercice salutaire contre les obsédantes atteinte de sa digestion laborieuse, frappait d'ici et de là sur tout ce qui se trouvait au bout de son fer — le Parc avait été, dis-je, l'objet de premiers travaux de déblaiement

Il y a quinze ans à peine, toutefois, le Parc du Collège n'était qu'une touffe d'arbres, qu'un amas de branches cassées et de feuilles mortes, avec un sol inégal, raboteux et rachitique. Dans ces bonnes vieilles années, le projet du " lac " était considéré comme une utopie, comme une seconde croisade à la recherche de la pierre philosophale. L'on était sûr de désopiler la rate de la belle manière, à qui l'on tâchait de démontrer la facilité ou du moins la possibilité de retenir, au moyen d'une digue, l'eau gazouillante et claire qui, des sources supérieures, venait altérer sa limpidité dans le cloaque où les *pirounes* venaient faire leur toilette.

Mais l'homme qui a fait tout ce que le visiteur admire autour du collège ; l'homme qui avait converti de pauvres landes en grasses

(1) Nom que, dans cette contrée, le cultivateur donne aux oies.

prairies et en sol fertile, le Révd. Père Lefebvre enfin, favorisa grandement l'exécution des travaux, en sacrifiant un magnifique carosse à une loterie organisée pour en défrayer les dépenses ; c'est donc grâce à lui, à deux de ses sujets et aux heureux talents de l'Académie St-Jean Baptiste, qui a contribué pour beaucoup à la réussite du travail par les recettes de ses séances publiques, que l'on peut voir entre les deux coteaux du petit bois, le " Lac " qui a été le sujet de tant de commentaires, le rendez-vous de tant de braves bûcherons *collégiens*, le riant témoin de tant d'agréables congés ; la fière petite nappe d'eau qui porte le nom du vénéré supérieur de l'institution de Memramcook : le " Lac St-Camille."

C'est ce qu'on appellerait en France *une rivière* gracieusement encaissée dans un magnifique vallon. L'odorante épinette, le sapin gommeux, le blanc bouleau, l'érable à la feuille emblématique du Canada et une multitude d'autres arbres forestiers couvrent chaque petit monticule qui l'entoure. Ce charmant petit lac a environ un quart de mille de longueur, sur une largeur maximun de deux arpents. Son cours imite les serpentements et les gracieux méandres de la rivière Memramcook dans laquelle son trop plein va se jeter. Du côté nord, le coup d'œil est charmant par la symétrie et la propreté qui y règnent toujours. Cette rive à la pente raide et élevée, est couverte de longues épinettes à la taille svelte et élancée qui mirent dans les eaux leur verte parure. Le sol mousseux et toujours bien ratissé est, à l'automne, jonché de feuilles jaunies au soleil lui donnant un cachet rustique tout particulier.

La rive sud, quoique moins symétrique et plus agreste, a aussi sa beauté. Le bras des élèves ne s'y est pas exercé aussi souvent que sur l'autre. C'est un superbe coteau, nous pourrions même dire un fier promontoire, couverts d'arbres de toute espèce et de toute grosseur qui se courbent sous le poids des années, s'étendent, s'entrebalancent sur un tapis moelleux et velouté. Çà et là de petits ruisseaux tributaires y versent leur mince filet de cristal, en chantonnant leur doux bruissement qui inspire les poètes. Chaque détour, chaque petite pointe, chaque monticule a son nom propre qui rappelle à tout cœur patriotique un souvenir précieux : un épisode du *grand dérangement*, un immortel exemple de dévouement, ou bien un espiègle tour d'écolier, une fête intime, une journée de gala, etc.

Il est doux pour celui qui se berce sur les ondes paresseuses du Lac St-Camille, d'y rencontrer, à chaque instant, ces noms qui, quelquefois, résument des années entières de l'histoire d'Evangéline, ou toute une épopée.

D'abord, à l'extrémité Est se trouve la " Digue Evangéline," construction assez remarquable en son genre, étant faite dans le style et selon les principes de ces fameux *aboiteaux*, dont seul le paysan acadien a le secret. Cette digue, faite dans des proportions convenables à la masse d'eau qu'elle a mission de retenir captive, est assez dispendieuse : elle a coûté près d'un millier de piastres. Elle a une largeur d'une trentaine de pieds à sa base. Un gros dalot, fermé par une large et puissante porte en fer, mue par un mécanisme *ad hoc* la traverse au milieu, de manière que, à un mouvement donné, le lac puisse être mis à sec à volonté.

La " Chute aux Truites," tel est le nom de la chute que forme, en tombant du haut de la digue, le trop plein du Lac St-Camille ; la seconde partie de cette appellation vient de ce que les poissons de cette famille s'approchent, à la marée montante, et s'introduisent dans le lac par le filet de la chute : franchissant par ce stratagème une hauteur d'une vingtaine de pieds.

Toute la partie de la rive sud, depuis la digue jusqu'à la pointe, porte le nom de Mont Calypso." Cette rive se retirant et formant une espèce d'anse très prononcée en arrivant à la digue, on a donné à cette partie du lac qui est d'ailleurs en cet endroit le plus large de tout, le nom de " Port Royal." C'est dans ce port que le 14 novembre 1893, la société fit prendre son portrait dans les chaloupes, tel qu'on peut le voir par la photographie ci-contre. On avait dû pour faire avancer les chalouppes de leur quai, briser la glace qui avait acquis une certaine consistance par la gelée des nuits précédentes.

A mi-chemin entre la digue et la pointe sud qui là-bas, fait saillie au détour, se rencontre un de ces charmants petits ruisseaux dont nous parlions tout-à-l'heure ; celui-ci se nomme : le " Ravin mystérieux." Si comme au temps des fées, les bois soupiraient encore leurs légendes, quel tour pendable et joué à une certaine date pas très éloignée, ce ruisseau n'imputerait-il pas à la jeunesse étourdie du collège.

A quelques pas de la digue est " l'Anse aux perdrix." Cet endroit m'en rappelle un autre où un certain *faiseur de tours* du collège, grand amateur de *sport*, avait été appelé en toute hâte par des philosophes !......qui prétendaient avoir vu une perdrix se percher sur un arbre. Sans faire ni un ni deux, notre homme saisit son fusil, court au bois, et, tout hors d'haleine, couche en joue un quelque chose qui, en effet, s'entrevoyait à la jonction de deux branches ; paf !........ Le gibier ne s'envole ni ne tombe. Grande surprise du chasseur ! Il s'approche, examine, contourne l'arbre, et finalement se décide à y grimper pour prendre son gibier dont quelques plumes sont à ses pieds : stupéfaction et tableau ! .... C'était une poule morte......attachée là par des espiègles qui avaient eu le soin d'avertir toute la turbulente troupe de leurs confrères, lesquels se trouvaient là, au bon moment, pour jouir du......malentendu, et y applaudir !......Jamais on n'entendit ce *conteur de tours* émérite nous parler de celui-ci dans la suite. C'est le cas de dire que notre *mystificateur* avait compté sans son hôte : il était mystifié de la pire façon. Mais de tous les noms, celui qui est le plus cher à la plupart de nos professeurs, c'est celui de la pointe dont nous avons déjà parlé : la pointe " St-Laurent," puisqu'il leur rappelle leur chère Alma Mater, le superbe Collège de St-Laurent. C'est en face de cette pointe qu'une autre photographie fut prise.

Contournons cette pointe et avançons à l'extrémité sud-ouest ; le promontoire qui domine d'une hauteur de soixante à soixante et dix pieds, s'appelle le " Cap aux Faillots."[1]

(1) On donne en Acadie le nom de *faillots* à ce que chez nous, nous appelons des fèves. C'est en raison de la culture de ces légumineuses que le nom fut donné à cette terre élevée.

Le ruisseau qui amène l'eau des sources supérieures et alimente le Lac St-Camille est: le "Ruisseau Beauséjour," Chaque fois que je vois cette gazouillante et sinueuse petite descente, je me rappelle les belles paroles du poète Ducis :

Ruisseau peu connu dont l'eau coule
Dans un lieu sauvage et couvert,
Oui, comme toi, je crains la foule
Comme toi j'aime le désert.
Près de toi l'âme recueillie
Ne sait plus s'il est des pervers ;
Ton flot pour la mélancolie
Se plaît à murmurer des vers."

Nous en sommes maintenant à l'extrémité du lac. Retournons par la gauche, si vous le voulez bien, je vous ferai connaître d'autres lieux non moins charmants.

C'est ici la "Chaussée du Castor,"

Cette terre plane, entourée d'eau et située en face du cap aux Faillots, c'est "l'Ile aux Bains." C'est là que les juniors, encore à leur début dans l'art natatoire, tentent leurs premiers essais. Il n'y a rien à craindre pour eux ; cet endroit n'a que cinq pieds d'eau dans son plus profond ; quand ils y auront fait leurs preuves, ils passeront avec leurs frères aînés dans la Baie St-André, mais n'anticipons pas.

Ramons encore quelque peu et nous arriverons à la "Côte du Calumet." Bien que la nature n'ait pas doté cet endroit de charmes particuliers, il a cependant un attrait puissant sur la gent écolière !

.....Mais quelles sont donc ces vapeurs qui s'élèvent de cette rive, en légers tourbillons ? Est-ce la brume qui, de la Baie de Fundy, vient s'abattre uniquement en ce lieu ? ou seraient-ce de petits feux que les bûcherons y auraient allumés à l'effet de chasser les *maringouins* ?—Non, vous n'y êtes pas encore ; mais voyons, est-ce que cette appellation : du *Calumet*, ne vous dit rien ?

Eh oui, ce sont les vieux de la tribu, qui ayant terminé leur besogne hebdomadaire du *pic* et de la *hache*, se sont réunis en conciliabule et savourent à qui mieux mieux le calumet de la paix,—qui bien souvent pourtant, devient pour eux un véritable *casus-belli*........

Oh ! toi, noble compagne de mon ennui, charme de ma solitude ; toi avec qui j'ai passé de si doux moments à l'ombre de ces bocages, par nos longues et belles soirées d'été, oserai-je te passer sous silence ?.....Non, jamais ! ..... C'est que tu pourrais justement me taxer d'ingratitude. Sans toutefois paraître indiscret, je veux proclamer hautement et avec orgueil quelle intimité s'établit un jour entre nous. Pendant de long mois, je me suis vu séparé de toi par un règlement impitoyable ; et, si parfois, il arrivait que pendant ce trop long intervalle, il nous était donné de nous rapprocher, oh ! alors, quelles jouissances !. ....Avec quel plaisir je te revoyais, je te cajolais ! que le temps passait vite près de toi ! .....et le dirai-je ?...... Sur toi instinctivement mes lèvres se posaient. Comme tu deve-

nais chaude alors ! Ton sein se soulevait, ton haleine devenait brûlante, et moi d'un œil réjoui et avec émotion je suivais la légère fumée qui émanait de ton ardent fourneau, ô ma bonne pipe, mon joyeux passe-temps !

Mais silence ! trève de sentiment et laissons ces respectables vieillards de vingt ans à leurs occupations aspiratrices ; et surtout pas de bruit, car faisant peut-être de la fumée de contrebande, nous pourrions leur jouer un vilain tour, en attirant sur eux l'attention de leur *mentor*.

Cet endroit où l'eau semble faire reculer la terre et qui s'avance assez avant entre ces hauteurs escarpées, c'est la " Baie St-André " que je vous disais tout à l'heure être le rendez-vous de natation des *grands*. Si jamais vous prenez vos bains en ce lieu, et que vous n'ayez pas apporté votre protecteur, ne vous aventurez pas au-delà de cette bouée qui flotte là bas, à moins que vous ne soyez un maître nageur, car ce pieu de démarcation indique un changement subit de profondeur et par conséquent—le danger. J'en connais plus d'un qui, pour en avoir été quitte pour la peur, ne voudrait plus approcher la bouée de trop près. Regardez là-haut, s'il vous plaît, à soixante-quinze pieds au dessus de nos têtes, cette *plate-forme* qui s'avance, soutenue par de solides pieux, sur un carré de quarante pieds environ, c'est la plate-forme " St-Patrice," où les jeunes fils de la Verte Erin ont leurs rehearsals. Cette élévation est connue sous le nom de " Hauteurs d'Egmont."

Poursuivons notre navigation jusqu'à cet abri que vous voyez là, sur la gauche ; cette anse charmante, si bien protégée contre les vents et qui semble avoir été ménagée tout exprès par la nature pour l'usage qu'on en fait, c'est le " Débarcadère Jacques-Cartier."

C'est là, sous cet abri en planches qui les protège contre les rayons du soleil et contre les pluies, que se balancent, coquettement ballottées par l'onde claire du Lac St-Camille, les trois chaloupes St-Jean-Baptiste, St-Patrice et de *Pater Noster*. Cette dernière, solide barque contenant bien vingt-cinq personnes, est à l'usage exclusif des RR. Pères de la maison dont elle est la propriété. Les deux premières, ainsi que leur nom l'indique, appartiennent aux deux sociétés littéraires de l'Institution.

On doit à la vérité de dire que la plus rapide et la plus recherchée par les amateurs, c'est la St-Jean-Baptiste, à qui sa structure assez délicate et fort bien proportionnée donne un avantage incontesté sur ses deux rivales.

Voilà pour le lac. Amarrons notre chaloupe au moyen de son cadenas automatique qui la met à l'épreuve des maraudeurs et suivons cette voie qui nous a amenés à l'embarcadère et qui laborieusement creusée à même la côte, cotoie immédiatement le lac, dans lequel nous pourrions même prendre très-facilement un plongeon inopportun, si ce n'était ce garde-fou qui, en dépit de son nom, a maintes fois rendu service aux plus sages. Cette voie, large de quatre pieds, s'appelle le " Passage des Mines."

Enfin nous voici de nouveau au point de départ, en face de la digue Evangéline. Cette large montée qui en serpentant dans le

flanc de la côte, nous conduit au sommet, c'est la " Descente Gaspereau." Il a certainement fallu une grande adresse pour opérer cette descente, dans un terrain tout rocailleux et abrupt. Les serpentements accentués qu'affecte ce chemin de descente ont pour effet de dissimuler, autant que faire se peut, la raideur de l'escarpement.

L'ascension est plus pénible que la descente, n'est-ce pas? et surtout lorsqu'on n'y est pas habitué. Nous aurions bien pu remonter par l'"escalier Ste-Cécile," mais l'air avec lequel vous comptiez tout-à-l'heure le nombre de marches, m'a fait supposer que vous ne teniez pas à le gravir. Puisque vous êtes hors d'haleine, nous irons nous reposer au magnifique Kiosque que vous apercevez non loin d'ici, à travers la ramure. Voyez donc, en passant, cette élégante petite maison qui sert de cuisine ou de restaurant lors des pique-niques: c'est le " Petit Vatel."

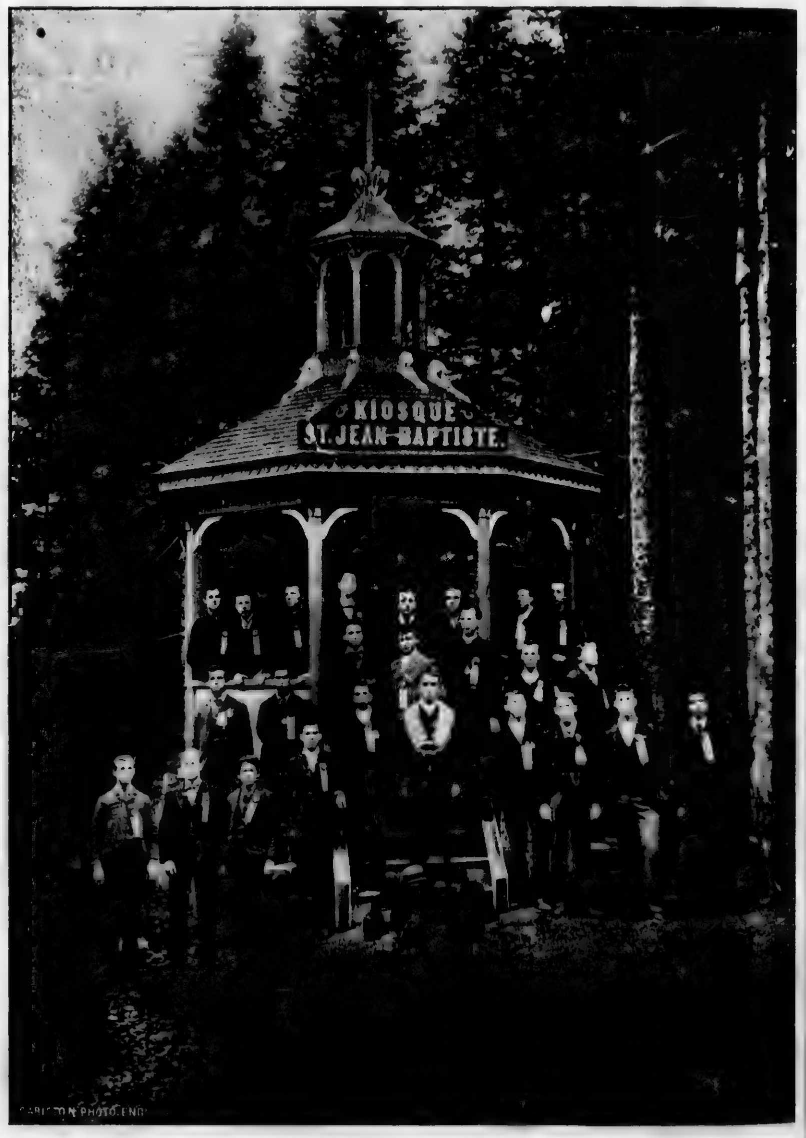
Nous voici à présent au " Kiosque St Jean-Baptiste." N'est-ce pas qu'il est gentil, notre Kiosque avec ses couleurs fraîches et appropriées? Reposons nous-y quelques-instants avant de reprendre la route du Collège; d'ici, nous avons une magnifique vue d'ensemble du Parc. A notre droite, dominant le lac, est l'esplanade Frédéric, où le directeur de notre Société exerce ses acteurs à la tragédie et à la déclamation. Ce rond élevé entre le Kiosque et l'esplanade Frédéric, est le " Jardin-Gladstone"; plus loin se trouve le " Parterre St-Thomas," superbes touffes de dahlias d'une beauté remarquable.

Ce chemin central, qui, par sa position avec ces autres routes, ressemble à l'antique voie appienne, est connu sous le nom de " Boulevard Grand Pré". Au point où ce boulevard forme un coude pour se prolonger jusqu'à l'extrémité ouest, il change son nom en celui d'"Avenue St-Philippe", nom donné en l'honneur du Provincial de Ste-Croix.

Cette masure qui borde le Boulevard Grand Pré et qui semble une relique des temps passés, est le " Fort Dolard des Ormeaux." Ces autres rues latérales que vous voyez là-bas, sont: la rue St-André, du nom du promoteur du Parc; la ruelle St-Georges, du nom d'un vieil ami universellement connu, etc.

Il ne faut pas omettre un autre nom bien cher dans l'histoire du Canada et que nous avons donné à la clairière où se trouvent le kiosque St-Jean-Baptiste, le Jardin Gladstone et l'Esplanade Fréderic, c'est: le "Carré Duvernay." En face, sous les grands sapins dont la luxuriante ramée forme un dôme mouvant, se trouve la " Voie des Amoureux."

Mais, pardon! je vous ai peut-être ennuyé par cette longue nomenclature de noms qui, pour nous, sont si doux et nous rappellent tant de souvenirs. N'est-il pas étonnant de voir les améliorations qui ont été faites depuis cinq ou six ans en ce lieu, qui, d'une petite forêt si longtemps abandonnée à elle-même, est devenu un bocage propre, délicieux et coquet. Et dire que ce sont les étudiants, sous la conduite d'un chef expérimenté. Il est vrai, le R P LeBlanc qui avec des outils empruntés, ont tout fait ce que nous venons d'admirer. Ils ont bûché le bois, déblayé le terrain, enlevé et transporté la terre, fait des travaux d'irrigation et de drainage,



LES MEMBRES DE 1893-94.

Photographie J. N. LeBlanc, Monct

construit des routes, des plates-bandes, ratissé les versants du lac et charroyé comme de véritables colonisateurs: et tout cela pour de légères rénumérations, pour de petites jouissances aussi peu coûteuses pour ceux qui les accordent que bien appréciées et bien reçues par ceux qui en sont l'objet.

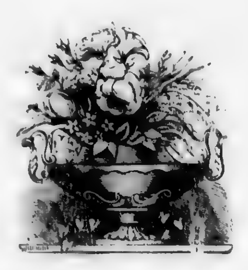
Je ne dois pas passer sous silence un autre attrait bien séduisant qu'a pour nous notre cher Parc: il est aussi giboyeux que le lac sera bientôt poissonneux. Les écureuils surtout, pour ne pas parler des *oiseaux de passage*, s'y trouvent à foison. Aussi faut-il voir, à l'automne, la guerre acharnée que leur livrent les jeunes disciples de St-Hubert. Tous les jeudis et les mardis, on entend le bruit de leurs armes se répercutant de colline en colline et mettant en vibration tous les échos d'alentour.

Tel est le résumé sommaire des travaux accomplis au Parc du Collège, et des charmes de ce

Beau lac peu connu dont l'eau coule
Dans un lieu sauvage et couvert,
Où rarement l'on voit la foule,
Où chante l'oiseau du désert.

L. E. A. B. ÉLÈVE DE RHÉTORIQUE.

COLLÈGE ST JOSEPH, le 26 mars 1894. *Membre du Comité Exécutif.*





L'ABBÉ H. R. CASGRAIN.

Docteur ès-lettres, professeur à l'Université Laval de Québec, membre de la Société royale du Canada, membre correspondant de la Société historique de Boston, membre correspondant de la Société de Géographie de Paris, etc., etc.
Membre Honoraire.

CHAPITRE TROISIÈME.

(*Extrait d'"Un Pèlerinage au Pays d'Evangéline.*")

" De la gare de Memramcook, on aperçoit à droite, sur une hauteur, à deux milles de distance, le beau portail gothique de l'église paroissiale, le collège de Saint-Joseph et le joli couvent des religieuses de la Charité. On a quitté le pays des montagnes. Un sol ondulé et fertile, qui me rappelle les plaines de la Vendée ou de la Touraine, s'étend de tous côtés à perte de vue. Je me sens le cœur réjoui en songeant que cette belle contrée, arrosée par les rivières Memramcook et Peticoudiac, est encore toute française. Les Acadiens qui en avaient été expulsés en 1755, en ont de nouveau pris possession, et ils y ont si bien prospéré qu'ils forment aujourd'hui le groupe le plus important de leur race au Canada. La paroisse de Memramcook à elle seule ne compte pas moins de six mille âmes. Les terrains que leurs ancêtres avaient conquis sur la mer, par les travaux d'endiguement qu'ils avaient faits le long des deux rivières, et qui avaient été submergés après la dispersion, ont été remis en culture dès leur retour. Ces terrains ont été tellement agrandis d'année en année, qu'aujourd'hui leur longueur totale n'est pas moins de trente milles sur une largeur considérable.

Le brave Acadien qui m'a fourni son rustique équipage pour me conduire au collège me fait remarquer les *aboiteaux* (1) qui suivent les sinuosités du Memramcook, et qui ressemblent de loin à un immense serpent couché dans l'herbe.

En passant devant le portail de l'église, j'en admire les élégantes proportions et la flèche hardie qui le surmonte. J'observe, sans pouvoir me l'expliquer, la ressemblance de cette pierre de taille avec celle qui a servi à la construction des rues fashionables de New-York.

Le collège consiste en un vaste et superbe corps de logis en pierre de taille comme celle de l'église, à quatre étages et à toit mansard, flanqué à droite d'un pavillon qui n'attend que celui de gauche, pour donner à l'édifice toute son ampleur et sa beauté. Il est tenu par des religieux de Sainte-Croix, la plupart canadiens. A la distance où ils sont de la province de Québec, ils n'ont pas souvent occasion de voir des compatriotes, surtout des membres du clergé. Aussi ma visite paraît-elle leur faire un sensible plaisir.

—Soyez le bienvenu, me dit en me serrant vivement la main le supérieur, l'excellent P. Lefebvre. Vous vous êtes bien fait attendre, car un de nos pères nous a annoncé votre venue pour l'ouverture des classes, mais vous ne pouvez arriver mieux à point. Nous faisons demain l'inauguration de notre nouvelle chapelle, qui fait partie de l'aile que nous venons d'achever, et pour laquelle un de nos anciens élèves, un Acadien, l'abbé Cormier, nous a fait don de trois mille dollars. C'est lui-même qui vient la bénir et y chanter la messe; c'est vous qui nous donnerez le sermon.

(1) Digues.

J'ai beau me récrier, alléguer les meilleures raisons du monde, le P. Lefebvre est inflexible; il n'y a qu'à se soumettre.

Le collège de Memramcook n'a guère plus de vingt ans d'existence (1864), et il marche déjà de pair avec les collèges classiques de la province de Québec. Plusieurs de ceux-ci lui sont même inférieurs sous le rapport de l'organisation matérielle. L'édifice actuel, qui ne date que d'une dizaine d'années, a été construit selon les meilleures conditions hygiéniques; le système de chauffage à l'eau chaude, la ventilation, la distribution de l'eau dans tous les étages, au moyen d'un aqueduc qui n'a pas moins d'un mille de longueur, rien n'y manque, hormis peut-être ce qui fait défaut dans presque toutes nos maisons d'éducation, je veux dire une salle de gymnase établie d'après un système raisonné tel qu'il en existe quelques-uns aux Etats-Unis,—système admirable dont le but est de proportionner le développement physique au développement intellectuel, et qui réalise d'aussi près que possible l'axiome antique *mens sana in corpore sano.* (1)

Les études se divisent en cours commercial et cours classique, et sont suivies par deux cents élèves, dont le nombre va croissant chaque année. Ce résultat est dû principalement à l'enseignement *pratique* du français et de l'anglais, qui est facilité par le mélange à peu près égal d'élèves parlant l'une ou l'autre langue. Au surplus, la situation du collège de Saint-Joseph sur les confins du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, au centre même des populations acadiennes, ne pouvait être mieux choisie. Ce concours de circonstances en explique le grand et rapide succès, mais ce succès est dû avant tout à un homme qui restera comme l'insigne bienfaiteur des Acadiens.

Remontez à l'origine de chacune de nos institutions catholiques, vous trouverez un prêtre. Ici encore c'est un prêtre qui apparaît au premier jour, et qui est l'âme de cette œuvre. C'est sous l'inspiration du R. P. Lefebvre, c'est par son zèle, son énergie, sa persévérance, son habileté administrative, en un mot par toutes les qualités qui distinguent les fondateurs, qu'a été créé et organisé ce magnifique établissement. Le collège de Saint-Joseph est le seul de ce genre, dans les provinces maritimes, qui soit particulièrement dédié aux Acadiens.

On ne saurait exagérer l'importance d'un pareil établissement. Le plus grand malheur des Acadiens n'a pas été leur dispersion, mais l'abandon presque complet dans lequel ils ont été laissés durant près d'un siècle. Dans toute cette douloureuse période, ils n'ont eu, on peut dire, aucun moyen d'instruction. La plupart furent même longtemps sans avoir de missionnaires résidant au milieu d'eux (2).

(1) Cette observation n'a pas été inutile: le collège de Memramcook possède aujourd'hui un excellent gymnase. (*Note de la 2e éd.*)

(2) Le clergé du Canada se trouvait réduit en 1766 à 138 prêtres séculiers et réguliers; et l'évêque de Québec, Mgr Briand, était obligé d'envoyer des missionnaires sur tout l'immense territoire qui s'étend depuis l'Acadie jusqu'à l'Illinois. Dans la lettre de mission donnée par ce prélat au P. de la Brosse, le 11 avril 1770, il est dit " qu'il aura à desservir tous les catholiques établis depuis Cacouna et au-dessous jusqu'à l'Acadie, l'île Saint-Jean (Prince.Edouard) et l'île Royale (Cap-Breton)" ; c'est-à-dire une étendue de pays de plus de 500 miles

On conçoit l'état d'ignorance et de stagnation qui s'en est suivi. Mais de nos jours une ère nouvelle a commencé pour les Acadiens, et elle coïncide précisément avec l'ouverture du collège de Memramcook, qui en a été la principale cause. Il en est sorti toute une pléiade d'hommes instruits, actifs, animés d'un patriotisme ardent et éclairé, qui ont fait leur réputation dans différentes carrières, et qui défendent la cause de leurs compatriotes sur tous les terrains de la vie publique et privée. On compte parmi eux des sénateurs, comme M. Poirier, écrivain aussi distingué que sage politique, des députés aux communes et aux législatures provinciales, comme MM. Landry, Le Blanc, etc., des avocats, des médecins, des instituteurs et d'excellents prêtres, parmi lesquels il faut signaler l'abbé Cormier, curé de Cocagne, l'insigne bienfaiteur du collège, et dont j'ai déjà mentionné le nom. Chaque année voit s'accroître cette phalange d'hommes remarquables, qui, avec le temps, fera reprendre au peuple acadien la place que ses malheurs lui ont fait perdre.

CHAPITRE II.

Une promenade à Peticoudiac.—Souvenir de l'Expulsion.—Noël Brassard.—Le Fort Beauséjour.—La Grand-Prée.

6 octobre.—Le soleil se lève radieux et promet une si belle journée, que le P. Lefebvre me propose une promenade dans la campagne. Nous irons visiter les bords de la rivière Peticoudiac jusqu'à son embouchure, et nous reviendrons en remontant le cours du Memramcook.—Après le déjeuner, la voiture nous attend au pied du grand escalier en pierre qui conduit à la porte principale du collège. Comme nous descendons l'avenue, le père me fait remarquer les cours spacieuses des élèves, les belles plantations qu'il a faites, et qui déjà donnent une ombre agréable durant les chaleurs de l'été. Le chemin de fer *Intercolonial* passe au pied de la colline, et n'attend que l'érection d'une gare nouvelle pour déposer les voyageurs à quelques arpents d'ici.

Voilà devant nous le couvent des sœurs du Sacré-Cœur, et celui des sœurs de la Charité, dont les religieuses sont presque toutes acadiennes. Les sœurs du Sacré-Cœur s'occupent de différentes bonnes œuvres, et veillent en même temps à l'entretien et à la nourriture des élèves du collège. Les sœurs de la Charité tiennent un pensionnat nombreux et prospère.

—Cette grande maison que vous voyez près de l'église, me dit le P. Lefebvre, c'est l'ancienne école fondée par mon prédécesseur, le vénérable curé Lafrance. Un de ses frères, qu'il avait fait venir de Québec, y a enseigné pendant quelques années. Les Acadiens n'ont pas eu de meilleur ami que le curé Lafrance. Dieu seul, qui l'a récompensé, connaît les sacrifices qu'il a faits pour l'instruction de la jeunesse. Il a le mérite d'avoir eu, le premier, l'idée d'un collège ici. Il lui a légué toutes ses épargnes avec de grandes terres qui donnent actuellement un excellent revenu.

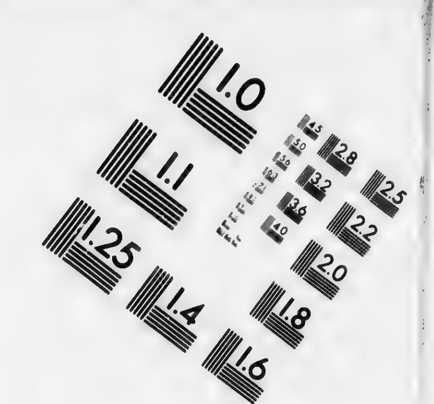
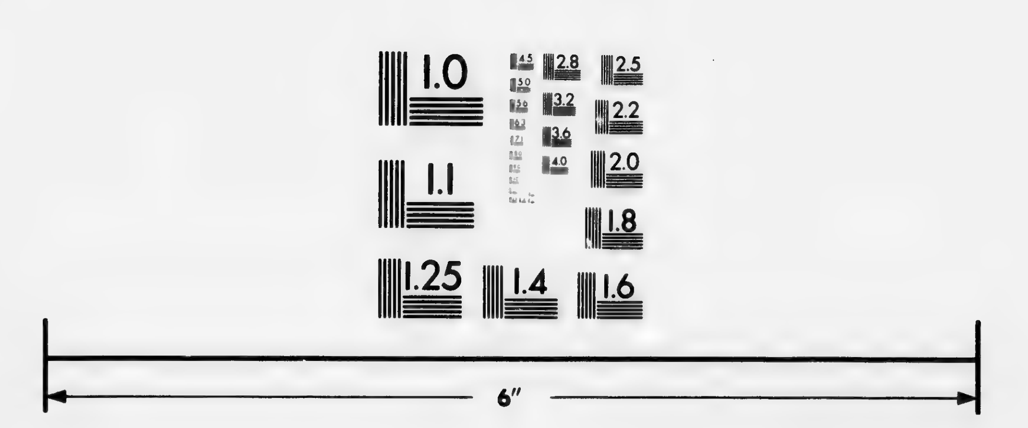


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





Au nom de ce digne prêtre, le P. Lefebvre aime à associer celui de Mgr Sweeny, évêque de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, dont la sollicitude est au-dessus de tout éloge. C'est Mgr Sweeny qui, en 1864, est allé à Montréal frapper à la porte des pères de Sainte-Croix pour les prier d'entreprendre l'œuvre de l'enseignement dans son diocèse. Aucune institution ne lui tient plus au cœur que le collège de Memramcook. Sa main est toujours ouverte pour venir en aide aux élèves pauvres qui montrent d'heureuses dispositions, surtout s'ils donnent des espérances pour l'Eglise.

—Ce cheval appartient-il à votre maison, demandai je au P. Lefebvre, en lui désignant le bel alezan qu'il conduit avec une parfaite dextérité ?

—Ne savez-vous pas, reprend le père avec un sourire satisfait, que nous avons un haras qui nous donne les meilleures espérances? Celui-ci en provient. Vous avez raison de le remarquer ; mais je vous en montrerai d'autres que vous admirerez bien davantage, si vous êtes un connaisseur. L'élevage est profitable dans ce pays-ci. Aujourd'hui même, j'ai refusé, pour une paire de jeunes chevaux un prix qui vous étonnerait et qu'on trouve bien rarement à Montréal ou à Québec.

Le P. Lefebvre s'entend en agriculture aussi bien qu'en enseignement. Curé de la paroisse en même temps que supérieur du collège, il s'intéresse au progrès materiel autant que spirituel de ses paroissiens. Il les réunit pendant les soirées d'hiver, et leur communique le fruit de ses études et de son expérience. Afin d'inspirer du goût pour l'agriculture à ses écoliers, il les fait assister à ses conférences. Il fait préparer d'avance une thèse par l'un d'eux, et il en prend occasion pour développer ses propres idées, dissiper les préjugés, suggérer des améliorations.

Ces leçons et les résultats qu'il obtient sur les terres du collège, dont il surveille lui-même la culture, ont déjà produit une révolution dans les esprits. Les Acadiens se sont mis à l'œuvre, et ils se piquent d'honneur pour rivaliser avec le Père Lefebvre. Est-il besoin d'ajouter qu'ils apprécient son dévouement, qu'ils l'aiment comme un père, qu'un mot de lui est une parole d'évangile? Le P. Lefebvre est le souverain de toute cette contrée : son influence est sans rivale parmi toutes les classes et toutes les nationalités ; le peu que je viens d'en dire prouve qu'il en est digne. Modeste comme le vrai mérite, le P. Lefebvre attribue la plus large part de ses succès à ses coopérateurs, qui de fait l'ont merveilleusement compris et secondé. C'est un éloge de plus pour celui qui a su ainsi faire concourir tous les éléments qui l'entouraient à l'établissement de son œuvre.

L'aspect général de ce pays fait songer aux environs de Montréal. A la franche allure des gens, à la politesse et à l'air de connaissance avec lesquels ils nous saluent au passage, on s'aperçoit bien qu'on est dans un pays français et catholique. On le devinerait du reste à la seule apparence des maisons. Elles n'ont pas cette architecture de fantaisie, ces airs de prétentions plus ou moins ridicules qu'on remarque dans les campagnes des Etats-Unis, et qui menacent de s'introduire au Canada. On voit que les propriétaires les ont bâ-

ties en vue de leur propre confort, et non pour attirer les yeux des passants, et qu'ils ont profité de leur expérience des lieux et du climat. Le site de ces habitations est bien choisi, et leurs ouvertures principales regardent le soleil levant, afin d'en recevoir abondance de lumière et de chaleur. Leur construction simple et régulière est faite de façon à présenter le moins de surface possible au vent et au froid. L'habitant acadien s'y montre tel qu'il est, vrai homme des champs dans le sens antique du mot, en ayant gardé les goûts modestes et les solides qualités.

Le pays que nous parcourons est un terrain d'alluvion assez accidenté, et partout ouvert à la culture. Dans les champs, des groupes d'hommes et de femmes sont occupés activement à faire la dernière récolte, celle des pommes de terre, qui donne ici de magnifiques rendements, les Acadiens n'ayant pas de rivaux pour ce genre de culture.

Grâce au train rapide de notre alezan, nous arrivons bientôt sur les hauteurs qui dominent le cours de la rivière Peticoudiac. Le paysage qu'on y a sous les yeux est gracieux et doux comme une idylle. Les deux rives s'élèvent graduellement en amphithéâtres couronnés d'arbres verts et tachetés de blanc par les maisons proprettes des Acadiens, qui ont un air de bonheur avec leurs granges et leurs remises bien tenues et fermées d'un enclos de palissades blanchies à la chaux. A droite, la vue suit les méandres de la rivière, jusque dans les profondeurs des terres ; à gauche, elle s'étend jusqu'à son embouchure qui s'ouvre en large entonnoir sur la baie de Fundy, dont les eaux bleuâtres se confondent là-bas avec le ciel.

Vous voyez distinctement d'ici, me dit le P. Lefebvre, cette seconde pointe qui s'avance dans la baie et qui ferme l'horizon de l'autre côté du Peticoudiac, c'est la pointe de Chipoudy : c'est là que vint s'établir, en 1699, le meunier Thibaudeau avec sa famille, qu'il amenait de Port-Royal. C'est dans la baie de Chipoudy qu'il bâtit son moulin et établit sa colonie, déjà si florissante, dès son vivant. Vous vous rappelez le beau chapitre que lui a consacré notre ami M. Rameau, dans son histoire d'*Une colonie féodale*. C'est une de ses meilleures pages. Le portrait de ce colon entreprenant, de sa vaillante femme et de ses enfants, l'arrivée des familles qui vinrent les rejoindre, les progrès de l'établissement, la satisfaction du vieux Thibaudeau à la vue de ses travaux si bien récompensés, des riches moissons, des troupeaux augmentant d'année en année, la paix et le contentement qui régnaient dans cette solitude, si loin du monde qu'elle semblait à l'abri des moindres dangers, tout cela est tracé, raconté, décrit d'une façon saisissante. C'est une délicieuse pastorale ; on serait même tenté de croire, de prime abord, à un tableau de fantaisie fait à plaisir, tant il est frais et séduisant ; mais les documents officiels, les recensements sont là pour attester la réalité des faits. Pendant le demi-siècle qui suivit la mort de Thibaudeau, la colonie de Chipoudy continua à prospérer. Mais, hélas ! aucune trace n'en reste aujourd'hui. Tout a disparu depuis la tourmente de 1755. Des étrangers occupent maintenant leurs foyers, cultivent leurs champs et jouissent des fruits de leurs tra-

vaux. Le nom même de Chipoudy, qui rappelait trop le souvenir des malheureux spoliés, a été changé par un nom moderne.

L'expulsion des habitants de Chipoudy, de Peticoudiac et de Memramcook n'avait pas été effectuée par la ruse comme à la Grand-Prée et à Pigiquit, mais par la force ouverte.

Un fort détachement des troupes anglo-américaines, sous le commandement du major Frye, avait fait une descente à Chipoudy et avait brûlé toutes les maisons sur le bord de l'anse, ne laissant intactes que celles qui se trouvaient à l'entrée du bois où les habitants purent les protéger en faisant feu sur les assaillants.

De là, Frye avait jeté une partie de ses hommes sur la rive gauche du Peticoudiac, pour faire mettre le feu à l'église et au village; mais les habitants avaient eu le temps de se reconnaître et de se réunir avec un parti de sauvages sous les ordres de M. de Boishébert. Ils les surprirent, les cernèrent et en firent un affreux massacre. La moitié resta sur la place, ou fut prise; le reste s'enfuit vers le rivage et s'abrita derrière les digues, où il se défendit jusqu'à ce que Frye eût le temps de débarquer et de les rejoindre. Il voulut inutilement reprendre l'offensive; après un combat acharné, il fut obligé de se rembarquer en toute hâte.

Mais que pouvait cette poignée d'hommes sans espoir de secours, contre des régiments armés de toutes pièces? Ils se virent forcés d'abandonner leurs terres et de se réfugier dans les bois, emportant avec eux les objets les plus précieux. Si vous entrez aujourd'hui chez certaines familles acadiennes originaires de Chipoudy, de Peticoudiac et de Memramcook, vous entendrez le récit des scènes navrantes qui se passèrent alors et dont elles ont gardé la tradition.

Un des détachements qui avait le plus harcelé les Bostonnais et les avait forcés de se rembarquer, était commandé par Noël Brassard dit Beausoleil, vieux chasseur et milicien accoutumé aux guerres de partisans.

Aucun habitant du lieu n'avait plus d'intérêt que lui à défendre ses foyers. Il était père de dix enfants, dont le dernier avait à peine huit jours; il avait avec lui sa vieille mère octogénaire. Son père, l'un des premiers colons de Peticoudiac, lui avait légué, avec la maison paternelle, une grande et belle terre en pleine culture, qui lui donnait une honnête aisance. Aussi Noël Brassard ne pouvait se résigner à la pensée de quitter Petitcoudiac pour aller errer dans les bois avec sa famille, aux approches de nos terribles hivers. Il savait quelles misères les y attendaient; il savait que les plus faibles y trouveraient une mort certaine.

Dans l'assemblée des habitants où le départ fut décidé, Noël Brassard opina pour une lutte à outrance, et ce fut seulement après que toute la paroisse eût été abandonnée qu'il se décida à rejoindre les fugitifs.

Tandis que sa femme, qui pouvait à peine se traîner, se dirigeait vers la lisière de la forêt, suivie de ses enfants, et portant le dernier né dans ses bras; il entassait dansune charrette le peu d'effets qu'il pouvait emporter, et y étendait sa vieille mère que les émotions des derniers jours avaient réduite à l'extrémité. Il eut bientôt rejoint sa famille sur le haut de la colline d'où l'on apercevait le village à moitié incendié et l'entrée du Peticoudiac.

Ils s'arrêtèrent là, silencieux ; les enfants se pressaient autour de leur mère en étouffant leurs sanglots ; pour Noël Brassard, il ne pleurait pas, mais il était pâle comme un mort, et ses lèvres tremblaient quand il regardait sa femme qui soupirait en essuyant ses larmes. Le soleil se couchait en arrière d'eux sur la cime des arbres—un beau soleil clair d'automne qui réjouissait tout le paysage. Ses rayons obliques allumaient des reflets d'incendie aux fenêtres des maisons, et allongeaient leurs ombres dans la vallée.

La mère Brassard, épuisée de force, avait paru à peu près insensible pendant le trajet : mais alors elle ouvrit les yeux, et comme si l'éclat des objets la ranimait, elle se mit à examiner l'une après l'autre chacune des maisons du village ; elle jeta un long regard d'adieu sur le toit où elle avait si longtemps vécu ; puis ses yeux restèrent fixés sur le cimetière dont les tombes et les croix blanches brillamment illuminées se dessinaient en relief sur l'herbe du gazon.

—Je n'irai pas plus loin, soupira-t-elle à son fils ; je me sens mourir. Tu m'enterreras là, près de ton père.

La voiture se remit en marche ; mais quand elle eut fait quelques arpents sur le chemin cahoteux et mal tracé qui plongeait dans la forêt, Noël Brassard s'aperçut que le visage de sa mère devenait plus blanc que la cire ; une sueur froide perlait sur ses joues.

Sa femme et lui s'empressèrent autour d'elle pour la ranimer, mais ce fut en vain : elle était morte.

Le lendemain au soir, deux hommes étaient occupés à creuser une fosse dans le cimetière de Peticoudiac. A côté d'eux attendait le missionnaire, M. Le Guerne, qu'ils avaient eu le temps d'aller prévenir. Noël Brassard et son beau-frère se hâtèrent d'achever leur besogne, car la lune alors dans son plein, montait rapidement à l'horizon et aurait pu facilement trahir leur présence.

Quand la fosse fut terminée, le missionnaire revêtit son surplis avec son étole noire, et récita à voix basse les prières de l'absoute. Il aida ensuite les deux hommes à combler la fosse.

—Avant de partir, leur dit-il, nous allons réciter un *De profundis* au pied de la grande croix, afin de mettre nos morts sous la protection de Dieu et les défendre contre la profanation des hérétiques.

Un instant après, la porte du cimetière grinça sur ses gonds, et tout rentra dans le silence.

Noël Brassard n'était qu'au commencement de ses peines. Malgré ses sinistres pressentiments, s'il avait pu prévoir tous les malheurs qui l'attendaient, il aurait reculé d'épouvante.

Dans le cours de cet affreux hiver, il perdit sa femme et tous ses enfants, hormis deux, un garçon et une fille. De Peticoudiac à Ristigouche, où il arriva dans les premiers jours du printemps, on aurait pu suivre sa marche à la trace des tombes qu'il avait laissées derrière lui.

Dans son désespoir, il ne pouvait entendre prononcer le nom d'un Yankee sans être saisi d'une espèce de frénésie. Il confia les deux enfants qui lui restaient à sa sœur Marguerite d'Entremont, qui elle-même avait perdu tous les siens, et il se remit à son ancien métier

de chasseur ; mais cette fois, ce n'était pas pour faire la chasse aux animaux des bois, c'était pour faire la chasse à l'homme, la chasse à tout ce qui portait le nom d'Yankee ou d'Anglais. A la tête de quelques partisans, habiles au tir comme lui, et comme lui exaspérés par l'excès du malheur, il n'épargna rien pour faire à ses ennemis tout le mal qu'il en avait souffert. Pendant les cinq années qui suivirent, il se mit à la disposition des officiers français, qui l'employèrent à soulever les tribus sauvages et à les accompagner dans leurs sanglantes expéditions. Chaque fois qu'il abattait un ennemi, il faisait une entaille sur la crosse de son fusil. Ce fusil a été conservé par ses descendants, et l'on n'y compte pas moins de vingt-huit marques.

Au printemps de 1760, Noël Brassard était de retour à Ristigouche. Quand le marquis de Danjac vint s'y réfugier avec ses quatre vaisseaux. il réclama le privilège de servir un des canons qui furent débarqués sur la pointe à la Batterie pour défendre l'embouchure de la rivière. Les artilleurs se firent tuer sur leurs pièces, et Noël Brassard, qui s'était battu comme un lion, pointait le dernier canon, resté sur son affût, quand il fut coupé en deux par un boulet. (1).

Pendant que nous côtoyons le Peticoudiac, le P. Lefebvre m'intéresse vivement en me rapportant quelques-unes des traditions qu'il a recueillies de la bouche des Acadiens.

—Avez-vous remarqué, me dit-il, le calice dont vous vous êtes servi ce matin pour dire la messe? C'est un calice d'argent à coupe dorée, d'un travail fort simple, mais d'un prix inestimable pour nous, car il est aussi ancien que l'Acadie, et il a échappé au désastre du siècle dernier.

Avant de se réfugier dans les bois, les marguilliers qui avaient la charge de l'église en l'absence du missionnaire, l'enfouirent sous terre avec quelques autres pièces d'argenterie. Afin de le retrouver, ils firent une excavation au milieu du cimetière, à la rencontre d'une croix qu'ils tracèrent au moyen de deux cordes tendues d'un angle à l'autre. Dans une requête adressée en 1805 à Mgr. Denaut, évêque de Québec, par les habitants de la baie Sainte-Marie, on trouve quelques détails précis sur la manière dont furent conservés les vases sacrés et les ornements de plusieurs églises. " Au temps " de l'enlèvement des Acadiens, y est-il dit, les ornements et les " vases sacrés des églises de nos cantons furent en grande partie " séquestrés par plusieurs habitants et cachés dans les bois, et ainsi

(1) Noël Brassard, dit Beausoleil, figure, dans les ordres du marquis de Vaudreuil à M. de Danjac, parmi les Acadiens à qui l'on pouvait donner des commissions d'officier pour commander les corsaires destinés à courir sur l'ennemi.

" M. de Danjac engagera les Acadiens qui ont des bâtiments à armer et aller en course. Nous avons pour cet effet adressé à M. Bourdon, l'hiver dernier, six commissions de l'amirauté en blanc. Il aura soin de les distribuer à ceux des Acadiens qui sont le plus en état de faire ces armements. Nous pensons que ce sont les nommés Gauthier et *Beausoleil*; nous les lui recommandons, en considération de leur zèle et de leurs services." *Archives de la Marine et des Colonies. Mémoire de M. de Vaudreuil à M. de Danjac*, 15 juin 1760.

" préservés du pillage ; ensuite ramassés et remis à feu M. Maillard,
" missionnaire. Après la mort de ce vénérable prêtre, tous ces
" effets se trouvèrent entre les mains de Louis Petitpas qui avait
" pris soin de lui durant sa dernière maladie ; mais d'après des
" ordres précis de Mgr l'évêque de Québec, tout fut livré à M. Bailly
" missionnaire dans notre province. Plusieurs de nos habitants
" ici et à Sainte-Anne d'Argyle ont pleine connaissance de cela.
" M. Bailly, en se retirant laissa quelques ornements, entre autres
" deux anciennes chasubles que nous avons ici, et deux calices
" d'entre ceux qui lui avaient été remis ; il emporta le reste (1)."

Il existait jadis, à l'entrée de la rivière Petitcoudiac, un village abénaquis assez bien peuplé ; il n'en reste aujourd'hui que peu de familles, vivant la plus grande partie de l'année dans les forêts. Quelques-uns des pères du collège viennent de temps en temps faire l'office et donner des instructions dans leur petite chapelle qui paraît assez bien conservée. Elle est entourée de quelques pauvres chaumières dont plusieurs sont abandonnées. Il n'y a d'apparence de vie que devant une de ces maisons où un groupe de femmes et d'enfants au type sauvage fortement accentué, s'occupent à préparer les éclisses dont ils font leurs paniers. Elles suspendent leur travail en nous voyant passer, et nous accueillent du regard avec cette expression de figure et ce maintien qui indiquent le respect traditionnel des sauvages pour les robes noires.

L'embouchure du Memramcook et celle du Peticoudiac sont séparés par un promontoire assez élevé, où différentes compagnies américaines ont ouvert des carrières de pierre très facile à travailler et d'une belle couleur gris perle. Une grande partie de cette pierre est exportée aux Etats-Unis et a servi à la construction de de plusieurs belles rues de New-York. Je m'explique maintenant le rapprochement qui m'est venu à l'idée, au premier coup d'œil jeté sur le portail de l'église et sur le collège de Memramcook.

Nous traversons le promontoire en suivant le chemin de la carrière dont nous côtoyons les immenses fossés, et nous redescendons dans la vallée du Memramcook. Lorsque nous l'avons quitté à notre départ, ses eaux boueuses étaient toutes basses et laissaient à découvert les pentes luisantes et roussâtres de ses rivages. Maintenant la rivière coule à pleins bords et inonderait les prés, si elle n'était pas retenue entre ses deux puissantes jetées.

Dans cette partie de la baie de Fundy, la marée monte avec une extrême rapidité, et s'élève jusqu'à une hauteur perpendiculaire de soixante et dix pieds. Elle arrive en roulant une vague énorme qui enlève du fond de la baie une épaisse couche de vase ou limon qu'elle dépose en se retirant. C'est ainsi que se sont formés de siècle en siècle ces vastes estuaires qui sont devenus une des grandes richesses du pays. Le sel marin qui s'y trouve mêlé leur donne une telle fertilité qu'il dispense de tout autre engrais. Il suffit d'y arrêter le cours de la marée et de laisser la pluie laver la surface du sol, qui se couvre bientôt d'une luxuriante végétation. Ces prés naturels n'ont besoin d'autre culture que d'un labour tous les sept ou huit

(1) *Archives de l'archevêché de Québec.*

ans. Les récoltes de foin et les pâturages qu'on y fait ont le double avantage d'être abondants et d'une qualité supérieure. Les Acadiens, qui en firent les premiers essais, ne s'y trompèrent pas. Ils y établirent leurs principales colonies qui, dès la fin du dix-septième siècle, s'étendaient sur tout le littoral de la baie, depuis le bassin des Mines jusqu'à Chipoudy.

La journée était avancée lorsque nous revînmes de notre agréable promenade. Je dis adieu à regret aux professeurs du collège qui, pendant le court séjour que je venais de faire au milieu d'eux, m'avaient autant édifié par leur régularité que charmé par leur politesse. Je crois voir encore la bonne figure réjouie du P. Lefebvre, me disant en me donnant une dernière poignée de mains : "Ah çà ! ne l'oubliez pas ; il faut nous revenir bientôt."





CHAPITRE IV.

POÉSIE, ETC.

Novembre étend sur nos campagnes
Son manteau chargé de frimas,
Et sur le flanc de nos montagnes
L'orme blanchit sur le verglas.
Soyez rêveuses jeunes filles,
Ce mois nous dit où vous courez :
Regardez ces pâles charmilles ;
Elles passent : vous passerez

Là bas, dans les bois pas une aile
N'abrite les doux nids d'oiseaux :
L'on ne voit plus que la sarcelle
Errante encor, sous le roseau,
Bientôt, elle aussi, du grand fleuve,
Quittera les talus glacés ;
Comme elle, enfants, aux jours d'épreuve
Vous aussi, vous nous quitterez.

A grains serrés tombe la neige ;
Au loin siffle le vent du nord,
Voyez : là bas, un long cortége
Chemine vers le champ le mort.
Vieillard qui marchez vers la tombe,
Courbés sur vos bâtons ferrés,
Recueillez vous ! La feuille tombe,
Le gazon meurt et vous mourrez.

FAUCHER DE SAINT MAURICE.

Le 27 Novembre.

PATRIAE

Aussi longtemps que la langue française sera parlée sur la terre d'Amérique, Crémazie sera considéré comme le père de notre littérature et sera pour le Canada ce que Dante et le Tasse sont encore pour l'Italie, Homère et Virgile pour l'humanité.

" Au nom de Crémazie, je pourrais ajouter ceux d'une cinquantaine de prosateurs et poètes dont les œuvres sont tout à fait remarquables, et démontrent que notre jeune pays a comparativement fourni autant de talents littéraires que la vieille France elle-même.

" Oui, notre littérature a déjà de profondes et vivaces racines ; et, quand on considère dans quelles conditions défavorables cette plante exotique s'est développée sur le sol du Canada, il est parfaitement raisonnable de croire qu'elle peut se ramifier plus largement encore sous le soleil et la rosée de l'avenir qui nous sourit.

" En tout cas, ceux qui demandent à quoi bon s'occuper de littérature dans notre pays ont mille fois tort.

" La littérature, voyez-vous, c'est une alimentation de lumière qui est aussi nécessaire à l'esprit que le pain est indispensable au corps : c'est une sève généreuse qui pénètre les profondeurs de l'existence sociale d'un peuple ; c'est un foyer qu'attiseront toujours ceux qui veulent, comme dit le Père Félix, " allumer aux yeux des multitudes des flambeaux qui les éclairent et leur montrent par leurs reflets les routes ascendantes de l'avenir et du progrès."

" D'ailleurs quand ce ne serait que pour conserver au milieu d'une population qui nous est instinctivement hostile, l'idiome national, nous devrions cultiver les lettres.

Il est de toute évidence qu'il ne peut y avoir un meilleur moyen de conserver notre langue

" Notre langue !

" Quel trésor précieux à garder !

" Elle a, cette langue, l'harmonieux accent des vieux Latins, le brio du parler des Hellènes, la limpidité de l'onde, la richesse et l'éclat du diamant.

Elle a, avec son sel attique, l'amertume, mais aussi la profondeur de la mer ; elle a la chaleur du soleil, les éclats de la foudre, les roucoulements de la colombe et l'envergure de l'aigle et du condor.

Et puis l'idiome d'un peuple, c'est la manifestation de sa foi, de ses tendances, de ses ambitions, et une société qui laisse mourir sa langue est condamnée à mourir avec elle.

Groupons donc tous nos efforts pour conserver le verbe dans lequel s'incarne notre race et qu'on a tenté si souvent de nous ravir !

" Héritiers de l'esprit français, de cet esprit si fécond, si subtil et et si pénétrant, nous pouvons nous créer un brillant avenir dans le domaine de la pensée ; et je ne crains pas de dire que tôt ou tard, si nous le voulons, une ville bas-canadienne deviendra la capitale intellectuelle de l'Amérique, comme Paris est la métropole intellectuelle du vieux continent." (1)

(1) Introduction de "*Le Lauréat.*"

W. CHAPMAN.



COUVENT DE NOTRE-DAME DU SACRÉ CŒUR, MEMRAMCOOK, N. B

Voulant procurer aux jeunes filles les mêmes avantages qu'aux jeunes gens, le Très Révérend Père Lefebvre avait à peine assis les fondations du collège Saint Joseph sur des bases solides qu'il voulut doter sa belle et populeuse paroisse de Memramcook d'un pensionnat offrant au sexe tous les avantages de l'éducation intellectuelle et domestique.

Et le pensionnat de Notre Dame du Sacré-Cœur, dont nous donnons ci-haut la gravure, fut fondé et placé sous la sage et habile direction des Révérendes Sœurs de Charité, dont le savoir, le zèle, le dévouement et le succès dans l'enseignement sont si bien connus de nos populations.

Cette institution, agréablement située dans la magnifique paroisse de Memramcook, auprès du collège Saint Joseph, est dirigée par les Sœurs de Charité qui ne négligent rien de ce qui peut contribuer à la santé et au bien-être des jeunes Demoiselles confiées à leurs soins. Les Maîtresses prêtent une attention particulière à former leurs élèves à la pratique des vertus chrétiennes et morales.

Le cours de l'instruction comprend le Français, l'Anglais, la Musique, le Dessin, la tenue du ménage, la couture unie et les ouvrages de goût. L'année scolaire est de dix mois. On reçoit des élèves au Pensionnat à toute époque de l'année

(Du Moniteur Acadien illustré.)



MGR SWEENY.

CHAPITRE CINQUIÈME.

LES NOCES D'ARGENT DE MGR SWEENY

MEMRAMCOOK EN LIESSE.—UNE IMPOSANTE DÉMONSTRATION.

Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que chez nul peuple, les Princes de l'Eglise ne sont tenus en plus grande vénération que parmi les Acadiens-Français, qui partagent en cela, avec leurs coreligionnaires irlandais l'honneur de porter un attachement inébranlable aux pontifes auxquels notre Mère la Sainte-Eglise délègue la sublime mission de gouverner la chrétienté. La démonstration imposante dont Mgr Sweeny était l'objet, mardi et hier, à Memramcook, l'immense concours de peuple qui se pressait au passage de sa Grandeur, l'entrain et l'unanimité qui ont présidé aux pré-

paratifs de la fête, la joie qui rayonnait sur toutes les figures, la pompe et l'éclat qui ont rehaussé cette fête dont le souvenir restera à jamais gravé dans le cœur de tous ceux qui ont eu le bonheur d'y participer: voilà autant d'éléments qui justifient notre assertion, que personne au reste n'oserait contester après avoir été témoin de l'imposante solennité que nous avons en ce moment le devoir d'esquisser à grands traits.

Disons aussi que jamais évêque n'a été plus digne d'amour, de respect, de vénération que l'éminent prélat qui depuis un quart de siècle préside aux destinées du diocèse de Saint-Jean. Piété remarquable, intelligence d'élite, Mgr Sweeny a illustré son règne et fait faire à son Eglise des progrès tels que l'importance du diocèse et de ses œuvres s'est plus que quadruplée dans les vingt-cinq années de son épiscopat.

Mais trève à ces considérations; des voix plus autorisées, plus éloquentes que la nôtre rediront bientôt les éminentes vertus et les œuvres vivifiantes de notre premier pasteur, en même temps qu'elles exprimeront, en prose et en poésie, l'attachement et la vénération de ses ouailles.

L'ARRIVÉE.

Mgr Sweeny, accompagné de son secrétaire, M. l'abbé Donovan, et des prêtres du Nord qui avaient pris les chars soit à Moncton, soit à Painsec, est descendu à Memramcook mardi midi par le convoi-express. Le Très Révd Père Lefebvre et les Religieux de Ste-Croix attendaient Sa Grandeur à la gare, aux abords de laquelle une grande multitude se pressait pour escorter l'illustre prélat jusqu'au Collège. Monseigneur monta dans un superbe carrosse traîné par deux chevaux, et le convoi se mit en marche en passant par Charter's Corner, où avait été érigée une belle grande arche de verdure surmontée d'une croix et portant l'inscription: *Welcome*. Toute la route, entre la gare et le pont du Collège, et de celui-ci à Saint-Joseph, avait été balisée pour la circonstrance, et on remarquait à l'encoignure du chemin du Collège, près de la voie ferrée, ainsi qu'en face du presbytère devant lequel devait déboucher le cortège, deux arches de verdure artistiquement décorées, la dernière portant une mitre au frontispice. Des pavillons flottaient çà et là au gré de la brise le long du parcours. En un mot tout le monde avait rivalisé de zèle et d'ingénuité pour manifester l'allégresse dont rayonnaient tous les cœurs. Le Très Révd Père Lefebvre et M. l'abbé Donovan avaient pris place aux côtés de Sa Grandeur. Des voitures avaient été mises à la disposition des Messieurs du clergé par le comité d'organisation. Le cortège défila au son de la musique fournie par le corps des élèves, qui ont exécuté pendant la marche, les plus beaux morceaux de leur répertoire. A l'approche de la procession, les cloches de l'église et du collège annoncèrent aux fidèles l'arrivée du pontife, qui alla descendre sur le vaste perron de l'institution à laquelle Monseigneur porte tant d'intérêt depuis sa fondation. Deux cents voitures formaient la procession qui occupait l'espace d'un mille: on juge aisément par là de la splendeur de cette démonstration, qui n'a jamais été égalée dans nos provinces et n'a guère été surpassée nulle part ailleurs.

Sur les tours du collège flottaient le pavillon anglais et, pour la première fois, le drapeau que les Acadiens ont adopté à la convention de Miscouche. Celui de la verte Erin oscillait au mai colossal qui orne le parterre; pendant qu'une multitude d'oriflammes aux couleurs diverses s'agitaient coquettement en mille endroits à la fois au regard émerveillé. Les avenues et le vaste parterre du collège présentaient un spectacle saisissant, et le défilé de cette imposante procession ne serait pas l'épisode le moins remarquable de cette solennelle démonstration en l'honneur du bien aimé évêque que Memramcook était si heureux d'acclamer.

AU COUVENT.

Dans l'après-midi, Monseigneur accompagné du clergé fit une visite au Couvent des Sœurs de Charité, orné et décoré pour la circonstance avec tout le goût qu'on connaît aux bonnes Religieuses qui le dirigent. Ici sa Grandeur fut l'objet d'un accueil et d'une réception charmante. Quand les sons harmonieux de la musique se furent éteints, une adresse, couchée dans les termes les plus heureux, fut présentée à sa Grandeur par les élèves, en même temps qu'un vase d'argent fort élégant, et un superbe bouquet de fleurs naturelles. Monseigneur trouva dans son cœur d'évêque les paroles les plus onctueuses à l'adresse des bonnes Religieuses et de leurs élèves. Force nous est de remettre à notre prochaine feuille la reproduction de cette adresse.

RÉCEPTION AU COLLÈGE.

Vers huit heures du soir eut lieu dans la grande salle la réception organisée par le personnel et les élèves du Collège en l'honneur du saint évêque. D'enthousiastes vivats acclamèrent Sa Grandeur à son entrée dans la salle, accompagné du clergé. Quatre adresses lui furent présentées par les élèves : en français, en anglais, en latin, en grec. Nous ne pouvons que donner les adresses française et anglaise, que voici :

ADRESSE.

Présentée à Sa Grandeur Monseigneur Sweeny par les Elèves du collège Saint-Joseph à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa consécration épiscopale.

Monseigneur,

Permettez-nous d'unir nos voix à celles de nos maîtres bien-aimés, à celle de Votre clergé qui nous prodigue les marques d'un vif et sincère attachement, à celle de Vos diocésains qui s'empressent de rendre un éclatant témoignage à Vos qualités et aux vertus dont Vous n'avez cessé de leur donner l'exemple pendant les vingt-cinq années de Votre épiscopat. Permettez à Vos enfants de Vous exprimer, de Vous manifester les sentiments d'amour et de reconnaissance qui se pressent dans nos cœurs et que cette solennité rend plus vifs et plus ardents.

Oui, Monseigneur, ce jour depuis si longtemps attendu est pour les élèves du Collège Saint-Joseph un jour d'allégresse et de bonheur. C'est aussi le jour de la reconnaissance, car, nous ne l'ignorons pas, si nous jouissons de l'avantage inappréciable de l'éducation religieuse dans cette maison, c'est à Votre Grandeur que nous sommes redevables de ce bienfait. C'est sous Votre haute et paternelle protection que le Collège Saint-Joseph s'est élevé et a grandi, mais aux prix d'immenses sacrifices dont Vous connaissez mieux que personne l'importance et l'étendue. Soyez donc béni! Monseigneur. Nous Vous le disons pour Vous d'abord, au nom de nos parents, et au nom du pays tout entier.

Monseigneur, en voyant aujourd'hui le Sacerdoce catholique ainsi honoré en Votre personne, le fruit de cette belle fête sera, de notre part, un renouvellement de respect et de déférence pour tous ceux qui sont revêtus de cette dignité sublime et que nous regardons désormais comme des anges envoyés de Dieu pour nous conduire au milieu des dangers si nombreux qui entournent notre jeunesse. Désormais nous ne verrons plus dans le prêtre que l'homme de Dieu, le lieutenant de Jésus-Christ, un autre Jésus-Christ. En conséquence, qu'il nous soit permis dès aujourd'hui, à tous et surtout à ceux d'entre nous qui vont dans quelques jours quitter le collège pour entrer dans le monde et y faire leurs premiers essais, qu'il nous soit permis de protester de notre attachement profond et durable à l'autorité de l'Eglise notre Mère, dont Vous êtes à nos yeux l'auguste Représentant, et, intimement convaincus du respect tout filial que nous Vous devons en cette qualité, nous Vous assuron s de notre amour et de notre dévouement à Votre personne sacrée.

Oui, Monseigneur, nous croyons fermement que Vous avez reçu de Dieu la mission d'enseigner et de conserver pur le dépôt de la foi dans le peuple confié à Vos soins.

Vous êtes le phare destiné à éclairer notre route, à dissiper les ténèbres que l'Esprit du mensonge cherchera à répandre autour de nous; Vous êtes comme une sentinelle placée par notre bien aimé Père commun, le Pontife Romain, pour jeter le cri d'alarme contre les erreurs qui chercheraient à s'insinuer au milieu de nous. Vous êtes enfin notre père, Vous êtes notre guide dans la foi, considérations bien propres à rendre complète et entière notre obéissance à la doctrine que vous avez reçu mission d'enseigner.

Daignez agréer, Monseigneur, ces quelques paroles, faible écho de l'amour et de la vénération dont les élèves du Collège Saint-Joseph sont animés à l'égard de Votre Grandeur.

Le souvenir de cette fête si chère à nos cœurs ne s'effacera jamais de notre mémoire; nous aimerons toujours à nous rappeler le jour où, groupés autour de Votre personne sacrée, nous avons pu témoigner à Votre Grandeur notre respect, notre reconnaissance, notre obéissance et notre dévouement.

Ah! Monseigneur, si le ciel daigne réaliser nos vœux les plus sincères, exaucer nos prières nos plus ferventes, vous coulerez encore de nombreux jours dans une calme et heureuse vieillesse, afin de vous conserver plus longtemps à notre amour et à notre reconnaissance.

Les Elèves du Collège St-Joseph.

RIGHT REVEREND AND REVERED BISHOP,

For the wreath of fond tributes thy people are braiding
To crown thee with honor, this jubilee year,
One simple heart-blossom, love pure and unfaidind,
Thy children are gathered to offer thee here.

Not to us falls the task to depict the bright glory
That a century's quarter has seen they obtain;
Fitters singers than students will voice the proud story
That tells of thy blessed episcopal reign.

Be it theirs to do homage, in just panegyric,
To one who has proved to be "salt of the earth"—
Too lofty the theme, and too lowly *our* lyric
To sketch e'en in outline, our Prelate's true worth.

But like those who, at night, view with fond admiration,
Some fairy starry group gleaming radiant above,
Be it ours to gaze on thy life's constellation
Whose stars are the virtues: zeal, prudence and love.

Be it ours to echo the jubilant pealing
Of the joybells resounding thy diocese through;
Proclaiming thine honor, and gladly revealing
A flock's loving pride in a shepherd most true.

Be it ours to swell the inspirating chorus
That is sung by ten thousands of hearts in accord,
Giving plaudits sincere to the Bishop placed o'er us,
Five lustres agone, by the hand of the Lord.

From thy vast field of labor, with pleasure selecting
One garden-plot, nourished with tenderest care,
Be our the joy and the duty affecting,
To thank *thee* for much of its beauty so rare.

Soul-pledged to the service of true education,
Thou hast fought neath its standard throughout thy career;
And we know that to-day, not thy least consolation
Is that standard to see wave triumphantly here.

For thy share in her progress, thou hast won the affection
Of those whom, as children, Alma Mater doth claim;
And throughout all the future, in fond recollection
Will thy memory be linked with St-Joseph's fair fame.

But remote be the year ere, in memory *only*,
Thou shalt be in our midst to enlighten and cheer;
Far distant, the day that shall find us all lonely
Bereft of the Prelate we joy to revere.

Yet when the swift River of Time shall have borne thee
Far out on eternity's mystical tide,
While thy desolate flock, in their sorrow shall mourn thee,
And friends drop their tears-gifts thy grave besides.

May thy soul wing its flight through the bright gleaming portal
Of that City supernal of love and of light,
Where a Jubilee Golden of Glory immortal
Is granted to whose who have "fought the good fight."

Le Très Révérend Père Lefebvre donna ensuite lecture de l'adresse de la Faculté :

MONSEIGNEUR,

Il est des jours particulièrement bénis qui font époque dans la vie ; celui du 25ème anniversaire de Votre fructueux épiscopat est de ce nombre. Cet heureux anniversaire me fournit l'occasion de déposer aux pieds de Votre Grandeur l'hommage respectueux et l'expression de ma profonde reconnaissance, tant en mon nom qu'en celui des enfants de la famille religieuse de Ste-Croix, qui ont l'insigne honneur de travailler sous Votre sage et paternelle direction. Vingt années se sont écoulées depuis le jour où je recevais l'ordre de venir travailler dans cette partie de la vigne du Seigneur, confiée à Votre sollicitude pastorale. Elle était alors à peu près inculte. Allez, me dit Votre Grandeur, le champ est vaste, le bien à faire est immense. Un peuple bon, mais arriéré et attardé dans la voie du progrès par la force des circonstances, une jeunesse intelligente, mais ignorante, à instruire, des abus inséparables d'un tel état de choses, voilà plus qu'il n'en faut pour exercer votre zèle et celui de vos collaborateurs. La tâche était rude, le travail immense, mais le succès ne pouvait être douteux, car Votre bénédiction de Père et d'Evêque, monseigneur, en était la plus sûre garantie. En effet, au jour solennel de Votre consécration épiscopale, il Vous a été dit : "Ce que vous bénirez sera béni." En fallait-il davantage pour stimuler et soutenir notre courage au temps difficile des épreuves qui ne font jamais défaut, ni aux ouvriers du Seigneur ni aux œuvres de Dieu? Mais, Monseigneur, Votre inépuisable charité à nous soutenir et à nous encourager, Vos conseils toujours marqués au coin d'une haute sagesse, et plus encore Vos exemples de résignation et d'invincible courage dans les difficultés multiples inhérentes à Vos obligations d'Evêque furent encore peut-être plus puissants à nous aider à arriver au but. En effet, dit Sénèque, "*Per præceptum longum est iter sed efficax et breve, per exemplum.*" Ainsi soutenu et encouragé, le collège St-Joseph a grandi peu à peu et s'il a pu faire un peu de bien, donner à l'Eglise et à ce Diocèse en particulier quelques ouvriers évangéliques, à la société, quelques hommes instruits, il est heureux aujourd'hui, Monseigneur, de faire hommage de ses succès à Votre Grandeur et de reconnaître qu'ils sont dus à la haute protection que Vous lui avez toujours accordée. Mais, Monseigneur, le collège St-Joseph n'est pas seul à travailler à la régénération intellectuelle de nos populations, œuvre restée imparfaite sans l'instruction des jeunes filles. Leur donner une éducation profondément religieuse, orner leur intelligence de connaissances utiles et en rapport avec leur condition sociale, telle était la pensée que méditait Votre cœur d'Evêque tout dévoué au bonheur de cette portion si intéressante de son troupeau. De pieuses et dévouées religieuses formées sous Votre œil vigilant furent donc appelées à seconder Votre zèle et à réaliser Vos pieux desseins. Memramcook fut la première paroisse de cette partie de Votre diocèse à bénéficier du zèle et du dévouement des pieuses Religieuses de Charité dont les succès dans l'œuvre si difficile de l'éducation des jeunes filles, méritent les plus grands éloges. La belle et florissante paroisse de Bouctouche s'empressa de jouir des mêmes avantages. Merci, Monseigneur, mille fois merci, pour tout le bien que Vous nous avez fait, merci pour cette intéressante jeunesse à laquelle Vous fournissez l'occasion de se nourrir du pain de l'intelligence et de l'eau vive de la doctrine chrétienne dont elle avait faim et soif. Merci pour l'intérêt tout particulier que Vous avez toujours porté à cette paroisse de Memramcook, et de l'honneur que Vous lui faites aujourd'hui en venant célébrer dans son sein le 25ème anniversaire de Votre consécration épiscopale. Enfin, merci au nom de toutes nos paroisses et de leurs vénérables pasteurs, aux vœux desquels Vous avez daigné Vous rendre en venant les bénir d'une manière spéciale, eux et leurs ouailles, et recevoir les vœux qu'ils forment pour Votre conservation à leur filiale affection.

En reconnaissance de cette preuve de Votre paternelle tendresse, tous se font un devoir de protester de leur profond dévouement à Votre personne, et de leur parfaite docilité à suivre Vos sages conseils. Combler Votre cœur et

le réjouir par leur inviolable attachement à la Sainte Eglise romaine, lui obéir, l'aimer, la défendre au besoin, telles sont, Monseigneur, les résolutions que tous sentent s'affirmer dans l'intimité de leurs âmes, en cette mémorable circonstance. Guidés par Vos exemples et Vos vertus, leur amour du Bien ne peut que trouver de nouveaux aliments qui l'aideront à produire des fruits abondants pour la vie éternelle, *optima ovium pascua sunt exempla Pastoris.*

Monseigneur, en souvenir de ce jour mémorable du vingt-cinquième anniversaire de Votre épiscopat, la Faculté du Collège St-Joseph, en souhaitant à Votre Grandeur bonheur, santé, une longue vie remplie de toutes les vertus et couronnée par le bonheur du ciel, prie Votre Grandeur de daigner accepter, comme gage de sa profonde et inaltérable reconnaissance, cette mitre, signe mystique de la force qui assure la victoire dans les combats, et garantit la récompense aux serviteurs fidèles qui, comme Vous, Monseigneur, pourront répéter avec confiance et vérité, les paroles de St-Paul : *Bonum certamen certavi cursum consummavi et coronam speravi.*

Vivement ému de ces marques d'attachement et de vénération, Monseigneur répondit longuement à ces adresses, payant un juste tribut d'hommages au vénérable pionnier de l'éducation parmi les Acadiens, faisant une juste part de mérite à ses zélés collaborateurs et en particulier à M. l'abbé François Cormier, dont l'esprit de générosité et d'abnégation passera à la postérité, et adressant à la jeunesse qui l'écoutait les plus sages conseils sur la manière de profiter des avantages exceptionnels que Saint-Joseph met à leur portée.

LA SOLENNITÉ D'HIER.

La solennité d'hier avait attiré à Memramcook des représentants de toutes les paroisses de la rive Nord, et plusieurs d'entre elles figuraient largement dans la foule des fidèles qui se pressaient dans la vaste église de pierre qui fait l'orgueil de la grande et populeuse paroisse à laquelle l'illustre évêque a bien voulu accorder le privilège de venir célébrer ses noces d'argent dans son sein. A neuf heures, quand les cloches annoncèrent le commencement de la cérémonie, l'église était littéralement bondée, et un bon nombre n'ont pu trouver accès dans l'enceinte sacrée. Ouvrons une parenthèse pour rendre un juste tribut d'éloges aux paroissiens de Memramcook, qui ont comblé d'égards les étrangers, auxquels ils ont généreusement cédé leurs places. Sa Grandeur et le clergé se rendirent processionnellement du presbytère à la sacristie, distribuant ses bénédictions les plus ferventes à la foule pieusement agenouillée sur son passage.

Le temple sacré était décoré de festons de verdure qui enlaçaient les colonnes et de banderolles qui, se détachant de points opposés dans la nef, allaient s'unir à la voûte en forme de dômes. Le sanctuaire offrait un délicieux coup d'œil. Un trône, recouvert d'un dais élégant, avait été érigé près de la balustrade, à la gauche du maître-autel, resplendissant d'ornements dorés.

Monseigneur célébra la messe pontificale solennelle, ayant pour prêtre assistant M. l'abbé Bradley, curé du Cap-Pelé, pour diacre et sous-diacre d'honneur le Révd. Père Labbé, curé du Barachois, et M. l'abbé Jos. Ouellet, curé de Ste-Marie. MM. les abbés Michaud, curé de Bouctouche, et Cormier, curé du Village de Richibouctou, exerçaient les fonctions de diacre et sous-diacre d'office, M. l'abbé Ant. Ouellet, de Shédiac, celle de maître de cérémonies, le Père Girard, du Collège, celle de cérémoniaire et M. l'abbé Philippe Belliveau, vicaire à Sussex, celle de thuriféraire. Les acolytes étaient MM. Berthiaume et Casey, professeurs au Collège. On remarquait dans le chœur les membres du clergé dont les noms suivent: F. Belliveau, curé de Fox Creek; H. A. Meahan, curé de Moncton; Jean Hébert, curé de Saint-Paul; Bazoge, curé, et H. Ouellet, vicaire à Cocagne; Donovan, de St-Jean; Massé, Grande-Digue; Carson, Cap-Pelé; Harnett, Bouctouche; Allard du diocèse de Chatham; A. Leblanc, A. Cormier, A. Roy, Renaud, O'Neill, Manning, Lecours, Perquis, et St-Arnaud, du Collège St-Joseph.

Le chœur paroissial, sous l'habile direction de M. Pierre D. Leblanc, exécuta avec un rare bonheur le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Sanctus* et l'*Agnus* de Frère Achille, et le *Credo* du second ton. Mlles. Sara, Jeanne et Catherine Gaudet, et MM. Pierre D. Leblanc, Narcisse D. Leblanc et Dosithée Leblanc, ont rendu d'une manière admirable les divers soli dans ces morceaux, et le Dr Boissy s'est distingué dans le solo du *Lauda Sion*, chanté à l'offertoire. Le Révd. Père André Bourque touchait l'orgue, et jamais ce royal instrument n'a rendu des sons plus doux et plus suaves. M. Thomas Bourque accompagnait avec le cornet et MM. Ferd. Sonier et Phil. Leblanc, avec le violon: tous trois sont des exécutants d'un mérite que les connaisseurs sont unanimes à reconnaître.

Ce fut le Très Révd. Père Lefebvre qui prononça le sermon de circonstance. Prenant pour texte ces paroles du prophète Jérémie (chap. III, verset 15), "Je vous donnerai des pasteurs selon mon cœur; ils vous instruiront dans la science et dans la sagesse," le savant prédicateur, rappelant les longues années d'exil et de malheur du peuple d'Israël auquel Dieu envoya son prophète pour le consoler, retraça la dispersion des Acadiens, forcés de dire adieu à leurs humbles mais paisibles chaumières—l'époux arraché à l'épouse, l'enfant séparé de la mère—s'attachant à leur foi, conservant leur langue, us et coutumes seule épave qui leur restât du grand naufrage, restant français et catholiques, à l'exemple d'un peuple ami—l'Irlande— luttant avec héroïsme pendant quatre siècles pour la conservation de sa religion. Après de longues années de persécution et de délaissement le Dieu d'Israël a jeté un regard de miséricorde sur ce petit peuple éprouvé et lui a envoyé dans la personne du pontife vénérable qui nous honore de sa présence et nous comble en ce moment de bénédictions, un pasteur selon son cœur, qui l'a nourri de science et de sagesse, et qui l'a tiré de l'ornière où il gémissait depuis si longtemps. Développant cette pensée, frappée au coin d'une si grande justesse, le prédicateur a résumé la carrière apostolique du saint évêque et donné un aperçu de ses œuvres régénératrices, de ses travaux incessants pour l'avance-

ment moral, religieux et matériel de ses ouailles. *Ecce pontifex magnus !* Voilà le grand pontife auquel le Diocèse doit sa prospérité et les Acadiens leur résurrection. Prodiguons-lui l'amour, le respect et la soumission qu'il mérite à tant de titres et prions pour la conservation de ses jours. Le Père Lefebvre a terminé son éloquente instruction que nous nous réservons de résumer plus au long—en implorant Sa Grandeur d'accorder sa bénédiction pastorale aux assistants et à leurs familles, vœu qu'il daigna combler sur-le-champ.

L'office divin terminé, monsieur Olivier Leblanc, député du comté de Kent, escorté de monsieur Thomas Gallant, sr.. bourgeois du Barachois, et de monsieur Joseph Belliveau, de Memramcook —deux respectables anciens de la famille acadienne — s'avança dans le chœur et donna lecture de l'adresse suivante, tâche dont il s'acquitta avec le plus grand honneur :

MONSEIGNEUR,

Choisi par mes compatriotes Acadiens-Français pour présenter à Votre Grandeur nos hommages et nos vœux à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de Votre Consécration comme Evêque de ce Diocèse, je n'ai qu'un regret : celui de son inhabileté à rendre justice aux sentiments d'amour, de vénération, de dévouement et de gratitude dont nos cœurs sont remplis envers celui que la Divine Providence a placé comme gardien de nos destinées religieuses.

Il y a un quart de siècle, les descendants des fondateurs de la vieille Acadie tressaillaient de joie et d'espérance. Un saint Prêtre, issu de cette noble race qui a si vaillamment lutté, pendant une rude persécution quatre fois séculaire, pour ses droits religieux et nationaux ; élevé dans cette Province même, à côté de nous, et pouvant ainsi mieux comprendre nos malheurs et sympathiser avec nos besoins ; formé au zèle sacerdotal dans le Bas-Canada qui, depuis notre existence, a si généreusement fourni ou préparé notre bon clergé ; ayant exercé, pendant de longues années, le Saint Ministère dans nos paroisses acadiennes, ce bon Prêtre, si vénéré de tous, venait d'être choisi par le Vicaire de Jésus-Christ comme le plus digne pour occuper le siège épiscopal du Diocèse de Saint-Jean

Notre joie était grande et légitime, et nos espérances bien fondées. Monseigneur, Vous avez été pour nous un père tendre, un bienfaiteur zélé, un protecteur sage et dévoué, et notre gratitude pour Vos nombreux bienfaits, passera à notre postérité qui bénira la Providence d'avoir donné à notre Eglise un Evêque dont les œuvres seront autant une gloire pour lui qu'un bonheur pour les Acadiens.

Par une sage et prudente administration, qui a aplani bien des entraves, Vous avez ouvert les portes de l'éducation primaire à nos enfants qui languissaient dans une déplorable ignorance ; Vous avez encouragé, protégé l'éducation supérieure en dotant nos principales paroisses de Couvents prospères ; et ce beau Collège Saint-Joseph, fondé sous Votre regard paternel, dans la vieille paroisse de Memramcook, est un monument impérissable de Votre dévouement à procurer à notre jeunesse acadienne les avantages d'une haute éducation qui la met plus au niveau des autres nationalités. La colonisation Vous regarde comme le plus digne de ses patrons; encouragements de toutes sortes, secours pécuniaires, prêtres dévoués, Vous n'avez rien omis pour assurer le succès de cette œuvre fondamentale pour notre peuple qui naît cultivateur.

Entreprendre de faire ici l'éloge des éminentes vertus dont Vous honorez l'Episcopat de nos Provinces Canadiennes est trop au-dessus de nos forces. Votre Grandeur est pour nous comme pour notre clergé un modèle vivant dont l'imitation est un gage assuré d'une récompense éternelle.

Monseigneur, pour tous ces bienfaits, recevez de nos cœurs les sentiments de notre plus profonde reconnaissance. Daigne le Ciel répandre ses plus abondantes bénédictions sur notre digne et bien-aimé Evêque qui, gardien vigilant de nos plus chers intérêts, a toujours travaillé avec une sollicitude toute paternelle à nous procurer tous les avantages spirituels et temporels qui nous *font croître pour le royaume de Dieu.*

Monseigneur, dans cette occasion solennelle, les Acadiens Français de Votre Diocèse aiment à renouveler en Votre présence leur adhésion pleine et entière à tous les enseignements de l'Eglise catholique, notre mère infaillibre en Jésus-Christ, leur dévouement au successeur de saint Pierre, et leur parfaite soumission à Votre autorité comme premier Pasteur de ce diocèse.

Puissiez-vous, Monseigneur, pour notre bonheur et notre bien, exercer encore pendant de longues années cette administration si paternelle, si impartiale, si ferme et si prudente qui nous guide dans les sentiers difficiles de la vie vers la Patrie Céleste où Vos enfants béniront le Seigneur, en présence de leur bon Père chargé de mérites et couronné de gloire.

Au nom des Acadiens Français du diocèse de St-Jean, N. B.

OLIVIER J. LEBLANC, M. P. P.

Memramcook, Juin, 17 1885.

A son tour, M. John Sutton, escorté de MM. P. McGinley et James O'Keefe, présenta en langue anglaise une adresse dont voici le texte :

TO HIS LORDSHIP THE RIGHT REV. JOHN SWEENY, BISHOP OF ST-JOHN.

My Lord,—

We, the Catholics of this portion of the Diocese of St-John, gladly avail ourselves of this opportunity to tender to Your Lordship our sincere congratulations on this the twenty-fifth anniversary of your consecration to the Holy Office of Bishop.

With grateful and happy hearts have we left our homes to be present here, to greet our good Shepherd, and at the foot of God's Altar, to thank the Giver of all good for the many blessings we have received from him through the wise and holy administration of Your Lordship.

If "the priest who ruled well" should "be esteemed worthy of double honor." Your Lordship will graciously pardon us if we now say that Your labors, as priest and Bishop, for our temporal and spiritual welfare, although performed in silence and without ostentation have nevertherless been seen and appreciated by Your loving and grateful people.

Experience has taught us that *true labor,* like perfect Charity, does not consist "in words nor in tongue, but in deed and in truth." With joy and happiness, we have, year after year, contemplated the progress made by Religion and Education since the Holy Ghost placed You Bishop to rule the Church of God in this province, and to-day, after the twenty-five years of Your indefatigable energy and paternal solicitude, we behold the good effects of Your Lordship's apostolic zeal, admirable prudence and truewisdom. We see Your efforts for the advancement of colonization rewarded by the permanent establishment of large settlements, daily growing in wealth and importance; our numerous parishes attended by zealous and efficient priests; our children enabled to receive a thorough religious and secular education; our churches multiplied and enlarged while the orphans find homes in the institions which Your charity has erected for them.

Remembering all these blessings, we truly regret our inability to express in words and in deed all that our grateful hearts would have us say and do. Receive, however, My Lord, our heartfelt thanks, and be pleased to remem-

ber that the prayers of Your people will continue to ascend to the Throne of Mercy—that He for whom You sacrifice Your life may continue to protect, bless and guide Your Lordship, and that before You receive the reward of Your labors, God may grant us one more favor: to assemble again after twenty-five years to celebrate Your Lordship's golden Jubilee.

Signed in behalf of this portion of the Diocese,

JOHN SUTTON.

Visiblement ému, Sa Grandeur, du haut de l'autel, déclara qu'il lui était impossible de reproduire par la parole les sentiments qui se pressaient dans son cœur à l'occasion de cette démonstration grandiose à laquelle Elle était loin de s'attendre. En entendant les protestations d'attachement et d'affection faites en votre nom par le zélé et habile supérieur du collège et par votre si digne représentant, M. Leblanc, mon cœur a tressailli de joie et d'émotion. Votre esprit de foi et votre soumission à l'Eglise et à ses ministres ont toujours été pour moi une source féconde de consolation et d'allégresse, et la constante docilité dont les paroisses françaises ont donné l'exemple sont pour vos pasteurs et votre évêque un adoucissement au fardeau de leur charge si redoutable. L'amour que vous portez à la religion vous a fait survivre à la persécution. J'espère que vous ne faillirez jamais dans cette voie, que vous persisterez dans votre foi ardente, et que vous continuerez à donner un appui généreux à l'œuvre si importante de vos couvents et de votre collège. Ah! comme je suis heureux de vous voir profiter de l'éducation saine et fortifiante que la religion vous offre. L'éducation sans la religion pousse à l'abîme de l'infidélité. Grâce à la religion, vous avez remporté une bien grande victoire: vous avez triomphé des embûches, vous avez conservé votre langue et vos coutumes, vos églises et vos traditions. Je porte également un grand intérêt à votre avancement matériel et à vos progrès en agriculture; c'est elle qui offre la carrière la plus paisible, la plus heureuse et la plus sûre, la plus propre à la pratique de la vertu et de la religion. N'oubliez pas de travailler à l'extension de votre patrimoine en colonisant de nouvelles terres, en fondant des établissements dans les contrées incultes qui vous entourent. Par ce moyen vous travaillerez à la diffusion des bienfaits de la religion tout en favorisant le progrès matériel du pays que nous habitons. Colonisez, c'est essentiel, et soyez fidèles à la mission que la Providence semble vous avoir réservée. Monseigneur remercia ensuite chaleureusement le clergé et les fidèles pour les cadeaux magnifiques dont Sa Grandeur a été l'objet à l'occasion du 25e anniversaire de sa consécration, cadeaux qui témoignent si éloquemment de leur attachement au ministre que l'Eglise a chargé du soin de les conduire au port du salut. Sa Grandeur répondit également en anglais, chacune de ses paroles traduisant la tendresse et l'affection toute paternelle qu'Elle porte à ses ouailles.

LE DINER—ADRESSE DU CLERGÉ.

Vers une heure, le Très Révd. Père Lefebvre offrait à Sa Grandeur, dans l'une des salles du Collège, un banquet auquel avaient été gracieusement invités tous les prêtres présents à la fête, au nombre de vingt-huit, et messieurs Olivier Leblanc, député, Thomas Gallant, sr., Dr Gaudet, John Sutton, James O'Keefe et Ferd. Robidoux.

La salle du festin, transformée par des décors évidemment dûs à des mains exercées, présentait un spectacle charmant. Ça et là se détachaient sur les murs un portrait du grand prélat, une mître, et de nombreux *mottos* au nombre desquels nous avons remarqué *Ecce Pontifex Magnus*,—*Vivat*,—1860—1885—*Ad multos Annos.*

Monseigneur occupait le siège d'honneur, ayant à sa droite M. l'abbé Jos. Michaud, et à sa gauche M. l'abbé François Cormier. En face était le Très Révd. Père Lefebvre ayant M. l'abbé Ant. Ouellet à sa droite et M. l'abbé T. Allard à sa gauche.

Le menu qui renfermait tout ce que la cuisine française a de plus recherché et de plus exquis, n'aurait pas déparé une table royale ; et le service, qui ne laissait absolument rien à désirer, fait le plus grand honneur à l'économe de la maison.

Le repas terminé, M. l'abbé Ouellet, curé de Shédiac, présenta à Sa Grandeur la belle adresse qu'on va lire :

ADRESSE

Présentée à Sa Grandeur l'Evêque de Saint-Jean, N. B., par les Prêtres de la Côte-du-Nord, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son élevation à l'Episcopat.

MONSEIGNEUR,

Dans les diverses phases de la vie, il est des circonstances qui émeuvent délicieusement le cœur. Ainsi, l'heureux évènement qui nous réunit aujourd'hui nous procure une joie bien difficile à exprimer par la parole.

Vous voyez auprès de Votre Grandeur une partie des prêtres de Votre diocèse, désireux de déposer à Vos pieds le tribut de leur hommage et de leur vénération, réjouis de pouvoir célébrer ensemble le vingt-cinquième anniversaire de Votre élévation à l'épiscopat ! Oui, nous avons salué avec allégresse l'aurore du jour où il nous serait permis de témoigner à notre vénérable Prélat notre entier dévouement, notre profonde reconnaissance, et notre sincère admiration pour les éminentes vertus dont Il nous fournit l'exemple. Semblable au Bon Pasteur instruisant ses apôtres avec une charité ineffable. Vous Vous êtes toujours montré à notre égard un père affectueux, un guide éclairé et prudent. Nous aimons à reconnaitre à Votre Grandeur les nobles qualités qui rehaussent ia dignité épiscopale, honorent la religion et font la gloire de l'Eglise.

Oh ! c'est vraiment une source de consolation pour des missionnaires qui n'ont encore que peu d'expérience, de trouver chez leur supérieur ecclésiastique au jour de trouble et d'anxiété, un mot encourageant, un appui cordial, un avis salutaire.

Mais voici un fait très propre à augmenter la joie que nous goûtons en ce moment.

Après vingt-cinq ans passés dans le pénible exercice de Sa lourde charge, Votre Grandeur jouit d'une santé qui lui assure encore, selon les prévisions humaines, une longue existence. Et il semble, en effet, que la Providence ne doive pas Vous ravir de si tôt à l'estime et au respect de Votre clergé que Vous édifiez par Votre zèle pour la maison du Seigneur, que Vous excitez au travail par Votre vie laborieuse. Nous n'avons qu'à jeter les yeux autour de nous pour voir les témoins de Votre amour de Dieu et des hommes. Sous Votre sage administration, outre un grand nombre de jeunes gens admis au saint Sacerdoce, grâce à Votre paternelle sollicitude pour les besoins spirituels et temporels de Vos ouailles, le diocèse Saint-Jean s'est enrichi de plusieurs Couvents et Ordres Religieux, d'un magnifique et prospère Collège, ainsi que de deux admirables institutions pour les pauvres orphelins.

Vos prêtres, en particulier, ont toujours reçu une large part de Votre bienveillante attention. Non content de marcher à leur tête dans la voie du sacrifice. Vous tâchez de leur rendre plus facile, par Vos charitables conseils, l'accomplissement de leurs devoirs envers les âmes confiées à leur direction. Nous devons donc mettre toute notre ambition à suivre Vos pas, de loin, il est vrai, et à pratiquer les leçons salutaires qu'il plaît à Votre Grandeur de nous donner.

Votre position au dessus de nous Vous garantit un droit strict à notre docilité parfaite et à notre respectueuse déférence. Pour nous, Votre volonté doit

être celle de Dieu même. Eh bien! Monseigneur, me faisant l'interprète de mes confrères ici présents, dont je crois connaître les sentiments, j'ose renouveler à notre digne Evêque la protestation de la prompte obéissance, de la constante soumission que, du reste, nous avons déjà solennellement promise le jour de notre ordination.

Il est d'usage, en pareille occasion, de présenter des cadeaux à la personne qu'on désire honorer. Nous sollicitons donc la permission d'offrir à Votre Grandeur ces modestes objets, que Vos prêtres de la *Côte-du-Nord*, en leur propre nom et au nom de leurs paroissiens, Vous prient d'agréer, non comme un don de grande valeur, mais uniquement un faible gage de la filiale affection que Vous portent Vos enfants dévoués.

Et si le ciel exauce la prière qui s'élève d'un cœur reconnaissant, nous espérons être favorablement écoutés, quand nous demanderons avec ferveur, ainsi que nous sommes obligés de le faire chaque jour, au Père des miséricordes, de bénir Votre Grandeur en cette vie, en attendant qu'Elle reçoive, dans l'autre, la couronne de gloire immortelle due à ses mérites.

Memramcook, ce 17 Juin 1885.

Monseigneur répondit en termes émus. Il remercia vivement le clergé de cette imposante manifestation, qui couronnait si bien l'ovation si flatteuse dont il avait été l'objet de la part de ses diocésains du nord, à l'occasion de ses noces d'argent. Ces marques si touchantes et si suaves d'amour et d'attachement de la part de ses prêtres, dont la plupart ont vécu sous le même toit que lui, et qui par conséquent connaissent intimement tous les détails de sa vie quotidienne, laissent dans son âme une impression délicieuse qui le met au comble de la félicité. Sa Grandeur rendit hommage au zèle de son clergé qui ne s'est jamais démenti au milieu des plus grandes difficultés, et exprima la joie que lui cause l'union des fidèles entre eux et avec leurs directeurs spirituels.

Il était près de trois heures lorsque les convives prirent congé de Sa Grandeur, emportant de cette fête un souvenir ineffaçable.

LES CADEAUX.

Ci-suit l'énumération des cadeaux reçus par Sa Grandeur à l'occasion de cette fête :

Une Mitre, présentée par le Collège.
Une Crosse, par la p roisse de Memramcook.
Une Chasuble.
Un Huméral.
Six Candélabres.
Ce sont tous des objets d'un grand prix.—(*Le Moniteur Acadien du* 18 *juin* 1885.)



LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

VOYAGE DANS LE GOLFE, LE BAIE DES CHALEURS, ET LE NOUVEAU-BRUNSWICK. (1)

MEMRAMCOOK.

Partie matérielle.

Memramcook n'est pas une ville; ce n'est pas même un village. Otez-lui son Eglise, son Collège, son Presbytère, il ne lui reste plus que le *quod justum* pour ne pas amener une solution de continuité dans les habitations du rang.

Memramcook est une paroisse comptant environ 4,000 âmes, tous Acadiens. Son origine remonte assez haut; rien de certain là-dessus. D'après la tradition orale, M. Leroux, missionnaire, dont les restes reposent dans l'église actuelle, serait mort en 1793; la petite chapelle en bois, couverte en chaume, sise à un mille plus haut que l'église actuelle, auraient été la proie des flammes vers 1798; (les registres et autres documents ont dû subir le même sort;) on en aurait bâti une autre aussitôt après, à la place actuelle, puis une seconde en 1816. L'église en pierre, commencée en 1840, ne fut terminée qu'en 1854.—Voici la liste des curés connus: 1. M. Leroux, décédé en 1793; 2. M. Power; 3. M. F. Ciguard, parti en 1812; Arrivée: MM. 4. Louis Brodeur, Oct. 1812; 5. I. Poirier, Déc. 1818; 6. Ls. Gingras, Oct. 1821; 7. C. Gauvreau, Déc. 1824; 8. F. Gauvreau, Oct. 1829; 9. I. Couture, 1833; 10. F. Gauvreau, Oct. 1836; 11. F.X.

(1) Sous ce titro est parue, en l'année 1870, dans les colonnes du *Moniteur Acadien*, toute une série de correspondances signées du nom de plume *Advena* et dont l'auteur véritable est feu M. l'abbé Desnoyers du diocèse de St. Hyacinthe, P. Q.; correspondances fort bien faites, d'ailleurs et que nos lecteurs seront sans doute charmés de voir dans ces pages, puisqu'elles font si bien connaître la paroisse de Memramcook, le caractère de ses habitants, avec leurs us et coutumes.

En profond philosophe qu'il était, cet ecclésiastique distingué nous a laissé dans ces notes des appréciations qui, pour avoir été prises sur le vif et écrites sur le carnet du touriste, étaient aussi justes au point de vue de l'histoire et de la vérité, que bien rendues dans leur style catégorique et plaisant. Il va sans dire que certaines choses, dont il parle, ont depuis lors subi des modifications; mais ces légers changements n'affectent nullement la substance de ces récits.

Nous n'extrairons donc que ce qui a trait à Memramcook et à ses environs; ensuite nous reproduirons aussi le compte-rendu de la troisième célébration de la fête de St. Jean Baptiste renaissant de nouveau en Acadie, célébration à laquelle M. l'abbé Desnoyers fait allusion et dont les membres de notre Société littéraire étaient les organisateurs.

Lafrance, Janv. 1852 (décédé à Barachois le 26 Nov. et inhumé ici le 30, 1867) ; 12 C. Lefebvre, Juin 1864, curé actuel.

L'église actuelle est vaste, belle dans son ensemble. Elle n'a pas de *rond-point*; sa largeur est plus que la moitié de sa longueur; cette forme me paraît être générale dans le pays. Chacun son goût; pas de discussion là-dessus. Les petits autels sont adossés au même mur que le grand. La chaire avec son *chapeau*, le maître-autel et un tableau de la *descente de la Croix*, sont des morceaux capables de défier la pratique du praticien artiste. Les morceaux en pierres piquées, gris-jaune, couleur de la pierre locale de construction présentent un beau coup d'œil. La sacristie est vaste, en bois, et à deux étages. On y remarque aussi deux rangées d'ouvertures superposées et deux longues galeries latérales, à l'intérieur.



L'ÉGLISE DE ST-THOMAS DE MEMRAMCOOK ET LE PRESBYTÈRE.

Le presbytère, de construction toute récente, est de même matière que sa voisine du nord. Les murs, hauts de 20 pieds, longs de 45 sur la façade, en ont 36 sur les pans; il sont terminés en *croupe*, et offrent, à l'intérieur, le *confort* de deux beaux étages, salubres, bien finis et très sortables. Une plate-forme, avec grillage, couronne le toit.

Le voisin *nord* de l'église est le Collège. Il est avantageusement situé sur un plateau élevé qui domine en maître les quatre points cardinaux, l'église et le presbytère au midi, la rivière à l'orient et au septentrion, à l'occident les champs voisins, riches, variés et accidentés. Au premier abord, il s'annonce très bien, prédispose en sa faveur ; forme svelte et légère, belles proportions, 95 pieds de long, deux étages avec mansardes, chapelle et cuisine en saillie, clocher *tel quel*, rien n'y manque.

La chapelle, aux verres peints en couleurs sombres et variées, vous plonge dans une certaine obscurité vague, qui vous invite nécessairement au recueillement et à la méditation, et favorise votre piété. Ajoutez un gentil petit autel bien ornementé, et vous avez un sanctuaire digne de la majesté d'un Dieu, jaloux de la beauté de sa maison.

Malheureusement cet édifice, en bois, de date assez récente, à mine élancée et gracieuse, ne répond pas aux besoins actuels et aux désirs des Directeurs de la Maison. Espérons et souhaitons que, bientôt, leurs moyens pécuniaires, les généreux sacrifices qu'ils sont disposés à faire, et l'encouragement public leur permettront de réaliser leurs vues et de procurer à leurs élèves un abri plus approprié aux besoins, plus durable, et surtout plus salubre.

Collège St. Joseph.

Partie intellectuelle.

Le *Collège St-Joseph*, fondé depuis près de 6 ans, a été mis sous la direction des Pères de la *Congrégation de Ste-Croix*, appelés ici par les instances réitérées de Mgr *John Sweeny*, Ev. de St-Jean, N. B. Le cours *obligé* d'instruction est de cinq ans, y compris une classe préparatoire ; c'est la partie *commerciale*. Le cours *facultatif*, pourvu que l'élève s'engage à le suivre en entier, est aussi de cinq ans ; c'est le cours *classique* du Latin. Ce dernier se répartit comme suit : 1re. année, Eléments et Syntaxe ; 2e. année, mathématiques ; 3e. année, Philosophie morale. Le nombre moyen des élèves, jusqu'à présent, a été annuellement d'environ 80, dont un tiers Irlandais ou Anglais. Jusqu'ici ceux qui ont suivi le cours classique complet, ont fait la Rhétorique ; ils sont neuf. Ils ont parfaitement réussi, et en ont fait preuve dans les discours patriotiques que quelques-uns d'entre eux ont composés eux-mêmes, et débités publiquement le jour de la nouvelle fête nationale des Acadiens, la *Saint-Jean-Baptiste*, et aux examens. Ils ont montré les mêmes preuves de talent et de capacité supérieure lors de la distribution des prix, cette année. En tout, toujours et partout, ces jeunes gens ont donné pleine et entière satisfaction à leurs maîtres, en général, et, en particulier, à leur professeur spécial, par leur docilité, leur application, leur amour de l'étude, et par leur excellent caractère franc, sincère, loyal et ouvert.

Quoique l'Institution dont je parle ne date que d'*hier*, on y fait cependant de fortes et puissantes classes ; les élèves de la maison ont déjà prouvé mon avancé. A son appui j'ajouterai deux autres

témoignages bien flatteurs et d'un grand poids. Le premier est le fait d'un jeune Acadien de la paroisse, élève du Collège, et sorti depuis un an, après ses Belles-Lettres; ce tout jeune homme vient d'être élu, par ses compatriotes, Membre de la Chambre Locale. Pendant 24 ans, son père, sans éducation, mais homme de bon sens et de haute intelligence, a été le seul Acadien représentant sa nation à la même Chambre. Le second témoignage est celui d'un M. Peck, M. P. L., anglais, qui, en pleine Chambre assemblée, a déclaré ouvertement, dans une occasion, qu'il n'était nullement nécessaire d'ouvrir de nouvelles Universités dans le Nouveau-Brunswick, vu que celle de Memramcook était de beaucoup supérieure à toutes les autres, et qu'elle répondait parfaitement aux besoins intellectuels des deux races du pays, anglaise et acadienne. Aussi remarque-t-on, avec plaisir, que les parents d'origine anglaise, connaissant et appréciant la supériorité et la solidité des études de l'Université en question, l'encouragent déjà et y envoient leurs enfants y faire leurs cours commercial et même classique.

D'un autre côté, il fait peine de le dire, il est infiniment regrettable de voir les Acadiens ne pas se piquer d'une plus grande émulation, et ne pas faire de plus généreux efforts pour supporter une Institution spécialement ouverte dans leurs intérêts; il leur serait pourtant facile de l'encourager, en lui confiant leurs enfants en plus grand nombre qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent. L'auteur de ces lignes regrette souverainement d'être dans la triste nécessité d'adresser un tel reproche à un peuple qu'il estime déjà, sans trop le connaître; il fait des vœux ardents pour que ce même peuple se mette au plus tôt en mesure de ne plus le mériter; qu'il comprenne mieux ses intérêts à l'avenir; qu'il s'élève au-dessus du niveau abject où il s'est tenu jusqu'à ce jour, et qu'il prenne les moyens de se placer a la hauteur des autres nations. Ce moyen, c'est l'*Education.* Puisse-t-il enfin apprendre à l'apprécier et lui donner son concours et son puissant patronage!

Le 23 mars 1868, le Collège Saint-Joseph a été incorporé, par acte de la chambre locale, sous le titre d'UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH DE MEMRAMCOOK. Cette faveur lui a été obtenue par l'énergie et les efforts constants de Jos. Moore, écuyer, avocat de Dorchester et membre du Parlement Local. Ce monsieur impartial et tout-à-fait désintéressé, étouffant toute rivalité et jalousie de race, s'est généreusement constitué l'ami, le protecteur et le bienfaiteur de cette institution. Depuis qu'il a su l'apprécier à sa juste valeur, il n'a jamais cessé de lui accorder son puissant patronage en Chambre, partout, toujours et en toute circonstance. Son crédit auprès de ses collègues a aussi obtenu à la dite Maison une allocation annuelle de $800; de plus un Bureau de Poste local pour la paroisse. Grâces lui en soient donc rendues, et qu'il reçoive, aujourd'hui, encore une fois, les sincères remerciements des RR. Pères Directeurs de l'Université, et les miens en particulier.

Braves Acadiens de Memramcook et d'ailleurs, voilà ce qu'a fait un *frère séparé* pour le progrès matériel de votre paroisse, pour le bien et l'avantage intellectuels de votre nationalité, pour l'éducation de vos enfants. En tout cela, ce généreux citoyen n'a eu

aucun intérêt personnel en vue ; il a agi par un pur motif de philanthropie, d'humanité : qui sait, peut-être même de charité ? Eh bien ! que vous en dit le cœur ? que pensez-vous de ce bel et noble exemple ? Ne l'imiterez vous pas ? Ou bien, prenant la contre-partie, tirerez-vous en arrière ? Irez-vous à reculons ? Fermerez-vous vos yeux à la lumière intellectuelle qui brille devant vous ? Boucherez-vous vos oreilles aux exhortations et aux instances réitérées de vos Pasteurs, qui, depuis cinq ans, vous animent, vous poussent, vous demandent, vous prient, vous supplient, sur tous les tons, de vous remuer, d'agir en hommes de cœur et intelligents, de sortir de cet état d'abjection, d'ilotisme, de *quasi*-esclavage où vous avez été noyés jusqu'à présent ? Non, non, il n'en sera plus ainsi ; vous ne le voudriez pas, vous en retireriez trop peu d'honneur. Ne voyez-vous pas qu'un tiers des enfants, qui fréquentent votre Collège sont d'origine étrangère ? Réveillez vous donc de votre apathie ; secouez votre insouciance et votre torpeur ; guerre à mort à l'indifférence pour l'éducation. Correspondez mieux aux vues larges, généreuses et libérales de vos Supérieurs. L'initiative est prise, le branle a sonné, l'élan est donné, le mouvement intellectuel est commencé, à vous maintenant de le soutenir ; à vous de le corroborer ; à vous de l'accélérer ; à vous de le faire progresser ; à vous d'y coopérer efficacement par votre constant appui. Les moyens matériels ne vous manquent pas pour supporter une aussi belle cause que celle de l'éducation ; Dieu vous les a donnés dans sa libéralité ; à vous de les faire valoir et de vous en servir pour sa gloire, d'abord, et, ensuite, pour la gloire de votre nation. Acadiens, quelque part que vous viviez,—je ne suis point prophète, mais je vous le dis avec assurance,—votre nation est destinée à quelque chose de grand, de plus grand que ce que vous avez été, ou avez cru être jusqu'à ce jour. Et qui est-ce qui vous fera arriver là, à cette destinée que Dieu vous prépare ici-bas ? L'*Education.*

Trop longtemps vous avez été baffoués, rebutés, méprisés, opprimés, persécutés ! trop longtemps vous vous êtes crus le dernier des peuples, indignes de figurer parmi vos fiers voisins anglais, indignes de prendre votre part aux affaires publiques ! trop longtemps on a cherché à vous le persuader ! trop longtemps on a tenté de vous faire *accroire* que vous n'étiez qu'un peuple d'ilotes, propre, tout au plus, aux travaux durs, vils, abjects. Eh bien ! il n'en est rien. On vous a leurrés : vous avez tout cru ; vous vous êtes trompés ; car, encore une fois, il n'en est rien. Au contraire, vous êtes un peuple intelligent, industrieux, laborieux. Vos enfants sont remplis de talents ; quelques-uns brillent au Collège ; tout récemment, en deux circonstances, ils ont donné publiquement des preuves palpables et péremptoires de leur capacité littéraire. Quelle gloire et quel encouragement pour vous ! En avant donc ! Courage donc ! Montrez-vous donc ce que vous êtes ! Montrez donc ce que vous pouvez faire avec plus de hardiesse et de bonne volonté ! Ne soyez plus si timides, si *peureux* ; mais plus hardis ! Ne craignez pas de mettre au jour vos bonnes qualités, vos capacités et vos intelligences ! Piquez-vous d'un plus noble orgueil, bien placé ! Et en avant l'*Education !* En avant l'*Instruction* religieuse et sociale ! En avant votre Collège !

C'est votre planche de salut. Et, après tout cela, à vous et à vos enfants la renommée ! A vous et à vos enfants la prépondérance et la haute main dans vos affaires nationales, sociales, civiles et politiques ! A vous et à vos enfants la domination morale et intellectuelle dans les paroisses où, jusqu'ici, vous n'avez dominé que numériquement ! Enfin à vous et à vos enfants le mérite et la gloire d'avoir relevé le peuple acadien de son long servilisme ! Cette belle et glorieuse destinée vous sourit, n'est-ce pas ? Elle vous plaît, elle vous flatte, elle vous fait *venir l'eau à la bouche !* Elle vous enorgueillit, elle vous relève à vos propres yeux ; vous l'enviez ! vous la désirez ! vous l'appelez ! Fort bien ! J'aime à le croire ; je le crois bien sincèrement ; je n'en ai aucun doute ; votre foi, votre religion, si soigneusement conservées, m'en sont un sûr garant. Mais, pour arriver là encore une dernière fois, l'*Education* ! *l'Education !* toujours l'*Education ! ! !* c'est là mon refrain ; j'aime à le répéter ; c'est mon souhait ; puissiez-vous le réaliser !

LA ST-JEAN-BAPTISTE A MEMRAMCOOK.—LE 24 JUIN 1870.

Depuis la spolation injuste dont il a été victime ; depuis son expulsion barbare d'un pays qu'il habitait bien légitimement et en paix, le peuple acadien n'a pu encore réussir à se reconstituer. Obligé de vivre avec les fils de ses fiers oppresseurs, il n'a jamais osé relever la tête ; dispersé çà et là au milieu de nations hostiles, comme le *peuple maudit*, il s'est cru la fable et le rebut de ses voisins despotes : il est donc demeuré seul, isolé, séquestré en lui même, faisant un peuple à part. Timide, craintif, sans confiance en lui-même, il s'est abstenu de jouer son rôle dans les affaires civiles, se contentant de vivre passivement sous la tutelle d'un maître dur et impitoyable. N'ayant que quelques rares missionnaires, à peine suffisants pour lui donner les secours spirituels, il était abandonné à lui-même pour tout le reste. Sans chef civil, sans tête politique, il subissait en silence la loi, souvent oppressive de l'étranger. Sans rapport aucun avec un peuple ami, plus avancé, de même origine, mais tant soit peu éloigné, sans moyens efficaces de progresser, et de monter à la hauteur de son siècle, il est resté jusqu'à cette heure, dans un état de stagnation relative. Il fallait donc une tête d'abord, puis un drapeau, un signe national, un lieu quelconque pour rallier ce peuple dispersé, découragé, énervé par de longues souffrances morales et physiques. Il fallait un chef, il fallait un homme qui prît l'initiative, qui créât un mouvement de réaction en faveur de cette nation, intéressante à plus d'un titre ; Voilà, à mon sens, ce qu'il fallait pour réunir ce bon peuple sous un drapeau protecteur, pour le fortifier, relever son moral émoussé ; raviver en lui la conscience de sa dignité, le constituer, lui donner, enfin, une existence nationale, sociale, et politique.

Cette tête bienfaisante, les Acadiens l'ont trouvée dans la personne du R. P. Camille Lefebvre, Recteur actuel de la paroisse, et Supérieur de l'Université de Memramcook. Ce prêtre d'initiative, après trois années de réflexions et de méditation sur le meilleur moyen à prendre pour arriver au but ci-dessus exposé, imagina

qu'il réaliserait cette fin en instituant, chez les Acadiens, une fête religieuse et nationale tout à la fois. Il se mit donc à l'œuvre, exposa son plan ; et, le peuple qu'il dirigeait ne lui proposant aucune fête à lui spéciale, il choisit la fête nationale du Canada, la fit agréer à ses paroissiens, qui l'acceptèrent volontiers. La *Saint-Jean-Baptiste* fut donc célébrée, humblement d'abord, pour la première fois, le 24 juin 1867. C'était l'œuvre de Dieu ; elle devait nécessairement rencontrer des obstacles ; aussi les oppositions, même domestiques, ne lui manquèrent-elles pas. Mais, à force d'énergie, de constance et de persévérance, le R. P. Recteur finit par les surmonter toutes. Depuis 1867, cette fête nationale a également été célébrée tous les ans avec une pompe et une solennité toujours croissantes. Cette année (1870) a dépassé toutes ses devancières en éclat et en splendeur. On en a déjà lu le rapport sur les journaux ; inutile, par conséquent, de m'étendre de nouveau sur le sujet. Qu'il me suffise d'en faire ici une analyse rapide.

La fête ayant un double but, religieux et civil, comme tout le monde le sait, il était juste et raisonnable d'en consacrer les prémices à Dieu, ce qui fut fait par le chant d'une grand'messe solennelle, suivie du sermon de circonstance. Cette pieuse cérémonie achevée, le peuple se massa entre l'église et le presbytère ; et les orateurs occupèrent la galerie de celui-ci. Le prédicateur du jour prit d'abord la parole, et dans une improvisation chaleureuse, envisagea la fête sous son autre face. Après lui, M. P. Landry, jeune homme à grandes espérances, auquel il a déjà été fait allusion, charma l'auditoire, par un discours, bref à la vérité, mais plein de feu, de sentiment et de pur patriotisme. Vinrent ensuite quatre étudiants du Collège : MM. P. Poirier, P. Belliveau, F. Gaudet, J. McDewitt Leurs discours, préparés d'avance, il est vrai, témoignèrent d'un vrai talent oratoire, et ne laissèrent rien à désirer au point de vue religieux, littéraire et patriotique. Continuez ainsi, jeunes amis ; vous ferez votre chemin. Après eux trois avocats anglais, MM. Botsford, Moore, McQueen, réunis là dans un tout autre but, il est vrai, ne pouvant résister au mouvement, embouchèrent aussi la trompette, félicitèrent les jeunes orateurs de leur patriotisme, de leur facilité à manier la parole, et engagèrent les Acadiens à se prévaloir, tous les ans, d'une si belle fête pour resserrer les liens de l'union nationale, qui, seule, fait partout la force morale d'une nation. Ces messieurs ne pouvant se décider à se séparer sitôt d'un peuple dont ils commencent à apprécier la dignité et la noblesse de sentiment, se passèrent la satisfaction d'assister à la séance de l'après-midi qui se tint au Collège. Ici encore force discours, force élans patriotiques, force déploiement de sentiment national. Trois nouveaux jeunes orateurs du Collège : MM. Ant. Leblanc, Ls. Belliveau et Hyp. Leblanc, prirent tour à tour la parole, et ne le cédèrent en rien en éloquence et en patriotisme, à leurs devanciers du matin. Quelques-uns de ceux-ci se firent entendre une seconde fois avec non moins de succès et de bonheur que dans la matinée. Enfin un M. Hanington, avocat, subissant l'impulsion générale, ne voulut pas *rester en laisse*, s'associa au mouvement, et vint corroborer par sa parole vive et animée, tout ce qui avait été dit

avant lui. Somme toute, vingt-un discours furent prononcés dans la journée, par quatorze orateurs, dans les deux langues, française et anglaise.

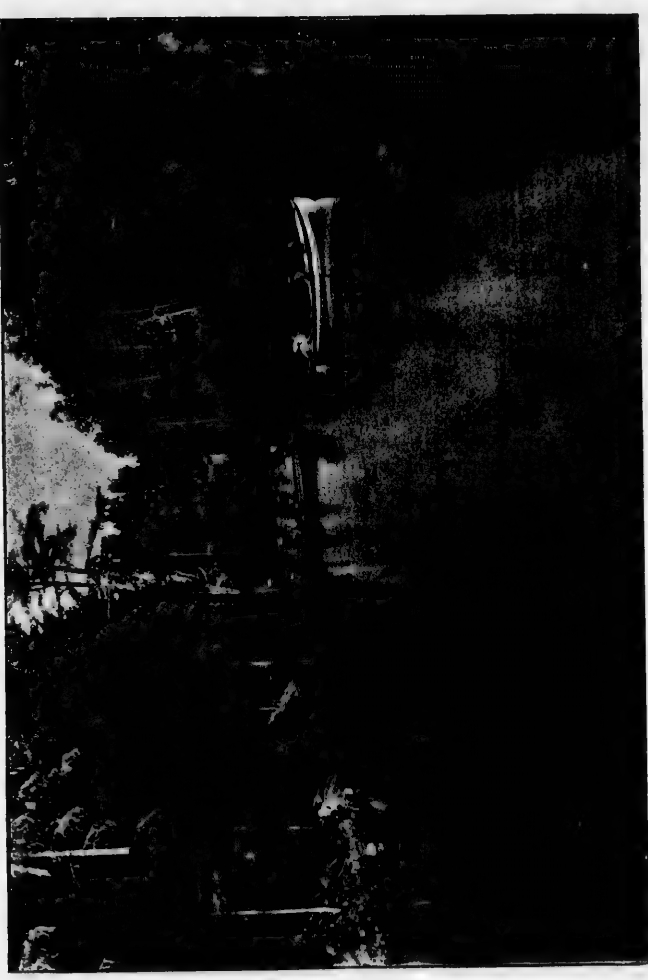
Acadiens, un petit retour sur vous-mêmes. Vous avez été témoins des démonstrations patriotiques, déployées à votre nouvelle fête nationale ; vous avez entendu les belles paroles qui y ont été dites ; vous voyez les grandes espérances que la patrie peut maintenant reposer sur vos enfants ; vous voyez que les persécutions injurieuses de vos dominateurs tombent peu à peu ; vous voyez les efforts que font vos pasteurs pour vous relever, pour vous placer au niveau des autres nations. Une ère nouvelle, une ère de réhabilitation, une ère d'honneur, une ère de gloire, s'ouvre aujourd'hui devant vous.

Secondez de toutes vos forces tout ce qui se fait ici en votre faveur et pour l'éducation, et pour vous créer une nationalité distincte. Serrez vos rangs ; et bientôt vous serez à la hauteur des autres peuples. Unissez-vous, ne formez qu'un seul lien, qu'un seul homme, et bientôt vous pourrez sans rougir marcher de pair avec vos voisins. Serrez-vous, unissez-vous, n'ayez qu'un seul et même sentiment, car : *L'Union fait la force !*

MEMRAMCOOK ET SES ENVIRONS

Partie champêtre.

Nous avons déjà dit que Memramcook est une paroisse ; son église est dédiée à saint Thomas, apôtre. Memramcook est aussi une rivière. Celle-ci, par elle-même, n'a aucune importance intrinsèque. Mais en revanche à part ses capricieuses sinuosités, elle a une spécialité exclusive. Rigoureusement parlant, elle n'a pas de source, si ce n'est quelques petits ruisseaux et ravins qui lui fournissent un contingent d'eau à peine suffisant pour lui en laisser quelque peu en propriété personnelle. Une rivière sans source me direz-vous ! *Durus est hic sermo ;* comment cela peut-il être ? Cela est pourtant ; c'est une véritable rivière, et profonde même, à quelques heures du jour ou de la nuit. Mais encore ? Eh bien ! Voici : la mer... non, c'est trop peu, l'Océan ! oui, le vaste océan n'est rien moins que la source et le tributaire de cette pauvre petite. Quoi ! l'Océan tributaire d'un filet d'eau, sans nom ? Oui, non pas immédiatement et par lui-même ; oh ! non ! pas par lui-même ; ce serait se ravaler, se dégrader, compromettre sa haute dignité ! aussi l'orgueilleux ne le fera-t-il pas. Que fera-t-il donc ? Eh ! ce que font les grands rois de la terre pour prodiguer leurs largesses à leur sujets ! il se servira d'intermédiaires. Et de combien encore ? De pas moins de trois ; Sa Majesté l'exige ; et ces trois, les voici par ordre de dignité et d'importance : la baie de *Fundy*, d'abord ; la baie de *Chignecto*, ensuite ; puis, enfin, l'humble bassin de Shépody qui, lui, deux fois le jour, nourrira, enrichira sa subalterne du superflu du superbe Océan ; puis, l'instant d'après, reprendra cet excès d'abondance pour le reporter à son premier et souverain propriétaire, au moyen de ses deux médiatrices. Ainsi, toutes les 12h. 22m. à peu près, la



LE LAC ST-CAMILLE.—Entre la pointe St-Laurent et les Hauteurs d'Egmont. *D'après photographie de J. N. LeBlanc, Moncton.*
(Voir page 244.)

célèbre rivière de Memramcook est gorgée, gonflée, comblée d'une eau rousse et rien moins que limpide, et 6 heures après, il ne lui reste plus en partage qu'un lit *vaseux*, couvert d'une légère couche d'eau, mince revenu de ses maigres tributaires de l'intérieur. Cette particularité a bien son côté poétique; néanmoins l'importance de la rivière Memramcook est tout extrinsèque. Son lit est creusé au milieu d'un riche vallon d'environ 26 arpents de large, d'un côté à l'autre. Les intermittances de ces méandres sont occupées par des pointes de terre d'une grande fertilité. Ces terrains d'alluvion en partie, appelés *prés*, produisent une herbe et un foin très abondants. Mais que de troubles! que de fatigues! que de travaux durs et pénibles il en coûte aux habitants pour faire et refaire des *remparts* assez solides pour protéger cette source de richesses contre les empiètements et les invasions, quelquefois désastreuses, de l'élément destructeur! Pour cela, au moyen de fascines, de fagots, de troncs d'arbres, de terre, et que sais-je encore? Ils construisent, à grand'peine, ces ingénieux *aboiteaux*, longues digues ou chaussées, assez compactes et massives, et assez élevées pour repousser les incursions et les envahissements de la petite *mégère* L'automne dernier, les grandes marées ayant détruit un de ces magnifiques ouvrages, cet été dans le cours de juillet, on en a fait un autre, supérieur à tout ce qui s'est jamais vu dans le genre: il a coûté $1,200, y compris les corvées.

Ce vallon est très-bien approprié pour livrer passage à la *voie ferrée* intercoloniale qui est déjà en opération depuis *Sackville* jusqu'à sa jonction avec celle de Shédiac à St-Jean, (32 milles).

Les rivages de notre rivière sont des plus pittoresques; montueux comme tout l'intérieur du pays. Leur aspect coupé, varié et accidenté flatte agréablement la vue par une alternative et une succession continues de ravins, de vallons, de collines et de monticules de l'effet le plus enchanteur. Ils sont généralement fertiles, bien cultivés et bien entretenus. Ils s'élèvent graduellement par une pente douce, parsemée de bosquets, sur laquelle les habitations sont groupées, échelonnées sans symétrie aucune, et dans un désordre charmant. Les champs, dans l'intérieur, présentent partout la même perspective.

A 4 milles ouest de Memrancook, coule la rivière tortueuse *Peticoudiac,* plus longue, plus large, plus profonde et mieux alimentée que sa voisine. De sa source elle coule d'abord environ 15 milles, vers le S. O.; puis 7 à 8 milles vers le sud, sous le nom de *Rivière du Nord.* A ce point, Station du Chemin de fer, formant un angle aigu, elle tourne brusquement au N.-Est l'espace de 10 milles, puis à l'Est, 15 milles jusqu'à Moncton: c'est ici le *Coude* ou *Bend:* faisant alors un angle droit, elle se dirige au S. S.-Est jusqu'à *Shépody*; c'est 20 milles. De son embouchure à Moncton, elle est navigable pour les *Trois-Mâts* transatlantiques; les vaisseaux d'un petit tonnage peuvent pénétrer encore plus haut. Sa vallée, ses rives et ses côtes, (celles-ci plus montueuses néanmoins) offrent, à peu de chose près, le même aspect pittoresque que sa voisine.

La rivière Peticoudiac tire son importance de la navigation et de la pêche. Dans les mois de juillet, août et septembre, elle est

d'une grande ressource pour les riverains. L'*agate* ou alose y abonde; il y a aussi un peu de saumon. La manière dont se fait la pêche à l'agate mérite d'être rapportée ici. Voici le mode qu'on emploie pour cela, tel qu'enseigné autrefois aux Acadiens par un de leur curés, M. F. Gauvreau. Avant tout, les pêcheurs se munissent de seines, longues de 800, 1000, et quelquefois 1200 brasses; larges de 7 à 8 pieds. Toutes les mailles sont rattachées à deux petits cables, ou grosses cordes, une de chaque côté: des plombs d'un pouce de diamètre sont assujettis à l'un de ces câbles, et à l'autre des boules de bois ou *bouées*, grosses comme le poing. A marée haute les pêcheurs s'avancent en pleine rivière sur des chaloupes; tournent le dos à sa source, tiennent graduellement à l'eau leur filets, qui se tiennent verticalement, et s'étendent en décrivant une une ligne droite parallèle aux rivages. Quand toute sa seine est déployée, ils l'assujettissent solidement à l'embarcation, et suivent tranquillement le courant tant que la marée porte: ils pénètrent ainsi quelquefois bien avant dans la baie. Ces sortes de seines n'enveloppent pas leur proie comme font les nôtres: le poisson n'y prend pas librement ses ébats, mais, tenant à forcer les mailles, il s'y empétre, ouvre ses *ouïes* en se débattant; et les efforts qu'il fait pour recouvrer sa liberté, n'aboutissent qu'à l'enlacer d'avantage et à lui faire trouver plus promptement la mort. Aussitôt que la mer ne prête plus, les pêcheurs arrêtent leur barque, jettent lancre, s'ils peuvent toucher fond, retirent leurs filets, décrochent la proie à mesure qu'elle se présente, font volte face; et, à marée remontante, ils déploient de nouveau leurs seines, les lancent devant eux comme au début, et remontent le fleuve, poussés par les eaux qui se gonflent; puis, enfin, quand la marée s'arrête, ils retirent de nouveau leurs filets, exécutant la même manœuvre que la première fois, et la pêche est finie pour ce jour-là.

A 7 milles, Sud de Memramcook se trouvent de riches et magnifiques *Carrières* en pleine et active exploitation. C'est de ces belles mines qu'a été extraite la pierre employée pour l'église et le presbytère de Memramcook. Cette pierre est d'un gris-*jaune*, douce, molle, très facile à travailler, et, me dit-on aussi durable dans les constructions que notre pierre dure du Canada. Sa couleur, néanmoins, si belle sous le ciseau de l'ouvrier, est apte, je crois, à se flétrir un tant soit peu sous l'action de l'air et par le laps du temps. Tout de même, les édifices faits de cette matière ont au moins l'avantage d'avoir une jeunesse florissante et pleine d'attraits extérieurs.

Du presbytère de Memramcook, on voit à 4 milles, au sud, en droite ligne, la petite ville de Dorchester, tranchant surles côteaux voisins et se perdant derrière un repli de la rivière. Cette ville est le chef-lieu du comté de *Westmoreland*, le séjour de cinq ou six avocats et de deux médecins. On y remarque deux ou trois églises *protestantes*, le Palais de Justice et la Prison du Comté.

Avançant encore vers l'*Est*, à 18 milles de Dorchester, on entre dans *Sackville*, l'ancien *Tintamarre* des Acadiens, sur la rivière de ce nom. D'après la tradition voici quelle serait l'origine de cette appellation. Sur cette rivière marécageuse, et au-dessus, se jouaient

une multitude d'oiseaux de toute espèce, aquatiques et *aériens*, gros et petits. On conçoit quel vacarme d'enfer devaient faire ces habitants emplumés lorsque chacun d'eux, et tous à la fois, se passaient la fantaisie bien innocente de pousser son cri, qui aigre, grêle et perçant ; qui rauque, sourd et grave ; qui langoureux et traînant ; qui prompt et rapide ; celui-ci joyeux, celui-là triste ; l'un gai et jovial, l'autre monotone et ennuyeux ; c'était, au dire des anciens, un véritable *tintamarre* infernal ; de là le nom donné à la rivière, puis à la place voisine, à l'ouest de celle-ci. Cette petite rivière a, elle aussi, ses spécialités : elle prend sa source dans un étang et trois petits lacs, à quelques milles seulement de son embouchure ; elle est sinueuse et peu alimentée ; elle se décharge dans le bassin de *Cumberland*, autrefois baie *Beaubassin*. Ses rivages bas et plats s'étendent quelque part jusqu'à 6 milles, s'élevant maintenant lentement sur une pente presqu'imperceptible : engraissés par les débordements et les effluves de la mer, ils sont d'une extrême fertilité pour l'herbe, le foin et les céréales en général. Ils étaient jadis une grande source de richesses pour les Acadiens. Aussi la cupidité anglaise s'en prévalut-elle, pendant la conquête, pour leur arracher ce dernier lambeau de leurs possessions.

A l'ouest de la rivière, tout au fond de Beaubassin sur une pointe, était situé le Fort *Beauséjour*, bâti par M. de la Corne, dans l'Été de 1749, pour se défendre contre les Anglais agresseurs. En 1755, ce fort, commandé par le Sieur de Vergor, fut assiégé, le 12 juin, par le colonel *Monckton*, bombardé pendant quatre jours, puis abandonné à la discrétion du vainqueur. Les ruines de ce fort se sont très bien conservées. On y reconnaît encore parfaitement les différentes pièces et corps de logis et leur destination ; maison de l'état-major, bureau de la milice, casernes, poudrière, arsenal, magasins d'approvisionnement, tranchées ; à quelque distance on distingue encore la place de l'église locale. Les canons qui ont servi au siége sont encore là, les uns encloués dans le sol, les autres couchés par terre. Autour du Fort et dans les environs, à une assez grande distance, on a trouvé de l'argent monnayé, un calice, des burettes, des meubles et autres ustensiles, enfouis par les vaincus, avant leur fuite On lit aussi sur une grosse pierre, une inscription grossière, devenue indéchiffrable ; on n'y découvre nettement que quelques lettres mal formées et sans suite, avec la date de **1758**, plusieurs fois répétée. Il est à croire que des fouilles spéciales conduiraient à de nouvelles découvertes très intéressantes et précieuses comme souvenirs historiques pour les Acadiens.

On conserve à Memramcook la pierre angulaire d'une église dédiée à *Ste-Anne* de *Beaubassin*, dans la Nouvelle-Ecosse ; on y lit l'inscription latine suivante, portant pour date Juin 1723 :

In Monumentum,

" in Beata Anna, illum lapidem posuit et benedixit Dominus De-
" Breslay, Vicarius Episcopi Quebecensis, anno MDCCXXIII Salutis,
" in Vica Beaubassinensi, pie, mensis Junii."

Traduction :

Pour servir de Monument,

" Messire DeBreslay, Vicaire de l'Evêque de Québec, a pieusement
" posé et béni cette pierre en l'honneur de Sainte-Anne, au village
" de Beaubassin, l'an de grâce MDCCXXIII, au mois de Juin."

On conserve de plus à Memramcook une *pierre* tumulaire, en ardoise, avec cette inscription : " Ici repose le corps de Jean Terriot, de cette paroisse, (on ne sait laquelle) décédé ce 1 décembre 1751."

Après cette digression, intéressante par le fond sinon par la forme, je reviens à Sackville. Le commerce y est actif. L'enceinte de la ville est étendue ; les rues sans régularité ; les maisons, isolées et dispersées, sont de belles constructions, en général, mais jetées çà et là sur les rues, celle-ci tout auprès, cette autre à distance. Entre autres édifices, on remarque deux Académies *Wesleyennes*, une pour les garçons, l'autre pour les filles, bâties toutes deux sur une même éminence, appelée *Mont Allison*, qui domine toute la ville. On y voit aussi un autre édifice remarquable, lieu de réunion pour des fins religieuses et civiles tout à la fois. Jusqu'à présent Sackville est le *terminus* du Chemin de fer intercolonial, en opération depuis le 8 décembre 1868, sur un parcours de 32 milles.

Le Nouveau-Brunswick contient 3,400 lieues carrées. De la rivière *Ristigouche* à l'île *Miscou* on compte 100 milles de littoral ; de l'extrémité nord de cette île au cap *Tourmentin*, 140 milles ; de ce point au fond de la baie *Verte*, 14 milles ; puis l'isthme, 15 milles ; de l'ancien fort Beauséjour à la rivière *Chiputnecticook*, 167 milles ; de cette rivière au 48e lat., limite entre le Canada, 200 milles ; de ce dernier point à l'embouchure de la Ristigouche, 57 milles ; ce qui forme en tout un circuit de 693 milles ou 231 lieues.

Sur tout le littoral *nord* et *est* jusqu'à une dizaine de milles dans l'intérieur, le sol est sablonneux ; mais d'un sable rouge, gras, assez propre à la culture, des légumes surtout ; le terrain est souvent coupé par des baies, rivières et ravins ; à part ces accidents, il est comparativement plus uni que le reste du pays. A 10, à 12 milles de la mer, dans l'intérieur, le sol est graveleux, rouge, rocailleux, plus montueux et plus favorable à l'agriculture. Cette qualité comprend tout l'intérieur et le littoral *sud*. Enfin plus on avance vers la limite *ouest*, plus la contrée est montagneuse et plus la terre est franche dans les interstices des montagnes. On le voit, ce pays n'est pas uniformément fertile comme l'est notre Canada ; néanmoins, quoiqu'il y ait encore de vastes forêts, près de la moitié est aujourd'hui défrichée. Malheureusement la culture languit ; les Acadiens, pour leur part, s'y livrent exclusivement, il est vrai, mais ils sont généralement routiniers et en arrière sous ce rapport : les Anglais, etc., remplissent les professions libérales, ou s'adonnent au commerce dans ses différentes branches.

Le climat du Nouveau-Brunswick est plus salubre que celui du Canada. La température y est comparativement moins rigoureuse ; les froids de l'hiver et les chaleurs de l'été bien plus tolérables.

L'hiver se fait remarquer par des vents impétueux, piquants et passablement insupportables; il y tombe un tant soit peu moins de neige qu'en Canada. Le printemps y est en retard de trois semaines sur le nôtre ; en revanche l'automne y est plus long, plus beau, et permet aux semailles de parvenir à une complète maturité. Sur le littoral on cultive spécialement les légumes, patates, navets ; les céréales aussi. Dans l'intérieur et les profondeurs, on sème beaucoup d'avoine, du sarrazin, peu d'orge, peu de blé, très peu de pois très peu de blé-d'inde. On y plante aussi la pomme de terre sur une grande échelle. Peu ou point de jardins potagers, ni fruitiers.

En été, les vents sont aussi très fréquents : les nuits généralement très fraîches ; et souvent la transition d'une température très élevée à une basse, et *vice-versa*, est très subite. A Memramcook, entre autres, ces soirées, nuits et matinées froides sont communément dues à une brume épaisse, salubre au reste, que la baie de Fundy vomit devant elle à 20 et 30 milles dans les profondeurs.

Le Nouveau-Brunswick est actuellement divisé en 14 comtés, savoir: Victoria, Restigouche, Gloucester, Northumberland, Kent, Westmoreland, Albert, St-John, King, Queen, Charlotte, Sunbury, York et Carleton.

Sa population est d'environ 400,000 habitants dont 335,000, à peu près, Anglais Irlandais, et quelques Ecossais, le reste est Acadien, environ 65,000. Ceux-ci sont tous catholiques ; ceux-là appartiennent à différentes dénominations religieuses, avec les nuances qu'on remarque partout ailleurs chez nos *frères séparés.*

Les Acadiens forment la grande majorité de la population dans les comtés de Victoria, Gloucester et Kent; les comtés de Restigouche, Northumberland et de Westmoreland sont, à peu de chose près, mi-partie Acadiens, mi-partie Anglais ou Irlandais. Les Acadiens sont en très-petit nombre dans les autres comtés, presqu'exclusivement occupés par l'autre race.

Il en est ici, aujourd'hui, comme aux Etats-Unis, et comme il en était, autrefois, dans l'ancienne Acadie. Aujourd'hui comme alors la population anglaise n'augmente si rapidement que par suite de l'émigration européenne qui vient se masser dans les villes, et tirer de là sa prépondérance numérique et politique ; tandis que les Acadiens, religieux, honnêtes, probes, sobres, moraux, s'accroissent par eux-mêmes par le fait de leurs bonnes mœurs, et par l'observation stricte et rigoureuse de la loi naturelle ; il est donc à espérer qu'un jour viendra où ils formeront une population homogène considérable, et partant forte, stable et permanente.

La paroisse de Memramcook renferme 4,000 âmes, tous Acadiens y compris la *Pointe du cap*, où il y a, en outre, 12 familles d'indiens *Micmées*, catholiques ; plus 35 familles d'Irlandais catholiques concentrés dans un autre coin de la paroisse. Un séjour de cinq semaines au milieu de ce bon peuple acadien, m'a mis en demeure de le connaître, de l'apprécier et de l'estimer; c'est donc lui rendre justice que de lui consacrer un chapitre spécial. Nous parlerons des Acadiens anciens et de leurs petits fils d'aujourd'hui.

Si jamais peuple a acquis des titres à la sympathie des cœurs généreux et compatissants, et justement mérité les éloges de ses

persécuteurs mêmes, c'est bien le peuple acadien. Si jamais les malheurs, les calamités, les vicissitudes d'un peuple brave et chevaleresque ont eu du retentissement dans l'univers, c'est bien celles des Acadiens. Si jamais petit peuple a été tiraillé en deux sens opposés par deux maîtres indignes, l'un indolent et traître, l'autre cupide et ambitieux, c'est bien encore le petit peuple acadien. A mon avis, l'apathie et la mollesse du gouvernement de Louis XV, l'inhabileté ou le mauvais vouloir de ses représentants d'un côté; de l'autre, la cupidité, la jalousie et l'ambition de l'Angleterre, la haine et le fanatisme des anglo-américains, puritains renforcés, voilà la double cause de tous les maux qui, pendant 150 ans, sont venus fondre à tout propos sur les Acadiens, fervents catholiques, inviolablement attachés à leur foi. Ce peuple, intéressant à tous égards a été sans cesse ballotté par les flots politiques, jalousé pour ses biens; dépouillé injustement de ses possessions; trahi et abandonné par ses maîtres naturels; poursuivi, attaqué, persécuté par ses envieux. Pendant un siècle et demi, cette nation si peu importante, formée d'abord d'un ramassis d'aventuriers a excité la jalousie, l'envie et l'ambition des grandes nations; pendant un siècle et demi, elle a lutté avec un courage, une énergie et une constance indomptables contre un ennemi cent fois plus puissant qu'elle; pendant un siècle et demi elle a coulé une existence agitée, traversée, entravée, troublée par mille et une péripéties désastreuses, et malgré tout cela, au milieu de tant d'obstacles, elle est parvenue à se former une foi; et cette foi elle a su la conserver ferme et inébranlable, en dépit des persécuteurs; et pour cette foi elle a souffert la spoliation et la perte de ses biens. Voilà ce qu'a été la nation-modèle acadienne. Et cependant, quand on remonte à l'origine de ce petit peuple, impossible humainement de prévoir un tel résultat; c'est que le doigt de Dieu est là. En effet les Acadiens du Nouveau Monde ont eu une origine hétéroclite, singulière et étrange. Ce qu'il y a de plus surprenant et de plus admirable en cela, c'est qu'avec des éléments aussi hétérogènes, faibles et disparates, et à travers tant de difficultés et d'obstacles, ils soient parvenus à former une nation homogène forte, unie et relativement puissante. Voyons plutôt.

Les premiers colons français qui s'établirent en Acadie, furent des matelots, des pêcheurs, des traitants, des aventuriers, des soldats, des artisans, des cultivateurs, amenés successivement par des hommes entreprenants. De ce singulier mélange à mœurs, coutumes et habitudes nécessairement disparates et opposées, sortit la brave et généreuse nation acadienne, si connue aujourd'hui par ses vicissitudes et ses malheurs.

L'origine du peuple acadien, dans l'Amérique, remonte à l'année 1604, où M. *De Monts* traversa l'Océan avec quatre vaisseaux, débarqua sur les côtes de l'Acadie et fonda *Port-Royal* (aujourd'hui *Annapolis*). Deux ans plus tard, M. *de Poutrincourt* y amena une colonie tout entière, composée d'ouvriers et de cultivateurs; avant tout, il voulait faire de Port-Royal une colonie laborieuse et agricole. Mais les Anglais, qui s'établissaient vers le même temps sur la côte de la *Nouvelle-Angleterre*, conçurent de l'ombrage de ce voisin qui

semblait vouloir se fortifier. Dès lors ils convoitèrent l'Acadie, commencèrent les hostilités, attaquèrent Port-Royal et autres petits forts, et les détruisirent, en 1613.

Après cette invasion, les habitants eurent bientôt rebâti leurs maisons de troncs d'arbres; mais dès ce moment, ce malheureux pays resta en proie à des guerres continuelles pendant un demi-siècle.

A diverses époques, les chefs qui se disputaient l'Acadie avaient amené bien des recrues d'hommes, et même des familles entières: les *uns* s'étaient installés au *Cap Breton*, d'autres sur la rivière *St-Jean* et ailleurs; mais au milieu de tant de désordres et de calamités de toutes sortes, aucune de ces populations n'avait pu prospérer ni s'agrandir.

En 1654 les Anglais s'emparèrent de nouveau de Port-Royal et de la plus grande partie de l'Acadie, qu'ils appelèrent dès lors *Nouvelle-Ecosse*. En 1667, l'Acadie est restituée à la France; tous les éléments français, épars dans le pays, purent alors se réunir dans une colonie désormais stable. L'Acadie qui, jusque là, n'avait été qu'un repaire d'aventuriers, et peut-être même de pirates, forma un établissement sérieux, et fit des progrès suivis. Les guerres et la misère avaient sans doute fait périr beaucoup de monde, puisqu'en 1671, un recensement fait par l'ordre de M. *Grandfontaine*, ne donna que 400 habitants à toute l'Acadie. A cette époque les colons ayant surmonté toutes les épreuves et les difficultés, constituaient une population solide enracinée dans le pays, et n'ayant plus qu'à progresser et à grandir.

Un fait digne d'attention, auquel il a déjà été fait allusion, c'est que ces familles d'aventuriers ont été l'origine d'un peuple remarquable par sa moralité, sa foi, sa bravoure et l'élévation de ses sentiments. On trouve dans ce fait la preuve que la race humaine se purifie constamment par le flot renouvelé des générations, qui tend instinctivement à reproduire la pureté primitive de sa source.

Les Acadiens, abandonnés à leurs propres forces, s'accoutumèrent de bonne heure à se suffire à eux-mêmes, et montrèrent partout un esprit d'entreprise et d'initiative tout particulier: il ne leur a manqué que le nombre pour triompher des attaques incessantes de l'Angleterre.

Pendant 80 ans, les Acadiens ne reçurent pas de la France 200 émigrants de renfort. Cet isolement, cet abandon, presque complet de la mère-patrie, avaient entretenu chez eux une humeur guerrière qui les fit souvent se *frotter* contre les Anglais avec avantage, et sur terre et sur mer.

Le recensement de 1671 ne mentionne que 60 familles qui ont été la souche de presque toute la race acadienne. Les chefs de ces familles furent autant de patriarches dont chacun a donné naissance à une petite tribu de plusieurs milliers d'âmes. Les Acadiens étant forcés de se tenir sans cesse sur la défensive, la culture du pays avait été nécessairement négligée, et n'était pas plus avancée que la population. Vers 1680 une amélioration sensible s'opérait dans les habitudes et les mœurs de ce peuple, et lui donnait une nouvelle force à laquelle il n'a manqué que le temps et la paix pour créer une véritable nation. A cette même époque, l'agriculture

prend aussi un nouvel essor; les riches paroisses de *Beau Bassin* et du district des *Mines* se forment et deviennent les plus populeuses de l'Acadie: Port Royal diminue. Dans ces deux cantons neufs, fertiles, boisés, salubres, la race acadienne, très féconde, aurait pu se doubler tous les 15 ou 16 ans par le seul fait des naissances, n'eussent été la guerre, l'expatriation et les misères. En 1690 l'amiral *Phipps* s'empare de Port-Royal, et le détruit; mais bientôt les habitants rétablissent les choses sur le même pied. L'Acadie devient de nouveau un nid de corsaires, harcelant sans cesse les Anglo-Américains. De 1704 à 1707 trois fois ceux-ci équipent à grands frais trois expéditions contre Port-Royal, et trois fois ils sont repoussés, tant étaient braves et aguerris les flibustiers et aventuriers de l'Acadie à cette époque. Poussés à bout, enrageant de honte de leurs défaites, ils reviennent à la charge avec des forces plus imposantes, en 1716 et les Acadiens, écrasés par le nombre, durent se rendre, après douze jours d'une résistance héroïque; en 1711 l'Acadie tombe encore une fois au pouvoir de l'Angleterre. Ici commencent les déportations et les émigrations des Acadiens hors de leur patrie.

Les Acadiens ne sont pas riches; les plus grandes fortunes sont au dessous de la médiocre; cependant il y a peu de vrais pauvres et de mendiants parmi eux; chaque famille se suffit à elle-même. Les jeunes gens, sans être des modèles en toutes choses, ont le bon esprit de ne pas émigrer aux Etats-Unis. Les pères divisent et subdivisent leurs terres entre leurs enfants; et, quand il n'y a plus de divisions possibles, ceux-ci vont s'établir dans les paroisses acadiennes voisines. Ce système aura pour effet inévitable de tenir chaque famille dans une aisance plus que médiocre, mais, en compensation, donnera plus tard aux Acadiens une plus grande importance numérique comme nation; d'autant plus que la population s'accroît rapidement et promet de demeurer stable aux foyers du pays. Nous avons déjà dit où l'on en est ici en fait d'agriculture.

Les Acadiens sont communément débiles de santé. Chez eux la maladie est très fréquente en hiver surtout. La phthisie pulmonaire fait beaucoup de victimes parmi eux. Cela est dû aux mauvais soins et aux traitements intempestifs qu'ils se donnent, à une nourriture malsaine, et, avant tout, à l'insalubrité des maisons pendant la saison rigoureuse: ajoutez que certaines raisons généalogiques y sont pour leur bonne part.

Les hommes savent généralement parler l'anglais; les femmes peu ou point. La race acadienne forme un type tout particulier dans son langage; elle a conservé l'*accent* français plus que nous autres Canadiens; cependant ce n'est pas tout-à-fait la vraie prononciation française. Les Acadiens ont une certaine nomenclature de mots, à eux spéciaux, inusités parmi nous. Au *présent absolu* et au *présent relatif* de l'*indicatif*, ils n'emploient jamais la 3e personne plurielle, non plus que le pronom personnel *je* ou *nous*. Exemple: Un certain espiègle, accompagnant un jour, en qualité de valet, un parti de chasse, où les *Nemrods* n'avaient pas tous su se renfermer dans les bornes d'une stricte sobriété, racontait ainsi leurs faits et gestes: "Ils *étiont* plusieurs chasseurs, et moi, *il* les accompa-

" *gnions* pour porter le bagage ; d'abord ils *aviont ben* bonne chance ; " ils *chargiont* leurs fusils, ils *tiriont ben* droit, et ils *tuiont ben* beau- " coup de gibier. Après ils *buviont*, ils *chargiont* de nouveau, ils "*tiriont* encore, et ils ne *tuiont* plus rien."

Quelques Acadiens emploient *je* au lieu de *nous*, en retranchant quelques lettres ; ils disent *j'ons* pour *j'avons* en canadien vulgaire, *nous avons* en français, v. g. : *j'ons* travaillé, *j'ons* fini. Ils intercalent assez fréquemment, par ci par là, des mots tout anglais, à la place d'un mot français bien approprié, v. g. Un *pound*, pour un louis ; *Quarry* pour la carrière ; *Traveller* pour voyager : mais tout cela sans affectation aucune, ni prédilection quelconque pour la langue anglaise qu'ils ne parlent que forcément Ces excentricités de langage sont si naïves et si naturelles que, bien loin de choquer l'oreille, elles respirent au contraire une simplicité qui plaît beaucoup, tant elle est charmante.

Tout cela ne diminue en rien l'intelligence, le bon sens et les précieuses qualités des Acadiens. Quoique ce peuple ait été en arrière des autres jusqu'à présent, on se tromperait grandement si on attribuait ce fait à une étroitesse d'esprit native et à un défaut intrinsèque de facultés intellectuelles. Ce n'est nullement cela ; au contraire, ce peuple a de l'esprit, du bon sens *tout plein*, de l'intelligence et des talents naturels, très susceptibles de perfectibilité. Il ne lui a manqué, jusqu'ici, que l'opportunité de développer ses heureuses qualités. Cette opportunité est maintenant sous sa main ; il va s'en prévaloir ; il va encourager son Collège plus que jamais.

Braves et généreux Acadiens de Memramcook, si, dans le cours de cet écrit, j'ai semblé, quelque part, me défier de votre zèle pour l'éducation de vos enfants, c'est que j'ai été induit en erreur ; je me rétracte. En terminant je suis heureux d'apprendre et de constater que vous êtes à faire des démarches actives et à prendre des moyens efficaces pour doter votre paroisse d'un couvent. C'est très bien cela, braves gens ; je vous en félicite de tout cœur avant de vous quitter. Secondez de tout votre pouvoir les efforts de votre Pasteur pour amener à bonne fin cette œuvre excellente. Faites instruire vos filles dans la religion, la piété et la vie chrétienne ; faites d'elles des filles modèles, posées, modestes, solides dans la vertu et dans le bien ; et plus tard elles seront aussi des mères de familles modèles ; elles élèveront vos petits enfants dans la crainte de Dieu et dans les principes religieux qui font le bonheur des familles, la moralité et la stabilité des peuples ; et dans peu d'années, votre nation aura repris son rang, et jouera glorieusement son rôle dans la société, et vous serez un peuple prospère et heureux. Puisse-t-il en être ainsi ! C'est le vœu bien sincère que je forme pour vous, et pour le temps et pour l'éternité ! Adieu !!

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE A MEMRAMCOOK.

Le 24 Juin 1870.

Jeudi de la semaine dernière, nous laissions dernière nous l'excitation comparativement fiévreuse de notre bonne petite ville pour

aller humer l'atmosphère plus paisible des vastes prés de Memramcook.

Un ciel gris et menaçant semblait nous accuser de témérité; mais quand il s'agit d'aller réchauffer ses plus nobles sentiments, il ne faut pas se laisser intimider par les caprices du temps. Aussi étions-nous disposés à braver tous les éléments.

Nous allions assister aux fiançailles de deux races, déposées aux pieds des autels sacrés; nous allions les y voir en esprit protester de leur attachement à leur foi, à leur langue, aux souvenirs touchants de leurs ancêtres; nous allions avoir pour patrie non plus seulement Québec ou l'Acadie, mais tout le Canada actuel, c'est-à-dire que nos pensées, nos sentiments allaient embrasser un peuple déjà nombreux et fort, appuyé de l'influence morale de cent mille âmes. Telles sont les réflexions que nous faisions en nous acheminant vers le but de notre voyage. Memramcook est si agréablement situé, avec des accidents de terrains si nombreux, si variés et si harmonieux, encadrant avec tant de grâce ses immenses prés verdoyants, qu'une rivière arrose en se retournant maintes fois sur elle-même, comme si elle laissait à regret ces lieux aimés; l'hospitalité de ses habitants est si cordiale, qu'une visite seule sans autre but, constitue déjà une chose tout à fait agréable pour le touriste.

Voir le collège bâti sur un joli monticule à pente douce, la magnifique église en pierre un peu plus loin, et enfin l'élégant presbytère, (surtout pour ceux qui y reçoivent la séduisante hospitalité qu'on y prodigue) ne doit pas être non plus considéré comme une chose tout à fait indifférente.

Nous étions encore à une distance de quelques milles que déjà le bruit sonore du canon nous arrivait. De loin nous apercevions le collège pavoisé de drapeaux qu'une forte brise agitait, et les fidèles attardés hâtaient leurs pas au son de la cloche qui s'ébranlait pour la troisième fois.

Dans tout le district français que nous avons traversé, on ne voyait pas un seul homme au travail des champs; toutes les maisons étaient désertes et fermées. Il était évident qu'on avait pris la fête de St.-Jean-Baptiste au sérieux et que si on eût pu laisser en arrière quelque chose de soi-même, ce n'eût été, certes, ni le cœur ni l'esprit. Bientôt une foule compacte et anxieuse se pressant aux abords du temple, nous confirma pleinement l'interprétation que nous donnions aux sentiments de la population de Memramcook.

Une messe solennelle fut chantée avec beaucoup d'ensemble et de force par le chœur des élèves. Il était facile de voir l'impression que faisait sur la foule agenouillée cette musique entraînante à la fois grave et joyeuse. L'église était ornée de feuillage et l'autel, surtout aux vêpres, offrait d'un coup d'œil magnifique. Un joli pain béni avait été offert par les paroissiens, et nous émettions le vœu de voir une autre année quelqu'un se présenter à l'offrande. Nous félicitons en passant les habitants de Memramcook de faire revivre au milieu d'eux cette sainte coutume de nos vieux pères qui figure si bien la manne du désert et qui exprime la communauté de sentiments où doivent être ceux qui s'en nourrissent.

Le sermon fut prêché par le R. P. Lefebvre. Il prit pour texte

ces paroles du palmiste: *Tecum principium in die virtutis tuæ; Je serai avec toi et en toi le principe de la force au jour du combat.* Ces paroles que le prophète adressait au peuple d'Israel, la religion les adresse aujourd'hui au peuple acadien. Trois choses l'ont sauvé d'un naufrage, inévitable selon les prévisions humaines, et le feront sortir triomphant de toutes ses épreuves; ce sont: sa fidélité, son attachement à sa religion, à sa langue, à ses usages. 1° Il parle de la religion comme du principe vital qui fait la force d'un peuple. C'est elle qui a fait le peuple acadien ce qu'il est; qui a coordonné, harmonisé les éléments divers d'où il tire son origine, qui a semé le bonheur sur ses années de prospérité, adouci son exil, et qui a rallié ses débris agonisants. Il lui doit tout ce qu'il a, ses institutions naissantes où sa jeunesse va chercher la lumière qui doit l'élever à la hauteur de la mission qui va lui être confiée: la régénération par l'éducation. Il rappelle le souvenir du Révérend M. Lafrance qui a tant fait pour les Acadiens. Qui ne se rappelle encore ce que l'érection du collège, qu'il a plu à la Providence de faire grandir, lui a coûté de privations et de courage? qui ne se rappelle les espérances qu'il fondait sur lui? Avant longtemps, les Acadiens seront au niveau de leurs frères du Canada; c'est alors que les deux races pourront se prêter un mutuel et puissant secours. "Oui, s'écrie l'orateur, la religion, c'est votre mère, votre protectrice, votre défenderesse. A l'ombre du drapeau sacré de l'Evangile, vous grandissez, son divin flambeau vous éclaire, et ce qu'aucune puissance civile n'eût pu faire, elle l'a opéré."

2° Son attachement à sa langue découle de la fidélité à sa foi. Perdez votre religion et bientôt vous oublierez que vous êtes français. Au pied des autels, les sentiments nationaux se réveillent et se nourrissent comme les sentiments religieux. D'un autre côté, cessez de parler votre langue, et vous devenez victimes des erreurs que de tous côtés on tente de vous inculquer. Grâce à Dieu, on n'a pas encore vu d'apostat acadien, et s'il en existe, la chose est tellement rare, qu'elle est inouïe.

Le cœur bien né aime à répéter toute sa vie les prières qu'il a apprises à genoux auprès de sa mère; mais il aime à les répéter dans un langage qui le reporte à de doux et agréables souvenirs, aux beaux jours de son enfance; et cette amitié sainte pour la mémoire de sa mère et pour les principes qu'elle lui inculquait, l'attache davantage à une langue dans laquelle il retrouve tant de charmants souvenirs. C'est ainsi qu'en conservant sa religion on conserve, sa langue, et que toutes deux, elles nous conservent à l'amour de la patrie qui désire avant tout posséder en nous de bons chrétiens et de bons citoyens.

3° Son attachement à ses usages découle également de sa fidélité à sa religion et à sa langue; et tous trois constituent la force et la grandeur d'un peuple. Les usages, les mœurs du peuple acadien sont simples et purs; qu'il les conserve donc. D'abord, ses usages religieux qui consistent dans l'observance fidèle des commandements de Dieu et de l'Eglise, dans le respect dû aux Ministres du Seigneur, etc. Ses usages domestiques, qu'il les conserve également s'ils ne sont pas en opposition avec les lois divines; car tout cela

concourt à la paix et à la bonne entente qui doit régner, dans le détail de la vie, entre les membres d'une même famille et entre les familles elles mêmes, pour former une société forte et permanente.

Ceci, on le comprend, n'est qu'un pâle reflet des excellentes choses qui ont été dites, et nous demandons même pardon à l'orateur d'avoir esquissé si imparfaitement les traits principaux de son sermon.

Après la messe, les élèves se rendirent à la porte du presbytère, où, entourés de la foule, ils entonnèrent le *Vivat !* M. le Supérieur parut, les remercia en quelques mots bien sentis, puis M. P. A. Landry, étudiant en droit, prononça un excellent discours de circonstance. Devant reproduire ce discours tout au long dans nos colonnes, nous dirons ici simplement que son auteur mérite une haute place dans l'opinion de ses compatriotes.

Le reste de l'après-midi se passa en divertissements convenables aux goûts de chacun. Vers sept heures du soir les élèves nous gratifièrent d'une pièce comique en plein air, qui eut beaucoup de succès. Aussitôt que l'obscurité commença, on alluma un énorme feu de joie, autour duquel la foule se pressa ; puis des bras vigoureux lancèrent dans les airs des boules de feu qui eurent un effet charmant, ce qui n'ajouta pas peu à l'entrain déjà manifesté partout. Enfin on chanta quelques jolis couplets de chanson que les échos se transmirent et la foule se dispersa. Il était dix heures.

Après une journée aussi bien remplie, il ne nous reste plus qu'à exprimer le vœu que nous avons manifesté déjà, de voir cette fête se propager dans les autres paroisses françaises, afin que le peuple acadien soit, lui aussi, doté d'une fête nationale, qu'il comprenne et sente de plus en plus son existence et le poids qu'il est appelé à jeter dans la balance des destinées de l'Amérique Britannique du Nord.

Le Moniteur Acadien.



CHAPITRE DEUXIEME.

FÊTE ST-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC 1880.

Aux Acadiens.

BIENVENUE aux enfants de la vieille Acadie !
Déjà leur tige reverdie
Etend avec orgueil ses rameaux florissants,
Aux champs témoins muets de leur lutte olympique,
Ces fils d'une race héroïque,
Fidèles au passé vont toujours grandissants.
Notre mère est la France et vous êtes nos frères !
Jadis, lorsque les vents contraires
Déchiraient nos drapeaux troués par le canon,
Vous avez comme nous, sur mille champs de gloire
Ecrit vaillamment votre histoire,
Et pour la renommée, inscrit plus d'un grand nom !
Vous aimiez comme nous le feu de la bataille,
Le faux éclat de la mitraille,
La clameur des clairons et le bruit du tambour.
Jaloux de labourer la terre américaine,
Au vieux canon du fort Duquesne
Répondait aussitôt le canon de Louisbourg !
Avec nous vous avez succombé sous le nombre,
Mais, à travers la date sombre,
Rayonnera toujours l'éclat de vos exploits.
Vous fûtes, en ces jours de lutte et de souffrance,
Les dignes enfants de la France
Et l'éternel honneur du noble sang gaulois.
De la proscription vous fûtes les victimes ;
Grands citoyens, soldats sublimes,
Pour cesser de vous craindre, on vous a dispersés,
Vaincus et désarmés, mais toujours indomptables,
Vous étiez encor redoutables ;
L'Anglais tremblait devant les héros terrassés !
Pour éteindre à jamais votre race héroïque
Sur tous les points de l'Amérique,
Les vaisseaux d'Albion vous jetèrent meurtris ;
Mais, spectacle inouï ! l'on vous a vus renaître,
Et, sous les yeux du nouveau maître,
D'un peuple dispersé rassembler les débris.
Car le pur sang français, vous l'avez dans vos veines !
Ce n'est pas pour des œuvres vaines

Qu'avec profusion jadis il a coulé !
Ce n'est pas pour qu'un jour, nobles fils de Bellone,
Comme les juifs à Babylone
Se traînât malheureux tout un peuple exilé !
Aussi vous avez fui les îles meurtrières,
Tombeaux qu'on vous creusait dans ces pays lointains,
Pour revenir aux champs que cultivaient vos pères
Et, fils courageux et prospères,
Poursuivre dans la paix vos superbes destins.
Entonnez avec nous dans la fête chérie
Les chants joyeux de la Patrie.
Mêlons nos vieux drapeaux, et donnons-nous la main.
Plus tard, s'il faut lutter, répétant notre histoire,
A ces jours rayonnants de gloire
Donnons avec orgueil un brillant lendemain !
Bienvenue aux enfants de la vieille Acadie !
Voyez ! leur tige reverdie,
Relève avec effort, ses rameaux florissants :
Sur les rives du Golfe, aux bords de l'Atlantique
Ces fils d'une race héroïque,
Fidèles au passé, vont toujours grandissants !

M. J. A. Poisson.

Arthabaska, 24 juin 1880.



CHAPITRE TROISIÈME.

SEPTIÈME COMMISSION : DES ACADIENS.—PROCÈS-VERBAL.—RAPPORTS.

§ 1, Procès-verbal. Présidence de M. G. A. Girouard, M. P.

M. Pascal Poirier, Sécrétaire.

M. le président et M. L. U. Fontaine expliquent le but de la séance, et demandent qu'il soit dressé une liste des personnes présentes à la commission.

Personnes présentes : M. G. A. Girouard, M. P., M. U. Johnson, M. P. P., M. l'abbé Michaud, Révd Père Bourgeois M. l'abbé F. X. Cormier, l'Hon. P. A. Landry, M. P. P., M. l'abbé Richard, l'Hon. J. O. Arsenault, M. P. P., M. N. Robidoux, M. U. Fontaine, M. Pascal Poirier et les personnes suivantes que le comité s'est adjointes : Révd Père C. Lefebvre, C. S. C., MM. le Dr Boissy, A. D. Richard, le shérif Girouard, Narcisse Landry, Olivier Leblanc, Valentin Landry, Dosithée Richard, Moïse Bariault, Edouard Girouard, J. L. Richard, Jean Vautour, Louis Quaissy, Azarie Mirault, Frs Fontaine, Saül Fontaine, Joseph Dalpé, Pierre Richard, Thomas Alain, Jude Cormier, Didier Bourgeois, Damien Gallant, Onésime Léger, Anselme Girouard, Daniel D. Landry, G. D., Laforest, M. D., Etat du Maine, Hon. Stanislas Poirier, MM. Gilbert Desroches, Etienne E. Gallant, Prosper P[illegible]lin.

Le Révd Père Bourgeois donne lecture d'une lettre de M. l'abbé Girouard, du Hâvre à Boucher, laquelle est reçue avec de vifs applaudissements.

M. Pascal Poirier donne lecture de son rapport " sur la situation particulière des Acadiens dans la Confédération, " et M. L. U. Fontaine, de son rapport " sur la situation des Acadiens dans la province de Québec. "

Le Révd Père Lefebvre propose, secondé par M. A. Richard, que les rapports lus par M. L. U. Fontaine et M. Pascal Poirier soient adoptés.

M. l'abbé Michaud, le Révd Père Lefebvre, M. A. D. Richard l'Hon. M. Arsenault et l'Hon. P. A. Landry, s'engagent dans des considérations pratiques sur l'importance qu'il y a pour les Acadiens de s'emparer activement du sol, surtout au Nouveau-Brunswick, où les terrains vacants abondent.

A la suite de ces observations, il est proposé par M. A. D. Richard secondé par M. Narcisse Landry, que cette commission invite respectueusement le clergé catholique des Provinces Maritimes à fonder dans chaque paroisse française des sociétés de colonisation. — Adopté.

Proposé par M. l'abbé F. X. Cormier, secondé par le Révd Père Bourgeois, qu'une convention composée de délégués nommés par les Acadiens de l'Ile du Prince Edouard, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick soit convoquée à Memramcook, au mois de juillet de l'année prochaine (1881), pour s'occuper des intérêts généraux des Acadiens. — Adopté.

Il est proposé par M. l'abbé Michaud, secondé par M. l'abbé Cormier, que le comité exécutif de cette convention soit maintenant

nommé et qu'il se compose de l'Hon. P. A. Landry, président; l'Hon. J. O. Arsenault, vice-président; M. G. A. Girouard, secrétaire; et de MM. Urbain Johnson, Stanislas Poirier, et Prosper Paulin, avec pouvoir d'ajouter à leur nombre.—Adopté.

Proposé par M. l'abbé Richard, secondé par M. l'abbé Cormier, que copie des présentes résolutions adoptées par la commission des Acadiens à la convention de Québec soit transmise à NN. SS. les Evêques des Provinces Maritimes avec prière de les bénir.—Adopté.

G. A. GIROUARD, M. P., *Président.*

PASCAL POIRIER, *Sécrétaire.*

---

§ 2.—RAPPORT DE M. POIRIER SUR LA SITUATION PARTICULIÈRE DES ACADIENS DANS LA CONFÉDÉRATION.

" Ce serait mal juger de l'importance des Acadiens dans la Confédération canadienne, que de prendre pour base de ses inductions le rôle qu'ils ont joué depuis 1867. Ce petit peuple qui a eu sa page glorieuse dans les annales du pays, a eu aussi plus qu'aucun autre sa page sanglante. Il a complètement disparu en 1755. Cet effacement a duré un siècle. Il ne fait que renaître aujourd'hui.

" L'ère nouvelle de l'Acadie française porte la date de 1864. C'est la date de la fondation du collège Saint-Joseph de Memramcook. De 1755 à 1864, les Acadiens, et par politique et par nécessité, se sont tenus dans l'ombre. On les avait crus anéantis; il importait de fortifier cette créance, afin d'être laissés libre de respirer un peu.

" Les premières années se passèrent dans les bois et près des rochers déserts du rivage. Petit à petit ils commencèrent à lever la tête, puis ils osèrent prendre une place au soleil. La plus pauvre, la plus cachée était la plus sûre. On était vingt, on était cent, on était faible. Puis l'on était sans ressource.

" Un groupe, le plus important, s'était fixé le long du golfe Saint-Laurent, depuis Shédiac jusqu'à la Baie-des-Chaleurs; un autre dans Clare, sur la baie de Fundy; plusieurs s'étaient réfugiés dans l'Ile-Madame et à Chéticamp, au Cap-Breton; quelques-uns s'étaient cachés au Hâvre-à-Boucher, à l'entrée du passage de Canso; à l'île du Prince-Edouard, un certain nombre s'était également soustrait à la déportation; enfin, un petit nombre de familles avait été refoulé vers le haut de la rivière Saint-Jean, au Madawaska; puis, les autres avaient péri ou avaient été dispersés aux quatre vents du ciel: dans les Etats-Unis, aux Antilles, aux îles Saint-Pierre et Miquelon, sur les côtes du Labrador, aux îles de la Madeleine, à Terre-Neuve, au Canada et même en France.

" Chaque groupe était demeuré isolé, et les plus voisins furent longtemps avant de connaître l'existence les uns des autres. L'on vécut ainsi, d'abord, dans le dénûment le plus complet. Puis, avec beaucoup de courage, et Dieu aidant, l'on se créa une aisance rela-

tive. Ce qui avait été un lieu de refuge devint un hameau; le hameau s'agrandit, forma la paroisse; la paroisse créa les concessions—Bref! un beau jour messieurs les loyalistes s'aperçurent que la race acadienne existait encore. L'arbre avait été déchiqueté et abattu; mais les tronçons dispersés avaient fait souche là où les avait jeté la tempête.

"Le tableau du mouvement de la population acadienne, pendant les cent ans qui viennent de s'écouler, fera voir la prodigieuse puissance de vitalité et d'expansion de cette race, et permettra d'entrevoir avec assez de précision la place qu'ils sont destinés à occuper dans l'avenir des Provinces Maritimes.

"En 1771, le chiffre total de la population franco-acadienne, dans les trois provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'île du Prince-Edouard, n'était que de 8,442, au-delà de 10,000 ayant disparu dans la déportation de 1755, à la suite de la prise de Louisbourg en 1768, et de l'exode de l'île du Prince-Edouard.

"Ces 8,442 âmes se répartissaient comme suit:—1,860 pour la Nouvelle-Ecosse; 920 pour le Cap-Breton; 1,270 pour l'île du Prince-Edouard, et pour le Nouveau-Brunswick 4,392.

"Cent ans après, en 1871, ces 8,442 donnent pour les mêmes provinces une population totale de 90,000, ainsi répartie:—Nouveau-Brunswick 44,902; Nouvelle-Ecosse et Cap-Breton, 32,833, et l'île du Prince-Edouard environ 12,000.

"Cet accroissement est prodigieux, si l'on tient compte des conditions dans lesquelles il s'est effectué: privations et souffrances physiques atroces pendant les premières années, découragement, isolement, craintes, incertitude et autres circonstances propres à détruire, en ce qui regarde les Acadiens, les théories de Malthus les mieux établies sur le développement des races.

"Le rôle que les Acadiens sont destinés à jouer dans la confédération canadienne ne se borne pas aux seules provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Edouard, leur influence s'étend directement jusque dans la Province même de Québec.

"Les îles de la Madeleine, qui relèvent politiquement du Bas-Canada, sont peuplées presqu'exclusivement d'Acadiens, et les représentants du comté de Gaspé diront de quelle importance sont leurs suffrages dans une lutte électorale; la Gaspésie elle-même en renferme un très-grand nombre; enfin, dans les comtés de Montcalm, de Saint-Jean, de Bonaventure, d'Iberville, de Nicolet, de Témiscouata, etc, l'on trouve des groupes compacts d'Acadiens, qui se sont parfaitement conservés, et qui ont donné au Canada des artistes et des écrivains distingués, des hommes de profession, des députés et des prêtres.

"Tous ces groupes réunis, en y ajoutant ceux du Labrador, forment un chiffre important, dont il est impossible désormais de ne pas tenir compte; ce sont 100,000 Acadiens à ajouter au milion de Canadiens de la province de Québec.

"S'ils ont joué jusqu'ici un rôle effacé dans la politique du pays, c'est qu'ils étaient isolés et sans instruction supérieure aucune;

depuis qu'ils ont des maisons d'éducation, qu'ils peuvent apprendre l'histoire de leur pays, et qu'ils commencent à se connaître, ils sortent des derniers rangs et s'avancent hardiment vers les premiers.

" Les comtés de Kent et de Westmoreland ont commencé. En 1867, Kent élisait M. A. Renaud pour son représentant à la Chambre des Communes, et aux élections de 1878, M. G. A. Girouard, un élève du collège de Memramcook. Il est actuellement représenté à la chambre locale par un autre Acadien, M. Urbain Johnson.

" Westmoreland n'est pas représenté à Ottawa, mais il a pour représentant à la chambre locale un ministre de la couronne, M. P. A. Landry. Avant M. P. A. Landry, le comté de Westmoreland avait été, pendant vingt-cinq ans, représenté par feu M. Amand Landry, père du précédent, un Acadien de la vieille école, peu instruit, mais très-intelligent et éminemment honorable. Son intégrité est proverbiale au parlement de Frédéricton.

" Un autre comté Français, Madawaska, est actuellement représenté par un Acadien, M. Lévite Thériault.

" Nous avons en outre à Ottawa M. John Costigan, qui, sans être français de sang, est catholique et considéré comme Français, et M. Timothy Warren Anglin, un autre Irlandais catholique. Le premier tient son mandat du comté de Madawaska, et le second du comté de Gloucester, deux comtés Acadiens.

" Voici au reste les comtés où les Acadiens ont une majorité absolue des votes :

Gloucester......	12,680	âmes sur une population de	18,610
Kent...............	10,701	" "	19,211
Madawaska.....	7,184	" "	11,641

" Dans les provinces maritimes, chaque comté délègue deux, trois et jusqu'à quatre représentants aux chambres locales, ce qui permet et surtout permettra aux Acadiens de faire élire un ou deux des leurs, dans les comtés mêmes où ils sont en minorité. Ceci se fait au moyen de *tickets* politiques. Deux Français et deux Anglais, selon qu'il y a lieu, s'engagent à se prêter un support mutuel pour arriver ensemble à la députation.

" Le tableau suivant indique les comtés où l'influence française ne tardera pas à peser dans la balance des partis politiques. Dans quelques comtés mêmes le droit des Acadiens d'avoir un représentant est déjà pratiquement reconnu.

" Ainsi Westmoreland ne compte que 9,356 Français sur une population de 29,335 Anglais, (par Anglais j'entends tous ceux qui parlent anglais) et cependant depuis plus de trente ans les Acadiens font invariablement élire un des leurs à la chambre locale, trois Anglais et un Français se mettant sur les rangs avec le même *ticket*.

" Le vote français fait pencher la balance de son côté.

" DIGBY compte 6,460 Acadiens sur une population de 17,036.

" RICHMOND compte 6,965 Acadiens sur une population de 14,268.

" PRINCE sur l'Ile du Prince-Edouard, compte environ un tiers de Français.

" QUEENS renferme un groupe assez compact d'Acadiens.

" INVERNESS, au Cap-Breton, compte 2,682 Acadiens ; ANTIGONISH, dans la Nouvelle-Ecosse, 2,729 ; GUYSBOROUGH, 1,190, et HALIFAX 3,044. L'élément Français dans les autres comtés est moins consi dérable.

" Ces chiffres sont pris au recensement de 1871. Le recensement prochain accusera, j'en ai la certitude, une augmentation relative chez les Acadiens, plus considérable que chez les autres nationalités, attendu que les familles acadiennes sont généralement plus nombreuses que celles des Anglais, des Ecossais et même des Irlandais, et que le courant de l'immigration européenne se fait à peine sentir à présent dans les provinces maritimes.

" De plus les Acadiens s'emparent du sol, se font en outre cultivateurs et émigrent peu aux Etats-Unis.

" Cependant l'agriculture il faut l'avouer, végète encore dans un état de routine plus arriéré peut-être que dans les paroisses bas-canadiennes. Malgré ce désavantage, grâce à un travail persévérant, les Acadiens en général vivent dans une aisance relative, n'ayant au milieu d'eux à peu près ni pauvres ni riches, c'est-à-dire, ni mendiants, ni prêteurs sur gages.

" La routine disparaîtra avec de l'instruction. Jusqu'à ces dernières années il était impossible aux Acadiens d'améliorer l'état de la culture, attendu qu'ils ne pouvaient utiliser aucun des systèmes nouveaux d'agronomie. Prendre modèle des autres nationalités, il ne fallait pas y songer ; au reste, les Anglais eux-mêmes, près des centres français surtout, étaient loin d'être des cultivateurs modèles.

" Depuis quelques années, grâce à une instruction plus répandue, et au *Moniteur Acadien.* — où les questions agricoles sont spécialement soignées — des sociétés d'agriculture se fondent dans les paroisses françaises tout comme dans les centres anglais.

" Saint-Louis, Bouctouche, Shédiac, Grand-Anse, Caraquet, au Nouveau-Brunswick ; Tignish, Miscouche, Saint-Jacques, Rustico, sur l'Ile du Prince-Edouard, ont leur société d'agriculture.

" L'Ile du Prince-Edouard, sour le rapport de la culture, prend visiblement les devants. Les terres par elles-mêmes sont excellentes, et leur rendement est encore augmenté par l'usage universel qui se fait depuis quelques années du *mussel mud* ou engrais de coquillage. Les rivages fournissent cet engrais en quantité inépuisable.

" Au Nouveau-Brunswick, les centres où l'agriculture est le mieux étendue, sont Saint-Louis, Fox-Creek, Memramcook, Sainte-Marie et Saint-Basile.

" Les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse sont moins avancés sous ce rapport que ceux des provinces-sœurs. Ils se livrent davantage à l'exploitation de la pêche. A peine peut-on excepter ceux de la baie de Sainte-Marie, de Chezzetcook, de Hâvre-à-Boucher et de Margarie.

" Les pêcheries qui sont une des principales sources de richesse de la Confédération, sont largement exploitées par la population acadienne.

" L'Acadien aime l'océan et ses orages. Cette vie de dangers, de hasards, lui plaît comme à ses frères de Normandie. Elle lui rappelle son histoire, l'histoire de ses pères. De tout temps, la mer, lorsque les forêts ne suffisaient plus à le soustraire à la persécution, fut son refuge. Pendant les premières années qui suivirent la déportation, la pêche fut souvent sa seule ressource, son seul moyen de subsistance. Il n'en est plus ainsi de nos jours. Si l'on excepte les Iles de la Madeleine et les établissements de l'Ile Madame, au Cap-Breton, la pêche n'est plus guère, pour les Acadiens des autres localités, qu'un objet de luxe, une réminiscence d'anciennes habitudes aimées. Un grand nombre font la pêche en amateurs. Aussi la font-ils, la plupart du temps, au détriment de l'agriculture, plus productive souvent, plus sûre toujours.

" Tout le monde dans les provinces maritimes, admet la supériorité du Français comme pêcheur intrépide. Dans un voyage que je fis, en 1876, à l'Ile du Prince-Edouard, un Anglais ou Ecossais



VILLAGE DE GRAND PRÉ, OU NAQUIT EVANGÉLINE.

enthousiaste me disait qu'il n'y avait pas, dans l'Amérique, de pêcheurs pour rivaliser avec ceux de Tignish et de Rustico. Et pourtant ceux de la Baie-des-Chaleurs et du comté de Gloucester, de Clare et de Chéticamp, ne le cèdent en rien à ceux de l'Ile du Prince-Edouard.

" Les établissements de pêche où les Acadiens jouissent de la plus grande aisance sont Arichat avec les établissements environnants, et la baie de Sainte-Marie. A Arichat surtout il y a toute une aristocratie

de pêcheurs, de caboteurs et de navigateurs de long cours, qui sont absolument à l'aise, pour ne pas dire riches. Propriétaires de goëlettes, quelques-uns même de véritables bricks, ils font des courses lointaines à leurs dépens et profits.

"Malheureusement, certains autres établissements sont moins favorisés sous le rapport de la fortune. Des industriels étrangers ont établi au Cap-Breton et à la Baie-des-Chaleurs des fabriques au moyen desquelles ils se sont emparés du monopole de la pêche qu'ils gardent encore, en exploitant sur une échelle plus ou moins vaste les pêcheurs acadiens.

"Pour se faire une juste idée de l'importance des pêcheries des provinces maritimes et de la part qu'y prennent les Acadiens, il faut recourir à la statistique.

"Le produit de la pêche pour l'Ile du Prince-Edouard seule s'est élevé, en 1879, à la somme de $1, 402, 201. 40. Le nombre d'hommes employés à cette industrie a été de 5198. Or, Prince, seul, le comté le plus français de l'Ile, a fourni 2,461 hommes, c'est-à-dire, à peu près la moitié ; Queen, dans lequel sont situées les paroisses françaises de Rustico et de Hope-River, a contribué pas plus d'un quart, soit 1,394.

La proportion des pêcheurs acadiens, eu égard au chiffre total de leur population, a été moins grande au Nouveau-Brunswick, où le *livre-bleu* accuse, pour la même année, un produit de $2,554,772. 22.

"Cependant sur 8.053 hommes, s'occupant de cette industrie, le comté de Gloucester fournit 1603 et celui de Kent 2,205, c'est-à-dire, la moitié du nombre total. Gloucester et Kent, comme vous le savez, sont français.

"Dans la Nouvelle-Ecosse, les Acadiens, si l'on tient compte de leur population, se livrent à la pêche dans une proportion plus grande encore que ceux de l'Ile du Prince-Edouard.

"Le produit des pêcheries, pour cette riche province, a été l'année dernière, de $5, 752, 936, 20. Le nombre d'hommes employés est porté à 27, 610. Nous trouvons pour le comté de Richmond, où sont les établissements français de l'Ile Madame ; de l'Ardoise, de la Rivière Bourgeois, etc., 2,513 pêcheurs ; Digby, dans lequel se trouve le groupe acadien de la baie de Sainte-Marie, en fournit 1,775, et Inverness, où se trouvent Chéticamp et Margarie, 2,048. Total. 6, 336 pêcheurs, la plupart acadiens. Or, la proportion des Acadiens dans la Nouvelle-Ecosse est de 33,000 sur 400,000 habitants, chiffre rond.

"Ajoutez à ces trois provinces les pêcheurs acadiens des Iles de la Madeleine, des côtes du Labrador et de la Gaspésie, et le résultat placera ce petit peuple à la tête des pêcheries de la Puissance. Le premier élément de force et de stabilité dans nos pêcheries réside dans les Acadiens Français.

"Tout en couvrant de leurs *barges* et chaloupes de pêche les rivages des provinces maritimes, les Acadiens ne laissent pas que de s'agrandir en même temps du côté de la forêt.

"Quelqu'un a fait observer que dans les comtés bas-canadiens où vos compatriotes égalent en nombre ceux des autres nationalités,

ils ne tardent pas à gagner du terrain et à voir Anglais et Ecossais se retirer devant eux.

" Jusqu'à un certain point, cela peut se dire des comtés acadiens. Les Acadiens de Kent, de Gloucester et de Madawaska s'accroissent dans une grande proportion, gagnent du terrain et enveloppent de plus en plus l'élément étranger. Cet accroissement se produit surtout par la fondation de nouvelles concessions et *colonies*. Pas plus qu'ils ne redoutent les flots et les vents, ils ne craignent pas d'attaquer la forêt, la cognée à la main.

" Le Français est un rude bûcheron, un infatigable défricheur, lorsqu'il se décide enfin à ouvrir une concession. Il est aussi difficile de le surpasser là que de le vaincre sur l'autre élément.

" Le mouvement de colonisation dans le comté de Kent a commencé avec Sweenyville ou Saint-Paul et date d'une vingtaine



BASIN DES MINES.—BLOMÉDON, vu à distance.

d'années. Il est dû surtout au zèle de Mgr Sweeny, évêque de Saint-Jean, et du révérend Père Lefebvre.

" L'élan donné, ce comté a vu se former, depuis la colonie d'Acadieville fondée vers 1874, celle de Carleton sur les limites de Northumberland et de Kent, puis celle d'Adamsville, ainsi nommée en l'honneur du commissaire actuel des terres, M. Adams. En Acadie, nous entendons par colonie un établissement nouveau ouvert au milieu de la forêt à une distance plus ou moins grande des autres établissements. Le rang ou concession n'est pas une colonie.

" Chacune de ces nouvelles paroisses a déjà son église, son presbytère et son école, au moins en voie de construction. Les plus an-

ciennes en sont même à leur deuxième église ; celle-ci fondée sur l'emplacement de la première, chétive construction de pièces équarries. Car l'Acadien avant tout, même avant d'être Français, titre qu'il affectionne tant et dont il est si fier, est catholique romain.

" Les conditions imposées par le gouvernement à l'octroi des terres aux Acadiens depuis que ceux-ci ont des représentants de leur race à Frédéricton, sont faciles, avantageuses même. Les terres sont concédées gratuitement à ceux qui s'y établissent et remplissent certaines obligations, telles que habitation, après deux ans de prise en possession, déboisement, déblaiement de chemins.

" Le comté de Madawaska compte peu de nouvelles colonies, mais les rangs et concessions se multiplient à l'intérieur des terres. A l'est du Grand-Sault, du Petit-Sault, et en arrière de Saint-Léonard, à Patrieville, Michaud et Comeau-Ridge, les terres sont prises et s'établissent jusqu'au troisième et quatrième rang.

" Mêmes progrès du côté américain, dans l'Etat du Maine, dont les établissements sur les rivières Saint-Jean sont composés principalement d'Acadiens et de Canadiens.

" Comme Kent, Gloucester doit en grande partie au zèle patriotique du clergé les progrès qu'il fait dans la voie de la colonisation. Depuis quinze à vingt ans, plusieurs concessions et paroisses y ont été fondées, notamment Pàquetville, Robertville, Milville, Saint-Isidore, etc.

" La colonisation fait moins de progrès dans l'Ile du Prince-Edouard et à la Nouvelle-Ecosse : dans l'Ile du Prince-Edouard parce qu'il n'y a plus de terres à prendre, et à la Nouvelle-Ecosse, où le manque de terres se fait également sentir, parce que les Acadiens s'occupent trop de la pêche, que l'éducation y est moins rédandue qu'au Nouveau-Brunswick et que, pour ce qui regarde l'archidiocèse d'Halifax, avant l'avènement de Mgr Hannan, la totalité des membres du clergé, à une exception près, ne s'intéressait en rien au développement et à la conservation de la nationalité et de la langue françaises. Il s'est créé un mouvement d'émigration, il y a plusieurs années, de l'Ile du Prince-Edouard au Nouveau-Brunswick et aux comtés limitrophes du Bas-Canada ; les paroisses fondées alors par les émigrés de l'Ile sont florissantes : mais malheureusement le mouvement est aujourd'hui arrêté.

" Il est de la dernière importance pour nous qu'il soit repris, parce qu'il faut que le trop plein de la population de l'Ile déverse quelque part, et que les terres abondent au Nouveau-Brunswick. Il y a, de la Baie Verte à Campbellton, un réseau de terrains vacants immense, capable de nourrir des centaines de mille habitants. Ces terres se donnent pour rien ou à peu près ; elles sont traversées par le chemin de fer *Intercolonial* d'un côté, et se relient aux établissements situés le long du détroit de Northumberland et de la Baie-des-Chaleurs de l'autre Avec une organisation intelligente, avec des comités d'émigration et un peu d'aide du gouvernement, il serait facile d'attirer de ce côté un grand nombre d'Acadiens de l'Ile du Prince-Edouard, qui n'ont pas de terres et qui en demandent ; il serait même possible d'en attirer des Iles de la Madeleine et du Cap-Breton.

Une des causes de l'infériorité de condition matérielle chez les Acadiens, c'est qu'ils sont demeurés absolument étrangers au commerce et à l'industrie, et qu'ils se sont fait jusqu'ici exploiter par les négociants anglais. Mais le monopole du commerce, les Anglais sont à la veille de le voir, dans une certaine proportion, s'échapper de leurs mains. L'éveil de ce côté est également donné.

" Quoique les Acadiens manquent de ce qu'on appelle le nerf du commerce, les capitaux, ou tout au moins le crédit, ils sont parvenus, depuis quelques années, grâce à une énergie et une intelligence des affaires dont on ne les aurait pas crus capables, à se créer ce qui leur manquait de ce côté, ou tout au moins à y suppléer en partie.

" Il y a vingt ans, il y a quinze ans, un petit négociant acadien



VIEUX SAULES. GRAND PRÉ.

au Nouveau-Brunswick était chose rare, introuvable, inconnue Aujourd'hui, l'on rencontre des commerçants français bien établis, assez près de tenir le haut du pavé, dans les campagnes, et même dans les centres, à Shédiac, Moncton, Saint-Jean, Bathurst, Bouctouche, Saint-Louis, Richibouctou, Cap-Pelé, Memramcook, au Nouveau-Brunswick ; à Tignish, Miscouche, Rustico, Souris, Saint-Jacques, sur l'Ile du Prince-Edouard ; et à la baie de Sainte-Marie, Chezzetcook, Halifax, Ardoise, Arichat, Margarie, Chéticamp, à la Nouvelle-Ecosse. Plus que cela, les négociants anglais recherchent avec une préférence marquée les jeunes commis acadiens que le

collège de Memramcook et, à présent, celui de Saint-Louis (1) donnent chaque année au commerce. Ces commis honnêtes, intelligents, forment une pépinière de commerçants et d'industriels pour l'avenir.

" Ce progrès, comme la plupart de ceux que nous avons constatés chez les Français des provinces maritimes, est l'œuvre immédiate de l'éducation, et notamment pour le Nouveau-Brunswick, du collège de Saint-Joseph de Memramcook.

" Le collège de Saint-Joseph est le premier et le seul collège qu'aient eu les Acadiens pour plus de 250 ans. La date de sa fondation est la date de l'ère nouvelle, de l'ère de la renaissance chez eux. Non-seulement les Acadiens n'avaient jamais eu de collège, ils n'avaient pas eu un seul couvent, excepté le couvent d'Arichat et de Saint-Basile, pas même une académie, pas même une école où les principes de leur langue fussent convenablement enseignés, et cela depuis la fondation du pays par Poutrincourt, en 1604, jusqu'à la fondation du collège de Saint-Joseph par le révérend Père Lefebvre, en 1864.

" Je me trompe. Dix ans avant la fondation du collège de Saint-Joseph, il fut fondé à Memramcook par feu l'abbé Lafrance (dit Hianveux) une académie, ou plutôt une école supérieure, dirigée par deux instituteurs, dont l'un, le recteur, M. Charles Lafrance, frère du président, était un professeur éminemment compétent. Je tiens à n'omettre ici aucun détail important, parce que M. l'abbé Lafrance, de sainte et vénérée mémoire, était un homme remarquable, le digne précurseur du Père Lefebvre, et que l'académie elle-même servit de base et de collège à l'institution Saint-Joseph. M. Lafrance était arrivé à Memramcook en 1852. Un peu plus de deux ans après, il ouvrit son académie. Cette académie n'existait qu'en attendant le collège français dont il appelait la fondation de tous ses vœux.

" Mais un collège français à cette époque n'était pas chose facile à fonder, au Nouveau-Brunswick, à deux cents lieues de Québec. Et, puisqu'il faut l'avouer, j'ajouterai que les obstacles causés par la distance n'étaient pas les plus difficiles à lever à cette époque. Tout autre que l'énergique abbé Lafrance, *præter atrocem Catonis animam*, eût succombé à la tâche. Il triompha, lui, parce que c'était un saint et une volonté dont on trouve le modèle dans saint Paul.

" La Congrégation de Sainte-Croix accepta la mission d'établir un collège à Memramcook, et le 31 mai, 1864, le révérend Père Lefebvre partait de Saint-Laurent accompagné de deux professeurs.

" De ce moment, M. Lafrance, brisé au reste par les luttes, pouvait se retirer; celui dont il avait préparé les voies, le Provincial des Pères de Sainte-Croix, était arrivé.

" Ce qu'il a fallu d'énergie, d'intelligence de patriotisme et d'abnégation évangélique au révérend Père Lefebvre pour asseoir son collège sur des bases solides et le conduire au point de prospérité où nous le voyons aujourd'hui, Dieu seul le sait. Lui-même a dû l'oublier en partie, devant son succès tout providentiel.

(1) Ce collège n'existe plus depuis 1882.

" Il n'entre pas dans le cadre, naturellement étroit, de ce rapport, de faire l'historique du collège de Saint-Joseph de Memramcook.

" Fondé en 1864, c'était alors une bâtisse insuffisante, en bois, de 45 pieds sur 30 ; c'est aujourd'hui une suberbe bâtisse en pierre, de 125 pieds sur 60, à quatre étages, et la première maison d'éducation de toutes les provinces maritimes.

" Le nombre d'élèves qui a passé par le collège, du 10 octobre 1864 au 1er juin 1880, est de 630.

" Sur ces 630 élèves, dix-neuf sont aujourd'hui prêtres, quatre sont avocats, cinq sont médecins, un grand nombre font le commerce, soit à leur propre compte, soit comme commis, plusieurs sont instituteurs, l'un est inspecteur des écoles, l'autre professeur de français à l'école Normale de Frédéricton, un nombre assez considérable se sont fait cultivateurs comme leurs pères, quelques-uns sont fonctionnaires dans le service civil ; l'un, M. Girouard, est député à Ottawa, l'autre, M. Landry, est ministre à Frédericton.


VIEUX CIMETIÈRE ACADIEN, GASPEREAU

" Sans le rév. père Lefebvre, sans la Congrégation de Sainte-Croix, pas un de nous qui sommes prêtres, marchands, médecins, instituteurs, avocats, fonctionnaires, députés ou ministres, ne serions probablement ce que nous sommes. Condamnés à l'ignorance, il nous eût fallu cultiver la terre honnêtement, comme le font nos pères, mais renoncer à aspirer aux professions et aux positions sociales plus élevées, que plusieurs occupent.

" Voilà pourquoi j'ai parlé un peu longuement du rév. père Lefebvre : voilà pourquoi son nom béni vivra éternellement dans nos cœurs.

" Memramcook a été le point de départ. D'autres institutions d'une importance majeure pour les Acadiens n'ont pas tardé à naître et à se développer sous son influence plus ou moins directe. D'abord le *Moniteur Acadien*, dont la fondation a suivi de près celle du collège. Toujours fidèle à sa devise, ce journal a été pour nous, Acadiens, un *Moniteur* prudent, dévoué et éclairé. Il a mis les groupes en rapport les uns avec les autres, nous a fait connaître et ap-

précier à l'étranger, et a revendiqué nos priviléges et défendu nos droits chaque fois qu'ils ont été attaqués.

" De nouvelles maisons d'éducation, collèges et couvents, se fondent depuis quelques années et font présager des plus favorablement pour l'avenir.

" En première ligne il faut mettre le collège de Saint-Louis, (1) fondé en 1871, par M. l'abbé Richard, un Acadien de l'endroit. Le collège de Saint-Louis n'est inférieur au collège de Saint-Joseph que parce qu'il a été fondé plus tard ; et M. Richard est, après le rév. père Lefebvre, le premier champion de notre race. Au reste, même patriotisme, même dévouement, même esprit dans le bien, mêmes luttes jusqu'à un certain point, et même succès.

" Le collège de Saint-Louis compte actuellement six professeurs et 70 élèves, dont 60 Acadiens.

" Près de Charlottetown existait un collège anglais catholique bien renommé, le collège Saint-Dunstans. L'évêque de l'endroit, Mgr McIntyre, un ami de notre race, est à la veille d'y attacher un professeur de français. Ceux de l'Ile du Prince-Edouard qui voudront s'instruire pourront désormais le faire en langue française.

" D'un autre côté, les couvents naissent comme par enchantement, non-seulement au Nouveau-Brunswick, mais dans les trois provinces. Les excellentes et vénérées dames de la Congrégation ont à elles seules, au Nouveau-Brunswick et à l'Ile du Prince-Edouard, neuf couvents. A Charlottetown, elles possèdent ce qui est considéré le premier établissement d'éducation pour les femmes des provinces maritimes. Les autres couvents qu'elles ont sur l'Ile sont ceux de Summerside, de Miscouche et de Tignish. Ces deux derniers sont totalement français.

" Dans le Nouveau-Brunswick, elles ont les couvents de Caraquette, de Bathurst, de Newcastle, du village de Bathurst et de Saint-Louis, tous fondés depuis huit ans.

" Une autre association religieuse, fondée par Mgr Connolly, la société des Sœurs de Charité dite de Saint-Vincent-de-Paul, a ouvert et dirige avec succès des couvents à Saint-Jean, Memramcook, Bouctouche, Metaghan, Tusquet, Yarmouth, Digby, etc.

" Puis, nous avons des écoles primaires françaises partout où il y a un groupe d'Acadiens assez considérable pour payer un professeur. Ceci s'entend du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard seulement. Grâce à certaines concessions faites par les autorités de Frédéricton, NN. SS. les évêques permettent maintenant d'enseigner et de se faire instruire suivant le système scolaire de la province.

" Mais les quelques années de trouble et de violence qui se sont écoulées, pendant que l'on discutait dans la presse, à la chambre et partout, cette question pleine d'orage des écoles *sans Dieu*, ont été très-funestes aux Acadiens. Ce sont cinq ou six années de per-

(1) Ainsi qu'il a déjà été dit dans une note précédente, le collège de Saint-Louis n'existe plus. En revanche, un nouveau collège a été bâti depuis, en 1890, à la Baie Ste-Marie, N. E. Ce collège est tenu par les RR. Pères Eudistes et donne les plus belles espérances pour l'avenir.

dues pour leurs enfants. En revanche, il se produit, depuis quelques années un mouvement très-prononcé en faveur de l'éducation dans toutes les paroisses françaises du Nouveau-Brunswick.

"Malheureusement, il est loin d'en être ainsi à la Nouvelle-Ecosse.

....

"Jusqu'à ces dernières années, un collège de Saint-Joseph ou de Saint-Louis, un couvent de la Congrégation de Notre-Dame, eussent été des choses à peu près impraticables dans l'archidiocèse d'Halifax, comme dans le diocèse d'Arichat. Les circonstances et les hommes sont changés: il est permis d'augurer mieux pour l'avenir.

Avant de terminer ce rapport, je dois dire encore un mot des grands bienfaiteurs de la race acadienne. Plusieurs et les principaux lui viennent du Canada, quelques-uns de la France et quelques-uns sont nés en Acadie même,

"Le père Lefebvre, à lui seul, résume toute l'histoire de la renaissance acadienne. C'est un de ces hommes auxquels, sur un plus grand théâtre, les Romains décernaient le titre de *père de la patrie.*

Le père Lefebvre et feu M. Lafrance sont deux Canadiens.

"M. l'abbé Richard de Saint-Louis est un Acadien.

Il est entouré d'une petite armée de compatriotes et d'amis, qui, chacun dans sa sphère, travaillent à la cause commune: l'avancement matériel et intellectuel des Acadiens. Ce sont: M. l'abbé Michaud, qui entre dans la carrière par où ses deux aînés sont entrés, la fondation d'une maison d'éducation, un superbe couvent à Bouctouche; M. Biron, directeur du collège Saint-Louis, un compatriote de M. Rameau, qui doit peut-être à ses conseils et à la haute approbation de Mgr de Ségur, l'idée de venir au Nouveau-Brunswick dépenser pour nous son énergie et son patrimoine; M. l'abbé Quévillon, un Canadien, fondateur du beau couvent de Miscouche, et, pour ne mentionner que les principaux, M. l'abbé Girroir du Hâvre-à-Boucher, dans le diocèse d'Arichat, à la Nouvelle-Ecosse.

"Si M. Girroir n'a pas fait autant que d'autres pour la cause acadienne, c'est que dans les circonstances où il se trouvait, il était humainement impossible à un homme, à un prêtre, de faire davantage. La lutte, sous ses formes les plus désavantageuses, que soutiennent les Acadiens depuis qu'ils veulent s'élever par l'instruction et prendre la place que leur nombre et leur intelligence leur permettent d'occuper, est résumée dans cet homme de bien, qui aura sa biographie un jour.

"Celui que j'ai réservé pour la fin appartient presqu'autant au Canada qu'à l'Acadie. Il est un de ceux qui ont le plus contribué à faire connaître nos deux races à la France; mais sa prédilection est visiblement pour les Acadiens, sans doute parce qu'ils sont plus délaissés, et qu'ils ont plus besoin de protection: j'ai nommé M. Rameau. M. Rameau, avant d'écrire la "France aux Colonies," avant d'écrire l'histoire de l'Acadie dans le beau livre qu'il vient de publier: "*Une colonie féodale en Amérique,*" avait aimé les Acadiens, leur avait donné d'excellents conseils, avait beaucoup encouragé l'établissement de leur journal, leur avait fait comprendre la néces-

sité de la colonisation, leur avait indiqué de nouvelles paroisses à fonder, les y avait poussés en payant de sa personne et de sa bourse; et, fait absolument inconnu du public, même des intéressés, que vient de m'apprendre le révérend père Lefebvre, c'est qu'il avait contribué pour 1,000 francs à la fondation du collège de Saint-Joseph.

PASCAL POIRIER,

Rapporteur de la septième commission.

" Québec, 24 juin 1880."

---

§ 3—RAPPORT DE M. L. U. FONTAINE SUR LES ACADIENS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

" Au cœur de la Nouvelle-Ecosse se trouvait cette noble terre acadienne, célébrée par Longfellow dont la rime poétique se répète sur chaque vague que vient se briser au pied du Cap Blomedon ! " — (D'ARCY MCGEE. — *Acadia — Home of the Happy.*

LONGFELLOW, *dans Evangéline.*

" Pour eux—les anciens Acadiens—la demeure du bonheur, ce n'était pas le Canada, peuplé de Français, c'était la douce Acadie, avec ses plages retentissantes, ses brouillards diaphanes et son sol conquis sur les flots."—(*Extrait de l'histoire des Acadiens du district de Joliette, par L. U. Fontaine.*)

" Le regretté d'Arcy McGee, lors des débats sur la Confédération, dans son célèbre discours du 5 février 1865 parlait ainsi de la race acadienne-française, de son passé et de ses espérances dans l'avenir :

" Je commence d'abord par quelques observations à l'adresse de quelques-uns des députés canadiens-français que l'on dit opposés à notre projet, parce qu'il blesse leurs intérêts nationaux. Qu'ils se rappellent que toutes les colonies que l'on veut aujourd'hui unir sous une même constitution, l'ont été autrefois, sous le nom de Nouvelle-France! Terreneuve, la plus éloignée de toutes, en faisait partie, et l'on sait qu'une étendue de ses côtes s'appelle encore la *Côte Française;* le Cap-Breton en faisait également partie à la chute de Louisbourg ; l'Ile du Prince-Edouard, était l'Ile Saint-Jean, et Charlottetown était Port-Joly ; au cœur de la Nou-

velle-Ecosse, se trouve cette noble terre acadienne célébrée par Longfellow, dont la rime poétique se répète sur chaque vague qui vient se briser au pied du Cap Blomedon ! Dans les comtés septentrionaux du Nouveau-Brunswick, depuis Miramichi jusqu'à Matapédiac, les Français n'ont-ils pas eu leurs forts, leurs fermes, leurs églises et leurs fêtes longtemps avant qu'une seule parole anglaise eût été proférée sur tout ce territoire? Qu'on ne croie pas que la race forte des Normands et des Bretons ait disparu de ces anciens établissements."

" Non, heureusement, les vigoureux fils de la Bretagne et de la Normandie, qui désormais ne formeront plus qu'une seule race, sous le nom d'Acadiens, n'ont pas été totalement exterminés des établissements qu'ils avaient fondés dans la Nouvelle France. Mais une grande partie des Acadiens fut déportée vers le milieu du dix-septième siècle, dispersée et jetée aux quatre vents du ciel, par les colons Américains, au nom de l'Angleterre.

"Cette dispersion d'une nation, en bloc, a formé les différents groupes d'Acadiens que l'on retrouve et que l'on retrace encore en divers pays. Lorsque les grandes proscriptions acadiennes furent terminées, beaucoup d'Acadiens déportés ou réfugiés dans les bois, retournèrent dans leurs premiers établissements.

" De là, les groupes considérables d'Acadiens que l'on rencontre dans la Nouvelle Ecosse, le Nouveau-Brunswick, autour de la Baie-des-Chaleurs et dans toutes les îles du golfe Saint-Laurent; mais une grande quantité d'Acadiens resta bannie pour toujours des champs de leurs aïeux, dorénavant le domaine de la race conquérante, les Anglais, les Ecossais et les loyalistes Américains.

" La majorité des proscrits fut jetée sur les côtes des Etats-Unis, principalement dans la Nouvelle-Angleterre. Un certain nombre d'entre eux se fixa dans l'état du Maine, où ils ont résidé jusqu'à ce jour et voient leur population s'accroître de jour en jour.

" Des exilés Acadiens se sont établis dans la Louisiane, où l'un d'entre eux, appelé Thibodeau, fonda l'intéressante ville qui porte son nom. On retrouve encore des Acadiens dans la Guyane, dans quelques îles du golfe du Mexique et jusque dans les landes de Bordeaux, en France. Presque tous les Acadiens déportés dans la Nouvelle-Angleterre, quittèrent bientôt ce pays, pour retourner soit dans l'Acadie, soit au Canada, où un grand nombre se sont fixés d'une manière permanente. Un certain nombre d'Acadiens émigra aussi directement de l'Acadie en Canada, alors que le drapeau fleur-de-lysé flottait encore sur les remparts de Québec. Les émigrations acadiennes se sont même continuées jusque dans ce siècle en Bas-Canada. C'est de ces Acadiens que je dois faire rapport à votre Convention. C'est une entreprise assez difficile et qui demanderait un grand travail; or, je n'ai eu que quelques jours à ma disposition. Mieux peut-être aurait valu, pour moi, ne pas me rendre à votre bienveillante invitation. Mais je n'ai pu résister au plaisir et à l'honneur d'évoquer encore une fois, dans cette grande assemblée, le souvenir de mes ancêtres. Dans la mesure de mes forces, j'ai voulu vous retracer les vicissitudes, les luttes incessantes et les terribles épreuves du plus malheureux des peuples peut-être, dont l'histoire fasse mention et sa situation actuelle.

" Je connais surtout l'histoire des Acadiens, leurs pieuses traditions, leurs touchantes légendes, leurs joyeux récits, pour les avoir appris des anciens, quand j'étais tout jeune, bercé sur les genoux de ma mère, le soir au coin du feu, devant l'âtre pétillant. Les récits que chacun faisait alors, ont laissé une trace ineffaçable dans mon cœur. Depuis plusieurs années déjà, j'ai recueilli quelques-uns de ces délicieux récits, avant qu'ils sortent de ma mémoire et qu'ils soient perdus pour toujours.

" Les Acadiens déportés dans les possessions anglaises, ne se mélangèrent jamais avec les Bostonnais, nom que mes ancêtres ont toujours donné aux Américains. Ils continuèrent à vivre séparés, gardant religieusement leurs mœurs, leurs coutumes, leur langue et leur foi. Trop fiers pour se mettre au service de ceux qu'ils considéraient comme leurs oppresseurs, ils se firent caboteurs, pêcheurs, tisserands, etc., etc.

" Ces hommes habitués à manier le mousquet, à courir sus à l'ennemi, à se jouer dans les flots tumultueux de l'Atlantique, dans de fragiles embarcations, avaient en horreur tout ce qui pouvait sentir, même de loin, la servitude personnelle.

" De pauvres Acadiens devançant leur siècle, avaient deviné la formule du Code Napoléon et de notre Code Civil, qui établit que " Le contrat de louage de services personnels, ne peut être que pour un temps limité, ou pour une entreprise déterminée. C. C. 1667—C. N. 1780.

" Les Anglais de Philadelphie, moins généreux que ceux des autres parties de la Nouvelle-Angleterre, qui, en général, traitèrent les bannis de l'Acadie avec beaucoup d'humanité, allèrent jusqu'à vouloir réduire en servitude leurs congénères, les vaillants enfants de la Bretagne et de la Normandie. Mais les Acadiens protestèrent avec toute la fierté de leur race, contre cette tentative liberticide ; le protêt qu'ils adressèrent en cette circonstance au Souverain de la Grande-Bretagne, attestera aux générations futures l'éternel amour de mes ancêtres pour la liberté, en même temps qu'il constatera tout ce qu'avait d'odieux, l'infâme projet des esclavagistes Américains. Privés de prêtres et ne voulant pas avoir recours aux ministres protestants, les jeunes Acadiens contractaient mariage en présence de témoins, mais ils s'engageaient à faire bénir leur union devant l'autel aussitôt qu'ils rencontreraient un prêtre catholique. Ils administraient aussi eux-mêmes, le baptême à leurs jeunes enfants. Fidèles à leurs engagements, les Acadiens qui s'étaient juré la foi conjugale, dans les pays protestants, firent bénir leur mariage suivant le rite catholique, aussitôt qu'ils le purent. Les registres de l'Assomption, dans le district de Joliette, consignent plusieurs de ces mariages.

" L'extrait de mariage porte, par exemple, qu'un tel et une telle, qui s'étaient unis par mariage à Coatico en *Angleterre*, en présence de témoins, font ce jour, bénir leur mariage par le curé de l'Assomption. Souvent les témoins qui avaient assisté au mariage civil, sont présents au mariage religieux. Dans le même extrait, les comparants déclarent, que de leur union, sont nés, un ou plusieurs enfants présents à la solennité et que le curé baptise sous conditions.

" Les Anglo-Américains virent sans cesse d'un mauvais œil leurs voisins de la Nouvelle France, surtout ceux qui habitaient l'Acadie. Le loup anglo-saxon craignait toujours que l'agneau acadien ne troublât son breuvage, bien que ce dernier bût à quelques centaines de milles au-dessous de lui. Les colonies anglaises, comme tous les autres pays du monde, ont toujours nourri dans leur sein quelques Catons, qui craignent habituellement l'incendie pour leurs maisons, tant que les maisons voisines n'ont pas été brûlées, qui croient que Rome n'est pas en sûreté aussi longtemps que Carthage ne sera pas détruite. Ce sont ces Catons, gens prudents, mais pusillanimes, qui se servirent du nom de Georges II, sous la conduite du gouverneur Lawrence, pour brûler toutes les habitations acadiennes, en disperser les habitants, et par une raffinerie de barbarie sans exemple, séparer le mari d'avec la femme, le frère d'avec la sœur, les enfants de leurs mères.

" Le passage des Acadiens et leur séjour parmi leurs oppresseurs, apprirent à ces derniers à mieux connaître les grandes qualités et le beau caractère de la nation acadienne. Leurs ennemis séculaires étaient des hommes libres, décidés à souffrir, pour conserver intacte leur liberté civile et religieuse.

" Les Américains finirent par comprendre tout ce qu'il y avait de mâle, de généreux et d'énergique dans ce petit peuple. Alors commencèrent à germer et à croître, dans les colonies anglaises ces idées de liberté et de *self-government*, qui devaient aboutir à l'indépendance des Etats-Unis.

" En effet, les Acadiens, les premiers en Amérique, osèrent résister à l'Europe. La France avait bien, il est vrai, cédé l'Acadie à l'Angleterre, en 1713, par le traité d'Utrecht, mais les Acadiens refusèrent toujours de ratifier cette cession et d'en exécuter les dispositions par la raison, bonne aujourd'hui, mais exécrable alors, que l'on ne cède pas des hommes, des créatures intelligentes comme un troupeau de bétail. Ils considéraient comme leur propre héritage, ce sol qu'ils avaient engraissé de leurs sueurs et de leur sang, où se trouvaient les tombeaux de leurs pères et où ils avaient chanté leurs premières amours. Trop tôt, ils voulurent cesser d'être en tutelle et en cela ils se trompèrent; ils devançaient les idées de leur siècle; il faut être de son temps; aussi furent-ils cruellement punis. Mais l'incendie de quelques chaumières acadiennes sur les bords de l'Atlantique, éclaira les deux Amériques, qui, bientôt après, surent profiter de cette lumière, pour proclamer à la face de l'univers, leur indépendance et leur souveraineté nationales.

" D'ailleurs les Acadiens fidèles à la mission de leur race, firent entrevoir à l'Amérique asservie ce que les Normands avaient donné à l'Angleterre, la liberté: cette liberté que l'Angleterre est en voie de donner à l'univers entier, et dont nous, sujets britanniques, sommes glorieux à tant de titres.

" Le nombre des Acadiens aujourd'hui établis en Canada, est considérable. Je ne crois pas exagérer, en évaluant à une centaine de mille âmes, le chiffre de la population acadienne, à part des déperditions et des immigrations. Les principaux groupes d'Acadiens en ce pays, se trouvent dans le district de Joliette, où il y en a au

moins dix mille, dans L'Acadie, et autres paroisses des comtés de Napierreville, Iberville, Saint-Jean, et autres comtés avoisinants, dans Bécancour, Saint-Grégoire, Nicolet, ainsi que dans plusieurs autres paroisses du district de Trois-Rivières, dans les comtés de Mégantic, Drummond et Arthabaska, dans la ville de Montréal, la Gaspésie, le comté de Témiscouata, les Iles de la Madeleine et une partie du comté de Saguenay, où il y a une grande population acadienne, et dans une foule de localités. Franchement Canadiens, les Acadiens ont cependant su conserver leur physionomie particulière qui les distinguera encore longtemps des Canadiens proprement dits. Ils se marient de préférence entre eux, ou finissent généralement par absorber ou rendre Acadiens ceux qui contractent des alliances avec eux.

" Ils sont avides d'instruction, remplissent les collèges et les couvents, et ceux d'entre eux qui ne peuvent jouir des bienfaits de l'éducation, se jettent dans les voyages et dans les aventures.

" Le coin de la terre qui les a vus naître, ne saurait suffire à leur brûlante activité.

" Un Acadien fait son petit voyage d'outre-mer, à l'autre bout du monde, avec autant d'aisance qu'un bon bourgeois de Montréal ou de Québec, quand il va passer l'été en villégiature, à Sainte-Anne, au Bout-de-l'Ile, à Cacouna, ou à la Baie des Ha! Ha!

" C'est ainsi que le père Lacasse, dans les veines duquel coule tant de sang acadien, fait chaque année son petit voyage, non loin du pôle nord, pour visiter ses bons amis les Esquimaux et les ours blancs, puis s'en revient, sans fatigue apparente, prêcher l'œuvre de la colonisation dans le district de Québec.

" Une de mes aïeules, née à Saint-Jacques de l'Achigan dans le comté de Montcalm, est allée mourir à Vancouver, où elle avait fondé une mission des sœurs de Sainte-Anne, en compagnie d'autres Acadiennes, enseignant le Tchinauk aux Indiens, la musique et le dessin aux Anglais, à tous la morale, l'abnégation et la charité. Une autre de mes sœurs, est actuellement à fonder un couvent des mêmes religieuses de sainte Anne, à Kamlooks, près des Montagnes Rocheuses. Sœurs et missionnaires, elles réalisent ce que le grand poète Américain Longfellow avait si poétiquement idéalisé dans ses admirables vers d'Evangeline.

" Presque chaque famille acadienne, compte un ou plusieurs prêtres, des sœurs agrégées à différentes communautés, des avocats, des médecins, des notaires, etc.

" Ceux qui ne peuvent pas se procurer une éducation libérale, suffisante, finissent, comme je l'ai dit plus haut, par s'instruire en voyageant. La plupart des jeunes filles qui n'entrent pas en religion, se font institutrices en attendant qu'elles trouvent l'occasion de propager la race, les vertus acadiennes avec quelques vigoureux Acadiens.

" Napoléon 1er. parlant de son enfance, disait qu'il avait été, comme les autres enfants, fort curieux et très-obstiné: Sans être des Bonaparte, les Acadiens sont aussi d'une curiosité et d'une opiniâtreté rares, ce qui fait dire proverbialement aux Canadiens: " Têtu comme un Acadien" voulant signifier pour employer un

mot à la mode aujourd'hui, "le comble de l'entêtement et de l'opiniâtreté." Mais au fond, l'Acadien est bon enfant, pas mal frondeur, aux allures libres, au franc parler, se surprenant souvent à tutoyer tout le monde, croyant que la parole a été donnée à l'homme pour exprimer sa pensée et dire la vérité, l'antipode du diplomate et de l'homme de cour ; au demeurant, le meilleur fils du monde. Ces légères imperfections, ces excès de franchise, s'expliquent facilement chez un peuple longtemps malheureux, proscrit de son pays, traqué comme une bête fauve, banni au milieu de nations étrangères et souvent ennemies, en proie à la misère et à l'adversité, sans autre consolation pour le soutenir et le fortifier dans ses épreuves que son indomptable énergie, sa foi robuste et son éternel amour pour ses compatriotes et pour la liberté.

" Ce peuple avait fondé des compagnies d'assurance et de secours mutuels beaucoup plus efficaces et économiques que celles que nous trouvons écrites dans nos codes et nos statuts. Un bâtiment quelconque est-il incendié ou renversé par la tempête, aussitôt les voisins construisent au propriétaire malheureux, gratuitement, un autre bâtiment souvent supérieur au premier.

" L'hospitalité et la charité sont aussi des vertus que les Acadiens pratiquent à un haut degré. Les voyageurs, le mendiant même, sont reçus avec la plus grande cordialité au foyer domestique.

C'est toujours un plaisir d'avoir un hôte à sa table, et l'on croit quel qu'il soit, qu'il portera bonheur à la famille. Respectons ces idées ; elles partent d'un bon cœur. Puis il faut considérer que les souscriptions publiques, la charité et les secours officiels, sont insuffisants pour opérer un bien vraiment efficace.

" Le spontané seul, ce vrai cri du cœur, peut produire de bons résultats. Ce n'est pas tout de découvrir les souffrances de ses semblables, notre devoir est d'y compatir, de mettre du baume sur les blessures, et de donner une nouvelle vie, s'il est possible, à ceux qui vont peut-être mourir dans le désespoir.

" Le morceau de pain jeté à la mère et aux enfants qui pleurent et qui endurent la faim, vaut souvent moins que des paroles de consolation et d'espérance. Le malade, l'indigent, le misérable ne veut pas seulement boire et manger ; dans son taudis, sur son lit de douleur, il veut encore qu'on sèche ses pleurs, qu'on le prenne dans ses bras et qu'on le presse sur son cœur. C'est ce qu'enseigne l'Evangile et c'est ce que pratique chaque famille acadienne vraiment digne de ce nom.

" J'ai toujours respecté ces sentiments, ce culte de la douleur et de l'adversité, chez les descendants d'un peuple poursuivi par le malheur et de longues souffrances, Il est bon de voir de ses yeux, l'homme aux prises avec la mauvaise fortune, en pâture à toutes les avanies et à toutes les misères de la vie : c'est un appel continuel à l'humanité et la commisération : c'est la voix intérieure qui nous dit avec le poète :

" Il ne se faut jamais moquer des misérables, car qui peut s'assurer d'être toujours heureux ?"

" Puis, qui nous assure que le pain qui nous est donné aujourd'hui, nous sera donné demain ?

" Les pressantes invitations, les injonctions mêmes de la France ne purent résoudre les Acadiens à se soumettre à l'allégeance anglaise. Pourtant, le peuple Acadien fut toujours rempli du plus profond respect pour sa première mère-patrie.

" Un seul roi est couronné disait une vieille acadienne, c'est le roi de France, le roi du plus beau pays du monde après celui du ciel ; tous les autres souverains lui sont subordonnés.

" Aussi, la fête par excellence des Acadiens était-elle la Saint-Louis, en commémoration du plus saint, du plus juste et du plus chevaleresque des rois Français. Chaque famille comptait parmi ses membres, des Louis, des Marie-Thérèse, des Marie-Anne, en souvenir des rois et des reines de France, qui régirent les Acadiens, pendant qu'ils furent sujets français.

" Ils étaient un peu comme Jefferson, lorsqu'il disait que tout homme a deux patries, la sienne d'abord, puis la France.

" La Saint-Louis n'est plus fêtée, que je sache, dans la Province de Québec, non plus que la Saint-Jacques ; mais la Saint-Jean-Baptiste y est toujours restée en grand honneur. C'est d'ailleurs une fête acadienne que l'on solennisait chaque année, par des messes, des processions, des prières et par le feu de joie traditionnel.

Quelque temps avant la dispersion des Acadiens, le curé Desenclave, célèbre dans les postes de l'Acadie, donna à la Saint-Jean-Baptiste, une tournure particulière. Ayant appris que l'une de ses paroissiennes, Marie-Thérèse Robichaud, fille d'un riche marchand de l'endroit, avait un magnifique châle de gros de Naples ou de soie, il fit venir la jeune fille, lui reprocha son luxe et l'obligea de donner son châle pour servir au feu de joie de la Saint-Jean-Baptiste.

Au centre du bûcher joyeux était un sapin, dans la tête duquel fut attaché le châle qui brûla rapidement sans grand profit pour personne et sans corriger probablement aucune fille d'Eve.

La langue acadienne, en autant que dialecte distinct du Canadien, est à peu près complètement tombée en désuétude, du moins dans une grande partie du Bas-Canada. C'est presque une chose du passé. C'était une langue riche et abondante, remplie d'archaïsmes, pleine de sève et de santé, peu gênée dans ses allures, fort peu [illegible] à la langue parlée sous Louis XIV, et médiocrement [illegible]ique. A coup sûr, ceux qui la parlaient n'avaient jamais été courtisans.

" La langue acadienne était plutôt l'idiome énergique des gabiers ces vieux loups de mer acadiens, qui faisaient la pêche, cabotaient et allaient en course, par passe-temps.

" Les jurons qu'employaient les anciens Acadiens, interjectivement, annoncent un peuple vif, mais religieux. Les anciens Canadiens juraient moins prudemment, à la manière des militaires en général et du régiment de Carignan, en particulier.

" D'une fidélité douteuse en 1774, lors de la grande invasion américaine en Canada, si tant est que des Acadiens, entre autres un nommé Thériault, de St. Jacques de l'Achigan acceptèrent des emplois dans l'armée américaine, quand elle quitta Montréal, pour aller mettre le siège devant Québec, les exilés de l'Acadie sont devenus franchement Canadiens et loyaux sujets de Sa Majesté. Aussi, pendant la guerre de 1812-1815, se hâtèrent ils de voler à la dé-

fense du territoire et des frontières menacées. La renommée dit, que c'étaient d'excellents miliciens, vrais troupiers français, allègres, souples et dispos, passablement normands, priant Dieu, non pas précisément de leur donner le bien d'autrui, mais seulement d'en indiquer l'endroit, se chargeant de l'aller chercher eux-mêmes.

"Quand un Acadien faisait sentinelle, il fallait que tous répondissent sur le champ au mot de passe, bêtes et gens. Plus d'une vache, pour avoir passé outre, sans avoir prononcé le mot sacramentel, fut impitoyablement tuée, au grand plaisir des miliciens, qui, ce jour-là, faisaient des repas homériques. Les caveaux étaient soigneusement débarrassés du trop plein de leurs patates et autres menues denrées, au grand scandale des réguliers, qui auraient cru déroger en mangeant des pommes de terre.

"Les Acadiens n'y regardaient pas de si près ; ils mangeaient des patates en vrais plébéiens simplement parce qu'ils trouvaient ça bon ; aussi, les appelait-on, par désagrément, " mangeurs de patates." Sans vanité, on peut dire que les Acadiens ont été les Parmentiers du Canada ; ce sont eux surtout, qui, sous le nom de patates, ont popularisé les pommes de terre, dans le district de Montréal.

" Presque tous patriotes, avant l'union des deux Canadas, les Acadiens ont été les premiers à saluer et à accepter le gouvernement responsable, le gouvernement de leur choix. Dans l'occasion par exemple, lors de l'invasion fénienne, les Acadiens ont été les premiers à s'enrôler dans les armées de volontaires, sans même attendre l'exemple parfois tardif des Canadiens.

Les compagnies formées alors et qui existent encore aujourd'hui, sont composées en grande partie d'Acadiens, principalement dans le district de Joliette ; on le voit assez par quelques-uns de leurs officiers, Les trois capitaines Guilbault, le capitaine Dugas, le capitaine Granger, le capitaine Robichaud, etc., les lieutenants Fontaine, Lord, etc., etc., comme l'indiquent leurs noms, sont de purs Acadiens.

Deux courants d'immigration surtout, se sont dirigés sur le Bas-Canada : l'un venant des Etats-Unis, l'autre qui continue encore par intervalles, de l'Acadie même.

"Parmi les Acadiens qui se sont établis en Bas-Canada, en suivant la route du Saint-Laurent, et de la Gaspésie, on aime à mentionner ces braves, qui s'emparèrent du vaisseau où ils étaient enfermés, pour être déportés C'était l'élite des proscrits, par le cœur, la force et la valeur. Comme leurs cousins les Gaulois, ils ne craignaient qu'une chose : que le ciel tombât sur eux. " Où nous menez-vous, dit Louis Fontaine dit Beaulieu, au capitaine qui avait le commandement du vaisseau anglais ? Dans une île déserte, répondit ce dernier, afin d'être plus vite débarrassé de... comme vous." Un superbe coup de poing fut la réponse de Beaulieu. L'Anglais tomba à la renverse ; ses gens vinrent à sa rescousse ; on voulait se défendre, mais il était trop tard. En moins de cinq minutes, tout l'équipage anglais était terrassé, garrotté et mis en lieu sûr ; puis, on se dirigea sur Québec, sous la conduite de Louis Fontaine, connu de ses contemporains sous le nom de capitaine Beaulieu.

21

" Etaient aussi présents à cette capture, Pierre Guilbault, Laurent Granger, Charles Melançon, Denis Sincennes et plusieurs autres dont les descendants sont disséminés par toute la province de Québec.

" J'avais promis de parler des récits touchants dont les Acadiens s'entretiennent entre eux pendant la soirée, au sein de la famille; mais j'ai été devancé dans cette tâche par Longfellow, l'harmonieux poète américain, si bien rendu en français, par notre excellent poète Pamphile LeMay, dont la muse mélodieuse est digne de répéter les suaves accents des chantres d'Evangéline. Monsieur Bourassa nous a encore redit avec un rare bonheur, les malheurs et la dispersion des Acadiens, dans son admirable livre de *Jacques et Marie.* Cependant il reste encore à raconter la touchante histoire de la mère de famille acadienne, toujours jeune au milieu de ses nombreux enfants,—cette *matrum filiorum lætantem*—cette *stella matutina,*—devenue la *mater dolorosa* de l'exil et du malheur. Elle a perdu un époux adoré et ses fils, dispersés en tous lieux, pleurent sur la terre étrangère, la douce patrie, et leur mère éplorée: sa douleur est plus grande que celle de Rachel pleurant ses enfants, parce qu'ils ne sont plus.

" Mais ces grandes douleurs, ces ineffables malheurs demandent de nouveaux chantres d'Evangeline. Espérons que de jeunes Acadiens nous rediront bientôt quelques-uns des épisodes dont est remplie la belle épopée acadienne.

" Aujourd'hui, les Acadiens s'incorporent, sans arrière-pensée, dans la grande famille canadienne; ils veulent se fondre dans la grande unité nationale, se nourrir du même patriotisme, à l'ombre du même drapeau. Je crois même qu'ils pardonnent aux Bostonnais qui ont causé tant de maux à leurs pères. Pourtant avant de passer l'éponge sur le passé, quelques enfants de l'Acadie ont voulu user d'une dernière représaille. Le fameux navire confédéré qui fit tant de dégâts au commerce maritime américain, entre New-York et le golfe Saint Laurent, pendant la guerre de sécession, était presque exclusivement composé, dit-on, d'Acadiens, qui trop tard se permirent de venger par le fer et le feu, l'incendie des habitations de leurs aïeux; mais le temps des représailles semble fini pour toujours, osons du moins l'espérer: peu à peu, les peuples cessent de récriminer les uns contre les autres; ils aspirent chaque jour davantage à s'unifier, à vivre en amis, en frères. Désormais, les Canadiens considèreront les Acadiens comme faisant partie de la grande famille française en Amérique. C'est pourquoi l'on voit, depuis un certain temps, des Acadiens au Sénat, aux Communes et dans les Chambres de notre Province, ainsi que dans celles des Provinces d'en bas. Le siècle, les tendances générales, les aspirations individuelles, convient toutes les nations à la fraternité, à l'intimité des relations internationales.

" L'empire britannique, les Etats-Unis, tous les Etats américains démontrent surabondamment au reste du monde, qu'il est possible de vivre ensemble, heureux et unis, bien qu'appartenant à des races distinctes sous tous les rapports. La Reine d'Angleterre, l'impératrice des Indes, ne donne-t-elle pas la protection et la liberté

à deux cents millions d'hommes différant entre eux, par la langue, les mœurs et la religion? Les sectateurs de Brahma et de Boudha sont aussi fiers de leur souveraine, que l'anglican ou le catholique romain.

"La tolérance est comprise par tout le monde. On n'exige plus de l'Acadien le serment du *Test*. Les papistes sont admis au parlement anglais; les juifs peuvent être fonctionnaires publics dans toutes les parties de l'Empire, et les Quakers sont crus en justice sur leur simple affirmation.

"La langue n'est plus un obstacle à l'union et à la bonne entente des races, depuis que la vulgarisation de l'instruction permet au plus humble enfant du plus modeste hameau, d'apprendre en quelques années cinq ou six langues; depuis que la seule connaissance de l'anglais et du français et même de l'une des deux, rend celui qui la possède, capable de voyager dans le monde entier, sans avoir besoin d'interprète.

"On ne craint plus la tyrannie, quand dans quelques jours, celui qui se croit persécuté, peut aller se réfugier à l'autre bout du monde; quand, dans deux secondes, je puis demander un asile à l'empereur du Céleste Empire ou aux chefs indigènes de l'Océanie.

"Nous sommes libres et nous le savons; nous sommes vraiment des Américains devenus les égaux des Européens. Et, plus heureux que ces derniers, nous n'avons pas à combattre ces aristocraties orgueilleuses, produit de la conquête et de la féodalité.

"Nous ne sommes pas obligés comme Tarquin, d'abattre les pavots trop élevés; nous travaillons plutôt à élever les classes inférieures. L'égalité est acquise à tous. La morale qui a le même centre que le droit, bien qu'elle n'ait pas la même circonférence ne tient pas compte des distinctions et le roi est jugé à la mesure du dernier de ses sujets.

"Il en résulte que la politique ne sera bientôt que la morale appliquée à la société. Les diverses formes de gouvernement se ressemblent, qu'on les appelle républiques ou monarchies.

"L'homme est quelque chose de plus que le citoyen! La meilleure forme de gouvernement, après tout, est celle qui, comme la nôtre, permet à chacun d'exercer librement sa religion, de faire sa législation, d'administrer soi-même ses affaires, de former ses mœurs et sa famille au souffle vivifiant de la liberté, dans la fidèle observance de ses devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers soi-même.

"Dans ces quelques lignes, écrites à la hâte, si je n'ai parlé que des Acadiens, c'est que le rapport que l'on m'a prié de faire le voulait ainsi. D'autres, d'ailleurs parleront de la race française en général, sur notre continent et dans le monde entier.

"Cependant, la gloire d'avoir contribué au développement du Nouveau Monde, est commune à tous les émigrés de la France, de de même que dans une sphère plus étendue, tous les Européens—surtout les Anglo-Saxons et les Espagnols—peuvent à bon droit revendiquer l'honneur d'avoir colonisé l'Amérique et de l'avoir civilisée; mais l'émancipation des deux Amériques, est due à cette foule d'obscurs pionniers qui voulaient à tout prix assurer à leurs

descendants, un coin de terre sur un sol encore vierge, à l'ombre des forêts américaines, au grand air de la liberté.

" Honneur à ces foules ; ce sont elles qui nous ont faits ce que nous sommes ; c'est de la poussière de ces milliers d'êtres humains, qu'est fait le sol de la patrie, ce sont leurs cendres que nous foulons aux pieds et quand nous contemplons avec orgueil les quelques monuments épars sur ce sol, et qui rappellent un fait impérissable ou un grand homme immortel, pour emprunter une idée à la *Revue des Deux-Mondes*, n'oublions pas que ce sont ces hommes ignorés qui ont fourni les pierres et le ciment.

" Dans l'Ancien Monde, la gloire des grands événements revient presque tout entière aux grands hommes ; mais il n'en est pas de même dans le Nouveau-Monde ; chaque individu peut se vanter d'avoir contribué au triomphe des idées qui font la gloire de l'Amérique et qui assurent à chaque Américain sa place au soleil, au banquet des peuples, sous des institutions libres et indépendantes.

" Les Européens et les Asiatiques furent prophètes quand ils appelèrent notre continent le Nouveau Monde, voulant garder pour eux, le titre respectable d'Ancien Monde.

" C'était en effet un nouveau monde qu'avaient découvert les Colomb, les Amérigo Vespucci, les Cabots, les Cartier. etc., etc.

" L'Ancien Monde voulait garder ses classes privilégiées, sa noblesse, son aristocratie, ses distinctions sociales, ses inégalités politiques.

" L'Amérique fut le triomphe de l'égalité et de la fraternité. Aussi les choses, jusqu'aux mots, ont-elles une signification différente en Europe et en Amérique.

" Les Washington et les Bolivar, l'éternel honneur des deux Amériques, qui auraient été qualifiés de révolutionnaires dans l'Ancien Monde, sont proclamés libérateurs dans le Nouveau Monde. Les agitateurs, les hommes inquiets, les génies ardents, ceux qui étouffent en Europe, deviennent de paisibles citoyens en Amérique ; le rêve de leur vie, leurs plus chères espérances sont devenues des réalités ; liberté de conscience, liberté de réunion et de discussion, toutes les libertés qui ne vont pas jusqu'à la licence, leur sont données avec profusion.

" L'Amérique ne connaît ni le prolétariat, ni le paupérisme, ni le socialisme, ces plaies toujours saignantes de l'Europe. Les vrais Européens ne peuvent pas même comprendre, en thèse générale, l'admirable jeu de nos institutions démocratiques. De là, ces prédictions imaginaires sur les maux et les perturbations de toutes sortes, que nous réserve l'avenir. Laissons dire et poursuivons notre chemin. Dieu le veut.

" Notre mission est de rajeunir et régénérer le monde ancien, en lui donnant pour modèle, nos institutions et nos lois politiques et municipales, Après avoir défriché nos forêts, il ne faut pas rester inactifs.

" Il faut encore nous perfectionner et devenir de jour en jour plus sage, à mesure que nous vieillissons,

" Travaillons sans relâche pour parvenir à cette fin, mais sachons dépenser notre activité, utiliser notre vie, épurer nos passions, élever nos cœurs et nos âmes.

" Travaillons, dis-je, sans relâche, tandis que Dieu nous prête vie ; nous aurons toute l'éternité pour nous reposer.

L. U. Fontaine,
Rapporteur.

Ici se terminent les travaux de la Convention et des Commissions.

Au moment de fermer cette partie, nous constatons avec chagrin une omission involontaire que nous nous empressons de réparer.

" A la troisième séance de la Convention, monsieur le président annonce qu'il vient d'apprendre que M. Louis Honoré Fréchette, inscrit sur le programme comme devant lire une pièce de poésie, est retenu ailleurs pour affaires importantes, mais que M. J. A. Poisson, d'Arthabaskaville, poète déjà connu, va lire à la Convention une pièce toute de circonstance.

" M. Poisson lit une pièce de vers de sa composition ayant pour titre: " A nos hôtes français."

" Pendant la lecture de ces vers, l'auditoire applaudit avec enthousiasme ; M. Claudio Jannet, de Paris, présent à la séance, est profondément ému de ce témoignage de sympathie et félicite chaleureusement M. Poisson de son heureuse inspiration."

Voici la pièce de vers de M. Poisson :

A NOS HÔTES FRANÇAIS.

La France se souvient ! La France nous envoie
De glorieux enfants. De par delà les mers,
Ils viennent sur ces bords partager notre joie
Comme autrefois nos grands revers !

La France se souvient que l'arbre séculaire,
Secoué par les vents dans des jours malheureux,
Vit tomber de son tronc robuste et musculaire
Un rameau jeune et vigoureux.

Plongée un siècle entier dans ses fréquents orages,
Elle avait oublié le peuple délaissé.
Rien ne la rappelait vers nos humbles rivages,
Elle qui brisait son passé !

Mais le ciel est moins noir, et l'orage s'apaise !
La France a pris le temps de se ressouvenir !
Etonnée, elle voit sous la bannière anglaise
Des fils nombreux se réunir !

Nous vous saluons tous, grands citoyens de France,
Vous êtes nos amis et nos frères aînés,,
Après avoir été la dernière espérance
De nos héros abandonnés !

Vous ne revenez pas avec le lourd tonnerre
Comme vous attendait le vieux soldat mourant ;
Vous venez célébrer la fête centenaire
Des joyeux fils du Saint-Laurent.

Vous venez, entourés d'un reflet pacifique.
La foudre dort aux flancs de vos larges vaisseaux
Et vous jetez aux vents de la jeune Amérique
Sans la troubler, vos vieux drapeaux !

Contemplez notre force et comptez notre nombre
Et dites à la France, enviant nos succès
Ce que peut accomplir sous la verge et dans l'ombre
L'héroïsme chrétien, le courage français !

Car nous avons la foi, car nous avons la sève
Qui font les peuples forts, les rameaux vigoureux
Aussi sur cette rive un peuple entier se lève ;
Les flots du Saint-Laurent ne sont pas plus nombreux (1)

(1) *Chants Canadiens* à l'occasion du 24 juin 1880, par M. J. A. Poisson. Québec, P. G. Delisle, 1880.



DÉLÉGUÉS ACADIENS A LA CONVENTION NATIONALE DE QUÉBEC.

Révérend M. Michaud.	
" Père Bourgeois	Saint-Joseph, Memramcook, N, B.
" M. F. X. Cormier	Richibouctou.
" M. Richard	Saint-Louis, N. B.
" Père C. Lefebvre, C. S. C.	
L'honorable P. A. Landry, M. P. P	Dorchester, N. B.
" J. O. Arsenault, M. P. P	Egmont Bay, I. P. E.
" Stanislas Poirier	Tignish, I. P. E.
MM. G. A. Girouard, M. P. P	Bouctouche.
" U. Johnson, M. P. P	Saint-Louis, N. B.
" N. Robidoux.	
" U. Fontaine.	
" Pascal Poirier.	
" le docteur Boissy.	
" A. D. Richard.	
" le shérif Girouard.	
" Narcisse Landry.	
" Olivier LeBlanc.	
" Valentin Landry.	
" Dosithée Richard.	
" Moïse Bariault	Saint-Louis, N. B.
" Edouard Girouard.	
" J. L. Richard.	
" Jean Vautoin.	
" Louis Quaissy	Richibouctou.
" Azarie Mirault.	
" Frs. Fontaine.	
" Joseph Dalpé.	
" Pierre Richard	Richibouctou.
" Thomas Allain.	
" Jude Cormier	Memramcook, N. B.
" Didier Bourgeois.	
" Damien Gallant.	
" Onézime Léger.	
" Anselme Girouard.	
" Daniel D. Landry.	
" Gilbert DesRoches	Miscouche, I. P. E.
" Etienne E. Gallant	Egmont Bay, I. P. E.
" Prosper E. Paulin,	Caraquet, N. B.
" Maxime Babineau	Collège Saint-Louis, N. B.
" T. Girouard	Délégué du Collège Saint-Louis, N. B.
" Louis Quaissy	Richibouctou.

L'hon. P. A. Landry fait le discours suivant sur la situation des Acadiens :

" MESSEIGNEURS, M. LE PRÉSIDENT, MESDAMES ET MESSIEURS,

" Au nom de mes compatriotes, les Acadiens, permettez-moi de vous remercier de l'honneur que vous nous faites en nous invitant à prendre la parole devant une assemblée aussi auguste et aussi solennelle.

" L'occasion qui nous réunit va fixer une époque importante dans l'histoire de l'Acadie et va produire, pour les Acadiens, des

fruits dont la signification et l'importance ne peuvent pas s'apprécier aujourd'hui à leur juste valeur, mais qui plus tard, j'espère, se feront connaître d'une manière indéniable. Le bien général qui doit résulter d'une agrégation quasi-nationale, comme la présente, ne peut manquer d'être grand et durable.

"Jusqu'à présent nous avions dans la Puissance une population d'origine française importante par ses traditions, grande par ses labeurs passés et par ses épreuves d'autrefois, forte par son nombre, son attachement fidèle et inviolable à ses mœurs, à sa langue et à la religion de ses pères, mais affaiblie par la séparation de certaines portions de ses membres et par le manque de relations suivies avec ces parties ainsi séparées. L'élément français d'une partie de la Puissance demeurait dans une ignorance presqu'absolue de l'existence de ses frères résidant dans les autres parties. Les Français de la Nouvelle-Ecosse connaissaient à peine ceux du Nouveau-Brunswick, de l'Ile du Prince-Edouard et du Canada, et ceux de ces dernières places n'étaient pas mieux renseignés sur l'existence des autres. L'histoire seule nous révélait les uns aux autres, mais ce pur fait d'existence ne nous unissait pas. De ce jour, de cette époque marquée par une célébration des plus solennelles, des plus imposantes et des plus dignes de reconnaissance et de souvenirs précieux, marquée par la réunion enthousiaste et confiante des hommes les plus illustres et les mieux doués parmi ces groupes français, dispersés çà et là dans l'Amérique du Nord, de ce jour, dis-je, cet oubli, ce manque de connaissance mutuelle, cette séparation forcée et regrettable, cette absence d'appui moral que nous vous devons et que nous vous accorderions au reste, avec la satisfaction du cœur dans des circonstances plus fortunées, toutes ces choses préjudiciables à nos intérêts et à notre avancement matériels vont disparaître, et nous nous reconnaîtrons pour ce que nous sommes ! pour des frères dont les intérêts sont les mêmes, dont les aspirations sont identiques, dont les destinées ne diffèrent en rien, et pour l'avenir desquels nous ne pouvons que former un seul et même vœu.

"Qu'il est beau et réjouissant de contempler cette vaste assemblée réunie dans le but le plus noble et le plus louable; qu'il est ravissant d'y voir les preuves les plus incontestables qu'un même sentiment y règne; qu'il est doux et charmant de songer que désormais ces barrières qui ont si longtemps empêché le rapprochement politique et social entre les différents groupes français dans la Puissance—barrières érigées d'abord par les malheurs et les vicissitudes de nos pères et maintenues depuis par des circonstances incontrôlables—vont disparaître au milieu des démonstrations populaires et des réjouissances triomphales de ces mêmes groupes, vont faire place enfin à des liens de rattachement d'autant plus resserrés que la séparation avait été plus longue et plus accentuée. Il serait peu sensible aux mouvements du patriotisme loyal et pur, le cœur acadien qui ne saurait battre sous l'influence du bonheur en constatant que la solitude et l'isolement du passé, que cet oubli presque complet dans lequel nous avons vécu depuis si longtemps vont enfin disparaître, et que désormais nous serons

mieux connus, mieux appréciés et mieux servis comme portion de la race française dans la grande Puissance du Canada. Par le passé nous avons vécu, grandi même sans l'aide et sans l'appui d'autrui; nous avons conservé notre langue avec une fidélité que ni les persécutions, ni l'adversité, ni le contact des races parlant une langue étrangère à la nôtre n'ont pu nous dérober, et surtout nous sommes demeurés fidèles à la foi de nos aïeux. Pendant de longues et difficiles années nous avons combattu pour notre existence et notre avancement sans compter sur le support d'autrui; nous avons lutté seuls, entourés d'une population qui était celle de nos vainqueurs, qui nous étaient étrangers par les mœurs, la langue et l'origine, et qui étaient nos supérieurs en nombre, en richesses et en positions influentes. Dans une telle position il manquait à nos pères les moyens de faire instruire leurs enfants, et ils se voyaient forcément obligés de livrer le combat difficile de la vie sans éducation, cette arme puissante dont se servaient leurs voisins plus fortunés; et plus tard quand une persévérance de fer, une industrie et une frugalité extraordinaires leurs donnèrent les moyens pécuniaires de faire instruire la jeunesse, les instituteurs leur faisaient défaut. Eût-il été étonnant si, dans de telles circonstances, nos pèrent eussent entièrement perdu leur identité, comme race, si leur langue se fût complètement perdue pour être remplacée par celle de leurs vainqueurs, si en un mot toute trace distinctive de nationalité et de caste eût disparue chez eux? Cependant ce ne fut pas le cas.

"Aujourd'hui dans l'Acadie, une population de plus de cent mille âmes conserve encore la foi vive des premiers colons français, montre le même attachement à leurs coutumes, à leurs mœurs et à leur religion,—attachement qui faisait partie du caractère de leurs pères,—aime surtout à demeurer français, et parle le beau langage de l'ancienne mère-patrie, lequel, je dois le dire, se perfectionne chez eux d'année en année au lieu de se gâter et de se perdre. Il est vrai que l'absence presque complète d'écoles où était enseigné le français dans le Nouveau-Brunswick, pendant toutes les années qui ont précédé l'établissement du beau collège Saint-Joseph de Memramcook, semblait destiner les braves Acadiens à perdre le langage de leurs ancêtres, et à demeurer toujours les serviteurs des étrangers. Cependant la province leur gardait, comme gage de leur fidélité et de leur bonne foi—si longtemps éprouvées au reste,—un sort plus heureux.

"L'avènement et l'ouverture du collège Saint-Joseph dans l'ancienne et belle paroisse de Memramcook, paroisse presqu'exclusivement habitée par les descendants des colons de Grand Pré et de Beau-Séjour, et située à presque deux cents milles de la ligne sud de la Province de Québec; l'ouverture du collège, dis-je, en 1864, par les bons et zélés Pères de Sainte-Croix devint pour les Acadiens l'aurore d'un jour mémorable et heureux. La fondation de ce collège fut un signe précurseur nous annonçant alors une vérité que nous ne pouvions comprendre, mais qui se réalise aujourd'hui. Cette maison surgissait pour nous prouver que cette position inférieure où nous avait placés le règne de plus d'un siècle d'une ignorance for-

cée, était susceptible d'amélioration et devait bientôt s'améliorer. Jusqu'alors l'intelligence et les talents dont étaient doués les Acadiens étaient demeurés en quelque sorte à l'état latent ; et nos voisins plus fortunés sous le rapport de l'éducation semblaient regarder ce manque de culture intellectuelle comme preuve d'une infériorité de race. Malheureusement pour nous, cet état de choses avait continué si longtemps que la pensée du plus grand nombre sous ce rapport prenait germe dans le cœur de ceux mêmes qui étaient les victimes de cette opinion injuste. Il ne nous manquait que les mêmes opportunités, que les mêmes chances de développement intellectuel pour convaincre nos voisins d'origine étrangère de la réalité de nos aptitudes.

" Quant à nous, soit que l'on nous considérât indignes ou incapables de remplir la quote-part des fonctions publiques à laquelle notre nombre nous donnait droit, soit que nous nous méfiions nous-mêmes de nos talents pour les bien remplir, toujours était-il que la législation, l'administration de la justice, la magistrature, la distribution des deniers publics, la disposition des emplois et le règlement des affaires jusqu'aux moindres détails, étaient entre les mains des étrangers. Mais grâce au progrès que je viens de signaler sous le rapport de l'éducation, nous pourrons montrer que cette vitalité, cette vigueur dont faisaient preuve nos ancêtres dans les temps de leurs plus rudes épreuves, n'étaient pas mortes, mais vivaient en nous et n'attendaient que l'arrivée d'un temps plus propice pour se déclarer avec un nouvel éclat. Le flot constant des races étrangères s'emparant des terres auxquelles la conquête leur avait donné droit, avait menacé de noyer et de perdre les petits groupes d'Acadiens qui avaient échappé à la famine ; mais nous voyons aujourd'hui que le patriotisme, l'amour fraternel, l'esprit de corps qui avaient fait la force de nos pères, n'avaient été qu'endormis et tenus en réserve pour éclater plus brillamment quand le flambeau de l'éducation luirait à leurs côtés. Les Canadiens si nombreux et si puissants aujourd'hui, aiment à se rappeler leurs gloires du passé ; aiment à contempler leur prestige du présent et à nourrir des espérances, des mieux fondées au reste, d'avenir. Ils aiment à se rappeler les Cartier, les Champlain, les Frontenac, les de Maisonneuve, etc., etc., d'autrefois, et ont une juste gloire à préconiser leurs Langevin, leurs Masson, leurs Chapleau. leurs Dorion, leurs Laurier, leurs Mercier. leurs Langelier, leurs Fréchette et autres d'aujourd'hui. Nous, Acadiens, nous avons moins de noms peut-être auxquels se rattachent les gloires du passé, et moins de personnages actuels qui nous donnent le même prestige et le même poids. Cependant ce qui a été possible aux Canadiens ne peut pas nous être impossible. Nous sommes plus nombreux maintenant que n'étaient les Canadiens lors de la conquête ; et j'ose dire ici que nous ne leur cédons en rien en patriotisme, en amour de notre langue, en attachement à notre foi et en énergie nationale. Vous allez me répondre peut-être que le temps qui s'est écoulé depuis la conquête est bien long, et que nous avons longtemps à attendre pour arriver à ce bel avenir vers lequel nous tournons nos regards. N'oubliez pas, messieurs, que notre qualité par excellence c'est la patience ;

elle nous a été nécessaire et nous l'avons cultivée. Donc nous pouvons attendre. Mais ne sommes-nous pas plus avantageusement situés aujourd'hui que ne l'étaient les Canadiens d'autrefois? Ils étaient seuls à lutter d'une année à l'autre, comme nous avons été seuls jusqu'à présent à combattre jour par jour. Aujourd'hui l'horizon si longtemps obscurci pour nous s'éclaire du soleil naissant de cette belle réunion, et nous donne espérance que nous allons remporter avec nous dans la belle Acadie toutes vos sympathies, votre support moral et l'assurance de votre appui réel et actif, quand il vous sera donné de nous aider, comme vous êtes certain d'avoir le nôtre en toute occasion. Un autre avantage, c'est que peut-être nous sommes plus unis et plus en accord que vous; et je crois que le frère aîné pourrait profiter de l'exemple du plus jeune à cet égard, quoique ce dernier ne soit qu'en bas âge et peu expérimenté. A regarder le passé et à le comparer au présent dans l'Acadie, l'élément français y a fait un progrès étonnant dans un très court espace de temps. Il n'y a que quelques années passées, on nous accusait de rétrograder au lieu d'améliorer notre condition; mais le récent progrès démontre que s'il y eut un pas en arrière, ce ne fut que pour mieux illustrer le proverbe "qu'il faut reculer pour mieux sauter." Nous avons fait le premier saut et avec un élan qui a donné du branle à notre avancement. Et nous ne sommes pas destinés à nous arrêter là. On a vu surgir au milieu de nous deux excellents collèges français, celui de Saint-Joseph dont je vous ai déjà parlé, et celui de Saint-Louis, fondé en 1871, par le dévoué et infatigable prêtre acadien le Rev. monsieur Richard. On a vu se réveiller l'amour de l'étude chez ceux qui étaient habitués à regarder l'ignorance comme leur juste partage; on a vu s'implanter dans les cœurs de nos bons et braves paroissiens une plus juste appréciation de l'importance de l'éducation; on a vu que les places et les positions influentes pouvaient nous être ouvertes, comme elles sont accessibles aux autres, et de plus, que les nôtres sont tout aussi capables de servir les leurs dans ces emplois, que l'est un étranger. Nous avons raison de croire que par le passé cette vérité n'a pas été reconnue. Pour guérir les maux, il faut d'abord les connaître, et c'est pour cela que j'aime, au milieu des réjouissances, à signaler que lors de la Confédération, nous fûmes malheureusement oubliés, pas un seul de notre nationalité n'ayant été alors appelé à remplir aucune des nombreuses positions publiques créées par ce changement. Le Sénat fut rempli sans qu'il fût question de nous, le service civil à Ottawa, prit son nombre complet sans qu'on réclamât un seul des nôtres; l'inauguration du chemin de fer Intercolonial, avec ses nombreux emplois, fut faite sans appeler un des nôtres à y donner ses services; et dans les nominations au Nouveau-Brunswick, occasionnées par cette union, notre absence y fut tout aussi marquante. Dans la constitution même on eut soin de protéger les intérêts des minorités des deux plus grandes provinces, sans songer à la minorité du Nouveau-Brunswick. Espérons qu'aujourd'hui, que l'on nous connaît mieux, ces choses ne pourraient pas se répéter. Je parle ici de ces petits maux afin que nos médecins politiques les connaissent quand ils seront

appelés à les traiter. Au reste, en vous déclarant ici tous les membres d'une seule et même famille, c'est dans le but, j'espère, que les plus forts aident aux plus faibles, que les aînés tendent la mains aux plus jeunes et leur aident à porter leurs fardeaux et à améliorer leur condition.

" C'est à ces moyens que le monde entier vous reconnaîtra comme les protecteurs des Acadiens, c'est à ces signes d'intérêt et de sympathie que nous reconnaîtrons que nous pouvons tous ensemble travailler pour arriver à ce bel avenir qui doit être l'objet de nos vœux les plus ardents."

La Convention entend ensuite le Rév. Père Bourgeois " Sur la situation présente et l'avenir des Acadiens."

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESSEIGNEURS ET MESSIEURS,

" L'honneur qui nous est décerné aux séances solennelles de cette imposante Convention, prend pour moi, acadien, la forme d'une tâche difficile, délicate et nouvelle. Jeune zélateur d'une œuvre encore à ses débuts mais relativement vieillie par les mécomptes de tout genre, mon devoir comme juste appréciateur des faits présents et de leur portée future, est devenu une question très-grave, un calcul sérieux comme le cercle instruit qui m'écoute, une étude lente comme le progrès qu'il nous a fallu suivre en remontant les trois siècles de notre existence nationale. Oui, messieurs, le peuple acadien a vécu près de trois siècles,—si toutefois il a toujours vécu. C'est le plus vieux groupe européen de l'Amérique du Nord ; ajoutons qu'il n'a pas été le moins éprouvé. Cependant un jour son étoile brilla, c'était au jour de la naissance coloniale. Ce lustre, il est vrai, ne dura pas: on vit l'étoile pâlir et s'obscurcir, reparaître et s'effacer : mais elle avait brillé. Car les plans de notre existence au Nouveau-Monde furent grands, et nos fondateurs premiers, barons, gentilhommes et chevaliers qui venaient se partager au milieu de la forêt des fiefs supérieurs et féodaux, entretenaient un projet digne de leur rang et de leurs efforts. Leurs vues étaient de fournir à la mère-patrie un territoire convenable à l'établissement de ses hiérarchies au dix-septième siècle. Quelle est la main qui a entravé dans ses ramifications premières le travail d'expansion rêvé par Poutrincourt, d'Aulmay et Razilly ? Notre histoire l'a redit, nul de vous ne l'ignore ; nous ne le répéterons pas. Car notre histoire n'est pas le livre d'un orateur : elle renferme des scènes et des actes, des tortures et des tyrannies qui répugnent à la tribune d'aujourd'hui, à la modération du 19ème siècle. Vue à travers le mirage de l'éloquence, elle révolterait souverainement : soustrayons-la à ces influences trop dangereuses. C'est le livre mystérieux d'Ezéchiel *in quo scriptæ sunt lamentationes et carmen et væ*, où sont inscrits des plaintes lugubres, des cantiques et des malédictions : qu'il soit réservé à la froide réflexion du lecteur à domicile, tout au plus pour le paisible entretien du foyer. Est-ce à dire que nous craignions l'opprobre pour nous-mêmes ? que nous devions passer l'éponge sur les taches de

nos annales pour établir notre honneur et sauvegarder notre intégrité? Point du tout. Nos fronts ne rougiront jamais de la conduite de nos pères; ah! certes, au contraire; leur valeur d'autrefois sera la table de pierre livrée à nos études et à notre profit pour l'avenir. Les générations qui s'écoulent et celles qui vont suivre y puiseront toujours des leçons instructives au triple point de vue de la force morale, du devoir et de la foi. Si nous sommes encore voués à l'adversité, ces modèles seront nos guides; si un jour nous devons jouir d'une ère de prospérité, il nous enseigneront, par leurs mesures de paix et de ferme conciliation, à revendiquer la place et le respect qui nous sont dus en vertu de notre première occupation du sol et et de la loyauté qui nous caractérisa dans la suite. L'épreuve de l'Acadie a été trois fois séculaires; l'époque qui a précédé la nôtre a été une époque de luttes sans trêve, mais nous laissons l'histoire de ces épreuves et le narré de ces luttes aux archéologues de notre nation. Quant à nous, sans ouvrir les pages du passé, nous allons aborder la grande étude proposée à nos considérations, "la situation présente des Acadiens dans les provinces maritimes et l'avenir qui leur est réservé au cours du progrès et de l'avancement des peuples sous l'influence d'une extension libre parmi des races hétérogènes et sous l'élan d'une répartition judicieuse à l'endroit des charges et des emplois publics dans nos provinces respectives.

"Quand on étudie la situation générale d'un peuple, il faut passer en revue toutes les marques essentielles que la civilisation chrétienne imprime à la société moderne; il faut envisager les trois développements qui composent l'intégrité d'une nation—le mouvement intellectuel, matériel et moral. Chaque peuple de la terre, qu'il soit mogol, épirote ou turc a son culte ses coutumes et ses aptitudes privées; c'est l'historien qui les esquisse à la lumière des faits, et qui burine sur le blason du temps les traits caractéristiques de ces dynasties et de ces sectes qui se succèdent sur la surface du globe. Quelle est donc la propriété distinctive que nous pouvons appliquer aujourd'hui au petit peuple acadien et qui peut le distinguer des autres par la spécialité de ses attributs? Parcourons ce triple état intellectuel, matériel et moral; chaque sphère nous fournira des renseignements plus que suffisants pour traiter notre sujet autant à la hauteur des exigences qu'à la faveur de la vérité.

"De nos jours, messieurs, on a beaucoup ridiculisé la langue des Acadiens, mais on l'a fait sans malice; quelques-uns ont attribué à l'inaptitude leurs retards dans le progrès, d'autres ont consigné leur simplicite à la page des proverbes; plusieurs ont poussé leurs remarques à ce point qu'il est urgent de nous réhabiliter dans l'opinion générale en exposant, dans un vrai centre de lumière, notre position relative qui, à part quelques nobles exceptions, entr'autres M. Rameau, nous semble être demeurée imcomprise.

"Issus par ligne nobiliaire et directe de la nation franque, la plus intelligente des races de la terre, nos pères imbus, voire même obstinés, dans leurs principes d'antique gloire nationale et gauloise, visèrent, dans toutes les circonstances, à conserver leur langue. Placés par la cession à l'Angleterre sous le contrôle direct de leurs

vainqueurs, tant dans le commerce que dans les relations communes de la vie, il n'est pas étonnant, qu'au contact habituel d'un idiôme étranger, ils aient adopté un tour, une expression qui, dans la langue française, faisaient défaut à leur mémoire ou manquaient à leurs connaissances. Isolés sur une terre étrangère, à la merci de leurs seigneurs et de leurs maîtres, privés des secours de l'instruction et des leçons du foyer, ils n'en ont pas moins gardé jusqu'aujourd'hui, comme un legs précieux, la langue de Henri IV, introduite sur notre sol. Jetez un regard, messieurs, sur ces portions de peuples qui, détachées du vieux monde, sont venues s'implanter sur le sol du nouveau continent et dites-moi quelles sont celles qui, après trois siècles d'abandon et de servage, pour ainsi dire, ont conservé leur langue plus intacte que la nôtre. Pour nous, l'instruction ne compta pour rien, car pendant deux siècles nous n'eûmes pas d'écoles, mais le peuple acadien comme tous les peuples sortis du sein de la France, avait des convictions que l'étranger ne pouvait pas étouffer, que le temps ne pouvait ébranler et que l'isolement même ne put jamais affaiblir. Voilà ce qui a sauvé notre langue. Aujourd'hui l'époque du danger est passée, voilà nos maisons d'éducation qui s'élèvent comme des phares lumineux pour éclairer notre horizon ; animées de l'esprit de leur mission, elles ne cesent de diriger leurs efforts là où les besoins domestiques, nationaux et religieux requièrent leurs services avec le plus d'empressement.

" Pour notre langage, il est vrai, comme pour les autres ressorts distinctifs que nous avons à faire mouvoir, nous avons fait peu d'améliorations, messieurs, depuis un quart de siècle. Par contre, nous avons prêché l'encouragement, car c'était une mesure nécessaire pour établir la confiance dans nos rangs, pour faire croire à la mission de notre peuple et à son avenir providentiel. Aujourd'hui l'œuvre est faite ; il ne reste plus qu'à élaguer ces fausses traditions reçues, acceptées par la bonne foi, qu'à éliminer ces productions de tout genre patentées à l'étranger : nous les renverrons à leur source. Nous avons un journal " le Moniteur Acadien" de Shédiac ; c'est l'ami dévoué de notre peuple : il a les profondes sympathies de tous les Acadiens bien pensants. Avec la conscience de son devoir et de son titre, il se fait notre Aristarque ; espérons qu'il nous continuera ses bons services à l'avenir : *fiet Aristarchus*. Comme par le passé, il retracera avec fermeté devant les yeux de ses lecteurs, les défauts de notre administration domestique, agricole et commerciale, nous indiquera, en même temps, les moyens que l'expérience a consacrés à ces diverses industries pour assurer leur développement particulier.

" Mais ce journal, à l'égal de nos maisons d'éducation, de notre agriculture et de notre commerce, rencontre chez nous certains obstacles qui paralysent les efforts les plus constants, et qui, faute d'émulation intéressée, et par défaut d'encouragement nécessaire paralysent l'ensemble de nos travaux comme Acadiens-français. La première pierre d'achoppement, c'est notre situation matérielle. Dans un état de séquestration tel que celui dans lequel les circonstances nous reléguèrent forcément, il fallut jadis nous humilier,

nous taire et nous résigner. Jusqu'à ces dernières années, quoique des travaux immenses aient été faits pour le dessèchement de nos marais, pour l'amélioration de nos champs, cependant nous n'avons pu, par manque de connaissances, baser nos procédés agricoles sur l'expérience et l'emploi simultané des procédés contemporains. Les terres que l'administration provinciale nous a octroyées après l'exode de 1755 ont été mises à profit seulement selon les lois de l'ancien système d'agriculture légué par nos ancêtres. Des initiateurs généreux, autant parmi le clergé que parmi les autres professions de la province, ont encouragé, il est vrai, la colonisation et l'agriculture depuis plusieurs années et ont obtenu des succès marquants, mais cela sans un corps d'organisation régulier. Bien d'autres agriculteurs flagellés sous le moindre prétexte de dettes par nos tribunaux qui ne sont pas ceux de Rhadamante, voient leurs terres enlevées à leurs droits et vont chercher dans les carrières et dans les mines leur avenir ainsi que le soutien de leurs familles.

" Un autre obstacle qui enraye notre avancement national, c'est cette langue étrangère qu'il faut apprendre parfaitement à tous nos hommes de profession, spécialement à tous nos jeunes gens qui débutent ou se destinent à la carrière commerciale. Quoi qu'il en soit, nous nous soumettons à ce laborieux sacrifice. Nous ne demanderons jamais ces efforts aux populations qui nous entourent ; elles en sont incapables. Seule, l'intelligence de la race française peut suffire à ces tâches multipliées ; elle accroît ses labeurs, gagne les mêmes succès et conserve en même temps les traditions tout intègres de la mère-patrie. En dépit de tout cela, notre commerce, grâce à l'Intercolonial, est en voie de réussite. Quand cette dépression commerciale qui, dans l'espace de cinq ans a presque ruiné l'Amérique du Nord tout entière, aura fait cesser son influence délétère, l'Acadien, comme les autres, pourra mettre la main à l'œuvre dans l'espoir de voir luire de meilleurs jours.

" Quoi qu'il puisse advenir le peuple Acadien est un peuple résigné et chrétien. Placé dans l'alternative de la richesse et de la conscience, il ne transigera jamais avec son devoir, il ne faiblira jamais dans la fidélité qu'il doit à son Dieu. Pendant trois siècles, il a été pauvre, prolétaire ; jusqu'à ces derniers temps, il a été privé de tout, même des sympathies à l'extérieur à défaut de secours : il n'a eu pour guide que l'étoile de sa foi, pour consolations que les douceurs du ciel. *Lucerna pedibus meis verbum tuum et lumen semitis meis.* Voilà le témoignage que peut s'attribuer le noyau de notre petite race acadienne. Comme l'armée de Judas Machabée, il sembla meilleur à nos pères de mourir dans le combat que de voir les maux de leur nation et la destruction des choses saintes : *Quoniam meliûs est nos mori in bello quâm videre mala gentis nostræ et sanctorum.* S'il plut à Dieu de les éprouver dans leurs biens, Il a su, dans ses desseins de miséricorde, fortifier par la voix de ses missionnaires ces cœurs que l'abattement et les déboires poussaient vers la démoralisation, s'ils n'eussent été ainsi soutenus. Quand le clergé de la vieille France ne put offrir à notre cause le zèle de ses apôtres et

de ses prêtres, notre allié le Canada se chargea de la desserte de nos missions abandonnées. Du sein de cette ville de Québec, la première en date après la fondation de Port-Royal, du sein de cette institution qui, pour la première fois peut-être, retentit publiquement de la voix d'un enfant de l'Acadie, des murs de cette maison d'éducation, la plus ancienne de l'Amérique, sortirent les ouvriers du Christ qui se dirigèrent dans les provinces maritimes pour porter à nos populations délaissées le pain du chrétien, la consolation de l'orphelin et de l'opprimé. Assurément, aujourd'hui, Canadiens-Français, les Acadiens qui se sont rendus à votre appel sont heureux de visiter ces lieux où se forma leur clergé depuis un siècle. Oui, bien aimés compatriotes, c'est ici que l'on confia à nos Couture, à nos Gagnon, à nos Gauvreau et à nos Lafrance la mission de veiller à notre foi et je vous prends à témoin de notre fidélité aux enseignements qu'ils nous ont si généreusement prodigués.

"Notre salut temporel et national même fut toujours l'œuvre entière de notre religion. Souvent le spectre glacé du désespoir a pu conseiller à nos ancêtres le crime et la vengeance, mais la foi surgissait devant eux et s'inclinant, elle murmurait à leurs oreilles : *Testis in cœlo fidelis.* Quand notre force fut abattue par le fardeau de l'infortune, quand nos pieds furent déchirés à toutes les pierres du sentier, à toutes les ronces du chemin, et quand notre œil désolé fut las de ne rencontrer jamais cet horizon perdu de notre enfance, l'espérance et la foi, comme la Samaritaine au puits de Jacob, s'offrirent pour nous présenter l'urne qui désaltère, et s'inclinant devant nous, elles firent entendre à notre oreille ces mots consolateurs : *Testis in cœlo fidelis.* Cette foi vivace de nos pères n'a pas péri avec eux ; ils l'ont transmise à leur postérité comme un don d'en haut, le seul qui leur était resté intact dans l'épreuve. Les Acadiens l'ont conservée, cette foi de leurs devanciers ; ils l'ont entretenue par une conviction innée que Dieu accorde aux nations providentielles. Aucun peuple sur la terre ne témoigne au clergé de l'Eglise Romaine plus de confiance, d'attachement et de respect que ces fils de Poutrincourt, car ils savent que les envoyés du Christ sont les dépositaires de la foi, cette rosée bienfaisante qui féconde les œuvres de l'humanité. Aujourd'hui comme autrefois, ils ne sauraient oublier que c'est Lui qui a fait naître d'un seul homme toute la race des hommes, comme le dit Saint-Paul aux Athéniens ; qui leur a donné comme demeure toute l'étendue de la terre, ayant marqué les bornes de l'habitation de chaque peuple. Ils ont cherché Dieu, ils ont tâché de le trouver au milieu de leurs tribulations, sachant que c'est Lui qui donne aux nations comme aux individus l'être, le mouvement et la vie. (1)

" Nous allons maintenant reporter nos regards, Messieurs, sur ces générations qui s'avancent et nous essayerons de crayonner avec le pastel de la conjecture l'avenir qui semble réservé à l'Acadie au cours favorable des faits. Quand Dieu fait surnager des fragments de peuple à des naufrages aussi multipliés que les nôtres, quand il fait survivre cette même race aux proscriptions, aux com-

(1) Actes des Apôtres.

bats et aux exactions de toute sorte, il n'est pas illusoire de juger qu'il lui réserve tôt ou tard un rôle important dans le concert des nations. Aujourd'hui pour les Acadiens, le fleuve a franchi sa cataracte, selon l'expression d'un poète, le flot s'apaise, le bruit s'éloigne, la confiance publique coule dans un lit plus large ; l'avenir s'annonce et il s'annonce libre et fort. Fussions-nous accusés de grossir les objets, d'exagérer les espérances et d'embellir la situation sur la toile de l'idéal, nous ne cesserons d'affirmer que nous entrevoyons à courte distance un avenir relativement brillant pour la famille acadienne. Ce n'est pas que nous croyions à la corne d'Amalthée, là-dessus, nos espérances sont on ne peut plus rétrécies ; mais étant données certaines conditions dont l'existence est très probable, l'Acadie aura ses gloires par indemnité pour ses opprobres. Aujourd'hui une jeunesse intelligente, active et studieuse s'avance avec gravité, avec prudence, mais avec fermeté ; les nécessités de la patrie lui révèleront sa mission ; les grands besoins qu'elle rencontrera sur sa route la mûriront avant l'âge. Est-ce à croire que ce réseau tout formé, tout préparé pour la lutte aille rester inactif en face du rôle qu'il doit accomplir ? Non, certes, assurément non. Assurés du patronage canadien, ces jeunes gens en profiteront pour relever et encourager le commerce, l'industrie, l'agriculture, les lettres et les sciences, les études du génie civil, enfin toutes les branches d'amélioration qui composent le progrès des peuples. Au fur et à mesure que l'éducation se répandra parmi leurs rangs, la langue sera épurée des anglicismes qui la couvrent, et quand les cercles français auront été définitivement établis en divers points de la province, la population acadienne fera reconnaître son existence, voire même son influence, au-delà des limites qui nous sont fixées.

" Il y a un décret divin qui, cent ans après l'exode de 1755, permit à un zélé missionnaire de cette ville, le Révérend Messire Lafrance, de jeter, en 1855, les bases d'une institution qu'on appelle aujourd'hui le collège de Saint-Joseph de Memramcook. C'est lui qui en avait conçu l'idée, il en prépara les voies, il en chercha les éléments, mais ce fut tout : comme Moïse sur le versant du Nébo, il ne devait pas mettre le pied sur le sol de promission ; Dieu ne le destinait pas à l'exécution de ce projet. Dans le temps, il lui fut suscité un digne et généreux remplaçant et cet homme, le père des Acadiens, c'est le Révérend Père Lefebvre, présent aujourd'hui à cette auguste convention. D'autres maisons ont pris naissance depuis cette époque ; toutes, elles portent un même emblème : Religion, justice et patrie. Messieurs, est-il possible que la même Providence qui a créé ces œuvres pour le bien ne veille pas à leur conservation, n'accorde pas aux descendants de Rezilly les moyens matériels pour subvenir à leur entretien et à la progression de leur marche ? Ce serait une anomalie, or il n'y a rien de tel dans les conseils d'en haut. La marche de la Providence n'est pas assujétie à des conséquences décevantes. Demain, à l'heure marquée, elle saura tirer la conclusion d'un principe qu'elle a déjà posé hier. Elle a ses droits et ses privilèges dans le temps comme dans l'éternité. Bien mieux que les dieux d'Homère, elle marche à l'aise dans l'espace, et d'un

jour, elle peut combler de la richesse de ses faveurs la nation que jadis elle aurait éprouvée par des revers.

"Aux vues de la Providence qui se manifestent à notre égard, au zèle de la jeunesse éclairée qui débute, joignons aussi les sentiments élevés et patriotiques de notre population tout entière. Parcourez nos paroisses, demandez au mineur, au laboureur, au pêcheur, au marchand, à tous ces hommes qui dépensent les années de leur vie aux travaux les plus pénibles, demandez-leur s'ils croient au réveil et à la prospérité futurs des Acadiens, et tous aujourd'hui avec l'accent d'une conviction inexplicable, d'une assurance intime, vous répondront : Oui, la France reviendra, la France reviendra. Si quinze ans d'instruction et d'enseignement éclairés ont déjà infiltré dans les masses populaires des éléments d'espérance aussi profonds et aussi vifs, il n'est pas improbable que l'horizon qui va paraître soit un horizon de vie. Depuis dix ans seulement, nous nous sommes acheminés peu à peu vers les degrés du pouvoir : pour les Acadiens, c'était la décade des grands risques, car précédemment on avait méconnu nos aptitudes. De nos jours, lorsqu'au barreau, à la chambre comme parmi tous les autres corps professionnels, les preuves de l'intelligence et de la probité acadienne se sont fait manifestement apprécier par le public impartial, il ne nous reste qu'à revendiquer énergiquement la quote-part qui nous appartient en justice dans la distribution des charges publiques. Quand nous aurons organisé d'une manière plus régulière des centres d'action, des comités exécutifs qui s'empareront de nos intérêts et qui les favoriseront par combinaison de travaux, par l'influence de leur nombre et de leur position sociale, alors nous saurons bien faire sentier à la justice. Une entente très prochaine nous conduira, je l'espère, à ces résultats importants, car tous tant que nous sommes, nous voulons de meilleurs jours pour la patrie de Poutrincourt. Or, cette détermination nationale deviendra par le fait un acheminement non équivoque vers des succès relativement grands, car comme l'a fort bien dit Sénèque : *Pars sanitatis velle sanari fuit.* Vouloir guérir est un pas fait dans les voies de la guérison.

"Maintenant, après vous avoir exposé la situation présente et mes idées problématiques sur l'avenir des Acadiens, il me reste encore, au nom de la députation acadienne, un dernier mot à vous communiquer, c'est le mot de remercîment. C'est l'expression de gratitude que nous avons à formuler envers le bienveillant comité de Québec qui, de loin, nous a si chaleureusement tendu les bras. Canadiens-français, cette courtoise invitation aux Acadiens pour votre grande réunion nationale fera époque dans notre histoire. Aussi nombreux que nous pûmes l'être, autant qu'il nous a été possible de le faire, nous nous sommes rendus à cette fête solennelle. Sans doute, des quatre vents de la Puissance, des quatre coins de l'Amérique, il vous est arrivé des amis tous sincères, des cœurs sympathiques, frères par le sang et le sol : aucun ne remportera d'ici de meilleurs souvenirs, des sentiments plus profonds de reconnaissance et d'attachement à votre égard que le petit groupe qui représente ici notre peuple acadien. Demain nous partirons, nous re-

tournerons à nos foyers, mais nous laisserons dans votre capitale l'acte authentique de notre union scellée aux destinées de votre patrie. Nos coutumes, nos traditions, notre histoire et notre nom : telle sera l'Acadie ; mais notre commerce et nos industries, notre littérature et notre langue s'inspireront à vos sources et se modèleront sur vos travaux. Acadiens et Canadiens, nous sommes issus d'une souche commune, la France aux œuvres de Dieu : *Gesta Dei per Francos.* Nos DeMonts et Poutrincourt, vos Champlain et Pontgravé, ces gentilshommes pionniers d'un siècle tout chevaleresque, se pressèrent la main en signe d'union avant d'entrer dans nos forêts vierges. A travers les vagues de l'océan, ils mesurèrent leur grande mission et jurèrent, par leur hommage pour le Béarnais, de se rester fidèles aux épreuves de l'avenir. Messieurs, le fondateur de votre ville compta parmi nos fondateurs de Port-Royal, c'est là qu'il conçut l'idée d'aller fixer ses travaux à la capitale actuelle de votre province. Toujours les intérêts de l'Acadie et du Canada ont été appréciés et ressentis d'une manière réciproque par les populations de nos deux colonies respectives. Il y a près de deux cents ans, M. de Grand Fontaine, les sieurs de Chambly et de la Vallière prirent le chemin de l'Acadie pour braver le feu des Bostonnais et pour défendre nos droits de pêcheries violés par l'Angleterre. Que ne fit pas M. de Meulles lorsque les incursions du colonel Dungan écrasaient nos populations décimées ? Quelle sympathie n'excita-t-il pas en notre faveur aux yeux de vos compatriotes et de la France ! Et M. de Saint-Vallier, en 1686, et M. Petit, en 1690, et plus tard Mgr Plessis ! Ah ! quelle sollicitude toute fraternelle ne trouve-t-on pas dans nos rapports, pourtant si distancés, à ces jours de combats ! Qu'il nous soit donc permis, dans cette belle occasion, de renouveler au nom de nos compatriotes cette alliance des autres siècles. Car, côte à côte, au nord d'un même continent, tous deux, peuples survivanciers à des changements désastreux, à des infortunes répétées, la Providence nous veut unis sous le même égide de la foi, de la langue et du progrès matériel, intellectuel et moral. Nous sommes les faibles, vous êtes les plus puissants : il ne vous en coûtera rien sinon un intérêt plus spécial envers nos groupes acadiens, un coup de main prêté dans l'occasion pour le redressement de nos griefs et l'acquisition de nos droits aux termes de la constitution qui nous régit. Ce ralliement, nous l'espérons, rencontrera l'adhésion universelle de deux peuples qui se soutiennent même depuis longtemps ; la Convention mettra le sceau à cette alliance, cette dernière sera un fait accompli. Alors sera donné le vrai réveil des Acadiens ; appuyé sur votre bras, guidé par vos sentiers, notre jeune peuple grandira autant à l'ombre de votre protection que sous l'élan de son énergie particulière de sa vaillance et de sa foi."



R. P. A. CREVIER, C. S. C.,

DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ-SŒUR

Du Collège de St-Laurent et Préfet des Etudes. Membre Honoraire.



R. P. A. ROY, C. S. C.,

NAGUÈRE DU COLLÈGE ST-JOSEPH.

Maintenant Supérieur à St-Laurent. Membre Honoraire.



R. P. J. E. ST ARNAUD, C. S. C.,

NAGUÈRE DU COLLÈGE ST-JOSEPH.

Maintenant à la Côte-des-Neiges.

Ce Révd. Père est l'auteur des doctes "*Causeries agricoles*" actuellement en voie de publication sur le *Moniteur Acadien*.



RÉVD. F. X. COLLERETTE,

CURÉ DE QUACO, N.-B.

Autrefois au Collège St-Joseph.



RÉVD. PÈRE BAZOGE, C. S. C.,

MEMRAMCOOK.

Médaille de la guerre de Crimée ; il assistait à la prise de Sébastopol.



R. P. L. J. O. LECOURS, C. S. C.,

MEMRAMCOOK.



R. P. J. B. CHOINIÈRE, C. S. C.,

Comptable et Professeur de Classe d'Affaire, Collège St-Joseph.



R. P. P. LAROCHELLE, C. S. C.,

Curateur du Musée acadien et gardien de la bibliothèque des professeurs. Collège St-Joseph.

LA LANGUE FRANÇAISE.

LA langue française, c'est un diamant d'un prix inestimable c'est une œuvre d'art travaillée par les siècles, d'une beauté à nulle autre pareille. Tout le monde l'admire, elle charme tout le monde, bien qu'elle ne livre ses secrets qu'à un petit nombre ; il faut être amoureux d'elle, l'aimer beaucoup, lui faire longtemps la cour, et elle ne se donne qu'à celui qui sait la vaincre par un labeur persévérant et une longue constance ; mais quels trésors elle révèle à ses favoris ! Sa délicatesse exquise ravit l'intelligence ; elle est tout amour et tout gaieté, pleine de noblesse et d'enthousiasme, accessible aux sciences comme à la fantaisie, à toutes les hautes pensées comme à tous les sentiments dignes ; elle comprend votre cœur et seconde votre esprit. Si vous la possédez, rien ne vous décidera jamais à y renoncer ; vous la garderez comme votre meilleur bien.

Il en fut ainsi de nous. La langue française est un héritage sacré que nous nous sommes transmis de génération en génération. intact et sans souillure, et lorsque nous discourons sur le bon vieux temps, lorsque nous nous entretenons de la France, c'est dans sa propre langue que nous le faisons.

Je dois admettre que nous parlons aussi l'anglais. Notre excuse est qu'il ne peut être mal de savoir plus d'un idiome, et que, pour nous, c'est une nécessité. De la sorte, nous pratiquons une partie des théories de Charles-Quint, qui disait qu'on devait parler l'italien aux oiseaux, l'allemand aux chevaux et aux chiens, l'anglais aux hommes, le français aux femmes, l'espagnol à Dieu. Nous ne savons pas toutes ces langues ; nous ne parlons ni l'allemand aux chiens, ni l'espagnol à Dieu, et nous ne chantons que rarement l'italien aux oiseaux. Mais il est assez vrai que nous parlons l'anglais aux hommes ; c'est le langage des affaires, des comptoirs. Et avec vous, mesdames, nous cultivons le français. Sans vous, l'anglais serait maître absolu du terrain ; j'en conclus que c'est grâce à vous que notre langue est vivante et prospère. On assure, du reste, que vous la maintenez toujours en pleine activité dans vos cercles.

Vous m'en voudriez sans doute, mesdames, de pousser la galanterie jusqu'à vous attribuer exclusivement un mérite que d'autres partagent avec vous : soyons donc juste avant tout et rendons à chacun ce qui lui appartient. D'abord, le clergé, en faisant de la langue française la base principale de son enseignement dans les

collèges où s'instruit la jeunesse, l'a empêchée de tomber en désuétude ou en décadence, et, en prêchant l'évangile en français, il nous a habitués à identifier notre langue avec nos croyances religieuses. L'importance de ce fait n'échappe à personne.

Nous savons ensuite que nos hommes d'état ont eu de tout temps le courage de revendiquer dans nos assemblées législatives les droits de la langue française. En la faisant reconnaître dans les actes officiels, ils lui ont donné l'existence publique.

***

Nous devons beaucoup aussi à notre littérature indigène. Bien qu'elle ne soit pas très considérable, elle a contribué à raffermir notre idiome et à l'incorporer, pour ainsi dire, dans les traditions du passé. Les lettres sont les archives d'une nation, et comme elles se maintiennent au-dessus des sphères orageuses de la politique, elles demeurent toujours l'arche de refuge, l'entrepôt des traditions et des idées dont le peuple s'est nourri et qu'il aime d'instinct à retrouver pour s'en nourrir encore. Tel est le privilège des lettres, et ce qui en fait un grand moyen de conservation nationale. Elles répondent au besoin que ressent tout peuple civilisé de lire et de trouver dans les livres le tableau de sa vie intime, l'expression de ses aspirations, le récit de ce qu'il a accompli. Le peuple doit pouvoir, en quelque sorte, se mirer dans des livres écrits pour lui. Nous sommes assez riches sous ce rapport. Garneau et Ferland ont raconté notre histoire; Crémazie, Fréchette et d'autres nous ont fait une poésie nationale, et plusieurs auteurs ont publié des ouvrages agréables et utiles qui peuvent soutenir la comparaison avec les productions de la littérature légère des autres pays. Parmi ceux-ci on trouve au premier rang l'auteur (1) de *Jacques et Marie.*

Et puis, permettez-moi de le dire, les journaux ont beaucoup fait pour entretenir la langue française toujours vivace au Canada, car en parlant au peuple de ses affaires en français, ils ont doté le français d'un intérêt, d'une importance égale à celle que le peuple attache à ses affaires mêmes. Si l'on interroge le passé, on verra que des journalistes comme MM. Bédard, Etienne Parent, Duvernay père, n'ont pas été des hommes inutiles à la patrie.

Enfin la famille canadienne-française tout entière a montré toujours et partout qu'elle aimait sa langue. Il y a eu des négligences et des défections, mais, à votre honneur, messieurs les Artisans, on constate que ce n'est pas dans vos rangs qu'il s'en rencontre le plus. On vous reproche d'avoir adopté trop de termes anglais pour nommer les choses de votre métier : vous pouvez répondre en demandant que l'on vous apprenne les termes français, et en offrant de comparer votre langage avec celui de toute autre classe de notre société. Vous apprenez l'anglais parce qu'il vous est utile, vous n'en faites pas une vaine parade ; vous n'êtes pas de

(1) M. Napoléon Bourassa, alors président de l'Institut.

ceux qui ne tendent qu'à imiter les manières des autres ; vos femmes et vos filles n'ont pas versé une seule larme, au départ des chefs des bataillons anglais ; en un mot, vous ne cherchez pas du tout à vous *anglifier*. On ne pourrait pas écrire le même éloge indistinctement à l'adresse de tous nos compatriotes.

Je ne voudrais point pousser cette critique au-delà des justes limites. Nous sommes tous attaches à l'idiome que la France nous a légué, et cet attachement est inhérent à notre nationalité, car rien ne reflète mieux le caractère français que la langue française elle-même. Le langage, en effet, est un instrument que chacun manie selon les aptitudes de son esprit ; c'est encore un vêtement qui prend les formes de la pensée et en laisse voir la taille et les contours. Un homme positif, calculateur, n'aura pas une phraséologie imagée, tandis que le poète ne parviendrait jamais à s'exprimer s'il était restreint au vocabulaire d'un homme de chiffres.

Mais si la parole traduit le caractère, il n'en est pas moins certain qu'elle a son charme et ses qualités intrinsèques, et qu'elle peut l'orner, le rehausser, le faire ressortir brillamment ; elle sert dans tous les cas à le perpétuer, parce qu'elle le fixe, pour ainsi dire, sur le papier au moyen de l'impression. Si donc nous sommes restés Français, une des causes en est sans doute que le caractère français est l'antipode du caractère anglais, qu'il se suffit à lui-même, qu'il n'a pas besoin d'aller chercher des modèles à l'étranger, qu'il est énergiquement tranché et tout à fait original, et que, par conséquent, loin de désirer en emprunter un nouveau, nous avons dû avoir une répulsion naturelle pour tout autre ; mais c'est aussi parce que nous parlions une langue magnifique qui seule pouvait s'adapter à ce caractère, et dont nous savions apprécier les richesses incomparables. Ennobli par la langue, l'élément français s'enracine dans les individus ; on reste français parce qu'il y a du bonheur à parler le français.

Cela est affaire de goût ; voyons nos motifs de raison.

I

Passant à un autre ordre d'idées, si l'on examine un peu notre position sur ce continent, on comprendra d'une manière encore plus claire pourquoi les Français du Canada ont voulu avec tant d'énergie demeurer une race distincte et autonome.

Le jour où le drapeau fleurdelisé retraversa les mers et fut remplacé sur le cap de Québec par les couleurs britanniques, ce fut un grand deuil pour les habitants de la Nouvelle-France. Un bon nombre d'entre eux, pour ne pas subir ce changement, quittèrent ce pays que la mère-patrie, gouvernée par une courtisane, ne voulait plus garder. Abandonnés à leurs propres forces dans un complet isolement, ceux qui restèrent se trouvaient dans une position singulièrement critique. Régis par un pouvoir bostile, qu'allaient-ils devenir ? Quelle ligne de conduite devaient-ils suivre ? Devaient-ils abdiquer tout à fait, recevoir le vainqueur à

bras ouverts et s'assimiler à lui ? Nos pères crurent qu'il y aurait eu là de leur part une lâcheté, et ils se dirent : Le sol nous appartient, tenons ferme ; nous sommes des Français, ne cessons pas de l'être ; soyons soumis à l'Angleterre, mais n'oublions pas la France !

Cette attitude ne leur était pas dictée simplement par leurs préférences bien naturelles et légitimes, mais aussi par une raison politique très saine et très éclairée. Ils comprirent que s'ils sacrifiaient leur nationalité, ils renonçaient en même temps à toute mission sur ce continent, et que pour être quelque chose, pour représenter quelque chose ici, ils devaient continuer d'être Français. Devenir Anglais, c'était se mettre à la remorque des colonies voisines ; rester Français, c'était fonder une nation et devenir les mandataires de la France et de l'Eglise Catholique.

Cette pensée est évidente dans notre histoire ; elle en est l'âme, le fait dominant, et elle s'est perpétuée jusqu'à nous. Nous comprenons tous que nous ne pouvons avoir d'influence en Amérique qu'à la condition de personnifier l'idée française.

* * *

Nul mieux que nous ne comprend la nécessité de la concorde entre les diverses nationalités qui se partagent le Canada, et nul plus que nous ne la recherche ; mais concorde ne signifie pas fusion. Autour de nous chacun répète à l'envie : Respect aux croyances, au sentiment national. - Qu'est-ce à dire ? sinon : Respectez-vous vous-même, restez ce que vous êtes ; chacun a son passé, passé respectable auquel il n'y aurait point d'honneur à tourner le dos ; Anglais Irlandais ou Français, conservez vos traditions ; inutile d'essayer à vous absorber les uns les autres ; il vous suffit, pour être tous de bons Canadiens, de vous entendre dans un même désir de progrès et de bien public.

Etre Français, c'est faire souche et fonder une famille nouvelle c'est représenter la France et le Catholicisme : la France ! noble pays qui marche à la tête de la civilisation et qu'une pensée généreuse n'a jamais trouvé indifférent ; la France ! fille aînée de ce Catholicisme qui est la vérité religieuse. Quelle position pour nous digne du respect du monde et qui donne à notre existence un but si élevé ! Quelle mission que celle de continuer de ce côté-ci des mers le rôle de la France en Europe ! Répandre au loin les richesses intellectuelles dont notre langue nous met en possession, propager les fécondes notions de politique renfermées dans les ouvrages de Bossuet, Fénélon, De Maistre, Benjamin Constant, Royer-Collard, Montalembert, Prévost-Paradol, faire connaître cette brillante et substantielle littérature qui va de Racine à Victor Hugo et de Massillon au Père Félix, prêcher cette philosophie spiritualiste des Descartes, des Malebranche et des Ventura, produire des prêtres par centaines.

Cette mission est la nôtre, c'est celle que nos pères avaient entrevue. N'était-elle pas, je vous le demande, assez enviable, assez sé-

duisante, pour entraîner sous un même drapeau des hommes déjà unis par l'amour de la patrie absente, et les décider à se lier entre eux pour la remplir en restant fidèles aux principes qu'elle présuppose? Oui, l'ambition de jouer un rôle si important dans l'histoire d'Amérique a guidé les Canadiens, après la cession comme avant, et leur a fait jurer de toujours garder le souvenir de la France, de toujours entretenir avec elle un commerce d'idées et de relations intellectuelles.

Lorsque Jacques-Cartier entra dans la Baie de Gaspé et mit le pied pour la première fois sur le sol canadien, son premier acte fut de planter une croix, et son second d'écrire sur cette croix ces mots : *Vive la France !* De ce jour le Canada est devenu le représentant de la France et le *fils aîné* de l'Eglise en Amérique. Le temps n'a fait que consacrer notre double dignité, et le sentiment profond que nous avons toujours eu de l'éminence de la mission qu'elle nous impose nous a préservés de ce qui aurait pu la compromettre.

C'est par cette fidélité à nos traditions que nous avons assuré notre avenir. Voyez la Louisiane. Pour une raison ou pour une autre, la population française de cet Etat n'a point conservé sa nationalité, et qu'est-elle aujourd'hui ? Elle a produit des individualités marquantes, sans doute ; mais comme groupe national, elle n'a aucune influence, elle s'est affaissée sur elle-même. Pourquoi ? sinon parce qu'elle n'a pas maintenu les liens qui l'unissaient à la France? Notre destinée est toute différente. Nous avons dans cette immense Confédération canadienne qui s'étend d'un océan à l'autre, une influence considérable et souvent prépondérante comme corps, non pas seulement comme individus Le nom de la France a fait notre prestige et notre force ; ceux mêmes qui ne s'en rendraient pas compte d'une manière raisonnée en sont avertis par les sympathies qu'ils éprouvent tout spontanément pour la France dans la terrible crise qu'elle traverse aujourd'hui. N'en doutez pas, l'intérêt est pour quelque chose dans nos sympathies ; nous sentons bien que si la France est vaincue, non seulement la civilisation et l'Eglise en souffriront, mais que le Canada français aura perdu son principal point d'appui.

Il faut reconnaître que le clergé nous a toujours soutenus dans notre voie. Les ministres du culte, comprenant que nous pourrions servir à la diffusion de la vérité évangélique surtout en étant Français, se sont voués avec d'autant plus de courage au service de notre nationalité en même temps qu'au service des autels. Leurs collèges ont été les foyers de la nationalité canadienne, comme les monastères étaient dans le moyen-âge le refuge des lettres et des sciences, et nous devons admettre qu'un clergé parfaitement organisé, composé d'hommes instruits patriotes et populaires, a dû contribuer pour une large part à nous faire sortir victorieux des luttes que nous avons eu à soutenir. Aussi l'histoire nous dit-elle que Mgr Laval et Mgr Plessis étaient de grands évêques, mais de plus grands citoyens.

Ce sera la gloire du corps clérical en ce pays d'avoir identifié la religion avec nos intérêts nationaux. Nous devons à cette heureuse

alliance de ne point voir ici cet antagonisme entre le clergé et le peuple, cause de tant de désastres en Europe. Lorsque nous disons "le peuple," nous comprenons les prêtres sous cette appellation générale ; les prêtres et le peuple ne font qu'un au Canada : c'est notre bonheur et à la fois notre récompense des luttes généreuses du passé.

Ainsi donc, mesdames et messieurs, obéissant, d'une part, à cette prédilection naturelle qui fait aimer la nation dont on descend, et à cet instinct individuel qui sépare ceux qui diffèrent par l'éducation, la langue et le caractère, et, d'autre part, soutenus par l'ambition noble de jouer un rôle particulier en Amérique, nos pères ont voulu rester Français et profiter, pour y arriver, de toutes les libertés que leur a octroyées l'Angleterre. Les mêmes raisons inspirent à leurs fils la même volonté ferme.

Cette volonté est invincible, car elle vient du cœur du peuple. Ce que le peuple veut, il le peut. Notre passé le prouve. Nous avons traversé des époques moins calmes que le temps présent ; il fut un jour où des fanatiques nous ont attaqués en face, mais vous savez qu'ils ont appris à leurs dépens s'il est facile de changer le sang qui coule dans les veines d'une nation virile. Notre triomphe a été complet : nous le devons à notre énergie, à la conception claire que nous avons toujours eue de nos destinées, et à l'heureuse chance d'avoir été servis par des hommes comme Bédard, Papineau, Lafontaine, Morin, et tant d'autres.

Et si quelqu'un veut savoir maintenant jusqu'à quel point nous sommes Français, je lui dirai : Allez dans les villes, allez dans les campagnes, adressez-vous au plus humble d'entre nous, et racontez-lui des péripéties de cette lutte gigantesque qui fixe l'attention du monde ; annoncez-lui que la France a été vaincue, puis mettez la main sur sa poitrine, et dites-moi ce qui peut faire battre son cœur aussi fort, si ce n'est l'amour de la patrie.

Oui, la France est encore notre patrie. Nous le sentons vivement aujourd'hui qu'elle traverse la plus terrible des épreuves. Vraiment nous ignorions peut-être nous-mêmes la force de notre affection pour la France, et nous ne savions pas que ses défaites pourraient nous attrister à ce point ; on dirait que chaque revers de ses armes nous atteint dans nos personnes ; ses douleurs sont nos douleurs, et Dieu sait avec quelle impatience nous attendons le jour de son triomphe pour chanter l'hymne d'allégresse, jour qui certainement je le crois pour ma part, luira bientôt, quelles que soient les apparences du moment. (1)

OSCAR DUNN.

(1) Vœux inutiles, et quelle illusion ! Que de fois, à l'instar des *Français de France*, nous avons mené Trochu à la victoire et délivré Paris !

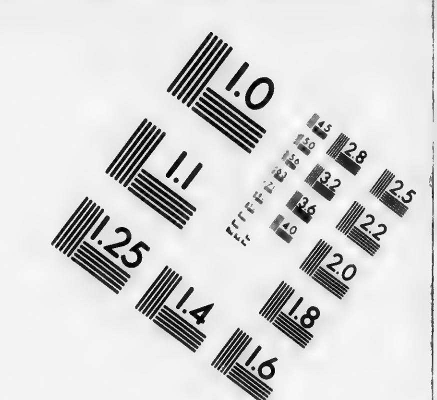
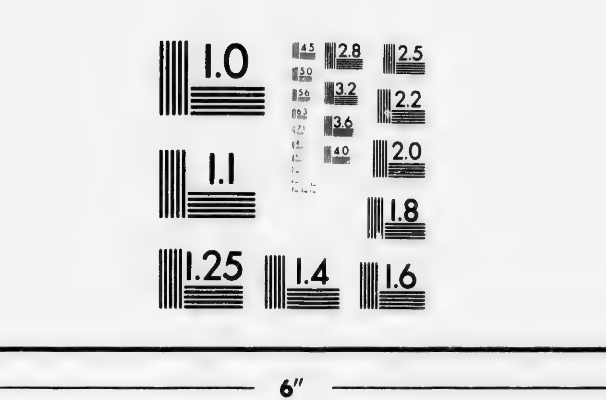


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)




2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
4.0
2.0
1.8
1.1
1.0



LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE AU FORT ROYAL.—*D'après photographie de J. N. LeBlanc, Moncton.*

(Voir page 244)

LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE AU PORT ROYAL.—*D'après photographie de J. N. LeBlanc, Moncton.* (Voir page 24)

CHAPITRE TROISIÈME

SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ

AÏEULE du Sauveur, ô Mère de Marie,
Je veux te célébrer par mes faibles accents.
Allume un feu divin dans mon âme attendrie,
Sainte-Anne, inspire-moi de doux et nobles chants !......

Ta grandeur, ta puissance
Qui peut la mesurer ?
Tes bienfaits répandus au sein de la souffrance,
Dieu seul peut les compter !......

Déjà sur tous les points de la Nouvelle-France
S'élève en ton honneur une flèche d'argent.
Vois de tes pèlerins la foule qui s'avance,
Vois l'infirme à tes pieds, vois le pâle mourant.

Tel vient chercher la vie
Tel autre le bonheur.
On trouve la santé, plus d'une âme est guérie
Et la joie est au cœur.

Tu le vois, cet enfant cher à ton cœur de mère
Apporté de si loin sur un lit de douleur.
Hélas ! depuis trente ans qu'il gémit sur la terre
Si longtemps sans marcher......Quelle triste langueur !......

O puissante patronne,
Tu dis au malheureux
Je n'ai point de trésor, ce que j'ai, je le donne.
Sois guéri !...... je le veux ! !

Le malade soudain, s'est levé sur sa couche......
Un cri part de la foule : il marche ! il marche, enfin !......
Est-il un scélérat qu'un tel instant ne touche ?
Quel aveugle ne voit ici le doigt divin ?

De prodiges fameux les preuves s'amoncellent.
Chaque jour s'enrichit l'histoire de ces faits.
O mère du Sauveur ! les Canadiens t'appellent
Patronne du pays, leur espoir à jamais.

Sainte Anne, qui te prie
Se sent fort, vigoureux.
Protège nos combats, sauve notre Patrie
Du flot tumultueux.

Sauve le Canada de l'hydre maçonnique
Arrache de son sein le germe des erreurs......
Conserve notre peuple heureux et catholique
Et chasse loin de lui les plus sombres horreurs !......

Montre-toi notre Mère.
Guéris-nous de tout mal.
Verse dans tous les cœurs un baume salutaire......
Brise un règne immoral !

O Mère de Marie
Je tombe à tes genoux
Ecoute ma prière, Anne, je t'en supplie,
De tout mal sauve-nous ! ! !

J. M. L.



ECHO DU PREMIER PÈLERINAGE A STE-ANNE DE BEAUPRÉ. (1)

IMPRESSIONS ET SOUVENIRS.

" Rara hora et brevis mora."
De la prière que le moment
est rare et le temps court.
ST-BERNARD.

Ce noble cri, échappé des lèvres de saint Bernard, parlant de la prière, semble trouver aujourd'hui dans le cœur de tous les pèlerins à sainte Anne de Beaupré un écho bien doux et bien digne d'être recueilli. En effet, que les heures sont clair-semées dans la vie, comme celles qu'il nous a été donné de passer au vénéré sanctuaire de Beaupré! Que les moments y furent courts!

Pieux pèlerins, vous le savez, votre pèlerinage ne fut autre chose qu'un court arrêt au milieu d'un délicieux jardin. Sainte Anne, avec ses vertus, sa miséricorde et sa puissance, en faisait tout l'ornement, mais le salutaire parfum que vous en avez rapporté dépasse infiniment tout ce que l'éphémère saison d'ici-bas peut présenter de plus précieux: c'est qu'il est parfois des moments de célestes impressions (tous les âges en fourniront) où

" Malgré nous vers le ciel il faut lever les yeux."

C'est un moment de répit et de même que le laboureur interroge souvent l'astre du jour, lui demandant en quelque sorte d'abréger la durée de son rude travail, ainsi l'homme voyageur, fatigué de la route de la vie, blessé à ses épines cruelles, aime à porter son regard vers le divin soleil de justice. Mais comment y parviendra-t-il, lui dont les yeux ne voient qu'obscurités et ténèbres? Par ce que vous avez fait, généreux pèlerins. Il accoutumera d'abord son regard à des astres moins brillants afin de n'être pas ébloui vis à vis de la Lumière increéée. Que nous sommes heureux, nous Catholiques, de nous servir de ces luminaires vivants pour arriver jusqu'au Trône de notre Dieu; c'est ce que la sainte-Eglise appelle la communion des Saints. Consolante pensée, qui, en nous aidant, nous rend plus facile le chemin de la Patrie.

Les individus, les familles, les paroisses ont leurs Protecteurs; les peuples, leurs patrons et leurs Thaumaturges; les nations leurs sanctuaires pieux. La Palestine a Jérusalem; l'Italie, Rome et Lorette; la France, Lourdes; le Canada a Sainte-Anne de Beaupré. Chaque jour, pendant la belle saison, des milliers de pèlerins, accourus de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, viennent présenter à la mère de l'Immaculée Vierge leurs hommages et leurs

(1) Pèlerinage organisé en juillet 1887 sous les auspices des RR. PP. de Ste-Croix du Collège Saint-Joseph. Un deuxième partit le 10 juillet 1888, et un troisième doit avoir lieu le 26 juin prochain sous la direction des mêmes organisateurs.

vœux. Il était temps que tu vinsses, toi aussi, pauvre Acadie, boire aux fontaines d'eau pure que Beaupré t'a toujours réservées! Assez longtemps tu t'abreuvas du torrent des amères douleurs! Laisse là tes haillons, triste Rachel, et oublie ton long deuil. Sèche tes larmes; car les enfants que tu croyais morts, revivent; les exilés ont entendu tes pleurs: ils reviendront! Viens, avec les fils de ta douleur, étancher la soif de sublimes impressions que la Foi de tes Pères a allumée dans tes entrailles!

Noble famille de l'Acadie, je ne vois point briller sur ta poitrine l'écusson de tes ancêtres: la poussière du champ de bataille, le glaive de la persécution en a arraché les livrées; mais tu restes grande, ô nation, si longtemps désolée! Oui! grande de la véritable grandeur! Tu portes encore haut le Flambeau de la Foi. En lui est toute ta gloire, toute ton espérance! Tu dédaignes tout autre titre, et pourtant, comme ils se pressent en foule autour de celui-là!

Au nom glorieux de sainte Anne toute l'Acadie s'est émue. De toutes ses plages aimées retentit l'alleluia joyeux. Enfin les vœux pieux de tout un peuple vont être réalisables, grâce au noble zèle et au dévouement persévérant des RR. PP. de Ste-Croix. Honneur à vos porte-étendards, Fils de l'Acadie! depuis longtemps déjà, ils se montrent vaillants: Suivez-les, et vous compterez encore des victoires.....

Les voilà donc embarqués, ces nobles croisés d'un autre âge: ils sont au-delà d'un millier de trente-sept, portant à leur boutonnière la miraculeuse médaille de la bonne sainte Anne qu'ils vont honorer et bénir...... Applaudis, beau Canada à cette marche triomphale! Alerte! Canadiens, voici des frères pieux, qui saluent vos rivages la plupart pour la première fois...... Ils sont heureux de vos progrès; ils admirent vos riches campagnes; ils envient surtout l'aimable et ravissante oasis, où ils aspirent à se reposer: Je nomme sans efforts, le magnifique sanctuaire de Beaupré qui montre déjà aux pèlerins ravis ses deux superbes clochers.

Quelle joie sainte et quelle respectueuse crainte s'emparent à la fois de l'âme, quand on aperçoit pour la première fois ces lieux mille fois sanctifiés par les merveilles divines qui s'y sont opérées! Vous en souvient-il, Frères Pèlerins! ce furent vos larmes qui acclamèrent cette nouvelle terre promise! Oh! douces larmes, qui ne voudrait encore les verser?......

Salut! donc, à votre Sanctuaire, ô glorieuse aïeule de Jésus! Ici tout parle de votre grandeur, de votre puissance et de votre miséricorde: les aveugles voient, les sourds entendent; les paralytiques laissent là leur grabat, pour chanter votre gloire; les boiteux leur béquilles, pour servir de trophées à votre maternelle bonté. Salut et bénédictions! c'est un cri de louange onze cent fois répété........

Le terme du voyage va sonner, mais reste encore un sublime hommage à rendre à sainte Anne, digne couronnement d'un aller aussi heureux: la procession! Je la vois, cette foule, pieuse, recueillie, et comme rangée en bataille. Elle est forte devant le Dieu des armées; car elle n'a pour toute arme que le suave encens de la prière et des larmes brûlantes. Elle vient de plages

lointaines amenant avec elle les trésors de la catholique Acadie: c'est ainsi que saint Laurent, martyr, désignait les pauvres, les malades et les infirmes, dont l'Eglise lui avait confié le soin. Venez, membres souffrants de Jésus-Christ, venez verser sur vos plaies le vin et l'huile qui doivent vous guérir! S'il vous manque le Bon Samaritain de l'Evangile, vous le trouverez dans les nombreux prêtres qui vous accompagnent, aussi bien que dans les RR. PP. Rédemptoristes, qui vous reçoivent avec une si généreuse hospitalité. Leur charité bien connue vous introduira jusqu'aux fontaines d'eaux vives, dont ils ont en soin la distribution.

Je me fais comme spectateur, et, rempli de la plus vive émotion, j'admire en silence l'une des plus grandes merveilles de l'amour de notre Dieu, devenu Pain des voyageurs! Mille pèlerins à la fois demandaient cette céleste nourriture; à mille elle fut donnée! Miracle éclatant et sublime de la multiplication du Pain de Vie; quel autre que l'Agneau sans tache pourra assez vous louer auprès de l'Eternel? Pour nous, catholiques, adorons sans comprendre: en cela est le mérite de notre foi.

Mais les anges du Seigneur se sont empressés de porter au ciel le concert de louanges, qui s'élève du sanctuaire pieux. Sainte Anne a accueilli l'encens que la foi de l'Acadie vient de si loin brûler en son honneur: elle ne se laissera pas vaincre en générosité, et des nombreuses grâces, distribuées de sa main maternelle, viendront remplir de joie ou d'espérance le cœur de ses enfants. L'avez-vous remarqué, chers Pèlerins, ce n'est qu'après avoir vérifié cette parole de nos Saints Livres: " cherchez d'abord le Royaume de Dieu et sa justice et le reste vous sera donné par surcroît", que sainte Anne nous montre visiblement sa puissance auprès de Dieu. Depuis trois longues heures déjà vous étiez à Beaupré, et sainte Anne semblait sourde à vos supplications. J'ai même entendu des plaintes qui montaient en désaccord vers le trône de sa bonté, et pourtant, tous les fronts rayonnaient au contact de l'atmosphère embaumée de ces lieux bénis! ces murmures me touchèrent: je croyais presque à des blasphèmes; mais non, c'était une éloquente prière et ce fut M. Etienne Leblanc de Memramcook, infirme depuis 22 ans qui en cueillit le premier les fruits. Oserais-je peindre l'émotion de cette touchante scène?...... je n'en suis pas capable, mais c'est un souvenir, l'une des plus belles fleurs de ce jardin d'un jour; je la cueille en passant.

Vous étiez réunis aux pieds des autels de sainte Anne, écoutant avec avidité l'habile prédicateur rédemptoriste, qui développait avec une rare éloquence ces paroles du Roi-Prophète: " *Mirabilis Deus in Sanctis suis.*" Soudain un homme se lève, fend la foule pressée, s'avance vers l'image de sainte Anne, dépose ses deux béquilles aux pieds de sa Bienfaitrice et d'une voix qu'affaiblissent et son bonheur et sa joie, entonne le commencement de son hymne d'actions de grâces: " *Je suis guéri!*" dit-il. Parole sublime, qui dans sa touchante simplicité, frappa comme d'un trait enflammé le cœur de tous les assistants. " Vous êtes guéri," répéta le prédicateur, " eh bien! marchez, si vous êtes guéri". A cette invitation d'épreuve, le malade monte d'un pas ferme les degrés du sanctuaire et tombe

à genoux, pour remercier son céleste médecin, par laquelle Dieu venait d'opérer un prodige. Le malade était guéri et de ses yeux coulaient de brûlantes larmes d'attendrissement et de reconnaissance. Gloire à sainte Anne ! s'écria le prédicateur. Actions de grâces à sa bonté ! La foule ivre de joie et d'émotion, n'y peut plus tenir. A son tour, elle tombe à genoux, et mille poitrines se soulèvent à la foi pour pleurer, pour aimer et pour bénir ! ! ! Jamais je je n'avais vu un spectacle si saisissant ! Jamais tressaillement plus profond n'avait fait vibrer les cordes de mon âme !

Le Très-Haut venait d'envoyer par le ministère de sainte Anne un éclatant rayon de sa puissance, et ce rayon bienfaisant relève la fleur qui s'incline sous sa tige. L'Esprit Saint y ajoute la bénigne haleine de son souffle divin et la douce rosée de sa grâce, et, mille âmes s'enivrent à la fois dans la contemplation des merveilles du Tout Puissant !.........

Qui des pèlerins, n'a déjà gravé dans son cœur ces touchants souvenirs ? Il en est d'autres encore ; car à part cette cure miraculeuse, votre foi, frères pèlerins, a fait descendre du ciel de nouveaux prodiges :— Deux dames furent guéries pendant la vénération des précieuses reliques de la sainte. Un autre infirme de Bouctouche (dont j'ignore le nom) qu'une maladie de nerfs retenait sans cesse courbé vers la terre, et qui ne s'était pas servi de ses mains depuis plusieurs années, retrouve dans l'eau miraculeuse de Beaupré la souplesse quasi de ses premières années ; depuis cette époque j'apprends que ses forces lui reviennent rapidement. Honneur à sainte Anne ! — Je connais encore plusieurs faits de ce genre, mais faute de détails, je m'abstiens d'en parler, laissant à la reconnaissance des intéressés de les faire connaître.

J'ai vu votre foi, pieux pèlerins, j'ai admiré votre piété et j'ai été touché de votre gratitude ! Sainte Anne vous en a bénis. Il ne vous reste plus maintenant qu'à vous arracher des hospitalières rives qui vous ont si bien accueillies, pour regagner vos propres rivages. Hélas ! faut-il si tôt vous quitter, baie tranquille et sûre, pour nous livrer de nouveau au courant fugitif de la mer du monde, si fertile en naufrages ! Nous te laissons à regret, vénérable cité de Sainte-Anne, mais reste dans nos cœurs l'espérance ; car l'Acadie connaît maintenant l'étoile, qui nous reconduira vers Toi.

A part l'espérance, les mille pèlerins du 5 et du 6 juillet remportèrent sur leurs rivages le plus riche et plus précieux souvenir qui puisse se rêver. Daigne ce souvenir de sainte Anne et de ses bienfaits embaumer aujourd'hui, demain, toujours, leurs paisibles foyers ! Pour moi je répète encore : Gloire à sainte Anne ! et Honneur à ceux qui ont contribué à nous la faire mieux connaître !

ARTHUR. (1)

Juillet, mois de sainte Anne.

(1) M. l'abbé Ls de G. LeBlanc, alors ecclésiastique et aujourd'hui curé de sainte Anne, comté de Kent, N. B.

LE DEUXIÈME PÈLERINAGE A SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ.

Les pèlerins.—Le voyage.—Sainte-Anne de Beaupré.—Trois miracles.—Le retour.—Remarques.

Je n'ai pas l'intention de faire un compte rendu complet du pèlerinage acadien de mardi dernier, ni la prétention d'écrire un récit digne de cet événement depuis longtemps attendu. Mais le passer sous silence serait un crime contre l'esprit éminemment chrétien qui l'a inspiré, et contre la foi pure et vive des pèlerins qui l'ont suivi. En effet, ce rassemblement de huit cents personnes de tout âge et de toutes conditions, ce voyage de quatre cent lieues sans trêve ni repos, voyage et rassemblements faits sans sollicitations pressantes ni promesses de récompenses matérielles, uniquement accomplis pour rendre hommage à une sainte du paradis et pour le bien de l'âme, n'est-ce pas là un éclatant témoignage de la profondeur du sentiment religieux de tout un peuple et la preuve évidente que la foi des anciens jours, la foi qui a fait les martyrs, se réveille à un moment donné et existe encore parmi nous? Quel consolant spectacle pour l'avenir de notre pays que cette unanime expression de volonté de suivre la voie de nos pères dans leurs croyances religieuses ?

En route !

Je ne parlerai du voyage qu'à partir de Moncton, point de réunion du pèlerinage. La grande station et ses alentours étaient remplis de monde à deux heures de l'après-midi, mardi. La foule se composait de personnes venues de tous les points de l'Acadie : le Cap-Breton, l'Ile du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, toutes ces provinces comptaient de leurs habitants parmi les pèlerins. Toutes les classes de la société étaient représentées, l'homme de profession, le marchand, l'instituteur coudoyait le fermier, l'artisan, le navigateur. Les riches se mêlaient avec les pauvres les jeunes suivaient les vieux, les forts soutenaient les faibles, tous étaient confondus dans une même pensée, mus par le même sentiment, inspirés du même amour : aller prier sainte Anne.

A trois heures moins le quart, le sifflet de la locomotive se fit entendre, le conducteur cria " en route ! " et le premier train s'ébranla. Le second suivit de près, et ces deux immenses traînées de wagons emportèrent les pèlerins vers l'objet de leurs désirs.

A bord des chars, à part les conversations toutes naturelles entre les voyageurs, régnaient l'ordre le plus parfait et le recueillement le plus édifiant. Dans chaque wagon se trouvait un prêtre qui récitait le chapelet, auquel répondaient les pèlerins. Chacun avait avec lui son livre de prières et s'entretenait de pieuses pensées. Un chœur improvisé pour la circonstance, composé de prêtres, de jeunes gens

et de jeunes filles, allait tour à tour de char en char, chantant les louanges de Dieu par des cantiques appropriés. La voix de tous se mêlait à celle des chantres et c'était un concert unanime qui s'élevait vers le ciel demandant à sainte Anne de veiller sur le pèlerinage. Le cantique suivant, dont la poésie est si douce et le chant si harmonieux, est celui qui revenait le plus souvent sur les lèvres des voyageurs :

Vers son sanctuaire,
Depuis deux cents ans,
La Vierge à sa Mère
Conduit ses enfants.

En touchant la plage,
Nos pères jadis
Lui firent hommage
De ce beau pays.

Sa bonté de Mère,
Depuis ce grand jour,
Garde notre terre
Avec grand amour.

Elle est la compagne
De nos voyageurs :
Les flots, la montagne
Chantent ses faveurs.

Dans chaque famille
Son nom est chanté,
Et toujours y brille
La douce gaieté.

Sous son patronage
Règne avec bonheur
La paix du ménage
Et la paix du cœur.

Comme ont fait nos pères
Aimons-la toujours,
Et de temps prospères
Nous suivrons le cours.

Montrons-nous sans crainte
Ses dignes enfants ;
Sous sa garde sainte,
Marchons triomphants.

Ah ! soyez propice,
Sainte-Anne, à nos vœux ;
Gardez-nous du vice,
Gardez-nous pieux.

Puisque le Saint-Père
A nous vous donna,
Montrez-vous la Mère
De ce Canada.

Si notre voyage
Plaît à votre cœur,
Ce pèlerinage
Portera bonheur.

Bonheur dans la vie,
Près de votre autel ;
Et dans la patrie,
Bonheur éternel ! ! !

REFRAIN :

Daignez, Sainte Anne, en un si beau jour,
De vos enfants agréer l'amour !

Comme ces paroles interprètent bien les pensées des pèlerins émus !

Enfin, nous voilà à Lévis. Nous sommes en route depuis 22 heures, pas un accident à déplorer, tout le monde est heureux d'être près de Sainte-Anne de Beaupré. Deux vapeurs amarrés l'un à l'autre prennent les voyageurs pour les débarquer au lieu du pèlerinage. Nous côtoyons d'un côté l'île d'Orléans, de l'autre les jolies paroisses de Beauport, l'Ange-Gardien et Château-Richer. Sur la route nous rencontrons un bâteau chargé de pèlerins qui reviennent, nous nous saluons en frères d'une même cause.

A SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ.

Au bout de deux heures de marche, le pilote, étendant la main s'écrie : " Voilà Sainte-Anne." Cette parole est accueillie avec transport par la foule ; tout le monde est ému, chacun s'empresse de regarder ce lieu célèbre où s'accomplissent tant de miracles, ce sanctuaire vénéré où tant de monde vient prier ! La procession se forme sur le quai, et, la bannière de sainte Anne en tête, les pèlerins s'acheminent vers l'église en chantant des cantiques.

L'humble village de Beaupré a acquis pendant ces dernières années une grande réputation au Canada, aux Etats-Unis et en Europe, grâce aux nombreux miracles qui ont été opérés par sainte Anne la glorieuse Thaumaturge du Canada.

Beaupré se compose d'une rue principale s'étendant au pied d'une colline couverte d'arbres fruitiers qui se chargent, à l'automne, d'une moisson abondante.

De chaque côté de cette rue s'élèvent les maisons, à deux étages, des habitants du village, et à quelques pas de là, coule tranquillement vers la mer le St-Laurent, dont les eaux bleues relèvent encore la beauté de ce charmant petit village.

Le premier miracle opéré par sainte Anne de Beaupré fut en faveur de quelques marins surpris par l'orage et en danger de perdre leur vie. Ils firent vœu de construire une chapelle en l'honneur de sainte Anne, si cette grande sainte les sortait de cette situation dangereuse.

Leur prière fut exaucée, la tempête s'apaisa, et les matelots mirent pied à terre sains et saufs. En regardant autour d'eux, ils aperçurent au nord les Laurentides, au sud le St-Laurent, et à l'est une petite rivière, maintenant appelée la Ste-Anne, et qui sépare Beaupré de St-Joachim, la paroisse voisine.

Ce fut à cet endroit qu'ils construisirent la première chapelle dédiée à Sainte Anne de Beaupré.

Plus de deux cents ans séparent cet événement de notre époque, et aujourd'hui, à la place de cette humble chapelle s'élève un temple magnifique qui porte le nom de basilique. Sur le sommet de l'édifice sacré, entre les deux clochers se trouve une grande statue de sainte Anne, toute dorée et portant une couronne sur la tête. La grande place en face de l'église contient deux fontaines dans les eaux de laquelle les pèlerins ont grande confiance. A l'intérieur de la basilique, une magnifique statue de sainte Anne orne le sanctuaire. Elle est entourée d'une grille à laquelle les pèlerins infirmes, guéris miraculeusement, suspendent leurs béquilles. A l'entrée, de chaque côté de la porte principale, s'élèvent deux hautes colonnes en étagère disparaissant presque sous le nombre infini de cannes et de béquilles laissées là par les infirmes comme témoignage sensible de leurs guérisons miraculeuses.

Cinq heures et demie sonnaient quand les pèlerins acadiens entrèrent dans le saint lieu, mercredi après-midi. On chanta un Salut Solennel, puis un père Rédemptoriste annonça du haut de la chaire l'ordre et l'heure des exercices religieux du soir et du lendemain : Le soir, à 7 heures, sermon et Salut, confessions ; le lende-

main, à 6 heures, grand'messe, communion, sermon ; à 9 heures, bénédiction des objets de piété et vénération des reliques. Ce programme s'exécuta à la lettre. Le premier sermon fut prêché par le supérieur des Rédemptoristes, homme à la parole vive et éloquente. "Acadiens, dit-il, vous qui êtes venus de huit cents milles pour rendre hommage à sainte Anne, mettez votre confiance en elle : elle vous écoutera. La pêche est pauvre chez vous depuis quelques années, vos barques reviennent vides au rivage. Eh bien ! je sais un moyen infaillible de succès : priez sainte Anne et elle couronnera vos travaux. L'été dernier, je me trouvais dans un endroit éloigné du golfe, afin de traverser sur une île où je devais prêcher une retraite. Je demandai aux hommes d'une barque de me conduire sur-le-champ au lieu de ma destination. "Non me dit le patron, nous pêcheurs, nous avons fait vœu depuis deux ans de ne nous jamais embarquer en mer avant de réciter le chapelet pour appeler sur nous les bénédictions de sainte Anne, et cela nous porte bonheur." Je dis le chapelet avec ces religieux marins et ils me conduisirent à bon port. Voilà une preuve touchante de la foi des pêcheurs acadiens en sainte Anne. Il faut que vous ayez tous la même confiance, et sainte Anne vous bénira comme peuple et comme individus, et fera des miracles éclatants en votre faveur."

Je voudrais pouvoir reproduire en entier ce sermon rempli de récits plus touchants les uns que les autres de miracles opérés par l'intercession de la grande sainte. J'en citerai un seul. L'hiver dernier, le feu se déclara chez un fermier des alentours de l'église de sainte Anne de Beaupré. Le vent souffle avec violence, la grange est déjà tout en flammes, le village est menacé d'une conflagration, la basilique et ses dépendances vont être détruites. Le fermier, plein de confiance en Sainte-Anne, déch... la première feuille des *Annales de la Bonne Sainte Anne* qui porte l'image de cette sainte, et la cloue sur la porte de la grange embrasée. Le bâtiment brûle complètement mais l'image reste intacte, le feu s'éteint, un nouveau miracle vient de s'accomplir !

Ce sermon redouble l'ardeur des prières et la ferveur des fidèles.

Jeudi matin, dès la pointe du jour, tous les pèlerins étaient déjà à l'église. La grand'messe commença à 6 heures ; le T. R. Père Lefebvre, qui arrivait de Montréal et avait rejoint les pèlerins à Lévis, officia avec MM. les abbés Ph. F. Bourgeois et Ph. Belliveau comme diacre et sous-diacre. Le chœur chanta la messe du second ton. Ceux qui ne s'étaient pas encore approchés de la sainte table communièrent à la grand'messe. A peine l'office divin terminé, le bruit se répandit parmi les fidèles que

TROIS MIRACLES

avaient été accomplis au moment de la communion. Sainte Anne avait entendu nos prières, elle n'avait pas voulu laisser partir les pèlerins acadiens sans faire éclater sa puissance au milieu d'eux. Une pauvre femme de Minudie, N. E., du nom de Lirette, percluse

des deux jambes et que le médecin aurait désiré laisser en chemin tant elle souffrait, venait de recouvrer l'usage de ses membres et pouvait maintenant marcher sans l'aide de personne! Tout le monde la vit gravir les marches du sanctuaire pour aller se jeter à genoux au pied de l'autel! Une autre femme, une dame Cormier de Richibouctou obtint sa guérison par un autre prodige. Elle avait failli mourir en route, et le Dr Comeau, qui l'avait soignée, plus étonné que tout autre, lui qui connaissait la gravité du mal, s'empressa de constater la guérison et de rédiger son témoignage de ce miracle éclatant. Le troisième prodige s'opéra sur la personne d'un enfant de trois ans et demi, dont le père est M. Eustache Dominique Boudreau, de l'Aboujagane. Il avait les deux jambes paralysées et n'avait jamais marché. Sa pieuse mère, le portant dans ses bras, l'avait déposé au pied de la statue de sainte Anne en implorant sa miséricorde. La grande sainte entendit ses supplications, se laissa toucher, et l'enfant marcha. Trois miracles en un seul jour, opérés sous nos yeux, n'était-ce pas assez pour remplir nos cœurs d'émotion, d'amour et de reconnaissance!

LE RETOUR.

Après le second sermon, prêché également par un Père Rédemptoriste, il y eut une heure de répit que le plus grand nombre employèrent à se procurer des objets de piété tels que chapelets, médailles, crucifix, eau de la fontaine de sainte Anne, et huile qui a brûlé devant la statue du sanctuaire, puis à entourer cette statue pour faire toucher ces objets aux reliques précieuses qui sont suspendues à ses pieds. C'est là aussi que se tenaient les invalides, les infirmes implorant sainte Anne de les soulager et de les guérir. Ceux qui le pouvaient approchaient leurs membres malades des reliques, ou bien passaient la main sur ces reliques et la reportaient immédiatement sur leurs parties souffrantes. C'était un spectacle vraiment édifiant et l'émotion était générale.

A 9 heures il y eut bénédiction des objets de piété et vénération des reliques. Le chœur des pèlerins acadiens chanta le *Te Deum* d'actions de grâces pour remercier sainte Anne des faveurs qu'elle avait accordées, des trois grands miracles qu'elle venait d'accomplir sous nos yeux. L'heure du retour était arrivée, et cependant les pèlerins auraient voulu rester encore, ils ne sortirent qu'à regret de ce sanctuaire béni, témoin de tant de prodiges, ils ne pouvaient se décider à retirer leurs regards de la statue de la sainte, qui semblait leur sourire et les bénir.

Le retour se fit sans accident. Les deux trains se suivirent de près et arrivèrent à Moncton, le premier à 2 hrs. et l'autre à 2.35 vendredi après-midi. On se dit adieu et chacun se sépara enchanté du voyage, le cœur content et bon nombre se promettant d'y retourner à une future occasion.

Quatre des pèlerins ont franchi en voiture la distance qui sépare Québec de sainte Anne de Beaupré—21 milles. Ce sont l'hon. A. D. Richard, M. le Dr Gaudet, M. André S. Poirier, de Shédiac, et l'auteur de ces lignes. Ils ont pu ainsi visiter l'asile de Beauport et l'église de la paroisse de ce nom, les chûtes Montmorency, etc. A l'asile, il nous fut facile de voir les salles et les dortoirs de la bâtisse destinée aux aliénés du sexe féminin. Tout est rigoureusement propre et confortable, mais cela n'empêche pas que certaines folles poussaient des cris à fendre l'âme. Les moins malades nous regardaient avec curiosité et intérêt, allant jusqu'à offrir une piastre pour le luisant *castor* de notre conseiller législatif, tandis que d'autres remarquaient, à la vue des formes arrondies du Dr Gaudet et de M. Poirier, qu'ils devaient être grands mangeurs de patates.

De Québec à Sainte Anne le paysage est magnifique et la végétation très avancée. Les maisons accusent l'aisance et l'industrie, étant toutes entourées de jolis parterres émaillés de fleurs. Toutes les maisons à Sainte-Anne de Beaupré portent l'enseigne : " Maison de pension. " Ce qui faisait dire à un pèlerin américain que cette localité avait dû être le théâtre d'une longue guerre. Pourquoi, lui demanda-t-on. "C'est que tout le monde ici reçoit une pension," dit-il.

———

Je termine cette bien incomplète narration du deuxième pèlerinage acadien à Sainte-Anne de Beaupré, en me permettant de remercier, au nom de tous, les bons Pères de la congrégation de Sainte-Croix, inspirateur de cet évènement religieux. Les premiers dans l'œuvre de l'éducation de notre jeunesse, ils sont également au premier rang pour élever chez notre peuple le sentiment chrétien. Puisse sainte Anne, du vénéré sanctuaire où ils nous ont conduits, les bénir et les protéger ! (1)

N. R.

(1) Extrait du rapport de M. Narcisse Robidoux qui était alors au *Moniteur Acadien*.

TABLE DES MATIÈRES.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES PORTRAITS.

TABLE DES GROUPES ET DES GRAVURES.



ERNEST GIRARDOT & CIE,

PROPRIETAIRES ET VITICULTEURS,

SANDWICH, Ontario.

NOUS sommes heureux de pouvoir assurer à nos patrons que **nos vins** se conservent en barrique aussi bien, et même mieux que les vins importés d'Europe, du même degré alcoolique.

Il est évident qu'une barrique de vin qui reste en vidange, pendant longtemps, surtout pendant les chaleurs de l'été, ou bien dans une cave bien chaude en hiver, risque beaucoup de s'aigrir, que ce soit du vin importé ou du vin canadien.

C'est pour cela que dans tous les pays on recommande l'embouteillage, qui est certainement le plus sûr moyen de conserver du vin en bonne condition.

Cependant, si l'on peut consommer une barrique de vin dans quelques mois et qu'on ait une cave fraîche, le vin se conservera parfaitement en barrique. Dans la plupart de nos collèges, une barrique de vin ne dure guère que 2 à 3 mois, on ne l'embouteille pas, et nous n'avons pas encore entendu dire qu'il soit devenu aigre.

Quant on a plusieurs barriques de vin qu'on garde pour laisser vieillir ; il est absolument nécessaire de les remplir au moins une fois par mois, c'est ce qu'on appelle outillage.

Le vin contenu dans une barrique si hermétiquement fermée qu'elle soit, s'évapore, il se fait à la longue un vide, et il est essentiel que ce vide soit comblé par du vin de même nature, ou par un peu d'eau-de-vie pour empêcher la formation du " Mycorderma Aceti," qui convertit l'alcool du vin en vinaigre.

Tous les vins naturels de quelques provenances qu'ils soient, se gâtent ou s'aigrissent au contact de l'air.

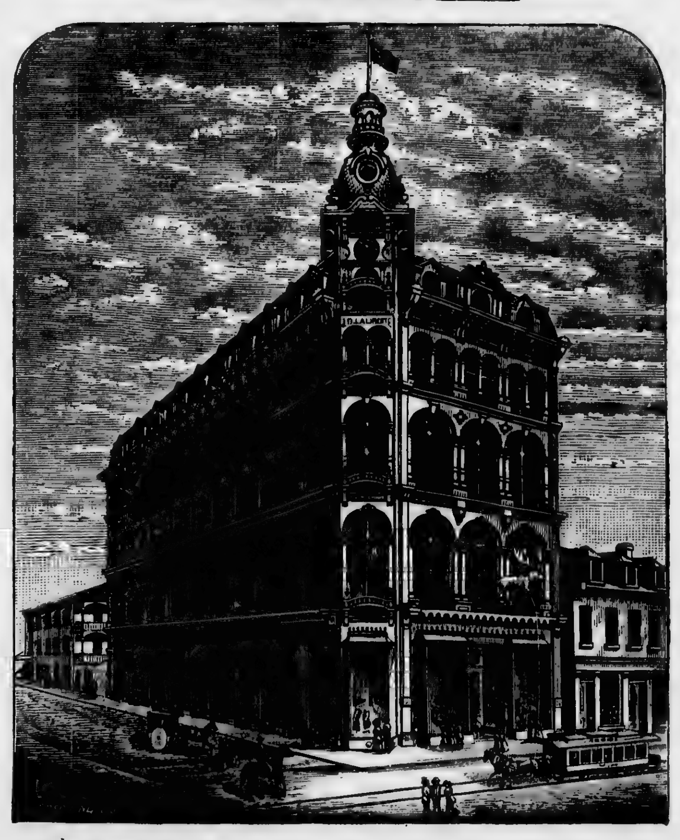
Un vin qui ne s'aigrit pas étant exposé à l'air et à la chaleur, est un vin dans lequel on a additionné une dose d'alcool, tels que les vins de Porto, de Sherry, et de Cette, ou bien c'est un vin " frelaté," c'est-à-dire un vin composé de drogues et d'alcool, et dans lequel le jus de raisin n'entre pour rien.

Malgré tous nos détracteurs, c'est un fait incontestable que dans **nos vignobles d'Essex, le raisin murit à perfection, et que nous faisons des vins**

J. B. LALIBERTE

145, RUE ST-JOSEPH, 145

QUEBEC



LE PLUS GRAND MANUFACTURIER

DE FOURRURES

EN CANADA

Les ordres par la malle sont exécutés avec soin et célérité.

LA PRÉPARATION

D'HUILE DE FOIE DE MORUE ET DE CERISES SAUVAGES

DE DART

NUTRITIVE. *TONIQUE.* *STIMULANTE.*

LISEZ LES CERTIFICATS SUIVANTS :

St-Joseph, N. B., 7 février 1893.

HENRY J. DART, Pharmacien, Montréal.

Ci-inclus veuillez trouver un certificat du Rév. C. Lefebvre, Supérieur de notre Collège, recommandant fortement votre préparation d'Huile de Foie de Morue.

Tout à vous, A. D. CORMIER, Ptre.

HENRY J. DART, Pharmacien, Montréal.

Votre préparation d'Huile de Foie de Morue est d'une grande efficacité dans les maladies des Bronches et l'épuisement du système nerveux. Depuis deux ans je souffrais d'un épuisement toujours croissant, conséquence d'un travail très absorbant et la privation du sommeil, lorsqu'en décembre dernier, à bout de force, je dus abandonner tout travail et sur l'ordre de mon médecin prendre un repos complet. Ce fut alors que votre Préparation me fut conseillée. J'en fis l'essai avec une certaine hésitation ; car j'avais dû abandonner les autres préparations du même genre qui m'avaient été prescrites, mon estomac ne pouvait les digérer. Tandis qu'au contraire je me trouve bien de la vôtre dont la digestion est facile, nûtritive et tonifiante. J'en suis à la quatrième bouteille. Je reprends mes forces, mon sommeil est profond, mon appétit meilleur ; bref, je serai bientôt en mesure de reprendre mes occupations. Je n'hésite donc pas à recommander votre excellente Préparation comme un tonifiant d'une grande efficacité, un curatif très puissant dans les maladies des Bronches, même les Bronchites chroniques. En conséquence je suis heureux de vous donner le présent certificat.

Collège St-Joseph, N. B., 5 février 1893. C. LEFEBVRE, Ptre Supérieur.



DART'S

PREPARATION OF

PURE NORWEGIAN COD LIVER OIL AND WILD CHERRY

NUTRITIVE. *TONIC.* *STIMULANT.*

READ THE FOLLOWING TESTIMONIALS :

St. Joseph's College, Feb. 7th. 1893.

HENRY J. DART, Esq.,

Dear Sir :—Enclosed is a strong certificate from Rev. C. Lefebvre, recommending your preparation of Cod Liver Oil.

Yours truly, A. D. CORMIER, Pst.

St. Joseph, N. B., Feb. 7th. 1893.

HENRY J. DART, Esq., Pharmacist, Montreal.

Dear Sir :—Your preparation of Cod Liver Oil has proved very efficacious in the treatment of Bronchitis and nervous debility of which I was suffering for the last two years. I had lost my strength and was troubled with Insomnia caused by overwork : when last December my physician ordered me to suspend all labor and take an absolute rest. It was then that my attention was drawn to your Preparation of Cod Liver Oil ; I tried a bottle, not however without a certain hesitation as I had used so many similar preparations before ; none of which my stomach could digest, but to my astonishment I found yours most agreeable, digestive, nutritive and stimulant I have already used four bottles and I am rapidly recovering ; my sleep is sound and my appetite has improved considerably, in fact I feel that I will soon be fit to resume my former occupations.

I do not hesitate to recommend your excellent Preparation as a most efficacious stimulant and a powerful restorative in all cases of Bronchitis, even chronic, and I am happy to send you the above testimonial.

Yours truly,

C. LEFEBVRE, Pst.
Sup. St. Joseph's College, St. Joseph, N. B.

HENRY J. DART & CO., 641 CRAIG STREET MONTREAL.

Dealers in "RUBBER GOODS"

Enemas, Fountain Syringes, Hot Water Bottles, Urinals, Gloves, Sheeting, Atomizers, Breast Pumps, Ice Caps, Bed Rests, Bed Pans, etc.

reconnus supérieurs aux vins ordinaires importés de France. Nous sommes loin de vouloir dire que **nos vins** soient aussi délicats, et d'un aussi agréable bouquet que les crus renommés de France ; mais nous soutenons qu'ils ne le cèdent en rien aux meilleurs crus importés quant à leur pureté et à leur salubrité.

☞ Nous remplacerons avec plaisir aucun de nos vins qui se gâtera, si on lui donne seulement les soins les plus élémentaires.

☞ Nous n'envoyons pas d'échantillons. La réputation de notre maison est la meilleure garantie de satisfaction qu'on puisse donner.

PRIX DE NOS VINS POUR L'ANNÉE 1894.

SAUTERNE ou VIN DE MESSE, - - 75 cts par gallon en barrique de 36 gallons (barrique comprise).

CLARET ou VIN DE TABLE, - - - 50 cts par gallon en barrique de 36 gallons (barrique comprise).

☞ Pour les commandes de moins de 36 gallons, nous chargeons extra pour les barils aux prix suivants :

Barrique de 15 gallons - $1.50, de 12 gallons - $1.25, de 5 gallons - $1.00.

VIEUX VINS EN CAISSE, (la caisse de 12 bouteilles).

SAUTERNE (vin de messe) - - **$3.00 la caisse.**
CLARET (vin de table) - - **$3.00 la caisse.**
MOSELLE, vin blanc doux - - $4.00 la caisse.
ELVIRA, vin de raisin blanc - - $4.00 "
CATAWBA, première qualité - - $4.00 "

} Ces vins sont sans contredit les meilleurs du pays.

☞ Tous nos vins sont livrés franco à bord des chars. Nous ne payons pas le fret sur le vin que nous expédions, à moins d'un arrangement spécial avec l'acheteur.

Toutes commandes doivent être adressées à

ESNEST GIRARDOT & CIE,
SANDWICH, Ont.

MAGASIN de TAPIS de MERRILL.

1670, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster, Nattes en Cacoa et Crumb Cloth, Prélarts anglais et américains.

A. L. C. MERRILL.

☞ Une visite est respectueusement sollicitée.

LE MONITEUR ACADIEN

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES

Publié deux fois la semaine à Shédiac, N.B.

Abonnement : $1.50 par an ; dans les clubs $1.00 par an, s'il est payé d'avance. Ou $2.00 et $1.25 s'il n'est payé que dans le cours de l'année.

FERD. ROBIDOUX,
Editeur-Propriétaire.

LE COURRIER DES PROVINCES MARITIMES.

Journal hebdomadaire publié à Bathurst, N.B., par M. P. J. Veniot, édit.-Prop.

ABONNEMENT : $1.00 par an.

L'ÉVANGELINE

Journal hebdomadaire publié à Weymouth, N.E., par M. V. A. LANDRY, édit.-propriétaire.

ABONNEMENT : $1.00 par an.